Parcours singuliers, campagnes plurielles. L'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses français

Julie Fromentin

▶ **To cite this version:**

Julie Fromentin. Parcours singuliers, campagnes plurielles. L'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses français. Sciences de l'Homme et Société. Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2021. Français. NNT : . tel-03728380

HAL Id: tel-03728380
https://hal.science/tel-03728380

Submitted on 20 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
École Doctorale de Géographie de Paris
Laboratoire de rattachement : Unité « Mobilité, parcours et territoires » de l'Institut National d'Études Démographiques (UR 12 Ined)

Thèse pour l'obtention du diplôme de Doctorat en Géographie

Julie FROMENTIN

Parcours singuliers, campagnes plurielles

L'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses français

Sous la direction de :

France GUÉRIN-PACE et Christophe IMBERT

Présentée et soutenue publiquement le 28 mai 2021

Membres du jury :

Geneviève CORTES, Professeure, Université Paul Valéry Montpellier 3 – *Rapporteure*
Jean-Michel DECROLY, Professeur, Université Libre de Bruxelles – *Examinateur*
France GUÉRIN-PACE, Directrice de recherche, Ined – *Co-directrice de thèse*
Christophe IMBERT, Professeur, Université de Rouen – *Co-directeur de thèse*
Ricard MORÉN-ALEGRET, Professeur, Universitat Autònoma de Barcelona – *Examinateur*
Monique POULOT, Professeure, Université Paris Nanterre – *Rapporteure*
Serge WEBER, Professeur, Université Gustave Eiffel – *Examinateur*

Remerciements

Mes premiers mots sont naturellement adressés à France Guérin-Pace et à Christophe Imbert, qui ont accepté d'encadrer cette recherche doctorale. Je tiens à leur exprimer toute ma gratitude pour la qualité scientifique et humaine de leur accompagnement. Leur bienveillance, leur présence constante ainsi que leurs conseils précieux ont été déterminants dans l'aboutissement de ce travail. Ils ont su me transmettre la rigueur nécessaire à la recherche scientifique et redonner du sens à ce travail lorsque c'était nécessaire.

Je tiens également à remercier Geneviève Cortes et Monique Poulot d'avoir accepté d'être les rapporteures de ce travail, ainsi que Jean-Michel Decroly, Ricard Morén-Alegret et Serge Weber de me faire l'honneur de prendre part à ce jury et de discuter cette recherche.

Ma gratitude va à mes relectrices et relecteurs de la première heure ou la dernière minute : Pierre Eloy, Marouane Essadek, Luc Guibard, Anne Lambert, Romain Leconte, Guillaume Le Roux, Laura Monfleur et Pierre Pistre.

Si la rédaction d'une thèse est à bien des égards un exercice solitaire, elle est aussi riche de rencontres et d'expériences collectives. Cette recherche doit ainsi beaucoup aux personnes rencontrées à l'Ined, où j'ai eu la chance de travailler dans des conditions matérielles idéales. Je remercie les membres de l'unité « Mobilité, parcours et territoires » (UR12), sous la responsabilité d'Alain Blum, ainsi que les membres de l'unité « Logement, inégalités spatiales et trajectoires » (UR6), sous la responsabilité de Joanie Cayouette-Remblière et d'Anne Lambert. Ces deux unités ont constitué un cadre d'échanges scientifiques et humains enrichissants. Merci à Géraldine Sheik Adam et à Céline Guichard pour leur travail indispensable au bon fonctionnement de ces unités. Je tiens à remercier particulièrement Alain Blum qui a également eu la gentillesse d'accepter de faire partie du comité de suivi de ma thèse ces dernières années et de partager son bureau avec moi pendant les longs mois de traitements statistiques sur le CASD. Du côté de l'UR6, j'adresse toute ma reconnaissance à Guillaume Le Roux pour ses conseils avisés, ses prêts de livres, et plus largement sa disponibilité et sa bienveillance.

Au-delà du cercle des unités de recherche, je souhaite remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'Ined à l'aboutissement de ce travail : les membres du service des méthodes statistiques (en particulier Bénédicte, Arnaud, Elisabeth et Elodie) ; les membres du service informatique ; les documentalistes de l'Ined et aujourd'hui du GED. Je remercie également les responsables successif·ve·s des ateliers doctoraux (Joanie, Matthieu, Milan, Virginie, Haley et Valentine) ainsi que les membres de la délégation doctorale pour leur investissement auprès des doctorantes et doctorants.

Le quotidien à l'Ined n'aurait pas été le même sans la présence des personnes avec lesquelles j'ai partagé tant de moments privilégiés, entre conseils, rires, amitié et solidarité. Merci tout d'abord à mes acolytes du quotidien, les membres de l'historique bureau 340 (Benjamin, Julie T., MC, Marion, Matthias, Mona et Pierre) et ceux de la BO (Benjamin, Constance, MC, Pierre-Louis et Robin). Merci ensuite à celles et ceux avec qui j'ai partagé dans la joie et dans la douleur les fonctions de représentant·e des doctorant·e·s de l'Ined (Amélie C., Benjamin, Marie, Marta V. et Tania). Mention spéciale à Maxime, co-animateur des mémorables *blind-tests* de l'Ined. Merci enfin à toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, ont accompagné ce travail, entre la cantine, le Magno et Le Clos : Alice, Alix, Amélie Ch., Amélie G., Celio, Césarine, Constance H., Elisa, Elodie, Fanny, Gaëlle, Juliette, Khaoula, Liam, Louise, Manon, Marine, Marta F., Mélanie, Morgan, Noémie, Pauline, Pierre-Antoine, Sarah et Yajna.

Ma gratitude va également à l'ensemble des membres du programme de recherche ANR CAMIGRI. La participation à ce projet, nourri par des réflexions collectives stimulantes, a assurément enrichi ma propre recherche. Je remercie en premier lieu David Lessault de m'avoir permis de rejoindre ce programme dès le début de ma thèse. Merci également à Bénédicte Michalon, Camille Hochedez, Christophe Imbert, Julie Chapon, Madeleine Mialocq, Pierre Pistre, Sarah Przybyl et William Berthomière pour les bons moments partagés entre la Vienne, la Dordogne et l'Ariège. Un merci particulier à Pierre Pistre, dont le travail scientifique constitue un exemple pour moi, et avec qui travailler a été un véritable plaisir.

Ces années de travail de recherche ont aussi été des années d'enseignement, aventure collective d'une autre nature encore. À Paris 1, je souhaite remercier l'équipe pédagogique de l'UFR de géographie, et en particulier les enseignant·e·s avec lesquel·le·s j'ai eu l'occasion de partager des cours : Hadrien Commenges, Christophe Quéva, Antonine Ribardière, Yohan Sahraoui et Georgette Zrinscak. Une pensée également pour tou·te·s les collègues doctorant·e·s ou ATER avec qui j'ai partagé ces enseignements. Plus récemment, c'est à l'UGE que j'ai eu l'opportunité d'enseigner en tant qu'ATER. Je tiens à remercier mes collègues qui m'ont chaleureusement accueillie et grâce auxquel·le·s s'investir dans l'enseignement est resté un plaisir en dépit du contexte sanitaire actuel. Merci notamment à Florent Chossière, Matthieu Delage, Mari Oiry-Varacca et Serge Weber, avec qui je partage des enseignements.

Dernier collectif de travail à saluer, et pas des moindres : l'équipe de Bonore (Antoine, Chloé, Daphné, Dorian, Flora, Florence, Joséphine, Julie, Luc, Lucas, Marie et Romain). J'ai partagé avec vous certaines des plus belles semaines de ces années de travail. Un merci tout particulier à Luc pour l'organisation des différentes éditions. Un autre à Romain, pour sa générosité et son sens du collectif si précieux. Ma reconnaissance va également à mes ami·e·s, géographes ou non, avec lesquel·le·s j'ai

partagé ces dernières années la condition de doctorant·e, et dont la présence a été importante (Agnès, Alex, Alizée, Hervé, Laura).

Il me faut finalement remercier mes ami·e·s et ma famille. À mes biches, aux amis et amies rencontré·e·s plus tôt dans ce long parcours d'études supérieures, à mes amitiés sportives (les footeuses en progrès) et militantes (une pensée pour tou·te·s les ancien·ne·s du PEI) : merci pour votre présence, pour votre patience et pour tous les petits et grands bonheurs de la vie vécus ensemble. C'est avec émotion que je remercie ma famille. Votre amour, votre confiance et votre soutien inconditionnels ont constitué le socle solide sur lequel ce travail a pu être bâti. Aux un·e·s comme aux autres, il me tarde de vous retrouver.

Enfin, une pensée tendre pour Marouane, auprès de qui la vie est si facile. Devenu un peu géographe malgré toi ces dernières années, l'aboutissement de ce travail doit beaucoup à ta sérénité, ta générosité et ta douceur.

SOMMAIRE

Introduction générale 1

Première partie - Penser une géographie de l'immigration en France au-delà des seuls espaces urbains denses 11

Chapitre 1. La géographie de l'immigration en France, une géographie urbaine 17

Chapitre 2. Inscrire la diversité des espaces peu denses dans l'histoire des relations villes-campagnes 61

Chapitre 3. Articuler mobilités individuelles et parcours géographiques pour comprendre l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses 93

Chapitre 4. Une approche quantitative, diachronique et multiscalaire 127

Deuxième partie - Une géographie de l'immigration renouvelée 177

Chapitre 5. La place des immigrés dans les dynamiques territoriales et démographiques des espaces peu denses 181

Chapitre 6. Un processus de déconcentration spatiale issu d'un jeu complexe entre groupes et individus 213

Chapitre 7. Des configurations socio-spatiales en mouvement 257

Troisième partie - Parcourir les espaces peu denses 315

Chapitre 8. De la diversité des origines géographiques à la diversification des territoires 321

Chapitre 9. Les dynamiques spatiales à l'épreuve des parcours géographiques des immigrés au début des années 2000 351

Chapitre 10. Les migrations internes récentes au cœur de l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses 393

Conclusion générale 439

Annexes 449

Bibliographie 499

Tables 577

Introduction générale

Depuis plus de quarante ans, l'implantation résidentielle des immigrés, et en particulier leur concentration spatiale dans les grandes villes, occupe une place de choix dans le débat politique français et suscite de nombreuses interrogations au sein des sciences sociales. L'attention, focalisée après-guerre sur le logement des immigrés dans les bidonvilles et les foyers de travailleurs, s'est déplacée depuis les années 1980 sur le « problème des banlieues ». La question de l'immigration, marquée à l'agenda politique, est alors étroitement liée à ce type d'espace.

Dans ce contexte, associer population immigrée et espaces ruraux peut apparaître comme un oxymore. Cela n'a pourtant pas toujours été le cas. Dès les années 1930, les travaux de Mauco sur les étrangers dans l'agriculture illustrent le caractère central de la problématique du renouvellement de la main-d'œuvre agricole dans le contexte d'après-guerre (Demangeon et Mauco, 1939 ; Mauco, 1932). L'espace rural est alors perçu comme un espace à enjeux et la population immigrée comme une main-d'œuvre corvéable dont l'assimilation pose question. La question de l'immigration dans les campagnes est ainsi étroitement associée aux représentations et au contexte politique et économique propres à chaque époque, indépendamment de sa réalité démographique. Depuis la fin de années 1980, cette question ne surgit dans le débat public et dans la sphère médiatique qu'au détour de problématiques ciblées et ponctuelles : les travailleurs saisonniers dans l'agriculture du Sud de la France, l'arrivée des étrangers Britanniques en Dordogne dans les années 2000, et plus récemment l'hébergement en milieu rural des demandeurs d'asile et des réfugiés dans le cadre de la « crise des migrants ». Dans chacune de ces situations, l'immigration rurale relèverait de l'exception, circonscrite à des espaces-temps bien particuliers. Se dessinerait ainsi une histoire discontinue et une géographie morcelée de l'immigration dans les espaces peu denses, dont la caractéristique première serait l'absence, bouleversée de temps en temps par des événements exceptionnels, localisés et de courte durée.

L'analyse des chiffres de l'évolution de la population immigrée depuis la fin des années 1960 donne à voir une autre réalité. Depuis quelques décennies, la population immigrée connaît deux évolutions : une augmentation de ses effectifs et une diversification de sa composition, notamment en termes de pays de naissance (Figure 0.1). Alors qu'en 1968 on dénombrait 3,2 millions d'immigrés sur le territoire national, soit 6,6 % de la population résidant en France, on estime qu'il y en a 6,5 millions au recensement de 2018 (9,7 %). Par rapport aux périodes de forte immigration qu'a connues la France - seconde moitié du XIXe siècle, entre-deux-guerres, Trente Glorieuses -, cette croissance de la population immigrée reste modeste. L'augmentation de la population est néanmoins plus marquée depuis les années 2000 et s'articule à une forte diversification des origines géographiques des individus. Les immigrés des principaux pays d'immigration de travail – Espagne, Italie, Portugal, Algérie, Maroc, Tunisie, Turquie – qui comptaient pour près de 80% de la population immigrée dans les années 1970, en représentent à peine la moitié en 2015.

Les espaces peu denses ne sont pas en reste dans cette double dynamique. Si à première vue le poids statistique de la population immigrée a surtout augmenté dans les grands pôles urbains, la croissance des effectifs de la population immigrée concerne bien tous les types d'espaces. Pour les campagnes et les villes, les tendances sont similaires à chaque période, marquées par la fermeture des frontières au milieu des années 1970 et par une reprise accrue au tournant des années 2000. Dans les campagnes, l'augmentation numérique de la population immigrée s'accompagne d'une stabilité voire d'un léger accroissement du poids relatif des immigrés dans l'ensemble de la population.

Cette croissance régulière de la population immigrée dans les villes comme dans les campagnes s'explique par des mécanismes légaux classiques et stables, beaucoup plus que par des événements « extraordinaires » et soudains (Figure 0.1). Comme le rappelle Héran, les études à l'étranger, les mariages mixtes et le regroupement familial constituent les principaux motifs d'immigration, bien devant la migration de travail ou la demande d'asile (Héran, 2012, 2017). S'ajoutent également les installations de membres de l'espace Schengen qui n'ont pas besoin de demander un titre de séjour, et expliquent en grande partie la plus forte croissance de la population immigrée depuis les années 2000 (Brutel, 2016 ; Lê, 2019). Les espaces peu denses n'échappent visiblement pas à cette réalité. Loin d'être absente et discontinue, l'immigration dans les campagnes se caractériserait plutôt par son ancienneté et sa croissance continue, autrement dit par son caractère « ordinaire » (Héran, 2017).

Figure 0.1. Cinquante ans d'immigration et de transformations des campagnes en France

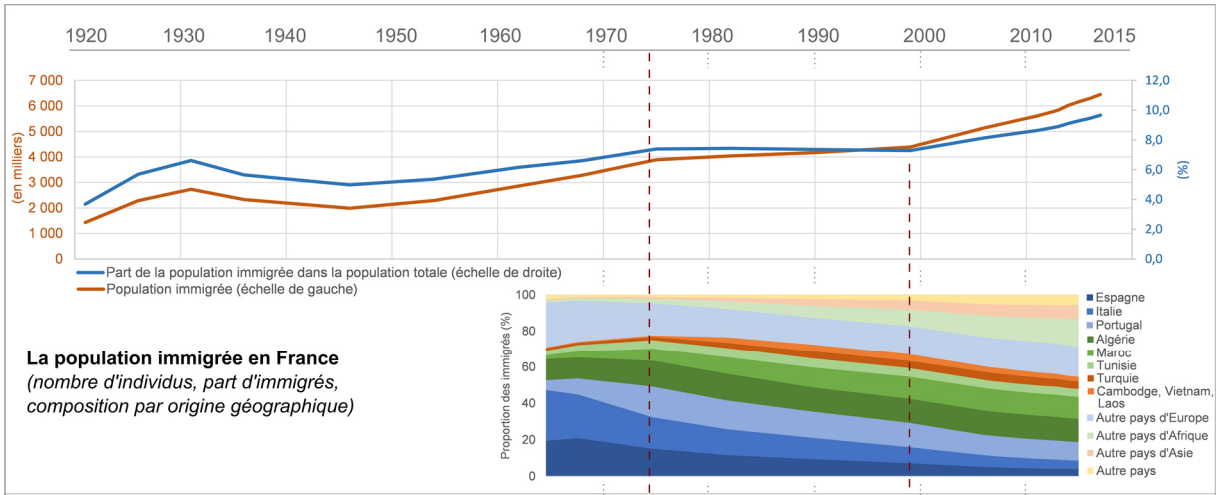

La population immigrée en France
(nombre d'individus, part d'immigrés, composition par origine géographique)

La population immigrée par type d'espace
(nombre d'immigrés et part des immigrés dans la population de chaque type d'espace. Zonage en Aires Urbaines de 2010)

	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2015
Grands pôles	2 406 317	2 960 533	3 138 033	3 249 479	3 394 163	4 150 073	4 779 246
	8,1	*9,2*	*9,6*	*9,5*	*9,7*	*11,4*	*12,7*
Couronnes des grands pôles	306 268	352 083	344 086	355 626	382 895	454 352	525 262
	4,4	*4,7*	*4,1*	*3,7*	*3,7*	*3,9*	*4,2*
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	124 674	132 987	122 981	117 875	116 534	128 836	137 991
	5,0	*5,3*	*4,7*	*4,2*	*4,1*	*4,1*	*4,2*
Pôles moyens	76 499	96 033	98 766	96 767	93 901	105 616	114 474
	4,8	*5,7*	*5,8*	*5,5*	*5,4*	*6,0*	*6,5*
Couronnes des pôles moyens	7 274	7 290	6 525	6 817	7 490	9 807	10 931
	2,7	*2,7*	*2,3*	*2,2*	*2,4*	*2,8*	*3,1*
Petits pôles	109 362	133 037	135 807	127 033	119 498	128 379	137 556
	5,0	*5,7*	*5,7*	*5,3*	*5,1*	*5,3*	*5,7*
Couronnes des petits pôles	5 396	5 975	5 206	4 685	4 556	5 666	6 026
	3,6	*4,2*	*3,6*	*3,1*	*2,9*	*3,5*	*3,6*
Autres communes multipolarisées	92 261	92 849	85 047	80 296	87 267	110 587	117 339
	3,0	*3,2*	*2,9*	*2,6*	*2,9*	*3,4*	*3,5*
Communes isolées, hors influence des pôles	106 952	106 598	100 585	93 286	102 224	143 300	153 469
	3,2	*3,4*	*3,3*	*3,2*	*3,6*	*4,9*	*5,2*

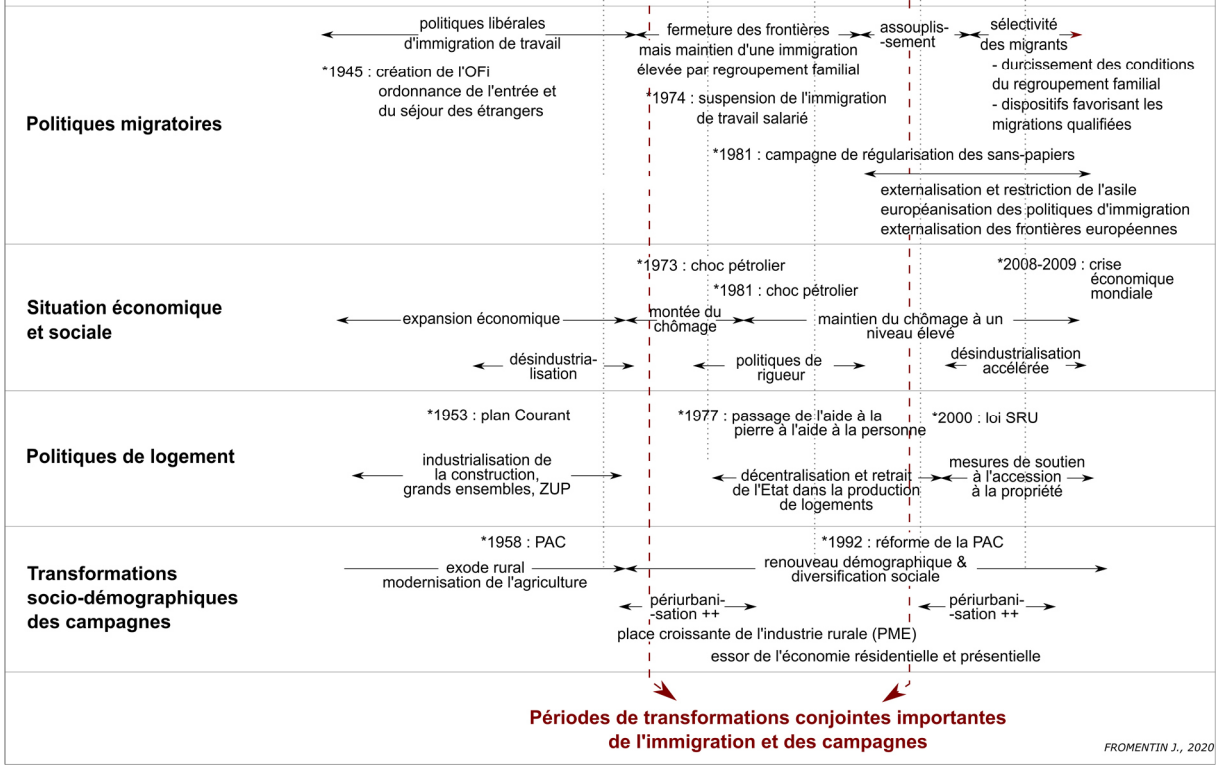

Ainsi, les données statistiques donnent à voir une réalité méconnue ou négligée de la géographie de l'immigration, à savoir sa dimension rurale et périurbaine. S'il ne s'agit pas de surestimer le poids des espaces peu denses dans la localisation résidentielle des immigrés – qui restent majoritairement implantés dans les grandes villes –, ces observations invitent néanmoins à décaler le point d'observation par rapport à cette configuration spatiale dominante. Elles suscitent également de multiples interrogations. Comment cette augmentation numérique de la population immigrée dans les espaces peu denses s'est-elle traduite spatialement ? Quelles ont été, depuis cinquante ans, les grandes dynamiques spatiales de l'immigration hors des grandes villes françaises ? Dans quelle mesure le processus de diversification de la population immigrée concerne-t-il les espaces ruraux, périurbains et les petites villes ? Les réponses à ces questions restent aujourd'hui partielles et incomplètes, notamment en ce qui concerne la période la plus récente (depuis les années 2000). Cette thèse propose alors un regard renouvelé sur ces questions, en analysant l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses de France métropolitaine depuis cinquante ans. Ce travail entend ainsi contribuer à une littérature croissante sur les recompositions sociales des campagnes françaises et revisiter un thème classique des études sur l'immigration, celui de la localisation résidentielle des immigrés.

Dans la genèse de cet objet de recherche, c'est d'abord l'analyse des recompositions sociodémographiques des campagnes qui a suscité mon intérêt. Il m'a en effet semblé que la diversité des dynamiques sociales, les formes de différenciation socio-spatiale et les inégalités sociales dans les campagnes étaient peu visibles dans le discours scientifique et politique (Bruneau et al., 2018a ; Sencébé, 2009). Dans le débat public, les thèses sur la polarisation spatiale du territoire national alimentent depuis plusieurs années une opposition binaire générale entre villes et campagnes. Lorsque la question des divisions sociales de l'espace est posée à l'échelle infra-nationale, c'est principalement dans le cadre de la grande ville qu'elle est examinée. La question de l'immigration est en particulier absente des réflexions sur les recompositions sociales des campagnes, alors même qu'il s'agit d'un objet très étudié en contexte urbain et fréquemment mobilisé dans les discours médiatiques visant à opposer métropoles et « France périphérique » (Guilluy, 2014). D'où le constat que les immigrés dans les campagnes correspondent à un groupe invisible qui « [échappe] à la représentation que la société se fait d'elle-même » (Beaud, Confavreux et Lindgaard, 2006, p. 12).

Comme de nombreuses recherches doctorales, la construction de l'objet de recherche a donc consisté à passer d'une interrogation sur un manque, une absence (pourquoi ne parle-t-on jamais des immigrés dans les campagnes, ou seulement de façon très ciblée ?) à une problématisation qui permette de nourrir tout à la fois la réflexion sur les recompositions sociodémographiques des espaces

peu denses, sur l'immigration en France et sur les liens entre parcours individuels et configurations spatiales. J'ai cependant conservé certains éléments de cette approche intuitive du sujet, notamment en inscrivant mon travail dans une démarche inductive. Ainsi, cette recherche commence par révéler les transformations des configurations spatiales de l'immigration dans les espaces peu denses[1]. Elle montre ensuite comment ces reconfigurations se sont opérées, en les articulant aux mobilités individuelles des immigrés.

Analyser l'immigration dans les espaces peu denses suivant cette perspective conduit à poser deux questionnements principaux, qui empruntent à la géographie rurale, à la géographie de l'immigration et à la géographie de la population. Le premier est celui de la transformation de la géographie de l'immigration dans les espaces peu denses : où résident les immigrés dans les espaces peu denses, et comment ces localisations ont-elles évolué depuis la fin des années 1960 ? Certains types d'espaces (rural isolé, périurbain, petites villes, etc.) sont-ils particulièrement concernés ? Comment ces localisations varient-elles selon les caractéristiques sociodémographiques des individus ? Répondre à ces questions nécessite dans un premier temps de décrire de façon précise la répartition des immigrés au sein des espaces peu denses, tout en les caractérisant d'un point de vue sociodémographique. Ce premier ensemble de résultats constituera un apport empirique majeur, mettant en relation de multiples travaux monographiques.

Pendant longtemps, les géographes et sociologues se sont peu intéressés à l'immigration dans les espaces ruraux[2], considérant cette problématique comme exclusivement urbaine. Celle-ci est néanmoins plus investie depuis les années 1990 et surtout depuis les années 2000, avec des travaux qui s'intéressent à la contribution de certains groupes au renouveau démographique des campagnes françaises (Buller et Hoggart, 1994a ; Cognard, 2011 ; Pistre, 2012), aux conséquences de ces arrivées sur le développement économique et la composition sociale locale (Diry, 2008), mais aussi au rôle majeur des migrants dans certains secteurs-clés de l'économie tels que l'agriculture et aux difficultés de leurs conditions de séjour et de vie en France (Crenn et Tersigni, 2013 ; Morice et Michalon, 2008). Ces recherches restent toutefois largement segmentées entre le champ des études rurales et

[1] Coquard, dans l'ouvrage issu de sa thèse portant sur la vie quotidienne dans les campagnes en déclin, propose une méthodologie différente mais défend une même approche lorsqu'il affirme qu'il s'agit de « *cerner « ce qui se passe ici »* » et que « *si elle peut sembler banale, cette méthodologie inductive a constitué, dans ce contexte rural déclinant, une sorte de parti pris et d'originalité dans la somme d'écrits surplombants qui s'accumulent autour de l'idée de « France périphérique »* » (Coquard, 2019, p. 15).

[2] Espaces ruraux mais aussi périurbains, bourgs et petites villes, etc., c'est-à-dire tous les types d'espace situés hors des grandes villes, appelés aussi « espaces peu denses » dans cette thèse (cf. Chapitre 2).

celui des études migratoires. Elles le sont aussi thématiquement, selon le type de migration (migration de travail, migration d'agrément, réfugiés, etc.) et l'origine géographique des migrants. Face à une telle fragmentation, cette thèse a donc pour ambition de proposer une vue d'ensemble de ces différentes immigrations, en élargissant la population d'analyse à l'ensemble des immigrés résidant dans les espaces peu denses. Il ne s'agit cependant pas d'occulter les différentes caractéristiques et expériences vécues de ces groupes, mais bien de les étudier conjointement afin des déterminer les logiques communes et spécifiques aux différentes populations. Pour mettre au jour les différentes modalités de contribution des immigrés aux dynamiques des espaces peu denses, ce travail compare également les populations immigrées et non-immigrées entre elles selon plusieurs de leurs caractéristiques sociales et démographiques.

Un autre positionnement central de ce travail réside dans la caractérisation du cadre d'étude. Alors que la majorité des travaux sur l'immigration en France prennent pour cadre d'étude la grande ville - qu'il s'agisse de son centre ou de sa banlieue - cette thèse propose de décentrer le regard en s'intéressant à ce qui se passe au-delà de ces grandes villes. Le parti pris est celui d'une vision extensive et hétérogène de ce que j'appellerai dans cette thèse les « espaces peu denses ». En analysant l'implantation résidentielle des immigrés dans les espaces peu denses, il s'agit de dépasser les travaux surplombants et dichotomiques qui occupent depuis plusieurs années le débat public, afin de montrer la diversité des logiques et des dynamiques à l'œuvre dans ces territoires. Ces dynamiques sont analysées avec un recul temporel d'une cinquantaine d'années, qui correspond à une période pertinente du point de vue des mouvements migratoires (Figure 0.1).

Par ailleurs, cette recherche propose d'éclairer l'évolution de cette géographie de l'immigration par le prisme des mobilités résidentielles individuelles. Le second questionnement est alors celui des interactions entre dynamiques des populations et dynamiques des territoires. Comment les individus, par leur mobilité (et leur immobilité) géographique, contribuent-ils à l'évolution des configurations socio-spatiales de l'immigration ? Comment les temporalités des parcours individuels s'agencent-elles avec les temporalités des transformations des territoires ? Dans une approche à la croisée de la géographie et de la démographie, l'objectif est de désagréger l'analyse en passant de l'échelle des territoires à l'échelle des individus. Cela permet d'étudier d'une part la façon dont les mobilités individuelles modifient les territoires, et d'autre part comment les recompositions des territoires influencent les choix résidentiels des individus (Dureau et Imbert, 2014 ; Le Roux, 2015).

Pour saisir les interactions entre dynamiques individuelles et dynamiques spatiales, il est dans tout d'abord nécessaire de pouvoir retracer les parcours des individus. Or, dans les représentations communes comme dans les travaux scientifiques, les parcours géographiques des immigrés sont souvent réduits au pays de naissance et à l'étape à l'arrivée en France. Les autres étapes qui composent le parcours, et notamment celles pouvant se produire sur le territoire national après l'arrivée en France, restent occultées. Le positionnement de ce travail correspond donc à un autre décentrement, qui vise à se départir d'une vision « fixiste » de l'immigré. De ce point de vue, le choix de recourir au terme d' « immigré » peut sembler contre-intuitif. La catégorie statistique d' « immigré » contribue en effet à fixer les individus dans une définition permanente, en identifiant des personnes à partir de caractéristiques immuables (lieu de naissance et nationalité à la naissance) plutôt que de caractéristiques évolutives selon le parcours de vie. Une personne immigrée reste ainsi catégorisée comme telle toute sa vie, tant qu'elle réside en France. Si cette catégorie peut à ce titre apparaître déterministe, elle présente néanmoins le précieux avantage de rendre possible le suivi les individus au cours du temps, contrairement à la catégorie d'étranger par exemple. Dans cette thèse, je mobiliserai donc la catégorie d' « immigré » dans la perspective suivante : saisir les traces laissées dans le temps et dans l'espace par les étapes successives des parcours d'individus caractérisés par leur mobilité à l'échelle internationale.

Pour répondre à l'ambition théorique et analytique d'articuler temporalités des parcours individuels et recompositions des territoires, je m'appuie également sur la notion d' « inscription spatiale ». Souvent utilisée pour décrire une « relation générique » entre individus et territoires sans préjuger de la nature de cette relation (Fourny, 2009), je la mobilise ici dans une perspective longitudinale. Je la définis comme le processus conduisant à l'ancrage statistiquement visible des immigrés dans l'espace. Par exemple, la forte implantation des immigrés sud-européens et maghrébins dans les campagnes agricoles du Sud de la France entre les années 1950 et 1970, très visible statistiquement, peut être interprétée comme le résultat de l'ancrage simultané de multiples individus aux parcours plus ou moins proches et synchrones, mais qui partagent *a minima* une étape dans un même lieu et pendant une même période. Avec cette notion, l'idée est donc d'étendre l'horizon d'analyse par rapport à de nombreux travaux en s'intéressant à l'ensemble des étapes des parcours géographiques des immigrés et à l'ensemble des configurations spatiales qu'elles sont susceptibles de produire. Parmi les différentes questions que ce cadre analytique général soulève, une attention particulière sera portée aux migrations internes des immigrés. Alors que de nombreux travaux anglo-américains mettent en évidence le poids des migrations internes dans les formes récentes de l'immigration dans les espaces ruraux et périurbains (Alba et al., 1999 ; Massey, 2008), la question a rarement été posée en ces termes en France. En distinguant migrations internes et

migrations internationales, ce travail entend montrer comment les diverses étapes des parcours individuels des immigrés contribuent de façon différenciée aux recompositions socio-spatiales de l'immigration dans les espaces peu denses.

L'approche défendue dans cette thèse implique de recourir à des données spécifiques, caractérisées par une couverture nationale, une représentativité à fine échelle, une disponibilité sur plusieurs dates et à l'échelle individuelle. Les données des recensements de la population de 1968 à 2015 répondent à l'ensemble de ces critères. Elles permettent d'analyser de façon transversale la localisation résidentielle des immigrés et leurs caractéristiques sociales, démographiques et migratoires sur une période de cinquante ans. Je mobilise également l'enquête rétrospective et biographique *Histoire de Vie,* réalisée par l'Insee en 2003, qui permet d'étudier dans une approche longitudinale les parcours géographiques des immigrés. Si les données que j'utilise présentent des limites lorsqu'elles sont mobilisées de façon indépendante, c'est leur analyse conjointe qui leur donne tout leur sens dans ce travail et permet d'aboutir à une approche méthodologique et empirique pertinente pour étudier l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses.

Cette thèse s'organise en trois grandes parties. La première partie constitue le cadrage thématique, théorique et méthodologique de cette recherche. Réaliser la généalogie des recherches sur l'immigration dans les espaces peu denses permet tout d'abord de montrer que cette thématique reste largement sous-investie, prise entre une forte segmentation disciplinaire et thématique d'une part et la domination des représentations urbaines de l'immigration d'autre part (chapitre 1). Dans un second temps, je reviendrai sur les différentes approches théoriques des relations villes-campagnes pour proposer une approche urbano-décentrée qui justifiera le choix des contours du cadre d'étude, à la fois national et attentif à la diversité internes des espaces peu denses (chapitre 2). Une fois ces éléments posés, je mobiliserai la littérature sur les mobilités résidentielles et les parcours géographiques individuels pour poser les enjeux théoriques de la notion d' « inscription spatiale » et son intérêt pour l'étude des recompositions de l'immigration dans les espaces peu denses. Cela me permettra de déboucher sur la formulation de la problématique et des hypothèses de cette thèse (chapitre 3). Enfin, un dernier chapitre présentera la traduction méthodologique de ces choix thématiques et théoriques, à partir de la combinaison des données de recensement – mobilisées à plusieurs échelles – et des données d'une enquête longitudinale (chapitre 4).

Les deux parties suivantes constituent, dans leur articulation, le cœur de la démonstration. Elles ont été conçues dans une démarche d'approfondissement progressif : la deuxième partie met au

jour l'évolution des configurations socio-spatiales de l'immigration dans les espaces peu denses depuis cinquante ans, tandis que la troisième partie éclaire ces changements via une entrée par les parcours géographiques individuels.

La deuxième partie s'attache à démontrer l'existence d'un processus de déconcentration spatiale de la population immigrée dans les espaces peu denses depuis les années 1970 et à analyser les logiques spatiales et socio-spatiales qui le sous-tendent. À partir des données des recensements de la population, l'évolution du nombre et de la répartition spatiale des immigrés entre 1968 et 2015 est d'abord analysée à l'échelle nationale et pour tous les types d'espaces (grande ville, petite ville, espace rural, périurbain, etc.), afin de produire une vision d'ensemble des permanences et des changements spatiaux de l'immigration (chapitre 5). L'analyse se prolonge ensuite à l'échelle locale pour montrer la diversité des dynamiques spatiales contribuant à la déconcentration spatiale de la population immigrée vers les espaces peu denses (chapitre 6). Le chapitre insiste aussi sur la contribution différenciée des différents courants migratoires à ces évolutions. Cela ouvre la voie aux analyses du chapitre suivant qui, par une analyse articulant échelle individuelle et échelle agrégée des territoires, montre comment ces dynamiques spatiales recomposent les divisions sociales de l'espace en générant de nouvelles configurations socio-spatiales de l'immigration dans les espaces peu denses (chapitre 7).

La troisième partie mobilisera à la fois les données des recensements et les données de l'enquête *Histoire de Vie* pour produire le second volet de l'analyse. Dans un premier temps, seule la première étape des parcours, résumée par le pays de naissance, sera prise en compte pour étudier l'hypothèse d'une diversification des parcours géographiques des immigrés dans les espaces peu denses (chapitre 8). Ce chapitre confirmant l'existence d'un changement majeur dans les parcours des individus autour des années 2000, les deux chapitres suivants s'organisent suivant un découpage temporel. Le chapitre 9 éclaire les grandes transformations de la géographie de l'immigration dans la seconde moitié du XXème siècle à partir des parcours géographiques complets des individus résidant dans les espaces peu denses en 2003. Le dernier chapitre s'attachera quant à lui à étudier les comportements de mobilité résidentielle récents des immigrés, pour montrer le poids croissant des migrations internes dans l'évolution de l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses (chapitre 10).

Première partie

Penser une géographie de l'immigration en France au-delà des seuls espaces urbains denses

INTRODUCTION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Cette première partie entend poser les cadres conceptuels et méthodologiques de cette recherche. L'objectif de cette thèse est de comprendre les changements de répartition de la population immigrée hors des grandes villes françaises depuis cinquante ans. Or cette question a peu fait l'objet d'études scientifiques ces dernières années. Les recherches sur la localisation résidentielle des immigrés en France ont longtemps été imprégnées de la problématique des banlieues, et continuent d'être majoritairement tournées vers des contextes urbains (Simon, 1999 ; Tissot, 2005a). Si certains travaux portent sur les immigrés dans les campagnes françaises, ils sont souvent segmentés par groupe d'origine et par type de migration, de sorte qu'une vision globale du phénomène fait défaut. Aujourd'hui, les représentations associées à l'immigration dans les campagnes françaises sont finalement largement tributaires de stéréotypes portés par la sphère médiatique, qui font des campagnes des espaces homogènes, peu divers du point de vue des origines géographiques de leurs habitants, et ce de façon immuable (Guilluy, 2014).

Cette première partie a donc pour ambition d'aller au-delà de la représentation d'un double immobilisme : celle d'une population – les immigrés – qui serait assignée à un type d'espace particulier – les grandes villes et leurs banlieues – et celle d'espaces – les espaces peu denses – qui seraient voués à l'homogénéité sociale. L'enjeu est d'apporter un éclairage nouveau sur la géographie de l'immigration en France et sur les recompositions sociodémographiques des campagnes françaises. L'entrée géographique adoptée est aussi démographique : à la suite d'autres travaux, je prends pour point de départ l'importance des dynamiques de populations, et notamment migratoires, dans les transformations contemporaines des campagnes françaises (Pistre, 2012). En s'intéressant à l'évolution de la distribution spatiale de la population immigrée hors des grandes villes françaises, cette thèse s'inscrit donc dans une perspective d'analyse des dynamiques démographiques des campagnes françaises.

Pour analyser ces dynamiques, j'étudie de façon classique les changements de localisation résidentielle des individus. Si de nombreux travaux ont dépassé une approche par la seule localisation résidentielle pour comprendre les spatialités individuelles et collectives, les mobilités résidentielles restent un des facteurs majeurs de transformation de la répartition des groupes sociaux dans l'espace. La dimension résidentielle, par ses caractéristiques matérielles et symboliques (caractéristiques du logement, représentations sociales de l'environnement résidentiel, rôle de ces deux éléments dans la définition des positions sociales, etc.), reste pertinente pour analyser le changement socio-spatial. L'originalité de cette recherche réside dans une démarche d'articulation entre les mobilités

individuelles et les transformations observées à l'échelle agrégée. À la suite de travaux menés principalement en géographie urbaine (Dureau et al., 2000 ; Imbert et al., 2014 ; Lelièvre et Lévy-Vroelant, 1992), je propose une lecture du changement par la dialectique entre les mobilités spatiales des individus – appréhendées dans leur dimension résidentielle –, et les recompositions des territoires – changements de répartition des populations dans l'espace, évolution des divisions sociales de l'espace.

Cette première partie se compose de quatre chapitres. Le premier chapitre s'attache à présenter les éléments de la littérature qui portent sur la géographie de l'immigration en France. Il cherchera en particulier à comprendre comment, au croisement de la demande publique, des représentations sociales et des recherches scientifiques, cette géographie est longtemps apparue comme une géographie urbaine. Je montrerai également que pour de multiples raisons, le champ des études rurales et celui des migrations internationales se sont peu rencontrés, ce qui a conduit à une littérature très segmentée sur les immigrés en milieu rural ou périurbain. L'enjeu sera alors de dépasser cette segmentation des champs pour proposer un travail d'analyse nationale et diachronique de la géographie de la population immigrée.

Le second chapitre poursuivra ce travail théorique en produisant une réflexion sur les catégories spatiales mobilisées dans la thèse. Il s'agira tout d'abord de montrer que certaines des représentations dominantes des relations villes-campagnes sont marquées par un urbano-centrisme qui conduit à occulter les faits sociaux dans certains types d'espaces, tels que l'immigration dans les espaces les moins densément peuplés. Je défendrai alors une approche urbano-décentrée de l'immigration qui prête une attention particulière aux divisions sociales de l'espace dans les espaces peu denses.

Le troisième chapitre fera un pas de plus en montrant comment l'évolution des mobilités spatiales et des parcours géographiques individuels permettent de mieux comprendre les recompositions des territoires. J'insisterai sur les limites des recherches existantes sur les mobilités résidentielles des immigrés dans les espaces peu denses, qui tendent à figer ces dynamiques en associant une étape unique du parcours à une configuration spatiale spécifique. Je proposerai alors la notion d'« inscription spatiale » pour lier de façon plus englobante ces deux éléments.

Enfin, le dernier chapitre exposera la méthodologie mise en place pour analyser l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses. Une attention particulière sera portée à la question de l'articulation entre échelle individuelle et échelle agrégée des territoires. Il s'agira de présenter comment les sources de données et les méthodes adoptées permettent de concilier ambitions

théoriques et contraintes pratiques pour proposer une analyse éclairante des changements de la géographie de l'immigration hors des grandes villes françaises depuis la fin des années 1960.

CHAPITRE 1.

LA GÉOGRAPHIE DE L'IMMIGRATION EN FRANCE, UNE GÉOGRAPHIE URBAINE

Ce premier chapitre a pour vocation de produire un état des lieux des recherches réalisées sur la géographie de l'immigration en France. Il vise à expliciter comment l'association entre immigration et espace urbain est devenue récurrente, non seulement dans les représentations communes, mais aussi dans la littérature scientifique. Ce faisant, il s'agit de déconstruire un certain nombre de présupposés et de segmentations associés à la dimension spatiale de l'immigration pour donner les premiers termes de l'objet de cette thèse : une géographie de l'immigration dans les espaces peu denses.

À bien des égards, l'immigration apparaît en effet comme un phénomène urbain, c'est-à-dire localisé dans les grandes villes. Un bref retour sur l'histoire sociale et politique de la France permet de rappeler combien immigration et urbanisation sont deux phénomènes interdépendants et synchrones. Il faut alors replacer dans ce contexte historique, politique et social les travaux sur l'immigration en France, afin d'en questionner les apports et les limites pour saisir les dynamiques spatiales de l'immigration. Il s'agit en particulier de s'interroger sur l'existence d'une « idéologie urbaine » dans une partie de cette littérature, qui aurait conduit à favoriser les études sur les grandes villes et occulter la référence à d'autres types d'espaces. Mais pour comprendre cet urbano-centrisme des études sur l'immigration, il faut également s'intéresser aux interactions opérées entre le champ des études migratoires et celui des études rurales. L'hypothèse retenue ici est que la prédominance de la figure sociale et urbaine de l'immigré a contribué à une faible rencontre entre ces deux champs, ce qui participe de l'invisibilité de l'immigration hors des grandes villes.

Démêler le rôle des représentations sociales, des réalités factuelles et des orientations de recherche dans l'appréhension contemporaine des dynamiques spatiales de l'immigration permet finalement d'envisager une géographie nationale de l'immigration hors des grandes villes françaises depuis la fin des années 1960.

Ce chapitre se décompose en trois sections. La première décrit l'assise urbaine des recherches sur l'immigration, en lien avec la localisation des immigrés dans l'espace national et la construction de la catégorie et de la figure sociale de l'immigré. Dans une deuxième section, je montre qu'en lien avec cette figure sociale de l'immigré, les champs des études migratoires et des études rurales se sont

peu rencontrés, entraînant une segmentation des objets de recherche à travers différents sous-champs. Dans une troisième section, je présente les premiers positionnements de cette recherche, qui découlent des éléments mis au jour dans les sections précédentes.

1. L'immigré : figure sociale, figure statistique, et figure urbaine

L'objectif de cette première partie est de montrer dans quelle mesure et de comprendre pourquoi la géographie de l'immigration est avant tout une géographie urbaine en France. Cette entrée en matière, descriptive et sous forme d'un « détour par l'urbain », est indispensable pour exposer l'état actuel de la littérature et la place qu'y occupent les travaux sur les migrations internationales hors des grandes villes françaises[1]. Il est tout d'abord nécessaire de préciser les contours de la catégorie « immigré », qui est une figure sociale avant d'être une catégorie institutionnelle et statistique. Cette figure sociale est aussi urbaine, l'immigré incarnant différentes facettes du « problème social » ancré dans les grandes villes, du « travailleur immigré » à l'association entre immigré et « problème des banlieues ». Cette représentation sociale correspond en partie à une réalité factuelle, la localisation des immigrés sur le territoire national étant majoritairement urbaine. Immigration et urbanisation ne sont cependant pas strictement superposables, et il existe aussi des espaces de l'immigration hors des grandes villes. Plus qu'un simple détour, revenir sur les liens entre immigration et espace urbain permet alors de comprendre l'assise urbaine des recherches sur l'immigration depuis la fin des années 1960 : les représentations sociales dominantes de l'immigration irriguent la commande publique, conduisant à l'institutionnalisation de la figure de l'immigré. La littérature académique repose de façon indirecte sur ces représentations sociales en répondant à cette commande publique, mais aussi de façon plus directe en adoptant une vision de la ville comme « laboratoire social » pertinent pour observer les transformations contemporaines de la société. Ainsi, malgré la création de la catégorie statistique et institutionnelle d'« immigré » en 1990, les recherches continuent d'être pensées en premier lieu à partir de sa figure sociale.

[1] Cette section et plus largement ce chapitre mobilisent alternativement les termes d'« urbain », d'« urbanisation », d'« espaces denses » ou de « grandes villes ». Le caractère « urbain » de la figure de l'immigré, des recherches sur l'immigration ou de la localisation des immigrés est ici à entendre au sens d'associé aux « grandes villes ». De même, l'« urbanisation » désigne ici le processus de développement des grandes villes et de concentration des populations dans ces dernières. Si l'urbanisation et l'urbain peuvent évidemment recouvrir bien d'autres sens, l'objectif de cette section est surtout de discuter du poids des grandes villes dans la réalité et les représentations de l'immigration. Ces termes sont par ailleurs discutés de façon beaucoup plus approfondie dans le chapitre 2 qui définit le cadre géographique d'étude de la thèse.

a) De la figure sociale à l'institutionnalisation de la catégorie d'« immigré »

L'immigré, une figure définie par l'évolution du « problème social »

Les interactions sociales, les représentations sociales et les différentes politiques étatiques en matière d'immigration façonnent les catégories de l'altérité, dont fait partie depuis plus d'un siècle maintenant l'« immigré » en France. La figure sociale de l'immigré est d'abord et pendant longtemps celle du travailleur. Noiriel rappelle en effet que les termes « immigration » et « immigré » ne sont employés que depuis la fin du XIXe siècle, d'abord en démographie avec les travaux de la famille Bertillon, sans tenir compte de la nationalité juridique des individus, avant de connaître un traitement médiatique et politique associé à la nationalité dans les années 1880 (Noiriel, 2006). Dès les années 1930, l'immigré devient travailleur immigré : parmi les premières expressions utilisant ce terme, on trouve en effet celle de « main-d'œuvre immigrée », nom d'une organisation syndicale créée par le Parti communiste français dans les années 1920 et renommée « Main-d'œuvre immigrée » en 1932. Jusque dans les années 1970, l'immigré désigne donc la figure sociale du travailleur, travailleur non qualifié en particulier, nécessaire à la reconstruction et au décollage industriel d'après-guerre, puis ouvrier participant aux luttes sociales et affirmant son identité de classe (Granotier, 1970 ; Minces, 1973 ; Tripier, 1990). Les préoccupations de l'époque ne portent pas sur une hypothétique pression à l'immigration, mais au contraire sur les difficultés à susciter la venue de main-d'œuvre (Simon, 1999). La catégorisation sociale de l'immigré est alors articulée à une catégorisation professionnelle, comme pour les « O.S. immigrés » (Ouvriers Spécialisés Immigrés), singularisés dans le cadre la lutte au sein des usines Renault Billancourt au début des années 1970 (Pitti, 2004). Pour Varro et Perriaux, cette expression mêle alors deux catégories qui « existent surtout par la négative » (1991) : être O.S. est conçu dans la trajectoire professionnelle de l'ouvrier comme un état transitoire, dont il faut sortir ; l'immigré désigne également un état provisoire, celui d'un individu amené à retourner dans son pays ou à s'assimiler et à quitter sa condition d'immigré. Dans ce contexte, l'immigré ne dispose pas d'épaisseur sociale ni de profondeur temporelle. Il n'est saisi qu'ici et maintenant, sans tenir compte de son parcours biographique ou de ses aspirations.

L'histoire du sens donné à la notion d'« immigré » évolue toutefois avec les différentes représentations de l'immigration comme problème social. Jusque dans les années 1970, le problème social s'exprime suivant des considérations économiques, en termes de coûts-bénéfices et de substituabilité entre main-d'œuvre étrangère et main-d'œuvre française. Avec la crise économique, la fermeture de l'immigration de travail et l'importance prise par le regroupement familial, l'image sociale de l'immigré évolue : sa fonction de travailleur devient moins prégnante, sa dimension masculine également, et il devient celui qui a quitté son pays pour s'installer durablement en France.

La stricte connotation économique de l'immigration est peu à peu remplacée par la thématique de l'intégration des immigrés. Cela marque le glissement d'un discours économiste, centré sur la crise du marché du travail, à une problématique démographique, mais aussi politico-culturelle. Les questions liées à l'immigration portent dès lors sur l'apport migratoire à la population française et sur les dangers d'une identité nationale menacée (Spire, 1999). La « dangerosité sociale » de l'immigré prolétaire en lutte devient donc une « dangerosité culturelle » de l'immigration, essentiellement maghrébine. Dans un contexte de montée du chômage, et de ségrégation socio-spatiale croissante, la question de l'immigration se pose désormais en termes d'intégration ou de non-intégration. Cela vaut en particulier pour les populations algériennes, qui sont considérées comme non assimilables, ce qui marque pour Blanchard et Bancel un « retour du colonial » dans les représentations sociales de l'immigré (1997). Dans tous les cas, l'immigré continue d'être associé à une position socialement dominée, car « ce sont surtout et avant tout la relation inégale (relation politique, économique, culturelle, etc.), le rapport de forces entre les deux pays, les deux sociétés, les deux cultures » qui façonnent la figure sociale de l'immigré (Sayad 2006 : 270). Les représentations sociales actuelles de l'immigré continuent d'être structurées par la problématique de l'intégration, et la dimension culturelle est renforcée, notamment sur le plan religieux (Laurence et Vaïsse, 2007).

L'institutionnalisation de la catégorie d'immigré

« Immigré » est donc une notion floue et évolutive, utilisée dans le langage courant depuis un peu plus d'un siècle, sujette aux changements des représentations sociales associées à l'immigration. Mais depuis les années 1990, cette notion renvoie aussi à une catégorie statistique institutionnalisée. Suite à la publication des résultats du recensement de 1990, des critiques sont émises sur l'incapacité de la statistique publique à mettre en chiffre, à partir de la seule catégorie d'« étranger », la réalité de l'« apport démographique » de l'immigration à la société française (Tribalat, 1989). Le Haut Conseil à l'Intégration entérine en 1990 la définition de l'immigré comme « toute personne née étrangère, dans un pays étranger, qui vit en France ». Cette définition combine donc un critère juridique ancien (la nationalité à la naissance) et un critère géographique (le lieu de naissance), mais elle ne dit rien sur la nationalité actuelle de la personne (Guérin-Pace, 2019). En se généralisant à l'ensemble de l'appareil statistique et en se substituant à l'opposition juridique entre étranger et français, cette catégorie consacre à partir des années 1990 une nouvelle vision de l'altérité. L'enquête « Mobilité géographique et insertion sociale » (MGIS), mise en œuvre à l'Ined et portée par Tribalat, constitue le terme ultime du processus d'institutionnalisation de la catégorie statistique d'immigré (Tribalat, 1991). Si elle présente l'avantage de faire référence à une population repérable

statistiquement, exhaustive et qui ne différencie pas *a priori* les communautés nationales, la catégorie d'immigré nécessite de recourir dans les données de la statistique publique à la distinction entre « Français de naissance » et « Français par acquisition », ce qui soulève des questions d'ordre théorique et méthodologique (cf. chapitre 4). Finalement, pour Spire, « l'institutionnalisation de la catégorie d'"immigré" correspond à la rencontre entre la diffusion de résultats de recherches menées en démographie et la nécessité politique de donner un contenu solide à une catégorie de sens commun déjà en vigueur dans les intitulés de certains organismes officiels » (Spire, 1999). La catégorie d'immigré est donc un exemple de catégorie n'ayant initialement aucun fondement juridique ou institutionnel, appartenant au sens commun, et qui institutionnalisée en catégorie statistique rend légitime son utilisation dans le débat politique (Spire, 1999). En ce sens, la réalité de l'immigration est avant tout une question de mots (Noiriel, 2006).

La définition institutionnelle de l'immigré comme personne née étrangère à l'étranger et résidant en France met l'accent sur la sédentarité et la présence durable des personnes dans le pays d'accueil. Dans le langage courant, l'immigré désigne aujourd'hui surtout les personnes d'origine extraeuropéenne, maghrébine et africaine en particulier, et cette catégorie est peu appliquée aux personnes issues des anciennes vagues migratoires européennes. Pour les personnes originaires des pays aisés du Nord et de l'Ouest de l'Europe, c'est la catégorie d'« étranger » qui est généralement préférée, et qui désigne une position sociale moins dominée que celle de l'« immigré ». C'est cette même stigmatisation qui conduit souvent à inclure dans le langage courant dans la catégorie d'« immigré » des personnes ne répondant pas à sa définition, à savoir les enfants voire petits-enfants d'immigrés. L'institutionnalisation de la catégorie d'immigré ne semble donc pas avoir réduit sa connotation sociale. Ce constat peut également être dressé dans le domaine scientifique : si les recherches en sciences sociales se sont emparées du matériau statistique mis à disposition par l'institutionnalisation de la catégorie d'immigré, elles ont surtout continué à s'intéresser à la figure sociale de l'immigré. Elles se sont focalisées sur des groupes de populations particuliers, définis par leur origine, leur position sociale, mais aussi bien souvent leur inscription urbaine. Il faut donc maintenant analyser le lien entre immigration et urbanisation et la façon dont il a été abordé jusqu'à présent dans les recherches en sciences sociales.

b) Urbanisation et immigration : un lien complexe peu étudié jusqu'aux années 1960

La localisation urbaine des immigrés en France

L'immigration est à bien des égards, en France comme dans la majorité des pays d'immigration développés, un phénomène urbain. L'augmentation massive des migrations internationales vers la France a en effet pour contexte l'essor du capitalisme depuis la fin du XIXe siècle et l'industrialisation du pays. Historiquement et économiquement, le développement des migrations internationales s'inscrit dans le prolongement de l'exode rural au XIXe siècle en Europe, et tout particulièrement en France où les migrations internes des campagnes vers les bassins industriels ont été plus faibles qu'en Angleterre ou en Allemagne (Noiriel, 1986a ; Rea et Tripier, 2008). Dans ces pays, les dynamiques démographiques (natalité et migrations internes) ont été suffisantes pour à la fois doter leur industrie naissance d'une main-d'œuvre et alimenter de fortes vagues d'émigration. À l'inverse, en France, le refus de la part des classes populaires d'une industrialisation qui remettrait en cause leur mode de vie marqué par un enracinement dans le monde rural, ainsi que la faible fécondité, vont faire de l'immigration « une solution à l'impossible industrialisation du pays » (Noiriel, 2006). La France fait alors figure d'exception, en tant que « pays d'immigrants dans un continent d'émigrants » (Blanc-Chaléard, 2001).

C'est donc dans les secteurs de grande pénurie que se développe le recours à la main-d'œuvre étrangère : industrie lourde, construction et travaux publics, mais aussi agriculture. Noiriel note ainsi qu'en 1901, les travailleurs étrangers forment déjà 12 % de la main-d'œuvre de l'industrie chimique, tandis que dans les mines leur proportion passe de 6,4 % en 1901 à 42 % en 1931. Le « marché du travail secondaire » (Piore, 1979) attire également dans les industries de la confection et de l'habillement une immigration le plus souvent clandestine, notamment à Paris, et les femmes contribuent très tôt à alimenter le secteur de la domesticité. Si ces migrations sont souvent perçues comme celles d'une main-d'œuvre temporaire, dès la fin du XIXe siècle, la France se distingue par une forme d'immigration de peuplement, dans un contexte de forte croissance économique et de basse pression démographique (Blanc-Chaléard, 2001 ; Noiriel, 1992). Sur le plan spatial, ces différentes vagues migratoires se traduisent par une concentration des individus dans les espaces urbains : les immigrés s'installent dans les centres urbains à l'habitat vétuste, mais aussi dans les banlieues où sont créées les usines de l'industrie mécanique, participant au développement de quartiers ouvriers denses et homogènes, où se retrouvent les personnes originaires de régions ou de pays communs. Ces localisations sont alors souvent le résultat de critères économiques, au premier plan desquels la proximité avec le lieu de travail, et l'effet de processus d'autorecrutement au sein de filières communautaires.

Immigration et urbanisation : deux phénomènes interdépendants, mais non superposables

Au-delà d'une simple localisation urbaine des immigrés, il est essentiel de voir que le processus d'urbanisation lui-même est concomitant de l'immigration de masse en France. L'augmentation de la population immigrée est en rapport étroit avec le développement des grandes villes au XXe siècle et, bien souvent, le développement urbain s'opère en même temps que les arrivées nombreuses d'immigrés qui contribuent alors à transformer la composition sociale de la ville ainsi que sa matérialité. L'industrialisation, qui s'est produite en partie dans les grandes villes ou leurs franges urbaines, permise par le recours massif à une immigration étrangère, en est un premier exemple. L'urbanisation parisienne, marquée notamment par le développement de lotissements pavillonnaires jusque dans les années 1930, est également contemporaine de l'immigration de masse à cette période (Noiriel, 2006 : 325). Les vagues migratoires d'après-guerre enfin, sont à mettre en relation directe avec le projet politique de reconstruction et de modernisation du pays, qui constitue une nouvelle période d'urbanisation de la France. C'est ainsi dans le secteur du bâtiment que s'opère après-guerre la substitution la plus complète entre les étrangers et les Français : « figure inséparable du chantier, l'immigré a construit la France des autoroutes et des HLM » (Blanc-Chaléard, 2001 : 70).

Cela ne signifie cependant pas qu'il y a une coïncidence parfaite entre espaces de l'immigration et espaces urbains. Noiriel rappelle ainsi qu'il existe un espace propre à la « deuxième industrialisation » de la fin du XIXe et au début du XXe siècle (Noiriel, 2006). Cet espace suit une organisation spatiale caractéristique du paternalisme dans le cadre du développement industriel du pays, marqué par de petites villes mono-industrielles formées de cités-jardins, telles que les cités ouvrières des Polonais dans le Nord ou celles des Italiens dans l'Est de la France. Cette forme spatiale constitue donc une spécificité française qui n'associe pas nécessairement industrialisation et urbanisation, et qui complexifie le rapport de l'immigration à ces deux composantes.

Par ailleurs, il existe depuis longtemps des espaces d'implantation des immigrés situés hors des grandes villes (Rygiel, 2001). Au début du XXe siècle (1901-1931), le nombre d'étrangers recrutés dans l'agriculture a plus que triplé, dans une période où la demande de main-d'œuvre étrangère est alors proportionnellement plus forte dans l'agriculture que dans les autres secteurs d'activité (George, 1986 ; Noiriel, 1994). Si cette main-d'œuvre est mobile et connaît un turn-over important tout au long du XXe siècle par le jeu des allers-retours entre la France et le pays d'origine, une partie de cette population s'installe également durablement dans les campagnes françaises. Trois régions attirent particulièrement les « travailleurs de la terre », dessinant une géographie relativement fixe pendant plusieurs décennies : l'arrière-pays méditerranéen, le bassin parisien et les départements du bassin de la Garonne (George, 1986). La répartition géographique des travailleurs agricoles dépend par ailleurs de la proximité de la frontière du pays d'origine (Hubscher, 2005). Après la Seconde Guerre

mondiale, marquée par une diminution importante du nombre d'étrangers dans l'agriculture, les volumes d'entrées de travailleurs agricoles étrangers augmentent de nouveau, pour atteindre plus de 100 000 entrées par an de travailleurs agricoles étrangers dans les années 1960[1]. Pendant cette période, les migrants appartenant aux groupes nationaux les plus importants pendant l'entre-deux-guerres ont un rôle mineur (Italiens, Polonais, Belges, etc.), à l'exception des Espagnols. Ce sont alors les Portugais, les Marocains et les Algériens qui occupent une place de plus en plus importante. Par la succession de vagues migratoires orchestrées tantôt par l'État, tantôt par les entreprises, l'immigration joue un grand rôle dans les transformations économiques et sociales de l'agriculture tout au long du XXe siècle, permettant d'éviter la désertification des campagnes, le maintien de certaines cultures et l'apport d'innovations techniques (Hubscher, 2005 ; Noiriel, 1994).

La complexité du lien entre immigration et urbanisation est cependant peu prise en compte jusqu'à la fin des années 1960 dans les recherches en sciences sociales. L'immigré est avant tout défini par sa position sociale ouvrière, de sorte que l'association entre immigré et ouvrier d'une part, ouvrier et milieu urbain d'autre part, conduit à l'association de l'immigré au contexte urbain.

Le désintérêt des sciences sociales pour les questions d'immigration jusqu'aux années 1960

Alors qu'au début du XXe siècle quelques travaux en géographie et démographie s'intéressent à l'immigration (cf. section 2.a de ce chapitre), les années 1940 aux années 1960 constituent deux décennies de « désertion » de la recherche en sciences sociales sur les questions migratoires (Abou Sada, Courault et Zeroulou, 1990). Après-guerre, la démographie s'écarte en effet de cette question pour privilégier l'analyse des effets du *baby-boom* sur la démographie française à ceux de « l'immigration de peuplement » (Tribalat, 1991). Par ailleurs, le déni de mémoire qui consiste à considérer la France comme un pays d'émigration plutôt que d'immigration retarde fortement le développement de l'histoire de l'immigration (Noiriel, 2006). En géographie, les monographies régionales qui persistent de l'entre-deux-guerres jusqu'à la fin des années 1950 n'abordent que très marginalement l'immigration. Enfin, la sociologie n'est pas encore structurée et repose sur l'héritage durkheimien qui théorise l'intégration sociale et culturelle par l'école et relègue au second plan la question des origines (Beaud et Noiriel, 1989 : 70).

Ainsi, lorsque Halbwachs travaille sur le thème de l'« expérience ethnique » suite à son voyage aux États-Unis dans les années 1930, il choisit comme terrain d'étude la ville de Chicago,

[1] Hubscher indique d'après les sources de l'Office national de l'immigration que la France enregistre 75 407 entrées en 1958 ; 113 881 en 1960 ; 142 036 en 1965 et 144 492 en 1972 (Hubscher, 2005 : 37)

considérant qu'un tel objet d'étude n'existe pas en France (Noiriel, 2006 : 30). L'import des références fondatrices de l'Ecole de Chicago s'opère alors dans le cadre du développement d'une sociologie urbaine qui accorde peu d'importance aux migrations internationales (Hoyaux, 2010 ; Rea et Tripier, 2008 ; Sénécal, 2007 ; cf. Encadré 1.1). Les enquêtes d'« ethnologie sociale » de Chombart de Lauwe jusqu'à la fin des années 1960 tout comme les théories structuralistes et du matérialisme historique portées par Lefebvre traitent des grandes questions sociales : le logement, la consommation et les modes de vie des citadins, en particulier les ouvriers ou le rapport des groupes sociaux à l'espace. La question sociale est abordée avant tout sous l'angle de la reproduction des positions sociales (Rea et Tripier, 2008) et la situation des immigrés est largement englobée dans le groupe social des ouvriers[1]. En ce sens, ces travaux ne permettent pas non plus de « comprendre les problèmes sociaux de l'immigration, de l'urbanisation et des formes contemporaines du pluralisme culturel » (Joseph, 2003 in Pattaroni, 2016). La figure de l'étranger est ainsi totalement absente dans l'œuvre de Lefebvre, ou de Raymond. Cela expliquera en partie le retour aux perspectives interactionnistes de l'École de Chicago par les sociologues à la fin des années 1970 (Joseph, 2003).

À partir des années 1970, la conjonction entre évolution de la figure sociale de l'immigré et développement de la demande publique génère toutefois de nouvelles opportunités d'analyses en sciences sociales, qui conduisent à renforcer l'assise urbaine des recherches sur l'immigration.

[1] Dans une temporalité légèrement ultérieure, Vulbeau montre par exemple que si la politique de rénovation urbaine lancée par le gouvernement gaulliste en 1958 a été très critiquée par la sociologie urbaine marxiste (Godard, 1973), le traitement spécifique des « Nord-Africains » a rarement été relevé, alors même que ces populations ont été fortement affectées et de façon distincte par cette politique (Vulbeau, 2018)

Encadré 1.1. Les premiers imports des travaux de l'École de Chicago dans les sciences sociales françaises

L'École de Chicago naît dans le contexte particulier de la création volontariste d'un département de sociologie et d'anthropologie en lien avec la formation au travail social, dans une période où les études sur l'immigration, déjà nombreuses aux États-Unis, sont dominées par une pensée raciste fondée sur des arguments biologisants. En même temps, la ville de Chicago, dans laquelle se développe ce département, connaît une transformation conséquente, puisqu'elle passe d'un million à plus de trois millions d'habitants entre 1890 et 1930 (Rea et Tripier, 2008). Les recherches développées prennent alors la ville comme laboratoire social, et s'organisent en particulier autour trois schémas d'analyse qui accordent une place essentielle à l'immigration : le cycle organisation-désorganisation-réorganisation de Thomas et son travail avec Znaniecki sur l'émigration-immigration des Polonais en Amérique (Thomas et Znaniecki, 1958) ; le « cycle des relations raciales » de Park et Burgess (1921) qui identifient quatre étapes dans le processus d'assimilation : la compétition, le conflit, l'accommodation et l'assimilation ; et enfin les travaux d'écologie humaine de Park et Burgess (Park, 1936 ; Park et al., 1925) et les travaux sur le ghetto de Wirth (Wirth, 1928).

En projetant leur « cycle des relations raciales » sur l'espace urbain, Park et Burgess proposent un cadre analytique qui permet de comprendre de façon conjointe le processus d'extension urbaine et la concentration des populations immigrées. La représentation de la ville en cercles concentriques avancée par Burgess décrit cette relation entre expansion urbaine et immigration, dans une approche dynamique. La mobilité résidentielle des migrants est en effet au cœur du processus. Cette mobilité résidentielle est systématiquement liée à la mobilité sociale des individus, qui peut être intragénérationnelle, mais aussi et surtout intergénérationnelle.

Pour Rhein, dans tous ces travaux, la préférence pour l'urbain, la ville et la métropole n'est pas évidente, c'est-à-dire qu'elle n'est pas revendiquée comme telle. L'explication de la focale des travaux d'écologie humaine sur des terrains urbains – conduisant à la confusion avec le terme « d'écologie urbaine » – est à trouver dans le fait que l'espace rural est, aux États-Unis, très différent de l'espace rural européen qui est marqué par une occupation humaine de longue date. L'espace rural américain est alors pensé par ces auteurs comme une simple « annexe » des régions métropolitaines qui se développent à partir des villes (Rhein, 2003). Lors de leur importation en France, via Halbwachs à son retour de Chicago, Chombart de Lauwe dans les années 1950 (Chombart de Lauwe, 1952) et avant les traductions de Joseph et Grafmeyer en 1979, ces travaux ont été intégrés à une réflexion sur la ville plus que sur la mobilité des groupes immigrés, contribuant à l'association entre immigration et espaces urbains dans les recherches ultérieures (Grafmeyer et Joseph, 1979). L'import de ces travaux s'opère en effet par une déviation de la problématique initiale : alors que les travaux de l'Ecole de Chicago s'intéressent au rôle de l'environnement social sur les comportements des individus, notamment en termes de mobilités, les chercheurs français analysent des structures spatiales, des répartitions et des arrangements spatiaux. Halbwachs modifie en effet le schéma de Burgess, en ne voyant pas les individus et les groupes immigrés, mais la ville industrielle uniquement (Roux, 2019). Pour Chapoulie, Halbwachs a « lu les recherches urbaines des sociologues de Chicago par référence à ses propres analyses et interrogations sur Paris et sur la condition ouvrière » (Chapoulie, 2013 ; cité par Roux, 2019). Ce travail a ensuite inspiré plusieurs géographes tels que George (1952), Beaujeu-Garnier et Chabot (1963) ou Racine (1971), qui réinvestissent le schéma de Burgess pour établir une morphologie des zones fonctionnelles et des hiérarchies sociales, sans les aborder comme « des étapes dans un itinéraire socio-spatial » (Clerc et Garel, 1998).

c) Le rôle de la demande publique dans le (re)nouveau des recherches sur l'immigration depuis les années 1970

La figure sociale renforcée par l'assise urbaine des recherches sur l'immigration

Le développement des travaux sur l'immigration à partir des années 1960 et plus encore des années 1970 s'inscrit dans un nouveau contexte économique, politique et intellectuel et prend un caractère urbain marqué. La demande publique joue un rôle important dans cette orientation, en invitant les chercheurs à traiter des questions sociales du moment, dont font partie les conditions de vie des « immigrés », pensés dans leur acception sociale. De nouvelles thématiques de recherche émergent alors, en particulier sur la santé et le logement des immigrés, qui vivent massivement dans les centres urbains à l'habitat vétuste ou insalubre, dans des foyers et dans des bidonvilles (Barou, 1999 ; Bernardot, 1997 ; Pétonnet, 1968, 1979, 1982 ; Sayad, 1980a, 1980b). Dans la période de foisonnement des études empiriques de « l'école française de sociologie urbaine marxiste » (Topalov, 2013), qui considère l'espace urbain comme le champ de déroulement des dynamiques sociétales, et en lien avec le développement des approches anticolonialistes, la figure sociale de l'immigré – surtout celle du travailleur algérien – est investie par de nombreux chercheurs (Adam et al., 1970 ; Ath-Messaoud et Gillette, 1976 ; Gillette et Sayad, 1984 ; Michel, 1955 ; Tripier, 1990 ; Zehraoui, 1976). Les recherches militantes servent également dans les années suivantes de relais aux luttes des étrangers dans l'industrie ou dans les foyers de travailleurs, qui réclament l'égalité des droits sociaux et syndicaux dans l'entreprise et la régularisation des sans-papiers (Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale, 1975 ; Comité de défense de la vie et des droits des travailleurs immigrés, 1974 ; Ginesy-Galano, 1984 ; Moulin, 1976).

La demande publique évolue en même temps que la situation des immigrés en France, qui quittent progressivement les foyers de travailleurs immigrés et les bidonvilles pour être relogés dans les HLM laissés vacants par l'accession à la propriété des classes moyennes françaises (Dufaux et Fourcaut 2004). Son fonctionnement moins technocratique suite aux événements de mai 1968 génère de nouvelles opportunités pour les chercheurs (Préteceille et Briquet, 1989) : le Plan Construction puis le Plan urbain, établis par le Commissariat général du Plan, financent et diffusent de nombreuses recherches appliquées sur le logement et l'habitat en ville, favorisant les travaux sur les migrations dans ces thématiques (Blanc-Chaléard, 2006 ; Brun et Rhein, 1994 ; Cuisenier et al., 1972 ; Pinçon, 1981). « C'est donc une combinaison particulière entre ces trois processus de nature différente, rythme nouveau de la construction en France, création d'interfaces spécifiques entre recherche et action sur la ville, position d'expertise directe des universitaires par rapport aux enjeux municipaux, qui rend possible (spécialement après la crise de mai 1968) une recomposition

d'ensemble des thèmes sociaux autour de l'habitat et de la ville, et qui facilite en quelque sorte un mouvement de "localisation de la question sociale" » (Gaudin 1994 : 32).

De même, la mise en place de la « Politique de la ville » dans les années 1980, suite aux émeutes urbaines de la cité des Minguettes à Vénissieux, s'accompagne d'une commande publique qui stimule la recherche sur l'« urbain ». Elle conduit à « associer, puis à identifier, "l'intégration des immigrés" au droit à la ville » (Simon 1999 : 90). Les appels d'offres du Plan urbain portent sur la cohabitation interethnique, sur le vivre ensemble dans les « quartiers » qui deviennent l'échelle de référence (Philifert, 2007 ; Tissot, 2007), et sur la territorialisation et la ségrégation des populations dans l'espace urbain (Boyer, 1981 ; Collectif, 1997 ; Guillon et Chauviré, 1991 ; Mozère, Peraldi et Rey, 1999). Ces recherches actent alors bien souvent l'identification des banlieues comme espaces de sédentarisation des populations immigrées, même si certains travaux tentent de mettre en œuvre une réflexion critique sur cette superposition entre population et espace (Body-Gendrot et Wihtol de Wenden, 2007 ; Boumaza, 1989 ; De Rudder, 1983).

Progressivement, les programmes pluriannuels privilégient les thèmes du local et de l'exclusion, orientant la recherche vers la formulation et l'étude du « problème des banlieues » (Fourcaut, 2003 ; Roman, 1993). Alors que des travaux nombreux et hétérogènes se développent au début des années 1990 sur la ville et les problèmes urbains, émerge un champ sémantique relativement unifié autour des « ghettos », des « banlieues » et des « quartiers », auxquels sont indissociablement liés les immigrés et les « jeunes d'origine immigrée » (Body-Gendrot, 1993 ; Tissot, 2005a ; Vieillard-Baron, 1994 ; Wacquant, 2006). La mobilisation de catégories « indissociablement territoriales et ethniques, qui visent des populations ("immigrés, 'jeunes' issus de l'immigration) autant que des espaces, alimente une vision homogénéisante de populations qui seraient *irréductiblement différentes*, et à ce titre justiciables de dispositifs et mesures spécifiques » (Tissot et Poupeau, 2005, p. 8). En ce sens, une partie des recherches menées entre les années 1970 et 2000 correspond à une recherche appliquée qui mobilise la figure statistique de l'immigré pour finalement mieux entériner les représentations sociales qui y sont associées, dans une tendance à la « spatialisation des problèmes sociaux » (Tissot et Poupeau, 2005). Imprégnés d'une « idéologie urbaine » (Castells, 1972), ils naturalisent le cadre spatial considéré comme le producteur de rapports sociaux spécifiques et ramènent les problèmes sociaux à leur dimension écologique. Cette idéologie urbaine se double par ailleurs d'une idéologie de l'intégration depuis les années 1990, dans le contexte de forte politisation de la question de l'immigration, opposant « modèle républicain » et « modèle multiculturaliste » (Dewitte, 1999). Ce faisant, les recherches sur l'intégration, qui portent sur

certaines catégories de populations précaires et appartenant aux minorités ethniques, contribuent à renforcer la figure sociale de l'immigré ainsi que son caractère urbain[1].

Les perspectives ethnographiques de l'urbain et des migrations internationales

Si une partie des recherches sur l'immigration contribue à renforcer la figure sociale de l'immigré et à essentialiser son inscription urbaine, d'autres travaux se sont développés en parallèle, dans une perspective plus ethnographique et centrée sur le migrant comme acteur. Ces approches contournent les impasses produites par cette double idéologie urbaine et de l'intégration en concevant la ville comme un « produit sans cesse renouvelé des rapports sociaux, [...] considérés eux-mêmes comme le produit de conditions sociales et urbaines » (Bertheleu, 2002, p. 83). Tout en continuant de prêter attention à la ville, ces travaux échappent aux « problématiques urbaines » en choisissant de suivre des individus ou des groupes migrants dans leurs circulations nationales ou internationales, dans une réflexion articulant mobilités, expériences individuelles, dynamiques urbaines, dynamiques résidentielles et commerciales, ou encore manières d'habiter. Ils renouvellent les problématiques ouvertes par les travaux portant sur la notion de relations interethniques développés dans les années 1990 (Battegay, 1992 ; Ma Mung et Guillon, 1986 ; Rudder, 1991 ; Simon, 1994 ; Simon-Barouh et Simon, 1990), pour analyser comment les formes urbaines, l'organisation politique de la ville et les relations entre citadins produisent des formes d'exclusion et de discriminations ethnoraciales (Fassin et Fassin, 2006 ; Guillaumin, 1972 ; Jounin, Palomares et Rabaud, 2008 ; Kirszbaum et Simon, 2001 ; Palomares, 2013 ; Rudder, 2002). Les travaux sur les relations interethniques sont aussi articulés à ceux portant sur les liens entre mobilités et dynamiques urbaines (Dupont et Dureau, 1994 ; Dureau, 1987) ou sur les territoires circulatoires et les circulations migratoires (Tarrius, 1993), dans des contextes géographiques variés (Audebert et Mung, 2007 ; Michalon, 2003 ; Potot, 2003, 2009 ; Schmoll, 2004).

En ce qui concerne le contexte français, la notion d'habiter a récemment été utilisée pour saisir les spatialités des migrants japonais séjournant à Paris et observer le renforcement de dynamiques urbaines telles que la valorisation de certains quartiers, la spécialisation de segments du parc de logements ou la complexification des marquages sociaux dans les quartiers en gentrification (Dubucs, 2009). Le cadre de ces travaux est ainsi souvent la ville occidentale mondialisée

[1] La radicalisation du débat politique sur l'intégration des immigrés à la fin des années 1990 et au cours des années 2000, construit en partie autour des émeutes de 2005, provoque toutefois un renouveau de l'engagement et du travail critique des chercheurs sur ces questions, en particulier dans une perspective culturelle et postcoloniale (Dikeç, 2006 ; Giblin, 2006 ; Hancock, 2008 ; Robine, 2006).

contemporaine – Paris étant la ville française la plus fréquemment étudiée – soumise à des évolutions socioéconomiques globales, dont la gentrification est une des composantes. L'analyse des recompositions des espaces de centralités immigrées a notamment permis de mettre au jour des formes de gentrification marquées par la conjonction entre des processus de réinvestissement résidentiel de la part de populations non immigrées et le maintien de centralités commerciales africaines très dynamiques (Chabrol, 2011). Finalement, « dans cette perspective constructiviste de l'espace urbain, les individus, par leurs relations, leurs organisations collectives et leurs activités, construisent l'urbain tout en étant eux-mêmes construits par la ville » (Bertheleu, 2002, p. 92). Ces approches sont donc intéressantes pour penser les liens entre immigration et espace, dans la mesure où elles s'écartent du rapport déterministe entre immigré et contexte urbain en replaçant l'individu migrant et son parcours au cœur de l'analyse.

***

Les études sur l'immigration sont principalement urbaines, car elles s'inscrivent pendant longtemps dans la réponse à une demande publique qui se focalise sur la concentration des immigrés dans les espaces urbains, d'abord centraux puis péricentraux. Cette problématique a également donné lieu à la création de la catégorie statistique de l'immigré, mais c'est sa figure sociale, aux contours flous et mouvants, qui continue de prévaloir dans le débat public. Se développe alors une « idéologie urbaine » qui imprègne de nombreux travaux et tend à une « spatialisation des problèmes sociaux ». Si les perspectives de recherche ont été récemment renouvelées suivant des approches plus constructivistes de l'espace et des interactions entre espaces et groupes sociaux, le terrain privilégié d'analyse reste la grande ville, qui continue d'être considérée comme le « laboratoire social » pertinent. Dans ce triptyque – représentations sociales, réalités factuelles, recherche académique –, l'immigration dans les espaces peu denses reste « invisible » et « transparente » (Hubscher, 2005). Des travaux sur les migrations internationales hors des grandes villes françaises existent, mais ils sont peu nombreux. Surtout, parce que la figure sociale de l'immigré ne répond pas à la diversité des statuts sociaux des immigrés dans les campagnes françaises, les recherches sur la question restent largement segmentées entre le champ des études migratoires et celui des études rurales.

2. Migrations internationales et études rurales, deux champs de recherche qui se sont peu rencontrés

L'objectif de cette section est de dresser un état des lieux des recherches sur l'immigration dans les espaces ruraux et plus largement hors des grandes villes, tout en cherchant à comprendre pourquoi ce champ de recherche reste sous-investi et faiblement étiqueté comme tel. L'explication réside-t-elle simplement dans le fait que l'immigration dans les campagnes n'apparaît pas comme une question centrale de recherche car elle est quantitativement moins importante que dans les villes ? Ne peut-on pas également y voir un défaut de légitimité et de reconnaissance de cet objet dans les sciences sociales ? L'immigration a en effet longtemps été « le plus dominé des objets dominés », avant d'être « ennobli » au cours des dernières décennies (Sayad, 1990, p. 7-9). Dans le même temps, les études rurales ont perdu de leur importance (cf. chapitre 2) en termes de reconnaissance dans le champ institutionnel. On peut alors faire l'hypothèse que la conjonction de ces deux trajectoires de sens opposés a conduit au sous-investissement durable des questions migratoires dans les espaces ruraux français. Parallèlement à cette dynamique, on peut aussi penser que les représentations sociales de l'immigré ont durablement contribué à l'orientation des recherches sous une forme segmentée, par champ et par thématique. Pour tester ces deux hypothèses, cette section propose de passer en revue la nature, la diversité et le contexte de production des différents travaux liant migrations internationales et espaces ruraux en France et à l'étranger, afin de montrer que c'est sous une forme segmentée que s'est structuré cet objet de recherche.

a) La figure pionnière du travailleur migrant dans l'agriculture

Un contexte de fort besoin de main-d'œuvre agricole qui percole les thématiques de recherche

Pour Noiriel, la géographie fait partie, avec la démographie, des premières disciplines de sciences sociales à travailler sur l'immigration au début du XXe siècle sous la forme d'une attention portée à la question des « origines », qui s'oppose alors à une pensée « contractuelle » des présences étrangères en France[1], dans laquelle se retrouvent la sociologie et le droit de l'époque (Noiriel, 2006). En géographie, les travaux de Levasseur sur la population française abordent de front la question de l'immigration (Levasseur, 1889). C'est également dans les articles des revues fondées par Vidal de la Blache et dans les thèses de géographie humaine à caractère monographique, qui s'intéressent alors aux migrations comme « fait humain », que l'on trouve des références nombreuses aux présences

[1] La vision « contractuelle », portée de Rousseau à Renan, considère la Nation comme un corps de citoyens liés par la volonté de vivre ensemble. Elle s'oppose notamment à la conception allemande de la Nation qui met davantage en avant l'« origine » par l'hérédité ethnique.

étrangères (Noiriel, 2006). L'ensemble de ces travaux ne fait toutefois que « rencontrer » les étrangers sur des terrains « régionaux » menés dans le cadre de problématiques beaucoup plus larges.

Un des premiers travaux explicitement dédiés à l'immigration est alors la thèse de Mauco, qui porte sur les étrangers en France et leur rôle dans l'activité économique (Mauco, 1932). Son travail montre l'évolution des flux d'immigration en France et leur répartition territoriale selon leur activité professionnelle ou leur nationalité. Dans une approche démographique nationaliste, il situe aussi ces migrations dans l'évolution globale de la population française (Weil, 1999). Les « problèmes de l'immigration » et la question de l'« assimilabilité » des étrangers sont au cœur de cette étude qui est empreinte de stéréotypes ethniques et qui préfigure la pensée antisémite et raciste qui se retrouvera plus tard dans d'autres écrits de Mauco – notamment dans sa participation à la revue *L'Ethnie française* (Le Bras, 2000 ; Rosental, 2003 ; Weil, 1999, 2002).

L'essor de cette thématique de recherche trouve son sens dans un contexte de forte pénurie de main-d'œuvre dans l'agriculture depuis la fin de la Première Guerre mondiale et qui se poursuit jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les recherches qui se développent sont alors étroitement liées aux préoccupations politiques considérées comme fondamentales à l'époque et qui reposent sur un souci permanent d'assurer une politique de recrutement de la main-d'œuvre étrangère et son assimilation (Escafré-Dublet et Kesztenbaum, 2011 ; Noiriel, 2006). La recherche académique doit servir d'appui à l'amélioration des politiques publiques, notamment en matière de naturalisation et de contrôle des populations[1] – en particulier de leur mobilité sur le territoire (Piatier, 1939). Dans ce contexte, deux travaux sont particulièrement notables par leur ampleur, leur originalité et leur importance dans la structuration des champs de recherche de l'époque : celui de Mauco et Demangeon d'un côté, celui de Girard et Stœtzel de l'autre.

De l'enquête de Mauco et Demangeon sur les étrangers dans l'agriculture dans les années 1930…

En 1939, Demangeon publie avec Mauco les *Documents pouvant servir à l'étude des étrangers dans l'agriculture française*, portant sur une grande enquête menée en 1937 et 1938 sur les étrangers dans l'agriculture (Demangeon et Mauco, 1939). Ce travail, combiné aux précédents travaux de recherche de Demangeon sur l'habitat rural depuis les années 1920, contribue fortement à la structuration du champ des études rurales en France (Wolff, 2006). Cette publication, soutenue par la fondation Rockefeller, présente les résultats de la dernière des trois enquêtes annoncées dans les

[1] C'est notamment la vision portée par Sauvy, démographe et économiste qui obtient en 1945 la création de l'Ined, conçu alors comme un instrument pour influencer les politiques publiques en matière de population (Escafré-Dublet et Kesztenbaum, 2011 ; Rosental, 2003).

Annales de Géographie quelques années plus tôt pour fédérer le groupe de géographie humaine du Conseil Universitaire de la Recherche Sociale (Demangeon, 1936). Les deux autres enquêtes portent sur l'habitation rurale et sur les structures agraires en France. L'originalité de cette recherche, par rapport aux enquêtes administratives notamment (qui sont également mobilisées dans l'ouvrage), est celle d'une démarche monographique qui permet de « pousser à fond les détails » à l'échelle locale, en réalisant « une multitude de petits "coups de sonde" qui pénètrent jusqu'au vif et dans la chair de la réalité » (Demangeon et Mauco, 1939, p. 1).

Ces « coups de sonde » correspondent à 3000 exemplaires d'un questionnaire auquel ont répondu près d'un millier de collaborateurs dans les différents départements agricoles français, conduisant à autant d'enquêtes locales. Ces informateurs locaux, choisis pour leur place centrale dans la société locale et leur position d'observateurs de la situation des étrangers à l'échelle départementale ou communale, sont des notables locaux : ils sont souvent instituteurs et secrétaires de mairie, mais aussi prêtres, employeurs, professeurs départementaux d'agriculture, inspecteurs de la main-d'œuvre étrangère, directeurs des offices de la main-d'œuvre agricole, membres d'associations d'aide aux migrants, inspecteurs des eaux et forêts, etc. Ces collaborateurs sont chargés de produire un rapport sur l'étude des étrangers dans l'agriculture à l'échelle locale, de préférence celle d'un groupe de communes ou d'un canton, suivant la structure du questionnaire, qui est organisé en trois axes : 1/ Les effectifs. Les nationalités. Les conditions sociales ; 2/ Les problèmes de l'assimilation ; 3/ Le rôle économique des étrangers. L'ouvrage se structure en trois parties : la première est une synthèse des réponses au questionnaire, rédigée par Mauco ; la seconde regroupe un ensemble d'extraits des rapports des enquêteurs sur les différentes questions du questionnaire ; la troisième contient cinq monographies publiées *in extenso*, « choisies parmi les plus suggestives et les plus personnelles » (Demangeon et Mauco, 1939, p. 5).

L'intérêt de cet ouvrage réside dans la richesse et la finesse du matériau collecté, tout en requérant une prise de distance avec les interprétations qu'en tirent les auteurs, qui souscrivent à de nombreux présupposés[1]. Le nombre d'étrangers, leurs profils, ainsi que de leur répartition spatiale sont étudiés dans quatre grandes zones d'immigration agricole : le Nord et le Bassin parisien ; le Jura et la Savoie ; le Midi méditerranéen et enfin le Bassin aquitain, avec des nationalités différentes selon les régions. Les analyses de localisation s'accompagnent parfois de cartes à l'échelle communale (p. 651). Les Espagnols, Italiens, Belges, « Slaves » (c.-à-d. Polonais, Tchécoslovaques, Yougoslaves,

[1] C'est par exemple dans cette perspective que s'inscrit Hubscher dans son ouvrage sur l'histoire de l'immigration dans les campagnes françaises aux XIXe et XXe siècles : les enquêtes de Demangeon et Mauco et de Girard et Stœtzel sont source d'intérêt pour toutes les informations factuelles qu'elles contiennent et servent à ce titre de matériau pour les analyses de l'historien (Hubscher, 2005)

Russes) et Suisses sont distingués par leur importance numérique. La saisonnalité et la grande mobilité des étrangers dans l'agriculture est analysée suivant des distinctions par groupe national, mais aussi suivant des spécificités genrées. De nombreux autres domaines de la vie sociale sont couverts par le questionnaire, donnant lieu à des descriptions minutieuses des conditions de vie des étrangers dans les années 1930 : difficultés de logement ; modes de consommation, notamment alimentaire, et développement de formes de commerce ethnique ; accroissement des mariages mixtes ; scolarisation et mobilité sociale des enfants ; freins à la naturalisation posés par certains pays comme l'Italie dans le cadre du régime fasciste ; rôle intégrateur du sport et en particulier du football ; rapport au service militaire, à la syndicalisation, etc. Ces analyses s'intègrent cependant à une idéologie de l'« assimilation » chez Mauco, qui définit les « bons » et les « mauvais » immigrés en hiérarchisant les différents groupes nationaux selon leur capacité à s'adapter au milieu naturel et social, et suivant des critères raciaux plus ou moins assumés (Rygiel, 2004a ; Weil, 1999).

L'ouvrage contient aussi une description détaillée des métiers et des statuts (propriétaire, métayer/fermier, ouvrier agricole) des individus dans l'activité agricole. De façon très fine, Mauco décortique l'articulation entre évolution démographique locale, pratique agricole et immigration étrangère. Il analyse par exemple les variations dans le processus d'accès à la terre des étrangers en fonction de l'ancienneté de leur présence, du type de culture et du niveau local de déprise agricole et rurale, conduisant à une diversité des formes d'implantation spatiale des étrangers et de leurs pratiques agricoles. Des spécialisations sont également détaillées selon les nationalités et, là encore, les individus sont classés dans une hiérarchie des valeurs professionnelles censées être caractéristiques des différents groupes nationaux. Le questionnaire fait aussi la part belle aux innovations apportées par les étrangers dans l'activité agricole : développement de nouvelles méthodes de culture (recours à l'engrais, conservation du foin), modernisation des installations agricoles et des outils (introduction du tracteur, de chevaux de trait, amélioration des bâtiments), (ré)introduction de cultures et de l'élevage dans certaines régions (betterave, lin et chanvre, développement de l'élevage laitier, maraîchage dans le Sud-Ouest, élevage ovin dans le Sud-Est, etc.). Les réflexions sur l'apport – en particulier économique – des étrangers à la société française sont ainsi systématiquement complétées par une analyse sur les problèmes de leur « assimilation » et de leur « adaptation » à celle-ci, reposant sur des hiérarchies raciales et culturelles. Avec un antisémitisme latent, Mauco conclut en affirmant la nécessité d'une immigration étrangère dans l'agriculture, et valorise des vertus qui seraient intrinsèques au monde rural et permettraient de mieux « assimiler » les individus que dans les grandes villes.

… à celles de Girard et Stœtzel sur des groupes ciblés d'immigrés dans les années 1950

Près de quinze ans plus tard, et de nouveau dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre agricole à la suite de la Seconde Guerre mondiale, Girard et Stœtzel publient *Français et immigrés. L'attitude française. L'adaptation des Italiens et des Polonais* (Girard et Stœtzel, 1953). Cet ouvrage est le premier d'une série de deux tomes portant sur « Français et immigrés », le second contenant de nouveaux éléments notamment sur la population immigrée algérienne (Girard et Stœtzel, 1954). Dans sa préface du livre, Sauvy rappelle clairement la visée pratique de ce travail, qui doit servir d'appui au politique : « la tâche de l'I.N.E.D. n'est pas de se prononcer en faveur d'une politique déterminée, mais d'éclairer le choix des autorités responsables et d'informer librement et objectivement l'opinion » (p. XVI). Une longue introduction présente ensuite la problématique de « l'assimilation culturelle » des immigrants et la démarche d'enquête des auteurs, avant de s'ouvrir sur deux parties. La première présente les résultats généraux des enquêtes, et se compose de quatre chapitres : 1/ L'immigration en France (panorama statistique), 2/ Attitudes et comportement des nationaux à l'égard des immigrants ; 3/ Vie et psychologie des immigrants ; 4/ Une situation psychosociale : l'immigré en France. La seconde partie est quant à elle constituée de sources documentaires, et revient sur les différentes enquêtes menées pour réaliser ce travail : une enquête par sondage sur les attitudes et le comportement des Français à l'égard des immigrants ; des enquêtes monographiques dans cinq départements distincts sur l'attitude des immigrants.

Ce travail propose un double regard sur la question de l'« assimilation » : d'une part en s'intéressant aux attitudes et comportements des nationaux à l'égard des immigrés ; d'autre part en évaluant l'« adaptation » des immigrés à la société française. La démarche est par ailleurs clairement conduite à l'échelle des parcours, représentations et pratiques individuels pour appréhender au plus près l'état des interactions entre immigrés et Français. Dans une perspective proche des travaux de l'École de Chicago, Girard et Stœtzel partent ainsi « non de l'idée obscure d'assimilation, mais de l'observation directe des populations étrangères au contact des populations autochtones. Sans négliger l'étude des groupes, sans répudier les études sur leur répartition numérique, géographique, professionnelle, il y a lieu de descendre au niveau de l'individu, non pas isolé et considéré en soi, mais pris à l'intérieur de son milieu » (p.7). Les auteurs préfèrent alors recourir au terme d'« adaptation », qui serait plus à même de décrire la réalité d'un phénomène s'opérant à l'échelle individuelle des relations interpersonnelles du quotidien, et non dans l'« assimilation » d'un groupe entier : « l'immigrant reste toute sa vie un immigrant et porte avec lui un sentiment de différence. Il s'est accoutumé, il a accommodé, à la manière dont l'œil accommode selon les changements d'éclairage, il s'est adapté. En aucun cas, semble-t-il, il ne s'est "assimilé" » (p.98). Dans une vision positive et optimiste des relations entre groupes et en parallèle de ce constat de l'« adaptation » des immigrés,

l'attention portée aux attitudes et comportements des Français à l'échelle individuelle conduit les auteurs à minimiser la dimension xénophobe ou raciste de certains actes. S'ils reconnaissent que le groupe immigré est parfois mal accueilli, ils estiment que c'est bien en tant que groupe qu'il est considéré par la population française comme posant un problème moral ou politique, alors que les relations interindividuelles s'apparentent à des « relations banales », de « camaraderie » ou de « voisinage » classiques.

Un des intérêts de cet ouvrage réside, comme pour celui de Mauco et Demangeon, dans le matériau récolté, qui est d'une grande richesse[1]. Les cinq enquêtes monographiques se sont déroulées entre février 1951 et avril 1952 et ont permis de recueillir à chaque fois des informations sur environ 100 familles, d'origines et de milieux sociaux différents. La méthode d'observation reprend celle de Mauco et Demangeon et fait appel à des relais locaux en province pour retracer l'histoire détaillée de chacune des familles. Les groupes et les localisations choisis sont les suivants : en région parisienne (Seine, Paris, Seine-et-Oise), les Italiens salariés dans l'industrie du bâtiment (99 familles interrogées), et les Italiens exerçant une profession commerciale (type gérant ou patron, 91 familles) ; dans le Lot-et-Garonne, les cultivateurs italiens dans l'agriculture (113 familles) ; dans l'Aisne les Polonais dans l'agriculture (129 familles) et enfin dans le Nord-Pas-de-Calais les Polonais dans les houillères (94 familles).

Ces enquêtes monographiques apportent des informations très détaillées sur divers aspects de la trajectoire passée et de la vie actuelle des immigrés en France : trajectoire migratoire, recherche d'emploi, apprentissage de la langue, vie domestique, épargne et accession à la propriété, vie locale, vie religieuse, naturalisation et mariage, etc. Les origines rurales de l'immigration sont ainsi rappelées, ainsi que le caractère collectif et familial de l'émigration, conduisant à la mise en place de filières migratoires. Les différentes étapes de l'émigration sont détaillées, tout comme l'entretien du lien avec le pays de naissance. La diversité des parcours des immigrés et de leurs caractéristiques sociales apparaît plus grande parmi ceux résidant en ville plutôt qu'à la campagne : « la foule anonyme des immigrants étudiés à Paris dissimule des individualités beaucoup plus variées qu'à la campagne. [...] Rien n'est plus proche de l'histoire d'un cultivateur italien ou polonais dans le Sud-Ouest ou dans l'Aisne que celle d'un autre, rien ne ressemble plus à l'histoire d'un mineur polonais que celle d'un autre mineur polonais » (p.92). Une grande importance est également accordée aux questions de mobilités sociales, et les auteurs observent ainsi que la mobilité sociale est plus facile pour les mineurs

[1] Comme l'enquête de Mauco et Demangeon, les enquêtes de Girard et Stœtzel ont souvent servi de références aux historiens voulant documenter la période d'après-guerre, que ce soit en proposant une analyse critique de la méthode et des données collectées (Hubscher, 2003 ; Martini, 2003), soit en mobilisant des éléments statistiques pour leur propre travail (Escafré-Dublet et Kesztenbaum, 2011 ; Hubscher, 2005 ; Liauzu, 1999 ; Rygiel, 2001).

polonais que pour les ouvriers agricoles des grandes exploitations du Nord de la France. Les ouvriers du bâtiment italiens ont la possibilité de devenir chef de chantier ou contremaître, et les cultivateurs italiens obtiennent souvent un contrat de fermage ou de métayage voir deviennent propriétaires de leur propre terre. La mobilité sociale est aussi appréhendée de façon intergénérationnelle avec une attention portée au devenir des enfants des immigrés, ouvrant ici la voie aux futurs travaux sur les descendants d'immigrés.

Dans l'ensemble, la place importante accordée au rural dans les travaux sur les étrangers s'inscrit donc dans une vision essentialisante et agrarienne de la société, et s'analyse à la lumière du contexte économique de l'époque et de ses ostracismes (Hubscher, 2005). Elle montre aussi la façon dont la géographie rurale se structure autour des grandes questions socio-économiques du moment, dont l'immigration fait partie (Plet, 2003). Ces travaux inaugurent également une nouvelle thématique de recherche, celle du travailleur migrant dans l'agriculture, qui continue d'alimenter de nombreuses recherches aujourd'hui encore. L'essentialisme et l'ethnocentrisme de ces travaux conduisent toutefois à l'abandon progressif de ces références fondatrices dans la littérature ultérieure. De plus, la structuration tardive du champ des études migratoires, le « déclassement » de la géographie rurale après-guerre et la montée en puissance des études urbaines conduisent à un abandon de ces problématiques à partir des années 1950. Les quelques travaux qui reviennent aux questions d'immigration dans l'espace rural à partir des années 1980 se structurent suivant d'autres paradigmes, et s'inscrivent dans plus forte segmentation des champs et thématiques de recherche entre études migratoires et études rurales.

b) Dans le champ des études migratoires : où sont les campagnes ?

L'absence relative du rural dans les modèles théoriques des migrations

Dans le champ des études migratoires, les grands modèles interprétatifs des migrations font peu de place aux espaces ruraux des pays développés. Plus précisément, c'est le phénomène de concentration spatiale de la population immigrée dans le pays d'accueil qui est pris en compte, ce qui conduit à attribuer à la localisation dans les centres urbains une place importante dans la modélisation. L'hypothèse de la transition de mobilité de Zelinsky en est un bon exemple (Zelinsky, 1971). Il introduit la migration dans la théorie de la transition démographie, et conçoit la migration comme un « processus spatio-temporel de diffusion ». Parmi les phases les plus avancées de la transition de mobilité, Zelinsky décrit notamment l'existence de flux importants de migrations

internationales et de migrations internes, qui se font essentiellement au sein d'un réseau de petites et grandes métropoles. Ces migrations sont aussi bien le fait de personnes diplômées que d'individus moins dotés économiquement. Skeldon, qui reprend ultérieurement les travaux de Zelinsky, conçoit également la migration comme une partie intégrante du processus d'urbanisation des sociétés (Skeldon, 1997).

Les travaux à portée théorique développés sur les champs et espaces migratoires (Simon, 1981) ou sur la circulation migratoire (Ma Mung et al., 1998) considèrent généralement les espaces ruraux dans une relation asymétrique qui relie les campagnes et les grandes villes des « Suds » aux métropoles des pays du « Nord », ou privilégient les relations interurbaines et « Nord-Sud ». Dans sa définition du champ migratoire, Béteille identifie ainsi parmi différents critères celui de « l'attraction préférentielle d'un pôle urbain éclipsant les autres » (Béteille, 1981a, p. 192). Pour Simon, « l'analyse spatiale montre l'existence d'une véritable organisation de l'espace migratoire mondial, d'un système caractérisé par les différentes fonctions qu'exercent les pays concernés par les articulations et les interrelations liant ces espaces entre eux, par le rôle éminent tenu par le réseau des grandes métropoles et en premier lieu par celles des pays les plus développés » (Simon 1995, cité par Ma Mung et al., 1998, p. 57). Ces travaux mettent alors en évidence la polarisation des systèmes migratoires et des mobilités par les métropoles, l'acteur ou le groupe migrant pouvant devenir un analyseur pertinent du changement urbain (Tarrius, 1992, 1993).

Le travailleur migrant dans l'agriculture : le renouveau d'une figure sociale dans les espaces ruraux

Sans nier ce postulat selon lequel les migrations internationales sont surtout structurées par les grandes villes dans les pays d'accueil, les travaux empiriques dans le champ des études migratoires ont pu montrer l'intérêt qu'il y aurait à prendre en compte les autres types d'espaces dans la théorisation des migrations internationales. Dans ses premiers travaux qui portent sur l'espace migratoire des Tunisiens, Simon révèle la variété des espaces d'installation des travailleurs tunisiens en France selon les opportunités économiques du pays d'accueil et leur région d'origine, attestant d'un « partage sociologique de l'espace migratoire » (Simon, 1976, 1979). Il décrit notamment l'élargissement de l'espace migratoire par une déconcentration au profit des espaces peu denses périphériques des grandes villes d'implantation première telles que Paris et Lyon. Il identifie également un courant de migrations rural-rural, composé de Tunisiens venus de la région rurale sahélienne de Souassis, et installés dans les exploitations maraîchères et fruitières du Comtat (George, 1981).

Mais depuis les années 1980, les recherches en sciences sociales dans le champ des migrations internationales qui portent sur les espaces ruraux français adoptent surtout des approches

sociologiques et juridiques, qui portent sur des catégories de migrants précaires, notamment dans l'agriculture. Elles réinvestissent en ce sens une thématique ancienne, tout en se départissant de la perspective fonctionnaliste et essentialiste qui avait prévalu jusqu'alors. Ces recherches prennent pour point de départ les évolutions des politiques migratoires et agricoles françaises et européennes, ayant conduit à des transformations des systèmes productifs agricoles, l'implantation de cultures intensives maraîchères dans les années 1960-1970, la mise en concurrence des bassins de production du monde entier, et la création de nouveaux statuts juridiques pour les travailleurs étrangers. Un numéro de la revue *Hommes et migrations* de 2013 portant sur les « Migrations et mondes ruraux » rend compte du développement de ces travaux sur la période récente (Crenn et Tersigni, 2013). Y est traitée la question des travailleurs saisonniers « détachés » en Provence (Mésini, 2013), des saisonniers tunisiens dans la vallée du Rhône (Potot, 2013), des travailleurs détachés dans les abattoirs bretons (Tersigni et Souchard, 2013), des conditions de vie des travailleurs saisonniers, et notamment des femmes marocaines dans les campagnes de la Huelva en Espagne (Hellio, 2013b ; Zeneidi, 2013b), ou encore des ouvriers agricoles marocains dans les vignobles bordelais (Crenn, 2013).

Si le recours à une immigration étrangère temporaire est ancien dans le secteur agricole (Hubscher, 2005 ; Noiriel, 2006), le contexte de mutation économique des agricultures européennes et d'incitation politique au recours temporaire à une main-d'œuvre étrangère a conduit à actualiser et renouveler les recherches sur ce sujet, peu nombreuses jusqu'à la fin des années 2000 (Berlan, 1983 ; Bourquelot, 1994 ; Collectif, 1996). Ces premiers travaux avaient déjà défini le « modèle théorique du marché du travail » des saisonniers étrangers comme le résultat d'une articulation entre un besoin de main-d'œuvre important et la saisonnalité de ce besoin, mais aussi mis au jour l'importance du jeu entre immigration officielle et immigration clandestine pour parvenir à la « superfluidité » nécessaire à la productivité du secteur (Berlan, 1986). Les travaux les plus contemporains[1] prêtent attention aux évolutions des lois qui encadrent la migration et aux conditions de vie des travailleurs, tout en s'interrogeant sur la pérennité d'un système qui instaure la « précarité comme nouveau régime de mise au travail », souvent dans une approche critique (Chauvin 2010 ; cité par Zeneidi 2013a). Ils lient l'actualité des présences de travailleurs saisonniers en France à une double dynamique : d'une part à la modification de la législation française sous le coup des élargissements européens et à la reprise d'une politique d'immigration de travail en France sous forme de nouveaux modes de recrutement de la main-d'œuvre temporaire (reprise des accords de main d'œuvre, partenariats à la

[1] Un grand nombre des publications récentes françaises sur cette question sont issues du programme de recherche ANR Migragri dirigé par Potot entre 2006 et 2009. Pour une synthèse des travaux de l'équipe, voir le numéro d'*Etudes Rurales* coordonné en 2008 par Michalon et Morice sur les « Travailleurs étrangers dans l'agriculture européenne » (Morice, 2009)

mobilité avec des pays tiers de l'Union européenne depuis 2007 notamment, emploi de personnels détachés) ; d'autre part à la diversification de l'origine des travailleurs depuis le début des années 1990 (Michalon et Potot, 2008).

Ces travaux ont pu mettre en évidence un ensemble de phénomènes structurants des présences étrangères dans les espaces ruraux agricoles : une féminisation très forte de cette population en France et en Europe (Hellio, 2013a) ; l'importance des réseaux transnationaux dans la mise en place du lien entre employeurs et saisonniers (Michalon et Potot, 2008) ; ou encore le hiatus existant dans un système qui repose sur une injonction à la mobilité et une demande de plus en plus de saisonniers alors même que les progrès des techniques culturales font que le rythme des saisons est de moins en moins contraignant pour cette agriculture (Morice et Michalon, 2008).

L'analyse des conditions de diversification de la main-d'œuvre temporaire dans l'agriculture intensive française constitue un autre des résultats les plus saillants de ces recherches. La complexification des statuts juridiques et des temporalités de présences des migrants dans l'agriculture en est une première cause : à la base de l'emploi saisonnier, on trouve des accords de main-d'œuvre passés avec des pays en situation de sous-emploi structurel. Ces accords permettent au pays employeur de créer sur place une antenne de recrutement confiée à une agence officielle, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration aujourd'hui, qui est présente au Maroc, en Tunisie, Turquie, Roumanie, Mali, Sénégal, Cameroun, et Arménie. Les élargissements européens depuis les années 2000 ont également contribué à diversifier les profils des migrants avec les ressortissants d'Europe de l'Est qui alimentent une part de plus en plus importante du contingent des travailleurs saisonniers. S'ajoute enfin le développement du travail détaché en intérim, assuré par des entreprises de travail temporaire (ETT) installées dans les pays de départ et qui sont particulièrement efficaces entre l'Amérique Latine, l'Espagne et la France (Mésini, 2017). À cet élément explicatif de la diversification des migrants s'ajoutent l'abandon de l'activité par une partie des saisonniers espagnols et portugais, le vieillissement des travailleurs des anciennes vagues migratoires et enfin la montée du racisme envers certains groupes (Michalon et Potot, 2008).

De façon plus indirecte, les politiques de gestion des frontières européennes jouent également un rôle important dans l'arrivée de nouvelles populations dans ce secteur d'emploi. Dans certaines régions agricoles proches des frontières européennes, telles que le Mezzogiorno en Italie, un nombre conséquent de centres de rétention pour les migrants irréguliers et ds centres d'accueil pour demandeurs d'asile sont situés à proximité des espaces agricoles, conduisant de nombreux migrants à transiter illégalement des structures d'accueil au marché du travail agricole (Brovia, 2008 ; Perrotta et

Sacchetto, 2013). Ainsi, « tous ces mouvements disparates au sein de l'espace européen se superposent à ceux, anciens ou récents, qui drainent des contingents de saisonniers venus de régions plus lointaines, à la faveur d'un passé colonial ou de proximités linguistiques. Diversification et élargissement caractérisent ainsi, à l'instar de celle des migrations globales, une nouvelle géographie, plus mouvante, des migrations de travail agricole en Europe. On retrouve là une tendance lourde des migrations internationales, bien identifiée par la recherche [Hollifield, 2004 ; Simon, 1995b] » (Morice et Michalon 2008 : 14-15).

Cette littérature est finalement riche d'enseignements pour comprendre les mécanismes d'interaction contemporains entre logiques migratoires et recompositions des espaces ruraux, et en particulier de l'activité agricole. Elle nous montre tout d'abord combien le monde rural est façonné par la mondialisation contemporaine qui, par une mise en concurrence internationale accrue du monde agricole, encourage la flexibilisation du marché du travail et une transformation des modes de production et de distribution des biens alimentaires. Les politiques européennes jouent également un rôle essentiel dans ces dynamiques, l'évolution du cadre légal associé à la main-d'œuvre étrangère et les politiques de contrôle des frontières européennes conduisant à une complexification des statuts des travailleurs migrants et à une diversification de leurs profils. Finalement, ces travaux rendent visibles des figures de migrant(e)s qui souffraient jusqu'alors d'une invisibilité sociale liée à la structuration urbaine de la figure de l'immigré (cf. section précédente), à la représentation de leur présence comme des « oiseaux de passage » (Piore, 1979), et plus largement à l'impensé des transformations socioéconomiques des mondes ruraux (cf. chapitre 2). Loin d'être à l'écart des grandes dynamiques économiques et migratoires, les espaces ruraux apparaissent à bien des égards comme des espaces privilégiés des mutations du capitalisme contemporain. Malgré ces apports, force est de constater que ces travaux abordent les liens entre mutations des espaces ruraux et logiques migratoires par une entrée très spécifique, et qui reste aujourd'hui faiblement mise en lien avec les travaux menés dans le champ des études rurales.

c) Dans le champ des études rurales : où sont les immigrés ?

Le retour des travaux sur les étrangers dans les campagnes dans les années 1990

Dans le champ des études rurales, la dimension économique et agricole imprègne également pendant longtemps les travaux sur les immigrés ou les étrangers en milieu rural. À partir des années 1950 et jusque dans les années 1990, quelques monographies portant explicitement sur

l'implantation d'immigrés dans l'espace rural et en lien avec l'activité agricole sont produites, le plus souvent à un échelon départemental, tantôt dans une approche ruraliste, tantôt dans une approche de géographie régionale (Carrière, 1973 ; Carrière et Ferras, 1968 ; Dalla Rosa, 1972 ; Dalla-Rosa, 1972 ; Poinard, 1975 ; Toujas-Pinède, 1990). Du fait de la dimension monographique et attachée la plupart du temps à un pays d'origine donné, il reste difficile de faire la recension exhaustive de ces travaux. Malgré tout, il apparaît que cette question préoccupe peu les géographes ruralistes jusqu'aux années 1990, et les informations les plus précises concernant l'installation d'immigrés en milieu rural pendant cette période sont finalement à trouver dans les travaux d'historiens spécialistes d'un groupe d'origine particulier, qui abordent de façon indirecte la question de l'implantation rurale (Milza, 1993 ; Ponty, 1988a ; Stora, 1992).

La géographie rurale s'empare à nouveau de la question de la présence étrangère[1] à partir du milieu des années 1990. La tenue en 1993 du colloque de l'Association des Ruralistes Français à Nantes portant sur « l'étranger à la campagne » atteste de ce tournant. Ce colloque rassemble pour la première fois autour de cette question ruralistes et spécialistes des migrations d'horizons disciplinaires variés. Le retour de cette question est justifié par un double contexte politique et démographique : si l'installation d'étrangers en milieu rural est ancienne, l'augmentation et la diversification récentes de cette population requièrent de nouveaux travaux sur le sujet. À l'heure de la construction européenne, c'est plus largement la question de la représentation et du statut de l'étranger qui est également posée. Si le colloque rassemble les travaux disparates des champs des études rurales et des études migratoires, les formes de valorisation qui en découlent, à savoir un numéro spécial de la revue *Etudes rurales* et un numéro d'*Hommes et Migrations* reproduisent néanmoins cette segmentation.

Le numéro d'*Hommes et Migrations* (Dewitte, 1994 ; Vicente, 1994a) réunit ainsi de nombreuses contributions de spécialistes des migrations internationales, avec une grande diversité tant du point de vue des populations que des espaces ruraux étudiés : néo-ruraux britanniques (Barou, 1994), « gitans » (Vicente, 1994b), Italiens dans le Sud-Ouest (Saint-Jean, 1994), Portugais dans les Pyrénées-Orientales (Muñoz, 1994), familles turques en Limousin (Carof, 1994) ou encore Mauriciennes mariées à des agriculteurs français (Perrot, 1994). La question de l'intégration de ces populations étrangères et des spécificités de l'espace rural qui facilitent ou au contraire compliquent cette intégration est au cœur des analyses, avec l'idée que les espaces ruraux constitueraient pour le chercheur un terrain privilégié pour l'approfondissement de cette problématique : « l'étude de ces

[1] Le sens de la distinction entre « étrangers » et « immigrés » est traité plus en détail dans la section 3.a de ce chapitre et dans la section 1 du chapitre 4.

microcosmes que sont les villages permet ainsi de mieux cerner les mécanismes intimes du rejet ou de l'acceptation, là où en ville la complexité infinie des rapports sociaux fait écran à une compréhension globale des phénomènes liés à la présence de populations étrangères » (Dewitte, 1994).

Le numéro d'*Etudes rurales* est quant à lui principalement composé de contributions de ruralistes. Dans son introduction, Buller s'interroge sur les raisons pour lesquelles la question des présences étrangères a longtemps été absente des recherches ruralistes. Il y voit l'effet d'une construction du champ, qui reposerait notamment sur les notions d'appartenance, de proximité, d'endogénéité, opposées à celle d'étrangéité. L'ouverture historique des campagnes aux présences étrangères – venues d'une autre région comme d'un autre pays – aurait ainsi été occultée par l'accent mis sur la communauté dans les études rurales (Buller, 1994). Dans un contexte de transformation des espaces ruraux et des profils des présences étrangères en France rurale, l'analyse des étrangers à la campagne permettrait alors de renouveler les approches sur les dynamiques rurales par trois entrées : « l'immobilisme résidentiel cède la place à la mobilité sociale généralisée ; la notion de proximité et donc de fermeture est remplacée, avec le "rétrécissement" de l'espace, par celle de circulation et d'ouverture ; et enfin, une multidimensionnalité géographique, sociale et culturelle se substitue aux rapports traditionnels entre appartenance et lieu » (Buller, 1994). L'analyse de l'inscription spatiale d'étrangers dans les campagnes françaises serait donc un prisme pertinent pour comprendre les transformations contemporaines des espaces ruraux, telles que leur insertion dans un espace européen et mondial intégré, l'évolution des rapports villes-campagnes, ou encore les changements démographiques des campagnes.

Si dans les années 1990 émergent des questionnements transversaux aux études rurales et migratoires, l'exemple des formes de valorisation du colloque de 1993 montre donc que cette ouverture n'est pas complète et que les objets d'étude restent bien souvent distincts : les études migratoires mettent l'accent sur les conditions de vie et de travail de migrants en situation précaire, souvent venus d'Europe du Sud, de l'Est ou d'Afrique du Nord, alors que les études rurales investissent la question des pratiques résidentielles et touristiques des Nord-européens dans les campagnes françaises. Le maintien de cette segmentation des champs s'accompagne également d'un second type de segmentation, avec des travaux qui portent sur des groupes ou des catégories de migrants considérés comme singuliers du point de vue de leur projet migratoire, de leurs conditions de logement, de leur place sur le marché du travail, ou encore de leur implantation spatiale.

Les migrations des Britanniques et des Européens du Nord et de l'Ouest vers les campagnes françaises, objet central des études rurales des années 1990 et 2000

L'étude de l'attractivité des campagnes françaises pour les étrangers nord-européens, et en particulier britanniques, constitue le fil le plus développé de ces travaux. Au début des années 1990, la DATAR[1] finance un rapport sur les présences britanniques dans les communes rurales depuis la fin des années 1980, conduisant à une première contribution conséquente sur cette question (Barou et Prado, 1995). Côté anglais, l'*Economic and Social Research Council* finance une recherche multidimensionnelle sur la migration résidentielle de Britanniques en France rurale, dirigée par Buller et Hoggart. Les différentes dimensions du phénomène abordées sont les suivantes : la géographie de la migration résidentielle britannique (Buller et Hoggart, 1994b ; Hoggart et Buller, 1995a), les enjeux dans le secteur du logement (Hoggart et Buller, 1994, 1995b) ; le rôle des migrations de retraite dans ce phénomène (Hoggart et Buller, 1995c), l'impact de ces migrations sur les recompositions sociales et démographiques locales (Buller et Hoggart, 1994a, 1994d ; Hoggart et Buller, 1995b), et les stratifications internes à la population migrante britannique (Buller et Hoggart, 1994c).

À la suite de ces travaux pionniers, de nombreuses recherches ont étudié l'évolution de la géographie des migrations britanniques et plus largement d'Europe du Nord et de l'Ouest, les facteurs et motifs de migration, leur impact social et économique à l'échelle locale. Ces recherches ont par ailleurs connu un renouveau important au cours des années 2000, en lien avec de nouvelles arrivées de Britanniques après une période de tassement à la fin des années 1990 (Gervais-Aguer, 2004). La tenue d'un colloque franco-britannique de géographie rurale en 2006 à Vichy sur « les étrangers dans les campagnes » – et dont les contributions portent majoritairement sur les étrangers d'Europe du Nord et de l'Ouest en France rurale – illustre l'importance de cette thématique au milieu des années 2000 (Diry, 2008). Si la figure de l'étranger dans l'agriculture constitue un des axes des actes de ce colloque (Barou, 2008 ; Brunet, 2008 ; Chignier-Riboulon et Verschaeve, 2008 ; Rouget, 2008), la question de la résidentialisation secondaire (Bachimon, 2008 ; Deschamps, 2008 ; Schmitz, 2008), des enjeux immobiliers et fonciers (Deschamps, 2008 ; Ginet, 2008 ; Raymond, 2008) et surtout des migrations résidentielles des nord-européens dans différents contextes ruraux (Bésingrand, 2008 ; Cognard, 2008 ; Desplanques, 2008 ; Guillemot, 2008 ; Mamdy, 2008) sont au cœur des contributions. La profusion de ces travaux confirme bien que jusque dans les années 2000, la question de l'immigration dans les campagnes françaises se pose toujours aux yeux des chercheurs sous la forme de groupes d'origines spécifiques à étudier. Pour Buller, la croissance de l'intérêt scientifique porté à ce sujet depuis les années 1990 est à mettre en lien avec le développement d'un

[1] Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

agenda de recherche sur le développement et la restructuration des espaces ruraux à la même époque (Buller, 2008). Cela explique notamment que ce soit sous l'angle du renouveau démographique et économique des espaces ruraux que cette question ait été jusqu'à maintenant abordée (Cognard, 2010, 2011 ; Davezies, Goujard et Vayssière, 2003 ; Pistre, 2012 ; Sacareau, Vacher et Vye, 2010 ; Talandier, 2008a).

Du renouveau démographique des campagnes aux lifestyle migration *: un pont jeté entre études rurales et études migratoires depuis les années 2010 ?*

Les travaux de thèse de Cognard et de Pistre constituent deux exemples des travaux récents les plus aboutis sur les migrations résidentielles des Européens du Nord et de l'Ouest dans les campagnes françaises (Cognard, 2010 ; Pistre, 2012). Pour Cognard, les migrants britanniques et néerlandais forment une catégorie parmi d'autres de populations contribuant à la redynamisation démographique des campagnes. De même, Pistre appréhende la diversité des migrations étrangères vers les campagnes françaises dans le contexte de gentrification des espaces ruraux. Dans les deux cas, ces migrations sont donc étudiées au prisme du renouveau démographique des espaces ruraux. L'un et l'autre soulignent la prédominance des Britanniques dans les dynamiques récentes de migrations résidentielles d'étrangers vers les campagnes. Les installations durables, captées à partir du recensement, sont en augmentation dans les années 2000 d'après Pistre. À partir de données immobilières et d'enquêtes de terrain, Cognard montre de façon complémentaire que le phénomène d'acquisition de logement par des étrangers Nord-Européens, qui peut alimenter des dynamiques de résidentialisation principale, secondaire ou de multirésidence, augmente également tout en restant lié aux cycles économiques du pays d'origine.

Les facteurs structurants de ces évolutions sont connus : rôle moteur du coût du foncier dans la diffusion de ce processus, attrait pour une ruralité idéalisée, démocratisation de la mobilité grâce à l'essor des compagnies low-cost et à la mise en place de filières immobilières efficaces gérées par les étrangers eux-mêmes. Ces différents éléments contribuent à une diffusion des installations au-delà des lieux les plus réputés et désormais saturés, par exemple vers les moyennes montagnes ou vers le Limousin. La géographie de ces migrations reste néanmoins très différenciée, avec une augmentation des présences surtout dans les campagnes productives vieillies et agricoles et dans les campagnes en voie de périurbanisation, et régionalement situées sur la bordure méditerranéenne, dans le Sud-Ouest, en Bretagne et Normandie, ou encore en Bourgogne, en particulier dans le Morvan. Les localisations préférentielles diffèrent par ailleurs selon les nationalités. Enfin, Cognard et Pistre insistent l'un et l'autre sur la diversification des profils de migrants étrangers d'Europe du Nord et de l'Ouest dans les campagnes françaises. Le profil classique et le plus répandu est celui du migrant âgé,

avec un niveau socioculturel élevé, résidant en couple. Mais les années 2000 marquent aussi l'arrivée de populations plus jeunes, parfois en familles, plus souvent actives (vétérinaires, médecins, artistes, développement d'activités dans le domaine touristique, etc.), les retraités ayant eux-mêmes des profils sociaux très hétérogènes.

La recherche d'une « meilleure qualité de vie », qui peut être motivée par des raisons économiques comme par un attachement aux lieux et par des représentations positives de la campagne, entraîne donc une grande variété de profils de migrants britanniques et néerlandais à s'installer, de façon durable ou circulaire, dans les campagnes françaises. Les deux auteurs s'interrogent toutefois sur les effets potentiels de la crise de 2008 sur ces migrations et sur les possibilités de retour ou de migration vers d'autres destinations moins chères (Portugal, Espagne, Croatie, etc.). Finalement, ces travaux conduits par une entrée démographique sur les transformations des espaces ruraux interrogent l'importance et le sens des migrations d'agrément dans ces espaces (Cognard, 2018, 2019 ; Bourdeau). Ils rejoignent en ce sens toute une littérature du champ des études migratoires, portant sur les *amenity migration* (Moss, 2006) et les *lifestyle migration* (Benson, 2010 ; Benson et O'Reilly, 2009, 2009, 2016), qui prête attention aux motivations conduisant à la migration d'individus relativement aisés, en quête d'une meilleure qualité de vie[1]. Ce cadre analytique a d'ailleurs été investi par Benson à l'occasion de ses recherches sur les Britanniques installés dans l'espace rural français à la fin des années 2000 (Benson, 2011, 2013, 2013).

Si ces recherches récentes portent toujours principalement sur les immigrés britanniques, elles se distinguent des précédentes en proposant une analyse qui articule directement des outils conceptuels issus des deux champs de recherche. Il semble que c'est parce qu'ils portent non sur l'installation d'un groupe donné dans les campagnes, mais sur le phénomène plus large de renouveau démographique des campagnes que ces travaux peuvent piocher dans cette double littérature. J'adopterai dans cette thèse une même approche, tout en étendant l'analyse à l'ensemble des groupes immigrés (cf. section 3 de ce chapitre).

[1] Benson et O'Reilly définissent ainsi les *lifestyle migration* : "the spatial mobility of relatively affluent individuals of all ages, moving either part-time or full-time to places that are meaningful because, for various reasons, they offer the potential of a better quality of life" (Benson et O'Reilly, 2009 : 3)

Le constat d'une segmentation thématique qui n'est pas propre à la France

Enfin, il convient d'ajouter que cette grande segmentation des travaux sur les migrations internationales dans les campagnes n'est pas propre à la France. Woods identifie également depuis le début des années 2000 une littérature croissante dans les pays développés sur cette question, mais fractionnée (Woods, 2016) : on trouve d'un côté les travaux portant sur les migrations de travail, analysant la déconcentration spatiale des travailleurs latino-américains aux États-Unis (Nelson et Hiemstra, 2008 ; Nelson, Trautman et Nelson, 2015 ; Nelson, Lee et Nelson, 2009) ou sur les travailleurs migrants d'Europe Centrale et de l'Est en Europe dans le cadre de l'élargissement européen (Hedberg et Pettersson, 2012 ; Jentsch, de Lima et Brian, 2007 ; Lymperopoulou, 2019 ; McAreavey, 2012). Ces travaux viennent s'ajouter aux recherches déjà nombreuses sur les migrations de travail depuis l'Afrique du Nord en France, au Portugal ou en Espagne (Camarero, Sampedro et Oliva, 2012 ; Fonseca, 2008), depuis les Balkans en Grèce (Kasimis, 2008 ; Kasimis et Papadopoulos, 2005 ; Kasimis, Papadopoulos et Zacopoulou, 2003 ; Kasimis, Papadopoulos et Zografakis, 2015) ou encore depuis l'Amérique Latine vers le Portugal et l'Espagne (Hugo et Morén-Alegret, 2008 ; Morén-Alegret, 2008 ; Sierra-Paycha, 2017).

« Séparément, mais parallèlement » (Woods, 2016), on trouve un ensemble de travaux portant sur les migrations internationales d'agrément ou de *lifestyle*, qui décrivent les migrations saisonnières de résidents secondaires britanniques, allemands ou néerlandais en France, au Portugal, en Espagne ou encore en Suède (Benson, 2011 ; Eimermann, 2015a, 2015b ; Eimermann et Carson, 2018 ; Eimermann et Kordel, 2018 ; Hedberg et Haandrikman, 2014) et des recherches sur les migrations de retraite qui combinent souvent recherche d'une qualité de vie et considérations financières (King, Warnes et Williams, 2000). Enfin, de la même manière que l'on a pu voir en France l'existence de travaux isolés sur les demandeurs d'asile en milieu rural (Bonerandi, 2008 ; Bonerandi, Bourgeois et Richard, 2004), Woods note l'émergence de quelques travaux portant sur l'implantation de centres pour demandeurs d'asile en Angleterre (Hubbard, 2005) ou sur les expériences individuelles d'exilés en milieu rural (Neal, 2009).

Quelques ouvrages récents nuancent néanmoins ce constat et attestent du développement d'approches plus englobantes sur l'immigration dans les campagnes (Kordel, Weidinger et Jelen, 2018 ; McAreavey, 2017a ; Morén-Alegret et Wladyka, 2020). Ils prennent pour point de départ la variété des formes de migrations internationales dans les espaces ruraux et s'intéressent aux effets de ces nouvelles dynamiques sur l'intégration des populations migrantes et sur le développement local.

***

Dans les études rurales, c'est l'intérêt porté au renouveau démographique des espaces ruraux et à la variété des profils de migrants à l'origine de cette évolution qui a conduit les chercheurs à prêter de nouveau attention aux migrations internationales vers les espaces ruraux. Ce sont alors les migrations les plus récentes et les plus visibles qui ont fait l'objet des analyses, à l'instar des Britanniques dans les années 2000. Dans le champ des études migratoires, les travaux se sont plus souvent attachés à rendre visible la présence longtemps méconnue d'étrangers dans l'agriculture, qui constitue pourtant aujourd'hui une caractéristique structurelle de l'agriculture européenne. Ces entrées différentes ont conduit les deux champs à relativement peu se rencontrer. Pourtant, ils mettent en avant des tendances et des facteurs explicatifs communs à l'évolution des présences migrantes dans les campagnes françaises et occidentales plus largement : diversité des présences liée à une plus grande mobilité des individus facilitée par les évolutions législatives ou économiques ; rôle des politiques de libre circulation et libre échange à l'échelle européenne et mondiale ; mise en concurrence à l'échelle internationale des marchés agricoles, mais aussi fonciers ou immobiliers ; transformations de fonctions et des représentations associées aux espaces ruraux ; etc. L'objectif de cette thèse est alors de réaliser une géographie de l'immigration hors des grandes villes en France qui articule la variété des profils présents, grâce à un cadre analytique qui permet de dépasser cette segmentation des champs. Ce positionnement est détaillé et explicité dans la dernière section de ce chapitre.

3. Pour une géographie nationale des immigrés en France

Cette dernière section s'attache à présenter les positionnements de la thèse qui découlent des constats dressés dans les deux sections précédentes. Je propose de réaliser une géographie nationale de l'immigration hors des grandes villes françaises, ce qui s'inscrit dans un triple positionnement : tout d'abord, je m'appuie dans cette thèse sur la figure statistique et institutionnelle de l'immigré plutôt que sur sa figure sociale. Ce faisant, je propose de travailler sur l'ensemble des profils immigrés qui résident dans les campagnes françaises, dans une perspective qui emprunte aux approches du *global countryside* et permet de dépasser la segmentation des champs. Je défends enfin un cadre spatial national (métropolitain), et un cadre temporel portant sur les cinquante dernières années, afin d'appréhender dans toute sa diversité spatiale et temporelle l'inscription spatiale des immigrés dans les campagnes françaises.

a) Mobiliser la définition de l'« immigré » dans une perspective géographique

Une entrée par la catégorie d'« immigré » ...

Comme on l'a vu tout au long de ce chapitre, le dénombrement des populations allogènes passe par des catégorisations des individus qui reposent sur des présupposés, tant de la part des pouvoirs publics que des chercheurs, ces présupposés pouvant également s'inscrire dans le sens commun. Cela entraîne un brouillage sémantique, de nombreux termes étant utilisés et chaque terme pouvant être porteur de plusieurs sens (étranger, immigré, migrant, immigrant, primo-arrivant, etc.). Dans cette thèse, je fais le choix de **mobiliser la catégorie d'« immigré »**, qui est particulièrement intéressante pour une étude géographique.

S'intéresser aux immigrés revient d'abord à analyser une population caractérisée par sa **mobilité géographique**. L'immigration décrit en effet l'acte de déplacement dans l'espace et de franchissement d'une frontière, en l'occurrence nationale. Contrairement à d'autres catégories de l'altérité, l'immigré est donc construit sur une définition géographique (être né à l'étranger). Choisir la catégorie d'immigré, plutôt que celle d'étranger notamment, c'est donc promouvoir une entrée par les mobilités et s'intéresser aux effets d'une forme de mobilité géographique particulière – la migration internationale – sur les parcours de vie des individus. La catégorie statistique d'immigré, en prêtant également attention à la nationalité à la naissance des individus (être né de nationalité étrangère), adjoint un critère juridique à la mobilité des individus. Elle inscrit alors l'individu dans un cadre national. Mais par rapport à la catégorie d'étranger, qui postule une différence entre nationaux et non-nationaux, la catégorie d'immigré donne la possibilité d'interroger l'effet de l'acquisition de la nationalité sur la trajectoire des individus.

Si le premier intérêt à recourir à la catégorie d'« immigré » réside dans sa forte dimension géographique, la seconde est à trouver dans son **intérêt démographique**. La catégorie d'étranger est évolutive au cours de la vie des individus, un étranger pouvant changer de nationalité pour devenir Français ou bien acquérir une autre nationalité. À l'inverse, la catégorie d'immigré caractérise un individu tant qu'il vit en France, quelles que soient les évolutions de son parcours. Elle permet de suivre sur le temps long le devenir et le parcours des individus. Cette catégorie prend donc tout son sens dans un travail qui vise à saisir l'évolution de la géographie d'un groupe de population allogène en France sur le temps long : elle prend explicitement en compte la mobilité géographique opérée par ces individus à l'échelle internationale et permet d'analyser les formes d'ancrage générées par ces mobilités.

… mobilisée dans son acception statistique

Au choix de s'intéresser à la catégorie d'« immigré » plutôt qu'« étranger » s'associe celui d'une **entrée par la figure statistique de l'immigré** plutôt que par sa figure sociale. J'ai plus tôt dans ce chapitre présenté la construction et l'évolution du sens commun et du sens institutionnel de la catégorie d'« immigré ». Elle s'est imposée depuis les années 1990 comme la catégorie institutionnelle et statistique de référence pour mesurer l'apport démographique puis l'« intégration » à la société française de la population d'« origine étrangère ». L'imposition de ce vocable a finalement renforcé la figure sociale de l'immigré, qui est aujourd'hui d'un emploi moins descriptif et plus performatif que la notion d'« étranger ». Si l'immigré est désormais associé à une position socialement dominée, l'étranger a en effet regagné en connotation positive dans le sens commun, pour désigner plus fréquemment des cadres, des étudiants ou des personnes diplômées (Spire, 1999). Comme je l'ai montré, la figure sociale de l'immigré génère une sélectivité des profils qui occulte tout particulièrement ceux qui résident dans les campagnes : une partie des personnes qui constituent objectivement des immigrés dans les campagnes – comme les immigrés britanniques et plus largement nord-européens ou les immigrés portugais, espagnols ou italiens arrivés plus anciennement – ne sont en effet pas considérées comme tels dans les représentations communes comme dans les recherches académiques. D'autres, comme les immigrés travaillant dans le secteur agricole, ne s'inscrivent pas dans l'équation historique « immigré/secteur industriel/espace urbain » et sont également peu visibles socialement.

En s'intéressant aux immigrés dans leur acception statistique, cette thèse vise donc à déconstruire certaines des représentations communément associées à l'immigration et à interroger les catégories de construction de l'altérité. En prenant pour objet d'observation la figure statistique de l'immigré, il s'agit de **se défaire *a priori* de la figure sociale, pour mieux l'interroger *a posteriori*.** De plus, l'institutionnalisation de cette catégorie a permis de développer dans l'appareil statistique national des modalités très détaillées du lien à la migration, disponibles à une très fine échelle spatiale. Choisir d'étudier les immigrés, dans leur définition statistique, c'est donc également **saisir l'opportunité de mener une analyse fine du lien à la migration en France**.

Par rapport à l'ensemble des travaux portant sur les migrations internationales dans les espaces peu denses, le recours à la définition statistique de l'immigré engendre toutefois un biais de sélection de la population étudiée : en se fondant sur la notion de résidence principale, elle permet d'observer les formes d'immigration les plus *durables* dans le temps et dans l'espace ; les plus *instituées*, sur le plan légal notamment. À l'inverse, elle prend peu en compte les formes les plus temporaires de présence (cf. chapitre 4). Dans cette thèse, **je défends l'idée que cette approche statistique est pertinente car elle rend visibles les formes d'ancrage produites par des**

processus multiples de mobilités internationales. Les travaux sur le transnationalisme[1] ou la circulation migratoire (Cortes et Faret, 2009a) ont en effet montré que **l'ancrage et la mobilité ne sont pas à opposer**, mais à penser dans une relation conjointe qui dépend : d'un point de vue social, de logiques collectives, et surtout familiales ; d'un point de vue spatial, de l'échelle de mobilité considérée ; et d'un point de vue temporel, de la nature transversale ou biographique de l'approche choisie (Dureau, 2013). De ces travaux, on retient donc l'idée forte d'une continuité entre mobilité et ancrage : si l'ancrage est une « recherche de fixité dans le mouvement [...], seule la mobilité permet de s'ancrer à nouveau, de multiplier les espaces de vie comme les espaces de résidence » (Jolivet, 2015 : 55). Il n'y a donc pas de segmentation entre les formes temporaires ou saisonnières de migration internationale et les formes les plus sédentaires d'immigration dans les campagnes françaises. Dans cette thèse, je m'attacherai à montrer que migrations internationales dans les espaces peu denses génèrent des formes d'ancrage, c'est-à-dire des formes d'« expériences localisées » (Imbert, 2005), qui peuvent se décliner à des échelles sociales, spatiales et temporelles variables, dont une partie est statistiquement visible (cf. chapitre 3).

b) Traverser la segmentation des champs

Travailler sur l'ensemble des profils d'immigrés ...

Se défaire de la figure sociale de l'immigré et entrer par sa figure statistique constitue également une opportunité pour traverser la segmentation des champs observée dans la littérature entre études rurales et études migratoires au sujet de l'immigration dans les espaces ruraux. J'ai montré dans les sections précédentes que cette segmentation se jouait à deux niveaux : d'abord au niveau des objets d'études, qui sont le plus souvent distincts entre le champ des études rurales et celui des études migratoires ; ensuite au niveau des populations étudiées, qui sont généralement séparées selon leur pays de naissance, leur situation administrative, le type de migration, etc.

[1] Depuis les années 1970, les recherches sortent fréquemment du cadre national pour envisager la migration non comme un mouvement linéaire et définitif, mais comme une trajectoire complexe, pouvant comprendre des phénomènes de retour, et conduire au maintien comme à la transformation des identifications individuelles. Dans les années 1990, le courant du « transnationalisme » encourage les chercheurs à réfléchir aux relations entre « ici » et « là-bas » pouvant conduire à l'émergence de « communautés transnationales » (Portes, 1999) dans le contexte du long XXe siècle de création des États-nations (Waldinger, Pinel et Waldinger, 2006). En France, les travaux de Sayad, publiés tardivement, introduisent une perspective inédite en plaçant le couple « émigration/immigration » au centre des réflexions sur l'immigration comme « fait social total » (Sayad, 2006). Les travaux sur le transnationalisme ou la circulation migratoire ont également grandement contribué au renouvellement du champ des études migratoires ces dernières années, y compris parmi les recherches doctorales françaises (Caron, 2019 ; Sierra-Paycha, 2017).

Dépasser cette double dichotomie implique donc de prêter attention à l'ensemble des profils immigrés présents dans les campagnes françaises, qu'elles soient anciennes ou récentes, qu'elles soient le fait de personnes qualifiées ou non, en famille ou seules, et quelle que soit leur origine géographique. Mais il ne s'agit pas non plus d'être aveugle aux différences sociales qui existent entre les différents groupes d'individus et recoupent en partie l'origine nationale et qui, avec le critère ethno-racial, constituent aujourd'hui le socle de la définition de l'immigré dans la langue courante – souvent bien plus que la nationalité ou le pays de naissance. Comprendre les interactions entre courants migratoires internationaux et transformations des sociétés et espaces ruraux implique au contraire de **prendre en compte tout à la fois la diversité des caractéristiques sociales et démographiques des individus et celle de leurs origines géographiques**, à la manière des travaux de Guillon sur les étrangers et immigrés en Ile-de-France (Guillon, 1992 ; cf. Encadré 1.2).

Il est en particulier nécessaire de prêter attention à l'ensemble des présences immigrées dans les territoires ruraux pour appréhender sous une forme nouvelle la diversité sociale de ceux-ci et envisager des formes de coprésence entre des profils d'individus généralement analysés séparément. Suivant cette perspective, il faut également situer la position occupée par les immigrés par rapport à celle des non-immigrés dans l'espace social et géographique. La contribution des immigrés aux reprises démographiques dans les campagnes peut alors être évaluée, tout comme la dimension spécifique des positions sociales et économiques des immigrés dans les campagnes. Plutôt que de proposer une analyse en termes d'« intégration » des populations immigrées, une telle démarche permettra de comprendre le rôle des immigrés dans les transformations socioéconomiques les plus récentes des espaces ruraux, et de rappeler *a minima* les formes de cohabitation qui peuvent exister entre les deux populations.

Encadré 1.2. Le travail de Guillon ou l'exemple d'une recherche sur les liens entre immigration et espace attentive à la diversité des profils individuels

Le travail de Guillon constitue une lecture incontournable pour qui s'intéresse à l'immigration en région parisienne. C'est en particulier le cas de sa thèse d'État, soutenue en 1992 à l'Université Paris 1, qui n'a malheureusement pas donné lieu à une publication et reste sans équivalent aujourd'hui encore. Intitulée « Étrangers et immigrés en Ile-de-France », elle fournit une analyse fine et sur le temps long de l'hétérogénéité des populations étrangères, de leur insertion dans l'espace parisien et de leur participation à la construction métropolitaine. Il s'agit donc d'un travail à la croisée de la géographie urbaine et de la géographie de la population, qui rassemble les résultats de deux décennies d'une recherche entreprise à une époque où « les projets de recherche des géographes portaient alors le plus souvent sur l'analyse d'une nationalité » (p.5).

L'ouvrage est structuré en trois parties, qui présentent les résultats d'analyses produites à partir d'un matériau d'une très grande richesse, qui combine de multiples enquêtes de terrain réalisées individuellement ou collectivement (à Villeneuve-le-Roi, dans le triangle de Choisy, etc.), des données récoltées « à la main » (dépouillement du fichier des titres de séjour de la Préfecture de Bobigny) et surtout l'exploitation très fine des fichiers détail du recensement, en particulier ceux de 1975, 1982 et 1990. La première partie retrace deux siècles d'histoire des migrations en région parisienne, qui ont permis la construction de l'économie et de la société régionales. Guillon rappelle en particulier le fait que l'insertion des immigrés en région parisienne au XXe siècle s'inscrit directement dans l'histoire plus large du développement de la région, qui s'est auparavant appuyé sur des migrations internes depuis d'autres régions françaises. La seconde partie compare la place des Français et des étrangers dans la société urbaine, en mobilisant plusieurs variables (sexe, position socioprofessionnelle, âge, taille du ménage, situation de logement, etc.), tantôt au niveau régional, tantôt à un niveau plus local. Enfin, la troisième partie s'intéresse à l'hétérogénéité de la population étrangère en examinant les caractéristiques sociales et démographiques des groupes nationaux qui la composent et les spécificités de leur insertion dans l'espace régional.

Parmi les multiples apports de ce travail, on peut insister sur la richesse d'une analyse qui montre tout à la fois les particularités propres aux étrangers et leur diversité interne, notamment en matière de logement et d'emploi. L'analyse conjointe des dynamiques sociales, démographiques, économiques et spatiales des étrangers et des Français met ainsi au jour la relation systémique entre immigration et urbanisation : les étrangers occupent les fractions du parc de logement laissées disponibles par les Français, alors que leur forte présence dans le secteur secondaire a constitué un élément indispensable à la tertiarisation de l'économie francilienne. Outre des différences persistantes entre étrangers et Français, Guillon examine également la grande diversité des profils et des trajectoires des étrangers en lien avec l'hétérogénéité du marché du travail et du parc de logements. Cette diversité s'observe aussi bien d'un groupe national à l'autre qu'au sein de chaque groupe d'origine. Elle nuance l'image médiatique et politique du travailleur « [fuyant] le chômage et la misère » et montre que « les raisons individuelles qui expliquent la présence dans la région des étrangers qui l'habitent aujourd'hui sont en réalité plus diverses, souvent complexes » (p.135). Ce travail témoigne finalement qu'une entrée par un phénomène géographique d'ensemble – l'immigration en région parisienne –, plutôt que par un groupe d'origine particulier, peut être pertinente pour comprendre les liens entre immigration et recompositions sociospatiales.

… dans la perspective du « global countryside »

Analyser dans leur ensemble la diversité des profils immigrés qui résident dans les campagnes françaises permet également de nourrir une réflexion sur les liens pouvant exister entre ces différents groupes, généralement étudiés séparément. Plusieurs travaux sur les *linked migration* ont montré la relation qu'il peut y avoir entre différents types de migrations – internes ou internationales – dans les espaces ruraux aux États-Unis. Nelson et Nelson ont révélé que les arrivées d'immigrés latino-américains peu qualifiés sont liées structurellement aux migrations d'aménités de retraités aisés dans les comtés ruraux en gentrification, par les emplois qu'elles génèrent dans les secteurs de la construction, du logement, de la restauration ou de l'aide à la personne (Nelson, Trautman et Nelson, 2015 ; Nelson, Lee et Nelson, 2009 ; Nelson, Nelson et Trautman, 2014 ; Nelson, Oberg et Nelson, 2010). En France, on sait que les processus de gentrification rurale sont en partie alimentés par des migrations internationales, notamment de retraités d'Europe du Nord (Pistre, 2012). L'arrivée de ces populations gentrifieuses s'accompagne-t-elle de « migrations liées » dans les campagnes françaises ? On fait l'hypothèse qu'à l'image de ce qui est observé en contexte urbain (Wright, Ellis et Reibel, 1997), **les processus de restructuration économique et sociale des espaces peu denses reposent sur des systèmes de migrations liées à l'échelle transnationale, conduisant à produire des formes de « globalisation » des campagnes**.

En ce sens, ce positionnement s'inscrit dans la lignée d'une littérature sur le *global countryside*, développée principalement au Royaume-Uni et aux États-Unis, qui vise à **comprendre les mutations contemporaines des espaces ruraux au prisme de la mondialisation et de la globalisation**. Le concept de *global countryside*, forgé par Woods, a pour but d'engager la géographie rurale dans les questions de mondialisation et de globalisation (Woods, 2007). La notion fait ainsi écho aux *global cities* de Sassen (1991), et vise à deux choses : tout d'abord à réagir au biais spatial dans les études sur la mondialisation en proposant un contrepoint rural ; ensuite à insister sur la nécessiter d'analyser les différences spatiales dans les processus de mondialisation et de globalisation des espaces ruraux, comme cela a été fait dans les travaux sur les villes globales. Le *global countryside* n'est donc pas un espace réel, mais un cadre hypothétique qui permet d'engager des réflexions théoriques et des analyses empiriques sur les transformations des espaces ruraux en lien avec les dynamiques de mise en relation des lieux à l'échelle internationale.

Parmi les caractéristiques de la mondialisation des campagnes, on trouve la multiplication des migrations internationales vers ou depuis les espaces ruraux (Woods, 2016). Ces migrations sont pensées dans une perspective englobante et liées les unes aux autres par ce processus de mondialisation. Envisager l'émergence d'un *global countryside*, c'est alors penser comment les migrations internationales sont façonnées par des facteurs structurels (proximité géographique, liens

historiques et culturels, conditions économiques, cadre légal, etc.), mais aussi par la capacité d'action des immigrés eux-mêmes et des autres acteurs locaux (McDonagh, Nienaber et Woods, 2012). C'est également reconnaître que les formes sociospatiales prises par l'immigration peuvent être le reflet des changements des espaces ruraux, mais surtout que les migrations internationales ont la capacité de transformer les espaces ruraux sur le plan économique, social ou culturel. Dans cette thèse, je chercherai donc à montrer comment **les transformations de l'immigration hors des grandes villes constituent une facette du *global countryside*, qui lie dans une relation structurelle les différentes formes de migrations internationales**.

c) Un travail d'envergure nationale depuis les années 1970

Un cadre national attentif à la diversité des espaces peu denses

Un troisième positionnement de cette thèse issu des constats faits sur la littérature existante est de travailler à l'échelle métropolitaine. Ce choix répond à une double ambition : tout d'abord celle de pouvoir apporter des résultats généralisables à l'échelle nationale sur l'immigration dans les espaces ruraux, et ensuite de pouvoir mener un travail sur les différenciations internes aux espaces ruraux et périurbains métropolitains. Outre la dimension segmentée des travaux portant sur les questions d'immigration dans les espaces ruraux, j'ai montré que ces travaux ont souvent une dimension locale, voire monographique. Cette thèse vise donc à compléter l'ensemble de ces travaux en **apportant un cadre national et plus général à l'étude de l'immigration dans les campagnes françaises**.

L'échelle métropolitaine du cadre d'analyse ne vise cependant pas à homogénéiser l'ensemble des espaces étudiés en considérant un espace rural unifié qui serait opposé à l'espace urbain lui aussi homogène (cf. chapitre 2). Bien au contraire, prendre pour échelle le territoire métropolitain permet d'envisager une variété d'échelons locaux auxquels travailler pour appréhender la diversité des campagnes et donc la variété des dynamiques migratoires qui les animent (Murdoch et Marsden, 2003 ; Smith, 2007). En considérant comme cadre d'analyse l'ensemble du territoire métropolitain, cette thèse reconnaît et prend donc pour point de départ la persistance, la multiplicité et la diversité des « mondes ruraux » (Bessière, Doidy et Jacquet, 2007 ; Bruneau et al., 2018a), ou encore l'existence d'un « *differentiated countryside* » (Murdoch, Lowe et Ward, 2003), marqué par de profondes transformations économiques, démographiques, sociologiques, culturelles, politiques, par la montée d'antagonismes internes et l'ouverture à de multiples extérieurs.

Ce positionnement, privilégié très tôt dans la préparation de la thèse, s'inscrit dans la continuité de deux ensembles de recherches. Tout d'abord, ce travail s'inscrit dans la lignée de **travaux à la**

croisée de la géographie de la population et de la géographie rurale menés dans une perspective nationale, et qui ont été à la source de résultats majeurs sur les recompositions sociodémographiques des espaces ruraux et périurbains : en premier lieu du travail de thèse de Pistre, dont la dimension démographique, nationale et statistique rejoint pleinement les considérations de cette thèse (Pistre, 2012) ; ensuite des travaux fondés sur l'utilisation de données statistiques (Bessy-Pietri, Hilal et Schmitt, 2001 ; Hilal et al., 2011 ; Sencébé et Lepicier, 2007 ; Talandier, 2007) ; enfin des travaux plus anciens, souvent de nature cartographique, et dont le travail de Pistre constitue par ailleurs l'actualisation la plus récente (Béguin, 1984 ; Bontron et Mathieu, 1966, 1975 ; Brunet, 1984 ; Calmès, Delamarre et Durand-Dastès, 1978 ; Duboscq et Mathieu, 1985).

À ce premier ensemble de travaux menés à l'échelle nationale en France s'ajoutent des recherches conduites par des **chercheurs principalement américains, qui s'intéressent à l'évolution de la répartition spatiale des immigrés sur l'ensemble du territoire national**. Ils mettent en évidence les phénomènes de redistribution des populations vers les espaces périurbains ou vers des régions jusque-là peu concernées par le phénomène migratoire (Bolt et Kempen, 2010 ; Kritz et Gurak, 2018 ; Lee et Sharp, 2017 ; Lichter, 2012 ; Lichter et Johnson, 2006, 2009 ; Lymperopoulou, Finney et Catney, 2017 ; Martin, Matthews et Lee, 2017 ; Massey, 2008 ; Newbold, 1999). Ces travaux, qui ont démontré la modification des structures spatiales de l'immigration à l'échelle nationale, encouragent à développer des analyses similaires dans le cas français (Elguezabal, 2018).

Encadré 1.3. New Faces in New Places*, un ouvrage emblématique des recherches quantitatives sur les transformations de la géographie de l'immigration aux États-Unis*

L'ouvrage *New Faces in New Places*, dirigé par Massey et publié en 2008, constitue aujourd'hui un travail de référence sur la géographie et la sociologie de l'immigration aux États-Unis. Prenant pour point de départ le caractère massif de l'immigration récente (depuis les années 1970) aux États-Unis, cet ouvrage vise à décrire et interpréter les changements dans la géographie de l'immigration qui ont accompagné cette évolution. Il se structure en deux parties : la première est consacrée à décrire les formes émergentes de répartition spatiale des immigrés aux États-Unis, notamment hors des grandes métropoles, en les expliquant notamment par les restructurations récentes du secteur industriel. La seconde partie aborde les effets à l'échelle locale de ces changements, en termes de réactions des populations locales, de relations inter-groupes et d'intégration des immigrés récemment arrivés.

La première partie est exemplaire des travaux menés aux États-Unis à partir de données quantitatives sur l'évolution de la géographie de l'immigration et notamment le développement des espaces ruraux et périurbains comme nouveaux espaces d'immigration. Les différents chapitres mobilisent principalement les données des recensements de 1980, 1990 et 2000, soit en utilisant les *Public Use Microdata Series (PUMS)*, qui présentent les résultats des recensements dans des unités géographiques d'au moins 100 000 habitants, soit en bénéficiant d'un accès confidentiel aux données. Cet accès permet de réaliser des analyses à l'échelle du *block group*, c'est-à-dire la plus petite unité spatiale du recensement états-unien, fondée sur des limites morphologiques et dont la taille et la population est très variable d'un *block* à l'autre.

Les différents chapitres identifient plusieurs groupes d'*immigrants* (par exemple *Mexicans, other Latin Americans, Asians, Europeans,* etc.). Les résultats sont produits à partir d'analyses descriptives et de régressions logistiques réalisées le plus souvent à l'échelle des États fédéraux, ou bien à l'échelle nationale en distinguant différents types de comtés ainsi que les *metropolitan* et les *nonmetropolitan areas*. Ces mesures agrégées et aspatiales sont courantes aux États-Unis, et ont d'ailleurs été remises en question dans des travaux récents visant à produire des analyses à plus fine échelle avec une approche cartographique (Lichter, Parisi et Taquino, 2016 ; Parisi, Lichter et Taquino, 2011).

Par rapport au contexte français, les approches quantitatives sur les questions d'immigration hors des grandes métropoles sont donc bien ancrées dans la littérature scientifique. Cela s'explique en partie par la combinaison de deux phénomènes : d'une part l'existence de longue date de nomenclatures spatiales et statistiques harmonisées qui ont favorisé les approches quantitatives en géographie de la population, et pas seulement en contexte urbain. Ces nomenclatures sont fréquemment utilisées par les chercheurs et elles sont rarement questionnées ou justifiées, alors que l'approche urbano-centrée des nomenclatures produites par l'INSEE est fréquemment dénoncée par les chercheurs ruralistes en France (cf. chapitre 4). D'autre part, la quantification de la ségrégation raciale est ancienne aux États-Unis et fortement développée depuis les années 1940, sans équivalent en France.

Réinscrire de la continuité temporelle

À ce choix de travailler à une petite échelle s'ajoute celui d'adopter une **perspective temporelle de plusieurs décennies**, afin de comprendre les dynamiques et les processus de différenciation sociale des territoires en lien avec les questions migratoires. J'ai montré combien le nombre des études sur les migrations internationales en milieu rural ainsi que les orientations thématiques de ces recherches ont varié selon les périodes depuis l'après-guerre. Certaines périodes, telles que les années 1980 ou les années les plus récentes, se caractérisent par une quasi-absence de travaux sur cette question. En menant des analyses, lorsque cela est possible, depuis la fin des années 1960 ou le début des années 1970, cette thèse prend pour point de départ une situation ancienne afin de mettre en valeur les transformations les plus récentes. Plus fondamentalement, débuter les analyses à la fin des années 1960 ou au début des années 1970 permet de « reprendre » l'étude de la géographie de l'immigration à une période clé de son histoire, marquée à la fois par une forte immigration – notamment de travail – et par le durcissement progressif du contrôle des flux migratoires, jusqu'à la suspension officielle de l'immigration en juillet 1974 (Laurens, 2008).

L'enjeu est aussi de proposer une analyse géographique continue et de long terme de l'immigration dans les campagnes françaises depuis cinquante ans, venant ainsi combler l'inégal niveau de production scientifique sur la question selon les périodes depuis 1970. Pour Milbourne, « *longer-term narratives of rural population change and changing rural places are often absent from rural population studies. Consequently, there has been little discussion of the continuities, as well as discontinuities, between contemporary and previous processes of population change in rural places* »

(Milbourne, 2007 : 385). La dimension temporelle doit en effet également permettre de prêter une attention égale aux continuités et aux discontinuités dans les transformations sociodémographiques des campagnes, afin **d'éviter le double écueil d'une représentation fixiste des campagnes, mais aussi celui du présentisme qui verrait dans chacune des formes contemporaines de l'immigration en France rurale le résultat de changements majeurs**. Cette dimension temporelle est d'autant plus importante qu'une thématique telle que celle de l'immigration est constamment sujette à des représentations sensationnalistes centrées sur le présent, qui manquent d'une vue à long terme pour comprendre **l'ancrage et la permanence du fait migratoire dans la société française**.

Conclusion

L'installation des immigrés hors des grandes villes est un phénomène ancien et continu. Si le profil de l'immigré dans les campagnes se rattache d'abord à une main-d'œuvre frontalière essentielle au maintien et au développement de l'activité agricole en France, il s'est diversifié avec les transformations de l'agriculture et des fonctions des espaces ruraux. Aujourd'hui, les recherches pointent surtout le rôle des installations d'immigrés dans le renouveau démographique des espaces ruraux et dans le développement économique de ces espaces, en particulier dans les secteurs secondaires et tertiaires. Elles continuent également d'insister sur l'importance du recours à l'immigration étrangère pour assurer la compétitivité de l'agriculture française insérée dans des réseaux mondialisés de production et de distribution.

Ces évolutions sont cependant peu étudiées et peu conceptualisées, car l'immigration continue d'être appréhendée comme un phénomène urbain. Historiquement, les immigrés se sont concentrés dans les grandes villes françaises et dans les régions industrielles qu'ils ont contribué à bâtir, et l'inertie de cette concentration tend à occulter les autres dynamiques spatiales et territoriales de l'immigration. Ces éléments ont par ailleurs contribué à forger une figure sociale de l'immigré certes évolutive, mais continuellement urbaine. Enfin, en tant qu'objet d'étude des recherches en sciences sociales, l'immigration est étroitement associée au champ des études urbaines. Par rapport à cette orientation majoritaire des recherches, le triple positionnement proposé en fin de chapitre conduit à une première formulation – provisoire – de l'objet de cette thèse : réaliser une géographie des immigrés hors des grandes villes françaises. Cette géographie se veut désegmentée – prenant en compte l'ensemble des présences immigrées –, diachronique et nationale.

Nationale ne signifie pas aveugle aux différenciations spatiales du phénomène. Bien au contraire, il s'agit d'étudier l'immigration hors des grandes villes françaises dans toute la variété et la complexité de ses dynamiques spatiales. Pour cela, il est toutefois nécessaire d'affiner les contours du cadre spatial de cette recherche et de discuter des catégories spatiales qui seront mobilisées. C'est précisément ce à quoi s'attache le deuxième chapitre de cette thèse.

CHAPITRE 2.

INSCRIRE LA DIVERSITÉ DES ESPACES PEU DENSES DANS L'HISTOIRE DES RELATIONS VILLES-CAMPAGNES

La structuration des recherches autour de la figure sociale et urbaine de l'immigré, vue dans le chapitre 1, constitue un premier élément d'explication de l'urbano-centrisme et de la segmentation des recherches sur l'immigration en France. Mais on peut également penser que la manière de concevoir l'espace, les catégories spatiales et le rapport villes-campagnes, conditionnent la caractérisation des objets sociaux, dont l'immigration. L'espace, en tant que construction issue de rapports sociaux et de rapports spatiaux (c.-à-d. de rapports à des lieux, opérés par la distance), est une dimension constitutive du social. Cela signifie que les rapports sociaux sont inscrits dans l'espace, mais aussi que les formes de structuration de l'espace pèsent sur les rapports sociaux et l'expérience vécue des individus et groupes sociaux. Les représentations des différents types d'espace sont donc toujours aussi des représentations de rapports sociaux plus ou moins spécifiques. On peut alors faire l'hypothèse que les représentations associées aux relations villes-campagnes, et en particulier le poids de l'idéologie urbaine dans ces relations, expliquent également la faiblesse des recherches sur l'immigration hors des grandes villes.

Ce chapitre propose d'explorer cette seconde piste explicative de la structuration thématique et spatiale des recherches sur l'immigration. L'immigration est en effet régulièrement liée à une représentation idéologique très marquée de l'espace, qui tend à se renforcer aujourd'hui dans le débat public. Les débats récents sur la « France périphérique » sont un exemple très marquant d'une représentation dichotomique de l'espace qui associe l'immigration à un type d'espace particulier – la « France des métropoles » (Guilluy, 2014). Mais cette relation entre un groupe social et un type d'espace va plus loin que la simple association : l'inscription spatiale des immigrés constitue un argument de renforcement de l'opposition entre territoires (Guilluy, 2016). L'opposition sociale entre immigrés et non-immigrés nourrit, de façon plus ou moins implicite, une opposition spatiale, et inversement. Dans une telle démarche, qui lie de façon quasi mécanique les immigrés aux grandes métropoles, l'immigration au-delà des grandes villes ne peut être envisagée que de deux façons : ou bien elle n'existe tout simplement pas, ou bien elle est l'indice d'une dynamique d'urbanisation-métropolisation de ces territoires. Cet exemple montre que l'immigration est un objet au cœur de la définition des relations villes-campagnes. Il apparaît alors essentiel de déconstruire ces représentations

en historicisant les relations villes-campagnes. Il sera également nécessaire de faire preuve de « prudence épistémologique » (Bourdieu, 2001) dans les propositions conceptuelles et terminologiques de cette thèse, les catégories spatiales étant, au même titre que les autres catégories du monde social, des constructions sociales[1].

Ce chapitre propose donc un cheminement réflexif à travers les catégories spatiales et en particulier l'état du rapport rural-urbain, afin de déterminer sous quelles conditions est possible une formulation positive d'un objet de recherche jusqu'à présent pensé par la négative. En s'inscrivant dans une démarche avant tout réflexive et épistémologique, ce travail prend au sérieux la force d'action des représentations et l'effectivité des idéologies. Les objectifs de ce chapitre sont donc multiples : il s'agit tout d'abord de progresser dans la problématisation de l'objet de recherche, en adoptant une posture réflexive sur les catégories spatiales ; dans le même temps, ce chapitre vise à clarifier le champ spatial couvert par la thèse ; de façon indirecte, il rappelle aussi les apports de l'approche épistémologique, y compris dans une démarche empirique.

Dans un premier temps, ce chapitre explore l'hypothèse selon laquelle l'idéologie dominante de la relation villes-campagnes contribue à occulter certains faits sociaux de certains types d'espaces, parmi lesquels l'immigration dans les campagnes. La première section conduit alors au constat que l'immigration est un des phénomènes qui participent à une idéologie « urbanisante », au sens de Mathieu (1974). Dans un second temps, il s'agit de voir dans quelle mesure il est possible de développer une approche qui ne soit pas urbano-centrée pour penser l'immigration au-delà des seuls espaces urbains denses. Cette réflexion permet d'aboutir dans un troisième temps à une formulation plus positive de l'objet de recherche, qui prend appui sur deux positionnements supplémentaires : le choix d'analyser les espaces peu denses pensés dans leur diversité et dans leur rapport avec les espaces densément peuplés ; le choix de développer une problématique en termes d'analyse des divisions sociales des espaces peu denses, via une entrée par le lien à la migration des individus.

[1] Parmi les spécificités des sciences sociales par rapport aux autres sciences, Bourdieu note ainsi que « la science sociale a une troisième particularité qui rend particulièrement difficile la rupture sociale qui est la condition de la construction scientifique. On a vu que la lutte scientifique est arbitrée par la référence au "réel" construit. Dans le cas des sciences sociales, le "réel" est bien extérieur et indépendant de la connaissance, mais il est lui-même une construction sociale. [...] La science sociale est donc une construction sociale d'une construction sociale. » (Bourdieu 2001 : 172)

1. L'« urbanisation des campagnes », un aveuglement face aux mutations socio-spatiales des campagnes

L'immigration, en tant que fait social associé à de fortes représentations spatiales, s'inscrit dans l'évolution du rapport villes-campagnes. Retracer l'évolution du rapport villes-campagnes peut donc permettre de comprendre à quelle période, sous quelles conditions, et surtout avec quelles représentations de l'espace l'association entre immigration et espace urbain a pu prendre forme pour devenir une représentation commune et dominante. L'évolution du rapport villes-campagnes se caractérise surtout par une idéologie de l'« urbanisation des campagnes » qui évolue, mais se maintient depuis les années 1960, et tend à considérer que tout ce qui vient de l'urbain (objet, personnes, innovations, etc.) « urbanise » l'espace. Une telle approche a notamment pour effet d'occulter une grande partie des dynamiques socio-spatiales qui animent les espaces ruraux, parmi lesquelles les dynamiques de migrations internationales.

a) Une histoire des relations villes-campagnes

Pourquoi analyser l'évolution des relations villes-campagnes ?

Les relations villes-campagnes se jouent à deux niveaux : elles résultent à un premier niveau de changements repérables dans les fonctions des espaces, de leurs dynamiques démographiques et des migrations entre les villes et les campagnes, des transformations de l'habitat, des activités, des pratiques individuelles et collectives, etc. À un second niveau, les relations villes-campagnes sont soumises à des représentations sociales investies de façon variable dans le temps par la sphère politique et la sphère scientifique. Pour Mathieu, « rural » et « urbain », « villes » et « campagnes », et plus encore les « relations villes-campagnes », sont non seulement des concepts essentiels pour penser et théoriser le changement social, mais leur analyse conduit aussi à mettre au jour l'idéologie dominante qui détermine l'usage de ces termes. Pour ouvrir la « boîte noire » des relations villes-campagnes (Mathieu, 2004), il est alors nécessaire « de suivre dans le temps les effets concrets – ancrés dans les lieux – des représentations et idéologies qui animent les politiques territoriales et les pratiques habitantes » (Mathieu 2017 : 14). Mathieu applique à partir des années 1970 ce programme de recherche, en premier lieu en réaction à l'expansion de l'expression « urbanisation des campagnes », sur laquelle on reviendra[1].

[1] La démarche de Mathieu s'appuie sur une grille méthodologique qui est appliquée et enrichie dans *Voyage en France par les pays de faible densité* (Duboscq et Mathieu, 1985) et mise en œuvre de manière systématique dans plusieurs articles (Mathieu, 1990, 1998, 2012) jusqu'à son dernier ouvrage (Mathieu, 2017). Dans un premier temps, Mathieu analyse les discours de la société portés sur elle-même, afin de prendre en compte les idéologies qui se déploient au sujet de la ruralité,

Cette démarche suppose qu'il existe une force d'action des représentations, dont il faut tenir compte, notamment pour comprendre les pratiques d'aménagement des territoires et la construction de faits socio-spatiaux. Elle fait également l'hypothèse que la sphère scientifique n'échappe pas à ces représentations sociales et à leurs effets, et enjoint donc à un effort réflexif sur les concepts mobilisés dans le domaine académique. De façon indirecte, suivre une telle approche revient aussi à affirmer que la représentation dominante actuelle d'un « urbain généralisé » ne va pas de soi. Reconnaître l'historicité des relations villes-campagnes permet d'éviter la tendance générale à considérer les rapports villes-campagnes seulement du point de vue de l'urbain ou de la ville. Cela conduit à sortir du regard dominant de l'époque actuelle et à le relativiser pour mieux cerner les idéologies attachées aux représentations spatiales de la société.

Une relation longtemps antagonique, mais équilibrée

Pendant longtemps, les relations villes-campagnes ont reposé sur des représentations sociales faisant valoir un antagonisme clair entre les différents types d'espaces. Mathieu identifie deux grandes représentations sociales au cours du XIXe siècle, qui ont encore une influence actuellement (Mathieu, 2012) : le premier modèle, « rousseauiste », distingue clairement la ville et la nature comme deux entités marquées par des valeurs morales opposées. La ville symbolise la séparation de l'homme et de la nature, la corruption des mœurs, le vice. À l'inverse, à la nature est attachée l'idée de « bien », d'innocence, de santé. Cette idéologie se retrouve en partie aujourd'hui dans certains mouvements néo-ruraux associés à l'idée d'« idylle rurale » par exemple (Bell, 2006). La deuxième représentation sociale est « matérialiste » et d'inspiration marxiste, et distingue elle aussi deux entités – la ville et la campagne – autour de valeurs matérielles. Alors que la ville est le lieu d'accumulation du capital de la classe bourgeoise par l'exploitation de la classe ouvrière, la campagne est le lieu de la

les représentations sociales dominantes de l'urbain, du rural, et des relations villes/campagnes. Le travail se décompose en plusieurs étapes : 1/ repérer les dénominations dominantes de la ruralité et de l'urbanité (campagne, espace rural, milieu rural, ville, espace urbain, etc.) et des notions associées à ces termes ; 2/ étudier le degré de spécificité ou d'identité des deux termes et la manière dont est pensée la limite entre les catégories (continuum ou discontinuité) ; 3/ repérer le vocabulaire mobilisé pour décrire les évolutions de la ruralité (« désertification », « dévitalisation » versus « renaissance », « renouveau ») ; 4/ analyser le contenu des représentations des relations ville-campagne (opposition, antagonisme, équilibre, etc.), déterminer le modèle explicatif de cette relation (domination, centre-périphérie, intégration, « urbanisation », etc.) et identifier les périodes de changement de ces relations. Dans un second temps, Mathieu met en regard l'ensemble de ces représentations avec ce qui est de l'ordre des faits, en suivant les mêmes étapes : approfondissement du contenu des définitions statistiques ; mise en évidence de différenciations spatiales suivant plusieurs critères (densité, paysage, etc.) ; suivi des changements réels (évolutions démographiques, des activités, etc.) ; analyse de la relation ville-campagne et de son évolution de manière « objective » ; attention portée aux variations temporelles, pour mettre en évidence des décalages entre évolutions réelles et évolutions de l'imaginaire social.

production (agricole) pour la campagne et la ville. Il y a donc une relation hiérarchique entre la ville et la campagne, marquée par une opposition entre classes sociales. Pour Mathieu, cette représentation sociale s'est également diffusée dans la sphère scientifique en provoquant la séparation entre les disciplines « rurales » et « urbaines ».

Cette représentation antagoniste, mais complémentaire du rural et de l'urbain se traduit jusque dans les années 1950 par un équilibre des recherches entre géographie rurale et géographie urbaine, même si l'importance de l'exode rural et l'idée du « désert français » commencent à interroger les acteurs politiques (Gravier, 1947). Comme nous l'avons vu, l'immigration n'est jusqu'à cette période pas une problématique sociale ni un sujet d'étude particulièrement urbains, l'entrée démographique et économique de l'immigration prévalant à travers les différents types d'espaces. À partir des années 1960, le rapport villes-campagnes évolue toutefois dans le sens d'une hiérarchisation entre les différents types d'espace, qui s'exprime par le recours à l'expression d'« urbanisation des campagnes ». Dans ce rapport hiérarchique, à mesure que les espaces ruraux disparaissent sous « l'urbanisation », les problématiques sociales des espaces ruraux disparaissent également.

b) La vision hégémonique de l'« urbanisation des campagnes »

Uniformisation des faits sociaux et homogénéisation des campagnes

Le rapport de force antagoniste, mais équilibré entre villes et campagnes laisse place dans les années 1960 à l'« urbanisation des campagnes » (Juillard, 1961, 1973), qui tend à éliminer progressivement le fait rural. Mathieu qualifie ce nouveau modèle de « démographique » et « statistique », au sens où il « privilégie la taille de population, la migration entre le lieu de travail et de résidence, la densité d'occupation du sol par le bâti pour définir l'urbain assimilé au progrès » (Mathieu 2012 : 4). Dans cette nouvelle représentation, la distinction entre le rural et l'urbain prend fin, le rural ayant vocation à être absorbé par l'urbain dont l'expansion, associée à l'idée de « progrès », est considérée irréversible.

« L'urbanisation des campagnes » constitue un terme ambigu, qui désigne parfois un état, un processus, ou bien une relation entre deux termes ; marqué par un contenu tantôt social, tantôt spatial (Mathieu, 1974). Envisagée comme un état ou un processus spatial, l'urbanisation est principalement liée aux mouvements de population : croissance de la population rurale, déplacement de personnes venues de la ville vers les campagnes, dans un contexte touristique ou résidentiel. La mobilité des individus, d'origine urbaine, conduirait alors à « urbaniser » les lieux dans lesquels ils se rendent, suivant un processus de diffusion de l'urbanité. L'urbanisation peut aussi être conçue

comme un processus cumulatif d'origine économique de concentration géographique des activités économiques qui produit la concentration de la population et de l'habitat. Dans les deux cas, l'urbanisation apparaît comme une loi irréversible et linéaire. En tant que « contenu social », l'urbanisation désigne une transformation culturelle et sociale marquée par le passage d'un « mode de vie » à un autre via la diffusion d'objets techniques, de valeurs, de pratiques et de comportements à travers le territoire, ce qui entraînerait une uniformisation de l'espace sur un mode « urbain ». Cette idée repose sur une représentation préalable d'une société rurale et d'une société urbaine distinctes, qui correspondaient à deux réalités spatiales différentes (campagnes et villes). Si la société rurale disparaît sous l'influence de la société urbaine, il n'est alors plus possible de distinguer villes et campagnes, qui s'uniformisent également.

Ces différentes approches de l'urbanisation, qui prévalent depuis les années 1960, ont en commun de véhiculer un contenu idéologique qui admet souvent qu'urbanisation et modernisation sont équivalentes. Au couple tradition/modernité s'associe donc le couple ville/campagne, ce qui implique que l'idéologie modernisatrice est la propriété d'un type d'espace et non d'un groupe ou d'une classe sociale. Quelques géographes ruralistes se sont opposés à cette vision du rapport ville/campagne, affirmant notamment l'importance de la densité comme propriété qualitativement différenciatrice de l'espace. Le développement de la notion d'« espace rural » s'inscrit dans cette volonté de s'opposer au modèle idéologique dominant qui tend à homogénéiser l'espace (Calmès, Delamarre et Durand-Dastès, 1978 ; Kayser, 1987 ; Mathieu, 1982), mais ce courant reste largement minoritaire dans la recherche de l'époque.

La périurbanisation : modalité de la croissance urbaine ou « renaissance rurale » ?

La vision idéologique de l'urbanisation continue de se décliner après les années 1970 sous des formes différentes, notamment à travers l'émergence d'un nouveau vocable : la « périurbanisation », d'abord introduite sous le terme de « rurbanisation » (Bauer et Roux, 1976). Cette notion est pensée à partir des travaux anglo-saxons sur la « contre-urbanisation » (Berry, 1976 ; Cloke, 1985) et sur le développement pavillonnaire aux États-Unis dépeint sous le terme de « suburbanisation »[1] (Fishman, 1987 ; Jackson, 1985). La périurbanisation décrit alors le processus d'extension de la ville vers ses campagnes environnantes, mais de manière plus diffuse et discontinue que la banlieue traditionnelle. Au tournant des années 1980, ce sont principalement les géographes ruraux qui s'emparent de ce nouvel objet d'étude, qui décrit pour certains auteurs l'émergence d'un nouveau

[1] Pour une mise au point rapide sur les différences et les similitudes entre ces termes, voir Hervouët, 2001.

type d'espace qui ne serait ni la ville ni la campagne, alors qu'il s'agit pour d'autres d'une simple modalité spatiale de la croissance urbaine (Berger et al., 1980). Autour des travaux sur la périurbanisation se cristallisent donc de nouveaux débats sur l'état des relations villes-campagnes. Le vocabulaire utilisé pour décrire ce phénomène est lui-même variable : périurbanisation, rurbanisation, contre-urbanisation, ex-urbanisation, etc. Si les termes sont synonymes pour certains (Taffin, 1985), ils sont porteurs de fortes différences pour d'autres (Berger et al., 1980 ; Dézert et al., 1991). Le terme de périurbanisation est celui qui s'est depuis le plus largement imposé (Hervouët, 2001), mais la question des mécanismes explicatifs du phénomène et celle des modèles interprétatifs en résultant (nouveau type d'espace, continuité urbaine, type de campagne, etc.) continuent de faire l'objet de nombreux travaux (Vanier, 2000, 2003).

Les années 1970 sont aussi une période de transformation des représentations collectives de la campagne, qui est réinventée et réenchantée. Le mouvement anti-institutionnel de mai 1968 se traduit en partie par un néoruralisme qui participe d'une revalorisation des espaces ruraux : goût pour la terre, rapport renouvelé à la nature, etc. Le rapport rural/urbain se complexifie alors encore un peu plus, l'espace rural devenant un espace de convoitises, concurrencé par différents acteurs urbains et ruraux[1]. Le développement dans les années 1980 de l'idéologie du local, pensée comme une alternative à la crise sociale et économique, contribue à atténuer les spécificités du rural par rapport à l'urbain. Enfin, le rapport à la nature est également parfois mobilisé dans la définition du rural, en lien avec la mise au jour de problèmes environnementaux. Cela conduit dans le champ académique à un renouveau des travaux de géographie rurale autour des concepts de milieu ou de paysage (Luginbühl, 1991 ; Mathieu et Jollivet, 1989 ; Robic et Tissier, 1992).

Dans le même temps, les résultats des derniers recensements montrent une inversion des tendances démographiques : la population rurale française cesse de décroître, voire augmente. Cependant, les travaux qui prennent acte de ces changements majeurs arrivent plus tardivement – en partie à cause des délais d'exploitation des données du recensement –, et c'est en 1989 que Kayser publie *La Renaissance rurale*, qui synthétise des travaux de la seconde partie des années 1980 effectuées sur les reprises démographiques des campagnes françaises. Cette « renaissance » (Kayser, 1987, 1989, 1992, 1996) des campagnes est permise par une image revalorisée de ces espaces et par un renversement démographique lié à la fois à des arrivées nombreuses en rural et à des départs moins importants. Une double opposition dans les représentations des rapports ville/campagne persiste néanmoins : si pour certains, comme Kayser, l'espace rural est un lieu de « renaissance », du « lien local » et de « citoyenneté » (Brun, 1995), il reste pour d'autres un espace isolé, en proie à des

[1] Voir par exemple le numéro d'*Études rurales*, n° 71-72, 1978, « Campagnes marginales, campagnes disputées. »)

difficultés économiques, démographiques et sociales, marqué notamment par une récession des activités agricoles (Béteille, 1981b, 1994 ; Béteille et Montagné-Villette, 1995). Cette opposition sur les valeurs de l'espace rural se double d'une opposition sur la relation rural/urbain.

D'un côté, avec Kayser ou Mathieu, il est affirmé que la campagne et la ville représentent deux entités distinctes dans les représentations sociales (Mathieu, 1998), marquées par un renversement récent dans la hiérarchie des valeurs, la campagne étant désormais parée de valeurs positives (refuge, nature, lien social, etc.), alors que la ville devient l'objet de représentations plus négatives (nuisances, pollution, mauvaise qualité de vie, etc.). Pour d'autres, la ville et la campagne ne cessent de s'entremêler du fait d'une uniformisation des modes de vie, ce qui entaîne un brouillage des catégories (Hervieu et Viard, 1996). Ce dernier type de représentation s'inscrit ainsi dans la continuité des travaux sur l'« urbanisation des campagnes » et définit l'espace rural principalement par son activité agricole, alors même que les fonctions des espaces ruraux se diversifient depuis plusieurs décennies. La baisse continuelle du nombre d'agriculteurs et de la place de l'agriculture dans la société rurale conduit à penser que la « campagne est morte », et qu'il faudrait accepter l'urbanisation généralisée de la France et « oser le désert » (Lévy, 1994a).

De l'habiter au développement durable : vers une nouvelle idéologie ?

Depuis la fin des années 1990 et surtout à partir des années 2000, plusieurs chercheurs mobilisent la notion d'« habiter » (Paquot, 2005a, 2005b ; Stock, 2003, 2004, 2015) et le concept de « mode d'habiter » pour contrer des visions uniformisantes de la relation villes-campagnes (Dodier, 2013 ; Mathieu, 1996 ; Morel-Brochet, 2006). Signe de la fécondité et de la maturité croissante de ce concept, il est ces dernières années au cœur de plusieurs recherches doctorales en géographie qui interrogent l'évolution des relations homme-milieu dans les territoires ruraux (Georges, 2017 ; Glamcevski, 2007 ; Huyghe, 2015 ; Mialocq, 2020). En dévoilant le rapport que chaque individu entretient avec ses lieux et ses milieux de vie, les représentations et les pratiques qui y sont associées, l'analyse par les modes d'habiter met en évidence la diversité des systèmes de peuplement liée aux différentes représentations et relations entre le rural et l'urbain. Cette notion emprunte au concept géographique de « genre de vie » (Sorre, 1948) l'importance de l'environnement matériel des sociétés qui habitent la Terre, et au concept sociologique de « mode de vie » la puissance des représentations individuelles et collectives dans le façonnement des choix des individus-habitants (Morel-Brochet, 2006). Le concept de « mode d'habiter » réarticule ainsi la dimension matérielle et idéelle de toute action humaine, et met en interaction les différentes dimensions du rapport des individus aux lieux et aux milieux.

Pour Mathieu, ce concept est alors en capacité d'établir une passerelle entre l'écologique et le social, et de saisir une forme émergente du rapport villes-campagnes, marquée par l'idéologie du développement durable (Mathieu 2017 : 180 ; Rouget et Schmitt 2018). Cette nouvelle idéologie émerge aussi bien dans les sphères politiques, scientifiques que dans la société civile, ce dont atteste le nouveau brouillage sémantique produit par l'utilisation des termes d'« agriculture urbaine », de « nature urbaine », de « ruralisation de la ville » voire d'« agrarisation de la ville » (Chalas, 2003 ; Ernwein et Salomon-Cavin, 2014). Ce nouveau développement de la relation villes-campagnes ouvre l'opportunité d'une analyse renouvelée des interactions hommes-milieux dans un contexte de mondialisation. L'introduction de la nature dans la problématique urbaine ne rompt toutefois pas la définition parallèle à connotation paysagère et esthétisante de ce concept, et par rapport à d'autres notions, celle de « mode d'habiter » demeure peu investie. Ces développements sont en effet minoritaires, et l'idéologie dominante reste aujourd'hui celle d'une « urbanisation planétaire », version renouvelée de l'« urbanisation des campagnes » dans le contexte de mondialisation.

***

Depuis les années 1960, l'« urbanisation des campagnes » prédomine dans les représentations des relations villes-campagnes au sein du champ académique, même si certains travaux tentent de promouvoir une autre lecture de cette relation (renaissance rurale, variété des modes d'habiter, etc.), avec plus ou moins de succès selon les périodes. **Cette définition urbano-centrée du rapport villes-campagnes renforce l'équation « immigration = urbain »** (Chapitre 1) **de deux manières**. Tout d'abord, **en considérant que les déplacements des individus des villes vers les campagnes sont une forme d'« urbanisation », cette approche exclut l'hypothèse d'une complexification ou d'une diversification des dynamiques démographiques endogènes et exogènes aux campagnes, telles que la périurbanisation**. En affirmant l'uniformisation de modes de vie « urbains » sur l'ensemble du territoire, cette **approche écarte du même coup toute problématique portant sur les recompositions sociales des campagnes.** Les travaux sur la renaissance rurale ont certes proposé une lecture positive et plus complexe de la croissance démographique des espaces ruraux, mais longtemps sans considérer les immigrés comme une composante durable ou significative de la population. L'« urbanisation des campagnes » a également conduit à réduire le rural à sa dimension agricole, participant d'une focalisation des recherches sur l'immigration dans l'agriculture. Dans ce contexte, on comprend alors comment l'immigration a pu devenir résiduelle voire disparaître du champ des études rurales pendant plusieurs décennies.

À ce stade du raisonnement, la question est la suivante : quel rapport villes-campagnes peut-on mobiliser pour analyser les transformations socio-spatiales produites et rendues visibles par l'immigration hors des grandes villes françaises ? Cette question est explorée dans la section suivante à partir de deux approches distinctes, mais qui ont pour ambition commune d'étudier non plus l'« urbanisation des campagnes », mais l'« urbanisation généralisée » à l'échelle mondiale. Dans ce changement d'échelle, la réflexion sur l'urbanisation prend-elle alors en compte un phénomène international comme l'immigration ?

2. L'« urbanisation planétaire » pour penser la diversité spatiale des processus sociaux

Des années 1960 aux années 1990, les relations villes-campagnes ont alterné entre des formes *d'antagonisme* et des formes de *domination* des villes sur les campagnes, l'« urbanisation des campagnes » étant la modalité du rapport villes-campagnes qui a eu le plus d'écho dans le débat public. Une nouvelle modalité de ce rapport s'est développée ces dernières années, la nature de la relation n'étant plus la domination de la ville sur la campagne, mais *l'absorption* de l'une et l'autre dans une entité tierce nommée l'« urbain ». À la question de savoir comment dépasser la segmentation spatiale et thématique des recherches sur l'immigration, l'« urbanisation planétaire » propose une réponse : opérer une refondation théorique en remplaçant nos catégories discrètes de l'espace (rural, ville, etc.) par des processus continus, afin de permettre une lecture du monde en *mouvement*. Ce faisant, on pourrait envisager le déploiement différencié de processus sociaux – comme l'immigration – dans une multitude d'espaces – dont les espaces ruraux et périurbains.

Si la problématique des découpages, dénominations et catégorisations spatiales est ancienne (Bodiguel, 1986), la théorie de l'« urbanisation planétaire » interroge à nouveau notre capacité à analyser le monde social et son évolution sans procéder à un exercice de catégorisation spatiale. Comme le rappelle Debarbieux, la pensée cartésienne a depuis longtemps façonné notre appréhension de la spatialité comme un « système d'objets articulés » : continents, villes, campagnes, pays, régions, etc. (Debarbieux, 2005). Comment envisager alors la construction théorique et la validation empirique d'une démarche qui caractérise les changements de nos sociétés sans recourir à des catégorisations spatiales ?

Cette deuxième section investigue cette question à partir de deux approches très distinctes, mais qui prennent pour point de départ la théorie de l'« urbanisation planétaire » de Lefebvre et ont pour ambition commune de se départir de catégories spatiales pour penser les changements

contemporains à travers tous les types d'espaces (Lefebvre, 1970). La première approche, en termes d'« urbanisation généralisée », est défendue dans le cadre français par Lévy et Lussault. Si elle part du constat de Lefebvre, cette approche s'éloigne considérablement de la dimension critique de la notion pour s'inscrire dans une lecture continuiste et urbano-centrée de l'espace. À l'inverse, l'approche de l'« urbanisation planétaire » proposée par Brenner s'insère dans le cadre néo-marxiste de la théorie critique urbaine américaine et vise à comprendre des géographies évolutives et des formes de différenciations socio-spatiales comme des produits du capitalisme contemporain.

a) De l'« urbanisation des campagnes » à l'« urbanisation généralisée » dans les recherches françaises

Mondialisation et urbanisation

À partir des années 1990, la référence à la « mondialisation » devient récurrente pour justifier la fin des sociétés rurales, de laquelle procéderaient la fin des espaces ruraux et l'émergence d'un *continuum* rural-urbain. C'est donc un élément extérieur qui vient transformer la relation villes-campagnes. Thomsin note ainsi que « les années 1990 [...] transfèrent (et donc maintiennent) l'idée de domination du rural *par le biais d'un niveau extérieur d'ordre mondial*. Si la rupture idéologique de certaines représentations – telles l'approvisionnement de la ville par la campagne ou la réduction de la tradition au rôle d'indicateur de rigidité et de retard – est effective, la représentation globalement négative de la campagne tend à persister, du moins suffisamment pour ne pas concevoir l'intervention sur ce territoire de processus autres qu'urbains. » (Thomsin, 2001, p. 3).

On passe ainsi de « l'urbanisation des campagnes » à « l'urbanisation généralisée », qui ne se caractériserait plus par l'extension de la ville sur les campagnes, mais par la disparition même de la ville et de la campagne, les deux étant absorbés dans « l'urbain ». Le passage d'un paradigme à l'autre dans la littérature française mérite d'être analysé. Si Lefebvre et Choay sont considérés comme les principaux auteurs à avoir théorisé la distinction ville/urbain et la fin de la ville comme mode d'organisation spatiale dominant de la société, il existe aujourd'hui de nombreux travaux qui insistent sur l'entrée de la France et de la planète entière dans une dynamique d'urbanisation structurelle (Ascher, 1995 ; Choay, 1994 ; Lefebvre, 1970 ; Lussault, 2007 ; Paquot, 1990, 2006). Sur le plan conceptuel, l'urbain et la ville se distinguent nettement : alors que la ville renvoie à l'organisation matérielle et humaine sur un territoire circonscrit, l'urbain renvoie à une nouvelle façon de vivre qui se construit dans un espace illimité et de plus en plus dématérialisé (Stébé et Marchal, 2014).

Pour Lussault, l'urbanisation est ainsi caractérisée par son « illimitation » : le temps des espaces finis est terminé, et les campagnes et les villes ne sont plus distinguables (Lussault, 2009, 2012,

2017). Cette « illimitation » est permise par la « mobilisation », c'est-à-dire la systématisation de la mobilité des hommes, des matières, des données, des informations et idées, en partie grâce à la numérisation des sociétés, ce qui a conduit à modifier le cadre des systèmes productifs. L'urbanisation, en tant que vecteur de construction du monde et de la mondialisation, entraîne la transformation des formes spatiales, des fonctionnements socio-économiques et des modes de vie au quotidien. La condition urbaine se caractérise alors par une organisation spatiale de la société tout à fait nouvelle, marquée par une connexion de tous les espaces les uns aux autres transcendant les clivages spatiaux – l'« hyperspatialisation » –, ce qui fait perdre aux termes de ville ou de campagne leur pertinence pour comprendre les mutations contemporaines de la société. Il n'y aurait donc plus lieu de parler d'« urbanisation des campagnes », l'existence même du rapport villes-campagnes étant remise en cause – et non simplement l'état de ce rapport.

Continuum et catégories spatiales dans l'« urbanisation généralisée »

À travers la notion d'urbanisation, et suivant Lefebvre, Lussault propose de remplacer l'utilisation de catégories figées par de nouvelles catégories d'analyse dynamiques, en particulier celles de « concentration », de « périphérisation » et de « fragmentation ». Suivant cette perspective, on pourrait s'attendre au développement de recherches qui viseraient à identifier les formes de différenciations spatiales produites à travers tout le territoire national (ou des parties du territoire national qui ne soient pas découpées d'après un critère définissant un rapport rural-urbain) par ces grands processus associés à l'urbanisation. Pourtant, non seulement ces recherches se font rares, mais dans plusieurs de ses travaux, Lussault lui-même semble reproduire un rapport rural-urbain (hiérarchique) à travers l'utilisation de cette notion d'urbanisation. Dans son article « Le rural, de l'urbain qui s'ignore ? », il affirme que « le genre urbain commun concerne donc toutes les réalités sociales et se déploie en même temps à toutes les échelles, mais il va de pair avec le maintien et même le développement de différences spécifiques marquées, qui s'expriment dans des "types" spatiaux particuliers » (Lussault 2016 : 36). Il s'interroge aussi sur l'existence d'une extériorité à l'urbain en France, et affirme qu'en France, « en de nombreux secteurs du Massif central, en Lozère, en Corrèze, en Ardèche, dans le Cantal, les peuplements permanents s'éteignent, les friches gagnent, la végétation recouvre les espaces ouverts, les anciennes voies de circulation disparaissent, ou ne survivent qu'en tant que sentiers saisonniers de randonnées, les rives des cours d'eau s'envégètent et deviennent de moins en moins accessibles. Nous avons là des périmètres *délaissés*, des secteurs *non urbains*, qui ne peuvent pas non plus être confondus avec l'organisation rurale *stricto sensu* » (Lussault 2016 : 42).

Ces éléments appellent plusieurs remarques : on peut tout d'abord relever la contradiction dans l'énonciation entre d'une part le fait que toute la France est urbaine, et de l'autre la reconnaissance du « non urbain » dans certains espaces soumis à une déprise économique et démographique forte, que l'on caractérise généralement comme un type de campagne agricole et vieillissant. On pourrait pourtant considérer que ces espaces sont tout aussi « urbains » que les autres, puisque leurs transformations sont également le résultat de l'insertion de la société dans une économie mondialisée et du jeu de concentration/fragmentation qui en découle. Ensuite, Lussault affirme vouloir remplacer des catégories figées d'analyse par des *processus*, mais aboutit finalement à l'affirmation de plusieurs types spatiaux, appelés « géotypes ». Un géotype est « une fraction d'espace urbain distincte, caractérisée par une "valeur" particulière du couplage de la densité et de la diversité et par une configuration spatiale afférente » (Lussault, 2007). Il définit une série de sept à huit géotypes « urbains » sous forme de gradient : hypercentre, centre, paracentre, péricentre, suburbain, périurbain, infra-urbain et éventuellement hors urbain. L'objectif de cette approche typologique est de renouveler l'analyse des espaces urbanisés tout en affirmant dans la description et la dénomination des types les deux grands phénomènes à l'œuvre dans l'urbanisation : la centralité et la périphérisation.

Ces hésitations et éléments contradictoires soulèvent, il me semble, les problèmes théoriques et conceptuels de cette notion d'« urbanisation généralisée ». Le premier problème est l'ambiguïté du statut de cette notion, qui semble à plusieurs égards porteuse d'une idéologie « urbanisante » au sens de Mathieu. L'emploi de la notion d'« urbanisation », dont le cadre écologique de départ reste la ville, et le fait que les exemples des formes de concentration/fragmentation le plus souvent développées pour étayer l'hypothèse d'une « urbanisation généralisée » concernent des villes, interrogent quant à la dimension idéologique de cette approche. La deuxième question est de savoir si cette théorie de l'« urbanisation généralisée », en tant qu'elle promeut un *continuum* spatial, est adéquate pour penser les changements des sociétés. Le recours aux « géotypes » n'exprime-t-il pas finalement une incapacité à penser les changements dans nos sociétés hors des catégorisations spatiales ? La réflexion autour de la notion de « gradient d'urbanité » permet d'approfondir ces deux hypothèses.

Densité, diversité, urbanité : un continuum hiérarchique ?

Les « géotypes » de Lussault reposent sur la théorie du « gradient d'urbanité » de Lévy, l'urbanité étant définie comme le couplage de la densité et de la diversité dans l'espace (Lévy et Lussault 2003 : 966). L'hypercentre correspond ainsi au type d'espace marqué par la plus forte

urbanité, qui contient le plus haut degré de densité et de diversité. À l'inverse, les espaces situés à l'autre extrémité de l'axe d'urbanité, que Lévy qualifie aussi parfois d'« hypo-urbains » se caractérisent par un défaut de densité et de diversité (Lévy, 1994b, 1999, 2009a). Dans son principe, la notion de gradient d'urbanité implique l'idée qu'il est possible de classer les espaces sur un seul axe et que les différences entre les classes se font sur un continuum plutôt que de façon tranchée. Elle a donc l'avantage de permettre de se représenter différentes configurations spatiales tout en préservant l'idée d'une continuité entre ces configurations. Cela permet notamment d'envisager que les dynamiques de centralité et de périphérisation se produisent partout, et qu'elles ne soient pas l'apanage respectivement des villes-centres ou des espaces périurbains.

La combinaison d'une forte densité et d'une forte diversité caractérise donc une forte urbanité, et la faible densité couplée à une faible diversité une faible urbanité. Comment qualifier, dans ce contexte, la conjonction d'une forte diversité à une faible densité ? Comment nommer, par exemple, le couplage entre une faible densité de population et une forte diversité de celle-ci, du point de vue de ses origines géographiques notamment, situation à laquelle répondent certaines campagnes aujourd'hui (Chapitre 8) ? Lévy considère rapidement le couple forte densité / faible diversité, qui décrit selon lui la situation des bassins miniers ou des stations touristiques, mais simplement pour appuyer le fait que l'urbanité ne découle pas seulement de la densité. Ce type de situation est globalement peu envisagé par Lévy, qui considère que densité et diversité vont généralement de pair, et s'accordent suivant un axe linéaire plutôt que suivant deux axes orthogonaux (Lévy, 2013). Envisager la diversité des migrations internationales dans les campagnes françaises conduit donc à interroger un angle mort de la théorie du « gradient d'urbanité », ou au moins à déplacer la focale vers l'autre extrémité de l'axe du gradient, et du même coup à mettre au jour la dimension normative de cette notion, qui introduit une hiérarchie entre des types d'espace selon des qualités qui sont supposées être celles des grandes villes. Dans l'analyse des transformations contemporaines de la société en termes de « gradients d'urbanité », si des espaces échappent à la combinaison à sens unique de la densité et de la diversité, ce ne peut être qu'en tant qu'exceptions à la « règle de l'urbanité », et non comme expressions potentielles d'un processus majeur de différenciation de l'espace dans la société contemporaine[1].

D'une manière générale, les formes les plus « dégradées » de l'urbanité ont été empiriquement peu explorées par Lévy et Lussault, qui concentrent leurs analyses sur les grandes

[1] Les nombreuses politiques publiques contemporaines visant la « mixité sociale » sont emblématiques de cette idéologie : en ciblant le plus souvent les quartiers urbains denses, elles consacrent une vision de la diversité devant nécessairement aller de pair avec la densité.

agglomérations urbaines. C'est en grande partie dans le cadre d'analyses portant sur le vote en milieu périurbain que Lévy a cherché à valider empiriquement sa théorie du « gradient d'urbanité » (Lévy, 2003a, 2013). Par sa configuration spatiale, le périurbain favoriserait une mise à distance de l'autre – choisie par les individus – et le développement de l'entre-soi. Le constat d'une forte corrélation entre « gradient d'urbanité » et part de vote pour le Front national serait alors une confirmation de ce rapport différencié à l'altérité selon les types d'espace, et donc une confirmation de la dimension opératoire de la notion de « gradient d'urbanité ». L'urbanité, en tant que « condition et mise en œuvre d'un mode d'habiter rendu possible par la ville » (Lévy, 2013), caractériserait donc des choix de vie individuels qui impliquent un niveau variable d'exposition à l'altérité. Cette interprétation de l'urbanité a été vivement critiquée par plusieurs chercheurs, notamment pour sa dimension essentialisante de l'espace (Charmes, Launay et Vermeersch, 2013 ; Ripoll et Rivière, 2007).

L'« urbanisation généralisée » en France : une approche citadino-centrée

Les différentes théories françaises contemporaines autour de l'« urbanisation généralisée » ont en commun l'ambition de penser la dimension spatiale de faits sociaux à travers l'intégralité du territoire national – voire international, par une approche de l'espace comme *continuum*. Elles sont stimulantes en ce qu'elles permettent de réfléchir aux formes de centralité et de fragmentation émergentes sur le territoire, sans que la centralité soit nécessairement associée à la seule ville dense, et la périphérisation aux seuls espaces périurbains ou ruraux. Ces théories restent cependant critiquables pour leur dimension citadino-centrée, c'est-à-dire leur approche idéologique de l'urbanisation, qui garde pour point de référence la ville dense (Ripoll et Rivière, 2007). Cela favorise des interprétations binaires dans la sphère médiatique et politique, où l'« urbanisation généralisée » est souvent interprétée comme le seul renforcement de la dynamique de métropolisation. Cette dynamique est tantôt valorisée, par exemple à travers le développement du modèle dominant de la ville compacte, dense et diversifiée, présentée comme le parangon d'aménagement urbain durable (Brès, Beaucire et Mariolle, 2017) ; tantôt dénoncée pour ses effets économiques, environnementaux et sociaux (Guilluy, 2014).

La validation empirique de ce cadre théorique semble par ailleurs limitée sans le recours aux méthodes de l'analyse spatiale : les modèles conceptuels (géotypes) sont toujours dichotomiques *a priori*, alors que les modèles statistiques, par l'analyse des distributions statistiques, peuvent décrire un *continuum* et le caractériser – par des seuils, des changements de pente –, le tout sans recours à des catégories préexistantes.

Enfin, la notion d'« urbanisation généralisée », telle qu'elle est mobilisée dans le contexte français, s'inscrit dans un « tournant actoriel », qui a l'intérêt d'attribuer à l'individu une capacité d'action, mais qui minore largement les déterminants économiques et sociaux et plus largement les propriétés structurelles[1]. C'est pourquoi il est intéressant de se tourner vers les approches néo-marxistes contemporaines de l'« urbanisation planétaire ».

b) L'émergence d'une nouvelle critique urbaine dans les recherches anglo-américaines

Les effets du capitalisme à travers tous les types d'espaces

La théorie de l'« urbanisation planétaire » de Lefebvre est également très mobilisée dans le champ des études urbaines et en particulier dans les *critical urban studies*, qui visent à analyser le développement spatial du capitalisme contemporain et prêtent une attention particulière aux conflits, aux crises et aux phénomènes d'exclusion, de marginalisation ou d'injustice sociale qui en découlent (Brenner, Marcuse et Mayer, 2012). Dans ce champ des *critical urban studies*, plusieurs auteurs, rassemblés autour de Brenner dans un ouvrage programmatique, défendent une théorie de l'urbanisation qualifiée d'*urban theory without an outside* (Brenner, 2014a). Contrairement au reste du champ de la critique urbaine, mais aussi des études urbaines plus classiques, cette nouvelle théorie repose sur l'idée que les catégories et les objets spatiaux couramment mobilisés (urbain/rural, villes/campagnes, etc.) ne sont plus à même de décrire les mutations socio-spatiales contemporaines. Il faudrait alors remplacer l'analyse des formes urbaines par celle du processus d'urbanisation (Giroud, 2015).

Tout au long du XXe siècle, la problématique urbaine a en effet été appréhendée dans et par la ville, qui est considérée comme distincte de la « non-ville ». Dans cette conception, la ville représente un type d'espace particulier sur le plan qualitatif, distinct du reste qui est « non-urbain »

[1] Voir Hoyaux 2002 pour une critique de cette approche et la meilleure prise en compte du « référentiel habitant ». Pour un exemple récent, voir aussi l'entretien grand public de Levy dans la Gazette des communes du 1er février 2019 sur le mouvement des gilets jaunes, qu'il n'interprète pas comme la traduction de difficultés sociales des habitants du périurbain : « *Ils ont, pour la plupart, fait le choix de devenir propriétaires d'une maison individuelle avec un jardin privatif, une ou plusieurs voitures. Cette décision leur coûte cher. Mais elle est pour eux une manière de ne pas rencontrer des personnes qu'ils jugent indésirables. L'objectif consiste à retrouver des gens comme soi. [...] Dans le sillage du monde ouvrier des villes issu de la culture paysanne, ces habitants ont profité de l'amélioration de leur pouvoir d'achat pour s'acheter une maison avec jardin. Ils ont ainsi réalisé leur rêve. Il y a eu un chassé-croisé plutôt qu'une logique d'éviction.* ». (https://www.lagazettedescommunes.com/603895/jacques-levy-labandon-des-territoires-periurbains-est-une-legende/)

et qui agit comme un « extérieur constitutif » (Staten, 1985) – c'est-à-dire comme une altérité qui permet de donner de façon relationnelle une identité à l'urbain, et donc aux études urbaines. Cette conception de l'urbain par la ville prévaut en effet depuis les travaux de l'École de Chicago – Wirth identifie notamment la ville par sa taille, sa densité et son hétérogénéité – jusqu'aux travaux des années 1990 sur les *global cities*, en passant par la géographie radicale et marxiste des années 1970. Pour autant, cette approche ne serait plus à même de décrire les mutations socio-spatiales contemporaines produites par l'économie capitaliste (Brenner, 2014a). L'« urbanisation planétaire » caractériserait alors les formes et processus associés au développement spatial inégal, mais complet du capitalisme, animé par deux dynamiques conjointes : l'*implosion*, c'est-à-dire des dynamiques de concentration et d'agglomération, et l'*explosion*, soit des formes d'urbanisation diffuse, d'extension du tissu urbain, de mise en relation de lieux, etc.

Une telle approche a notamment pour objectif de se départir d'un ensemble de concepts jugés dépassés pour comprendre les transformations socio-spatiales contemporaines, au premier rang desquels la notion d'« âge urbain ». L'idée que l'on serait entrée dans un « âge urbain » repose en particulier sur le fait que depuis la fin des années 2000, plus de la moitié de la population vivrait dans des espaces urbains (United Nations Population Fund, 2007 ; Véron, 2007). La forme de peuplement contemporain serait alors la ville, et plus précisément la très grande ville. Cette approche continue d'opposer rural et urbain comme deux contenants spatiaux clairement délimités, conduisant de façon mécanique à une augmentation relative et absolue de la population urbaine sur la population rurale. Ce concept d'« âge urbain » fétichise la ville en même temps qu'il enferme tout ce qui n'en fait pas partie dans une boîte noire, un résidu qui n'est jamais spécifié et pour lequel aucune variation contextuelle n'est envisagée. Les concepts attenants à la théorie d'un « âge urbain » propagent donc une vision dichotomique du monde, mais alimentent aussi les visions « techno-scientifiques » du monde, qui guident les politiques vers toujours plus de concentration de la population, des emplois, des richesses et des équipements vers les grandes métropoles (Giroud, 2015).

Cela ne signifie toutefois pas pour les tenants de l'« urbanisation planétaire » que les villes seraient en train de se dissoudre dans une société sans lieux, caractérisée uniquement par des flux globaux, indépendants des frontières, etc. Cela ne signifie pas non plus que la densité de population, la concentration d'infrastructures, les effets d'agglomération, ne seraient plus des composantes essentielles de la société et de l'économie contemporaines (Brenner, 2014b). Au contraire, les processus de concentration et d'agglomération restent essentiels, mais ils s'articulent à des processus d'extension et de diffusion qui dépassent le seul cadre des zones d'agglomérations que constituent les villes.

La ville, une forme urbaine parmi d'autres

Dans cette perspective, l'urbanisation n'est donc pas une simple intensification de la croissance de la population dans les plus grandes villes ou une réplication de cette forme urbaine à travers le monde, ni une disparition des villes, diluées dans une informité spatiale généralisée. La ville devient *une forme urbaine parmi d'autres*. Cela implique plusieurs choses, particulièrement intéressantes pour approfondir la problématique de l'immigration hors des grandes villes. Premièrement, il est nécessaire de penser les processus sociaux, économiques et politiques de façon dialectique et sans les circonscrire à des types d'espace délimités *a priori*. En effet, les dynamiques d'implosion/explosion créent une variété de situations et de configurations spatiales qui rendent difficile la délimitation entre villes et campagnes, ou entre rural et urbain. Deuxièmement, il faut réévaluer les présupposés théoriques sous-jacents au choix du vocabulaire adopté pour nommer ces processus, dans une posture réflexive. Enfin, si cette nouvelle théorie doit penser l'urbain *without an outside,* cela signifie que les problématiques traditionnellement associées aux « études urbaines » doivent sortir des villes afin de donner pleinement sens à l'urbain.

C'est en ce sens que l'on peut comprendre la proposition de Gans (2009) de passer d'une sociologie urbaine à une sociologie du peuplement (*sociology of settlements).* Pour lui, la sociologie urbaine américaine s'est concentrée sur les villes, non pas pour étudier les villes en elles-mêmes, mais pour traiter de problématiques localisées dans les villes, parmi lesquelles les problématiques raciales ou de classes sociales sur la période récente. Reconnaissant également l'obsolescence des catégories figées de *city, suburb, town* et *rural,* il propose de recourir à un autre terme, celui de *settlement* (que je traduis par « peuplement ») pour décrire un état et un processus à travers tous les types d'espaces. Une telle approche permet alors d'ouvrir les « problématiques urbaines » aux autres types d'espaces, au premier rang desquelles les problématiques raciales et d'immigration. Pour Brenner, le terme de *settlement* a néanmoins pour défaut de ne pas être un outil conceptuel critique, et ne permet notamment pas d'expliquer et d'analyser la puissance de l'idéologie urbaine dans les représentations communes et dans les sphères institutionnelles, économiques ou politiques. En bref, le recours au terme de *settlement* n'engage pas dans une analyse réflexive des concepts, en parallèle d'une analyse empirique qui doit aussi être politique, éléments qu'il faut absolument tenir ensemble pour Brenner et les auteurs de la théorie urbaine critique. Ce point de divergence entre les approches marxistes et les approches plus empiriques de la sociologie urbaine américaine n'est d'ailleurs pas sans rappeler la critique faite par Mathieu à l'encontre des approches statistiques et démographiques du rural : dans les deux cas, le rapport entre société et espace n'est pas suffisamment théorisé et occulte le fait que l'espace est le produit de rapports économiques et politique de production et de rapports sociaux (Mathieu, 2004).

Une mise en œuvre empirique qui reste à définir

La proposition théorique de Brenner est stimulante, mais semble difficile à mettre en œuvre dans des analyses empiriques. Les questions subsistent quant aux manières concrètes d'étudier et de décrire le processus d'« urbanisation planétaire », notamment la façon d'étudier les différences dans ce processus, c'est-à-dire les écarts d'intensité du processus d'urbanisation et surtout ses effets sociaux. Pour Giroud, si l'on écarte la dimension structurante de la question sociale, la notion d'« urbanisation planétaire » tombe en effet sous la menace d'une fétichisation et d'une perte de sa substance et de son pouvoir heuristique (Giroud, 2015).

Phelps part du même constat lorsqu'il avance qu'il est nécessaire de continuer à catégoriser les différentes *suburbs.* Issu de la géographie économique et régionale et de l'aménagement, son travail sur les dynamiques de suburbanisation le conduit à réfléchir aux analyses empiriques qui peuvent être produites à partir de cette théorie. Tout en reconnaissant et en s'inscrivant dans l'hypothèse d'une « urbanisation planétaire », il affirme que l'utilisation de catégories de peuplement reste importante à trois titres : tout d'abord, il s'agit d'une étape heuristique fondamentale pour enrichir la théorisation de l'urbanisation comme processus unitaire émanant d'une variété de dynamiques (extension, concentration, etc.). Cela permet ensuite de mettre en lien des champs théoriques et empiriques souvent séparés au sein des études urbaines (ou extra-urbaines), et de créer une unité autour de l'objet d'étude. Enfin, pour Phelps, le recours à la catégorisation est une étape cognitive nécessaire pour tester et valider empiriquement les propositions théoriques de l'« urbanisation planétaire » : la forme reste un élément essentiel pour penser les processus, les rendre intelligibles et interprétables (Phelps, 2018 ; Phelps et Wu, 2011).

De la même façon qu'elles distinguent un temps abstrait – le temps de travail socialement nécessaire – d'un temps concret et historique, les approches marxistes permettent de comprendre que le capitalisme produit un espace abstrait, dépouillé de son contenu historique, et qui s'oppose à l'espace de l'expérience vécue des individus. Le recours aux catégorisations permettrait surtout d'investiguer ce dernier espace et d'ancrer l'analyse dans des réalités historiques, qui ne doivent pas être confondues avec de simples variations empiriques (Roy, 2016). Dans cette perspective, il s'agit donc d'adopter une approche dialectique qui d'une part fasse de l'observation et de l'analyse à partir de catégories de peuplement un prélude à une synthèse théorique, et qui d'autre part réinscrive les différents types de peuplements analysés dans la continuité temporelle et spatiale du processus d'urbanisation (Phelps 2015 : 17).

***

Pour analyser l'inscription spatiale des immigrés au-delà des grandes villes, les approches processuelles de l'« urbanisation planétaire » ou « généralisée » sont stimulantes en ce qu'elles invitent à redéfinir les phénomènes sociaux en les émancipant de leur assignation spatiale et font de la production de l'espace le processus fondamental d'analyse des sociétés (Figure 2.1). Elles affirment que les processus de concentration, de diffusion et de segmentation n'affectent pas seulement les grandes métropoles, à rebours des théories de « l'âge urbain ». Ces approches peuvent faire émerger des questions telles que : quelles sont les spatialités contemporaines de l'immigration en France ? Dans quels processus s'inscrit l'évolution de la répartition de la population immigrée hors des grandes villes françaises ?

Le cadre néo-marxiste de l'« urbanisation planétaire » propose en particulier **de comprendre des géographies évolutives, et des formes de différenciations socio-spatiales comme des produits du capitalisme contemporain**. L'évolution de l'immigration au-delà des grandes villes françaises pourrait donc être analysée en termes de processus de diffusion, de concentration ou de fragmentation socio-spatiale sous l'effet du capitalisme. La migration internationale est une composante essentielle de la mondialisation, marquée par une dialectique entre mobilité et contrôle dans la mise en relation des hommes et des lieux. Étudier l'évolution de l'inscription spatiale des immigrés au-delà des grandes villes peut donc permettre de **mettre au jour la façon dont des processus sociaux affectent aujourd'hui de façon différenciée, mais complète le territoire métropolitain**.

Les applications empiriques de la théorie de l'« urbanisation planétaire » sont cependant soumises à un double écueil : tout d'abord celui de l'urbano-centrisme ou du citadino-centrisme, auquel n'échappent pas de nombreuses recherches. Si en mots l'urbanisation est « généralisée », dans les faits, l'essentiel des recherches analyse les dynamiques de concentration/fragmentation/diffusion à l'échelle des agglomérations métropolitaines. Plus fortement encore, et malgré les intentions de leurs auteurs, ces catégories de pensée se retrouvent dans le débat public, où elles sont rejouées suivant une idéologie de la concentration métropolitaine. Dans ces représentations médiatiques et politiques de l'« urbanisation généralisée », non seulement les dynamiques migratoires qui animent les espaces situés hors des grandes villes sont occultées, mais l'immigration est même activement mobilisée comme une caractéristique intrinsèque de l'urbanité. Le second écueil, celui de l'abstraction conceptuelle, rend difficile l'utilisation empirique de ce cadre théorique. Analyser des processus sans recourir à des catégories discrètes relève d'un véritable défi dans des analyses empiriques, alors même qu'en géographie « il n'y a pas d'espace sans entités différenciées qui le constituent, et [parce que] l'espace ou la spatialité constituent un des principes explicatifs en soi » (Debarbieux 2005 : 39).

À l'issue de cette analyse se posent finalement deux questions, deux choix à formuler : comment caractériser le cadre spatial de ce travail ? À quels termes recourir, et surtout quel sens donner à ces termes, compte tenu des représentations auxquelles ils sont associés ? Plus fondamentalement, comment analyser tout à la fois la logique d'ensemble d'un processus tout en tenant compte de la variété historique, matérielle et symbolique des espaces dans lesquels il se déploie ? Cette dernière question conduit au deuxième enjeu de positionnement : **comment transférer la question de la division sociale de l'espace, souvent pensée comme une problématique inhérente à un type d'espace particulier et discret – la ville, à d'autres types d'espaces ? Comment décloisonner l'analyse des divisions sociales de l'espace du seul champ des espaces urbains denses ?**

Figure 2.1. Les différentes approches du rapport ville-campagne dans un contexte d'« urbanisation planétaire »

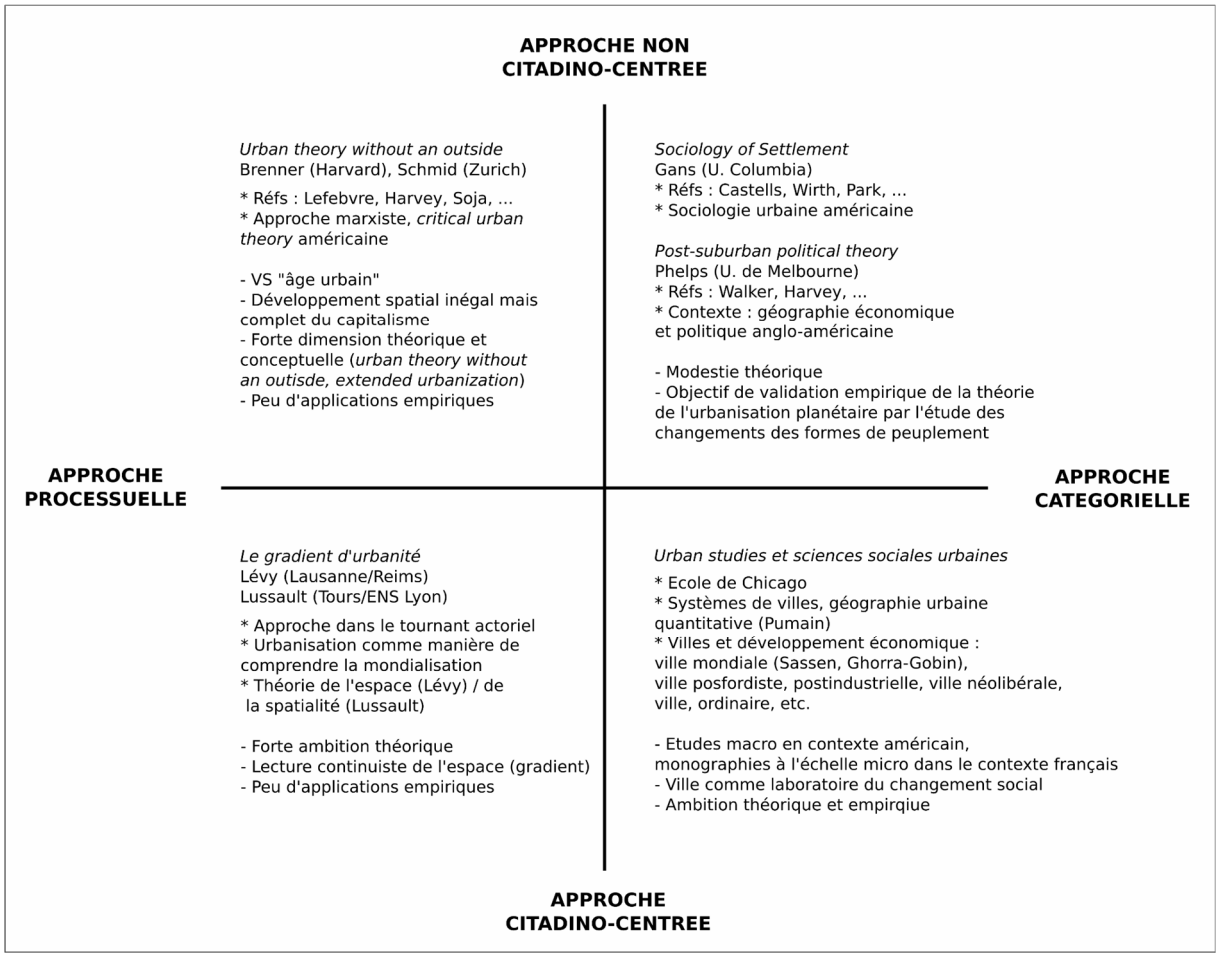

Réalisation : Fromentin J., 2020, à partir d'une analyse bibliographique

3. Pour une analyse des recompositions socio-spatiales des espaces peu denses

Les premières sections de ce chapitre ont montré tout à la fois l'intérêt et la difficulté à considérer un processus socio-démographique comme l'immigration dans une approche urbano-décentrée. Cette dernière section étaye ce positionnement principal en s'appuyant sur deux positionnements intermédiaires qui viennent compléter les trois premiers exposés dans le chapitre précédent – étudier l'immigration hors des grandes villes françaises, dans une approche nationale et historique, qui traverse la segmentation des champs et des thématiques de recherche. Cette section justifie d'abord le recours à la notion de densité et d'« espaces peu denses » pour mener une approche continue et multiscalaire des phénomènes sociaux dans l'espace, puis inscrit ce travail dans une analyse des recompositions socio-spatiales des espaces de faibles densités.

a) Aller « au-delà » des seuls espaces urbains denses

Pour une approche urbano-décentrée

De l'ensemble des constats dressés dans ce chapitre découle tout d'abord un choix d'ordre théorique et terminologique. L'étude de l'évolution des relations villes-campagnes a montré que pour problématiser la question de l'immigration hors des grandes villes françaises, il était nécessaire de se départir d'une vision urbano-centrée de la société, au sens idéologique du terme. Si l'immigration a longtemps été le seul objet des études urbaines, c'est lié non seulement à l'histoire de la structuration des champs des études rurales et urbaines, mais aussi plus fondamentalement aux représentations sociales de l'espace qui accompagnent la recherche scientifique. Grâce au cadre néo-marxiste de l'urbanisation planétaire, on peut néanmoins penser l'immigration hors des grandes villes comme un processus pouvant prendre des formes multiples – et non comme un phénomène segmenté par type d'espace et par type de migration. Cette démarche s'inscrit dans une perspective urbano-décentrée, qui pense la continuité des processus sociaux dans l'espace. Pour réaliser les analyses empiriques, je rejoins néanmoins les analyses de Phelps quant à la nécessité de recourir à une approche typologique mettant au jour les différentes formes prises par le processus à l'échelle locale.

La multiplication des dénominations pour décrire de « nouveaux » types d'espaces atteste de cet effort qui est tout autant une difficulté à caractériser les évolutions de nos sociétés : *edge cities* (Garreau, 1991), *edgeless cities* (Lang, 2003), *post-suburban* (Le Goix, 2017 ; Phelps et Wu, 2011 ; Wu et Phelps, 2008), *boomburbs* (Lang et LeFurgy, 2007), *exurbs* (Davis, Nelson et Dueker, 1994 ; Frey, 2012 ; Nelson, 1992), *exurbia* (Clark et al., 2009 ; Clark, Munroe et Irwin, 2006) et, dans le vocabulaire français, pré-urbain (Marchal et Stébé, 2018), tiers-espace (Vanier, 2000), ou comme on

l'a vu hypo-urbain, infra-urbain, péricentre, suburbain, etc. (Lévy, 2009a ; Lussault, 2009). L'objectif de cette thèse n'est cependant pas de définir ou de nommer des types d'espaces, mais de décrire un processus qui affecte de manière inégale et différenciée le territoire français. Dans cette même perspective, **il ne s'agit donc pas d'opposer les grandes villes au reste du territoire, mais bien d'établir une continuité entre des phénomènes observés généralement dans les grandes villes et ce qu'il se passe « au-delà » de ces grandes villes**.

De ces différents positionnements découle une double ambition analytique : intégrer aux analyses, dès que c'est possible, les grandes villes ; tout en mettant l'accent sur la diversité « extra-urbaine » (hors des grandes villes) plutôt que sur la diversité intra-urbaine du phénomène migratoire, comme c'est le plus souvent fait jusqu'à présent.

Renouer avec la notion de densité

Pour conduire cette démarche**, j'aurai recours dans la thèse à la notion d'« espaces peu denses »**. Cette dénomination met l'accent sur la continuité entre les différents types d'espaces, dans une approche visant à « se défaire de la valeur partitive des mots » (Debarbieux, 2005). Cela permet en particulier de prendre de la distance avec les représentations idéologiques associées actuellement aux relations rural-urbain, telles qu'elles ont été présentées dans les sections précédentes de ce chapitre. Ce choix renoue aussi avec le travail collectif mené dans le *Voyage en France par les pays de faible densité* (Duboscq et Mathieu, 1985). Dans cet ouvrage, le terme de « faible densité » est pensé comme un **positionnement théorique à l'encontre d'un ensemble de représentations idéologiques** qui ont cours à l'époque et sont portées par les théories des « seuils de sociabilité » ou des « seuils irréversibles de dépeuplement ».

Surtout, comme le notait Kayser dans sa préface à l'ouvrage, la densité est considérée « plus comme un discriminateur que comme un facteur dominant ou l'élément de tête d'une chaîne de causalité » (Duboscq et Mathieu, 1985, p. 1). C'est bien en ce sens qu'il faut comprendre le recours à la notion de densité dans cette thèse. Il ne s'agit en effet pas de se focaliser sur un ou des objets géographiques, sur leurs définitions ou leurs agencements, mais bien de mettre l'accent sur les processus dont ils résultent. Le recours à ce vocabulaire vise alors à expliciter une démarche qui se détache « de la structure des formes géographiques pour s'intéresser à la morphologie dynamique née d'un jeu de forces » (Debarbieux, 2005).

Parler d'« espaces densément peuplés » et d'« espaces peu denses » permet par ailleurs de **distinguer plusieurs niveaux d'observation de la diversité** : alors qu'en ville la densité de

population est telle que la diversité s'observe dans des espaces de petite taille – comme le quartier[1] (Authier, Bacqué et Guérin-Pace, 2006 ; Oberti, 1995) –, dans les espaces ruraux ou périurbains, où la densité est plus faible, l'observation de la diversité des populations s'opère à une échelle plus petite. En ce sens, les « espaces peu denses » correspondent aussi à un niveau d'observation homogène et pertinent des populations. En mobilisant la notion de densité, on reconnaît donc l'existence de différentes échelles d'observation du phénomène d'inscription spatiale des populations, ce qui s'accompagne par ailleurs de choix méthodologiques (cf. chapitre 4).

Plus que le choix des termes en eux-mêmes, il apparaît que c'est l'explicitation de la posture théorique qui les accompagne qui est essentielle. C'est pourquoi si la notion de « faibles densités » ou d'espaces « peu denses » est mobilisée, la référence au « rural », au « périurbain » et surtout aux « campagnes » ne sera pas absente de la thèse. **Le caractère volontairement large de la notion de « faibles densités » permet en effet d'y inclure une variété de types d'espaces**. Selon les objectifs d'analyse, ces termes pourront être employés tantôt comme des synonymes dans certaines expressions (« populations rurales », « habitants des campagnes », etc.), tantôt pour désigner des objets géographiques plus précis, marqués par spécificités spatiales, matérielles ou symboliques. L'utilisation de la notion de « faibles densités » fait donc référence à l'univers spatial d'analyse de cette thèse, dans lequel est reconnue la matérialité distincte de l'espace. Pour nommer cet univers, j'aurai également alternativement recours à un vocabulaire faisant référence à des objets communs, ordinaires (« les campagnes ») ou à des objets savants (« rural », « périurbain », etc.).

b) Analyser les divisions sociales des espaces peu denses

La diversité sociale des espaces peu denses

Au choix de prêter attention aux espaces peu denses dans leur diversité s'articule celui de décloisonner l'analyse des divisions sociales de l'espace du seul champ des espaces urbains denses. En s'intéressant à l'immigration hors des grandes villes françaises, cette thèse vise à contribuer à l'analyse des recompositions sociales qui caractérisent les espaces peu denses. Elle doit participer en ce sens à une dynamique récente de **réinscription des questions sociales dans le champ des études rurales** (Roux, 2019). Les représentations des relations villes-campagnes – portées par une idéologie urbaine très forte – couplées à une déconstruction de l'objet des études rurales longtemps fondé sur les

[1] Grafmeyer affirme notamment que pour les sociologues, le quartier constitue l'« unité d'observation de la complexité urbaine » (Grafmeyer, 2006, p. 30).

notions de sociétés paysannes et de communautés rurales, ont conduit à un déclin des travaux sur la diversité sociale des campagnes françaises (Laferté, 2014a ; Rogers, 1995). La question des divisions sociales de l'espace est ainsi depuis les années 1970 une question éminemment urbaine (Roncayolo, 1972), la ville étant historiquement pensée comme un espace « divisé » (Topalov, 2002). Elle a notamment fait l'objet de nombreuses recherches quantitatives qui contribuent au développement de la notion de « ségrégation » (Brun et Chauviré, 1983 ; Brun et Rhein, 1994 ; Préteceille, 2003, 2006), la catégorie statistique de l'IRIS étant particulièrement adapté à l'étude de la ville comme espace fragmenté. Aujourd'hui, les recherches sur les processus de fragmentation, d'éviction et de gentrification en contexte urbain sont foisonnantes (Chabrol et al., 2016 ; Clerval, 2016 ; Desmond, 2016 ; Giroud, 2007 ; Rhein et Elissalde, 2004).

Les recherches sur les changements sociaux dans les campagnes sont plus parcellaires, et surtout plus récentes. Dès les années 1960, dans un contexte d'essentialisation croissante des espaces ruraux, plusieurs travaux en géographie et en sociologie s'attachent à rappeler les différences internes aux habitants ruraux, notamment au sein du groupe agricole (George, 1963 ; Jollivet, 1966 ; Jollivet, Dion et Eizner, 1974), voire entre les différentes catégories socioprofessionnelles (Durand-Dastès, 1981). Ces travaux entretiennent néanmoins la rhétorique de la domination de la campagne par la ville. D'autres approches se développent progressivement et, en 1984, le colloque de l'Association des Ruralistes Français à Toulouse a pour thème la pauvreté rurale (Maclouf, 1986). L'objectif est de « mettre à l'épreuve du terrain rural les théories de la pauvreté, élaborées fréquemment à partir de recherches empiriques urbaines » (Kayser et Lagrave, 1986). Cette thématique sera réinvestie dans le cadre de plusieurs publications ponctuelles (Mathieu, 1997b, 1997a ; Séchet, 1996), et plus récemment par des chercheurs qui insistent sur la dimension peu visible de cette pauvreté rurale (Bonerandi-Richard, 2014a, 2014b, 2014c ; Hochedez et Mialocq, 2015 ; Pagès, 2001, 2005, 2015 ; Roche, 2016), même si d'autres rappellent que ce sujet a été traité « de manière oblique » dans de nombreuses recherches anciennes (Reynès, 2018).

C'est surtout sous l'angle de la diversité des profils socioéconomiques des individus que la question des recompositions des espaces ruraux est abordée, en sociologie comme en géographie, et particulièrement dans le contexte de migrations résidentielles de l'urbain vers le rural (Debroux, 2003 ; Sencébé et Lepicier, 2007). Si de nombreux travaux continuent d'investir la question de la division sociale des espaces ruraux dans une perspective dichotomique rural/urbain, la question de la diversité sociale interne aux espaces ruraux et périurbains est progressivement posée (Arlaud, Jean et Royoux, 2005 ; David et Jousseaume, 2007 ; Pistre, 2012). Depuis la fin des années 2000, des recherches s'attachent notamment à montrer la diversité sociale d'un type d'espace particulier, le plus souvent l'espace périurbain, complexifiant l'analyse en seuls termes de relégation urbaine des classes

populaires ou d'espace privilégié des classes moyennes (Cailly et Dodier, 2007 ; Charmes, 2011 ; Desponds, 2007 ; Dodier, 2007 ; Gateau, 2017 ; Girard, 2009 ; Girard et Rivière, 2013 ; Lambert, 2012, 2013a ; Rivière, 2009 ; Rougé, 2005). Ces travaux permettent de complexifier l'analyse de la division sociale des espaces ruraux et périurbains, longtemps considérée au seul prisme urbano-centré de la « relégation urbaine » (Donzelot, 2004) et oubliant un peu trop rapidement le rôle de la géographie de l'emploi en France dans ces divisions (Berger, 2003, 2004 ; Mischi, 2013a, 2013b ; Mischi, Renahy et Diallo, 2016).

C'est aussi depuis les années 2010 que se développe dans la géographie française l'utilisation du concept de « gentrification rurale », importé de la littérature britannique (Cloke, Phillips et Thrift, 1998 ; Phillips, 1993), après quelques travaux pionniers à la fin des années 2000 (Perrenoud, 2008 ; Raymond, 2003 ; Richard, 2010). Pour Pistre, trois facteurs expliquent le recours tardif à cette notion (Pistre, 2012) : les barrières linguistiques et les difficultés à importer les notions anglaises ; les spécificités des campagnes anglaises marquées par des remembrements et une sanctuarisation précoce des campagnes ; la préférence pour d'autres termes exprimant le changement social dans la littérature française (renaissance, néo-ruralité, rurbanisation, etc.). Ces travaux, aujourd'hui nombreux[1], étudient les changements dans la composition sociale des espaces ruraux à partir d'une lecture en termes d'anciens/nouveaux résidents, en mettant le plus souvent en avant la complexité des profils des gentrifieurs (Richard, Dellier et Tommasi, 2014 ; Richard, Tommasi et Saumon, 2017). Les interprétations sur ce phénomène varient aussi entre les travaux qui évoquent la « renaissance rurale » permise par ces arrivées nouvelles et ceux qui pointent les processus d'éviction des populations les moins dotées, mais également selon que les chercheurs considèrent comme essentielle ou non la dimension critique, voire dénonciatrice de la notion (Depraz, 2017 ; Tommasi, 2018).

Les apports d'une sociologie des « mondes ruraux »

Depuis le milieu des années 2000 se développe parallèlement en sociologie rurale un champ de recherche autour des « mondes ruraux », porté notamment par les membres de l'équipe du CESAER (Centre d'Économie et de Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux)[2].

[1] Pour un bilan sur le développement de cette notion dans le contexte français, voir le programme du colloque organisé par le laboratoire GEOLAB qui s'est tenu 21 au 23 novembre 2018 à Limoges, intitulé « Une approche française de la gentrification rurale ? Pour un état des lieux épistémologique et empirique ».

[2] Depuis 2004 est développé le projet « encadrement et sociabilité des mondes ruraux », coordonné par le CESAER (INRA-AGROSUP Dijon) en association avec la MSH Dijon, d'abord financé par la Région Bourgogne-Franche-Comté. La tenue en 2006 à Dijon du colloque « Les mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales » marque une première étape dans la valorisation de ce programme de recherche, qui se poursuit sous la forme d'un projet ANR de 2006 à 2010, et se prolonge actuellement par un financement du Conseil Régional de Bourgogne. Ce programme collectif

L'expression « mondes ruraux » défend la pluralité de ces espaces, et évite de centrer exclusivement l'analyse sur le secteur agricole (Bessière, Doidy et Jacquet, 2007 ; Doidy, Mischi et Renahy, 2008). Par rapport aux recherches sur la diversité sociale des espaces périurbains ou celles sur la gentrification rurale, l'approche en termes de « mondes ruraux » ne cible pas un type d'espace en particulier. Elle repose plutôt sur une entrée par la structuration des groupes sociaux, qui peut s'appliquer à l'ensemble des espaces peu denses. Ces groupes sociaux sont observés à l'échelle locale, dans une approche qui renoue avec les études localisées menées en sociologie – notamment rurale – dans les années 1980 (Bozon, Chamboredon et Fabiani, 1982 ; Chamboredon, 1982 ; Renahy, 2010 ; Retière, 2003). Dans le sillage des recherches portant sur la redéfinition des classes populaires (Beaud et Pialoux, 1999 ; Schwartz, 1990 ; Weber, 1989), les travaux ont porté sur des monographies de bourgs et de villages industriels jusqu'alors peu étudiés (Mischi, 2010 ; Renahy, 2005), mais aussi sur la stratification sociale des campagnes périurbaines en région industrielle (Girard, 2009, 2017). Au-delà de l'analyse du groupe des ouvriers de l'industrie rurale, d'autres recherches ont mis en avant la différenciation sociale du groupe agricole et notamment l'embourgeoisement des grands exploitants céréaliers dans le Châtillonnais (Laferté, 2013, 2014b, 2016, 2018) ; l'évolution du rapport au pouvoir local de la « petite bourgeoisie rurale » (Bruneau et Renahy, 2012 ; Laferté, 2019) ; la transformation de la place d'une petite bourgeoisie culturelle dans la stratification sociale locale d'une ville moyenne en déclin (Guéraut, 2017, 2018) ; la place particulière des bûcherons indépendants au sein des classes populaires rurales (Gros, 2015, 2017) ; ou encore le rôle de la chasse comme pratique distinctive des classes supérieures en milieu rural (Fradkine, 2013, 2015a, 2015b).

Ces recherches, qui renouent avec la méthode ethnographique et la pratique de l'enquête collective (Pasquali, Laferté et Renahy, 2018), opèrent un déplacement par rapport aux approches classiques de la ruralité en ne la considérant plus comme à l'écart de la société, mais comme une de ses productions (Laferté, 2014a). En ce sens, ces travaux rejoignent les considérations énoncées dans la section précédente pour une approche de l'immigration dans les espaces peu denses *au même titre* que dans les grandes villes. Cette sociologie des mondes ruraux doit alors être comprise « comme une sociologie de la localisation des groupes sociaux à l'échelle macro-sociale et une sociologie des espaces sociaux localisés, produits de la localisation différenciée des groupes sociaux sur le territoire » (Laferté, 2014a). La notion d'« espaces sociaux localisés » invite à une analyse relationnelle et localisée des classes sociales. Cela signifie deux choses : tout d'abord qu'il faut s'éloigner d'une lecture nationale de la stratification sociale, qui pour ces chercheurs est urbano-centrée et ne peut permettre

regroupe une vingtaine de personnes, et il est actuellement coordonné par Benoit Coquard, Eleonora Elguezabal, Gilles Laferté, Julian Mischi et Nicolas Renahy, sociologues au CESAER.

de saisir finement ce qui se joue dans les espaces ruraux (Bruneau et al., 2018b). Cela passe par un effort de contextualisation et par la reconnaissance de la morphologie sociale propre des espaces ruraux, marquée par des activités économiques spécifiques (industrielles, touristiques, agricoles, etc.), par la sous-représentation de la bourgeoisie culturelle et des cadres supérieurs et par la surreprésentation des classes populaires, surtout ouvrières. Ensuite, cette « contextualisation » ne doit pas être entendue comme une simple spécification locale de l'espace national, mais bien comme une démarche d'analyse du rôle de l'inscription spatiale dans la production des positions sociales. Cette démarche étend donc aux mondes ruraux l'analyse de la spatialisation des groupes sociaux telle qu'elle a pu être menée à l'échelle des villes ou des quartiers urbains (Collet, 2015 ; Cousin, 2013, 2014 ; Préteceille, 2006 ; Tissot, 2011). Ainsi, « les zones rurales ne constituent pas un objet de recherche, mais des espaces sociaux aux caractéristiques certes différentes de celles des zones urbaines (elles-mêmes hétérogènes), mais que l'on doit interroger à partir de questionnements similaires » (Bruneau, 2018).

Si la méthode adoptée n'est pas la même, **je rejoins dans cette thèse l'intérêt pour l'analyse des transformations sociales des espaces peu denses, dans une approche qui soit à la fois attentive aux caractéristiques propres de ces espaces, et inductive, c'est-à-dire qui n'attribue pas *a priori* l'intérêt d'une réflexion sur les structures sociales à un type d'espace particulier**. Je défends également l'idée qu'une **analyse des divisions sociales des espaces peu denses peut permettre la mise au jour de processus plus larges de transformations sociales, spatiales et démographiques**. Ces « processus verticaux » s'articulent de façon systématique à des « processus horizontaux », c'est-à-dire à des dynamiques locales, pour donner lieu à des configurations socio-spatiales originales. L'analyse des *divisions sociales de l'espace* doit alors permettre de révéler les *processus* producteurs de nouvelles *formes d'organisation sociales de l'espace*[1] (Mathieu et Bontron, 1973). Dans les recherches sociologiques sur les mondes ruraux, les différences *entre* les espaces ruraux sont toutefois peu questionnées (Elguezabal, 2018). Cela est lié à l'orientation disciplinaire de ces recherches, mais aussi à la méthode ethnographique adoptée. Quelques analyses statistiques, conduites à des échelles plus larges, ont été réalisées, permettant de discuter des processus de différenciations sociales des territoires (Mischi, Renahy et Diallo, 2016 ; Pistre, 2012 ; Rivière, 2013). Ces travaux restent néanmoins rares, et c'est dans leur sillage que je m'inscris, répondant à l'appel pour une « géographie sociale fondée sur la mesure » (Berger, 2004).

[1] « L'une des principales contributions de la science géographique est la mise en évidence d'ensembles territoriaux caractérisés par une structure spécifique ou procédant d'une dynamique commune. » (Mathieu, Bontron, 1973 : 137).

Une entrée originale par le lien à la migration

Sur le plan thématique, les travaux sur les mondes ruraux portent quasiment exclusivement sur la stratification sociale et les rapports de classes, partant du constat du caractère populaire des espaces ruraux. Les autres entrées restent rares, les recherches sur la gentrification rurale ayant également une entrée par classes sociales marquée, même si elle est souvent articulée à l'âge. Si les travaux sur la diversité sociale des espaces ruraux ont des dimensions plus variées (âge, situation familiale, position dans le cycle de vie, classe sociale, etc.), l'entrée est généralement spatiale, et non par un groupe d'individus. Quelques travaux ont été développés autour du genre, qui n'est généralement pas l'objet principal de la recherche (Bessière et Gollac, 2014 ; Coquard, 2019). Dans son étude sur les sociabilités des jeunes ruraux de classes populaires, Coquard a notamment montré comment se reproduisent des formes de domination masculine au sein des couples ou des « bandes de potes » (Coquard, 2016, 2018).

Dans cette thèse, **je fais l'hypothèse que l'analyse des divisions sociales des espaces peu denses selon le lien à la migration des individus permet non seulement d'approfondir les connaissances sur l'inscription spatiale de ces populations, mais aussi sur de mieux comprendre certaines des recompositions économiques, sociales et spatiales de la France contemporaine**. Définir autrement les groupes en entrée par rapport aux groupes d'analyse traditionnels – définis par leur classe sociale en particulier – invite tout d'abord, dans une démarche inductive, à porter un autre regard sur les divisions sociales dans les espaces peu denses. L'entrée par le lien à la migration correspond par ailleurs à une entrée par l'histoire spatiale des individus, qui permet de saisir comment les espaces sont mis en relation et recomposés par la mobilité des individus à différentes échelles (de l'international au local). Enfin, l'immigration est un phénomène qui s'inscrit étroitement dans le système social et économique français. Loin d'être exclusive des autres entrées sociodémographiques – classe sociale, sexe, âge, etc. –, l'entrée par le lien à la migration les recoupe et enrichit ainsi l'analyse de l'ensemble des divisions sociales des espaces peu denses.

Conclusion

Outre la prégnance de la figure sociale et urbaine de l'immigré dans les recherches sur l'immigration, la manière de penser l'espace peut également jouer un rôle dans la segmentation des travaux sur l'immigration hors des grandes villes. L'évolution des relations villes-campagnes est marquée depuis les années 1960 par l'idée d'une domination de l'urbain sur le rural, et s'accompagne d'une sur-spécification de certains phénomènes, objets, voire populations : l'introduction d'objets modernes (télévision, etc.), le développement de nouveaux loisirs, l'installation croissante d'une population venue de la ville, seraient autant de preuves tangibles d'une « urbanisation » des campagnes qui exclue toute hypothèse de co-construction de ces objets.

L'immigration, dans le traitement médiatique, scientifique et politique qui en est fait, apparaît aujourd'hui comme un phénomène strictement urbain qui nourrit une idéologie de l'espace que l'on peut qualifier avec Mathieu d'« urbanisante ». On comprend alors que l'immigration hors des grandes villes françaises ne puisse être appréhendée que de façon parcellaire, par des entrées très spécifiques. Caractéristique de la ville, l'immigration hors des grandes villes ne saurait qu'être la marque d'une « urbanisation des campagnes ». Ce conditionnement spatial des dynamiques et catégories sociales empêche de penser la complexité sociale des espaces peu denses d'une part, et la complexité de l'inscription spatiale des immigrés d'autre part.

Ce chapitre a alors proposé différentes pistes pour une démarche qui permette de décloisonner l'analyse de l'inscription spatiale des immigrés du seul cadre urbain dense. Une attention particulière a été prêtée aux recherches récentes qui envisagent les transformations contemporaines de nos sociétés à travers tous les types d'espaces, dans l'idée qu'elles peuvent offrir un cadre fécond à une réflexion d'ensemble sur l'immigration *au-delà* des espaces urbains denses. Deux écueils majeurs de ces recherches ont néanmoins été relevés : la tentation idéologique de l'urbano-centrisme et les difficultés à produire des vérifications empiriques. Par ce travail, ce chapitre a rappelé l'importance d'une approche épistémologique et d'une réflexion constante sur les catégories spatiales, qui sont porteuses de sens et d'effets. Si cette thèse ne vise pas à définir l'urbain ou le rural, cette posture réflexive est apparue essentielle et féconde pour parvenir à plusieurs nouveaux positionnements de la thèse.

Le premier est celui d'une analyse de **l'inscription spatiale des immigrés *au-delà* des seuls espaces urbains denses**. Cette approche se veut urbano-décentrée, et s'intéresse aux éléments qui traversent et transforment les espaces peu denses. Elle reconnaît les spécificités historiques, matérielles et symboliques de ces territoires, mais s'éloigne d'une conception du rural en tant qu'objet circonscrit ou réifié. Le choix du vocabulaire d'« espaces peu denses » vise alors à décrire un **cadre**

de recherches « particulier, mais non singulier » (Maget, 1989, cité par Perrier-Cornet, 2017, p. 35). Le second positionnement consiste à **considérer l'analyse des divisions sociales et démographiques de l'espace comme une entrée pertinente pour comprendre les transformations des espaces peu denses voire des transformations socioéconomiques plus larges**. Plus spécifiquement, c'est l'entrée par le lien à la migration qui est privilégiée dans ce travail. Elle met l'accent sur la mobilité spatiale des individus, c'est-à-dire sur leur parcours géographique. C'est donc dans une articulation entre échelle individuelle et échelle des territoires que ce construit cet objet, articulation que je propose maintenant d'expliciter en mobilisant la notion d'« inscription spatiale ».

CHAPITRE 3.

ARTICULER MOBILITÉS INDIVIDUELLES ET PARCOURS GÉOGRAPHIQUES POUR COMPRENDRE L'INSCRIPTION SPATIALE DES IMMIGRÉS DANS LES ESPACES PEU DENSES

Pour comprendre les changements démographiques observés à l'échelle macroscopique, de nombreux travaux s'intéressent à la mobilité spatiale des individus. Dès les années 1970, Zelinsky établit dans la « transition de mobilité » un lien entre la transition démographique et urbaine des pays et les mobilités spatiales – migrations internationales, mobilités résidentielles inter et intra-urbaines – en distinguant plusieurs phases qui articulent différemment ces deux aspects (Zelinsky, 1971). Dans la littérature française, les recherches se sont longtemps focalisées sur la migration interrégionale à destination urbaine et sur ses effets sur la distribution des populations au sein du territoire national (Courgeau, 1983 ; Girard, Bastide et Pourcher, 1964 ; Merlin, 1971 ; Pumain, 1986). Depuis les années 1990, l'attention est davantage portée sur les mobilités intra-urbaines et leur rôle dans l'inégal accès aux ressources urbaines des individus (Bonvalet et Brun, 2002). Dans tous les cas, ces travaux considèrent que « la connaissance de la mobilité résidentielle est un enjeu important de la recherche [...], car elle permet de comprendre comment les hommes s'adaptent aux différents changements à l'œuvre dans la société contemporaine » (Bonvalet et Brun, 2002, p. 15).

L'analyse des mobilités spatiales permet alors de mettre en relation les recompositions des territoires à l'échelle macroscopique avec les pratiques individuelles à l'échelle microscopique, dans une double articulation : en un sens, les transformations des structures spatiales visibles à l'échelle agrégée sont le résultat d'un ensemble de mobilités individuelles, les individus étant acteurs du changement social et spatial. En retour, les choix résidentiels des individus sont contraints par les caractéristiques et les ressources des territoires qui évoluent et sont susceptibles de modifier les trajectoires géographiques et résidentielles des individus et donc leur répartition spatiale. Le lien entre individus et territoires tel qu'il est opéré par la mobilité spatiale se fait donc suivant un jeu d'échelles spatiales, mais aussi un jeu d'échelles temporelles. Il dépend de la mise en rapport entre les temporalités individuelles, inscrites dans un parcours de vie, et les temporalités des transformations des territoires.

Ce chapitre s'inscrit dans cette perspective et étudie comment une approche par les mobilités spatiales des individus permet de mieux comprendre les recompositions de l'immigration dans les

espaces peu denses. Je fais également l'hypothèse que la mobilité spatiale est un analyseur pertinent des transformations, sociales, démographiques et politiques du monde contemporain. En ce sens, il s'agit plus largement de montrer que les mobilités spatiales des immigrés dans les espaces peu denses éclairent les recompositions de ces territoires.

Dans un premier temps, ce chapitre présente les avancées théoriques des recherches sur la mobilité spatiale et résidentielle, en particulier lorsqu'elles s'inscrivent dans une approche biographique de ces mobilités. Cette première section permet d'établir la pertinence d'une telle entrée pour analyser les rapports entre individus et territoires. Dans un second temps, je réinscris cette réflexion dans les particularités de l'objet de cette thèse, pour voir comment la question des mobilités résidentielles et des parcours géographiques a été prise en compte dans les études récentes sur l'immigration hors des grandes villes. La spécificité de la population immigrée, caractérisée par sa mobilité même, a conduit à une littérature spécifique sur les formes de mobilité spatiale de cette population et à l'interprétation qui peut en être faite, suivant une dichotomie migration interne / migration internationale. Les concepts, les clefs analytiques et interprétatives de ces mobilités se font le plus souvent par rapport à des modèles théoriques propres, qui ne s'inscrivent pas directement dans la lignée du reste des recherches sur la mobilité résidentielle. Je propose donc dans un troisième temps d'articuler migrations internes et internationales des immigrés dans une approche biographique. Ce positionnement est complété par une proposition conceptuelle autour de la notion d'« inscription spatiale », qui articule parcours individuels et transformations des territoires. Cela débouche finalement sur l'exposé de la problématique et des hypothèses principales de cette thèse.

1. Des mobilités résidentielles aux parcours géographiques

Dans cette thèse, la géographie de l'immigration et son évolution sont appréhendées avant tout à partir de la localisation résidentielle des immigrés. Ce choix est le résultat de considérations théoriques, qui sont présentées dans ce chapitre, et découle partiellement des autres ambitions de la thèse. Ce faisant, ce travail s'inscrit dans la longue lignée des travaux sur les mobilités spatiales et résidentielles des individus et des ménages. Il s'intéresse au rôle de ces mobilités dans la transformation des configurations spatiales de l'immigration dans les espaces peu denses. À travers cette position théorique, il s'agit donc de sortir d'une vision fixiste de l'immigration pour étudier la mobilité des individus à différents moments de leur vie. En analysant les comportements de mobilité des individus sur le temps long et à l'échelle de leur vie, ce travail s'inscrit également dans une approche biographique, qui « apporte un autre éclairage sur la mobilité en s'intéressant non plus à

un individu à un instant donné, mais à des générations dont l'histoire est reconstituée » (Bonvalet et Brun, 2002, p. 36). Elle prend en compte les marges de manœuvre des individus dans leurs choix de localisation résidentielle, notamment en tenant compte des contextes et de l'histoire individuelle et familiale dans lesquels ces choix s'insèrent. Je présente donc dans cette section l'intérêt de cette double approche – par les mobilités appréhendées dans une perspective biographique – pour comprendre les interactions entre immigration et recompositions des espaces peu denses en France depuis cinquante ans.

a) L'extension du champ de recherches sur les mobilités

De la migration à la mobilité résidentielle

La mesure et la description de ce que l'on peut appeler de façon générale et englobante la « mobilité spatiale » (Bassand et Brulhardt, 1980 ; Courgeau, 1988a) des individus reposent sur l'utilisation de concepts variés, qui se réfèrent à des approches différentes, longtemps cloisonnées : mobilité/migration, résidentielle/quotidienne/touristique, permanente/temporaire, etc. La migration est définie en démographie comme « un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine, ou lieu de départ, à un certain lieu de destination, ou lieu d'arrivée » (Henry, 1981, p. 106 ; cité par Bonvalet et Brun, 2002), la résidence étant le lieu où l'individu a coutume d'habiter. Il s'agit, pour Courgeau, du concept « le plus simple, mais aussi le plus grossier » pour décrire les déplacements de l'homme dans l'espace (Courgeau, 1988b). À cette notion sont souvent associés deux types de qualificatifs : un portant sur la dimension temporelle (temporaire versus permanente par exemple) ; et un ayant trait à l'étendue spatiale considérée (interne versus internationale, etc.). En géographie, la migration caractérise en effet le franchissement d'une frontière spatiale, qui conduit à « un changement de contexte d'appartenance et d'environnement social » (Le Roux, 2015), et qui peut prendre dans certains cas la forme politique d'une frontière étatique. On distingue alors les « migrations internes », réalisées au sein d'un même pays, des « migrations internationales » qui impliquent le franchissement d'une frontière internationale.

La mesure de la migration pose de nombreux problèmes sur le plan méthodologique et il est souvent plus facile de mesurer l'évolution de stocks de population que de véritables flux, qui nécessitent de connaître le point de départ et le point d'arrivée de l'individu. De même, la dimension nécessairement arbitraire du seuil de durée qui distingue le temporaire du permanent conduit généralement à exclure de l'analyse des individus très mobiles. Pour Courgeau, le concept de

migration doit donc être assoupli, afin de prendre en compte aussi bien la dimension pérenne que provisoire des déplacements, les faibles distances comme les longues distances, et la pluralité des appartenances des individus. Ce dernier point implique notamment de s'éloigner de la notion de « résidence », qui tend à fixer l'individu en un seul lieu et un seul logement, pour appréhender la pluralité éventuelle des lieux de vie et des logements qui les composent. Définie comme « l'ensemble des changements de logement quelle que soit la distance séparant les logements » (Dureau et Imbert, 2014, p. 33), la mobilité résidentielle apparaît comme une notion plus inclusive. Elle a par ailleurs pris une place de plus en plus importante à partir des années 1990 dans le cadre du développement du paradigme de la « mobilité » qui a conduit à la convergence des champs des mobilités quotidiennes, des mobilités résidentielles et des migrations (Dureau et Imbert, 2019).

Le développement d'une approche globale des mobilités

Les travaux autour des mobilités résidentielles se sont d'abord focalisés sur les déplacements liés à l'exode rural, avant de s'intéresser à partir des années 1980 aux mobilités intra-urbaines (Brun et Bonvalet, 2002). La dimension urbaine imprègne encore aujourd'hui fortement les travaux sur les mobilités résidentielles, en particulier dans les travaux qui étudient la mobilité à partir de l'évolution de la structure du parc de logements et de la structure professionnelle et démographique de ses occupants. Ces travaux constituent pour Bonvalet et Brun une des quatre manières de se saisir des questions de mobilité résidentielle à partir de données transversales (Bonvalet et Brun, 2003) et portent sur la mobilité à l'échelle locale intra-urbaine des différentes classes sociales. Ils ont pour objectif de suivre les processus de peuplement de l'espace urbain et les phénomènes de valorisation et dévalorisation des différents segments du parc de logements (Berger, 1999 ; Brun, 1993 ; Lévy, 1993, 1998 ; Rhein, 1990). Enfin, plusieurs recherches sur les mobilités résidentielles à l'échelle locale s'articulent aujourd'hui à celles sur les mobilités quotidiennes, longtemps appréhendées de façon séparée (Bonnet et Desjeux, 2000). Elles valorisent une approche qui considère que « les mobilités spatiales, prises dans leur ensemble, sont au cœur d'une approche compréhensive des dynamiques urbaines contemporaines » (Dureau, Giroud et Lévy, 2014, p. 81 ; Lévy, 2009b ; Lévy et Dureau, 2002).

Si les travaux portant sur la mobilité résidentielle ont donc étendu le spectre temporel et spatial d'appréhension de ces mobilités, la mesure et la compréhension de la mobilité résidentielle restent difficiles, du fait du nombre et de la complexité des éléments à prendre en compte (Bonvalet et Brun, 2003). Parmi celles-ci, l'unité d'observation, qui est généralement l'individu ou le ménage considéré comme sédentaire, pose question. Les pratiques de bi-résidence ou de « multilocalité » des

individus ont en effet remis en cause l'hypothèse de sédentarité (Bonnin et De Villanova, 1999), qui assigne l'individu ou le ménage à un « lieu de résidence » principal unique, et conduit au développement des notions d'« espace résidentiel » (Bonvalet et Lelièvre, 2005 ; Debroux, 2015 ; Lévy, 2003b ; Sierra-Paycha, 2016), de « système résidentiel » (Dureau, 2002), ou encore d'« espace de vie » en géographie et en démographie (Barbary et Dureau, 1993 ; Beltramone, 1975 ; Chevalier, 1974 ; Courgeau, 1975, 1988a ; Guérin-Pace, Dupont et Bertrand, 2003 ; Robette, 2009, 2012). Ce dernier concept dépasse la seule considération des logements pour appréhender un ensemble de lieux avec lesquels l'individu est en rapport ». Cela élargit donc le champ d'observation au-delà de l'individu, en le replaçant dans son contexte spatial, familial, social et professionnel. En plus de dépasser la sédentarité, cette notion dépasse les approches individu-centrées ou ménage-centrées pour proposer une approche relationnelle qui prend en compte l'ensemble des liens avec les parents et les proches qui comptent dans la vie d'un individu (Bonvalet et Lelièvre, 2005 ; Imbert, Lelièvre et Lessault, 2018).

Le champ des études sur les mobilités résidentielles s'est donc largement étendu ces dernières décennies, pour tendre vers une « approche globale » de ces mobilités (Dureau et al., 2014 ; Dureau et Imbert, 2019). Les recherches portant sur les migrations internationales ont en partie contribué à ces évolutions. Elles sont en effet parmi les premières à avoir étudié les phénomènes de bi-résidence et de circulation, dans une dialectique entre dimension permanente et temporaire des mobilités résidentielles ; ou encore de rattachement à des lieux multiples, parfois très éloignés les uns des autres, mais qui font sens à l'échelle d'un parcours de vie individuel et familial (Barbary, Dureau et Hoffmann, 2003 ; Chapon et Le Roux, 2011 ; Dureau, 2014). En ce sens, ces travaux ont pleinement participé aux réflexions sur les échelles sociales, spatiales et temporelles des mobilités résidentielles. A l'inverse, les travaux sur la mobilité résidentielle permettent aujourd'hui de dépasser l'approche souvent fixiste des études sur l'immigration, qui se concentrent sur le lieu de résidence à l'arrivée en France des individus, oubliant leurs étapes passées et potentiellement à venir (Pan Ké Shon, 2009). Dans cette perspective, une mobilité résidentielle correspond à une transition vers une nouvelle étape au sein d'un parcours géographique et résidentiel qui fait sens à l'échelle individuelle. Dans cette thèse, je prends donc le parti d'articuler l'analyse des mobilités résidentielles à une approche biographique qui ne s'intéresse pas seulement à la dernière étape résidentielle d'un individu, mais réinscrit celle-ci dans l'ensemble de son parcours pour lui donner du sens.

b) Les apports des approches biographiques dans les recherches françaises

Appréhender le parcours dans les approches biographiques

L'approche biographique des comportements individuels s'est développée à partir des années 1980 en démographie, après une longue période de primat de l'approche transversale reposant sur le développement des recensements (Courgeau, 2002). Elle doit beaucoup à l'essor parallèle de la micro-histoire dans l'étude des migrations (Gribaudi, 1982, 1989 ; Revel, 1996 ; Rosental, 1999). « Le paradigme, dans ce cas, peut être approché par l'énoncé suivant : un individu parcourt, tout au long de sa vie, une trajectoire complexe, qui dépend, à un instant donné, de sa trajectoire antérieure et des informations qu'il a pu acquérir dans le passé (Courgeau, 2002, p. 63). En ce sens, l'approche biographique constitue bien un tournant dans la manière d'appréhender la mobilité résidentielle, qui acte « le reflux d'un certain structuralisme ou le "retour" de l'acteur individuel sur la scène des sciences sociales » (Bonvalet et Brun, 2002, p. 23). Elle place au cœur des analyses les interactions entre parcours résidentiels, familiaux ou professionnels, et permet donc d'enrichir la compréhension des phénomènes de mobilité résidentielle. Elle s'intéresse aux liens entre mobilité résidentielle et cycle de vie ou mobilité résidentielle et mobilité professionnelle en levant l'hypothèse d'indépendance entre les événements (Bonvalet et Brun, 2002 ; Brun, 1993 ; Le Roux, 2015).

Dans cette perspective, le parcours d'un individu – résidentiel, géographique, familial, professionnel – se décompose en une succession d'étapes liées entre elles par des transitions à chaque changement de situation[1]. En partant de cette conceptualisation, les biographies ont été étudiées de façon quantitative suivant deux grandes approches, qui répondent à des questionnements théoriques différents : l'une portant sur l'événement, l'autre sur l'ensemble du parcours[2] (Robette, 2011). La

[1] Alors que certaines recherches menées dans une approche biographique utilisent le terme de « parcours », d'autres lui préfèrent le terme de « trajectoire », sans que ce choix soit toujours explicité. Les deux notions renvoient à l'idée que la position occupée par un individu peut se modifier au cours du temps. On peut toutefois noter que le terme de « trajectoire » suggère « qu'une série donnée de positions successives n'est pas le fait du hasard, mais s'enchaîne au contraire selon un ordre intelligible » (Grafmeyer et Authier, 2008). Pour Le Roux, cette notion supposerait que les individus passent par différentes étapes successives et connues, et qu'il y aurait des tendances dominantes dans les parcours, introduisant une idée de hiérarchie (Le Roux, 2015). Dans ce travail, on utilise donc la notion de « parcours », qui ne préjuge pas du sens de l'évolution des positions résidentielles, et permet de s'inscrire dans la filiation directe des recherches sur les « parcours de vie » (Cain, 1964 ; Elder, Johnson et Crosnoe, 2003). Quand le terme de « trajectoire » est utilisé, c'est essentiellement en reprenant le vocabulaire de l'auteur ou dans le cadre de méthodes bien spécifiques d'analyse de ces parcours (cf. chapitres 4 et 8).

[2] A ces approches théoriques variées s'articulent par ailleurs à des démarches méthodologiques distinctes qui seront présentées plus en détail dans le chapitre 4 : démarche inférentielle centrée sur l'événement, démarche exploratoire centrée sur la trajectoire (Billari, 2001a ; Robette, 2011). De façon plus générale, les innovations méthodologiques qui

première approche s'intéresse à l'effet de la survenue d'un événement dans le parcours individuel, et vise le plus souvent la mesure de la mobilité résidentielle à la suite de cet événement ou celle des interactions entre les événements. Ce sont alors des moments-clefs de la vie des individus qui sont l'objet d'analyse : décohabitation, première migration, accession à la propriété, etc. (Bonvalet et Brun, 2002 ; Grafmeyer, 2010). Ces travaux ont pu par exemple montrer le lien entre mobilité résidentielle vers les grandes villes et trajectoire professionnelle ascendante (Bonvalet et Lelièvre, 1991), ou entre migration résidentielle et nuptialité (Courgeau et Lelièvre, 1986). Ils n'intègrent cependant pas la construction des choix résidentiels sur le temps long, s'intéressant uniquement à l'étape précédant la mobilité résidentielle. La seconde approche prend en considération l'ensemble du parcours, qu'elle considère comme un tout cohérent. Le développement de cette approche est étroitement lié à celui de nouvelles méthodologies, qui reposent sur des indicateurs synthétiques ou sur des méthodes de classification, dont l'accessibilité a contribué au succès de cette approche (Robette, 2011). Les travaux ont par exemple porté sur les itinéraires géographiques et résidentiels de Parisiens et de Franciliens pendant toute la durée de la vie active voire après (Bonvalet et Maison, 1996 ; Cribier, 1994 ; Imbert, 2005) ; ou sur la complexité des trajectoires résidentielles intra-urbaines dans les agglomérations colombiennes (Barbary, Dureau et Hoffmann, 2003).

Contextualiser les parcours individuels dans le temps et dans l'espace

En opérant ce recentrage sur l'individu, les approches biographiques sont néanmoins soumises à deux risques : tout d'abord l'erreur atomiste, qui consisterait à interpréter à un niveau individuel des comportements en partie déterminés par le milieu dans lequel évoluent ces individus. C'est pourquoi les recherches les plus récentes conduites dans cette approche s'attachent à considérer de façon croissante le rôle du contexte dans les parcours des individus (Dureau et Imbert, 2014). Les approches biographiques se sont également nourries du courant des études des réseaux sociaux et de solidarité pour prendre en compte le réseau de relations familiales et de l'entourage dans la collecte des biographies individuelles. Le passage de l'individu à un groupe d'individus est notamment au cœur de la démarche de l'enquête *Biographie et Entourage* mise en œuvre en région parisienne en 2001 (Lelièvre et Robette, 2010 ; Lelièvre, Vivier et Bonvalet, 2002). Ces avancées permettent de tenir compte de la dynamique des lieux et de la dynamique de l'entourage dans l'analyse des parcours individuels et dépassent en ce sens l'opposition entre approche individualiste et holiste.

ont permis et accompagné le développement de l'approche biographique sont présentées dans le chapitre 4, cette section se restreignant à l'analyse des différents présupposés théoriques sous-jacents aux approches biographiques.

Le deuxième risque est celui de l'anachronisme, qui consisterait à caractériser rétrospectivement les lieux selon leur situation actuelle, et non selon la situation au moment de l'événement ou de l'étape considéré. Pour contrer ce risque, les recherches menées dans une approche biographique travaillent à prendre en compte l'évolution des contextes en parallèle de celle des parcours individuels (Dureau et al., 2006). Les travaux de Le Roux et al. dans le cadre du projet « FRESQUE » figurent parmi les plus récents avec une telle ambition (Le Roux et al., 2020 ; Le Roux, Bonvalet et Bringé, 2019) : à partir de la ré-exploitation de trois enquêtes biographiques réalisées à l'INED (*Triple Biographie,* 1981 ; *Peuplement et Dépeuplement de Paris*, 1986 *; Biographies et Entourage*, 2001), couplée à d'autres sources de données quantitatives et qualitatives, ce projet propose une analyse longitudinale de la ségrégation urbaine dans l'agglomération parisienne. Il analyse les dynamiques et les trajectoires résidentielles des différents groupes sociaux au sein de l'agglomération parisienne de 1930 à 2000, et vise plus largement à caractériser les transformations du peuplement de Paris pour les générations 1911-1950. Cet effort de contextualisation, qui fait partie des enjeux pour le développement futur des approches biographiques (Demazière et Samuel, 2010), est particulièrement nécessaire dans le champ des travaux sur la mobilité résidentielle, où « l'analyse des changements de position des individus dans l'espace sert à caractériser des changements de l'espace lui-même [...]. Cette originalité confère aux travaux sur ces questions une focalisation forte sur le lien entre les mobilités résidentielles et le peuplement des lieux » (Dureau et Imbert, 2014, p. 66).

En effet, très souvent, les approches biographiques de la mobilité résidentielle s'inscrivent dans une problématique d'analyse des transformations urbaines et considèrent que l'individu, par sa mobilité et son parcours géographique et résidentiel, est un acteur du changement socio-spatial à l'échelle de l'agglomération. Ainsi, les enquêtes biographiques développées ces dernières années « ont pour objectif d'améliorer la connaissance des conditions de vie et des comportements démographiques et économiques des populations, en relation avec les recompositions sociales et spatiales des agglomérations où elles résident » (Dureau et Imbert, 2014, p. 55). Souvent menées dans les grandes métropoles d'Afrique et d'Amérique latine, elles prêtent attention à l'ensemble des pratiques de mobilité spatiale (migration internationale, interne, intra-urbaine, mobilité quotidienne...) et à leur lien avec le changement urbain, ce qui implique sur le plan méthodologique des modes de recueil de la variation des échelles spatiales et temporelles précis et originaux[1]. En ce

[1] Voir par exemple les modes de recueil de l'information employés dans l'enquête MAFE – « Migrations entre l'Afrique et l'Europe » (Beauchemin, 2015 ; Beauchemin, Diagne et Lessault, 2007), ou dans l'enquête METAL – « Métropoles d'Amérique latine dans la mondialisation : reconfigurations territoriales, mobilité spatiale, action publique » (Dureau et

sens, loin de s'opposer aux démarches qui cherchent à saisir le changement socio-spatial à une échelle agrégée, les approches biographiques participent à éclairer ce processus.

Approches biographiques et études migratoires

Les développements des approches biographiques ne sont pas déconnectés des études migratoires qui, par leur objet d'étude même, sont confrontées à cette question de l'ancrage territorial pluriel des trajectoires individuelles et à leurs temporalités. Les notions de « trajectoire résidentielle » et de « stratégie résidentielle » ont ainsi donné lieu à des recherches spécifiques sur les populations immigrées (Boudimbou, 1993 ; Simon, 1998a ; Villanova, 1997). Plus fondamentalement, le développement des approches biographiques rejoint les considérations récentes des études migratoires, qui ont progressivement intégré la dimension biographique via la question du statut du migrant. La notion de « champ migratoire », dans son objectif d'embrasser à la fois les aires de départ et d'arrivée des migrants, introduit une spatialité et une temporalité biographiques (Simon, 1981). Si les travaux se sont ensuite recentrés sur la notion de « circulation migratoire » ou sur l'étude des diasporas dans une perspective transnationale, ils reconnaissent également le capital d'autochtonie du migrant et placent son parcours au cœur de l'analyse (Ma Mung, 2000 ; Mung, 1999 ; Tarrius, 1992). Le migrant n'est ainsi pas considéré comme un objet déplacé par des forces qui lui échappent – les déterminismes structuraux –, mais comme un sujet qui oriente son itinéraire en fonction de contraintes et d'opportunités[1].

C'est dans ce souci d'insérer les formes des parcours individuels et familiaux dans une continuité historique que Rygiel étudie le devenir des familles immigrées et de leur descendance dans le Cher (Rygiel, 2001). En étudiant les parcours sociaux des membres de 2800 familles originaires d'Italie, de Tchécoslovaquie, d'Espagne, du Portugal et de Pologne installées dans cette région dans les années 1920-1930, il montre un double processus de diversification professionnelle et de dispersion géographique au sein des lignées. Les mobilités géographiques sont intenses, mais le plus souvent de faible portée géographique, liées à l'instabilité économique et professionnelle des individus. Si le processus d'ascension sociale intergénérationnelle est visible, il est en partie lié à des effets de sélection dans la population immigrée, et passe surtout par l'inscription spatiale urbaine des

al., 2014 ; Dureau et Gouëset, 2010). Se référer également au chapitre 4 pour plus d'informations concernant les méthodes de recueil de matériau biographique.

[1] La fécondité de cette approche s'observe dans les multiples recherches doctorales récentes en géographie menées dans cette approche articulant entre études migratoires et approches biographiques, notamment au sein du laboratoire MIGRINTER à Poitiers. Voir notamment : Cottereau, 2015 ; Pinel, 2020 ; Przybyl, 2016 ; Sierra-Paycha, 2017.

descendants d'immigrés. À travers ce travail, Rygiel montre surtout que c'est en articulant des chronologies et des temporalités à différentes échelles que l'interprétation de l'immigration comme phénomène sociohistorique est possible. C'est précisément dans cette perspective que je mobilise l'approche biographique dans cette thèse : je fais l'hypothèse qu'approfondir les connaissances sur les comportements de mobilité des immigrés contribue à la compréhension du changement sociodémographique dans les espaces peu denses.

***

Cette section a passé en revue les développements les plus récents des recherches sur les mobilités résidentielles et les approches biographiques. En faisant le choix d'analyser les mobilités résidentielles des immigrés dans une approche biographique, **cette thèse accorde une importance analytique forte à l'échelon individuel et à la temporalité des parcours de vie, afin de s'écarter des visions fixistes et déterministes de l'immigration**. En effet, les mobilités résidentielles répondent à des logiques propres aux individus, qui réalisent des choix résidentiels en fonction des opportunités et des contraintes du moment, mais aussi de leurs expériences migratoires et résidentielles passées. A l'échelle agrégée, la combinaison de ces parcours individuels produit un ensemble cohérent de structures socio-spatiales. **C'est donc par des interactions complexes que s'opère le lien entre mobilités individuelles et configurations socio-spatiales du peuplement**. Les recherches récentes sur l'immigration dans les espaces peu denses suggèrent que les mobilités résidentielles des immigrés jouent un rôle majeur dans les transformations actuelles de la géographie de l'immigration. Pourtant, elles s'inscrivent encore rarement dans une approche qui fait explicitement le lien entre parcours individuels et configurations spatiales.

2. Les mobilités des immigrés dans les espaces peu denses dans les études anglophones

Longtemps occultée par la dichotomie migration interne / migration internationale et par une représentation fixiste de l'immigration dans les campagnes, la question de la mobilité résidentielle des immigrés dans les espaces peu denses a pris une importance notoire depuis une vingtaine d'années dans le champ scientifique. La littérature américaine a été la première à mettre au jour une « nouvelle géographie de l'immigration », marquée par des présences immigrées de plus en plus nombreuses dans des espaces jusque-là peu concernés par la question migratoire. Ces travaux ont mis en évidence le rôle des mobilités spatiales et la pertinence d'une analyse à l'échelle individuelle pour comprendre

les conditions d'émergence et les causes de cette nouvelle structure spatiale. Plus récemment, des recherches européennes se sont également emparées de cette question. Plusieurs notions ont ainsi été développées pour caractériser ce changement de structure spatiale, en lien avec l'évolution des mobilités résidentielles des individus : *New Immigrant Gateways, the Suburbanization of Immigration, New Immigrant Destinations,* etc. Cette section a pour objectif de passer en revue et de questionner les présupposés qui sous-tendent les différents travaux qui placent les mobilités résidentielles des immigrés au cœur des transformations des structures spatiales de l'immigration. Elle présente d'abord les travaux qui montrent que la nouvelle géographie de l'immigration est le résultat d'une combinaison entre des migrations internationales et des migrations internes, puis ceux qui insistent particulièrement sur le rôle des mobilités résidentielles internes dans les transformations socioéconomiques des territoires.

a) Une nouvelle géographie de l'immigration

Les New Immigrant Gateways*, ou l'émergence de nouveaux espaces de concentration liés à plusieurs transformations structurelles*

Aux États-Unis, plusieurs éléments structurels ont concouru à modifier la géographie de l'immigration ces dernières décennies : les évolutions légales de l'immigration – levée de certaines restrictions à la mobilité résidentielle dans les années 1980 et au contraire renforcement des contrôles aux frontières ces dernières années – ont tout d'abord conduit à modifier les trajectoires géographiques et résidentielles des individus, aussi bien à leur arrivée dans le pays que dans leurs étapes ultérieures (Massey et Hirschman, 2008). L'augmentation massive du nombre d'immigrés sur le territoire américain depuis les années 1970 a par ailleurs conduit à une « saturation » des portes d'entrée traditionnelles, notamment en termes d'opportunités économiques (Light, 2006 ; Newbold, 1999). Ces paramètres s'articulent enfin à la restructuration plus générale de l'économie américaine, avec une dynamique réciproque entre globalisation, décentralisation des activités industrielles, et immigration (Barcus et Simmons, 2013 ; Jaret et Baird, 2013 ; Massey, 2008 ; Pandit et Withers, 1999). Fort de ces éléments contextuels, de nombreux travaux ont mis en avant une « nouvelle géographie de l'immigration » aux États-Unis, qui peut être interprétée comme le résultat visible, à une échelle macroscopique, d'un ensemble de nouvelles pratiques de mobilités des immigrés à l'échelle individuelle. Cette nouvelle géographie de l'immigration se caractérise par une dispersion croissante de la population immigrée au-delà des espaces traditionnels de concentration (*traditional gateways*). Une des formes spatiales prises par cette dispersion est les *new immigrant gateways*, c'est-

à-dire de nouvelles aires métropolitaines d'accueil et de concentration de la population immigrée, jusqu'alors peu concernées par la question migratoire.

Singer, Hardwick et Brettell identifient six types d'*immigrant gateways* (2008) : les *former gateways*, comme Buffalo ou Pittsburgh, qui ont attiré une population immigrée importante au début du XXe siècle seulement ; les *continuous gateways*, comme New York ou Chicago, qui sont des destinations établies depuis longtemps pour les immigrés et continuent de les attirer aujourd'hui ; les *post-World War II gateways*, qui attirent les immigrés depuis une cinquantaine d'années, à l'image de Houston, Los Angeles ou Miami ; les *emerging gateways*, qui désignent les aires métropolitaines qui ont vu leur population immigrée croître de façon conséquente au cours des vingt-cinq dernières années seulement, telles qu'Atlanta ou Washington ; les *re-emerging gateways*, telles que Minneapolis et Seattle, qui ont attiré beaucoup de migrants au début du XXe siècle, ont vu ensuite leur attractivité faiblir avant de reprendre ces dernières années ; les *pre-emerging gateways* enfin, qui n'avaient qu'une faible population immigrée, qui croît cependant très fortement depuis les années 1990, comme Raleigh, Durham ou Austin. Ces trois dernières catégories constituent les *twenty-first-century gateways*, caractérisés par une augmentation relative très importante de la population immigrée ces dernières années dans un contexte plus large de croissance démographique, accroissement issu de migrations internes, mais aussi d'arrivées directes de plus en plus nombreuses d'une population immigrée au profil varié selon le type de « porte d'entrée ». Ces nouvelles mobilités spatiales ont d'abord été mises au jour par l'évolution de la répartition spatiale des immigrés hispaniques, et en particulier mexicains (Crowley et Lichter, 2009 ; Crowley, Lichter et Turner, 2015 ; Giband et Lemartinel, 2009 ; Gozdziak et Martin, 2005 ; Johnson et Lichter, 2008, 2016 ; Kandel et Cromartie, 2004 ; Lee, Martin et Hall, 2017 ; Lichter, Sanders et Johnson, 2015 ; Lichter, 2012 ; Lichter et al., 2012 ; Lichter et Johnson, 2009 ; Marrow, 2011 ; Saenz et Torres, 2003 ; Zuniga et Hernandez-Leon, 2005). Mais elle ne s'y réduit pas, et cette dynamique de dispersion spatiale a depuis été observée pour de multiples groupes (Frey, 2018 ; Kritz et Gurak, 2018).

En recourant à la notion de *gateway*, ces travaux s'inscrivent dans la continuité du cadre analytique assimilationniste proposé pour interpréter des migrations transatlantiques européennes du début du XXe siècle, tout en le revisitant (Gozdziak et Martin, 2005). Dans cette revisite, ils déforment néanmoins le sens initial de la notion, rendant plus difficile l'interprétation du lien entre parcours géographique individuel et structure spatiale. En effet, la notion de *gateway* décrit initialement le point d'entrée des immigrés sur le territoire national, ce qui correspond dans le parcours individuel à l'étape d'arrivée par migration internationale dans le pays d'installation. Parce que les immigrés y trouvent des ressources économiques et relationnelles fortes, ces villes deviennent souvent des lieux permanents d'installation, où ils développent la suite de leur parcours géographique

et résidentiel entre *inner city* et *suburbs*. Les travaux sur les *New Immigrant Gateways* ne font cependant pas seulement référence aux nouvelles « portes d'entrée » des immigrés sur le territoire états-unien, puisqu'ils analysent la répartition de l'ensemble des immigrés sur le territoire national, quelle que soit l'étape de leur parcours individuel. Cette approche laisse alors croire que les installations des immigrés dans les *twenty-first century gateways* sont liées uniquement à des migrations en provenance directe de l'étranger, alors même que, comme le reconnaissent les auteurs, les migrations internes jouent également potentiellement un rôle important. Les travaux européens sur les *New Immigrant Destinations* permettent alors un élargissement du point d'observation, en proposant un cadre plus englobant d'analyse des mobilités spatiales des immigrés.

Les « New Immigrant Destinations », *un cadre englobant d'analyse des mobilités résidentielles des immigrés*

Par rapport aux travaux sur les *New Immigrant Gateways*, la littérature sur les *New Immigrant Destinations* (NIDs) insiste sur deux choses : la combinaison entre des migrations internationales et internes des immigrés d'une part ; l'émergence de nouveaux espaces de l'immigration dans les espaces ruraux et non seulement dans de nouvelles agglomérations urbaines d'autre part (McAreavey, 2017a). Ce champ de recherches, qui tend à se développer dans l'ensemble des pays occidentaux, reste peu structuré et centré sur un cadre d'analyse avant tout applicable aux États-Unis. Les différents travaux ne recourent par ailleurs ni à la même définition ni à la même échelle d'analyse, les travaux américains étant centrés sur l'émergence de nouveaux États fédéraux ou de nouvelles agglomérations comme espaces de destinations, alors qu'une partie des travaux européens se concentre sur l'apparition de nouveaux pays d'immigration (Winders, 2014). Plusieurs caractéristiques sont néanmoins communes à ces espaces regroupés sous l'appellation de *New Immigrant Destinations* : une augmentation rapide et récente de la population immigrée ; un manque d'infrastructures institutionnelles pour accueillir ces populations ; une faible construction historique et culturelle locale en lien avec la question migratoire ; et enfin le fait que cette population est souvent plus jeune que la population locale (Winders, 2014). En ce sens, l'émergence des NIDs périurbains et ruraux est non seulement une caractéristique structurante de l'immigration américaine récente, mais aussi celle de nombreux pays européens (Crowley et Ebert, 2014 ; Janská, Čermák et Wright, 2014 ; Jensen, 2006 ; Jensen et Yang, 2009 ; Lichter, Parisi et Taquino, 2016 ; McAreavey, 2017b, 2017a).

Ces travaux pointent la diversité des trajectoires et des choix individuels ayant conduit les immigrés dans ces espaces, et qui ne peuvent être réduits à un seul arbitrage économique comme le

suppose la théorie classique des migrations. En proposant une entrée par les « lieux » – par ces nouveaux espaces d'immigration – plutôt que par une catégorie de migrants, cette approche permet d'analyser la complexité des temporalités migratoires et des choix résidentiels les présidant. Elle met notamment en avant la variété des formes de mobilités spatiales qui s'articulent pour créer cette nouvelle géographie. Une première caractéristique est l'importance des arrivées directes de l'étranger d'immigrés qui ne transitent plus par les *traditional gateways* et s'installent directement dans de nouvelles destinations rurales (Kritz et Gurak, 2015, 2018 ; Lichter et Johnson, 2009). Ces installations peuvent être plus ou moins durables, et être le résultat de choix plus ou moins contraints. Les programmes d'installation de réfugiés aux États-Unis orchestrés par le *Federal Office of Refugee Resettlement* jouent par exemple un rôle majeur depuis les années 1980 dans l'installation contrainte de nouvelles populations dans des petites villes ou des quartiers suburbains (Hardwick et Meacham, 2008 ; Kritz et Gurak, 2018 ; Winders, 2006). Les NIDs sont aussi le résultat de migrations circulaires, ou de migrations internes des immigrés. Janska et al. montrent par exemple que dans le contexte tchèque, de nouveaux espaces d'immigration émergent, produits par des installations directes de l'étranger et par des migrations internes des immigrés. Les différents groupes ont des comportements de mobilité spatiale différents : les immigrés ukrainiens tendent à se concentrer à Prague à leur arrivée en République tchèque, mais effectuent de plus en plus une mobilité résidentielle par la suite vers les campagnes périurbaines du nord et de l'ouest de Prague. De leur côté, les immigrés vietnamiens, insérés dans des filières économiques entrepreneuriales de vente au détail, développent de plus en plus leur activité dans les petites villes du pays, conduisant à une diversification de leurs espaces résidentiels (Janská, Čermák et Wright, 2014).

Les travaux sur les *new immigrant destinations,* comme ceux portant sur les *new immigrant gateways*, s'intéressent donc à l'émergence de nouvelles configurations spatiales de l'immigration dans les pays occidentalisés, liées aux recompositions des flux migratoires, aux transformations socioéconomiques structurelles des territoires dans un contexte de globalisation, et à l'évolution des choix individuels. L'ouvrage de R. McAreavey, qui offre le cadre théorique le plus abouti et le plus récent autour de cette notion, oriente néanmoins les travaux sur les NIDs vers l'échelle microscopique des interactions locales entre groupes sociaux, via une entrée essentiellement socio-culturelle[1] (McAreavey, 2017a). On perd alors de vue l'étude des configurations spatiales produites par les parcours individuels. Cependant, en mettant au jour le rôle de l'articulation entre migrations internes et migrations internationales des immigrés dans ce phénomène, ces travaux ouvrent une

[1] R. McAreavey présente ainsi l'objectif de son livre : *"I want to explore how migrant incorporation in a destination area with attention focused on the challenges and benefits to both migrants and the receiving society"* (McAreavey, 2017a, p. 6)

partie de la boîte noire des mobilités spatiales des immigrés. Le rôle spécifique des migrations internes des immigrés et des parcours géographiques dans les pays d'immigration a quant à lui été approfondi par les travaux sur la *suburbanization* américaine.

b) Un intérêt croissant porté aux migrations internes

Une approche peu présente dans la géographie française ...

Les recherches sur les migrations internationales et celles sur les migrations internes restent, en France comme ailleurs, encore très largement séparées (King et Skeldon, 2010). Cela se traduit notamment par une faiblesse des analyses sur les migrations internes des immigrés, les recherches reposant encore le plus souvent sur une conception fixiste et unidirectionnelle des migrations. Sur le plan qualitatif, des monographies ont été réalisées, décrivant les trajectoires géographiques et résidentielles de groupes immigrés spécifiques. Villanova a par exemple décrit l'espace résidentiel des Portugais en France en lien avec leur fort désir d'accéder à la propriété (Villanova, 1997). L'étude des migrations internes des immigrés n'est toutefois pas l'objet principal de ces travaux. Dans une perspective plus quantitative, des travaux se sont attachés à montrer qu'en contexte urbain, en dépit d'une forte concentration spatiale, les immigrés connaissent des trajectoires de mobilité résidentielle qui conduisent souvent à l'amélioration de leurs conditions de logement (Pan Ké Shon, 2009). Cette mobilité résidentielle des immigrés resterait néanmoins largement concentrée dans les quartiers les plus pauvres (Pan Ké Shon et Scodellaro, 2011), et certains groupes d'immigrés – ceux d'origine africaine en particulier – auraient une probabilité plus faible de sortir des quartiers désavantagés (Pan Ke Shon, 2010). Ces travaux portent finalement surtout sur la ségrégation des populations, analysée au prisme de la mobilité résidentielle des individus. Ils s'inscrivent dans la lignée de travaux nord-américains qui fournissent aujourd'hui le cadre de réflexion le plus abouti pour penser les migrations internes des immigrés dans les pays d'immigration ancienne (Belanger et Rogers, 1992 ; Gurak et Kritz, 2016 ; Reher et Silvestre, 2009).

S'inscrivant également dans la lignée des travaux américains sur l'assimilation spatiale des immigrés (Massey et Denton, 1985), Rathelot et Safi ont étudié en France à partir de l'Echantillon Démographique Permanent[1] (EDP) le lien entre mobilité géographique des immigrés et composition

[1] L'échantillon démographique permanent est un panel sociodémographique de grande taille mis en place en France à la fin des années 1960, pour étudier la fécondité, la mortalité, les parcours familiaux, les migrations géographiques au sein du territoire national, la mobilité sociale et la mobilité professionnelle, les carrières salariales et les niveaux de vie ainsi que les interactions possibles entre ces différents aspects. Il contient des informations issues de cinq sources différentes : les

ethnique des communes françaises (Rathelot et Safi, 2014). Ce travail montre que la mobilité des immigrés est très liée à la présence de personnes de même origine géographique dans la commune de destination. Il tempère l'hypothèse d'un « white flight » en France, c'est-à-dire l'existence de mobilités résidentielles sortantes nombreuses de la population native ou d'immigrés anciennement résidents de quartiers de forte immigration. McAvay a prolongé cette analyse du « white flight » et de l'« ethnic clustering » dans une perspective intergénérationnelle menée à l'échelle des IRIS. Elle a montré que d'une génération à l'autre, la ségrégation résidentielle est maintenue par un double processus de faible mobilité des immigrés et de leurs descendants en dehors des quartiers pauvres d'immigration et par une plus grande mobilité des personnes sans ascendance migratoires vers l'extérieur de ces quartiers (McAvay, 2018a, 2018b). Toujours à partir de l'EDP, Solignac a enrichi la connaissance sur les mobilités internes des immigrés en France en montrant que les taux de mobilité entre immigrés et natifs sont similaires, une fois tenu compte de l'attrition liée aux départs hors de France et de la sous-mortalité des immigrés (Solignac, 2018). En utilisant des données longitudinales, ces travaux apportent des résultats précieux sur la mobilité résidentielle des immigrés en France. Mais le cadre de l'étude reste souvent urbain (McAvay, 2018a ; Pan Ké Shon, 2009) et, quand l'approche est nationale, la dimension proprement géographique de ces travaux reste limitée, puisque la localisation géographique est absente et que seule une variable de taille des communes en population est introduite dans les modèles (plus ou moins 10 000 habitants pour Rathelot et Safi, variable en six modalités pour Solignac).

… *qui contraste avec l'abondance des travaux américains sur la* « suburbanization of immigration » …

La faiblesse du nombre de travaux sur les migrations internes des immigrés en France contraste avec l'abondante littérature américaine, mais aussi australienne et canadienne, et dans une moindre mesure européenne, dédiée à ce sujet. Une grande partie de cette littérature s'intéresse moins aux migrations internes des immigrés elles-mêmes qu'à leur rôle dans le processus de « white flight » (Ellis et Wright, 1998 ; Frey, 1995, 1996 ; Frey et Liaw, 1998 ; Kritz et Gurak, 2001 ; White et Imai, 1994 ; White et Liang, 1998 ; Wright, Ellis et Reibel, 1997). Mais les recherches sur les formes et les déterminants des migrations internes des immigrés se sont également multipliées. Pour Solignac, le débat entre Borjas, Card et Chiswick sur la mesure de l'impact de l'immigration sur le marché du

bulletins d'état civil de naissance, mariage décès depuis 1968 ; les recensements et enquêtes annuelles de recensement depuis 1968 ; le fichier électoral depuis 1967 ; le panel « tous salariés » depuis 1967 et des données socio-fiscales depuis 2011.

travail a grandement contribué au développement de l'attention portée à la migration interne des immigrés aux États-Unis (Borjas, 1985, 1987 ; Card, 1990 ; Chiswick, 1986a, 1986b, 1978). Le rôle des théories de l'assimilation spatiale, qui considèrent la migration interne comme une stratégie d'insertion dans la société d'accueil, est également essentiel pour comprendre le grand nombre de travaux sur cette question.

Différentes études ont comparé la mobilité des immigrés à celle des non-immigrés, sans parvenir à des conclusions convergentes (Boman, 2011). Alors que certaines recherches insistent sur le rôle des « enclaves ethniques » dans l'immobilité résidentielle des immigrés (Ellis et Goodwin-White, 2006 ; Tienda et Wilson, 1992), d'autres suggèrent que les individus ayant déjà une expérience migratoire sont plus susceptibles de connaître une mobilité résidentielle que les autres (Chiswick, 2015). Belanger et Rogers affirment notamment que ces changements de localisation surviennent assez tard dans le cycle de vie des individus, en accord avec la perspective assimilationniste (Belanger et Rogers, 1992). De nombreux travaux portent également sur les causes et les contraintes liées aux migrations internes des immigrés. Le capital humain, les facteurs économiques et le capital social constituent les facteurs explicatifs les plus fréquemment mobilisés, même si l'ordre de ces facteurs et les conclusions en termes de niveau de concentration de la population ne sont pas toujours concordants (Bartel, 1989 ; Chiswick, Lee et Miller, 2001 ; Finney et Simpson, 2008 ; Gober, 1999 ; Goodwin-White, 2007 ; Gurak et Kritz, 2000 ; Kritz et Nogle, 1994 ; Liaw et Frey, 1998 ; Reher et Silvestre, 2009 ; South et Deane, 1993).

Les perspectives assimilationnistes ont aussi permis le développement de recherches suivant une approche plus géographique, portant sur les caractéristiques des espaces de destination de ces mobilités résidentielles, et notamment les espaces peu denses. C'est en particulier le cas des études sur la « suburbanisation des immigrés », qui est une des thématiques les plus investies dans les recherches sur les migrations résidentielles des immigrés (Alba et al., 1999 ; Massey, 2008). Depuis les années 1970, les individus nés à l'étranger ont commencé à s'installer hors des centres urbains, créant les premières « enclaves ethniques suburbaines », pour atteindre dans les années 2000 un nombre supérieur à celui des résidents des centres-villes (Dawkins, 2009). Cette concentration croissante des immigrés dans les espaces suburbains constitue aujourd'hui une des tendances les plus marquantes de la géographie de l'immigration aux États-Unis, notamment alimentée par les mobilités résidentielles des immigrés.

Les travaux cherchent alors surtout à savoir si cette mobilité résidentielle est le signe d'une intégration sociale et économique des immigrés, en accord avec la perspective assimilationniste, et comment se recomposent les formes de ségrégation résidentielle dans ces espaces suburbains ainsi

qu'à l'échelle métropolitaine plus largement (Dawkins, 2009 ; Farrell, 2016, 2016 ; Howell et Timberlake, 2014 ; Katz et al., 2010 ; Lichter et Johnson, 2006). Cette nouvelle dynamique prend des formes socio-spatiales variables, que les chercheurs ont parfois cherché à nommer. Dans son travail sur les migrants chinois à Los Angeles, Li développe la notion d'« ethnoburb » (Li, 1998b, 1998a, 2006) pour décrire un espace de concentration résidentielle et marchande associé à la population immigrée d'un groupe particulier (*ethnic cluster)*, situé dans un quartier suburbain d'une ville globale. L'« invisiburb » (Skop et Li, 2003) serait une autre forme sociospatiale de l'immigration suburbaine, plus dispersée, plus diverse en termes d'origines géographiques, et donc moins visible. Cette notion est fondée sur le concept d'hétérolocalisme de Zelinksy et Lee, qui constatent que certaines communautés se caractérisent par une grande dispersion résidentielle à l'échelle métropolitaine, tout en gardant un sentiment d'appartenance à la communauté très important (Zelinsky et Lee, 1998). Le recours à cette notion permet alors d'expliquer le maintien des liens d'appartenance à la communauté ethnique et le développement économique des immigrés sans que proximité communautaire et proximité géographique aillent nécessairement de pair.

Tous les travaux insistent sur le fait que l'installation d'immigrés dans les espaces suburbains est le résultat d'une combinaison de processus aux échelles locale, régionale, nationale et internationale. La densification résidentielle des *suburbs* les plus anciennes par la construction de nouveaux logements, et en particulier d'appartements, a conduit à l'installation d'immigrés aux revenus modestes. Le moindre recours aux zonages d'exclusion dans certaines agglomérations, qui visent à limiter l'accès aux minorités ethniques et aux groupes les moins dotés économiquement à certains espaces résidentiels (Gans, 1967 ; Shertzer, Twinam et Walsh, 2016 ; Whittemore, 2018), et le processus d'éviction des classes populaires lié à la gentrification des centres-villes ont également conduit à la suburbanisation d'une partie des classes populaires immigrées (Hardwick, 2008). Aux échelles nationale et internationale, les évolutions légales quant à l'immigration, les nouvelles vagues migratoires venues d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie, ou la restructuration globale de l'économie américaine et l'implantation croissante d'activités économiques dans les *suburbs,* sont autant d'éléments venus alimenter cette dynamique (Katz et al., 2010).

Les études américaines sur la *suburbanization* montrent donc un phénomène essentiel : certains types d'espaces comme les espaces suburbains voient la composition de leur population changer de façon importante depuis quelques décennies sous l'effet des migrations internes des immigrés qui s'y installent de plus en plus. Finalement, ces travaux confirment que l'on ne peut saisir le sens des changements en cours dans la géographie de l'immigration que si l'on s'intéresse à l'ensemble des étapes des parcours géographiques des immigrés, et non à leur seul lieu d'installation à l'arrivée dans le pays.

… et avec l'émergence des recherches sur les migrations internes dans d'autres pays

En prenant pour référence ces travaux américains fondateurs, des recherches récentes démontrent également l'importance des migrations internes des immigrés vers les espaces ruraux et périurbains dans d'autres pays occidentaux : en Australie, les immigrés installés depuis longtemps et/ou venant de pays anglophones effectuent des mobilités résidentielles vers les espaces ruraux (Hugo, 2008) ; en Angleterre, les Polonais arrivés dans le cadre de l'élargissement européen sont également très mobiles dans les premières années suivant leur arrivée, et particulièrement à destination des espaces ruraux pour les personnes vivant en famille avec enfants (Trevena, McGhee et Heath, 2013). Plus largement, Simpson et Finney ont montré qu'en Grande-Bretagne, les immigrés de tous les groupes ethniques à l'exception des immigrés chinois participent à la dynamique de « contre-urbanisation », c'est-à-dire au départ des populations des centres urbains vers les espaces périurbains et ruraux (Simpson et Finney, 2009). Ainsi, dans les années 2000, les immigrés pris dans leur ensemble quitteraient le centre de Londres plus rapidement que la population blanche. Au Canada enfin, Teixeira a montré que la motivation principale des Portugais qui s'installent en périphérie de Toronto est l'accès à la propriété en maison individuelle. Cette mobilité est souvent opérée par l'intermédiaire d'agents immobiliers portugais, ce qui conduit à des formes de regroupement communautaire et de « *voluntary segregation* » en milieu suburbain (Teixeira, 2006, 2007).

Dans ce contexte d'intérêt grandissant pour l'analyse des mobilités résidentielles des immigrés au sein des pays d'accueil et à destination des espaces périurbains et ruraux, les recherches françaises font défaut. Le faible recours aux théories de l'assimilation spatiale et la focalisation sur la problématique des banlieues (cf. chapitre 1) peuvent expliquer en partie cette situation. Le travail de Lambert sur l'accession à la propriété des ménages populaires en milieu périurbain pavillonnaire constitue une exception, et s'appuie justement sur le cadre américain de la *suburbanization of immigrants* (Lambert, 2013a, 2015). Elle met au jour trois profils d'accédants à la propriété d'un lotissement construit au cours des années 2000 dans une commune périurbaine et industrielle d'Isère. Ce sont tout d'abord de jeunes couples de cadres moyens et de professions intermédiaires, venus de Lyon, et qui voient dans la maison de lotissement une première étape résidentielle avant de revenir vers des secteurs plus valorisés de l'agglomération. On trouve ensuite des fractions stables des classes populaires locales, qui travaillent depuis longtemps dans les usines du secteur, et sont issues de l'immigration portugaise, algérienne, marocaine ou turque. Ils accèdent à la propriété plus tardivement, et l'acquisition de cette maison implique une petite mobilité géographique ainsi que la fin de leur parcours résidentiel. Le dernier profil est celui de familles modestes venues des grandes

cités d'habitat social de l'Est lyonnais, originaires d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud-Est. Le déménagement implique alors un éloignement aussi bien des réseaux familiaux et amicaux d'entraide que des bassins d'emploi, ces personnes travaillant généralement dans le secteur tertiaire peu qualifié dont les emplois sont concentrés dans l'agglomération lyonnaise. Pour ces deux derniers profils, l'accession à la propriété dans le lotissement a largement été rendue possible par la crise économique de 2008, qui a contraint à une diversification du peuplement d'un lotissement initialement prévu pour accueillir les classes moyennes lyonnaises.

Ce travail met donc en exergue la diversité sociale des populations périurbaines, et en particulier deux ressorts distincts des mobilités résidentielles périurbaines pour les immigrés, variées selon leur origine géographique, leur ancienneté de résidence en France, leur étape dans le cycle de vie, leur parcours géographique antérieur et leur classe sociale. Si ce travail repose sur une monographie, il suggère toutefois que la contribution des immigrés à la dynamique de périurbanisation à l'échelle nationale depuis les années 2000 pourrait être conséquente et mériterait d'être étudiée.

***

Dans le champ des études sur l'immigration, l'analyse des mobilités résidentielles est largement marquée par l'opposition migrations internes / migrations internationales. Les travaux portant sur la nouvelle géographie de l'immigration aux États-Unis et dans plusieurs pays européens ont néanmoins montré que **ces différents types de migrations se combinent pour produire à l'échelle agrégée de nouvelles configurations spatiales**. Dans chacun des cadres théoriques présentés, la configuration spatiale observée correspond à l'échelle individuelle à une étape particulière du parcours géographique des immigrés (arrivée dans le pays, mobilité résidentielle interne en fin de vie active, etc.). Pour comprendre l'évolution de la géographie de l'immigration depuis la fin des années 1960 en France et la place qu'y occupent les espaces peu denses, il apparaît donc nécessaire de **prendre en compte l'ensemble des étapes géographiques engendrées par les mobilités spatiales des immigrés, dans une approche qui lie conceptuellement la géographie de l'immigration aux parcours des individus**.

3. Caractériser l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses

Après avoir réalisé un double état des lieux des recherches sur les approches biographiques de la mobilité et sur les mobilités résidentielles des immigrés dans les espaces peu denses, cette section construit les deux derniers positionnements de la thèse. Je défends tout d'abord une approche biographique des mobilités, qui lie à l'échelle du parcours individuel migrations internes et migrations internationales des immigrés. Je postule ensuite que l'analyse des parcours individuels des immigrés permet d'éclairer et de mieux comprendre l'évolution de leur répartition spatiale tout comme certaines des dynamiques des espaces peu denses. Pour cela, je m'appuie sur la notion d'« inscription spatiale », qui permet de saisir comment les temporalités individuelles s'agencent par rapport aux chronologies des transformations territoriales. L'explicitation de ce dernier positionnement permet de déboucher sur la problématique et les hypothèses principales de cette thèse.

a) Lier migrations internes et internationales par une approche biographique

Bénéficier des apports théoriques des deux champs

On peut interpréter l'absence persistante de recherches théoriques sur la question de la « suburbanisation » des immigrés, notamment en France, comme un effet de la segmentation du champ entre migrations internationales et migrations internes (Salt et Kitching, 1992). Pour King et Skeldon, le constat est clair : « *two almost entirely separate literatures exist, written from different conceptual, theoretical and methodological standpoints, which rarely talk to each other* » (King et Skeldon, 2010). Cette dichotomie est liée à des différences dans les sources de données utilisées – entre recensements et enquêtes *ad hoc* par exemple –, dans l'expérience et l'appartenance disciplinaire des chercheurs, dans les techniques analytiques et les agendas de recherche. S'ajoute à cela le fait que dans la période la plus récente, les études migratoires sont devenues de façon hégémonique des études sur les migrations internationales, laissant peu de place à l'analyse des migrations internes[1]. Dans cette thèse, je propose de contribuer à la mise en lien des deux types de migrations via une approche biographique des mobilités des immigrés.

[1] « *The « age of (international) migration » (Castles and Miller, 1993, 2009), the rise of transnational approach since the early 1990s and the revival of studies of diasporic communities (Vertovec and Cohen, 1999) clearly leave no room for internal migration except as a separate field of study* » (King et Skeldon, 2010).

Les travaux qui analysent conjointement migration interne et migration internationale sont rarement menés à l'échelle individuelle. Ils s'attachent le plus souvent à montrer que les migrations internationales d'un groupe de population peuvent entraîner la migration interne d'autres individus – comme dans le cas du *white flight* –, et inversement. Ils reconnaissent en ce sens que ces deux types de migrations font système à l'échelle régionale, nationale voire internationale à travers les flux de migrations qui relient les différents territoires entre eux. Mais migrations internes et internationales font également système à l'échelle individuelle : une migration interne peut précéder et servir de préparation à une migration internationale ; une migration internationale peut être pensée comme une étape nécessaire à une mobilité interne future s'accompagnant d'une mobilité sociale ascendante, etc. C'est en ce sens que King et Skeldon relient migration interne et migration internationale à travers dix « migration pathways » typiques (King et Skeldon, 2010).

L'intérêt, sur le plan théorique, de travailler à cette liaison des migrations internationales et des migrations internes dans une approche biographique est de pouvoir bénéficier des apports des théories existantes dans chacun des deux champs pour interpréter les résultats empiriques (Pryor, 1981). King et Skeldon identifient trois approches potentiellement fécondes, à la suite des travaux pionniers de Zelinksy en la matière (1971) : l'approche systémique qui, à la manière des travaux de Mabogunje (1970), permet de tenir ensemble conditions structurelles, flux de migrants et différents mécanismes d'ajustement pour décrire les migrations rural-urbain en Afrique de l'Ouest ; les approches par l'intégration, qui sont rarement mobilisées par les recherches sur les migrations internes ; et enfin les approches qui lient migration et développement.

L'apport des recherches sur la contre-urbanisation

C'est dans une approche systémique que s'inscrivent Buller et Hoggart dans leur analyse de la résidentialisation secondaire des Britanniques en France rurale (Buller et Hoggart, 1994a). En proposant la notion de « contre-urbanisation internationale », ils envisagent la migration comme un système dynamique : le déclin de la population rurale en France a généré un stock de logements vacants qui s'avèrent répondre à l'imaginaire rural que les classes moyennes britanniques n'arrivent plus à trouver ou à s'offrir dans leur pays d'origine. Le recours à cette notion est justifié par le fait que les théories classiques de la migration internationale, centrées sur les déplacements motivés par des enjeux de production économique, ne permettent pas d'analyser les migrations de Britanniques vers les campagnes françaises, qui relèvent plus d'enjeux liés à la consommation de l'espace. Ce sont plutôt les explications généralement mobilisées dans le cadre des migrations internes qui apportent alors des clefs de lecture du phénomène. Ainsi, « *our argument [...] is that consumption led migration across*

international boundaries might be better explained as a geographical extension of domestic migration processes, with that extension being prompted by the difficulty of attaining a specific consumption goal from intra-national move, so a potential intra-national move is replaced with an international one » (Buller et Hoggart, 1994a, p. 125). Pour comprendre un certain nombre de migrations résidentielles des immigrés, qu'elles impliquent un déplacement international ou intra-national, il peut donc être pertinent d'avoir recours aux théories généralement appliquées au cadre infra-national et le plus souvent à des populations non immigrées.

En ce sens, retravailler la notion de « contre-urbanisation » apparaît comme une voie propice pour lier migrations internes et migrations internationales des immigrés. Les appels à la re-conceptualisation autour de cette notion se sont d'ailleurs multipliés ces dernières années en géographie : pour Halfacree, il faut revisiter la notion de contre-urbanisation et dépasser des dualismes qui ne fonctionnent plus pour proposer une approche plus ouverte de la notion, qui intègre de nouvelles populations et de nouvelles dynamiques – trois formes de contre-urbanisation sont ainsi distinguées : *back-to-the-land counterurbanisation*, *mainstream counterurbanisation* et *default counterurbanisation* (Halfacree, 2008, 2012). Parmi la diversité des populations impliquées dans cette dynamique, il s'agit notamment de prendre en compte les groupes sociaux les moins favorisés et de repenser ainsi le lien entre contre-urbanisation et classes sociales, mais aussi les populations immigrées et les migrations internationales, dont les migrations internationales de travail, pour comprendre les formes contemporaines de restructuration des espaces ruraux (Halfacree, 2008 ; Milbourne, 2007). Finney et Simpson mobilisent également une approche en termes de contre-urbanisation, définie de manière extensive, pour interpréter les migrations internes des minorités ethniques et des personnes blanches au Royaume-Uni, qui quittent dans les deux cas massivement le centre de Londres pour ses périphéries périurbaines ou des espaces ruraux plus isolés (Simpson et Finney, 2009). Des développements conceptuels récents sur la contre-urbanisation, on retient donc le fait d'adopter une entrée large par les individus migrants en milieu rural ou périurbain, que ce soit dans le cadre d'une migration interne ou internationale. Si ces travaux s'intéressent beaucoup aux motifs de migration et aux représentations du rural associées à la migration, ils s'inscrivent néanmoins rarement dans une approche biographique. La migration en milieu rural est généralement considérée comme un événement isolé, la plupart du temps non répété.

Dans cette thèse, **je propose d'articuler migrations internes et migrations internationales pour décrire la géographie de l'immigration en France et comprendre les transformations démographiques des espaces peu denses.** En combinant les apports de la littérature sur les

mobilités résidentielles avec celle sur les migrations internationales, on met sur le même plan, au moins *a priori*, les immigrés et les non-immigrés du point de vue de leurs mobilités résidentielles. Cette approche ouvre la voie à un certain nombre de questions : la mobilité résidentielle des immigrés s'inscrit-elle dans les mêmes dynamiques spatiales que celle des non-immigrés ? Leurs déterminants sont-ils similaires ? Les migrations internationales produisent-elles une géographie similaire aux migrations internes des immigrés et des non-immigrés ? J'inscris par ailleurs cette démarche dans une **approche biographique des mobilités, qui considère ces migrations internes ou internationales comme différentes étapes d'un parcours géographique et défend l'idée qu'elles ne peuvent être pleinement comprises et interprétées qu'en tenant compte de l'enchaînement de ces étapes**. Cette perspective soulève d'autres questions : à quel moment du parcours de vie se produit l'installation résidentielle des immigrés dans les espaces peu denses ? Pour quelle durée et en fonction de quels autres événements, notamment familiaux ou professionnels ? S'agit-il d'une étape unique, ou bien s'inscrit-elle dans un parcours composé de multiples étapes en milieu rural ou périurbain ? Surtout, on fait l'hypothèse que **cette approche par les parcours permet d'éclairer les configurations spatiales de l'immigration** en articulant l'échelle macroscopique des territoires à l'échelle microscopique des individus.

b) Lier parcours individuels et configurations spatiales par la notion d'« inscription spatiale »

Articuler parcours individuels et configurations spatiales à plusieurs échelles

Après avoir éclairé le sens de lier migrations internes et internationales dans une approche en termes de parcours géographiques, il faut maintenant clarifier le lien entre l'évolution de ces parcours individuels et les transformations des espaces peu denses à l'échelle agrégée. Les notions passées en revue dans les sections précédentes et qui visent à qualifier les dynamiques spatiales de l'immigration hors des grandes villes ont montré plusieurs insuffisances. Les notions de *gateways* et de *suburbanization* mobilisées dans de nombreux travaux américains s'inscrivent dans une perspective assimilationniste, initialement construite pour décrire l'intégration socio-spatiale des immigrés européens. Dans cette perspective, les configurations spatiales observées résultent d'une localisation particulière des immigrés à un moment spécifique : les *gateways* sont les portes d'entrée sur le territoire national, le *suburbain* l'espace de la migration interne en cas de mobilité sociale ascendante. Si les travaux les plus récents cherchent à ouvrir le champ d'analyse des structures spatiales de l'immigration, c'est le plus souvent en tordant le sens de *gateway*. Dans plusieurs travaux, ce terme

désigne désormais simplement des espaces de concentration de population immigrée, sans que l'on puisse distinguer s'il s'agit d'espaces d'installation à l'arrivée dans le pays, d'espaces de relocalisation ou encore d'espaces de départ dans le cadre d'une mobilité interne.

La perspective assimilationniste imprégnant encore largement les travaux américains sur la localisation des immigrés, on comprend que ce soit dans la littérature anglophone européenne que l'on trouve des approches conceptuelles qui visent à étendre la focale d'analyse : c'est notamment le cas des notions de *New Immigration Destinations* ou de *counterurbanisation*. Ces travaux étendent le spectre d'analyse en considérant l'implantation rurale aussi bien dans le cadre de migrations internes que de migrations internationales, et permettent en ce sens de saisir de nouvelles localisations. Ils perdent cependant souvent de vue l'étude des configurations spatiales qui découlent de ces nouvelles localisations. C'est particulièrement le cas des travaux sur les NIDs qui sont généralement conduits dans une approche sociologique, portée sur l'individu plutôt que sur les territoires. Si les travaux sur la *counterurbanisation* sont plus fréquemment menés en géographie et dans une perspective spatiale, les appels à extension de la notion n'ont pas encore tenu toutes leurs promesses et la notion a surtout été utilisée récemment pour décrire les seules migrations internes des immigrés des villes vers les espaces ruraux (Simpson et Finney, 2009).

Finalement**, l'ensemble des concepts analytiques dont on dispose pour étudier l'évolution de la géographie de l'immigration hors des grandes villes dans les pays occidentalisés repose sur le présupposé sous-jacent d'une étape particulière dans le parcours de vie individuel** (à l'arrivée, étape ultérieure par mobilité interne, etc.) **qui serait à l'origine de la configuration spatiale observée**. Si plusieurs travaux attestent de la complexification de la géographie de l'immigration en lien avec la diversification des parcours individuels, ceux-ci achoppent souvent sur des cadres conceptuels qui ne permettent pas de tenir ensemble ces deux éléments (Tableau 3.1).

Le recours à la notion de « configuration spatiale » constitue une première étape en ce sens. Elle désigne dans cette thèse « un ensemble d'objets géographiques agencés selon une disposition plus ou moins pérenne, qui maintient de façon durable leurs dimensions et positions relatives » (Pumain, 2004). Cette notion conduit à étudier les liens entre les structures spatiales et les systèmes d'interactions qui les ont engendrées. Elle met l'accent sur l'interdépendance entre les différents lieux du système et sur les interactions – telles que les mobilités spatiales individuelles – qui génèrent ces

interdépendances[1]. Mais au-delà de cette manière de concevoir l'espace géographique, c'est plus largement **les liens entre parcours et espaces qui doivent être repensés pour comprendre la géographie contemporaine de l'immigration, en élargissant le spectre spatial et temporel des relations par rapport aux notions existantes.**

Tableau 3.1. L'articulation entre parcours individuels et configurations spatiales dans les recherches récentes sur l'immigration hors des grandes villes

Notion	Etape du parcours	Discipline	Perspective
New Immigrant Gateways	arrivée dans le pays d'accueil (migration internationale)	sociologie et géographie	perspective assimilationniste américaine ; une seule étape du parcours prise en compte
Suburbanization of Immigrants	migration interne de la ville vers le suburbain	sociologie	perspective assimilationniste américaine ; une seule étape du parcours prise en compte
New Immigrant Destinations	migration internationale ou migration interne	sociologie	approche centrée sur les individus et les groupes migrants; pas de configurations spatiales ; perspective anglo-européenne
Counterurbanization	migration interne ou internationale, de l'urbain vers le rural	géographie	approche centrée sur les motifs des migrations et le rôle des représentations de l'espace rural; analyse des configurations spatiales; faible prise en compte des parcours individuels; perspective anglo-européenne
Inscription spatiale	n'importe quelle étape	géographie et démographie	interactions entre parcours individuels et configurations spatiales

Réalisation personnelle, à partir d'une analyse bibliographique

Pour une approche en termes d'« inscription spatiale »

J'introduis dans cette thèse la notion d'**inscription spatiale**, pour décrire le **processus conduisant à l'ancrage statistiquement visible des immigrés dans l'espace.** Par rapport aux notions existantes, l'inscription spatiale propose une **perspective plus générale sur les liens entre parcours individuels des immigrés et configurations spatiales à l'échelle agrégée**. Elle considère qu'il existe une continuité à chaque étape entre les processus agrégés d'évolution des territoires (transformations socioéconomiques et évolution de la distribution spatiale de la population) et les comportements de mobilité spatiale individuels. Telle qu'elle est définie, cette notion prend également en compte les positionnements explicités dans le premier chapitre de la thèse, qui reposent notamment sur une approche statistique et résidentielle du phénomène (cf. chapitres 1 et 4). Elle s'intéresse à la façon dont l'interaction entre des parcours individuels et des recompositions territoriales sont susceptibles de produire de la visibilité statistique à l'échelle agrégée. Avec cette

[1] En ce sens, la notion de configuration spatiale fait aussi écho au concept de configuration tel qu'il est envisagé par Elias, qui conçoit la société comme un réseau d'interdépendances entre individus (Elias, 1981).

notion, il s'agit finalement de comprendre comment les évolutions démographiques et les recompositions socio-démographiques des territoires se combinent avec l'évolution sur plusieurs décennies des profils migratoires et socio-démographiques des immigrés et de leurs pratiques de mobilité résidentielle et géographique pour aboutir à leur visibilité croissante dans les espaces peu denses.

Dans ce travail, le recours à cette notion s'inscrit dans un **double objectif descriptif et analytique**. Le premier objectif est loin d'être anodin : le fait que, le plus souvent, les configurations spatiales de l'immigration aient été étudiées à partir du postulat sous-jacent d'une étape particulière du parcours individuel a eu pour effet d'invisibiliser certaines de ces configurations. La notion d'inscription spatiale vise alors un **double élargissement, spatial et temporel** : elle met au jour d'autres configurations spatiales de l'immigration et restitue leurs temporalités en les inscrivant dans la continuité historique des présences migratoires en France. Les recherches sur l'immigration portent en effet souvent sur des périodes clés de l'histoire des migrations internationales marquées par des arrivées nombreuses depuis l'étranger. En considérant l'ensemble des étapes de résidence en France des immigrés, la notion d'inscription spatiale prend au sérieux l'ancienneté des migrations et appréhende plus largement **les effets spatiaux de présences de long terme sur le territoire**. D'un point de vue analytique, l'objectif est ensuite de comprendre comment s'opère le processus d'inscription spatiale des immigrés, c'est-à-dire de **saisir comment apparaissent, se maintiennent ou disparaissent les espaces de visibilité statistique de l'immigration hors des grandes villes**.

Finalement, c'est **l'interaction entre les parcours individuels et les configurations spatiales** qui est au cœur de la notion d'« inscription spatiale ». D'un côté, la **mobilité résidentielle constitue un vecteur d'inertie et de changement de la composition sociodémographique des territoires**. La mobilité n'est « jamais seulement un déplacement, mais toujours une action au cœur des processus sociaux de fonctionnement et de changement » (Bassand et Brulhardt, 1980 ; cité par Bonvalet et Brun, 2003). Les dynamiques sociales des territoires sont en effet le résultat de mobilités individuelles, qui s'inscrivent dans des choix et des stratégies résidentielles (Brun, 1993 ; Dureau et Imbert, 2014). En même temps, ces stratégies résidentielles ne peuvent se comprendre qu'en saisissant le rapport que les individus entretiennent avec les lieux et les territoires, d'où la nécessité d'une mise en perspective biographique de ces mobilités. Je rejoins donc en ce sens les travaux portant sur l'articulation entre mobilités et changement urbain, qui considèrent les habitants comme des acteurs du changement urbain et placent la mobilité spatiale au cœur d'une approche « compréhensive »

(au sens wébérien du terme) des transformations des métropoles[1] (Dureau et Imbert, 2014 ; Le Roux, 2015). D'un autre côté, **les choix résidentiels des individus sont largement influencés par le contexte dans lequel ils s'insèrent**. Les évolutions politiques, économiques et sociales des territoires – notamment l'état du marché de l'emploi et du logement –, mais aussi, en matière d'immigration, l'évolution des politiques migratoires et l'intégration des territoires dans la mondialisation, sont autant d'éléments à l'échelle macroscopique qui influent sur les comportements individuels de mobilité résidentielle. C'est donc dans cette interaction entre parcours individuels et configurations spatiales que se construisent la problématique de cette thèse et ses hypothèses principales.

c) Problématique de recherche et hypothèses principales

À partir de ce développement théorique, je soutiens la thèse que **l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses se caractérise depuis les années 1970 par un processus de déconcentration spatiale de la population qui résulte d'une combinaison entre la diversification des parcours individuels et des profils des immigrés et les recompositions socio-démographiques des campagnes françaises.** Cette thèse principale se décompose en plusieurs hypothèses de recherche.

La *première hypothèse* est celle d'une **diversification des parcours géographiques des immigrés** depuis la fin des années 1960. Ce processus peut être lié en premier lieu à la transformation de la composition de la population immigrée des campagnes françaises. Ces dernières décennies, les flux migratoires à l'échelle nationale se sont en effet largement diversifiés, sous l'effet de plusieurs processus : l'intégration dans la mondialisation économique d'un nombre croissant de pays, l'évolution du cadre légal français en matière d'immigration ayant conduit à une sélectivité par le haut et par le bas des migrants, les élargissements européens successifs, ou encore l'évolution de la situation migratoire des différents pays, certains étant passés de pays d'émigration à des pays d'immigration.

[1] « Par leurs migrations depuis ou vers la métropole, leurs mobilités résidentielles au sein de l'espace métropolitain et leurs pratiques spatiales quotidiennes ordinaires, les habitants participent à la production et à la transformation de la métropole qu'ils habitent ou dans laquelle ils investissent. » (Dureau et al., 2014). Plusieurs formes de changement urbain produites par les mobilités des habitants sont mises au jour dans ces travaux : la ségrégation et l'inégalité d'accès aux ressources urbaines ; le changement urbain dans les espaces centraux et péricentraux, par les processus de gentrification notamment ; les marquages sociaux et la visibilité des groupes sociaux dans l'espace public (Dureau et Imbert, 2019).

On peut alors faire l'hypothèse que cette diversification des flux migratoires observée à l'échelle nationale avec les arrivées croissantes d'individus venus d'une variété de pays – d'Afrique, d'Europe et d'Asie notamment – est également statistiquement visible dans les espaces peu denses. Cette diversification des profils est également une diversification sociale, la composition de la population immigrée en termes d'âge, de niveau socio-économique ou de composition familiale ayant évolué depuis les années 1970 via le double processus de vieillissement d'une partie de la population immigrée anciennement installée et par la transformation des profils sociodémographiques des nouveaux arrivants depuis cinquante ans.

Ces évolutions peuvent s'accompagner d'une **diversité croissante de choix résidentiels de cette population**, notamment au profit des espaces ruraux et périurbains. Alors que jusque dans les années 1970 l'arrivée et l'implantation spatiale des immigrés sont étroitement liées à l'emploi agricole ou industriel, le lien entre localisation résidentielle et localisation de l'emploi salarié apparaît aujourd'hui plus distendu – pour les immigrés comme les non-immigrés. Les immigrés, à leur arrivée en France ou lors d'une étape résidentielle ultérieure, sont donc susceptibles d'envisager une plus grande variété de localisations dans leur choix résidentiel. En lien avec ces transformations, je fais l'hypothèse que l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses est le résultat d'une diversité de parcours géographiques. L'installation en milieu rural ou périurbain constitue en effet une étape dans un parcours de vie plus ou moins complexe selon la situation socioéconomique des individus considérés et les conditions de leur migration. Cette étape peut intervenir à différents moments du parcours, de la première arrivée en France à une étape ultérieure par mobilité interne, avoir une durée plus ou moins longue et revêtir des sens différents selon les individus concernés. Étant donné les apports de la littérature, on peut envisager deux traits particulièrement saillants de la complexification des parcours géographiques des immigrés installés dans les espaces peu denses : d'une part l'accroissement de parcours marqués par de multiples étapes à l'étranger, souvent à travers plusieurs pays ; d'autre part des migrations internes dans les espaces peu denses plus nombreuses et plus variées.

En *second* lieu, je fais **l'hypothèse que les recompositions contemporaines des espaces peu denses alimentent l'évolution des profils et parcours des immigrés**. L'attrait renouvelé pour certains espaces ruraux depuis les années 1990 accompagnant une variété de dynamiques spatiales (gentrification rurale, périurbanisation, etc.), l'évolution des systèmes productifs ruraux, notamment en matière d'agriculture, ou encore le rôle croissant des espaces ruraux dans le redéploiement des dispositifs d'accueil des exilés, sont autant d'éléments qui peuvent contribuer à modifier le nombre et le profil des immigrés résidant dans les espaces peu denses. Je fais en particulier

l'hypothèse que **les espaces ruraux et périurbains français sont aujourd'hui fortement intégrés à la mondialisation, et que cette dynamique renforce en même temps qu'elle modifie l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses**. En effet, les migrations internationales constituent une caractéristique majeure voire « un marqueur » de la mondialisation contemporaine (Simon, 2008). On peut alors penser que l'inscription spatiale des immigrés agit comme un révélateur singulier des formes socio-spatiales produites par ces dynamiques globales. Cette évolution pourrait être par exemple liée aux restructurations des systèmes productifs dans ces espaces, qui sont marquées par un recours croissant à la main-d'œuvre étrangère dans le secteur agricole, ou encore au développement de nouvelles formes entrepreneuriales dans l'agriculture, l'artisanat ou le secteur touristique (hôtellerie, restauration, etc.). Cela conduit plus largement à s'interroger à l'échelle locale sur les formes de diversité sociale et de co-présence, voire de « cosmopolitisme », produites par ces mobilités multiples et variées des immigrés hors des grandes villes françaises**.**

Finalement, la *troisième hypothèse* de cette thèse est que cette diversification des parcours individuels, combinée aux recompositions des territoires ruraux et périurbains, engendre à l'échelle agrégée un **processus de déconcentration spatiale de la population immigrée dans les espaces peu denses**. On suppose que cette déconcentration spatiale prend des formes et des intensités variables selon les périodes et les territoires considérés. Elle peut résulter de la diminution du poids absolu ou relatif de la population immigrée dans les espaces historiques d'immigration, frappés depuis plusieurs décennies par la désindustrialisation ou les recompositions du secteur agricole. Mais elle peut aussi être liée à l'émergence de nouveaux espaces d'immigration, dans des régions (Ouest de la France) ou des types d'espace (espaces ruraux isolés, périurbains, etc.) longtemps peu concernés par les questions migratoires. Je fais en particulier l'hypothèse que les immigrés participent fortement sur la période récente à la dynamique de périurbanisation des grandes métropoles françaises. Ces évolutions contribuent finalement à transformer les configurations socio-spatiales de l'immigration dans les espaces peu denses. Selon les dynamiques économiques, sociales et démographiques des territoires considérés, certains profils d'immigrés peuvent être particulièrement surreprésentés localement, ce qui peut renforcer ou modifier les contours de la division sociale des campagnes françaises.

Conclusion

Cette thèse a pour objectif de contribuer à la production de connaissances sur les dynamiques spatiales de l'immigration et sur les recompositions sociodémographiques des espaces peu denses. Ce chapitre est parti du constat que si des recherches récentes montrent une complexification de la géographie de l'immigration – notamment dans les espaces peu denses –, la description fine et l'interprétation de ces changements restent souvent insuffisantes, en particulier dans le contexte français. Il visait alors à définir le sens théorique et l'intérêt analytique d'une l'articulation entre échelle microscopique des individus et échelle macroscopique des territoires dans l'étude de l'immigration dans les espaces peu denses.

Pour cela, j'ai passé en revue deux ensembles de travaux. En revenant d'abord sur les fondements théoriques des recherches sur les mobilités résidentielles et sur l'approche biographique de ces mobilités, j'ai montré comment la mobilité, saisie à l'échelle d'un parcours de vie, structure les liens entre localisation résidentielle individuelle et configuration spatiale de peuplement. Ces approches travaillent donc les interactions spatiales entre individu et territoire, mais aussi les interactions temporelles, et permettent de sortir d'une vision fixiste de l'immigré. Dans un second temps, j'ai présenté la manière dont la mobilité résidentielle et les parcours géographiques sont pris en compte dans les travaux récents sur l'immigration dans les espaces peu denses. J'ai montré que c'est avant tout la mise au jour d'une « nouvelle géographie » de l'immigration qui a conduit les chercheurs à s'intéresser aux mobilités résidentielles des immigrés vers les espaces peu denses, mais que les cadres d'analyse développés prennent rarement en compte le lien entre individus et territoires dans toute sa complexité.

C'est pourquoi j'introduis la notion d'« inscription spatiale », qui permet de mettre en relation les changements de comportement de mobilité résidentielle des immigrés avec les transformations des configurations spatiales de l'immigration dans les espaces peu denses. Les hypothèses de ma recherche ont pour ambition de montrer comment l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses depuis les années 1970 se caractérise par la combinaison entre la diversification des parcours individuels des immigrés et les recompositions des espaces peu denses, produisant un double processus de déconcentration spatiale des immigrés et de diversification sociale des campagnes françaises (Figure 3.1).

Avant d'effectuer cette démonstration, il reste à expliciter les fondements méthodologiques de cette recherche. Les données de recensement constituent une source unique pour réaliser une géographie fine de l'immigration dans les espaces peu denses avec une profondeur temporelle de

cinquante ans. Parallèlement, certaines enquêtes biographiques apportent des compléments essentiels sur les parcours individuels. Le chapitre suivant présente donc les sources de données choisies et les différentes méthodes d'analyse mises en place pour répondre aux hypothèses de cette recherche dans la perspective des positionnements théoriques établis dans ces trois premiers chapitres.

Figure 3.1. Le cadre théorique de la thèse

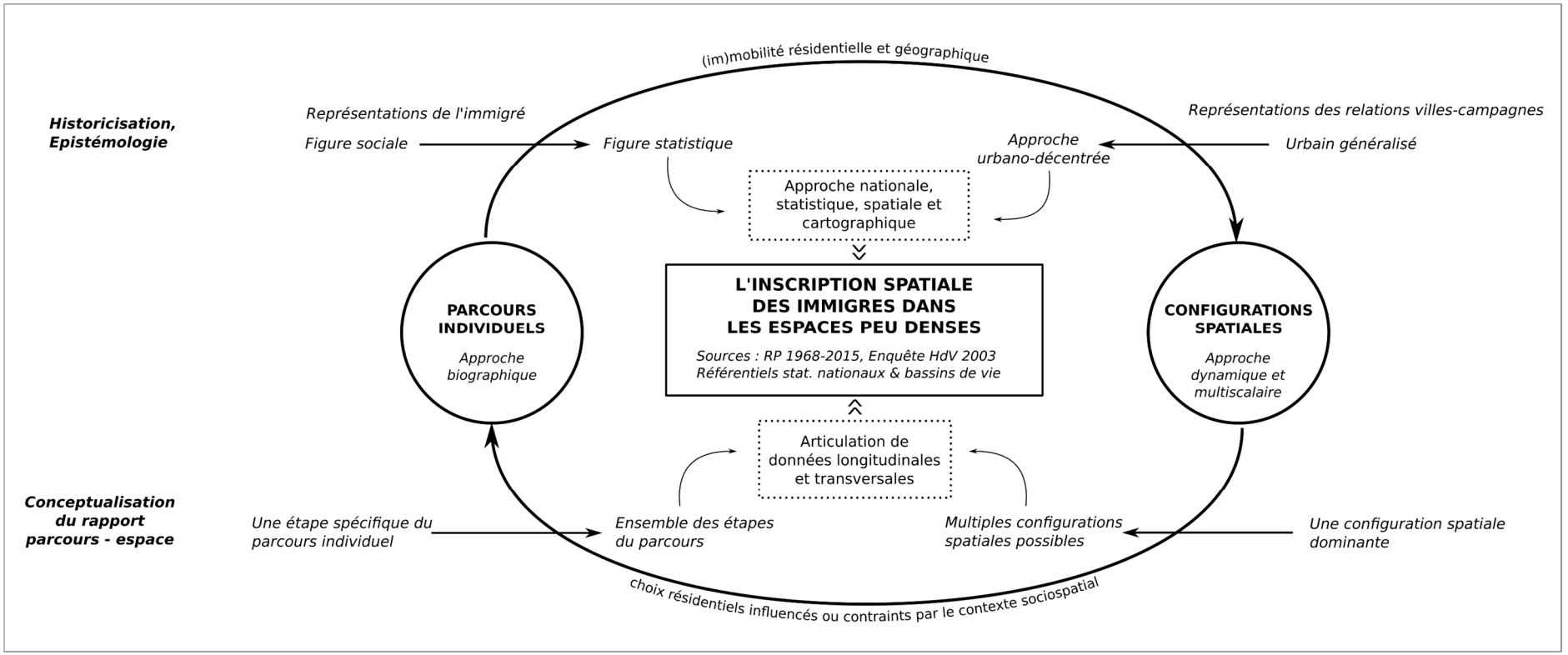

Réalisation personnelle

CHAPITRE 4.

UNE APPROCHE QUANTITATIVE, DIACHRONIQUE ET MULTISCALAIRE

Réaliser une géographie fine de l'immigration sur l'ensemble du territoire métropolitain et sur le temps long implique tout d'abord d'avoir recours à des données représentatives à l'échelle nationale et locale, disponibles et harmonisées sur plusieurs décennies. Les données des recensements de la population depuis 1968 constituent la première source essentielle du corpus de données de cette thèse, permettant d'étudier la transformation de la géographie de l'immigration. L'exhaustivité (ou le taux de sondage très important) des données, leur couverture nationale et la disponibilité de l'information suivant de multiples découpages géographiques permettent d'étudier les dynamiques spatiales de l'immigration (déconcentration spatiale, divisions sociales de l'espace) en répondant aux exigences théoriques développées dans les chapitres 1 et 2. Prendre en compte le rôle des parcours individuels dans ces évolutions nécessite par ailleurs d'avoir accès à des données de nature biographique, collectées à l'échelle individuelle. Certaines enquêtes biographiques, telles que l'enquête *Histoire de Vie* (Insee, 2003), constituent alors une opportunité rare d'étudier les parcours géographiques et résidentiels des immigrés hors des grandes villes dans une perspective nationale et quantitative.

L'objectif de ce chapitre est de présenter la richesse du matériau empirique mobilisé dans cette thèse et de montrer comment il permet de répondre, grâce à un ensemble de choix préalables et de méthodes de traitement de l'information, aux hypothèses de cette recherche. Plusieurs éléments essentiels doivent être pris en compte : l'articulation entre l'échelle individuelle et diverses échelles agrégées, les contraintes associées à l'accès à une information très fine, enfin la dimension temporelle (diachronique ou biographique) du matériau. Il s'agit également d'inscrire les données mobilisées dans cette thèse dans un panorama plus large des sources de données quantitatives disponibles en France pour étudier l'immigration dans une approche géographique.

La première section s'attache à présenter la richesse des fichiers détails à l'échelle individuelle des recensements de la population pour étudier les caractéristiques de la population immigrée dans une perspective nationale et diachronique. Dans la seconde section, je montre sous quelles conditions il est possible d'opérer un changement d'échelle dans les recensements pour analyser les configurations spatiales de l'immigration dans les espaces peu denses et leur évolution au cours des

cinq dernières décennies. La question des procédures d'accès aux données, du respect du secret statistique et des choix en termes d'unités spatiales et de découpages géographiques sont alors au cœur de la réflexion[1]. Enfin, la dernière section porte sur les apports et les limites des données de grandes enquêtes de la statistique publique pour l'étude des parcours géographiques des immigrés.

1. Mobiliser les recensements de la population pour produire une géographie de l'immigration

Le recensement de la population, activité essentielle d'un État, est censé répondre à trois fonctions : le dénombrement (comptabilisation des populations légales et des logements), la description des caractéristiques sociodémographiques de la population, la mise en place d'une base de sondage fiable pour des enquêtes complémentaires. Quatre grands principes le caractérisent : « l'exhaustivité (il doit toucher tous les habitants d'un territoire donné), le dénombrement individuel (il recueille des informations sur chaque individu), la simultanéité (l'information recueillie porte sur la situation à une seule et même date et pour ce faire l'opération doit être exécutée en quelques jours) et, enfin, la périodicité (le recensement doit être répété à intervalles réguliers) » (Tabutin, 2006, p. 29).

Pour des motifs d'amélioration de la périodicité et de réduction des coûts (Insee, 2000), le recensement français déroge depuis 2004 dans sa version « rénovée » aux critères d'exhaustivité et de simultanéité (Brilhault et Caron, 2016 ; Godinot et Durr, 2016). Cette rénovation a suscité des débats importants dans la communauté des géographes. Le principe d'une collecte par sondage et la méthode différenciée de collecte selon la taille des communes, autour d'un seuil fixé à 10 000 habitants, ont notamment été critiqués (Baccaïni, 1999 ; Bussi, 1999a, 1999b, 2000 ; Isnard, 1999). Ces changements conduiraient à la production de données moins fiables et « spatialement floues » (Damais, 2001), peu adaptées surtout à l'étude de la mobilité résidentielle à l'échelle intra-urbaine (Pan Ké Shon, 2007 ; Pistre, 2016).

Malgré tout, le recensement de la population reste une source d'une grande richesse pour l'analyse géographique des populations. Parce qu'il autorise l'analyse de sous-populations à fine échelle géographique, le recensement est particulièrement approprié pour l'étude de la répartition spatiale et des caractéristiques des populations immigrées dans les espaces peu denses. Sa répétition

[1] L'accès à certaines données utilisées dans le cadre de ce travail a été réalisé au sein d'environnements sécurisés du Centre d'accès sécurisé aux données – CASD (Réf. 10.34724/CASD). Le financement de cet accès aux données via le CASD a été assuré par le programme ANR JCJC CAMGRI (ANR-16-CE41-0001), coordonné par David Lesssault.

régulière depuis plusieurs décennies en fait également une source particulièrement adaptée à la réalisation d'analyses diachroniques. Il est néanmoins nécessaire que l'information collectée soit comparable dans le temps : le mode de collecte (exhaustif, par sondage), la qualité et la couverture géographique de l'information sont alors des éléments essentiels à prendre en compte (Courgeau, 1999). De même, les évolutions des définitions des différentes variables, unités statistiques et unités spatiales peuvent également poser des problèmes de comparabilité dans le temps (Edelblutte, 2000 ; Toulemon, 2011).

C'est précisément à ces enjeux de continuité temporelle de l'information recueillie que s'intéresse cette section. Il s'agit de comprendre comment on peut compter et caractériser les immigrés à partir des recensements de la population de 1968 à 2015. Je montre tout d'abord sous quelles conditions de catégorisation des individus, de mise à disposition et d'harmonisation des informations collectées, le recensement peut constituer une source privilégiée pour produire une géographie de l'immigration dans les espaces peu denses, dans une perspective diachronique. Je présente ensuite les modalités d'accès aux données détaillées du recensement, qui sont productrices de contraintes déterminantes pour la méthodologie de cette recherche.

a) Identifier les immigrés

Dénombrer les immigrés

D'après le recensement de la population, on dénombre en 2015 6,2 millions d'immigrés en France. Ce chiffre repose sur la définition de l'immigré adoptée par la statistique publique française, qui considère comme immigrée toute personne née étrangère à l'étranger et résidant en France (cf. chapitre 1). Il ne s'agit cependant pas d'une information directement recueillie dans le recensement, la catégorie « immigré » étant une catégorie d'analyse reconstruite à partir de la combinaison entre deux variables collectées : le lieu de naissance et la nationalité à la naissance (Tableau 4.1).

Par cette définition, l'« immigré » se distingue d'autres catégories de l'altérité, notamment celles d'« étranger » ou de « Français par acquisition ». Un immigré peut ainsi être de nationalité (actuelle) française ou étrangère et un étranger peut être un immigré ou non, selon qu'il est né en France ou à l'étranger. En 2015, parmi les immigrés, 2,4 millions ont acquis à un moment donné de leur parcours la nationalité française. Pour la statistique publique, ces personnes continuent d'appartenir à la catégorie « immigrée ». En revanche, environ 600 000 personnes nées étrangères en France appartiennent à la catégorie « étranger » sans être incluses dans la catégorie « immigré ». Comme l'a montré le chapitre 1, la notion d'immigré, ainsi définie, est une spécificité bien française. En effet, la plupart des pays européens et les institutions européennes ou internationales (CEE,

OCDE) mobilisent la notion de « personnes nées à l'étranger et résidant dans un pays donné » (Breem, 2010). Suivant cette définition internationale, les Français de naissance nés à l'étranger (1,7 million en 2015) seraient considérés comme immigrés, contrairement à la définition utilisée en France.

Tableau 4.1. Catégoriser la population selon la nationalité et le lieu de naissance

	Lieu de naissance			
		en France	à l'étranger	*Ensemble*
Nationalité à la naissance	Français	né Français en France 57,9 millions (87,2 %)	né Français à l'étranger 1,7 million (2,5 %)	*59,6 millions (89,7 %)*
	Étrangère	né étranger en France 600 000 (0,9 %)	Né étranger à l'étranger = IMMIGRÉ 6,2 millions (9,3 %) - de nationalité actuelle française = 2,4 millions (39 %) - de nationalité actuelle étrangère = 3,8 millions (61 %)	*6,8 millions (10,2 %)*
	Ensemble	*58,5 millions (88,1 %)*	*7,9 millions (11,8 %)*	*66,4 millions (100,0 %)*

Source : RP 2015. Inspiré de Guérin-Pace, 2019, p. 167.

Par ailleurs, le recensement n'est pas qu'un acte administratif ou scientifique, mais toujours aussi un acte politique. Comme le rappelle Schor, le recensement « participe à la production d'une communauté nationale définie par l'inclusion de certains et l'exclusion d'autres » (Schor, 2009). En se focalisant sur la résidence principale, fixe et unique, le recensement ne capte qu'une partie de la population immigrée en France. Sont ainsi exclus les individus qui ne résident pas « habituellement » en France, c'est-à-dire n'ayant pas établi leur résidence principale en France ou étant présents sur le territoire pour une durée inférieure à un an. Si les étudiants étrangers présents pour leurs études pour plusieurs années en France sont donc recensés, ce n'est pas le cas de ceux présents pour une durée de moins d'un an. Ce n'est pas non plus le cas des personnes qui pratiquent la résidentialisation secondaire quelques mois par an, ni des travailleurs saisonniers ou détachés, dont la présence officielle est déterminée par des contrats de travail d'une durée généralement inférieure à un an. En revanche, les personnes réfugiées ou demandeuses d'asile, qui résident dans des structures collectives (de type Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile, Centre d'Hébergement d'Urgence, etc.) sont recensés sous le régime des communautés. Moins de renseignements sont généralement collectés, et pour ces

populations ce sont souvent les recenseurs qui remplissent les bulletins, si ce n'est le chef d'établissement pour les communautés (Imbert, Chapon et Mialocq, 2018). Ces populations sont comptées parmi les populations « hors ménage », tout comme les personnes sans-abri, des habitations mobiles terrestres et des mariniers, et leur collecte n'échappe pas à certaines fragilités – double-compte, manque d'informations, etc. (Marpsat, 2009).

Une information collectée, mais pas toujours mise à disposition

L'institutionnalisation de la définition de l'immigré et sa transcription dans l'appareil statistique français ne date que des années 1990 (cf. Chapitre 1.1). Avant cette date, la catégorie d'« immigré » n'est pas une catégorie d'analyse présente dans les enquêtes de la statistique publique, ni dans les recensements de la population. Toutefois, les éléments nécessaires à son observation (nationalité à la naissance et pays de naissance) sont collectés depuis bien plus longtemps. Il est donc possible, sous certaines conditions, d'identifier de façon homogène la population immigrée dans les recensements depuis 1946. Jusqu'au recensement de 1990, le fait que la catégorie « immigré » ne soit pas utilisée a deux conséquences : d'une part l'absence de cette catégorie d'analyse dans les fichiers librement accessibles des recensements, d'autre part la disponibilité des variables nécessaires à la reconstitution de la catégorie uniquement dans les exploitations complémentaires[1] de certains recensements.

Les variables de pays de naissance et de nationalité à la naissance, dans leur forme la plus détaillée, sont absentes des exploitations principales des millésimes de 1968, 1982 et 1990 (Tableau 4.2). Il est possible de reconstituer la catégorie d'« immigré » pour le recensement de 1990 à partir d'indicatrices, mais sans information détaillée sur le pays de naissance ou la nationalité (actuelle ou à la naissance). Pour ces millésimes, il est donc nécessaire d'avoir recours aux exploitations complémentaires. Le recensement de 1975 se distingue quant à lui par une couverture géographique qui exclut la Corse dans son exploitation principale, du fait de problèmes de fiabilité des données collectées. Pour avoir une couverture géographique de l'ensemble de la France métropolitaine, il faut donc là aussi recourir à l'exploitation complémentaire, le recensement de 1975 ayant également la spécificité d'être fondé sur un taux de sondage au cinquième et non au quart. Cela a un impact sur la qualité des données utilisées, notamment à fine échelle. Depuis 1999, avec l'institutionnalisation de

[1] L'exploitation « principale » d'un recensement porte sur l'ensemble des questionnaires collectés, alors que l'exploitation « complémentaire », qui intervient dans une seconde phase de l'exploitation statistique, repose sur un échantillon (généralement à 25%) de l'ensemble des questionnaires collectés. Cette exploitation est destinée à produire les variables dont l'élaboration est plus complexe, telles que : les variables de structure familiale des ménages, la profession et la catégorie socioprofessionnelle des personnes, ou encore les secteurs d'activité dans lesquels les emplois sont exercés.

la catégorie d'immigré et l'amélioration des capacités de traitement des données brutes collectées, les informations détaillées concernant le pays de naissance, la nationalité actuelle et la nationalité à la naissance sont disponibles dans l'exploitation principale comme complémentaire.

Du fait des enjeux de fiabilité statistique, les traitements qui seront réalisés sur la série 1968-2015 dans cette thèse porteront uniquement sur la catégorie « immigré » non détaillée par pays de naissance pour des analyses géographiques fines, ou sur la catégorie « immigré » détaillée – par origine géographique ou par caractéristiques socio-démographiques – seulement pour de grandes catégories spatiales valables à l'échelle nationale. Les traitements réalisés à l'échelle locale sur les caractéristiques détaillées des immigrés le seront donc le plus souvent sur la série temporelle 1999-2015, ou sur la série 1975-1999-2015 en excluant la Corse des analyses.

Tableau 4.2. Variables du lien à la migration disponibles pour chaque recensement

Couverture géographique de l'exploitation principale (exploitation complémentaire : France métropolitaine pour tous les millésimes)		**1968** France métro.	**1975** France métro. hors Corse	**1982** France métro.	**1990** France métro.	**1999** France métro.	**2006-…** France métro.
Exploitation principale	Pays de naissance		X			X	X
	Indicatrice du lieu de naissance				X	X	X
	Nationalité à la naissance		X			X	X
	Indicatrice de nationalité			X	X	X	X
	Nationalité actuelle	X	X			X	X
Exploitation complémentaire	Pays de naissance	X	X	X	X	X	X
	Indicatrice du lieu de naissance				X	X	X
	Nationalité à la naissance	X	X	X	X	X	X
	Indicatrice de nationalité	X	X	X	X	X	X
	Nationalité actuelle	X	X	X	X	X	X
	Taux de sondage	*(1/4)*	*(1/5)*	*(1/4)*	*(1/4)*	*(1/4)*	*

** taux de sondage complexe, voir Annexe 4.1.*

b) Les enjeux d'une étude diachronique sur les immigrés

La labilité des variables de nationalité et de pays de naissance

Outre l'évolution de la disponibilité des variables d'un recensement à l'autre, se pose aussi la question de l'évolution de la définition même de ces variables et de leurs modalités. Les variables ayant trait à la nationalité et au pays de naissance sont soumises à deux changements : le changement du nombre de modalités présentes dans les recensements pour décrire les pays ou les nationalités, qui

n'est qu'en partie liée au second changement, à savoir la transformation des frontières étatiques qui accompagne la création/disparition/recomposition des États-nations.

Entre les recensements de 1968 et 2015, les modalités disponibles dans les fichiers de recensement pour décrire la nationalité ou le pays de naissance des individus n'ont pas le même niveau de détail. Pour les recensements de 1968 et 1975, seuls les principaux pays d'immigration de l'époque sont détaillés, les autres étant regroupés par continent[1]. Cela implique, si l'on veut travailler sur des séries longues (notamment depuis 1975), de procéder à des regroupements sur la base des modalités disponibles dans le millésime le moins détaillé, ou de s'intéresser à certaines origines seulement. C'est la raison pour laquelle un certain nombre d'analyses menées de cette thèse reposent sur la série 1999-2015 uniquement.

Par ailleurs, les recensements actent, à travers les modalités de ces variables, les transformations officielles de l'espace étatique mondial, et modifient de ce fait les modes de catégorisation des individus. Dans une approche diachronique, cela peut conduire à recourir à des recompositions d'ensembles géographiques aujourd'hui inexistants pour obtenir des modalités homogènes dans le temps, par exemple en réagrégeant ensemble les anciens pays de l'Union soviétique pour une analyse allant de 1968 à 2015. Dans un travail sur l'immigration, cette question se pose de façon particulièrement ardue pour les pays correspondant aux anciennes colonies françaises. La catégorie « immigré » a en effet le grand inconvénient d'exclure les Français de naissance nés à l'étranger qui reviennent en France, ce qui rend indicible la situation des rapatriés d'Algérie et d'Afrique du Nord plus largement (Couto, 2013). Cela explique notamment que les travaux sur cette population et particulièrement leur analyse sur un temps long, soient rares (Bruno, 2010 ; Couto, 2013, 2014, 2015 ; Desplanques, 1975 ; Guillon, 1974 ; Scioldo-Zürcher, 2010). Pour les recensements de 1946 à 1968, l'INSEE réalise un écart majeur à ses règles habituelles en dénombrant, sous diverses appellations, les « Français musulmans », qui se distinguent par leur « statut » sous le régime colonial et non leur nationalité[2]. Les bulletins de recensement ne prévoient pas de question sur le « statut » de natifs d'Algérie, c'est donc par une règle de chiffrement originale qui identifie les personnes nées françaises en Algérie et ayant « un nom à consonance arabe ou berbère » qu'est créée la modalité « musulmans originaires d'Algérie » dans la liste des nationalités

[1] Il y a par ailleurs dans tous les recensements une grande coïncidence entre les modalités des pays de naissance et celles des nationalités.

[2] Pour plus d'informations concernant la spécificité du statut juridique des Algériens pendant la colonisation de l'Algérie par la France, voir les travaux de Blévis (2001, 2004, 2012, 2014).

de 1954 à 1968[1] (Simon, 1998b ; Spire et Merllié, 1999, p. 119-130). À partir du recensement de 1975, cette distinction disparaît et les individus sont uniquement classés en fonction de leur nationalité française ou algérienne. Compte tenu de ces difficultés méthodologiques, les rapatriés des anciennes colonies ne sont pas distingués et font partie dans cette thèse de la « population non-immigrée ».

Enfin, les déclarations de nationalité dans le recensement sont souvent fragiles. En suivant des individus à travers plusieurs recensements via les données de l'Echantillon Démographique Permanent, des travaux ont montré que ceux qui se déclarent Français par acquisition tendent à se déclarer par la suite Français de naissance – et sortent donc du champ de la population immigrée (Rouault et Thave, 1997 ; Simon, 1998b). C'est néanmoins surtout le cas pour les personnes nées en France de parents étrangers, qui se déclarent souvent à tort Français de naissance, et moins le cas pour les personnes nées à l'étranger. Les chercheurs expliquent ce phénomène par une méconnaissance des subtilités juridiques de la nationalité parmi les enquêtés, mais aussi au moins jusqu'aux années 1990 par des ambiguïtés autour de la formule utilisée à l'époque dans le questionnaire. De sorte qu'à partir du recensement de 1999, une nouvelle formulation a été introduite, permettant d'améliorer la qualité des informations collectées (Figure 4.1). Notons également que les situations de bi-nationalité ne sont pas relevées dans les bulletins de recensement de la population, qui ne proposent que des modalités exclusives les unes des autres. Plus de 20 % des immigrés seraient pourtant en situation de bi-nationalité, et près de la moitié des Français par acquisition, qui auraient donc conservé leur nationalité d'origine, d'après les résultats de l'enquête *Trajectoires et Origines*[2] (Simon, Beauchemin et Hamel, 2010a).

[1] Cette classification exceptionnelle s'inscrit dans une dynamique plus large dans les années 1960 et 1970 d'application aux nomenclatures administratives et politiques d'une catégorie d'encadrement de populations des (anciennes) colonies en métropole (Barros, 2004, 2005 ; Escafré-Dublet, Kesztenbaum et Simon, 2018 ; Spire, 2005). Pour Simon, « l'usage d'une classification sans relation avec les nomenclatures juridico-administratives vient opportunément révéler l'empreinte de « l'exception coloniale » sur les statistiques publiques. Cette entorse aux principes fondamentaux traduit l'effet prolongé de déstabilisation produit par la situation coloniale, même après son règlement lors des accords d'Evian » (Simon, 1998b, p. 552).

[2] Plus précisément, les binationaux représentent moins de 10% des personnes originaires d'Asie du Sud-Est, mais plus des deux tiers des immigrés du Maghreb, 55% des immigrés de Turquie et 43% de ceux du Portugal. Enfin, contrairement aux immigrés d'origine italienne ou espagnole, ceux originaires d'autres pays de l'UE à 27 membres ont majoritairement recours à la double nationalité quand ils deviennent Français (Simon, Beauchemin et Hamel, 2010a).

Figure 4.1. Extrait des bulletins de recensement de 1975 et de 2017

Source : Quetelet PROGEDO Diffusion

Les changements des méthodes de collecte et des définitions des variables socio-démographiques

Parmi l'ensemble des variables disponibles dans les fichiers de recensement, ce travail repose d'abord sur les variables ayant trait au lien à la migration (pays de naissance, nationalité à la naissance, nationalité actuelle). Il mobilise aussi sur l'ensemble des variables permettant de décrire les caractéristiques socio-démographiques classiques des individus, en termes d'âge, de sexe, de classe sociale, de situation professionnelle et familiale, etc. Si une grande partie de ces variables conserve une même définition d'un recensement à l'autre ou ne nécessite qu'un recodage rapide (âge[1], sexe, nombre de personnes dans le logement, etc.), ce n'est pas le cas de toutes.

Les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) en sont l'exemple le plus parlant : jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les recensements distinguaient simplement quatre catégories : ouvriers, employés, chefs d'établissements, travailleurs isolés. La nomenclature actuelle commence à prendre forme en 1954, mais surtout avec une réforme profonde en 1982, suivie d'une rénovation en 2003 (Amossé, 2013 ; Boltanski, 1982 ; Desrosières et Thévenot, 1988 ; INSEE, 2016). La nomenclature en PCS d'un outil puissant d'étude de la morphologie sociale, qui permet de classer les

[1] Jusqu'au recensement de la population de 1999 inclus, l'âge utilisé dans les produits de diffusion du recensement était l'âge atteint dans l'année. Depuis le recensement de 2006, c'est l'âge en années révolues qui est privilégié.

actifs selon leur profession, tout en associant un statut social à l'activité professionnelle, par la combinaison avec d'autres variables (statut pour distinguer salariés/indépendants, qualification, position hiérarchique, nombre d'employés de l'entreprise, secteur d'activité, opposition fonction publique/entreprise, etc.). Si les débats sont nombreux autour de la capacité des PCS à décrire efficacement le monde social contemporain et à identifier des « groupes professionnels socialement constitués » (Thévenot, 1983), c'est jusqu'à présent la solution d'une rénovation des PCS plutôt que la création d'une nouvelle nomenclature qui a été privilégiée[1] (Amossé, 2012 ; Bouchet-Valat et Jayet, 2019 ; Coutrot, 2002 ; Pierru et Spire, 2008). Il n'est donc pas possible de comparer l'évolution des PCS sur la série 1968-2015, et il n'est possible de le faire sur la série 1982-2015 que pour les niveaux les plus agrégés de la nomenclature. Du fait des coûts humains que représente pour l'INSEE la codification des PCS, cette variable n'est par ailleurs disponible que dans l'exploitation complémentaire des recensements. Il en va par exemple de même pour la variable portant sur le mode de cohabitation des habitants d'un même ménage, qui n'est pas non plus disponible sur l'ensemble de la série temporelle.

L'enjeu d'une discontinuité temporelle se pose également d'une autre manière pour l'analyse de la mobilité résidentielle à partir des recensements. Jusqu'en 1999, l'exhaustivité du recensement a permis des analyses de la mobilité résidentielle des individus à des niveaux géographiques très fins (jusqu'au quartier) et ce sur des sous-populations réduites. Parmi les reproches faits au recensement de l'époque figure celui des irrégularités temporelles des collectes qui conduisent à une grande variabilité de la période intercensitaire (de 6 à 9 ans), et invalident partiellement les comparaisons temporelles[2]. Le recensement rénové, mis en place en 2004, vise notamment à améliorer l'analyse de la mobilité résidentielle des individus. Dans les enquêtes annuelles de recensement (EAR) de 2004 à 2010, la question posée dans le questionnaire est celle du lieu de résidence au 1er janvier cinq ans auparavant. À partir de 2011, la question est modifiée pour demander le lieu de résidence au 1er janvier de l'année précédente[3]. En écourtant ainsi la période d'observation, on réduit les cas de

[1] Une nouvelle version de la nomenclature des PCS est prévue pour 2020, qui doit permettre d'assurer au maximum la continuité avec les versions précédentes, tout en proposant un nouveau niveau détaillé des professions, mais aussi des catégorisations complémentaires, telles qu'une « PCS ménage » qui dépasse l'utilisation de la seule PCS de la « personne de référence du ménage » (Amossé et Cayouette-Remblière, 2019 ; Amossé, Chardon et Eidelman, 2019).

[2] Certaines alternatives méthodologiques ont alors été développées pour pallier ce problème, comme le modèle « migrants-migrations » proposé par Courgeau et permettant l'estimation de taux annuels de migrations sous certaines hypothèses (Courgeau, 1973 ; Donzeau et Pan Ké Shon, 2009).

[3] Le champ de la population couverte par cette question évolue également : pour les recensements de 2006, 2007 et 2008, sont exclus les enfants qui n'étaient pas nés avant le 1er janvier n-5 ; pour les recensements depuis 2013, sont exclus les enfants qui n'étaient pas nés avant le 1er janvier n-1.

migrations multiples au cours de la période, et le nombre de migrants observés se rapproche davantage du nombre de migrations réellement effectuées. Les réponses des enquêtés étant moins soumises à un défaut de mémoire en interrogeant sur la situation l'année précédente plutôt que celle cinq ans auparavant, les informations récoltées sont également de meilleure qualité (Baccaïni, 1999 ; Pan Ké Shon, 2007).

Cette évolution dans le questionnaire a néanmoins pour effet de rendre indisponibles les informations sur les mobilités résidentielles pour les recensements de 2009 à 2012, les cinq enquêtes annuelles de recensement qui composent chacun de ces millésimes ne comportant pas les mêmes questions. La mesure de la mobilité résidentielle se fait ainsi sur un pas allant de 6 à 9 ans jusqu'au recensement de 1999, puis de 5 ans de 2006 à 2008, et sur un pas d'un an depuis 2013. Cela rend difficile la comparaison des flux de migrations dans le temps. Les flux mesurés ne sont en effet pas proportionnels à la durée de la période, les migrations intermédiaires étant plus nombreuses si la période est plus longue. En revanche, les soldes migratoires le sont, et peuvent être comparés en calculant des soldes annuels rapportés à la durée de la période considérée.

Outre ces difficultés de comparaison temporelle, il faut enfin noter que le recensement ne permet pas de mesurer exactement le nombre de migrants sur une période. Trois catégories de migrants ne sont pas comptabilisées : ceux ayant effectué une mobilité et étant décédés depuis ; ceux ayant fait, au cours de la période, au moins deux migrations se terminant par un retour à la zone de départ ; et enfin ceux partis à l'étranger au cours de la période. Ce dernier élément est particulièrement important dans l'étude de la population immigrée. Pour les échanges avec l'étranger, seuls les entrants en France sont en effet connus. Les sortants, en quittant le territoire français, sortent du champ du recensement et ne sont donc pas comptabilisés. Les mobilités sortantes, qui représentent une part importante des mobilités des immigrés chaque année, sont appréhendées à partir d'autres sources (Caron, 2019 ; Solignac, 2018).

Si les inconvénients à l'utilisation du recensement existent et si les précautions à prendre dans son utilisation, présentées ici de façon détaillée, sont nombreuses, il s'agit d'une source unique pour étudier l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses. A la richesse des variables socio-démographiques disponibles ainsi que l'analyse transversale permise par l'utilisation de plusieurs millésimes s'ajoute en effet la grande couverture géographique de cette source, ainsi que des échelles d'analyse très fines. L'accès à l'ensemble de ces informations est néanmoins soumis à d'importantes contraintes et restrictions – matérielles, financières et statistiques – qu'il convient maintenant d'exposer.

c) Un accès contraint aux données

Le respect du secret statistique

Pour travailler à partir des données des recensements de la population, plusieurs types de fichiers sont mis à disposition par l'INSEE, selon les besoins de l'utilisateur. En fonction du niveau de détail des données demandé, on distingue plusieurs façons d'accéder à ces fichiers : soit librement à partir du site de l'INSEE ; soit gratuitement, par une demande faite au réseau Quetelet PROGEDO Diffusion qui met à disposition des chercheurs des données issues de la statistique publique nationale et de grandes enquêtes de la recherche française ; soit par un accès sécurisé et payant, soumis à une autorisation du Comité du Secret Statistique, via le Centre Sécurisé d'Accès aux Données (CASD).

Pour réaliser une géographie de l'immigration, deux paramètres essentiels sont à prendre en compte dans le choix des fichiers : tout d'abord l'échelle d'observation de la localisation résidentielle des individus, qui doit être la plus fine possible pour avoir une grande latitude dans le choix des découpages géographiques ultérieurs. Pour une analyse portant sur les espaces ruraux et périurbains, l'échelon communal apparaît comme le plus judicieux pour avoir recours à différents zonages statistiques ou pour réaliser des agrégats pertinents (cf. section suivante). Le second paramètre concerne les caractéristiques individuelles fournies dans ces fichiers, qui doivent contenir des informations – si possible détaillées – sur le lieu de naissance et la nationalité à la naissance des individus, mais aussi sur l'ensemble de leurs caractéristiques sociodémographiques, certaines variables n'étant disponibles que dans les exploitations complémentaires des recensements (Tableau 4.3)[1].

[1] Une présentation plus détaillée des fichiers de recensement disponibles pour analyser la localisation résidentielle des individus et en particulier celle des immigrés est disponible en Annexe 4.3.

Tableau 4.3. Modes d'accès aux différents fichiers des recensements selon les caractéristiques des individus et le niveau d'observation

		NIVEAU D'OBSERVATION	
		Région, département ou autre niveau supra-communal*	Commune
CARACTERISTIQUES DES INDIVIDUS	Catégorie "immigré"	> Tableaux détaillés en libre accès sur le site de l'INSEE (2006-...) > Tableaux analyses du RP 1999 accessibles via le réseau Quetelet > Fichier harmonisé "individus" 1968-2016 en accès libre sur le site de l'INSEE	> Tableaux détaillés en libre accès sur le site de l'INSEE (2006-...)
	Catégorie "immigré" détaillée par origine géographique et par caractéristiques socidémographiques	> Fichiers détail anonymisés "individus" en libre accès sur le site de l'INSEE (2006-...) > Produits sur mesure accessibles via le réseau Quetelet (1968-...)	> Fichiers détail anonymisés "individus" accessibles via le CASD (1968-...) **

Exploitation principale ** *et complémentaire*

Exploitation complémentaire

Exploitation principale ou complémentaire, selon le fichier/tableau

* Ces fichiers respectent le cadre de référence fixé par l'arrêté du 19 juillet 2007 relatif à la diffusion des résultats du recensement de la population. Cela implique en particulier pour ces fichiers et tableaux que les seuils de diffusion des variables à diffusion restreinte sont strictement respectés.

** A la diffusion, ces les résultats issus de ces fichiers doivent également respecter le cadre de référence fixé par l'arrêté du 19 juillet 2007.

Le croisement de ces deux paramètres est loin d'être évident dans les fichiers des recensements, alors même que la production de statistiques locales constitue « le fondement moderne d'un recensement » (Bussi et Guermond, 2001). En effet, si la richesse du recensement repose en grande partie sur sa couverture géographique et la finesse de l'échelle de collecte de l'information, les analyses à échelle fine, notamment intra-urbaine, ont longtemps été proscrites, suscitant des débats dans la communauté des géographes au tournant des années 2000 (Damais, 2000 ; Guermond et Pumain, 2000 ; Rhein, 2000a). Certains éléments ont depuis changé, mais la contrainte exercée sur l'échelle géographique reste le principal levier utilisé pour garantir le respect du secret statistique[1]. Cela vaut

[1] Le secret statistique est organisé par la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, qui crée le Conseil national de l'information statistique (Cnis). La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 puis par loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles) institue la Commission nationale de

en particulier pour les variables « à diffusion restreinte », dont font partie le pays de naissance, le pays de résidence, la nationalité ou l'ancienneté d'arrivée en France.

L'ensemble des fichiers de recensement diffusés par l'INSEE doit en effet respecter une contrainte de nature géographique, en vertu de l'arrêté du 19 juillet 2007 : pour la nationalité actuelle ou à la naissance, le pays de naissance, le pays de résidence antérieure et le croisement de ces variables, l'information ne peut être diffusée qu'au seuil communal ou supra-communal de 5000 habitants (ou à un agrégat de quartiers pour les villes). Pour l'année ou l'ancienneté d'arrivée en France, l'information ne peut être diffusée qu'à partir de l'échelon départemental. L'arrêté du 19 juillet 2007 est venu en remplacement de l'arrêté du 22 mai 1998, modifié le 8 avril 2002, relatif à la diffusion des résultats du recensement de la population. Il lève notamment le caractère sensible de la catégorie « immigré », qui peut donc être disponible dans des fichiers individuels accompagnés d'une localisation à l'échelon communal à partir du recensement de 2006. Au-delà d'une démarche attendue par les chercheurs d'assouplissement de l'accès aux données de recensement (Damais, 2000 ; Rhein, 2000a), ce changement de disponibilité de la variable « immigré » atteste des changements du niveau de sensibilité des variables – et de la thématique – selon les contextes et les périodes (Simon, 1998b). Les catégories « immigré » et « Français par acquisition » restent cependant dans le champ des variables « à diffusion restreinte » pour tous les recensements antérieurs, et leur utilisation doit respecter les règles de diffusion alors en vigueur, dont un seuil communal de 5000 habitants[1]. Ces différentes règles conduisent nécessairement à un arbitrage dans les fichiers diffusés entre niveau de finesse de l'échelle géographique de localisation des individus et niveau de précision de leurs caractéristiques migratoires.

Compte tenu de ces éléments, on comprend rapidement que les données en libre accès de l'INSEE ne permettent pas de disposer à la fois d'informations à une échelle géographique fine (commune) et de données détaillées concernant les caractéristiques migratoires et

l'informatique et des libertés (Cnil). Elle n'est pas relative à la statistique publique à proprement parler, mais elle fixe les règles pour les traitements automatisés de données à caractère personnel, notamment la collecte et la diffusion d'informations statistiques individuelles gérées par des organismes publics. Les arrêtés fixant les règles de diffusion des résultats des recensements reposent sur la combinaison des obligations édictées par ces deux lois, mais ajoutent également des critères plus contraignants.

[1] L'arrêté du 8 avril 2002 portant sur la diffusion des résultats du recensement général de la population de 1999 modifiant l'arrêté du 22 mai 1998 relatif à la création d'un traitement automatisé réalisé à l'occasion de la collecte et de la diffusion des résultats du recensement général de la population de 1999 fixe comme zones minimales de diffusion des variables « à diffusion restreinte » les seuils suivants : 1/ communes entières de plus de 5 000 habitants ; 2/ pour des zones infracommunales, le regroupement de trois quartiers, un quartier fixe résultant du découpage de la commune en zones géographiques d'un seul tenant d'environ 2 000 habitants ; 3/ enfin, d'une part, à partir d'un seuil de 10 000 habitants, pour les arrondissements, zones d'emploi, aires urbaines et, d'autre part, également à partir d'un seuil de 10 000 habitants, pour les unités urbaines ou leurs regroupements et les zones définies pour la politique de la ville ou leurs regroupements.

sociodémographiques des individus. Si les demandes faites au Réseau Quetelet-PROGEDO Diffusion permettent de dépasser certaines de ces difficultés, les fichiers restent souvent peu détaillés, ou bien ne sont disponibles que pour une extraction de variables devant respecter les seuils de diffusion des résultats (Produits sur mesure). C'est donc uniquement en suivant une procédure, complexe mais de plus en plus répandue en sciences sociales, de demande d'accès aux données du Centre d'Accès Sécurisé aux Données[1] (CASD) qu'il est possible d'utiliser les fichiers détail anonymisés « individus » du recensement dans leur intégralité, les seuls à même de permettre le croisement d'une localisation fine et d'informations détaillées sur l'origine et les caractéristiques sociodémographiques des individus selon leur lien à la migration. Cette procédure n'est pas propre à l'accès aux données du recensement et s'inscrit dans une tendance croissante au transfert des services de diffusion des données de la statistique publique au CASD. Elle a par ailleurs un coût financier élevé, ce qui pose question quant à la capacité des institutions de recherche les plus modestes à accéder à des données qui restent pourtant celles de la statistique publique et devraient pouvoir être plus librement mobilisées à des fins de recherche[2].

Une fois ces contraintes administratives, juridiques et financières levées, le CASD permet d'avoir accès aux fichiers les plus détaillés possible des recensements et des enquêtes : échelle individuelle, ensemble des caractéristiques sociodémographiques des individus, localisation à la commune voire à l'échelle infra-communale en contexte urbain, exploitations principale et complémentaire. La diffusion des résultats produits à partir de ces données est néanmoins soumise à des règles strictes qui visent à respecter le secret statistique[3], et se traduisent par deux types de

[1] Pour obtenir l'accès à des données via le CASD, il faut d'abord présenter son projet devant le Comité du Secret Statistique (CSS), qui examine son intérêt scientifique, consulte l'avis formulé par les services producteurs, vérifie qu'il n'existe pas d'autres données pour réaliser cette recherche et s'assure des garanties de protection des données de la part du demandeur. La loi pour la modernisation pour l'économie du 4 août 2008 modifie la loi du 7 juin 1951 en élargissant les compétences du Comité du secret statistique aux données des « ménages » et non seulement des entreprises comme c'était le cas depuis 1984. Cela rend notamment possible l'accès aux fichiers détail individus des recensements pour les chercheurs. L'habilitation à accéder aux données demandées est délivrée après avis favorable du CSS, et avec l'accord du Producteur et des Archives. Une fois l'avis positif du CSS obtenu, le chercheur doit participer à une séance d' « enrôlement » qui vise à la sensibilisation et à l'information sur les aspects juridiques, statistiques et informatiques. Cette séance permet également d'obtenir la carte d'accès assurant la connexion à un boîtier connecté au serveur distant d'accès aux données.

[2] La durée d'un projet étant fixée à au moins un an, le tarif minimum pour accéder à des données via le CASD (location d'un point d'accès SD-Box + forfait standard pour 12 mois avec un seul utilisateur) revient à 3276€ pour une souscription au cours de l'année 2020-2021. Les tarifs ont par ailleurs augmenté au cours des dernières années. Sur le site du CASD, il est affirmé que « seul le service de mise à disposition de l'accès aux données est payant pour couvrir une partie des coûts de fonctionnement du CASD ». Voir : https://www.casd.eu/tarifs-2/

[3] On distingue généralement le secret statistique primaire qui concerne les informations *directement* mises à disposition des utilisateurs et qui ne respectent pas les règles de confidentialité, du secret statistique secondaire qui a trait aux informations qu'un utilisateur pourrait déduire de façon *indirecte* à partir des données diffusées. Il est souvent lié à la

contraintes : tout d'abord le respect des seuils géographiques de diffusion présentés dans la section précédente, et en particulier le respect du seuil de 5000 habitants pour les variables « à diffusion restreinte ». S'exerce ensuite une contrainte liée aux effectifs diffusés « à la sortie » des données du CASD : pour l'ensemble des variables, une case d'un tableau doit comporter au moins 4 unités observées avant pondération, au moins 10 pour un sondage à 40 %, au moins 16 pour un sondage au 1/4 et au moins 20 pour un sondage au 1/5[e].

Réflexions d'une géographe sur les méthodes de gestion de la confidentialité des données

Ces règles s'inscrivent dans la stratégie nationale de protection des données, qui est soumise à deux injonctions : d'un côté la diffusion des données avec le plus grand niveau d'utilité possible, et de l'autre le respect des contraintes de confidentialité quant à l'identité des personnes enquêtées. Très strictes, elles s'appliquent à tous les utilisateurs de ces données, indépendamment du projet de recherche ou des méthodes utilisées par le chercheur. Elles sont particulièrement contraignantes pour les géographes, pour qui l'échelle et le découpage géographiques sont d'une importance cruciale dans le raisonnement et l'analyse (Damais, 2000). En effet, le secret statistique est particulièrement sensible à la localisation géographique des individus : le nombre de variables nécessaires pour identifier de manière unique une personne diminue considérablement une fois que l'on connaît sa position géographique, et en particulier dans les zones de faibles densités de population[1].

La littérature qui traite du contrôle de la confidentialité et des procédures de confidentialisation (*Statistical Discolsure Control,* SDC) distingue les méthodes post-tabulées et les méthodes prétabulées. Les méthodes post-tabulées consistent à réaliser les données tabulées comme elles seraient diffusées sans traitement de confidentialité et à identifier les cellules qui ne respectent pas les contraintes (suivant un critère de seuil d'effectifs, une règle de prédominance, etc.). Ces informations peuvent ensuite être supprimées ou bien agrégées jusqu'à obtenir des seuils suffisants. C'est la méthode adoptée par la plupart des pays pour respecter la confidentialité des données de recensement, y compris la France. Cela signifie que chaque tableau doit être anonymisé *a posteriori*, ce qui est loin d'être négligeable en temps de traitement, mais aussi que les différents tableaux ne seront pas forcément cohérents entre eux, les règles de suppression ou d'agrégat ne s'appliquant pas de la même façon à chaque tableau en fonction des données qu'il contient. Enfin, ces méthodes ne

présence des marges dans le tableau et il s'agit d'empêcher la reconstitution, par somme ou par différences, des cases masquées au secret primaire.

[1] Pour une présentation détaillée du risque de divulgation d'identité lié aux données spatiales, voir Loonis et De Bellefon, 2018, p. 362.

tiennent pas compte des caractéristiques spatiales, la maille géographique étant considérée comme une variable comme une autre devant respecter les seuils imposés pour parvenir à la confidentialité des données.

Les méthodes prétabulées visent quant à elles à protéger directement les micro-données, avant leur tabulation et leur éventuelle agrégation. Ces méthodes ne sont appliquées qu'une seule fois, ce qui assure la cohérence entre les différents tableaux ultérieurs. Il existe plusieurs méthodes, dont certaines prennent en compte l'information géographique (imputation locale, agrégation sur carroyage, *Targeted Record Swapping*, etc. ; voir pour une présentation détaillée des méthodes Loonis et De Bellefon, 2018). Ces méthodes prennent en compte l'information géographique dans la mesure du risque de divulgation. En ce sens, elles permettent d'adapter le découpage de l'espace au plus près de la réalité de la répartition spatiale des individus tout en respectant les seuils imposés, voire de travailler parfois sous ces seuils via une perturbation de l'information diffusée par rapport à l'information originale (méthodes dites « perturbatives »). Ces méthodes pré-tabulées sont néanmoins coûteuses en temps de calcul (par la prise en compte de la structure de voisinage) et pas toujours adaptées aux espaces peu denses qui nécessiteraient le déplacement de beaucoup d'individus par les méthodes perturbatives. Il est également peu réaliste d'envisager la réalisation d'un fichier unique de micro-données protégées, à partir duquel il serait possible d'extraire tous les tableaux diffusables en toute sécurité. Pour toutes ces raisons, le compromis classique que développent aujourd'hui les Instituts Nationaux de Statistiques repose sur une articulation entre méthodes pré-tabulées et post-tabulées, avec un premier niveau de protection sur les micro-données, accompagné d'un deuxième niveau de protection sur les tableaux (Hettiarachchi, 2013 ; Loonis et De Bellefon, 2018).

Ce rapide panorama des méthodes de gestion de la confidentialité montre une tendance à l'amélioration des méthodes traditionnelles de protection des données par la prise en compte de l'information géographique. Cela permet en particulier d'améliorer la finesse spatiale de l'information diffusée, sans perdre en confidentialité, ce qui constitue un gain d'utilité important pour le géographe. Toutefois, ces méthodes ne sont pour le moment ni proposées ni encouragées pour les utilisateurs du CASD, qui doivent dans tous les cas se soumettre au respect de seuils imposés dans une approche post-tabulée. D'une manière générale, la gestion de la confidentialité est complètement laissée aux soins de l'utilisateur, le CASD ne mettant pas directement à disposition de ses utilisateurs de ressources ou de logiciels concernant la gestion du secret statistique[1]. Dans le cadre

[1] À titre d'exemple, le logiciel de gestion de confidentialité Tau-Argus est proposé uniquement en installation optionnelle par le CASD.

d'un travail sur la géographie de l'immigration, cela se traduit aussi par une grande perte en finesse de l'information géographique. L'utilisateur peut dans certains cas extraire du CASD des produits « finis » (résultats d'analyses multivariées, cartes lissées, etc.) plutôt que des tableaux intermédiaires pour respecter le secret statistique tout en travaillant à échelle géographique plus fine. Mais c'est alors la question de la reproductibilité du travail scientifique qui se pose, les données utilisées pour aboutir à ces résultats devenant inaccessibles hors du CASD (cf. section suivante). On peut néanmoins espérer que l'information géographique sera mieux prise en compte dans la gestion de la confidentialité des données via le CASD dans un avenir proche, les développements sur cette question étant à la fois récents et nombreux (Backer et al., 2011 ; Branchu, Costemalle et Fontaine, 2018 ; Doyle, Lane et Zayatz, 2001 ; Hettiarachchi, 2013 ; Hundepool et al., 2012 ; Loonis et De Bellefon, 2018 ; Massell, Zayatz et Funk, 2006).

***

Par sa couverture géographique, sa régularité et la variété des informations sociodémographiques collectées, le **recensement de la population constitue une source d'une grande richesse pour étudier la diversité de la population résidant en France**. L'accès à ces données dans leur version la plus détaillée est néanmoins soumis à des procédures et des contraintes spécifiques, en particulier lorsqu'on travaille sur la population immigrée. Les règles du secret statistique reposent principalement sur des niveaux d'agrégation géographique de l'information qui autorisent la diffusion des données. Se pose alors la question de savoir comment articuler les ambitions théoriques énoncées dans les chapitres précédents – analyser les configurations spatiales produites par les parcours individuels des immigrés dans des espaces peu denses pensés dans leur interrelation avec les espaces denses – avec ces contraintes méthodologiques. Autrement dit, comment passer dans cette thèse de l'information collectée à l'échelle des individus dans les recensements à l'échelle agrégée de territoires pour donner à voir les « formes » spatiales produites par l'inscription spatiale des immigrés ? La section suivante de ce chapitre s'attache à répondre à cette question.

2. Une réflexion sur les zonages et les échelles d'observation

Dans les fichiers les plus détaillés des recensements de la population, le lieu de résidence des individus est diffusé à la commune. La section précédente a néanmoins montré que dans le cadre d'une analyse portant sur l'immigration dans les espaces peu denses, l'échelle communale ne

permettait pas le respect du secret statistique. Cela implique de choisir une autre unité spatiale de référence pour produire des analyses localisées. Mais il faut également prendre en compte les exigences théoriques exposées dans le chapitre 2 : proposer un cadre d'étude qui analyse les faits sociaux « au-delà » des seuls espaces urbains denses, en tenant compte aussi bien de la relation dialectique entre les différents types d'espaces – dont les espaces urbains densément peuplés – que de la diversité interne des espaces peu denses. Pour concilier ces objectifs théoriques et contraintes pratiques, j'ai fait le choix d'articuler plusieurs échelles et plusieurs zonages statistiques dans l'analyse. Cette section vise à présenter ces choix, les caractéristiques des différents découpages géographiques choisis et les analyses qu'ils permettront de produire. Il s'agit plus spécifiquement de faire varier tout à la fois le périmètre d'étude et le mode de caractérisation des territoires, selon les besoins de chaque analyse. Ainsi, j'aurai recours à de multiples zonages communaux pour produire des analyses agrégées à l'échelle nationale, alors que le bassin de vie sera l'unité spatiale de référence pour les analyses localisées.

a) Des zonages communaux pour les analyses nationales

Dans cette thèse, le recensement de la population est utilisé pour produire des analyses à l'échelle des individus et à l'échelle des territoires. L'utilisation des fichiers individuels de recensement permet de décrire les profils des immigrés qui résident dans les espaces peu denses à chaque recensement. Pour conduire ces analyses, il est néanmoins nécessaire de caractériser les lieux de résidence des individus. Dans les fichiers détails, l'information la plus fine est la commune de résidence au moment de l'enquête. Les principaux référentiels statistiques qui permettent de circonscrire et de caractériser les espaces selon leur « ruralité » sont justement produits à l'échelon communal, ce qui constitue un avantage pour réaliser des analyses à l'échelle individuelle ou au contraire très agrégée (INSEE, 2015 ; Pistre et Richard, 2018 ; cf. Encadré 4.1 et Figure 4.2).

Encadré 4.1. Les quatre zonages statistiques principaux de caractérisation de l'espace, fondés sur la maille communale

Le zonage en unités urbaines. Il s'agit d'un des zonages les plus connus, produit par l'INSEE depuis 1954, et actualisé périodiquement à chaque recensement. Une unité urbaine est définie comme une commune ou un ensemble de communes comportant sur son territoire une zone bâtie et peuplée d'au moins 2000 habitants où aucune habitation n'est séparée de plus de 200 mètres d'une autre habitation. Chaque commune concernée doit également posséder plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie. Si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, on parle d'agglomération urbaine, composée d'une ville-centre et de sa banlieue ; si elle ne contient qu'une seule commune, on parle de ville isolée. Les communes qui n'appartiennent pas aux unités urbaines sont dites « rurales » (soit 80 % des communes et 23 % de la population). Ce zonage repose donc sur une approche morphologique et démographique de caractérisation des communes. Il propose un espace « rural » d'étendue moyenne mais par définition résiduel, dans une opposition binaire entre unité urbaine et rurale.

Le zonage en aires urbaines. Dans le contexte de périurbanisation des cinquante dernières années, l'INSEE a voulu pouvoir suivre les dynamiques produites par les migrations résidentielles des ménages vers les zones périphériques des grandes agglomérations. Les zones de peuplement industriel ou urbain (ZPIU) sont ainsi créées en 1962 pour mesurer l'influence des unités urbaines sur les espaces ruraux qui les entourent, avant d'être remplacées en 1996 par le zonage en aires urbaines (ZAU), révisé pour la dernière fois en 2010. L'objectif de cette dernière version n'est alors pas de réaliser une partition « urbain/rural » de l'espace, mais de décrire l'influence des villes sur l'ensemble du territoire, en adoptant une approche fonctionnelle du territoire fondée sur l'identification de pôles d'emploi et des déplacements domicile-travail. Jusqu'à cette date, les versions successives du ZAU avaient en effet pris en compte l'identification des espaces à dominante rurale pour compenser l'image du rural comme espace homogène et résiduel de l'urbain, soit en proposant un « complément rural » (ZAU-R 1998), soit via le zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER 2002). Le ZAU de 2010, qui s'appuie sur les unités urbaines de 2010 et sur le recensement de la population de 2008 (enquêtes annuelles de recensement de 2006 à 2010), opère en deux étapes principales : sont tout d'abord définis les pôles de concentration des emplois, en trois catégories – les grands pôles urbains de 10 000 emplois ou plus, les pôles moyens de 5 000 à 10 000 emplois, les petits pôles de 1 500 à 5 000 emplois. Ensuite, les zones d'influence des pôles d'emploi sont déterminées à partir du critère des navettes domicile-travail des actifs occupés, par un processus d'agrégation itératif (outil Mirabel-Anabel). Si au moins 40 % des actifs occupés d'une commune travaillent dans un pôle ou dans les communes de sa couronne, alors cette commune est considérée comme appartenant à la couronne périurbaine de ce pôle. Si une commune envoie au moins 40 % de ses actifs occupés vers plusieurs aires urbaines, la commune est alors qualifiée de multipolarisée. Au final, ce zonage se compose de huit catégories spatiales, avec trois types de pôles, trois types de couronnes périurbaines, les communes multipolarisées et les « communes isolées hors influence des pôles ». Cette dernière catégorie est souvent considérée comme une délimitation des espaces ruraux, de fait très restrictive. La nouvelle version de ce zonage a réactivé les débats anciens autour de la définition du rural et de l'urbain (Depraz, 2013), la disparition des « pôles ruraux » et de « l'espace à dominante rurale » constituant pour certains un « meurtre géographique » (Dumont, 2012). Il reste néanmoins possible de travailler sur les différents types d'espace à partir du ZAU, si l'on considère que « l'espace d'influence des villes » recouvre des réalités spatiales variables et non l'étendue des villes en elles-mêmes (Pistre et Richard, 2018). Ce zonage est en particulier opératoire pour réaliser des analyses comparatives des espaces périurbains, dans la mesure où il prend en compte les pratiques quotidiennes de déplacements

domicile-travail des populations actives, qui constituent aujourd'hui encore un des principaux traits du mode de vie périurbain (Rivière, 2009, p. 176).

La grille communale de densité. Ce référentiel spatial a été créé récemment par l'INSEE (INSEE, 2015b), et s'inscrit dans le cadre de l'élaboration d'une typologie des « degrés d'urbanisation » par la Commission européenne (Dijkstra et Poelman, 2014). Pour l'INSEE, l'objectif était de construire « une grille d'analyse simple à comprendre, la plus neutre possible, et en mobilisant des critères intuitifs d'approche morphologique du territoire par la densité et la population, en cohérence avec la typologie européenne » (INSEE, 2015a, p. 46). À partir de carroyages de l'espace national (en carreaux de 1km² ou de 200m de côté), les espaces « denses » et « très denses » sont définis au seuil de 5 000 habitants et d'une densité de 300 ou 1 500 hab/km². Pour distinguer les zones « peu denses » et « très peu denses », distinction non opérée dans le zonage européen, l'INSEE a également ajouté un critère d'identification des carreaux au seuil de 300 habitants et de 25 habitants par km². Selon la part de la population contenue dans chacun de ces quatre types d'espace, les communes sont ensuite qualifiées de « denses », « de densité intermédiaire », de « peu denses » ou « très peu denses ». Ce zonage présente l'avantage de reposer sur des critères intuitifs ; de proposer une approche graduelle par degrés d'urbanisation, permettant de dépasser une approche binaire de la relation rural/urbain ; de rendre partiellement possible une comparaison à l'échelle européenne. Il permet également de mieux rendre compte de la dispersion spatiale de la population sur le territoire que ne le permet la seule densité de population. En revanche, et pour ces mêmes raisons de dispersion à l'échelle infra-communale, il peut être plus difficile d'identifier les petites villes qu'avec d'autres zonages. Suivant ce découpage, 90 % des communes métropolitaines sont peu denses ou très peu denses, et représentent 35 % de la population. Les seules communes très peu denses concernent 36 % des communes et 4 % seulement de la population.

La typologie des campagnes françaises. Cette typologie est le résultat d'un travail produit en 2011 pour la DATAR, qui vise spécifiquement à travailler sur les campagnes françaises (Hilal et al., 2011). L'espace de référence n'est alors pas l'ensemble de l'espace national, mais l'ensemble des communes hors des unités urbaines de 10 000 emplois et plus, c'est-à-dire hors des pôles urbains du ZAU 2010. La catégorisation des communes est produite par une analyse multivariée, qui mobilise des indicateurs statistiques reposant sur trois entrées thématiques : les populations, les conditions de vie autour des relations villes-campagnes, les dynamiques démographiques et les mobilités ; les dynamiques économiques (marché de l'emploi, appareil productif, agriculture, tourisme) ; le cadre paysager, avec l'évolution de l'occupation du sol et le relief. En ce sens, cette démarche rejoint celle conduite par Bontron pour la DATAR en 2003 (Datar, 2003) ou par d'autres auteurs de typologies nationales récentes (Pistre, 2012 ; Talandier, 2008b). Elle distingue sept types de campagnes, regroupées dans trois grandes catégories : les campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées, le campagnes agricoles et industrielles, les campagnes vieillies à très faible densité. Par rapport aux autres référentiels statistiques, celui-ci présente donc l'avantage de différencier les campagnes entre elles selon leurs évolutions socio-économiques.

Figure 4.2. Cartographie des quatre zonages statistiques principaux de caractérisation de l'espace métropolitain

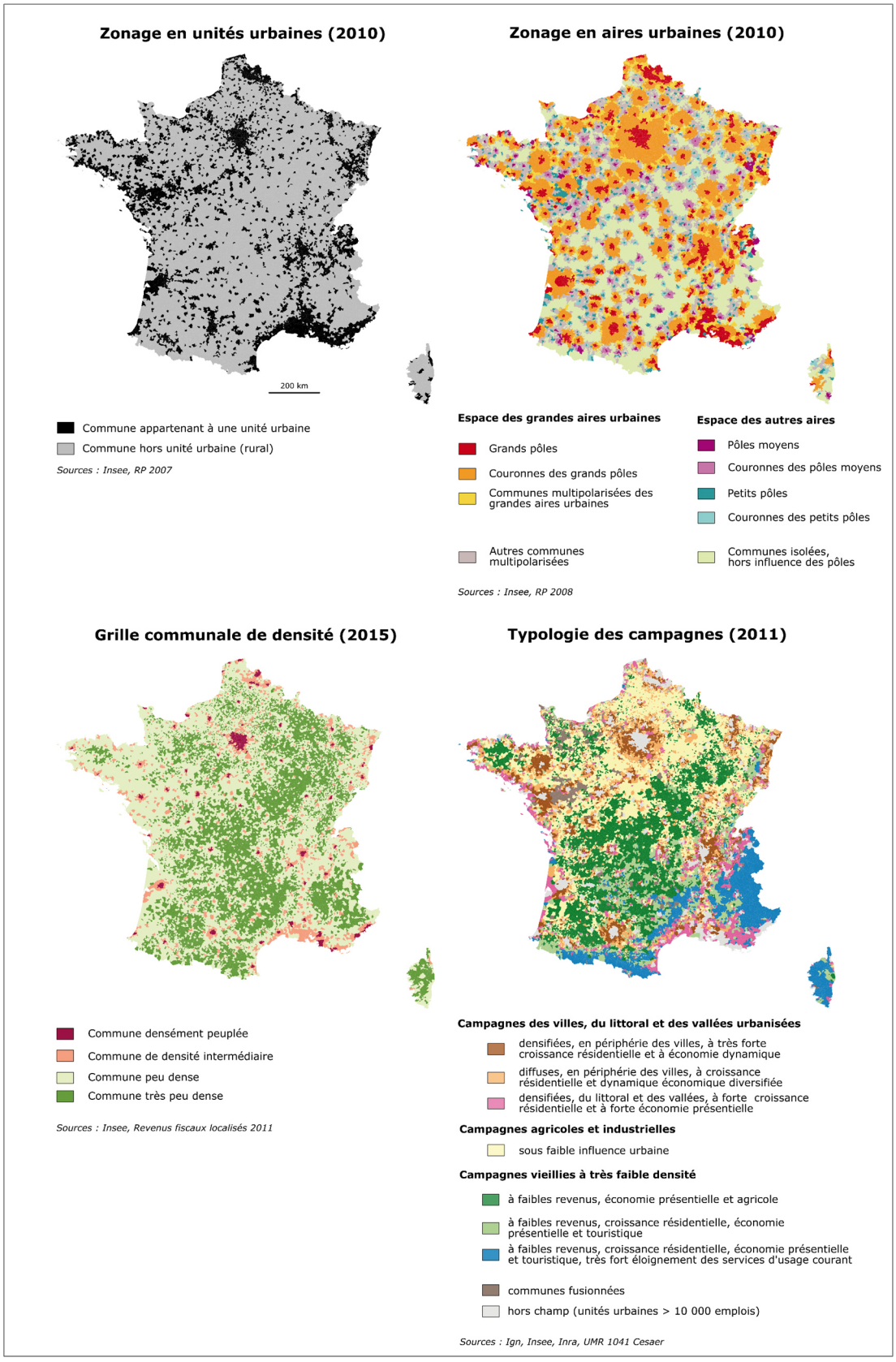

Note : chacune des cartes est réalisée sur la géographie communale en vigueur au 1er janvier 2017. Cela explique notamment l'apparition d'une classe « communes fusionnées » dans la typologie des campagnes de 2011.

Ces quatre référentiels statistiques sont autant de manières de caractériser l'espace à l'échelle communale, dans une vision plus ou moins extensive de l'espace rural, tantôt fondée sur des critères fonctionnels, tantôt sur des critères morphologiques, ou encore sur une variété de critères sociaux, économiques et démographiques (Annexe 4.2).

Ils ont peu d'équivalents à des niveaux supérieurs[1]. Ces référentiels permettent d'appréhender le territoire national et les phénomènes démographiques et sociaux qui l'animent sous différents angles, selon les questionnements de recherche. Dans cette thèse, j'aurai recours principalement au zonage en aires urbaines de 2010 et à la typologie des campagnes françaises de la Datar, qui seront mobilisés pour caractériser de deux façons différentes les espaces peu denses : le recours au zonage en aires urbaines reste particulièrement utile pour analyser la place des espaces périurbains dans les dynamiques métropolitaines, tandis que la typologie des campagnes françaises permet d'appréhender de manière fine la diversité des espaces peu denses d'un point de vue sociodémographique, mais aussi sur le plan des systèmes productifs ruraux et périurbains.

Ces différents zonages seront mobilisés dans les premiers chapitres de résultats empiriques le cadre d'analyses descriptives univariées à l'échelle agrégée, visant à caractériser l'évolution de la répartition spatiale des immigrés entre les différents types d'espaces (cf. chapitres 5 et 6). Mais je les utiliserai également dans le cadre d'analyses portant sur la mobilité résidentielle individuelle : des analyses univariées, des matrices origines-destinations reposeront sur ces catégorisations spatiales, mais aussi des modélisations statistiques (régressions logistiques) visant à caractériser les comportements et les déterminants des mobilités des immigrés vers les espaces peu denses. Néanmoins, le recours à ces zonages ne permettra pas de conduire des analyses localisées et cartographiques. C'est pourquoi une partie des analyses seront menées au niveau du bassin de vie, territoire pertinent pour analyser l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses.

[1] La typologie de la France rurale réalisée par Bontron pour la Datar en 2003 constitue un exemple de typologie des espaces ruraux menée à l'échelon des cantons. Elle a porté sur les cantons comportant au moins une communale rurale et n'atteignant pas 500 habitants par km² et mis en œuvre 24 indicateurs de l'état et de la dynamique de la démographie, des activités et de l'emploi, de la place de l'agriculture, du poids des divers groupes sociaux, du niveau de formation, du cadre de vie et des revenus des ménages (Bontron, 2007 ; Datar, 2003). La typologie sociodémographique des bassins de vie métropolitains proposée par Pistre constitue une actualisation de ce travail au début des années 2010 (Pistre, 2011, 2012). Par rapport à la typologie produite pour la Datar, celle-ci présente l'avantage de ne reposer sur aucun découpage *a priori* de l'espace national, et de faire émerger la distinction entre campagnes et bassins de vie à dominante urbaine par l'analyse multivariée.

b) Le bassin de vie pour les analyses localisées

Premiers détours sur l'échelle géographique d'analyse

Du fait des contraintes géographiques liées au respect du secret statistique, la réflexion sur l'échelle géographique d'analyse s'est imposée très tôt dans le travail de thèse. Elle comprend plusieurs questions : quel est l'échelon pertinent d'analyse de la diversité des espaces peu denses à l'échelle nationale ? Comment mettre en œuvre sur le plan méthodologique l'ambition théorique d'une approche dialectique de l'espace et continue des processus sociaux ? Faut-il prendre en compte dans l'analyse les espaces de fortes densités ? Si oui, de quelle manière les intégrer à l'analyse ? Comment intégrer le seuil de diffusion de 5000 habitants des variables à diffusion restreinte sans compromettre les ambitions théoriques et analytiques de la thèse ?

Plusieurs approches ont été successivement envisagées pendant les premières années de la thèse. Dans un premier temps, j'ai travaillé à la réalisation d'un découpage de l'espace par carroyage, méthode qui permet de s'abstraire de l'arbitraire des découpages administratifs et de produire un découpage de l'espace à façon, stable dans le temps. En s'inspirant du carroyage réalisé par l'INSEE pour les données fiscales (fichier FiLoSoFi), l'idée était de créer, par la méthode des *quadtree*, un carroyage le plus fin possible de l'espace métropolitain respectant le seuil des 5000 habitants agrégés sur la série temporelle 1968-2015[1]. Ce premier maillage, hétérogène, aurait permis de produire des sorties statistiques du CASD sur des carreaux les plus fins possible de 5000 habitants au moins, ouvrant la possibilité pour des analyses localisées fines, mais aussi pour des agrégations ultérieures, par exemple sur des carreaux homogènes de plus grande taille à des fins cartographiques à l'échelon national. Cette grande latitude a néanmoins un coût : la réalisation du carroyage aurait été longue et complexe, impliquant de réaffecter la population communale à travers les différents carreaux, mais aussi une implémentation rendue plus difficile par des allers-retours entre le CASD et l'extérieur. Enfin, difficulté la plus importante peut-être, il aurait fallu appliquer ce nouveau maillage à chacun des tableaux réalisés dans le CASD pour sortie. Finalement, la complexité technique et le coût en termes de temps pour ce travail, qui ne devait constituer qu'un préalable aux analyses, sont apparus disproportionnés par rapport aux objectifs de la thèse.

Pour éviter la complexité liée à la réalisation d'un maillage abstrait de tout découpage administratif, la deuxième piste envisagée a été celle de la réalisation d'un découpage à façon, mais en partant de la géographie communale. L'idée était d'accepter de se fonder sur un découpage administratif de l'espace, avec tous les biais que ce choix comporte, mais de garder le critère d'un

[1] Je remercie ici Timothée Giraud pour avoir exploré cette piste avec moi.

maillage adapté à l'objectif de la thèse et aux contraintes de gestion de la confidentialité, qui colle au plus près du seuil des 5000 habitants. C'est alors la piste de la réalisation d'un maillage par régionalisation sous contraintes spatiales qui a été explorée[1]. Ces méthodes permettent la création de régions analytiques, en regroupant les unités géographiques en un ensemble contigu et homogène, selon divers critères statistiques. Ce sont des méthodes dites supervisées, c'est-à-dire qu'elles sont fondées sur des hypothèses de connaissance préalable du phénomène étudié : les variables pertinentes pour l'agrégation sont données en *input*, tout comme le nombre de régions, la contrainte de contiguïté et le critère d'agrégation éventuel (pour une revue des méthodes de régionalisation, voire surtout Duque, Ramos et Suriñach, 2007 ; mais aussi Assunção et al., 2006 ; Duque, Anselin et Rey, 2012 ; Guo, 2008). Pour ce travail, c'est l'algorithme SKATER (*Spatial Klustering Analysis by Tree Edge Removal*) qui a été testé, appartenant à la famille des modèles basés sur la théorie des graphes, qui présente le grand avantage de pouvoir être utilisé sur un large espace contenant de nombreuses unités géographiques et qui est implémenté sous R. Un autre atout était que cet algorithme avait déjà fait l'objet d'une application sur l'ensemble des 36 000 communes françaises, confirmant la possibilité de son utilisation pour ce territoire (Colin et Roussez, 2018). L'idée était alors de pouvoir regrouper au seuil de 5000 habitants des ensembles de communes contiguës se ressemblant du point de vue de leur caractère rural-urbain, et en particulier du point de vue de leur densité de population. Plusieurs simulations successives ont été réalisées sur quelques régions, mettant rapidement en évidence la grande hétérogénéité des tailles et des formes des mailles créées. Pour obtenir un maillage plus cohérent et pertinent d'un point de vue analytique, il aurait été nécessaire d'intégrer de multiples critères et de réaliser un travail typologique. Or, encore une fois, l'objectif de cette thèse n'était pas de produire une nouvelle typologie et un nouveau découpage de l'espace national, mais de trouver un maillage qui permette de conduire les analyses – notamment cartographiques – au seuil de 5000 habitants, tout en faisant sens sur le plan thématique et théorique.

Le bassin de vie, un choix raisonné

C'est finalement une troisième voie, plus classique, qui a été suivie et qui constitue un choix raisonné : l'utilisation du zonage en bassins de vie. Il s'agit d'une unité spatiale statistique, créée en 2003 au moment d'une étude dirigée par l'INSEE pour la DATAR et portant sur la structuration de l'espace rural français (Julien et al., 2003). Au total, le territoire national se décompose en 1916 entités

[1] Je remercie ici vivement Solène Colin et Vivien Roussez pour avoir partagé avec moi leur code R de partition de l'espace national pour l'utilisation de l'algorithme SKATER sur l'ensemble des communes métropolitaines, ainsi que Timothée Giraud et Claude Grasland pour leurs conseils sur l'utilisation de ces méthodes.

spatiales, définies en fonction de l'accès aux principaux services et à l'emploi (Julien, 2007). En 2012, le zonage est rénové pour constituer « les plus petits territoires au sein desquels les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants » (Brutel et Levy, 2012). La référence à l'emploi disparaît et 1666 bassins de vie structurent désormais le territoire national (INSEE, 2012). Le principal intérêt de ce zonage est de décrire les espaces non densément peuplés, c'est-à-dire les bassins de vie construits sur des unités urbaines de moins de 50 000 habitants (Brutel et Levy, 2012). Il a également l'avantage de reposer sur une réalité complexe, conforme au vécu des habitants et au fonctionnement global des territoires (Aragau, 2013 ; Julien et Louis, 2007), de sorte que pour certains, le bassin de vie serait la seule nomenclature spatiale autorisant une approche statistique de l'espace rural (Julien et Pougnard, 2004 ; cf. infra).

Une autre option était de s'appuyer sur le périmètre administratif des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), structures administratives qui regroupent plusieurs communes afin d'exercer certaines de leurs compétences en commun. Depuis le 1er janvier 2017, dans le cadre de la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) de 2015, l'ensemble du territoire national est découpé en EPCI – à l'exception de quelques îles, la majorité d'entre eux comptant plus de 15 000 habitants. L'utilisation de ce périmètre apparaît particulièrement adaptée pour une recherche menée en interaction étroite avec les acteurs – notamment politiques – locaux. C'est par exemple dans cette perspective que ce périmètre a été retenu dans le programme CAMIGRI[1]. S'il correspond à un « territoire vécu » par les habitants et les acteurs locaux d'un territoire, le périmètre des EPCI est également au cœur d'enjeux politiques forts, liés au transfert de compétences et de moyens vers cet échelon, ce qui encourage parfois la création de très grands territoires, en surface et en population.

Dans cette thèse, j'ai préféré travailler à partir des bassins de vie, qui agrègent souvent moins de communes, en particulier dans les territoires peu denses. Les travaux qui utilisent cette nomenclature se sont multipliés ces dernières années pour démontrer la diversité des campagnes françaises (Pistre, 2012 ; Pistre et Richard, 2018), ainsi que pour étudier les nouvelles formes d'étalement urbain et de maturation périurbaine. Ils reconnaissent l'existence d'une « réalité périurbaine et de[s] proximités diverses s'organisant autour de polarités secondaires, véritables vecteurs d'ancrage local » (Aragau, 2013 ; Aragau, Bouleau et Mangeney, 2018, p. 1262). Recourir à la nomenclature en bassins de vie, c'est donc tout à la fois choisir d'utiliser un zonage statistique adapté à l'étude de la structuration des espaces peu denses ; faire un choix raisonnable par rapport

[1] Voir notamment les portraits statistiques de territoires réalisés dans le cadre du programme par Pierre Pistre : https://camigri.hypotheses.org/les-terrains/portraits-statistiques-de-territoires

aux objectifs et à la temporalité du travail de thèse ; éviter d'ajouter à la « cacophonie zonale » (Julien et Louis, 2007) en privilégiant un zonage déjà existant ; enfin préférer une échelle mésoscopique, pertinente du point de vue de l'objet d'étude et des contraintes méthodologiques qui y sont associées (seuil de 5000 habitants et sensibilité des paramètres statistiques à trop fine échelle).

La plupart des bassins de vie comptent plus de 5000 habitants à chacune des dates de recensement de 1968 à 2015. Pour les bassins de vie qui ne respectent pas ce critère à au moins une des dates considérées, des règles d'agrégation ont été appliquées : chaque bassin de vie sous le seuil de 5000 habitants a été agrégé à un bassin de vie contigu, de façon à minimiser la population de deux bassins de vie regroupés et à assurer la compacité de la forme de la nouvelle entité spatiale créée. Si deux bassins de vie contigus étaient sous le seuil de 5000 habitants, ils ont systématiquement été regroupés entre eux, et pas plus de deux bassins de vie ont été agrégés ensemble. On compte au total 1454 bassins de vie.

Pour différencier les bassins de vie entre eux, et pour centrer l'analyse sur les bassins de vie peu denses lorsque nécessaire – en particulier pour la cartographie –, j'ai recours à la grille de densité de l'INSEE, et suis la méthode d'agrégation préconisée pour obtenir une grille à un niveau supra-communal (INSEE, 2015c). Quatre types de bassins de vie sont ainsi identifiés : les bassins de vie « denses », « de densité intermédiaire », « peu denses » et « très peu denses » (Figure 4.3). Pour simplifier le propos, j'utiliserai l'expression de « bassins de vie peu denses » dans cette thèse pour désigner l'ensemble des bassins de vie de densité intermédiaire, peu denses et très peu denses. Le périmètre d'étude des espaces peu denses ainsi défini à l'échelon des bassins de vie s'inscrit donc pleinement dans une approche extensive des espaces peu denses, considérant l'ensemble de l'espace situé hors des grandes villes densément peuplées, conformément à l'ambition théorique présentée dans le chapitre 2.

Figure 4.3. La grille de densité de l'INSEE appliquée aux bassins de vie (2015)

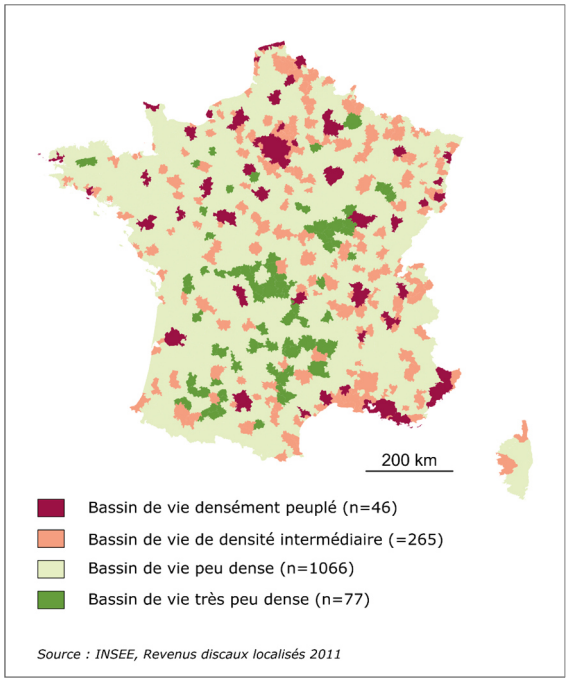

Note : la carte est réalisée sur la géographie communale en vigueur au 1er janvier 2017.

Méthodes et analyses

Dans cette thèse, les analyses localisées visent tout d'abord à caractériser l'évolution de la répartition spatiale des populations immigrées, à partir de méthodes classiques d'analyses univariées ou bivariées et de représentations statistiques (chapitres 5 et 6). Ces traitements ont vocation à prendre la mesure du phénomène observé, aussi bien d'un point de vue absolu (stocks) que relatif (taux), ainsi que de son évolution (taux de variation annuel moyen). Pour les variables de taux, l'effet de taille est contrôlé pour chaque unité spatiale, ce qui permet des représentations cartographiques sur l'ensemble des bassins de vie, y compris les plus denses, avec des discrétisations adaptées. Pour la cartographie des variables de stock en revanche, les bassins de vie denses sont le plus souvent retirés de l'analyse, pour des questions de lisibilité de la carte.

C'est également à l'échelle du bassin de vie qu'est menée dans le chapitre 6 une analyse spatiale à partir d'indices globaux et locaux d'autocorrélation spatiale. Ces indices, qui mesurent la dépendance spatiale entre les valeurs d'une même variable en différents endroits de l'espace, permettent une analyse quantifiée de la structure spatiale du phénomène observée. Cette méthode permet alors de tenir compte de façon explicite des proximités et des distances entre les différentes entités spatiales dans l'analyse des processus de concentration / déconcentration spatiale de la population immigrée sur le territoire national. Elle dépasse en ce sens la limite du caractère a-spatial d'une partie des analyses descriptives précédentes.

Alors que les analyses portant sur l'évolution de la répartition spatiale des immigrés considèrent la population immigrée comme un groupe statistique et démographique cohérent, ce groupe est par la suite décomposé suivant plusieurs variables, dans un triple objectif de caractérisation des profils des immigrés résidant dans les espaces peu denses, d'analyse de la diversité des espaces peu denses et d'étude des divisions sociales de ces espaces. Le bassin de vie sera au cœur des analyses pour le second objectif, à partir d'indices de diversité mesurés à cette échelle (chapitre 8). Pour le troisième objectif, la démarche méthodologique est conduite en deux temps dans les chapitres 6 et 7 : il s'agit d'abord d'analyser séparément les différentes dimensions de la division sociale et démographique de l'espace, avant de les articuler pour comprendre comment elles se combinent entre elles sur le territoire métropolitain. Ces deux étapes s'appuient également sur le découpage du territoire national en bassins de vie.

Préteceille (2008) distingue trois grandes familles d'analyses statistiques permettant d'étudier la division sociale de l'espace : les indices de ségrégation, les typologies par des méthodes d'analyses factorielles et la modélisation. C'est principalement une démarche typologique qui sera développée dans cette thèse, à l'échelle des bassins de vie (chapitres 7, 8 et 10). Elle présente plusieurs avantages complémentaires aux indices : elle est d'abord multidimensionnelle et permet de travailler sur de nombreuses caractéristiques simultanément, de mettre en évidence les configurations locales et de les cartographier, ou encore d'éviter les effets de moyenne que produisent les indices. Elle possède néanmoins une double complexité, du point de vue des méthodes utilisées et de l'interprétation des résultats. Parmi les dérives fréquentes, en particulier lorsqu'il s'agit d'interpréter la différenciation sociale de l'espace, figure l'erreur écologique, qui consiste à interpréter au niveau individuel le lien entre des variables observées à l'échelle agrégée des unités spatiales. Il existe néanmoins des méthodes qui permettent, à condition de disposer de données à l'échelle individuelle, de combiner analyse de la structure sociale au niveau individuel (ou des ménages) et analyse des configurations socio-spatiales à l'échelle agrégée (Piron, 2005). Ces analyses factorielles peuvent de plus être menées en prenant en compte plusieurs dates pour produire des typologies multidates, qui permettent alors de caractériser efficacement l'évolution des divisions sociales de l'espace considéré, dans une approche multidimensionnelle et multiscalaire (Piron, Dureau et Mullon, 2004).

Cette méthode de double analyse factorielle à l'échelle individuelle puis à l'échelle des unités spatiales s'inscrit pleinement dans l'ambition théorique de cette thèse d'articuler individus et territoires. Elle permet de tirer pleinement profit de l'accès aux micro-données, en proposant une approche par les *configurations* aussi bien pour caractériser la position sociale des individus (Cayouette-Remblière et Ichou, 2019) que pour décrire la structuration socio-spatiale des territoires (Madoré, 2013a). Selon les objectifs d'analyse et le type d'exploitation des recensements utilisé, les

variables mobilisées dans les différents traitements pourront varier. Elles s'inscrivent néanmoins systématiquement dans une des trois dimensions des divisions sociales de l'espace présentées aujourd'hui comme classiques dans les études urbaines : l'origine géographique, le niveau socio-économique, la composition démographique (Dureau, Barbary et Lulle, 2004 ; Le Roux, 2015 ; Madoré, 2013b ; Préteceille, 2008).

Pour ces analyses multivariées, les bassins de vie denses seront également retirés du champ. La raison principale est que si le bassin de vie constitue un territoire pertinent pour observer la diversité sociale des campagnes françaises, il est en revanche beaucoup moins adapté pour l'analyse des divisions sociales des espaces densément peuplés, où l'observation se fait généralement à l'échelle infra-urbaine. Prendre en compte les espaces urbains denses dans ces analyses reviendrait donc à produire une information peu pertinente et peu comparable aux autres types de bassins de vie. Par ailleurs, dans les analyses factorielles, les bassins de vie densément peuplés constituent souvent des individus atypiques du point de vue leur population immigrée (nombre d'individus, variété des caractéristiques sociodémographiques de la population, etc.), conduisant à produire des classes spécifiques à ces territoires. Dans ces analyses multivariées, l'accent a donc volontairement été mis sur la diversité interne aux espaces peu denses plutôt que sur les différences entre espaces denses et espaces peu denses.

Enfin, si l'essentiel des analyses menées au niveau du bassin de vie sont portent sur l'ensemble du territoire métropolitain, des « zooms » sont également effectués pour éclairer certains phénomènes : la périurbanisation en Ile-de-France dans le chapitre 10, la diversification sociale des campagnes avec l'exemple de l'Ariège dans le chapitre 8.

c) Travailler à découpage géographique constant

Un dernier élément reste à préciser concernant les délimitations spatiales adoptées dans cette thèse. En recourant à des référentiels statistiques tels que le zonage en aires urbaines, la grille communale de densités ou encore la typologie des campagnes de la Datar, je mobilise des découpages qui reposent sur des données récentes. La question de leur pertinence se pose donc dans le cadre d'une analyse diachronique. Pour Julien, si une nomenclature n'épouse pas le caractère « fondamentalement spatio-temporel de l'urbanisation », sa mesure peut conduire à une mésestime du phénomène et à des analyses erronées (Julien, 2000). Le territoire pertinent pour analyser un phénomène évolue en effet au cours du temps, ce qui justifie que les différents zonages d'étude soient revus régulièrement. Si l'utilisation de la dernière version d'une nomenclature spatiale récente est

adaptée pour analyser une période courte et récente, elle pourrait en revanche être inadaptée pour décrire la situation dans les années 1960, et inversement.

Deux façons d'analyser les phénomènes sont alors possibles : par découpage à périmètre constant ou à périmètre mouvant. Dans son analyse du phénomène d'urbanisation, Julien préconise cette seconde option, en proposant une analyse à « géographie constante / géographie évolutive », qui repose sur la reconstitution de façon rétroactive des aires urbaines jusqu'en 1968 en appliquant les mêmes critères qu'en 1999 aux données des recensements précédents. Cette méthode permet de rendre compte de l'extension des agglomérations urbaines au cours du temps. Comme l'a noté Rivière, on peut toutefois reprocher à cette méthode son « inadaptation », au sens où « le seuil de 40 % de résidents d'une commune occupant un emploi extérieur ne correspond pas bien aux réalités sociales des années soixante, où l'intensité, le nombre et la distance des migrations pendulaires étaient beaucoup plus faibles » (Rivière, 2009, p. 177).

L'objectif de cette thèse n'est pas d'analyser le phénomène d'urbanisation ni d'en proposer une mesure, mais bien d'étudier une partie des changements socio-démographiques qui se produisent depuis plusieurs décennies hors des espaces aujourd'hui les plus densément peuplés. En ce sens, il est pertinent de proposer un découpage constant de l'espace, à partir duquel il est possible de caractériser les évolutions opérées depuis le début de la période d'observation. Un tel choix a par ailleurs pour effet de minorer plutôt que de majorer l'appréhension du phénomène : il fait sortir de l'analyse d'anciennes communes rurales qui se sont densifiées et urbanisées intensément au cours du temps, ce qui permet d'éviter une sur-interprétation des phénomènes observés. Outre les difficultés méthodologiques propres à la réalisation d'un découpage géographique variable, qui freinent souvent son usage, la comparaison des deux approches a été menée dans plusieurs recherches, conduisant à la validation de l'approche à géographie constante (Paulus, 2004 ; Paulus et Pumain, 2000).

C'est donc à découpage géographique constant que les analyses seront menées dans cette thèse, soit à partir de la grille communale de densité de 2011, du zonage en aires urbaines de 2010, ou de la typologie des campagnes françaises de 2011. Pour pouvoir appliquer ces découpages aux différentes dates de recensement, il faut également tenir compte de l'évolution de la géographie communale au cours du temps, qui est la maille de référence de ces zonages. Chaque année, des communes changent de code, ou bien de nom, fusionnent ou encore se divisent. Certains périmètres supra-communaux changent également, comme celui des cantons qui a été récemment redéfini. Les fusions sont particulièrement nombreuses depuis 2015 et la loi « relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle, pour des communes fortes et vivantes » qui facilite la création de communes nouvelles. Depuis 2015, entre 100 et 1 000 communes ont ainsi fusionné chaque année.

Dans le cadre de cette thèse, l'ensemble des zonages est appliqué à la géographie communale en vigueur au 1er janvier 2017, qui est celle adoptée par l'Insee pour la diffusion des résultats du recensement de la population de 2015[1].

***

Le recensement de la population constitue le matériau principal de cette thèse : il permet d'étudier de façon transversale les configurations spatiales produites par l'inscription spatiale des immigrés de 1968 à 2015. Dans sa version la plus détaillée, il renseigne aussi sur les profils sociodémographiques individuels des immigrés ainsi que sur leur mobilité résidentielle récente. En établissant un protocole méthodologique adapté, il est donc possible d'étudier l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses en articulant analyses à l'échelle individuelle et à l'échelle agrégée des territoires. Celui que je propose repose sur des analyses avant tout descriptives, parfois inférentielles, qui portent tantôt sur les individus immigrés, tantôt sur les espaces peu denses. Un des objectifs de cette thèse étant d'analyser la diversité des espaces peu denses au regard du phénomène d'immigration à l'échelle nationale, il est notamment apparu opportun de **ne pas fixer les choses dans un seul référentiel spatial.** Le souci de pallier les différentes contraintes méthodologiques liées à l'utilisation des données individuelles des recensements est venu renforcer ce choix. Les analyses sont donc aussi menées à des échelles géographiques variées (commune, bassin de vie, autre échelon supra-communal), suivant des référentiels statistiques multiples (zonage en aires urbaines, grille de densité, typologie des campagnes, etc.) et s'inscrivent dans un univers spatial fluctuant (plus ou moins extensif selon l'échelle et le référentiel choisis).

En ce sens, le **recensement est une source d'une grande richesse pour la caractérisation des territoires**. Il n'est en revanche pas conçu pour l'observation des parcours géographiques à l'échelle individuelle : il permet de capter certains points des parcours, comme le pays de naissance, le lieu de résidence au moment de l'enquête le lieu de résidence antérieur pour les personnes ayant changé de domicile durant l'année précédant le recensement. Mais tous les autres points du parcours échappent au recensement. Pour saisir pleinement comment les temporalités des parcours individuels s'articulent avec celles des territoires pour faire évoluer l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses, il est alors nécessaire de se tourner vers d'autres sources de données telles que les enquêtes de la statistique publique qui produisent des données sur les parcours de vie individuels.

[1] Je remercie ici vivement Kim Antunez pour la création et la mise à disposition du package R COGgugaison, qui m'a permis de gagner un temps précieux après avoir travaillé pendant plusieurs semaines à la création de tables de passage d'une géographie communale à une autre. Voir : https://github.com/antuki/COGugaison

3. Les grandes enquêtes de la statistique publique pour analyser les parcours géographiques des immigrés

Alors que les recensements s'inscrivent dans des dispositifs transversaux d'enquêtes (*cross sectional design*) et collectent surtout des informations sur une situation à un instant donné, les dispositifs longitudinaux produisent des mesures répétées sur les mêmes individus, et peuvent être classés en trois types (Taris, 2000) : les dispositifs qui évaluent la réponse des individus à un traitement ou un événement, qui opèrent généralement en deux vagues de mesure et sont mis en œuvre dans le domaine de la santé ; les dispositifs de panels qui suivent un groupe d'individus au cours du temps par des vagues de mesure répétées. Les panels socioéconomiques (hors panels administratifs de courte durée) sont peu nombreux en France : la cohorte socio-épidémiologique *Etude longitudinale française depuis l'enfance* (*ELFE*) pilotée par l'Ined et l'Inserm qui suit pendant vingt ans un échantillon de 20 000 enfants nés en 2011 est une exception (Riandey, 2012). L'*Échantillon démographique permanent* (*EDP*) en est une autre : mis en place par l'Insee à partir du recensement de 1968, il s'agit d'un panel sociodémographique de grande taille (1 ou 4 % de la population résidant en France) qui permet de suivre les trajectoires des individus par appariement entre données des différents millésimes de recensement, données d'état civil, du fichier électoral, panel « tous salariés » et depuis 2011 données socio-fiscales (Couet, 2006a ; Durier, 2018 ; Jugnot, 2014). Cette source a été utilisée à plusieurs reprises pour analyser la mobilité géographique et résidentielle des individus (Couet, 2006b ; Courgeau, Lelièvre et Wolber, 1998 ; Cribier et Kych, 1993 ; Détang-Dessendre, Piguet et Schmitt, 2002 ; Ferrari, Bonnet et Solaz, 2019 ; Sautory, 1988), et récemment celle des immigrés (Caron, 2019 ; Gobillon et Solignac, 2020 ; Solignac, 2018).

On trouve enfin les dispositifs rétrospectifs qui ne comportement qu'une vague d'enquête, mais recueillent des informations sur tout ou partie de la vie passée. Il ne s'agit pas dans ce cas d'un dispositif longitudinal à proprement parler puisqu'il n'y a qu'une vague d'enquête, mais les données produites peuvent être de nature longitudinale. Les enquêtes sur l'immigration collectent par exemple des informations sur certains moments-clés des parcours ou sur certaines dimensions des parcours individuels des immigrés (histoire migratoire, familiale, etc.). Ces enquêtes ne reposent toutefois ni sur des objectifs ni sur des méthodes visant à la collecte de l'intégralité des parcours individuels. C'est en revanche le cas des enquêtes biographiques, qui offrent la possibilité d'étudier l'intégralité des trajectoires géographiques des individus, et de replacer des étapes ou événements dans les parcours de vie. Elles constituent donc un type de source à privilégier pour réaliser une analyse des parcours géographiques des immigrés en France et comprendre la place qu'occupent les espaces peu denses dans ces trajectoires.

Cette section s'ouvre donc par une présentation de l'histoire des enquêtes sur l'immigration en France, dont je montre les avantages et les limites pour cette thèse. Je discute ensuite de l'originalité méthodologique des enquêtes biographiques et de l'intérêt de l'enquête *Histoire de Vie* (HdV, Insee, 2003) pour une analyse exploratoire des parcours géographiques des immigrés en France.

a) Les enquêtes sur les immigrés pour analyser des moments-clés des parcours

Les études quantitatives sur la population immigrée peuvent reposer sur plusieurs types de sources. Aux enquêtes nationales en population générale (comme le recensement de la population, les enquêtes nationales Logement et Emploi, l'enquête Famille de 1999 ou celle sur la Famille et les logements de 2011, etc.) s'ajoutent des enquêtes statistiques qui portent principalement sur les immigrés. Les chercheurs ont aussi régulièrement recours à des sources administratives, qui permettent d'avoir accès à des informations ou des sous-populations auxquelles ne donnent pas accès les enquêtes statistiques existantes. La Direction générale des étrangers en France (DGEF), qui relève du ministère de l'Intérieur, est à l'origine de la production de trois types de fichiers : extraction de visas, fichier sur les naturalisations et documents sur les titres de séjour à partir de l'application de gestion des dossiers des ressortissants étrangers en France (AGDREF). L'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) produit des informations concernant l'entrée des personnes étrangères sur le territoire, via les visites médicales obligatoires. Enfin, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) produit des données sur les réfugiés et les demandeurs d'asile.

Si ces fichiers administratifs peuvent être utilisés à des fins de recherche, ils sont avant tout produits dans un objectif de gestion et ne peuvent en ce sens se substituer aux enquêtes, qui restent indispensables pour répondre à certaines questions sociales et réfléchir aux modes de catégorisation de l'action publique. Alors que les enquêtes portent tantôt sur une partie seulement de la population immigrée[1], tantôt sur l'ensemble du groupe, on s'intéresse dans les paragraphes suivants uniquement aux enquêtes représentatives de l'ensemble ou de la majorité de la population immigrée en France.

[1] Certaines enquêtes portent par exemple uniquement sur la population immigrée arrivée récemment en France, comme l'enquête *Parcours et profils des migrants* (Bèque, 2009), produite par la DREES et devenue les *Enquêtes longitudinales d'intégration des primo-arrivants (ELIPA)*, conçue par l'Ined, l'OCDE, la DARES et le HCI et qui concerne les personnes obtenant pour la première fois un titre de séjour d'au moins un an (Coirier, 2013 ; Jourdan, 2014 ; Régnard et Domergue, 2011). D'autres peuvent porter sur certains groupes d'âge particuliers, comme l'enquête *Passage à la retraite et vieillissement des populations immigrées*, initiée par la CNAV et réalisée en collaboration avec l'Insee en 2002 (Attias-Donfut, 2006 ; Attias-Donfut, Tessier et Wolff, 2005 ; Gallou, 2006).

MGIS, première enquête sur les immigrés

Les enquêtes de la statistique publique portant sur les immigrés ont une histoire relativement récente et restent à ce jour peu nombreuses. L'enquête *Mobilité géographique et insertion sociale (MGIS)*, produite en 1992 par l'Insee et l'Ined, constitue la première enquête qui vise à mesurer comment les personnes immigrées issues de différents pays, ainsi que leurs enfants, s'intègrent dans la société française (Tribalat, 1996a). Portée à l'Ined par Tribalat, cette enquête part du constat d'une incapacité à mesurer correctement « l'apport démographique » de la population d'origine étrangère, composé d'un apport direct lié aux personnes venues s'installer en France, mais aussi d'un apport indirect comprenant les naissances supplémentaires liées à l'immigration, c'est-à-dire les descendants d'immigrés nés en France. Elle repose aussi sur l'héritage d'une attention portée de longue date aux questions migratoires à l'Ined[1]. Par la réalisation de cette enquête, il s'agit finalement de reconnaître le fait migratoire comme un domaine de recherche à part entière et non comme un sous-produit de recherches plus vastes, comme c'est alors le cas dans les grandes enquêtes et dans certaines branches de la démographie et de la statistique. Le questionnaire, conduit dans une démarche rétrospective, porte sur de nombreux thèmes à caractère biographique, sans qu'une matrice biographique soit utilisée. Il s'intéresse à l'histoire migratoire, familiale (unions notamment), professionnelle et résidentielle des individus. Des questions permettent également de connaître le niveau scolaire, le degré de maîtrise des langues, les pratiques culturelles, religieuses et sociales ou encore le niveau de revenus des individus.

Cette enquête se distingue par la population enquêtée : elle porte sur les immigrés (8522 questionnaires exploitables), mais aussi pour la première fois sur les descendants d'immigrés (1921 questionnaires exploitables), ainsi que sur un échantillon représentatif de la population résidant en France (1882 questionnaires exploitables). L'échantillon des immigrés s'est limité pour des raisons budgétaires aux individus originaires de sept pays ou groupes de pays, retenus du fait de l'importance de l'ancienneté des vagues migratoires vers la France (ils regroupent 70 % de la population immigrée en 1990) : Algérie, Maroc, Espagne, Portugal, Turquie, Afrique noire, Sud-Est asiatique – Cambodge, Vietnam, Laos. Le champ de l'échantillon a aussi été réduit aux individus âgés

[1] C'est notamment le cas dans les publications de la collection « Travaux et documents » : outre les cahiers n°19 et 20 de Girard et Stœtzel portant sur « Français et immigrés » dans les années 1950 (Girard et Stœtzel, 1953, 1954), on peut également citer ceux dirigés par Tapinos en 1975 sur « L'immigration étrangère en France, 1946-1973 » ou par Garson et Tapinos sur « L'argent et les immigrés » en 1981 (Garson et Tapinos, 1981 ; Tapinos, 1975). Depuis 1954, la revue *Population* publie de manière régulière une « Note et documents » traitant des questions de migrations internationales, ainsi que des « Chroniques de l'immigration » dans le premier numéro annuel de la revue depuis 1961 (Chevalier, 1961) jusqu'à la fin des années 1990 (Tribalat, 1997) – d'abord rédigées par Chevalier dans les années 1960, puis par Tapinos, Gokalp, Brahimi et enfin Tribalat à partir des années 1980. Enfin, en 1991 est publié dans la collection « Travaux et documents » l'ouvrage *Cent ans d'immigration. Etrangers hier, Français d'aujourd'hui* (Tribalat, 1991).

de 20 à 59 ans[1] afin d'avoir des effectifs suffisants par classe d'âge et par pays de naissance. Pour les descendants d'immigrés, ce sont des individus âgés de moins de 30 ans, originaires d'Algérie, d'Espagne ou du Portugal qui ont été enquêtés. L'enquête se distingue également par sa méthode de sondage originale, aléatoire et non par quotas. Pour les immigrés vivant en ménage originaire, le sondage a été stratifié par pays de naissance et par degré d'urbanisation, à 75 % dans les agglomérations d'au moins 50 000 habitants et ailleurs dans deux départements par région, afin de réduire la dispersion géographique de l'échantillon. L'échantillon des descendants d'immigrés a été constitué à partir des données de l'Échantillon démographique permanent, alors que l'échantillon « témoin » a été constitué à partir de logements tirés de l'échantillon-maître de l'INSEE.

Si cette enquête n'est pas mobilisée dans cette thèse, il reste important de la présenter dans la mesure où elle représente un « tournant » dans les recherches françaises sur l'immigration. Elle ouvre la voie à de nombreuses recherches sur l'intégration des immigrés, participe à l'institutionnalisation de la catégorie d'immigré et au développement de son usage par les chercheurs (Safi, 2006 ; Tribalat, 1995, 1996b). La démarche à l'origine de cette enquête ainsi que les principales publications en découlant (Tribalat, 1995, 1996b) ont néanmoins fait l'objet de nombreuses critiques méthodologiques, en particulier sur les catégories d'analyse – fondées sur l'« origine » – produites pour analyser l'intégration des immigrés et des descendants d'immigrés (Blum, 1998 ; Spire et Merllié, 1999). L'enquête *Trajectoires et Origines* de 2008 constitue une actualisation de l'enquête *MGIS*, tout en recentrant la problématique sur la question des discriminations plutôt que celle de l'intégration.

TeO, une enquête sur les discriminations

En 2008, l'enquête *Trajectoires et Origines (TeO)* marque une nouvelle étape dans les recherches quantitatives sur les populations immigrées et leurs descendants. Elle « prend des distances vis-à-vis d'une approche normative de l'intégration selon laquelle les pratiques et comportements des immigrés et de leurs descendants devraient converger vers une référence incarnée par la population majoritaire, qui elle-même serait uniforme » (Simon, Beauchemin et Hamel, 2010b, p. 23). L'enquête s'inscrit cependant dans la lignée de *MGIS* sous plusieurs aspects : elle développe une approche comparative entre générations (immigrés et descendants d'immigrés), mais

[1] Champ réduit aux 25-59 ans pour les immigrés d'Espagne et aux 20-39 ans pour ceux d'Afrique noire et du Sud-Est asiatique.

aussi entre groupes d'origine pour identifier les proximités et les différences selon le pays de naissance des individus ou de leurs ascendants.

L'échantillon exploitable, composé de 21 761 individus, repose sur les trois sous-échantillons identifiés dans *MGIS* – immigrés (8 456), descendants d'immigrés (8 110), population « témoin », ici appelée « majoritaire » et sans ascendance migratoire directe (3 781) –, mais distingue également les personnes originaires des DOM (712) et les descendants d'originaires des DOM (650). Le champ est restreint aux individus des ménages ordinaires, âgés de 18 à 60 ans (18 à 50 ans pour les descendants d'immigrés et des originaires des DOM). Si les groupes d'origines présents dans *MGIS* sont repris[1], *TeO* poursuit l'objectif plus large d'être représentatif de l'ensemble de la population immigrée, des descendants d'immigrés et de la diversité de leurs origines géographiques. C'est pourquoi toutes les origines géographiques sont prises en compte, avec une surreprésentation de certains groupes (Asie du Sud-Est, Turquie, Afrique sahélienne, Afrique guinéenne). L'échantillon est constitué à partir des personnes résidant dans une commune de l'échantillon-maître et recensées lors de l'enquête annuelle de recensement de 2007. La base de sondage couvre donc l'ensemble des personnes qui vivent dans les communes de moins de 10 000 habitants enquêtées en 2007 (une sur cinq) et 8 % de la population vivant dans des communes de 10 000 habitants ou plus. Pour identifier les descendants d'immigrés et d'originaires des DOM, cette information a été combinée à celle sur la filiation issue des bulletins d'état civil.

L'enquête cherche à comprendre dans quelle mesure l'origine est en soi un facteur d'inégalités ou simplement de spécificité dans l'accès aux différentes ressources de la vie sociale. Pour cela, le questionnaire s'intéresse à l'articulation entre l'origine et les autres catégories de distinction sociale dans la société (âge, sexe, etc.), et interroge les trajectoires migratoires, les liens avec le pays d'origine, l'éducation, le cadre de vie, les parcours professionnels et conjugaux, les langues, la religion ou encore la santé des individus. Les discriminations, comme les relations de genre, constituent un thème transversal à plusieurs modules. Elle a donné lieu à de très nombreuses publications (Beauchemin, Hamel et Simon, 2010), mettant par exemple en évidence des différences de réussite scolaire selon l'origine, le milieu social ou la place dans la fratrie et l'impact du sentiment de discrimination sur les parcours scolaires (Brinbaum, Moguérou et Primon, 2011 ; Brinbaum et

[1] Le groupe « Afrique subsaharienne » de *MGIS* est dans *TeO* subdivisé en deux groupes qui se distinguent par leur histoire migratoire : les migrants venus d'Afrique centrale ou du Golfe de Guinée sont arrivés plus récemment, plus jeunes et plus diplômés en France que ceux d'Afrique sahélienne. Afrique sahélienne : Sénégal, Mauritanie, Gambie, Guinée Bissau, Guinée, Malo, Burkina Faso, Niger et Tchad. Afrique guinéenne : Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigeria, Cameroun, République centrafricaine, Gabon, Congo, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale.

Primon, 2013a ; Ichou, 2013 ; Moguérou et Santelli, 2012) ; les inégalités d'accès au marché du travail, en particulier pour les jeunes descendants d'immigrés (Brinbaum et Primon, 2013b ; Langevin et al., 2013) ; ou présentant des résultats inédits sur l'expérience du racisme et l'insertion sociale des Ultramarins en métropole (Haddad, 2018 ; Primon, Hamel et Maud, 2014 ; Temporal, Marie et Bernard, 2011) ou sur l'appartenance religieuse (Maxwell et Bleich, 2014 ; Soehl, 2017). Dans une perspective plus géographique, l'enquête a permis d'insister la dimension transnationale ou transatlantique de l'espace de vie de certains groupes immigrés ou antillais (Caron, 2019 ; Condon et Pourette, 2013 ; Grysole et Beauchemin, 2013), mais aussi d'étudier la ségrégation résidentielle en milieu urbain des immigrés et de leurs descendants (McAvay, 2018c ; McAvay et Safi, 2018 ; Pan Ké Shon et Scodellaro, 2011)[1].

Les informations recueillies dans cette enquête se prêtent toutefois assez peu à une étude sur les parcours géographiques individuels. En effet, l'enquête TeO repose sur un questionnaire modulaire, qui ne comporte pas de grille biographique (cf. section suivante). Seules certaines dimensions des parcours individuels peuvent être reconstituées dans leur intégralité, telles que les parcours migratoires ou professionnels des individus. Les autres dimensions ne sont appréhendées que sous la forme de moments-clés prédéfinis. C'est en particulier le cas du parcours géographique, qui est saisi à partir de trois moments-lieux principaux seulement : le lieu de résidence actuel, le lieu de résidence antérieur si l'individu a déménagé au cours des cinq dernières années, le lieu de résidence à l'âge de 15 ans ou à l'arrivée en France[2] pour les individus arrivés en France après l'âge de 15 ans. Les données de l'enquête pour qualifier ces trois points du parcours sont riches, grâce à une caractérisation classique des lieux de résidence (département, région et tranche d'unité urbaine au recensement de 1999) complétée par des éléments sur les conditions de logement (évolution du statut d'occupation, du type de logement entre le logement antérieur et le logement actuel, conditions d'accès à ce logement, etc.) et des variables contextuelles de caractérisation du territoire de résidence[3]. En revanche, aucune autre information du parcours géographique en France n'est connue. L'enchaînement et la durée des étapes des parcours géographiques individuels ne peuvent donc pas

[1] Afin d'actualiser ces résultats, une nouvelle enquête *TeO* est en cours de réalisation, avec un questionnaire administré auprès de 26 500 répondants de juillet 2019 à octobre 2020.

[2] L'enquête distingue le premier logement occupé en France, qui l'est souvent de façon transitoire et relève dans de nombreux cas de centres d'hébergement, de foyers ou de logements informels, et le premier logement individuel ordinaire. La commune de résidence, n'est recensée que pour ce dernier.

[3] Ces variables contextuelles permettent de caractériser le lieu de résidence actuel et antérieur. Elles sont mises à disposition directement par les producteurs et extraites du recensement de la population de 2006 et du fichier des revenus fiscaux localisés de 2007, sous forme de rang par déciles. Ces variables renseignent sur la composition sociale et démographique des communes ou des IRIS, ainsi que sur leur potentiel fiscal.

être saisis, ce qui empêche d'accéder à la diversité interne des groupes immigrés du point de vue de leur mobilité géographique. En ce sens, cette enquête convient peu à une étude sur la diversité des parcours géographiques des immigrés en France. C'est pourquoi je me suis davantage tournée pour cette thèse vers les enquêtes biographiques, et en particulier vers l'enquête *Histoire de Vie* (Insee, 2003), plus ancienne, mais aussi plus adaptée aux objectifs de cette recherche.

b) Les enquêtes biographiques pour analyser les parcours

Avant de présenter l'enquête *Histoire de Vie* (Insee, 2003) et son utilisation dans cette thèse, il est nécessaire de revenir sur les méthodes de production de l'information biographique, en particulier celle portant sur la mobilité géographique des individus. En insistant sur le contexte français de production de ces enquêtes, cela permet également de passer en revue les sources biographiques quantitatives existantes à ce jour.

Des enquêtes biographiques françaises de plus en plus souvent centrées sur les grandes agglomérations

Les enquêtes biographiques françaises s'inscrivent dans une histoire longue de plusieurs décennies, écrite en grande partie à l'Ined. Deux premières enquêtes, lancées dans les années 1960, portent sur la mobilité géographique dans un contexte de préoccupations politiques autour de l'exode rural et des migrations vers les grandes villes (Bonvalet et Lelièvre, 2012a) : la première sur le peuplement de Paris (*Peuplement de Paris*, 1961 ; Pourcher, 1963), la seconde sur les migrations en province (*Mobilité géographique et concentration en France*, 1961 ; Girard, Bastide et Pourcher, 1964). Sur le plan méthodologique, Pourcher utilise pour la première fois l'analyse longitudinale pour étudier la mobilité professionnelle et résidentielle des individus selon les générations (Pourcher, 1966). Cette démarche sera reprise par Courgeau, qui poursuivra l'analyse du lien entre mobilité géographique et mobilité professionnelle en contexte de crise économique (Courgeau, 1974).

D'une approche tournée vers l'analyse des rapports entre mobilités et comportements démographiques, les recherches s'orientent progressivement vers l'analyse biographique. L'enquête *Triple biographie : biographie familiale, professionnelle et migratoire*, dite *enquête 3B*, réalisée à l'Ined en 1981 et portée par Courgeau constitue la première enquête biographique française, grâce à l'introduction d'une matrice biographique dans le questionnaire. Dans cette matrice, une dimension correspond à l'unité temporelle (âge, année, etc.), et chaque colonne à une dimension du parcours de vie considéré. Qu'elles prennent la forme de fiche Ageven (Antoine, Bry et Diouf, 1987) ou de « *life*

history calendar » (Freedman et al., 1988), les matrices biographiques remplacent peu à peu les modules thématiques jusqu'alors présents dans les questionnaires[1]. Grâce au développement de cet outil méthodologique, l'enquête *3B* recueille rétrospectivement tous les aspects de la vie familiale, professionnelle et migratoire des enquêtés et permet de relier ces divers comportements entre eux, tout en tenant compte de l'hétérogénéité de la population française (Courgeau, 1984). Les analyses biographiques issues de cette enquête ont notamment permis de montrer l'influence du mariage sur les transformations du monde agricole (Courgeau et Lelièvre, 1986) ou sur les migrations vers les grandes villes (Courgeau, 1987).

Parce qu'elles sont surtout portées à l'Ined par des générations de chercheurs qui se succèdent en transmettant leurs pratiques et savoirs, le développement des enquêtes biographiques en France s'accompagne d'une cohérence et d'une dimension cumulative dans les thèmes et les champs investis. L'enquête *Peuplement et dépeuplement de Paris* réalisée en 1986 et portée par Bonvalet reprend ainsi la problématique de l'enquête *Peuplement de Paris* et s'inspire de l'*enquête 3B*, tout en visant spécifiquement à analyser le logement des Parisiens tout au long de leur vie et le lien entre famille et logement (Bonvalet, 1987 ; Bonvalet et Lelièvre, 1989, 1991). L'enquête *Biographies et entourage* ajoute une pierre supplémentaire à la démarche des enquêtes biographiques, en passant « de l'étude des biographies individuelles à celle d'un groupe d'individus », dans une approche relationnelle qui emprunte aux enquêtes sur la famille et les réseaux (Bonvalet et Lelièvre, 2012a ; GRAB, 1999, p. 339). Elle permet de décrire l'évolution de la mobilité au cours des cinquante dernières années en mettant en évidence les effets des mutations structurelles de la région parisienne sur les parcours géographiques et résidentiels des individus (Bonvalet et Bringé, 2016). Elle met au jour l'importance des processus d'ancrage et d'enracinement des Franciliens (Clément et Bonvalet, 2005 ; Imbert, 2004, 2005), mais aussi l'effet des politiques publiques du logement et d'aménagement du territoire sur la mobilité des individus (Bonvalet et Lelièvre, 2012b ; Lelièvre et Bonvalet, 2006 ; Loiseau et Bonvalet, 2005). En inscrivant ces choix dans des trajectoires résidentielles étroitement articulées à celles de

[1] Les matrices biographiques doivent leur succès à la qualité et la fiabilité de l'information collectée. Les problèmes de remémoration de l'enquêté, inhérents aux enquêtes rétrospectives (Auriat, 1996) sont en partie palliées par la mise en relation de l'ensemble des événements dans un calendrier commun. « En ayant sous ses yeux l'ensemble des composantes de son histoire de vie, l'enquêté se remémore au mieux les événements liés entre eux (changement de logement lors de la naissance d'un enfant ou d'une mutation professionnelle, par exemple), améliorant donc la complétude de l'information collectée » (Dureau et Imbert, 2014, p. 47). Les événements familiaux jouent un rôle particulièrement important, puisqu'ils sont généralement mieux mémorisés et datés que les autres, et peuvent permettre l'amélioration de la fiabilité de collecte des autres événements (Courgeau, 1994 ; GRAB, 1999). À cet avantage s'ajoute la simplicité du matériel utilisé pour la collecte ainsi que la dynamique enquêteur-enquêté produite par l'utilisation de cet outil, qui se rapproche de celle de l'entretien semi-directif et s'éloigne du questionnaire classique et de l'effet de lassitude qui l'accompagne.

l'entourage des individus, cette enquête propose une lecture du changement urbain produite par les habitants.

Les enrichissements successifs de l'information recueillie dans ces enquêtes s'inscrivent directement dans les changements de conceptualisation de l'approche biographique : passage de la seule biographie d'*Ego* à celle des autres membres du ménage ou de son entourage ; de la résidence principale aux différents lieux avec lesquels l'individu est en rapport au cours de sa vie, etc. De la même manière, les trajectoires individuelles, d'abord conçues comme une succession d'états binaires instantanés, sont progressivement envisagées comme des états « flous » au sein de trajectoires complexes (GRAB, 1999). Cela s'accompagne dans les enquêtes d'une focalisation progressive des questionnaires sur la collecte d'information biographique plutôt que sur les événements, accompagnée d'entretiens approfondis auprès d'un sous-échantillon d'individus, comme dans l'enquête *Biographies et entourage*.

Ce rapide panorama des enquêtes biographiques quantitatives françaises permet de mettre en évidence le rôle central des questions de mobilité géographique et résidentielle dans la structuration de cette tradition d'enquêtes depuis les années 1960. Sur le plan spatial, les évolutions se sont traduites par le passage d'enquêtes nationales à des enquêtes plus locales. Alors que l'enquête *3B,* ou la combinaison des enquêtes *Peuplement de Paris* et *Mobilité géographique et concentration en France* couvraient l'ensemble du territoire national métropolitain, les enquêtes plus récentes comme *Peuplement et dépeuplement de Paris* ou *Biographies et entourage* ne portent que sur l'agglomération parisienne. Cette réduction du champ spatial s'articule au développement de l'approche contextuelle des biographies individuelles, qui vise à replacer les comportements individuels dans leurs contextes méso et macro[1]. Pour cela, il est nécessaire de disposer d'un recueil très fin des différents lieux afin de pouvoir les caractériser de la façon la plus riche possible[2]. Ainsi, alors que la saisie de la localisation des lieux s'affine et permet l'enrichissement de leur caractérisation, le champ spatial se réduit pour produire des enquêtes permettant une analyse du changement urbain produit par les mobilités individuelles.

[1] De la même façon, les enquêtes récentes menées en Amérique latine et en Afrique poursuivent le double objectif de connaître les comportements des ménages urbains et de comprendre les dynamiques de peuplement et les recompositions sociales et spatiales des grandes villes (Dureau et Imbert, 2014). Pour un panorama des enquêtes biographiques plus anciennes dans d'autres contextes nationaux, voir GRAB, 1999.

[2] Cette caractérisation des lieux, qui peut être multiple, s'opère le plus souvent par l'articulation des données d'enquêtes à des sources secondaires – recensements, images satellites, etc. – intégrées avec les données d'enquête dans un SIG par exemple (voir Le Roux et al., 2018 pour un exemple récent à partir des enquêtes de l'Ined).

Cette tendance a pour effet de rendre une grande partie de ces enquêtes inadaptées à l'étude des mobilités géographique hors des grandes villes françaises. Alors que dans les premières enquêtes la taille ou la composition[1] de l'échantillon n'autorise pas l'analyse détaillée des parcours et comportements des immigrés, les enquêtes les plus récentes portent uniquement sur l'agglomération parisienne ou l'Ile-de-France en excluant les communes rurales, rendant leur exploitation inadaptée à la problématique de cette thèse. Une enquête biographique fait néanmoins exception et bénéficie des apports théoriques et méthodologiques des enquêtes biographiques précédentes : l'enquête *Histoire de Vie*, réalisée par l'Insee en 2003.

L'enquête Histoire de Vie, une double filiation

L'enquête *Histoire de Vie (HdV)* de 2003 « vise à décrire la façon dont les individus utilisent les différents liens sociaux pour s'intégrer dans la société tout en y affirmant leur individualité » (Clanché, 2006). Elle s'inscrit dans la double filiation des enquêtes biographiques et de l'enquête *MGIS*. Elle puise dans *MGIS* à double titre : tout d'abord, elle répond à une demande d'actualisation et d'analyses nouvelles formulée par le HCI à l'Insee suite à cette première enquête. Ensuite elle repart de la démonstration faite avec *MGIS* de la possibilité d'étudier l'intégration des populations immigrées dans une enquête statistique par sondage. Si l'ambition d'actualisation de l'enquête *MGIS* sera surtout laissée à l'enquête *TeO*, *Histoire de Vie* offre un élargissement de la problématique de *MGIS* dans deux dimensions : il s'agit d'étendre les questionnements autour de l'insertion sociale à l'ensemble de la population résidant en France, et non seulement aux immigrés ou descendants d'immigrés ; mais aussi de proposer une plus grande diversité de modalités d'insertion sociale. Alors que *MGIS* posait de façon implicite l'existence d'un modèle d'intégration principal, porté par la population témoin et dont la population immigrée avait vocation à se rapprocher, *HdV* vise au contraire à décrire la diversité des modes d'insertion dans la société, quel que soit le lien à la migration des individus.

HdV s'inscrit également dans la lignée des enquêtes biographiques menées à l'Ined, sur le plan conceptuel par l'importance accordée aux parcours dans l'insertion des individus dans la société et sur le plan méthodologique par l'utilisation d'une grille biographique portant sur les lieux de résidence, le parcours familial et professionnel. Elle emprunte également à *Biographies et entourage* la dimension biographique subjective, qui consiste à qualifier les différentes périodes de la vie de

[1] Pour les enquêtes *Peuplement de Paris* et *Mobilité géographique et concentration en France*, les individus étrangers sont partiellement ou entièrement exclus de l'échantillon.

« bonnes » ou « mauvaises », d'un point de vue général et sur le plan financier (Ville et Guérin-Pace, 2005). L'enquête est multithématique, et aborde les relations familiales, la mobilité géographique, les activités de sociabilité, les relations au travail, le domaine des opinions et des idées, la santé et le rapport au corps. Le questionnaire se décompose en quatre grands axes : une partie chronologique de reconstitution des trajectoires à partir d'une grille biographique qui permet de décrire les appartenances objectives des individus ; les différentes appartenances et rôles sociaux des individus et leur traduction éventuelle en affirmation identitaire via des « identités revendiquées » ; les « identités assignées » dans les relations avec les autres ; une synthèse visant la réunification des questionnements précédents dans une approche globale (Crenner et al., 2006 ; Ville et Guérin-Pace, 2005).

L'échantillon de l'enquête n'est pas tiré dans l'échantillon-maître, mais issu de l'utilisation d'une base de sondage issue d'échantillons constitués pour d'autres enquêtes (*Enquête Histoire Familiale – EHV* et *Vie Quotidienne et Santé – VQS*), afin de pouvoir procéder à la sur-représentation de certaines populations : les personnes nées à l'étranger, celles dont les parents sont nés à l'étranger et les personnes handicapées de moins de 60 ans. L'enquête contient finalement un échantillon de 8 403 individus représentatifs de la population âgée de 18 ans ou plus vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine. Les individus nés à l'étranger représentent 20 % de l'échantillon (contre 9 % dans *EHF*), les individus dont un parent au moins est né à l'étranger 15 % (contre 11 % dans *EHF*) et les personnes de moins de 60 ans handicapées 11 % (contre 4 % dans *VQS*). Alors que dans *MGIS* trois groupes distincts avaient été construits et les effectifs principaux portaient sur les immigrés et les descendants d'immigrés, *HdV* repose sur un échantillon unique qui, malgré les surreprésentations, trouve ses effectifs principaux au sein de la population sans lien à la migration. En ce sens, si elle s'inscrit en partie dans la lignée de l'enquête *MGIS* et si elle permet des analyses détaillées sur les immigrés et les descendants d'immigrés, l'enquête *HdV* n'est pas en premier lieu une enquête sur les populations immigrées en France.

De ce fait, l'exploitation de cette enquête a donné lieu à des publications très variées (Guérin-Pace, Samuel et Ville, 2009), portant sur les recompositions des classes sociales par l'évolution des identités de classe et l'émergence de nouveaux profils (Amossé et Chardon, 2006), sur la place de la famille dans la construction identitaire (Crenner, 2006) ou sur les trajectoires professionnelles (Tavan, 2006). Les pratiques linguistiques sont également étudiées (Filhon, 2010, 2011 ; Filhon et Guérin-Pace, 2009), ainsi que lien au territoire comme dimension identitaire (Guérin-Pace, 2006a, 2006b, 2006a) ou encore le vécu des discriminations et « comportements intolérants » (Algava et Bèque, 2006).

Analyser les parcours géographiques à partir d'HdV

L'enquête *HdV* sera utilisée pour son approche biographique et en particulier la dimension géographique des parcours recueillis dans l'enquête. Il s'agit en effet de la seule enquête biographique qui surreprésente les immigrés et les descendants d'immigrés, permettant par là même une analyse fine de leurs parcours. Si l'enquête est ancienne (2003), ce n'est pas tant pour la photographie – périmée – qu'elle offre de la société à un temps *t* qu'elle sera utilisée que pour sa visée rétrospective et sa profondeur temporelle biographique. Si l'enquête ne recueille pas les étapes les plus récentes des parcours des individus, les parcours tels qu'ils sont observés jusqu'en 2003 restent valides et continuent de caractériser les individus qui les ont réalisés, y compris après cette date. Surtout, le début des années 2000 constitue un moment de basculement des comportements migratoires, marqué notamment par une forte augmentation brute et relative de la population immigrée installée en milieu rural (cf. introduction et chapitre 5). L'analyse des parcours géographiques des individus immigrés résidant en France en 2003 permettra donc de comprendre comment les parcours des immigrés se sont articulés aux grandes transformations de la structure socio-spatiale de l'immigration opérées dans la seconde partie du XXe siècle en France. Il s'agira avec cette enquête de saisir l'évolution de l'inscription spatiale des immigrés à partir de leurs parcours individuels, afin de comprendre comment ces temporalités individuelles s'articulent avec celles des dynamiques territoriales des espaces peu denses jusqu'à la période charnière des années 2000.

Outre les caractéristiques individuelles qui concernent le lien à la migration, le pays de naissance, et les variables socio-démographiques usuelles, ce sont donc les variables géographiques de parcours présentes dans l'enquête qui m'intéressent particulièrement pour ce travail. De ce point de vue, l'enquête *Histoire de Vie* est d'une grande richesse : la localisation urbaine ou rurale des communes de résidence des individus, en centre ou en périphérie, aux différentes dates déclarées dans la grille biographique a été reconstituée par les producteurs de l'enquête, à partir de la Base de données des communes (Bdcom) de l'Insee depuis 1954 et du fichier Urbanisation de la France pour les années précédentes (Guérin-Pace, 2006a). Pour chaque étape, les communes de résidence des individus sont ainsi caractérisées à partir de la tranche d'unité urbaine (TUU) et la localisation en centre ou en périphérie pour les communes appartenant à une unité urbaine, à découpage géographique variable selon la date considérée et non fixée à la géographie en vigueur au moment de l'enquête. Pour les étapes effectuées à l'étranger, on dispose d'une information déclarative sur la nature de la localité au moment où à la personne y a résidé : grande ville, petite ville, à la campagne. Cette information, de nature subjective, permet de compléter la caractérisation rural/urbain des parcours. L'ensemble du parcours géographique peut donc être reconstitué, en plus du parcours migratoire des individus

(différents pays de résidence)[1]. Le parcours géographique en France ne peut toutefois être caractérisé qu'à partir d'un seul type de référentiel statistique : le zonage en unités urbaines (cf. section 1.c de ce chapitre).

Pour analyser ces parcours géographiques (cf. chapitre 9), j'utiliserai dans un premier temps des indicateurs simples de description des parcours – nombre d'étapes, durée des étapes, etc. – qui ont déjà montré leur intérêt (Dureau et Imbert, 2014 ; Imbert, 2005 ; Le Roux, 2015 ; Pistre, 2012). Dans un second temps, je mobiliserai des variables plus complexes, construites sous forme de typologies manuelles qui résument les parcours en tenant compte de l'ordre et de la diversité des états au sein d'un même parcours : parcours migratoire entre la France et les autres pays ; étendue géographie du parcours en France, d'une seule commune à plusieurs régions ; parcours géographique en France et dans le monde, entre étapes rurales et urbaines. Ces deux types d'analyses permettront de caractériser la diversité et la complexité des parcours géographiques des immigrés, notamment pour ceux résidant dans les espaces peu denses. Enfin, une analyse de séquences par méthode d'appariement optimal (*Optimal Matching Analysis*) sera réalisée afin de caractériser les parcours autour de la première installation en rural. Il ne s'agira plus de comprendre la spécificité des parcours des immigrés installés en 2003 dans des espaces peu denses, mais de voir quels parcours conduisent en rural (pour qui et à quelle époque) et si cette étape est durable ou non. Dans cette démarche exploratoire, l'installation en rural est donc considérée comme un « événement » signifiant, pour lequel on cherche à saisir ce qui le précède et ce qui le suit.

Conclusion

Pour étudier l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses, les données mobilisées dans cette thèse sont particulièrement riches. Les **données des recensements de 1968 à 2015 apportent une information très fine sur les caractéristiques sociodémographiques des individus et des ménages ainsi que leur localisation résidentielle.** Les recensements de la population permettent donc non seulement de saisir les structures spatiales et les changements de composition sociodémographique des territoires, mais aussi d'améliorer la connaissance des profils individuels des immigrés résidant dans les espaces peu denses à chaque recensement. Le recours aux enquêtes est toutefois nécessaire pour approfondir cette démarche et comprendre les changements

[1] Seules les étapes d'une durée supérieure ou égale à un an sont caractérisées par leur nature rurale/urbaine et par le pays de résidence.

observés à l'échelle agrégée dans la répartition et la composition de la population immigrée. **L'enquête *HdV* permet par son approche biographique de réinscrire les temporalités des transformations des espaces peu denses dans des parcours de vie individuels** : les comportements individuels de mobilité géographique apportent alors un nouvel éclairage sur les dynamiques spatiales observées aux échelons agrégés.

Finalement, ces différentes sources se complètent : la caractérisation de l'espace à un temps t, relativement limitée dans les enquêtes, est compensée par la finesse des échelles géographiques et la variété des zonages possibles dans les recensements ; les parcours individuels, largement tronqués dans les recensements, sont quant à eux complétés utilement par les enquêtes. Leur combinaison permet alors de proposer une analyse de l'inscription spatiale des immigrés comme un processus changeant dans le temps et dans l'espace, qui articule échelle individuelle et échelle des territoires dans des temporalités individuelles, générationnelles et des dynamiques structurelles et conjoncturelles (Tableau 4.4).

Ces différentes sources ont néanmoins des limites, qui reflètent en particulier les difficultés à travailler sur des espaces autres que les grandes métropoles à partir de données quantitatives. **Les questions de représentativité statistique, de respect du secret statistique, d'échelle d'observation pertinente et de délimitations spatiales disponibles se posent ainsi de façon à la fois accrue et spécifique pour un travail qui porte sur une sous-population (les immigrés) dans des espaces faiblement densément peuplés**. Des choix ont été faits et des précautions prises dans ce chapitre pour proposer une démarche méthodologique adaptée à ces enjeux, reposant notamment sur la combinaison entre plusieurs zonages et échelles d'analyse.

Enfin, le choix des méthodes de traitement de l'information a été avant tout guidé par la démarche inductive présentée dans les chapitres précédents : les traitements réalisés dans cette thèse s'inscrivent dans un ensemble de méthodes éprouvées, relevant surtout d'approches exploratoires et descriptives, complétées par des approfondissements à visée explicative. Les considérations de cette thèse étant en premier lieu spatiales, les traitements proposés articulent analyses statistiques, spatiales et cartographiques, en lien avec les hypothèses de recherche présentées dans le chapitre 3. L'approche se veut enfin dynamique, en proposant des analyses du changement spatio-temporel sur plusieurs décennies à l'échelle individuelle et à l'échelle agrégée.

Tableau 4.4. Synthèse des méthodes de traitement utilisées dans la thèse

Objectifs des analyses	Traitements	Sources	Chapitres
Evolution de la répartition spatiale de la population immigrée	*Analyses univariées.* Cartographie, tableaux statistiques et graphiques sur la population immigrée (stock, taux, taux de variation), à différentes échelles et suivant différents découpages statistiques (zauer, tuu, catégories de densité de pop, typologie des campagnes, etc.).	RP 1968-2015	5, 6
	Analyses bivariées. Coefficients de corrélation de Spearman	RP 1968-2015	5
	Analyse spatiale. Indices globaux et locaux d'autocorrélation spatiale	RP 1975-2015	6
	Typologies de synthèse et cartographie	RP 1975-2015	5, 6
Evolution des divisions sociales de l'espace	*Analyses univariées.* Cartographie, tableaux statistiques et graphiques des variables sociodémographiques (origine géographique, âge, niveau socio-économique, composition du ménage, etc.) à différentes échelles et suivant différents découpages statistiques.	RP 1968-2015	6, 7
	Analyses bivariées. Coefficients de corrélation de Spearman	RP 1975-2015	6,7
	Typologies de synthèse et cartographie	RP 1968-2015	7
	Indicateurs d'analyse spatiale. Mesures de distances, corrélogramme de Moran, indices de spécialisation	RP 1968-2016	6
	Analyse multivariée. Analyse factorielle multidates (ACP & CAH) à l'échelle agrégée	RP 1999-2015	7, 8, 10
Profils des individus	*Analyse multivariée*. Analyse factorielle multidates (ACM & CAH) à l'échelle individuelle	RP 1999-2015	7
Parcours géographiques et migratoires des individus	*Analyses univariées.* Tableaux, graphiques et cartographie des lieux de naissance des immigrés et de leur lieu de résidence au moment de l'enquête	RP 1975-2015	8
	Analyses de la diversité des populations. Indice d'entropie de Shannon, analyse multivariée, typologie longitudinale des territoires	RP 1975-2015	8
	Analyses univariées. Tableaux, graphiques, matrices orgine-destination et cartographie des mobilités résidentielles récentes.	RP 2015	10
	Tableaux statistiques d'indicateurs simples des parcours: nombre d'étapes, durée des étapes, transitions d'étapes	HDV	9
	Analyses typologiques. Analyse de séquences par méthode d'appariement optimal; typologies de la complexité des parcours	HDV	9
Déterminants des comportements individuels de mobilité résidentielle	*Description* des parcours géographiques, professionnels et familiaux d'individus-types	HDV	9
	Modélisation statistiques. Régressions logistiques binaires sur la mobilité résidentielle des individus	RP 2015	10

Réalisation personnelle

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Cette thèse propose une manière d'étudier les transformations spatiales de l'immigration dans les espaces peu denses de France métropolitaine. Elle se concentre sur les changements opérés depuis une cinquantaine d'années tout en mettant l'accent sur la période la plus récente, depuis les années 2000. Si les immigrés continuent de résider principalement en milieu urbain dense, leur nombre s'accroît hors des grandes villes, et plusieurs recherches ont apporté au cours des dernières années des connaissances sur certains profils d'immigrés résidant dans les espaces peu denses.

Avec l'introduction de la notion d'inscription spatiale, cette thèse vise à montrer comment la prise en compte de l'articulation entre les mobilités spatiales – résidentielles – individuelles et les configurations spatiales offre une nouvelle perspective à la compréhension des transformations socio-spatiales de l'immigration dans les espaces peu denses. Par rapport à plusieurs concepts, issus notamment de la littérature anglo-américaine – et sans équivalents français –, cette notion propose un cadre plus général d'analyse des liens entre parcours individuels et configurations spatiales. Plus précisément, l'objectif de cette thèse est de démontrer qu'au cours des cinquante dernières années, les changements de répartition spatiale des immigrés à l'échelle nationale reposent sur une déconcentration spatiale dans les espaces peu denses, résultant d'un double processus de diversification des parcours individuels des immigrés et de recompositions socio-démographiques des campagnes françaises.

Le corpus de données et les méthodes de traitement de l'information proposés représentent une traduction méthodologique de ces positionnements théoriques (Figure 4.4). Ils s'organisent suivant deux grandes approches : une première qui vise à l'analyse des configurations spatiales et de la morphologie sociale de l'immigration dans les espaces peu denses ; une seconde qui porte sur l'étude des profils et des parcours individuels. La plupart des analyses s'inscrivent dans une approche exploratoire et descriptive des données, complétées de traitements de modélisation statistique plus ciblés.

Les deux parties suivantes constituent, dans leur articulation, une démonstration empirique de la thèse soutenue. Plus précisément, elles correspondent à la fois à deux niveaux d'analyse distincts et à une démarche d'approfondissement progressif, la troisième partie venant éclairer certains phénomènes mis au jour dans la deuxième. La première étape de l'analyse empirique, réalisée dans la deuxième partie, consiste à décrire les dynamiques spatiales et socio-spatiales de l'immigration dans les espaces peu denses depuis la fin des années 1960. La troisième partie intègre quant à elle les

mobilités résidentielles et les parcours géographiques dans l'analyse, afin d'analyser les relations entre les temporalités et les transformations des parcours individuels et celles des territoires à l'échelle agrégée.

Figure 4.4. L'articulation entre le cadre théorique de la thèse et les sources de données

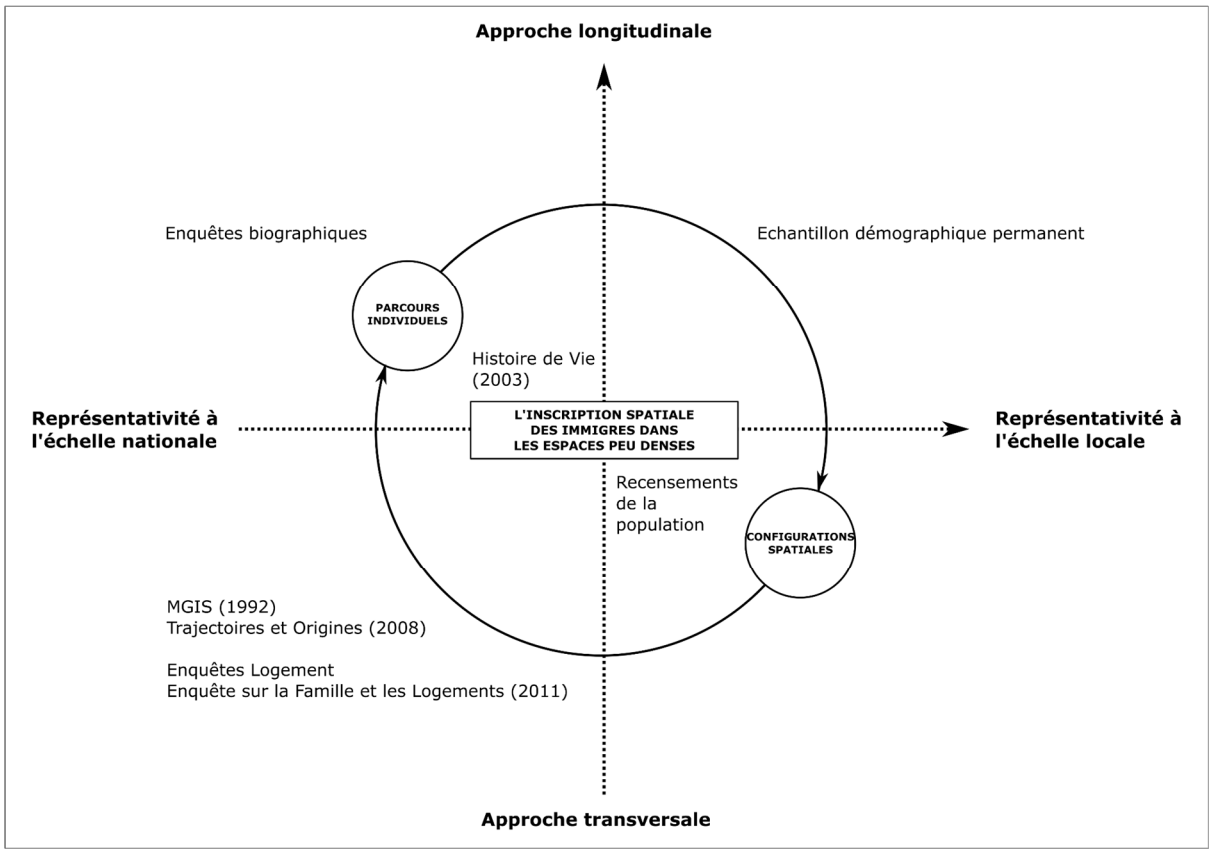

Réalisation personnelle

Deuxième partie

Une géographie de l'immigration renouvelée

INTRODUCTION DE LA DEUXIÈME PARTIE

Cette partie constitue la première étape de l'analyse empirique. Elle s'attache à décrire et à analyser les configurations spatiales et socio-spatiales de l'immigration dans les espaces peu denses depuis la fin des années 1960, afin de mettre en évidence une « géographie renouvelée » de l'immigration en France. L'objectif de cette partie est d'étudier les recompositions des cinquante dernières années afin de discuter l'hypothèse d'une déconcentration spatiale de la population immigrée vers les espaces peu denses et de décrire caractéristiques sociales et spatiales de ce processus.

La démarche de cette partie est donc en premier lieu descriptive. Il s'agit de donner à voir la géographie actuelle de l'immigration hors des grandes villes françaises, son évolution depuis cinquante ans, en tenant compte de la diversité des groupes migrants, des régions ou des types d'espaces qui contribuent à ces recompositions. Ces analyses ont une double portée : elles constituent tout d'abord un résultat en soi, qui améliore la connaissance de la population immigrée en France – localisation résidentielle, composition sociale et démographique de cette population, etc. Mais elles visent également à mettre en perspective les dynamiques propres aux immigrés avec celles de l'ensemble de la population. Déterminer le caractère spécifique ou commun de certaines évolutions, en comparant les immigrés entre eux ou à la population non-immigrée, en fonction de leurs caractéristiques sociales (position socioprofessionnelle), démographiques (taille et composition du ménage) et migratoires (pays de naissance, ancienneté d'arrivée en France), permet alors de dépasser la dimension strictement descriptive de l'analyse. Réinscrire l'évolution des configurations socio-spatiales de l'immigration dans les recompositions socio-démographiques et socio-économiques des espaces peu denses ouvre en effet la voie à des pistes interprétatives de ces changements.

La spécificité de cette partie réside dans la profondeur temporelle et la finesse des découpages spatiaux mobilisés. Les recompositions de la géographie de l'immigration sont analysées à partir des données des recensements de la population de 1968 à 2015 à l'échelle individuelle à travers trois chapitres. Le chapitre 5 analyse l'évolution des effectifs et de la répartition spatiale des immigrés en France métropolitaine depuis la fin des années 1960. Visant une saisie globale des recompositions spatiales de l'immigration, il prend aussi bien en compte les espaces densément peuplés que les espaces peu denses, et fait varier les niveaux d'observation (commune, bassin de vie, France métropolitaine) et les référentiels géographiques (taille des communes, zonage en aires urbaines, typologie des campagnes, etc.). Les immigrés sont ici considérés dans leur ensemble comme un groupe statistique homogène qui est comparé au reste de la population, notamment pour réinscrire les évolutions des immigrés dans les dynamiques démographiques d'ensemble des cinquante dernières années.

Le chapitre 6 répond à un double objectif. Tout d'abord celui de caractériser plus précisément les dynamiques spatiales conduisant à l'évolution de la répartition spatiale des immigrés dans les espaces peu denses. Il ne s'agit plus de décrire une évolution d'ensemble, mais de comprendre quelles ont été les trajectoires des territoires à l'échelle locale dans cette évolution globale. Par une analyse spatiale, ce chapitre met en évidence un processus de déconcentration spatiale de la population immigrée vers les espaces peu denses, qui résulte de plusieurs logiques spatiales. Ensuite, ce chapitre vise une connaissance interne de l'évolution numérique et spatiale du groupe des immigrés, en décomposant les analyses par pays de naissance et par ancienneté d'arrivée en France.

Réalisant une avancée supplémentaire dans l'analyse, le chapitre 7 propose une articulation directe et complète entre les caractéristiques migratoires et sociodémographiques des immigrés, saisies à l'échelle individuelle, et les configurations spatiales, observées à l'échelle des bassins de vie. Il opère ainsi un double approfondissement des analyses précédentes : d'une part les profils des individus immigrés sont enrichis, en ne se limitant pas aux seules caractéristiques migratoires et en prenant en compte leurs caractéristiques sociales et démographiques ; d'autre part ces caractéristiques sont articulées entre elles et à la localisation résidentielle des individus pour saisir l'évolution des configurations socio-spatiales de l'immigration dans les espaces peu denses.

CHAPITRE 5.

LA PLACE DES IMMIGRÉS DANS LES DYNAMIQUES TERRITORIALES ET DÉMOGRAPHIQUES DES ESPACES PEU DENSES

La répartition spatiale des immigrés en France a-t-elle évolué depuis la fin des années 1960, en particulier en dehors des grandes villes ? Les analyses les plus récentes semblent répondre par la négative en insistant sur la concentration des immigrés dans les grandes villes, qui se poursuit sur la période la plus récente par l'installation des immigrés à leur arrivée dans les plus grandes agglomérations, notamment parisienne (Brutel, 2016). Le maintien d'une concentration urbaine de la population immigrée n'exclut cependant pas des augmentations ou des formes de redistributions vers les autres types d'espaces, tels que les espaces peu denses. Mener une analyse à l'échelle nationale de la répartition de cette population et son évolution, en accordant la même attention aux espaces peu denses qu'aux centres urbains, peut ainsi donner à voir d'autres facettes de l'inscription spatiale de cette population et sa contribution aux dynamiques démographiques plus larges que connaît la France depuis les années 1970.

Ce premier chapitre empirique propose une analyse fine, sur le plan spatial et temporel, de l'évolution du nombre et de la répartition des immigrés en France métropolitaine. Les immigrés sont donc ici considérés dans leur ensemble, comme un groupe statistique homogène et comparé la population non-immigrée. Dans une démarche progressive, je décris tout d'abord l'évolution de la distribution de la population immigrée dans les différentes communes et bassins de vie français. J'approfondis dans un second temps la caractérisation des territoires dans lesquels s'inscrivent ces évolutions, en distinguant les communes par leur taille et en identifiant différents types de campagnes et de systèmes productifs. Dans un dernier temps, je compare les évolutions de la population immigrée aux dynamiques démographiques générales des territoires métropolitains, afin d'analyser la contribution de la population immigrée aux changements de population des campagnes françaises depuis les années 1970.

1. La distribution spatiale de la population immigrée depuis les années 1970

Alors qu'en 1975, on compte 3,9 millions d'immigrés en France, qui représentent 7,4 % de la population, le recensement de 2015 dénombre 6,2 millions d'immigrés, soit 9,3 % de la population résidant en France. La première partie de ce chapitre s'intéresse à la traduction spatiale de cette augmentation brute et relative de la population immigrée de deux façons : d'abord par l'analyse de la distribution des immigrés dans les communes françaises, puis par l'observation de l'évolution des stocks et des taux de population immigrée dans les bassins de vie. Afin de proposer une première approche globale du phénomène étudié, cette première section est donc conduite à deux échelles différentes et sans faire intervenir de zonage statistique de l'espace.

a) De plus en plus de communes marquées par des présences immigrées

Dans un premier temps, l'étude de la distribution de la population immigrée dans les communes françaises métropolitaines permet de décrire la répartition globale de la population d'étude au sein du maillage communal, indépendamment des caractéristiques des communes et de leur localisation, qui seront étudiées dans les sections suivantes[1]. Le classement des communes en fonction de leur population, représenté à la manière d'une distribution rang-taille (Guérin-Pace, 1995 ; Sanders, 2012 ; Zipf, 1949) montre une forme de distribution similaire entre la population immigrée et celle de l'ensemble de la population (Figure 5.1). Elle s'organise selon une relation linéaire faiblement décroissante jusqu'aux 1000 premières communes, avant de décroître beaucoup plus fortement au-delà de ce seuil. Cette distribution montre donc qu'il existe jusqu'à ce seuil une relation entre le rang de la commune et sa population immigrée. En tête de distribution, trois éléments sont observables : le détachement de Paris par rapport aux villes de rangs suivants, qui montre la concentration de la population immigrée dans la capitale ; un plateau pour les villes de rang 3 à 5 ; enfin une forme convexe de la distribution pour les villes de taille intermédiaire. Si ces éléments mériteraient de plus amples commentaires, on s'intéresse ici à l'évolution de la forme globale de la distribution entre 1975 et 2015.

La distribution rang-taille de la population immigrée est globalement restée la même jusqu'aux 1000 premières communes depuis les années 1970. On note toutefois une augmentation

[1] Le maillage communal est ici choisi car il constitue le plus fin niveau d'observation des phénomènes à partir de données de la statistique publique pour les communes rurales.

de la population immigrée dans les premières communes de la distribution, qui marque un renforcement de la population immigrée dans les grandes villes, en particulier celles de rang 5 à 10. L'évolution la plus importante s'opère cependant entre les recensements de 1999 et 2008 en queue de distribution, avec un fort accroissement du nombre de communes ayant une population immigrée allant jusqu'à 1000 individus. Cette progression du nombre de communes nouvellement concernées par des présences immigrées s'inscrit dans une dynamique plus large de croissance démographique dans les communes les plus faiblement peuplées, la même évolution dans la distribution rang-taille étant observable au cours des années 2000 pour l'ensemble de la population (Dedeire et al., 2011 ; Laganier et Vienne, 2006 ; Pistre, 2012).

Figure 5.1. Distribution rang-taille de la population immigrée et de l'ensemble de la population entre les recensements de 1975 et 2015

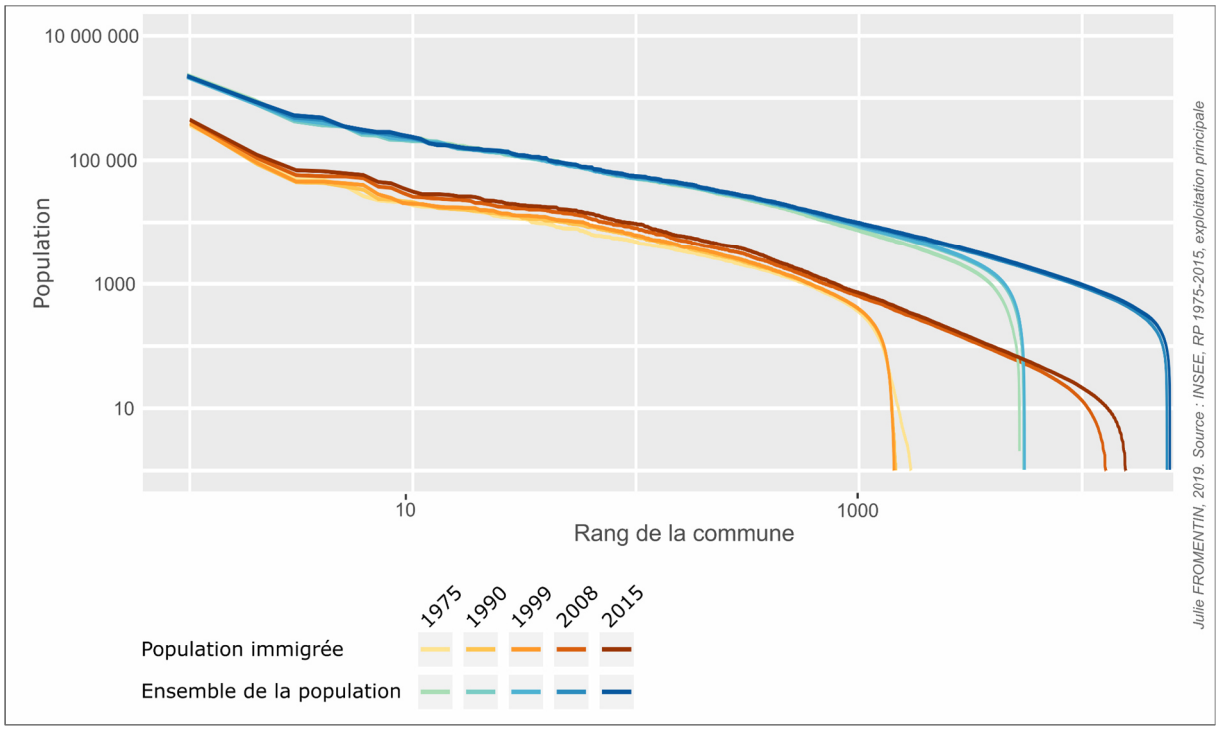

Source : INSEE, RP 1975-2015, exploitation principale
Champ : ensemble des communes de France métropolitaine (sauf Corse pour RP 1975)

Cette première analyse globale de la distribution de la population immigrée dans les communes françaises peut être approfondie en analysant les fréquences cumulées, dans l'objectif de mieux saisir l'évolution de la présence immigrée dans les communes faiblement concernées par ce phénomène (Figure 5.2). La distribution des fréquences cumulées de la population immigrée présente une forme concave jusqu'au seuil de 1000 individus, qui atteste du nombre important de communes ayant un petit nombre d'immigrés. Ainsi, des années 1970 aux années 1990, la moitié des

communes métropolitaines ont une population immigrée inférieure à dix individus. Cette proportion se réduit au cours du temps, ce qui correspond à un accroissement du nombre d'immigrés au cours des années 2000 et 2010 dans les communes qui en comportaient le moins. De légers écarts sont également visibles à l'autre extrémité de la distribution, confirmant que les communes les plus importantes en nombre d'immigrés ont vu leur population augmenter au cours des dernières décennies. Le nombre de communes ayant une population immigrée inférieure à 100 tend toutefois à se réduire depuis les années 1970, et plus encore depuis la fin des années 1990, suggérant une augmentation sensible de la population immigrée dans les communes de plus petite taille. Cette hypothèse sera étudiée plus loin dans ce chapitre.

En définitive, les logiques de distribution de la population immigrée depuis la décennie 1970 ont évolué dans le sens d'une augmentation des effectifs de la population immigrée aux deux extrêmes de la distribution : d'une part avec un renforcement de leur concentration dans les villes les plus peuplées, et d'autre part par une dispersion dans un plus grand nombre de communes jusque-là peu concernées par ce phénomène. Pour préciser cette double dynamique spatiale, la section suivante s'intéresse à la répartition spatiale de la population immigrée en France métropolitaine et à son évolution depuis les années 1970 dans les bassins de vie : existe-t-il une répartition régionale spécifique de la population immigrée ? Cette répartition a-t-elle évolué au cours du temps ?

Figure 5.2. Distributions des fréquences cumulées de la population immigrée ou d'ensemble par commune, entre 1975 et 2015

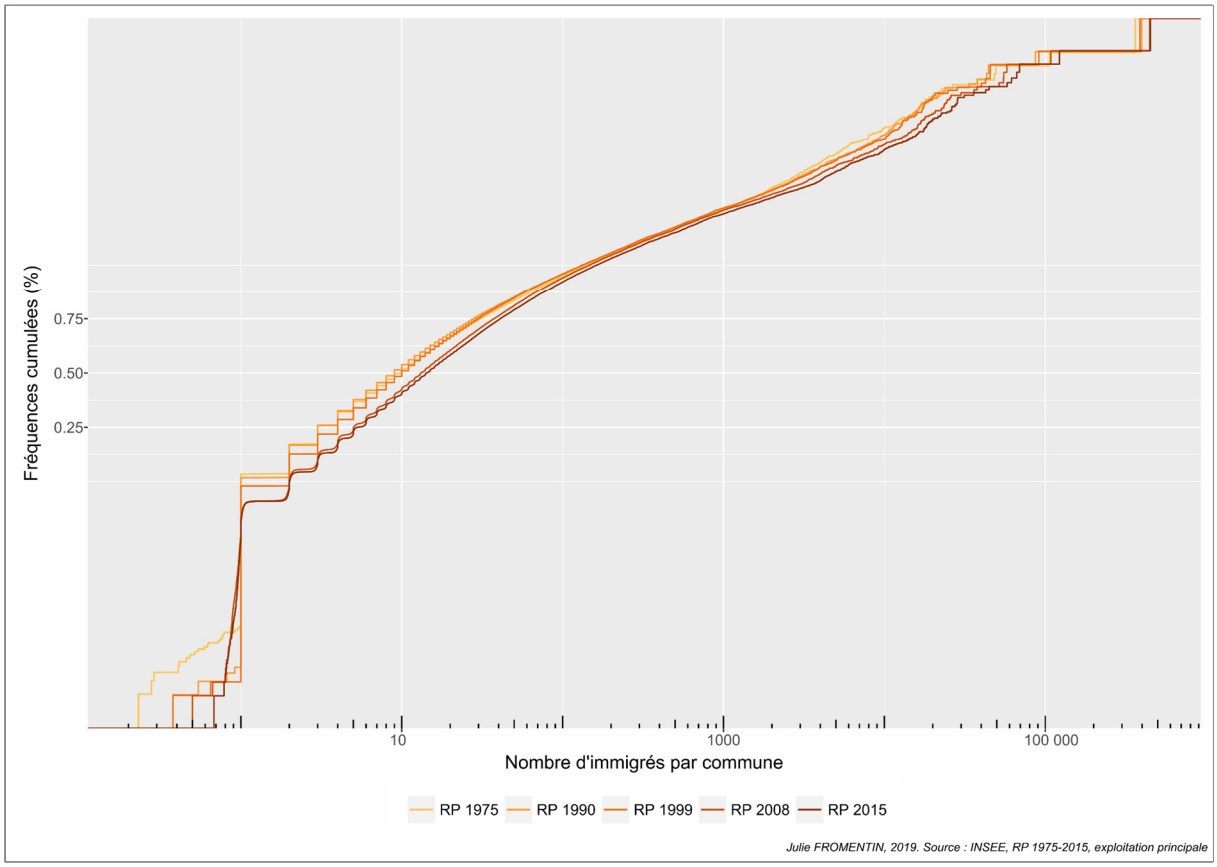

Source : INSEE, RP 1975-2015, exploitation principale
Champ : ensemble des communes de France métropolitaine (sauf Corse pour RP 1975)

b) La complexification de la géographie de l'immigration

Une structure de répartition partiellement modifiée hors des grandes villes...

Premier constat, la proportion moyenne d'immigrés dans la population des bassins de vie métropolitains a peu évolué au cours du temps : elle fluctue entre 4,0 % en 1999 et 4,9 % en 2015 (Figure 5.3). La moyenne de 2015 est notamment très proche de celle de 1975, même si la distribution statistique est aujourd'hui plus concentrée qu'à l'époque (écart-type plus faible). Pour autant, la répartition spatiale des bassins de de forte/faible immigration n'est pas restée la même au cours du temps sur tout le territoire national.

Certaines tendances sont inchangées depuis les années 1970 : les bassins de vie des principales agglomérations françaises, comme Paris, Marseille, Lyon ou Toulouse, constituent des espaces de concentration de la population immigrée de façon régulière depuis 1975. Les bassins de vie proches de ces grandes agglomérations se caractérisent aussi par une part d'immigrés élevée, notamment en

région parisienne. La répartition régionale de la population immigrée est également stable dans le temps : les immigrés représentent une part importante de la population sur le pourtour méditerranéen, dans les régions frontalières ainsi que dans une partie du Sud-Ouest de la France depuis les années 1970. Ces éléments suggèrent donc des permanences temporelles fortes dans la répartition des immigrés en France.

Cela s'explique en grande partie par des effets d'inertie très forts produits par les vagues migratoires, qui conduisent au maintien des bastions historiques d'implantation des immigrés. Les arrivées successives d'immigrés, depuis le début du XXe siècle, ont favorisé une implantation souvent durable dans des espaces urbains, industriels ou agricoles spécifiques (Blanc-Chaléard, 2001 ; Noiriel, 2006 ; Rea et Tripier, 2008). Les immigrés s'installent dans les centres urbains à l'habitat vétuste, mais aussi dans les banlieues où sont implantées de nombreuses industries. Ils participent au développement de quartiers ouvriers denses et homogènes au sein desquels cohabitent des personnes originaires de régions ou de pays communs. Les Trente Glorieuses marquent la poursuite de cette double dynamique d'immigration et de développement urbain, importante dans le contexte de reconstruction d'après-guerre. Dans l'espace rural, trois régions attirent particulièrement les « travailleurs de la terre » tout au long du XXe siècle, dessinant une géographie relativement fixe pendant plusieurs décennies : l'arrière-pays méditerranéen, le bassin parisien et les départements du bassin de la Garonne. En parallèle, la « deuxième industrialisation » suit une organisation spatiale spécifique, marquée par de petites villes mono-industrielles, telles que les cités ouvrières des Polonais dans le Nord ou celles des Italiens dans l'Est de la France. Dans son étude géographique sur les étrangers en France, George note ainsi en 1986 que la localisation des immigrés reste une constante, la majeure partie des immigrés étant recensée dans les régions urbaines et industrielles du bassin parisien, de la région lyonnaise, de Marseille ou de l'Est de la France (George, 1986).

Au-delà de ces permanences, la répartition spatiale des immigrés a néanmoins connu plusieurs changements majeurs depuis les années 1970. Dans une partie du Nord-Est de la France tout d'abord, on observe une diminution significative de la part des dans la population des bassins de vie de cette région. À l'inverse, la part des immigrés dans la population totale a visiblement augmenté dans une grande partie de l'Ouest de la France (Bretagne, Sud-Ouest notamment). Dans ces espaces – exception faite d'une partie du Sud-Ouest agricole –, les présences immigrées sont initialement peu nombreuses, voire nulles. Situé loin des frontières terrestres, l'Ouest accueille en effet historiquement peu d'immigrés. C'est de plus une région qui ne contient pas de ville majeure d'immigration et reste hors des grands bassins d'industrie qui ont attiré aux XIXe et XXe siècles une main-d'œuvre étrangère (Ponty, 2002). Ce renforcement du poids de la population immigrée dans cette région est surtout visible entre 1999 et 2008, et semble s'être stabilisé en 2015.

Ces évolutions sont donc l'expression d'un changement régional majeur de la répartition de la population immigrée, avec une atténuation de la dichotomie historique Est/Ouest. Ces changements de répartition font par ailleurs écho aux évolutions démographiques plus générales des campagnes françaises sur la même période, marquées par des reprises démographiques dans l'Ouest et une partie du Sud de la France, ainsi que par une dynamique de périurbanisation qui alimente des évolutions démographiques positives dans de nombreuses campagnes sous influence métropolitaine (Dedeire et al., 2011). Pour comprendre ces transformations de la répartition spatiale des immigrés sur le territoire national, il faut alors s'intéresser aux croissances et décroissances démographiques nettes de la population immigrée dans les différents bassins de vie.

Figure 5.3 Évolution de la part des immigrés dans la population totale des bassins de vie métropolitains (1975-2015)

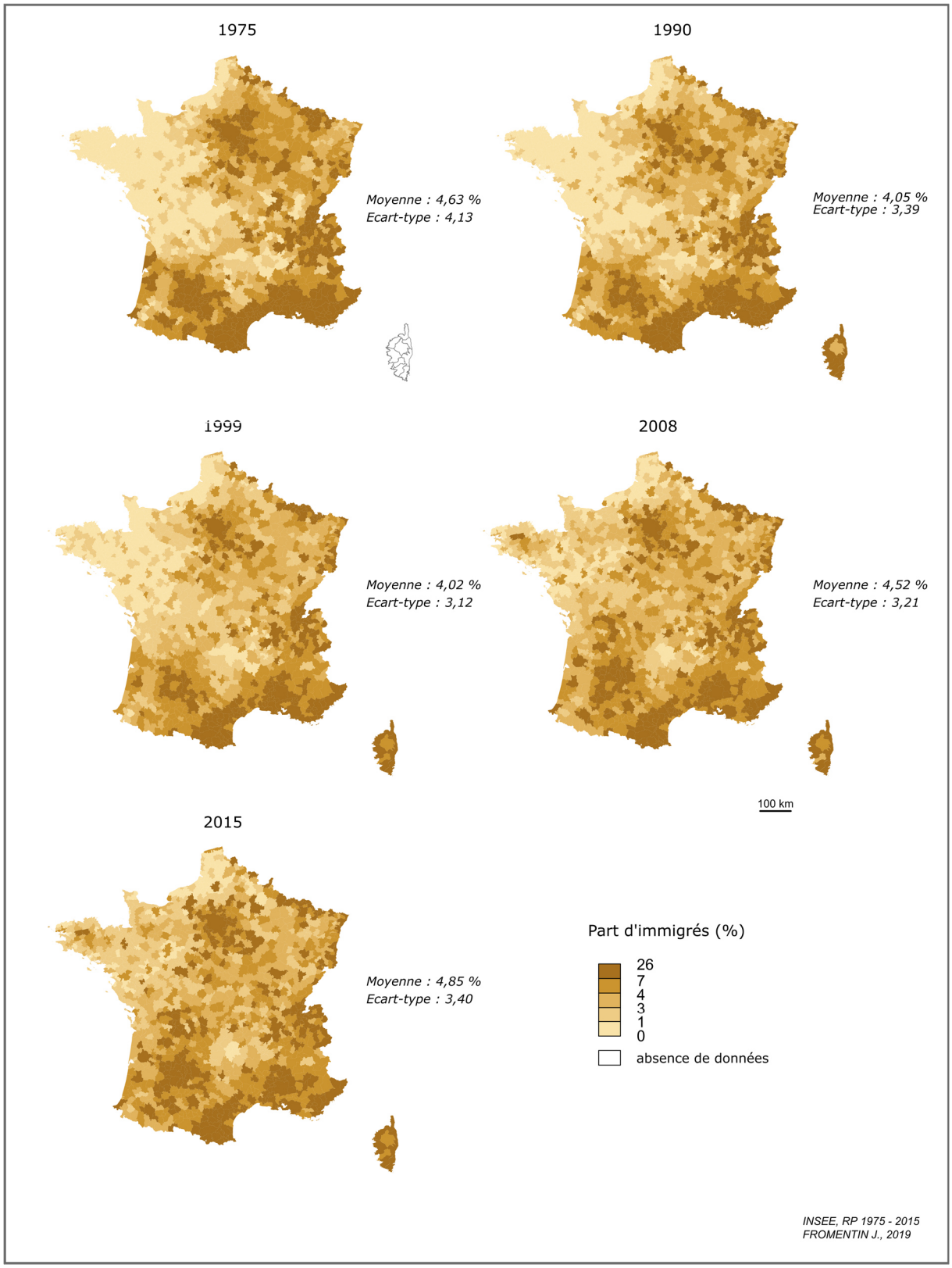

Source : INSEE, RP 1975 – 2015, exploitation principale.

Champ : ensemble des bassins de vie métropolitains (sauf Corse au RP 1975). N=1454

… liée à la généralisation de la croissance de la population immigrée

L'analyse des volumes de population immigrée entre les différentes périodes intercensitaires montre en premier lieu une augmentation de la population immigrée dans la majorité des bassins de vie depuis les années 1970 (Figure 5.4). On peut néanmoins distinguer deux périodes : une jusqu'en 1999, où l'évolution est contrastée, l'autre depuis les années 2000 où l'on observe une augmentation beaucoup plus généralisée. Ainsi, entre 1975 et 1990, seuls 52 % des bassins de vie ont connu une croissance des effectifs, et c'est le cas de 60 % des bassins de vie entre 1990 et 1999. Pour comprendre ce contraste, il faut rappeler que 1975 constitue pour beaucoup de bassins de vie, notamment industrialisés de l'Est de la France, un « point haut » : cette date de recensement correspond en effet à la fin d'une période de plusieurs décennies de flux migratoires intenses vers la France et en ouvre une de faible croissance de la population immigrée à l'échelle nationale jusqu'à la fin des années 1990. À l'inverse, de 86 % des bassins de vie ont vu leur population immigrée croître entre 1999 et 2008 et 79 % entre 2008 et 2015. Un léger ralentissement de cette tendance à l'accroissement s'observe donc récemment, mais la généralisation de la croissance des effectifs immigrés dans les bassins de vie français n'en reste pas moins marquée depuis 1975.

Figure 5.4 Évolutions nettes de la population immigrée dans les bassins de vie métropolitains (1975-2015)

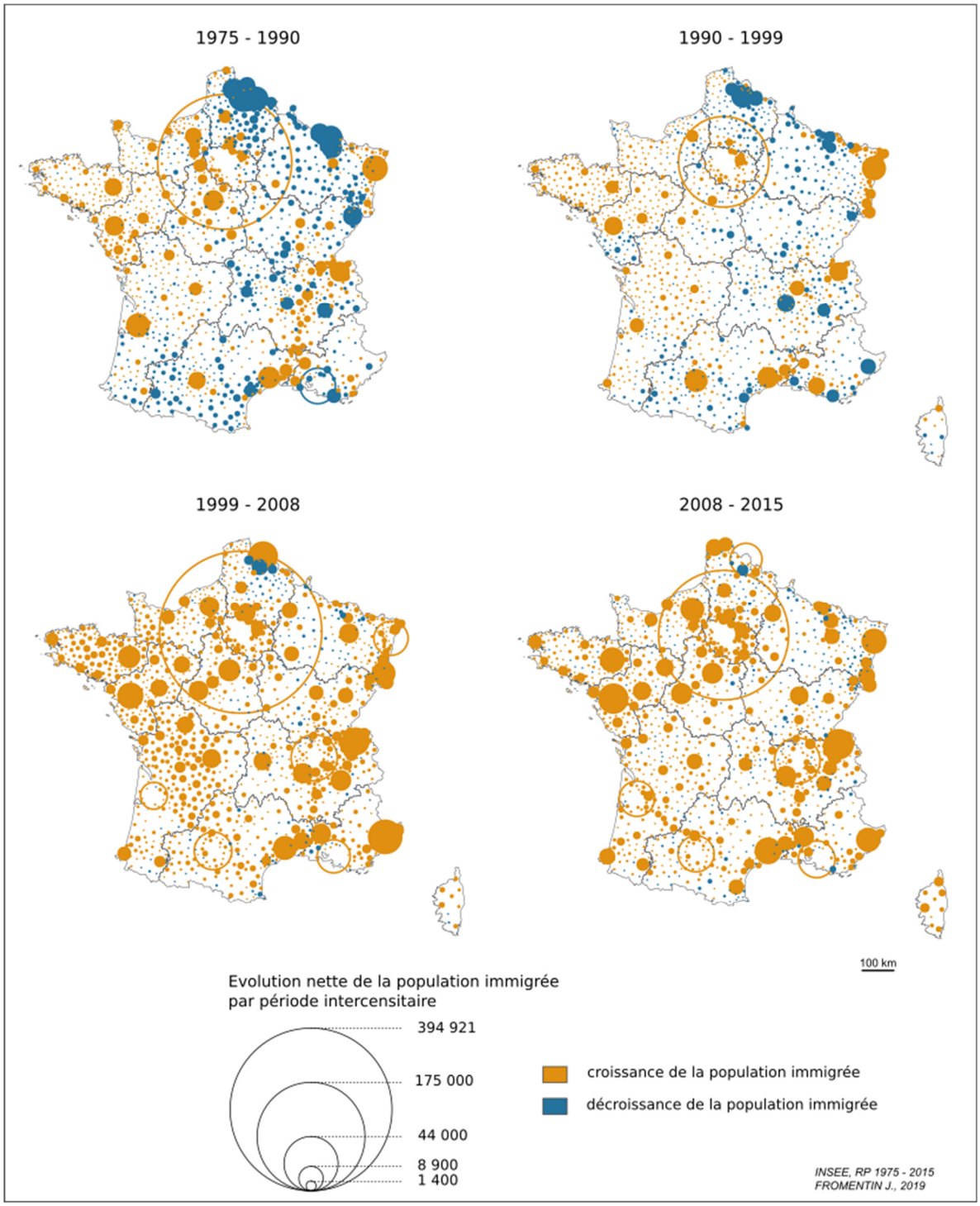

Source : INSEE, RP 1975-2015, exploitation principale

Champ : ensemble des bassins de vie métropolitains (sauf Corse pour RP 1975). N=1454

La répartition spatiale des évolutions positives (croissance) et négatives (décroissance) est par ailleurs loin d'être aléatoire. Entre 1975 et 1990, toute la moitié Est de la France, à l'exception de la zone frontalière avec l'Allemagne ou la Suisse et de la vallée du Rhône, connaît une décroissance du nombre d'immigrés. Cela concerne le bassin industriel du Nord-Est de la France, des régions plus rurales du Massif Central ou Sud-Ouest de la France, mais aussi des grandes villes françaises comme Lille ou Marseille. La diminution de la part des immigrés dans une partie des bassins de vie du Nord-Est de la France décrite dans la figure précédente (Figure 5.4) s'explique donc notamment par la décroissance des effectifs de cette population au cours des années 1980 et 1990. À l'inverse, le bassin de vie parisien connaît une évolution très positive, tout comme une grande partie de l'Ouest de la France. La structure spatiale d'évolution reste proche sur la période 1990-1999, avec des variations moins importantes en volume, ce qui s'explique au moins en partie par le fait que cette période d'observation est plus courte que la précédente[1]. On note toutefois quelques changements qualitatifs : Marseille connaît cette fois-ci une évolution positive, alors qu'une grande partie de la Vendée connaît une évolution négative.

Sur les deux dernières périodes, les dynamiques de croissance sont plus nombreuses et les volumes plus importants (alors même que les périodes d'observation sont plus courtes). Entre 1999 et 2015, l'ensemble des grandes villes françaises gagne un nombre important de nouveaux habitants immigrés. Le bassin de vie parisien connaît ainsi une évolution positive de près de 395 000 personnes immigrées entre 1999 et 2008. Les bassins de vie d'autres villes comme Lyon, Marseille, Toulouse ou Bordeaux connaissent également une augmentation importante des effectifs de leur population immigrée. Au-delà de ces évolutions urbaines, c'est l'ensemble du territoire national qui est marqué par des croissances des effectifs sur les deux périodes. Entre 1999 et 2008, on voit que les campagnes de l'Ouest de la France sont particulièrement concernées par ces évolutions, suivant un axe allant de la pointe de la Bretagne à Toulouse. La même dynamique reste visible le long de la vallée de la Garonne entre Bordeaux et Toulouse sur la période 2008-2015, et semble plus marquée dans les

[1] La représentation proposée des volumes d'évolution entre deux dates ne tient pas compte de la durée de chaque période intercensitaire. Ainsi, plus l'écart entre deux recensements est important, plus les volumes sont susceptibles d'être importants. Pour éviter cet effet lié aux différences dans les périodes d'observation, une solution aurait été d'annualiser les résultats, par exemple en présentant des taux de variation annuels moyens. Néanmoins, avec une telle représentation en aplats de valeurs, on perd de vue les volumes bruts et donc les ordres de grandeur d'évolution entre les différents bassins de vie. Dans la Figure 5.4, la priorité a été donnée à la représentation des volumes, afin de voir tout à la fois où les volumes de croissance/décroissance ont été les plus importants et afin de rappeler que les ordres de grandeur sont très différents entre les croissances de population immigrée dans le bassin de vie de Paris et dans les bassins de vie ruraux de l'Ouest de la France, même si les taux de croissance peuvent être similaires.

campagnes et villes du pourtour de l'Ile-de-France. Les rares diminutions de population immigrée touchent les bassins de vie du Nord-Est de la France et sur l'arc méditerranéen.

Pour résumer, si les grandes villes ont gagné un grand nombre d'immigrés depuis les années 1970, les évolutions positives concernent aujourd'hui tout autant les villes de rang inférieur et les espaces peu denses. Jusque dans les années 1990, la fin de l'immigration de travail, le vieillissement de la population immigrée et la transformation des systèmes productifs des villes et des campagnes ont eu des effets différenciés sur l'évolution de la population immigrée, marquée en grande partie par une opposition Est/Ouest. Depuis la fin des années 1990 toutefois, les dynamiques de croissance couvrent l'essentiel du territoire national et dépassent tout à la fois l'ancienne dichotomie régionale et l'opposition entre villes et campagnes.

***

En 2015, le poids relatif moyen des immigrés dans la population des bassins de vie métropolitains est sensiblement le même qu'en 1975. **Leur répartition spatiale s'est néanmoins complexifiée** – notamment en dehors des grandes villes – par le jeu différencié des espaces-temps des différentes vagues migratoires. Si, comme pour l'ensemble de la population, la distribution de la population immigrée reste liée à la taille des villes, elle tend toutefois à se répartir sur un nombre croissant de communes. **L'accroissement du nombre d'immigrés à l'échelle nationale se traduit aussi par une croissance démographique sur l'ensemble du territoire national depuis les années 2000**. Cela conduit à des évolutions dans la distribution régionale de la part de la population immigrée, marquée notamment par une augmentation des présences dans l'Ouest de la France. Finalement, la géographie de l'immigration en France apparaît aujourd'hui comme une stratification complexe de plusieurs dynamiques, qu'il faut approfondir. Une première étape consiste à affiner la caractérisation des territoires marqués par ces différentes évolutions.

2. Des dynamiques territoriales variées

Après avoir constaté l'augmentation de la population immigrée sur le territoire national, des permanences et des changements dans sa répartition spatiale, cette section cherche à caractériser les dynamiques territoriales dans lesquelles s'inscrivent ces évolutions. Une première hypothèse porte sur le lien entre croissance de la population immigrée et taille de la commune : la polarisation des flux migratoires par les grandes villes, renforcée dans la période la plus récente par la dynamique de

métropolisation, doit conduire à observer des croissances de population immigrée plus importantes dans les communes les plus grandes et peut laisser penser que les petites communes sont restées à l'écart de cette évolution positive. Néanmoins, la section précédente a montré le développement de présences immigrées dans des communes qui étaient jusque-là peu concernées par ces dynamiques migratoires et qui sont généralement de plus petite taille, suggérant un effet inverse. La seconde hypothèse est que tous les types de campagnes n'ont pas connu les mêmes évolutions de leur population immigrée, certaines campagnes (périurbaines ou de faible densité) étant marquées par des croissances particulièrement importantes sur les périodes les plus récentes.

a) Un effet de la taille des communes

L'augmentation des effectifs de la population immigrée hors des grandes villes, observée dans une grande partie de la France depuis le début des années 2000, n'est pas indépendante de la taille des communes, mais l'effet varie selon les périodes considérées[1] (Figure 5.5). Entre 1968 et 1975, on observe une tendance très nette à l'augmentation du taux de variation annuel moyen avec l'augmentation de la tranche de taille de la commune, et c'est également le cas sur la période 1975-1982 avec moins d'intensité. Cette différence est liée aux variations d'intensité des flux migratoires entre les deux périodes : alors que la population immigrée augmente fortement de 1968 à 1975, la suspension de l'immigration de travail en 1974 et les politiques de soutien au départ s'accompagnent de taux de variation très faibles des années 1970 aux années 1990 (0,54 % par an entre 1975 et 1982, 0,26 % par an entre 1982 et 1990). Entre 1975 et 1982, cela se traduit donc dans les petites communes par des baisses du nombre d'immigrés présents et dans les communes de grande taille par des augmentations plus faibles qu'entre 1968 et 1975, mais le sens de la relation entre les deux variables reste le même. Entre 1982 et 1990, en lien avec la très faible croissance de la population immigrée, les taux de croissance sont quasiment nuls pour la majorité des tranches de communes, à l'exception d'une dynamique légèrement positive pour les plus petites communes (0-100 habitants), annonciatrice des tendances des périodes suivantes.

[1] Les analyses proposées dans la Figure 5.5 sont exceptionnellement réalisées à découpage géographique variable, la taille de chaque commune à la date du recensement étant considérée. La tranche de taille de commune est en effet une variable facilement mobilisable d'un recensement à l'autre, ce qui permet de tenir compte de la réalité de la population communale à chaque date. Cela signifie que l'univers spatial n'est pas le même à chaque date. Il est par exemple possible que certaines communes catégorisées en « 1000 – 2000 habitants » en 2008-2015 soient d'anciennes communes de très petite taille ayant connu une forte augmentation de leur population au cours des décennies précédentes en contexte de périurbanisation. L'objectif de cette analyse n'est cependant pas d'analyser les trajectoires des communes, mais simplement d'étudier à chaque période quelles sont les tranches de taille de commune les plus concernées par l'augmentation de la population immigrée.

Figure 5.5 L'évolution de la population immigrée selon les tranches de taille de commune

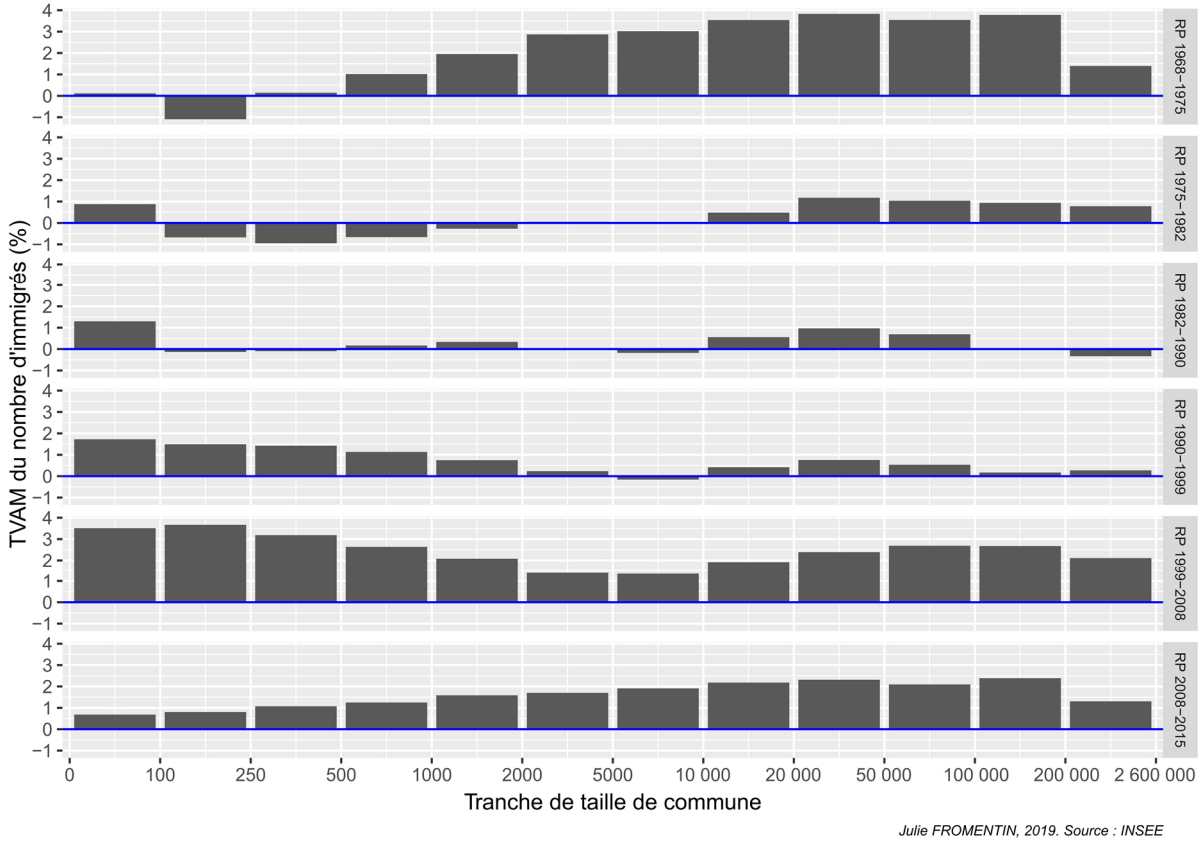

Source : INSEE, RP 1968-2015, exploitations principale et complémentaire
Champ : ensemble des communes de France métropolitaine regroupées en tranches de taille
Note : TVAM = taux de variation annuel moyen (%/an). Afin de respecter le seuil de 5000 habitants lié au secret statistique et de pallier la grande variation des taux à l'échelon communal, il s'agit du taux de variation moyen pour l'ensemble des communes appartenant à la tranche de taille concernée, et non de la moyenne des taux de variation de chaque commune. Pour chaque période intercensitaire, la population communale correspond à la population communale de la date de départ.

À l'inverse, entre 1990 et 1999, et plus encore entre 1999 et 2008, on observe une relation nette entre la tranche de taille de commune et l'évolution de la population immigrée : plus la tranche de taille est petite, plus le taux de variation annuel moyen de la population immigrée est important, jusqu'au seuil de 10 000 habitants. C'est d'ailleurs pour les petites communes de 100 à 250 habitants que le taux est le plus important entre 1999 et 2008, avec un taux de variation annuel moyen de la population immigrée de 3,7 %. Le taux de variation est par ailleurs systématiquement positif pour l'ensemble des tranches de taille de commune sur cette période. C'est également la première période pour laquelle on observe des taux de variation positifs pour l'ensemble des tranches de communes de petite taille (moins de 10 000 habitants).

Enfin, lors de la période la plus récente (2008-2015), on retrouve une relation positive entre le taux de croissance annuel moyen de la population immigrée et la tranche de taille de commune, même si les évolutions sont plus modérées et contenues entre +0,7 % par an pour les communes de

moins de 100 habitants et +2,4 % par an pour les communes de 100 000 à 200 000 habitants. L'augmentation de la population immigrée hors des grandes villes affecte donc surtout les villes de taille intermédiaire. Dans les espaces peu denses, les petits bourgs ruraux ou bien les communes urbaines les plus denses pourraient être les plus concernés par ces évolutions positives.

Au cours des cinquante dernières années, l'évolution de la population immigrée a donc été régulièrement corrélée à la tranche de taille de commune, mais pas toujours dans le même sens. Si en début et en fin de période la relation est positive et linéaire, les années 1990 et 2000 ne se distinguent pas une relation plus complexe, marquée notamment par la forte croissance de la population immigrée dans les plus petites communes. Cela suggère plus largement qu'au-delà de la taille de la commune, ce ne sont pas les mêmes types d'espaces qui sont privilégiés à l'installation résidentielle par les immigrés d'une période à l'autre. Outre la taille de la commune, les différents types de campagnes sont-ils donc concernés de manière différenciée par les dynamiques démographiques liées à l'immigration ?

b) Des types d'espaces particulièrement concernés

Pour caractériser l'évolution de la population immigrée selon le type d'espace et notamment le type de campagne, je mobilise ici successivement deux zonages statistiques distincts et construits à l'échelon communal : le Zonages en Aires Urbaines (ZAU) de 2010 de l'Insee d'une part (Figure 5.6), la typologie des campagnes françaises réalisée en 2011 d'autre part (Figure 5.7). Le premier zonage permet en particulier d'identifier les espaces périurbains (à travers les catégories « Couronne d'un grand pôle » et « Commune multipolarisée [de grands pôles] »), mais aussi les petites villes structurantes des campagnes (« Pôle moyen » et « Petit pôle »). Le second a l'avantage de tenir compte des évolutions socio-économiques récentes des campagnes françaises, tant du point de vue des dynamiques démographiques des campagnes que de l'état du marché de l'emploi et de l'appareil productif local. Il permet de réinscrire les dynamiques démographiques liées à l'immigration dans leurs contextes sociaux, démographiques et économiques[1] (cf. Chapitre 4.2.a).

[1] Contrairement aux analyses précédentes, ces graphiques reposent sur l'utilisation d'un découpage constant à travers le temps. À titre d'exemple, les « grands pôles » désignent donc les communes appartenant à des unités urbaines regroupant plus de 10 000 emplois en 2008, et ne tiennent pas compte des évolutions de leur délimitation depuis les années 1960.

Évolutions à partir du ZAU

La Figure 5.6 confirme tout d'abord les grandes tendances nationales observées dans les figures précédentes : un taux de variation positif pour la période 1968-1975 qui se traduit par une croissance de la population immigrée dans la plupart des types d'espaces ; un taux de variation plus faible à l'échelle nationale pour les deux périodes suivantes, qui se répercute sur les différents types d'espaces. À partir des années 1990, les taux de variation annuel moyen remontent progressivement pour atteindre dans plusieurs types d'espace leur maximum sur la période 1999-2008. Ce schéma général s'accompagne cependant de variations notables selon le type d'espace considéré. Les trois types de pôles urbains se distinguent tout d'abord par une baisse marquée du taux de variation de leur population immigrée jusqu'en 1999, alors que les autres types d'espaces voient leurs taux remonter dès les années 1980. C'est en particulier le cas des couronnes périurbaines des pôles grands et moyens, mais aussi dans une moindre mesure des couronnes des petits pôles et des « autres communes multipolarisées ». Cela signifie que dans l'ensemble des espaces peu denses, à l'exception des campagnes les plus isolées, une dynamique positive reprend dès les années 1980. Il faut toutefois noter que pour une partie de ces catégories de communes, le TVAM est encore négatif entre 1982 et 1990, voire entre 1990 et 1999.

Figure 5.6 Évolution de la population immigrée entre 1968 et 2015 par catégorie du zonage en aires urbaines

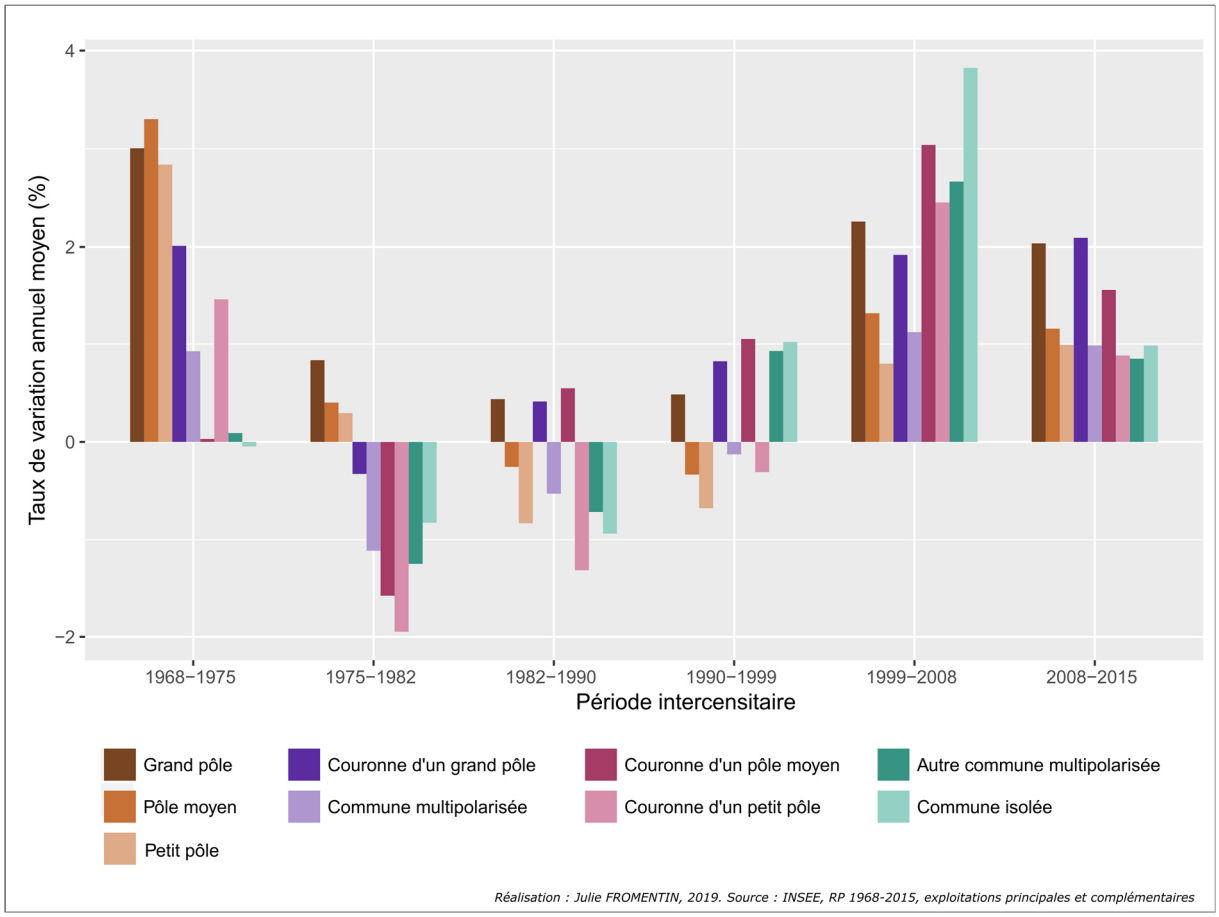

Source : INSEE, RP 1968 – 2015, exploitations principale et complémentaire.
Champ : ensemble des communes de France métropolitaine regroupées par catégorie du ZAU
Note : les taux de variation ont été mesurés pour chaque période intercensitaire. Afin de respecter le seuil de 5000 habitants lié au secret statistique et de pallier la grande variation des taux à l'échelon communal, il s'agit du taux de variation moyen pour l'ensemble des communes appartenant à la catégorie du zonage en aires urbaines considérée, et non de la moyenne des taux de variation de chaque commune. Enfin, le zonage en aires urbaines de 2010 a été appliqué à toutes les périodes d'étude, il s'agit donc d'une analyse à découpage géographique constant.

Les communes isolées se caractérisent quant à elles par une reprise plus tardive, mais beaucoup plus forte, avec un taux de variation annuel moyen de près de 4 % par an pour l'ensemble de ces communes entre 1999 et 2008. De ce point de vue, la période 1999-2008 apparaît doublement exceptionnelle : d'un côté par la croissance très importante de la population immigrée dans tous les types d'espace, de l'autre part par la place atypique des communes isolées dans cette croissance, qui n'a pas d'équivalent sur les autres périodes. Cela interroge notamment sur la spécificité éventuelle des profils sociodémographiques des immigrés installés à cette période dans ce type d'espace (cf. Chapitre 7). Sans répondre dès à présent à cette question, on peut supposer à partir de la littérature

existante le rôle majeur des immigrés britanniques et néerlandais dans cette dynamique (Buller et Hoggart, 1994b ; Cognard, 2008 ; Pistre, 2012).

Si la période 1999-2008 connaît une forte croissance de la population immigrée dans les communes isolées, c'est également la période de plus forte croissance pour la plupart des autres types de communes. On trouve deux exceptions à ce schéma : les trois types de pôles, dont les taux étaient plus élevés sur la période 1968-1975, et les communes qui appartiennent à la couronne d'un grand pôle, qui sont le seul type de commune ayant un taux en 2008-2015 supérieur à celui de 1999-2008. Alors que pour l'ensemble des types d'espace, on observe un « tassement » de la dynamique d'augmentation de la population immigrée entre 2008 et 2015, les communes périurbaines les plus proches des grandes agglomérations continuent de voir leur taux de variation augmenter, avec un taux de croissance de plus de 2 % par an. En ce sens, les espaces périurbains apparaissent donc bien comme de nouveaux espaces d'installation des immigrés sur la période la plus récente. Ce résultat essentiel, déjà pointé dans des analyses qualitatives (Lambert, 2015), mais peu documenté d'un point de vue quantitatif, sera investigué plus en détail à partir des profils individuels et des lieux d'implantation dans plusieurs autres chapitres de la thèse (Chapitres 6, 7 et 10 notamment).

Évolutions à partir de la typologie des campagnes

La Figure 5.7 apporte des informations complémentaires en prenant en compte les caractéristiques socio-économiques des différentes campagnes. Plusieurs tendances sont observables : se distinguent tout d'abord les « campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées », qui ont connu des évolutions très positives entre 1968 et 1975, avant d'enregistrer un taux proche de zéro sur la période suivante – et même jusqu'à la fin des années 1990 pour les « campagnes diffuses des villes » et les « campagnes densifiées du littoral et des vallées ». La reprise est toutefois plus rapide pour les « campagnes densifiées des villes », et se poursuit jusqu'à la dernière période d'étude (2008-2015). C'est d'ailleurs dans ce type d'espace que le taux de variation est le plus élevé entre 2008 et 2015, avec une croissance de la population immigrée de près de +2,5 % par an. Résultat concordant avec les analyses précédentes, c'est donc dans les communes situées en périphérie des grandes agglomérations, densément peuplées, en situation économique favorisée, marquées par un fort essor démographique lié notamment à l'arrivée d'actifs des classes moyennes et supérieures, que l'on trouve également l'augmentation la plus importante de la population immigrée depuis la fin des années 2000.

Figure 5.7 Évolution de la population immigrée entre 1968 et 2015 par type de campagne

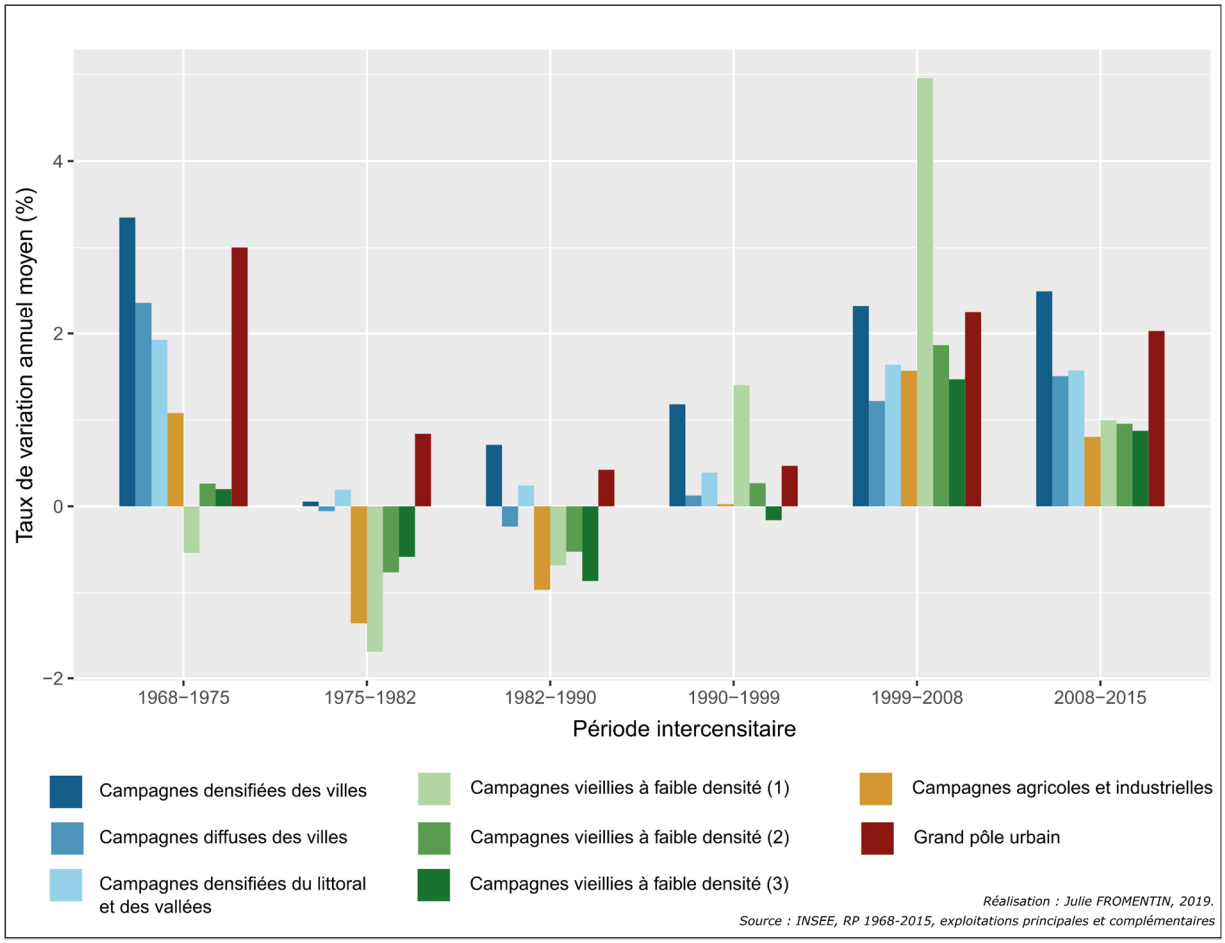

Source : INSEE, RP 1968 – 2015, exploitations principale et complémentaire.
Champ : ensemble des communes de France métropolitaine regroupées par catégorie de la typologie des campagnes
Note : les taux de variation ont été mesurés pour chaque période intercensitaire. Afin de respecter le seuil de 5000 habitants lié au secret statistique et de pallier la grande variation des taux à l'échelon communal, il s'agit du taux de variation moyen pour l'ensemble des communes appartenant à la catégorie de la typologie des campagnes considérée, et non de la moyenne des taux de variation de chaque commune. Enfin, la typologie des campagnes de 2011 a été appliquée à toutes les périodes d'étude, il s'agit donc d'une analyse à découpage géographique constant.

Les « campagnes diffuses des villes », tout comme les « campagnes densifiées du littoral et des vallées », ont connu une reprise seulement depuis les années 2000. Dans le premier cas, cela marque l'importance de la contribution des immigrés au processus de périurbanisation, qui s'étend aux secondes couronnes des grandes agglomérations et aux couronnes des agglomérations de taille moyenne. Il est d'ailleurs à noter qu'avec les « campagnes densifiées des villes », il s'agit des deux seuls types d'espaces pour lesquels le taux de variation a continué d'augmenter entre 1999-2008 et 2008-2015. La croissance de la population immigrée sur les périodes récentes dans les « campagnes du littoral et des vallées » s'inscrit quant à elle dans une dynamique générale d'augmentation de la population dans ce type d'espace, grâce à un excédent migratoire et naturel ou migratoire

uniquement. La très forte attractivité résidentielle de ces campagnes concerne toutes les catégories socioprofessionnelles, mais en particulier les catégories « supérieures », avec des migrations résidentielles interrégionales. Si la situation économique y est favorable, c'est aussi un des types de campagnes où les inégalités de revenus sont les plus fortes et où le taux de chômage y est élevé. Dans un contexte d'économie essentiellement présentielle et touristique, les inégalités économiques et sociales sont importantes, marquées notamment par une part importante d'emplois à temps partiel. On peut alors émettre l'hypothèse, qui sera testée dans les chapitres suivants, que dans ce type de campagne, l'augmentation de la population immigrée est le résultat de migrations sélectives des deux côtés de l'échelle sociale, avec l'arrivée de populations immigrées aisées, mais aussi celle de populations moins bien dotées, motivées par les opportunités d'emploi dans la sphère présentielle et touristique.

Dans les « campagnes agricoles et industrielles », que l'on trouve essentiellement dans la moitié nord de la France, la population immigrée a diminué du milieu des années 1970 aux années 1990. Ces taux négatifs montrent les effets de la désindustrialisation sur la démographie de la population immigrée dans ces types d'espaces, marqués par le vieillissement et le non-renouvellement de cette population, mais aussi par des départs importants. Dans les années 1970 et 1980, une partie des communes aujourd'hui qualifiées de « campagnes des villes » constituaient également des bassins industriels ruraux, et ont connu la même évolution. Depuis les années 2000, l'évolution est toutefois redevenue positive, dans un contexte où le taux de variation de la population d'ensemble dans ces espaces est très faible, voire négatif dans certains cas. D'une manière générale, les migrations résidentielles dans ce type de campagne sont essentiellement des migrations de proximité, qui attirent surtout les ouvriers et employés, ainsi que les personnes âgées en quête d'une meilleure accessibilité aux services et commerces. Ces campagnes sont marquées par des fragilités du marché de l'emploi (taux de chômage élevé) et par la prépondérance des activités industrielles et agricoles. Il s'agit de communes appartenant à des bassins de vie associés à des pôles urbains de taille conséquente, mais aussi à des bourgs et des petites villes où le dynamisme économique est faible. La croissance de la population immigrée dans ces campagnes au cours des années 2000 interroge donc sur le profil social de celle-ci. Quelles sont les caractéristiques sociodémographiques des immigrés récemment installés dans ces campagnes qui pour une partie d'entre elles perdent des habitants ? Ces migrations participent-elles d'une dynamique de paupérisation observable dans certaines de ces campagnes ? (cf. chapitre 7).

Enfin, les « campagnes vieillies à très faible densité » se caractérisent dans leur ensemble par des évolutions différentes des autres campagnes : taux de variation nuls ou négatifs de la fin des années 1960 à la fin des années 1990 – à l'exception de la période 1990-1999 pour la première

catégorie de ces campagnes ; taux de variation très positifs entre 1999 et 2008 et enfin tassement avec des taux de variation inférieurs à 1 % par an sur la dernière période. Au cours des années 2000, ce sont les « campagnes à faibles revenus, économie présentielle et agricole » (Campagnes vieillies à faible densité [1]) qui ont connu l'évolution la plus forte, avec une croissance de près de 5 % par an de la population immigrée. Ces campagnes sont marquées par un éloignement de l'influence des grandes métropoles, un environnement profondément rural, une très faible densité, un solde migratoire souvent positif, et sur le plan économique par l'importance du secteur agricole et agro-alimentaire. Ce résultat recoupe en partie celui obtenu pour les communes isolées à partir du ZAU : on peut là encore faire l'hypothèse que des profils spécifiques, majoritairement britanniques et néerlandais, diplômés, indépendants ou retraités motivés par des migrations d'agrément, ont fortement contribué à cette croissance exceptionnelle de la population immigrée dans ce type d'espace. Cette dynamique s'est toutefois largement estompée puisque sur la période 2008-2015, le taux de variation de cette catégorie est parmi les plus faibles.

Les « campagnes à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique » (Campagnes vieillies à faible densité [2]) et les « campagnes à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique, très fort éloignement des services d'usage courant » (Campagnes vieillies à faible densité [3]) ont connu les mêmes tendances, mais de manière beaucoup moins marquée pour la période 1999-2008, où le taux de variation annuel moyen de la population immigrée est resté inférieur à +2 % par an. Ces campagnes se distinguent des précédentes notamment par l'importance de la sphère présentielle et touristique, et par des migrations résidentielles interrégionales. La qualité des aménités environnementales suscite l'attrait touristique et résidentiel dans ce type d'espace, qui attire des populations plus diplômées et plus aisées que dans le premier type de « Campagnes vieillies à faible densité ». Là encore, on peut s'interroger sur les caractéristiques socio-démographiques des immigrés récemment installés dans ces campagnes : dans un contexte de faible croissance démographique et de vieillissement accru de la population, quel est l'apport démographique de l'arrivée nouvelle d'immigrés ? Ces individus répondent-ils au profil social de la population d'ensemble, marqué notamment par de faibles revenus ?

***

Pour synthétiser ces observations, on note que tous les types de campagnes connaissent, au moins depuis les années 2000, une augmentation de leur population immigrée. Les évolutions sont cependant loin d'être homogènes d'un type de campagne à l'autre et d'une période à une autre. Trois pistes d'analyse semblent particulièrement pertinentes à approfondir pour les chapitres suivants

(Chapitres 6 et 7) : le phénomène de diffusion spatiale des immigrés au-delà des grandes villes par un processus de périurbanisation depuis la fin des années 2000 ; les recompositions importantes de la population immigrée dans les campagnes agricoles et industrielles entre les années 1970 et la période actuelle ; enfin la spécificité des campagnes de faible densité « à faibles revenus, économie agricole et présentielle » au cours des années 2000. Cette section a par ailleurs soulevé la question de la concordance des évolutions de la population immigrée avec les dynamiques démographiques plus globales des territoires, en montrant que dans plusieurs cas, la croissance de la population immigrée s'inscrivait dans une dynamique plus large de croissance démographique des campagnes françaises. C'est cette question qui est explorée dans un dernier temps de ce chapitre.

3. La contribution des immigrés aux dynamiques démographiques

Nous venons de voir que l'évolution de la population immigrée depuis la fin des années 1960 varie sensiblement selon les types de campagnes et dépend en partie de la taille de la commune. Ce dernier point est régulièrement présenté dans la littérature comme un des déterminants de la reprise démographique des espaces ruraux en France depuis les années 1970 (Bessy-Pietri, Hilal et Schmitt, 2001 ; Dubuc, 2004 ; Pistre, 2012), avec la distance à la ville – qui dans le cas de la population immigrée ne montre pas de relation linéaire simple[1]. En ce sens, les évolutions observées pour la population immigrée suivraient en partie celles de l'ensemble de la population. C'est cette hypothèse que je cherche à tester dans cette dernière section : l'augmentation de la population immigrée suit-elle la même logique spatiale que celle de la population non-immigrée ? Existe-t-il un lien entre l'évolution de la population immigrée et celle de la population non immigrée dans les bassins de vie français ?

[1] Des traitements similaires à ceux menés pour les tranches de taille de communes ont été réalisés avec la distance à la ville, en distinguant différentes tranches de tailles de villes selon leur population. Les résultats montrent des tendances similaires quelle que soit la tranche de taille de ville considérée, mais qui varient selon la période considérée : dans les années 1970 et 1980, plus les communes sont proches des villes, plus la croissance de la population immigrée est importante. Mais c'est plutôt une relation inverse qui s'observe entre 1999 et 2008, alors que la relation n'est pas linéaire entre 2008 et 2015.

a) À l'échelle nationale, une participation à la reprise démographique des campagnes françaises

L'intensité du lien entre évolution de la population immigrée et évolution de la population non-immigrée peut tout d'abord être mesurée à l'échelle nationale. Pour cela, le coefficient de corrélation de Spearman a été calculé sur les taux de variation des deux populations à l'échelle du bassin de vie (Tableau 5.1)[1]. Pour l'ensemble des bassins de vie de faibles densités, il existe une relation positive significative entre le taux de variation annuel moyen des deux populations et ce pour chaque période intercensitaire. Les coefficients sont globalement peu élevés, indiquant une relation de faible intensité (mais significative) entre les deux variables. La valeur de ces coefficients dépend cependant étroitement de celle des bassins de vie peu denses, qui sont beaucoup plus nombreux que les bassins de vie de densité intermédiaire et très peu denses. Il est alors plus pertinent de décomposer les analyses par type de bassin de vie.

Tableau 5.1. Coefficients de corrélation entre le taux de variation annuel moyen de la population immigrée et le taux de variation annuel moyen de la population non-immigrée dans les différents types de bassins de vie métropolitains entre 1968 et 2015

Champ	Ensemble des bassins de faibles densités (n=1408)	Bassins de vie « de densité intermédiaire » (n=265)	Bassins de vie « peu denses » (n=1066)	Bassins de vie « très peu denses » (n=77)
1968-1975	0,23 ***	0,24 ***	0,13 ***	0,22
1975-1892	0,21 ***	0,27 ***	0,16 ***	0,36 **
1982-1990	0,28 ***	0,35 ***	0,24 ***	-0,01
1990-1999	0,14 ***	0,53 ***	0,09 **	-0,07
1999-2008	0,17 ***	0,16 ***	0,16 ***	-0,40 ***
2008-2015	0,30 ***	0,31 ***	0,32 ***	-0,09

Source : INSEE, RP 1968-2015, exploitations principale et complémentaire
Champ : ensemble des bassins de vie de faibles densités de France métropolitaine (n=1408)
*Note : ***: significativité au seuil de 0,1 % ; **: significativité au seuil de 1 % ; *: significativité au seuil de 5 %.*
L'ensemble des bassins de vie de faibles densités désigne les bassins de vie « de densité intermédiaire », « peu denses » et « très peu denses » tels que définis à partir de la grille de densité de l'INSEE (cf. Chapitre 4).

Si certaines des tendances se retrouvent à travers chaque type d'espace, comme des corrélations positives sur les périodes 1968-1975 et 1975-1983, plusieurs différences existent entre les différents types d'espaces. Dans les bassins de vie intermédiaires, l'évolution de la population immigrée est toujours positivement corrélée à celle de la population non-immigrée, mais

[1] Le passage à l'échelon du bassin de vie permet de pallier la grande variabilité des taux de variation à l'échelon communal.

contrairement aux autres types d'espace, elle est particulièrement marquée entre 1982 et 1990 et surtout entre 1990 et 1999. À l'inverse, dans les bassins de vie peu denses, alors que dans les années 1990 et 2000 la croissance de la population immigrée s'opérait sans lien avec celle de la population non-immigrée, ce sont davantage les mêmes territoires qui sont concernés depuis la fin des années 2000 (coefficient de corrélation le plus marqué entre 2008 et 2015). Enfin, dans les bassins de vie très peu denses, le lien entre les deux variables est le plus souvent faible et non significatif, l'absence de significativité étant en partie liée aux faibles effectifs de cette catégorie de bassin de vie. Mais les résultats montrent tout de même un changement majeur de tendance : alors qu'entre 1975 et 1982 l'accroissement de la population immigrée est positivement corrélé à celui de la population non-immigrée, la relation s'inverse significativement entre 1999 et 2008. Pendant les années 2000, l'augmentation de la population immigrée se produit donc dans des bassins de vie qui tendent à perdre de la population non-immigrée.

On peut donc retenir de cette première analyse qu'il existe globalement un lien positif, faible, mais significatif, entre l'évolution de la population immigrée et celle de la population non immigrée dans les bassins de vie français. Cette relation est toutefois moins marquée au cours des années 1990 (1990-1999) et 2000 (1999-2008), périodes au cours desquelles s'observent des relations d'intensités variées et de sens opposés entre les différents types de bassins de vie. Pour comprendre plus en détail ces changements, on peut décomposer l'évolution démographique des types de bassin de vie selon le solde naturel et le solde migratoire apparent[1] sur chaque période intercensitaire[2] (Figure 5.8).

[1] On parle de solde migratoire « apparent » dans la mesure où il s'agit d'un solde estimé indirectement à partir de la différence entre la variation totale de la population sur la période considérée et le solde naturel, et non d'un solde mesurant directement la différence entre des entrées et des sorties d'un territoire.

[2] Réaliser ces analyses requiert de combiner les données d'état civil à celles du recensement de la population. Les données d'état civil obtenues utilisées pour ce travail ne contiennent pas les données pour 2008. Exceptionnellement, les analyses proposées mobilisent donc les périodes 1999-2010 et 2010-2015 plutôt que 1999-2008 et 2008-2015. Par ailleurs, les données de recensement et d'état civil ne permettent pas de déterminer avec précision la part du solde naturel qui revient aux immigrés (par décès) ni leur importance dans le solde migratoire (par arrivées et départs). Si des estimations sont possibles, telles que l'estimation des flux d'entrée sur le territoire national réalisée régulièrement par l'Insee (Brutel, 2014 ; Lê, 2019), l'objectif est ici simplement de préciser dans quelle mesure les évolutions de la population immigrée contribuent ou s'opposent aux évolutions démographiques de l'ensemble du territoire, caractérisées par le solde naturel et migratoire apparent.

Figure 5.8. Évolution de la population d'ensemble des différents types de bassin de vie selon le solde naturel et le solde migratoire apparent selon l'évolution de la population immigrée, entre 1968 et 2015

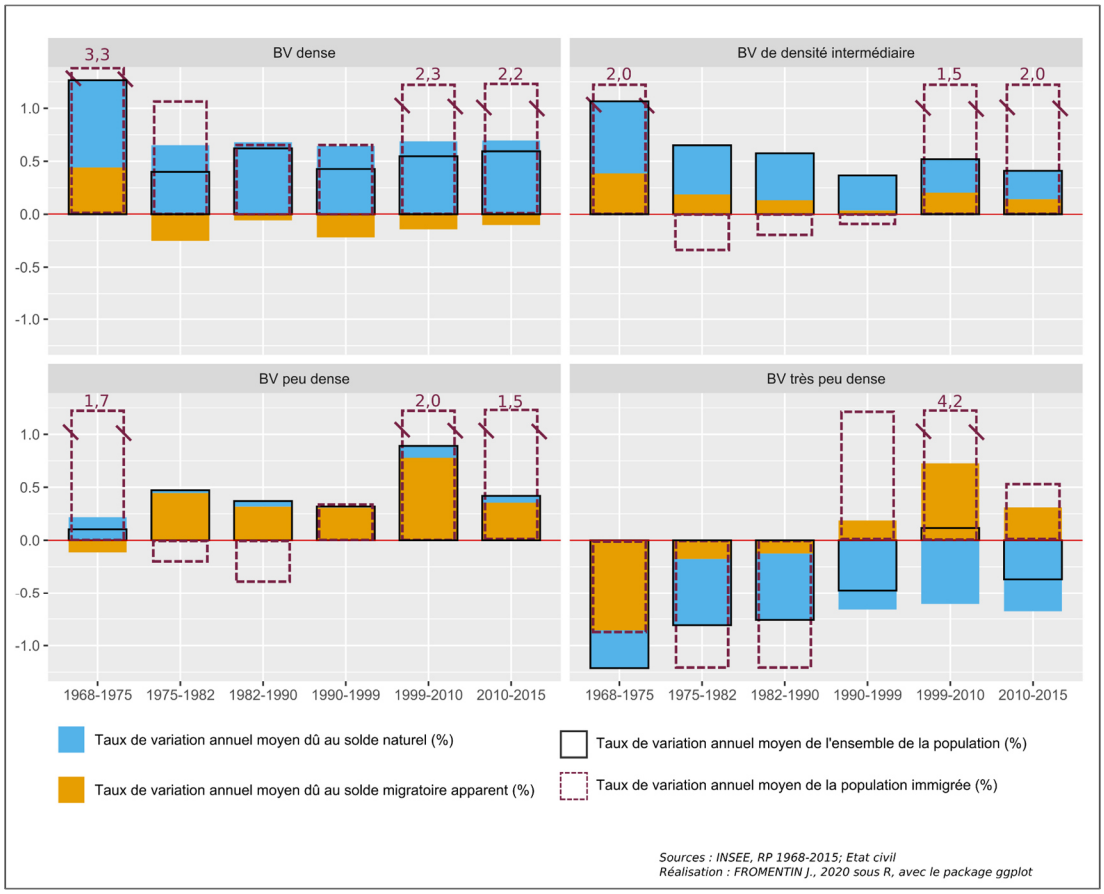

Source : INSEE, RP 1968 – 2015, exploitations principale et complémentaire ; données d'état civil 1968-2015
Champ : ensemble de la population de France métropolitaine regroupée par type de bassin de vie
Lecture : cette figure peut se lire à plusieurs niveaux. Les carrés noirs représentent tout d'abord le taux de variation annuel moyen de l'ensemble de la population dans les différents types de bassins de vie. Ainsi, entre 1975 et 1982, la population a augmenté de 0,4 % par an dans les bassins de vie densément peuplés. On peut ensuite décomposer ce taux en deux éléments : le taux de ***variation*** *annuel moyen dû au solde naturel (en bleu) et le taux de variation annuel moyen dû au solde migratoire (en jaune). Entre 1975 et 1982 et toujours dans les bassins de vie densément peuplés, le taux de variation annuel moyen de 0,4 % par an de la population est ainsi le résultat de la combinaison entre un solde migratoire négatif (- 0,3 %/an) et un solde naturel positif (+0,7 %/an). Enfin, on peut comparer le taux de variation annuel moyen de l'ensemble de la population à celui de la population immigrée (pointillés violets), afin de voir dans quelle mesure l'évolution de la population immigrée, dont la croissance ne peut être alimentée que par le solde migratoire, s'inscrit dans les évolutions d'ensemble ou non. Par souci de lisibilité de la figure, l'échelle n'est pas toujours respectée pour ces taux. Le cas échéant, la valeur du taux de variation annuel moyen de la population immigrée est indiquée explicitement au-dessus de la barre.*

L'analyse de cette figure appelle tout d'abord des interprétations générales sur l'évolution démographique du territoire national. Elle rappelle tout d'abord à grands traits les tendances démographiques des différents types d'espaces depuis la fin des années 1960 : alors que les bassins de vie densément peuplés, de densité intermédiaire et peu denses ont toujours été dans l'ensemble en situation de croissance démographique (carré noir), ce n'est le cas qu'au cours des années 2000 pour les bassins de vie très peu denses. La dynamique temporelle n'est cependant pas la même entre les trois types de bassins de vie en croissance démographique : alors que pour les bassins de vie densément

peuplés et de densité intermédiaire le taux de variation le plus fort s'observe entre 1968 et 1975 avant d'alterner entre des diminutions et hausses, 1968-1975 constitue un minima pour les taux des bassins de vie peu denses et 1999-2010 la période de plus forte croissance. De ce point de vue, les espaces peu denses rejoignent les espaces très peu denses dans une dynamique globale de reprise démographique des campagnes françaises depuis les années 1970. Cette dynamique s'estompe néanmoins sur la période la plus récente, avec une réduction du taux dans les bassins de vie peu denses et une décroissance de la population dans les bassins de vie très peu denses entre 2010 et 2015.

C'est ensuite la nature des dynamiques qui alimentent la croissance démographique qui différencie les types d'espaces à l'échelle agrégée. Dans les bassins de vie denses et dans une moindre mesure ceux de densité intermédiaire, c'est principalement un excédent naturel (en bleu) qui alimente la croissance démographique de ces territoires. À l'inverse, comme cela a déjà été montré dans d'autres recherches, ce sont surtout les soldes migratoires positifs (en jaune) qui permettent les reprises démographiques dans les territoires (très) peu denses (Cognard, 2001 ; Dedeire et al., 2011 ; Hirczak et al., 2011 ; Kayser, 1989 ; Pistre, 2011). On observe toutefois des différences entre les deux types d'espaces : dans les bassins de vie peu denses, le taux de variation dû au solde naturel est depuis 1975 proche de 0. Il est cependant légèrement positif depuis les années 2000, l'installation de jeunes couples et de familles qui générant des naissances qui dépassent désormais les décès dus au vieillissement sur ces territoires. Dans les bassins de vie très peu denses, le vieillissement est beaucoup plus marqué, avec des soldes naturels systématiquement négatifs, qu'aggravent ou compensent les soldes migratoires selon les périodes d'observation[1].

À ces dynamiques générales de population s'articule enfin l'évolution de la population immigrée. Dans un grand nombre de cas, elle accompagne la croissance démographique des différents types d'espace : c'est particulièrement le cas dans les bassins de vie denses et sur toute la période d'observation, mais également dans les autres types de bassins de vie depuis les années 1990 (pour les bassins de vie peu denses) ou 2000 (pour les bassins de vie de densité intermédiaire et très peu denses). Le plus souvent, les variations de la population immigrée sont plus importantes que celles de l'ensemble de la population, contribuant de façon significative aux reprises démographiques dans ces

[1] Ces tendances générales à l'échelle agrégée masquent néanmoins des situations très variées d'un territoire à l'autre. L'analyse détaillée de la situation pour chaque bassin de vie montre ainsi que dans la majorité des cas, la croissance démographique locale est le résultat de la combinaison entre un excédent naturel et un solde migratoire positif (Annexe 5.1). De même, les bassins de vie en décroissance démographique cumulent souvent déficit naturel et migratoire en début de période. Depuis les années 1990, la diminution de leur population est cependant plus souvent due à de forts soldes naturels négatifs, les dynamiques migratoires étant devenues positives (Annexe 5.1).

espaces[1]. La contribution des immigrés est particulièrement nette sur la période 1999-2010 dans les bassins de vie les moins denses, avec une croissance de 2 % par an dans les espaces peu denses et de plus de 4 % par an dans les bassins de vie très peu denses.

Mais sur les périodes antérieures, notamment des années 1970 aux années 1990, qui constituent une période de très faible immigration en France, les bassins de vie de densité intermédiaire et peu denses ont connu des évolutions positives malgré une diminution de la population immigrée dans ces espaces. Même si la population augmente pendant cette période, la baisse de la population immigrée contribue à une tendance générale à la baisse du dynamisme démographique dans les bassins de vie de densité intermédiaires et peu denses. Plus fortement encore, dans les bassins de vie très peu denses, la diminution de la population immigrée jusqu'à la fin des années 1980 s'inscrit dans une dynamique globale de décroissance démographique. Elle est d'abord alimentée par un solde migratoire négatif conséquent (fin de l'exode rural), puis essentiellement par le déficit naturel.

b) À l'échelle locale, des évolutions contrastées

L'analyse détaillée des dynamiques démographiques de la population immigrée et de la population d'ensemble a permis de préciser dans quelles dynamiques démographiques d'ensemble, caractérisées en termes de solde naturel et de solde migratoire, s'inscrivaient les évolutions de la population immigrée dans les différents types d'espace. On peut maintenant s'interroger sur les disparités internes à ces profils de bassins de vie. Existe-t-il par exemple des bassins de vie dans lesquels l'augmentation de la population n'est due qu'à l'augmentation de la population immigrée ? De tels bassins de vie ont-ils une localisation particulière ? Pour explorer la diversité spatiale des évolutions de la population immigrée et non immigrée, une représentation cartographique est proposée (Figure 5.9). Elle permet tout d'abord d'identifier les bassins de vie dans lesquels la population d'ensemble a augmenté ou au contraire diminué, à chaque période intercensitaire. Cette évolution démographique peut ensuite être décomposée selon la double évolution de la population immigrée et de la population non-immigrée[2].

[1] Ces taux élevés s'expliquent en partie par des différences d'effectifs entre les deux groupes. Les immigrés étant peu nombreux, et ce particulièrement dans les espaces les moins densément peuplés, les évolutions des effectifs produisent mécaniquement des variations plus importantes à la hausse ou à la baisse. Cela ne remet cependant pas en cause le sens de la contribution des immigrés aux dynamiques démographiques d'ensemble.

[2] Une représentation cartographique décomposant l'évolution de la population immigrée en fonction de l'évolution de la population d'ensemble par solde migratoire et naturel est proposée en complément en Annexe 5.2 et Annexe 5.3.

Figure 5.9. Typologie de l'évolution de la population des bassins de vie selon l'évolution de la population immigrée et de la population non immigrée, entre 1968 et 2015

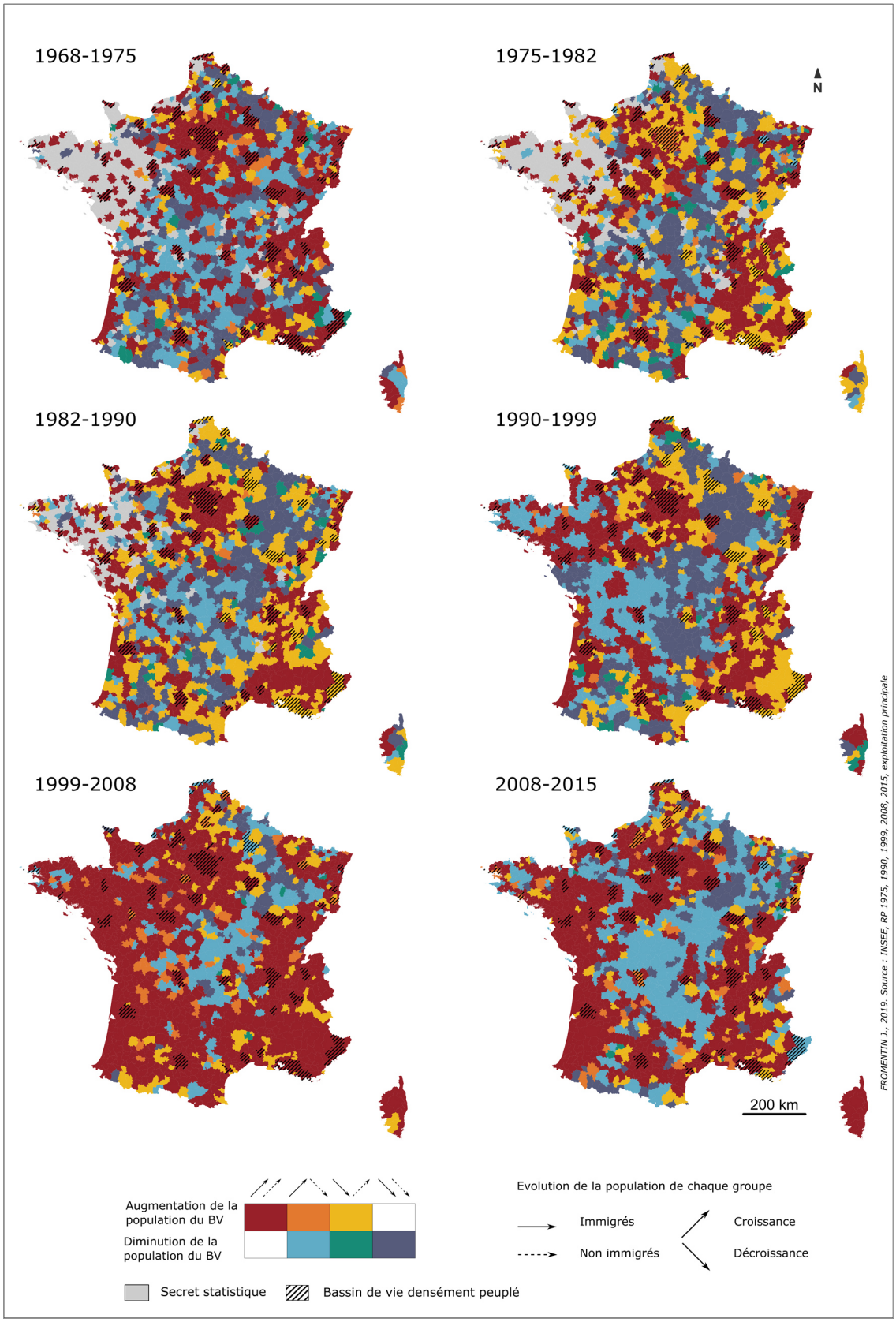

Source : INSEE, RP 1968-2015, exploitations principale et complémentaire
Champ : ensemble des bassins de vie de France métropolitaine (n=1454)

Cette série de cartes permet tout d'abord de visualiser les grandes tendances d'évolution de la population dans les espaces peu denses en France depuis le début de la reprise démographique des campagnes françaises à la fin des années 1960. Les grandes disparités spatiales de cette reprise sont ainsi visibles, avec des évolutions positives autour du bassin parisien et dans le Sud-Est de la France tout d'abord (en rouge, orange et jaune), puis dans le Sud-Ouest et dans l'Ouest en général à partir des années 1990 et surtout des années 2000.

Si l'on s'intéresse maintenant à la contribution des immigrés aux évolutions démographiques des bassins de vie au cours du temps, on peut tout d'abord observer que la situation la plus fréquente en cas de croissance de la population est la **combinaison d'une augmentation de la population immigrée et de la population non-immigrée (en rouge)**, en accord avec les résultats précédents. Cette combinaison est observable à travers toutes les périodes, mais en particulier entre 1968 et 1975 et sur les deux dernières périodes. Entre 1968 et 1975, cette dynamique est surtout visible dans le bassin parisien, dans les régions industrielles du Centre ainsi que dans les régions frontalières et industrielles de l'Est de la France. Depuis les années 2000, l'Ouest et le Sud de la France sont beaucoup plus concernés de sorte que cette dynamique s'observe partout sauf dans le Massif Central et une partie du Nord-Est de la France, attestant que les changements régionaux de répartition de la population immigrée mis en avant dans la section précédente se font bien en concordance avec les dynamiques démographiques locales.

À l'inverse, **les bassins de vie dans lesquels l'augmentation de la population se fait malgré une baisse de la population immigrée (en jaune)** sont très peu nombreux entre 1968 et 1975. Cette dynamique s'observe surtout des décennies 1970 à 1990, en lien avec le vieillissement de la population immigrée, le tarissement des flux migratoires et les migrations de retour. Cette situation concerne d'abord le Nord et l'Est de la France, avant de s'étendre aux campagnes du Sud de la France dans les années 1980 et d'avoir une structure spatiale bien définie dans les années 1990 (pourtour méditerranéen, Est de la France à proximité – mais non immédiate – des frontières, campagnes périphériques de l'Ile-de-France). Cela donne à voir la sélectivité spatiale et temporelle de la décroissance de la population immigrée dans les espaces peu denses suite à la fin de l'immigration de travail et avant la reprise des années 2000. Enfin, les **bassins de vie pour lesquels l'augmentation de la population est uniquement due à la croissance de la population immigrée (en orange)** sont rares. Hormis quelques bassins de vie du Nord-Est de la France entre 1968 et 1975, cette situation s'observe surtout dans le Centre-Ouest de la France entre 1999 et 2008.

Outre des croissances démographiques, de nombreux bassins de vie ont connu une baisse nette de leur population d'un recensement à l'autre, en particulier le long d'un axe allant du Nord-Est au Sud-Ouest de la France. Cette observation est loin d'être nouvelle, la déprise démographique

dans cette « diagonale des faibles densités » (Bontron et Mathieu, 1975) ayant été abondamment documentée, mais aussi nuancée depuis plusieurs décennies (Béteille, 1981b ; Oliveau et Doignon, 2016). Notre analyse permet cependant d'apporter une information complémentaire concernant le rôle de la population immigrée dans cette dynamique. Au cours des premières périodes, et en particulier entre 1975 et 1999, la baisse de la population est dans un grand nombre de **bassins de vie due à une baisse conjointe de la population immigrée et de la population non immigrée (bleu foncé)**. Cette évolution est particulièrement visible en Champagne-Ardenne, en Bourgogne, en Auvergne et en Loire-Atlantique entre 1990 et 1999, période pendant laquelle la structure spatiale de l'évolution de la population est très marquée. Depuis les années 2000, cette situation est cependant beaucoup moins fréquente, et c'est **la baisse de la population non immigrée qui conduit aux évolutions négatives (bleu clair)**. Dans les années 2000, la croissance de la population immigrée limite ainsi la décroissance démographique des campagnes du Centre de la France, une partie de la Bourgogne et l'Est frontalier. Cette configuration s'étend par ailleurs sur la période 2008-2015, attestant d'un accroissement récent du nombre de bassins de vie en situation de décroissance démographique malgré l'augmentation de la population immigrée. Sur la période récente (1999-2015), les immigrés contribuent donc dans la très grande majorité des cas à la croissance démographique des bassins de vie ou limitent leur décroissance, constituant un apport démographique majeur. Ce résultat interroge plus largement les dynamiques spatiales à l'origine de cette généralisation spatiale de la croissance immigrée (Chapitre 6) et sur les caractéristiques sociales et démographiques de ces individus immigrés qui s'installent dans des territoires où le reste de la population diminue (Chapitre 7).

Conclusion

Ce premier chapitre empirique avait pour objectif de décrire et de caractériser l'évolution de la population immigrée depuis la fin des années 1960. J'ai tout d'abord montré que les espaces de faibles densités dans leur ensemble[1] connaissent une augmentation de leur population immigrée depuis plusieurs décennies, et que cette tendance s'est renforcée depuis la fin des années 1990. Cela n'implique pas une diminution de la population immigrée des espaces les plus denses, et l'on observe au contraire **une double dynamique de renforcement de la concentration dans les plus grandes villes et de dissémination d'une partie de la population immigrée dans des communes jusqu'alors peu marquées par le phénomène migratoire**. Sur le plan spatial, ces évolutions se traduisent par une généralisation de l'augmentation des effectifs de la population immigrée sur l'ensemble du territoire métropolitain, même si celle-ci ne s'accompagne pas nécessairement d'une hausse de leur poids relatif dans la population locale.

Tous les types de campagnes sont concernés par cette évolution au moins depuis la fin des années 1990, mais certains types d'espaces sont selon les périodes plus au cœur de la dynamique que d'autres : les petites communes des espaces ruraux isolés dans les années 2000, les campagnes périurbaines depuis 2008. De ce point de vue, **les évolutions de la population immigrée s'inscrivent le plus souvent dans les reprises démographiques générales qu'ont connues les campagnes françaises depuis les années 1970**. Si les évolutions peuvent être contrastées d'un bassin de vie à l'autre et surtout d'une période à l'autre, les immigrés participent dans le Sud et l'Ouest de la France au « renouveau » démographique des campagnes françaises (Pistre, 2012), et atténuent la déprise démographique d'une grande partie des campagnes vieillies et à faible densité du Centre de la France.

Pour poursuivre l'analyse, il faut maintenant comprendre les dynamiques spatiales à l'origine de cette augmentation de la population immigrée dans les espaces peu denses. Le chapitre suivant s'attache à décrire les trajectoires des territoires ruraux et périurbains en termes d'immigration afin de déterminer les processus spatiaux sous-jacents à l'évolution de la répartition des immigrés.

[1] C'est-à-dire les bassins de vie de densité intermédiaire, peu denses et très peu denses.

CHAPITRE 6.

UN PROCESSUS DE DÉCONCENTRATION SPATIALE ISSU D'UN JEU COMPLEXE ENTRE GROUPES ET INDIVIDUS

Ce chapitre prolonge l'objectif de description et d'analyse de l'évolution des configurations spatiales de l'immigration dans les espaces peu denses. Par rapport au chapitre précédent, il propose deux avancées dans la réflexion et l'analyse : d'une part il se concentre sur les trajectoires des territoires et les dynamiques spatiales, en privilégiant une analyse à l'échelle des bassins de vie ; d'autre part il analyse la contribution de l'évolution des profils migratoires à ces configurations spatiales.

Si la structure de répartition d'ensemble de la population immigrée a évolué, cela signifie que certains territoires ont connu des changements importants dans leur composition en termes de population immigrée. Il s'agit donc de suivre l'évolution des bassins de vie à travers les différentes périodes intercensitaires pour caractériser leurs trajectoires. De ce fait, c'est la question des temporalités des changements spatiaux qui est posée. Ces temporalités sont ici analysées avec une profondeur analytique rare, qui ne se limite pas au changement mesuré entre deux dates de recensement, mais qui considère les différentes périodes intercensitaires depuis les années 1970. Au-delà des trajectoires des territoires, ce chapitre vise également à analyser les dynamiques spatiales de l'immigration en France en questionnant, par une entrée géographique, les processus de concentration/déconcentration spatiale à l'échelle des bassins de vie sur l'ensemble du territoire métropolitain. Dans quelle mesure les anciens systèmes spatiaux se maintiennent-ils ? Quelles sont les dynamiques spatiales de changement et comment les caractériser ?

L'analyse des dynamiques spatiales permet d'amorcer la mise en récit des transformations des territoires peu denses en matière d'immigration, qui doit être alimentée par l'étude des profils migratoires. Les configurations spatiales de l'immigration sont en effet un « héritage » des différentes vagues migratoires, qui s'inscrivent elles-mêmes dans des systèmes économiques, sociaux et territoriaux particuliers. Comme l'écrit Guillon à propos de l'immigration en région parisienne, « la connaissance de ce passé, la prise en compte des phénomènes d'inertie, des logiques de redistribution spatiale entraînées par des transformations passées de l'espace urbain, se révèlent indispensables pour comprendre les localisations des différents groupes dans la ville d'aujourd'hui » (Guillon, 1996). Les dynamiques spatiales observables doivent alors être réinscrites dans l'évolution des profils migratoires présents dans les espaces peu denses qui résultent notamment de l'évolution des politiques

migratoires et des mutations des systèmes productifs des territoires. Selon les périodes et les contextes, ce ne sont en effet pas les mêmes individus – notamment en termes d'origine géographique – qui s'installent dans un territoire donné. Les choix de localisation varient du fait de l'attractivité différentielle des territoires, de la variété des motifs migratoires, des choix résidentiels et plus largement des parcours de vie des individus. L'analyse par pays d'origine et par ancienneté d'arrivée en France constitue alors la première piste à explorer pour comprendre les dynamiques spatiales de l'immigration et répondre à plusieurs questions : quelles différences de répartition existe-t-il selon les groupes d'origine considérés ? Comment a évolué la répartition spatiale au sein de chaque groupe depuis les années 1970 ?

Suivant cette réflexion, ce chapitre se structure en deux sections : la première porte sur les dynamiques spatiales de l'immigration et montre un processus de déconcentration spatiale en cours depuis les années 1970 au profit des espaces peu denses. Dans un second temps, je cherche à savoir si ce processus de déconcentration spatiale concerne ou non tous les profils migratoires[1], la localisation des individus pouvant varier selon l'ancienneté d'installation en France et l'origine géographique des individus.

1. Un processus de déconcentration spatiale à l'échelle nationale

Cette section vise à comprendre les processus spatiaux sous-jacents à l'évolution de la répartition des immigrés telle qu'elle a été mise au jour dans le chapitre précédent. Dans un premier temps, l'hypothèse de concentration spatiale croissante de la population immigrée est revisitée à l'échelle méso-scopique des bassins de vie et dans une approche par les trajectoires des territoires. Ce travail permet de poser des hypothèses détaillées en termes de permanences et de changements dans la structure de répartition des immigrés hors des grandes villes. Ces hypothèses sont testées dans une seconde partie, qui met en évidence un processus de déconcentration spatiale de la population immigrée vers les espaces peu denses suivant trois modalités distinctes depuis les années 1970.

[1] Je parle ici de « profil migratoire » pour décrire l'ancienneté d'arrivée en France et le pays de naissance des individus. Je distingue par cette dénomination les « profils migratoires » des « profils sociodémographiques » des individus qui sont décrits dans le chapitre 7.

a) Explorer les trajectoires des territoires

Si la population immigrée a augmenté dans la majorité des bassins de vie métropolitains depuis les années 1970, tous n'ont pas connu la même trajectoire. Dans un bassin de vie donné, une évolution positive peut prendre plusieurs sens selon la situation antérieure du territoire : si le bassin de vie attirait déjà auparavant une population immigrée importante, l'évolution positive peut représenter le maintien de cette capacité polarisante. Si le bassin de vie avait auparavant une population immigrée faible ou nulle, l'augmentation de cette population peut conduire à l'émergence d'un nouvel espace de polarisation de cette population, ou bien à de nouvelles présences sans que les immigrés occupent une place statistiquement importante dans la population locale. Pour donner sens aux évolutions mises au jour dans le chapitre précédent, et en particulier à l'augmentation de la population immigrée sur l'ensemble du territoire national, il est donc nécessaire de réinscrire ces évolutions dans les trajectoires des territoires. Plus spécifiquement, la question se pose de savoir si ces évolutions ont modifié la structure spatiale de la population immigrée en France, marquée historiquement par une forte concentration spatiale.

Les travaux qui affirment qu'il y a une concentration spatiale de la population immigrée le font soit à l'échelle intra-urbaine (Pan Ké Shon, 2009 ; Pan Ké Shon et Verdugo, 2014 ; Préteceille, 2009 ; Safi, 2009), ou bien à l'échelle nationale en insistant sur la part importante d'immigrés/étrangers résidant en région Ile-de-France ou dans l'aire urbaine de Paris et le maintien ou le renforcement de cette tendance entre différentes périodes intercensitaires (Brutel, 2016 ; Desplanques et Tabard, 1991 ; Guillon, 1993). Entre l'échelon intra-urbain et l'échelon « régional », peu de travaux s'intéressent à l'évolution de la concentration la population aux échelons mésoscopiques. Dans cette première section, je propose donc de revisiter de façon exploratoire cette hypothèse de la concentration spatiale de la population immigrée sur le territoire national. Pour cela, je m'intéresse uniquement à la partie la plus « saillante » de la géographie de l'immigration, à savoir les territoires qui concentrent les proportions les plus importantes de population immigrée. Cela conduit à poser plusieurs questions : les territoires dans lesquels les immigrés représentaient une part importante de la population en 1975 occupent-ils toujours cette fonction polarisante en 2015 ? Existe-t-il de nouveaux territoires attractifs ? Plus largement, quelles sont les principales trajectoires des territoires en termes d'évolution des présences immigrées ? Une typologie des bassins de vie selon leur dynamique démographique au cours des quarante dernières années permet de répondre à ces questions (Figure 6.1).

Figure 6.1 Typologie des trajectoires des bassins de vie selon la part des immigrés entre 1975 et 2015

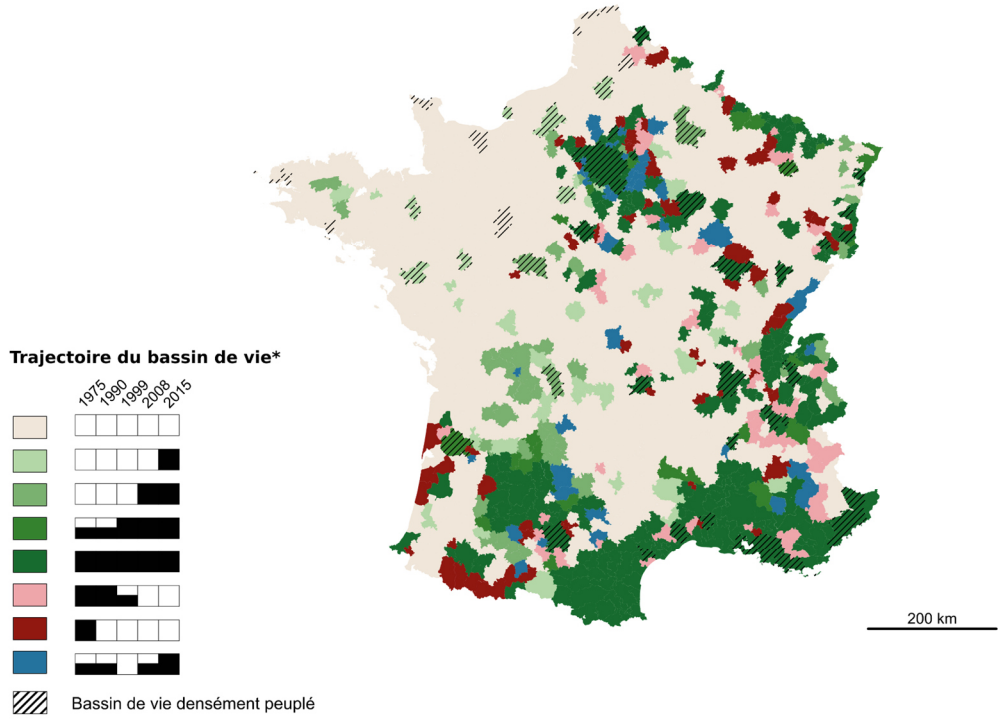

Méthode :

Cette carte de synthèse des trajectoires des bassins de vie en fonction de l'évolution de la part d'immigrés dans la population entre 1975 et 2015 a été réalisée en deux étapes.

1/ La part de la population immigrée dans chaque bassin de vie et à chaque recensement a été discrétisée en une variable binaire distinguant les bassins de vie situés au-delà du troisième quartile de la distribution de la part des immigrés sur l'ensemble de la série temporelle (Q3=6.14%).
Cette discrétisation permet d'identifier les 25% des bassins de vie ayant des taux d'immigrés les plus élevés sur l'ensemble de la période 1975-2015 et de porter l'attention principale sur les bassins de vie du haut de la distribution.

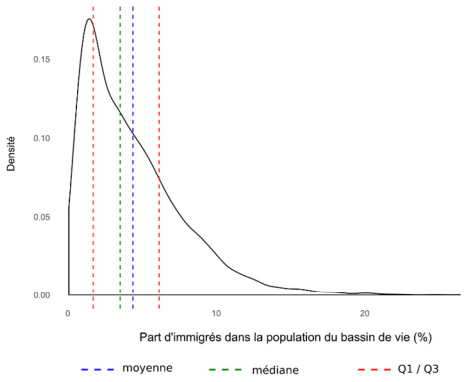

2/ Une classification des trajectoires des bassins de vie a ensuite été réalisée à partir d'une CAH stablisée par la méthode des K-Means, conduisant à une partition en 8 classes. Chaque classe est donc définie par une série de cinq états entre 1975 et 2015.

* En légende, un carré noir indique un pourcentage d'immigrés dans les bassins de vie de la classe supérieur ou égal au 3ème quartile de la distribution, un carré blanc indique un pourcentage inférieur. Un carré noir et blanc indique une alternance de situation selon les bassins de vie de la classe considérés. Pour les classes ayant deux carrés noirs et blancs successifs en 1975 et 1990, chaque bassin de vie dépasse le 3ème quartile à au moins une des deux dates.

Source : INSEE, RP 1975, 1990, 1999, 2008, 2015, exploitation principale
Champ : ensemble des bassins de vie de France métropolitaine, sauf Corse (n=1444)

Il est tout d'abord frappant de constater que les principaux types de trajectoires de bassins de vie qui émergent de la classification se caractérisent par leur caractère régulier, voire uniforme. Parmi les huit classes identifiées, deux classes décrivent soit une appartenance au dernier quartile de la distribution statistique sur toute la période (en vert foncé sur la carte), soit son contraire (beige). Cinq autres décrivent des trajectoires linéaires marquées par l'accès à ce sommet de la distribution ou à l'inverse par la perte de cette caractéristique (autres verts et rouges). Seule une classe décrit une série d'alternances au cours du temps entre une part d'immigrés importante et une part plus faible (bleu). Cette typologie témoigne donc d'un ordre spatial certain dans l'évolution spatiale et temporelle de la répartition des immigrés en France, caractérisé d'une part par une inertie des configurations spatiales et d'autre part par des transformations au long cours et durables de la géographie de l'immigration.

Un nombre important de bassins de vie se caractérisent ainsi par leur appartenance au sommet de la distribution statistique sur l'ensemble de la période d'observation (vert foncé). C'est en particulier le cas des bassins de vie densément peuplés, à l'exception de ceux de l'Ouest de la France. Mais c'est également le cas d'un grand nombre de bassins de vie moins densément peuplés : les campagnes du pourtour méditerranéen ; dans le Sud-Ouest les campagnes de l'Agenais, de la vallée de la Garonne et du Périgord ; les campagnes des régions frontalières, mais aussi les bassins de vie moins densément peuplés du sud-ouest de l'Ile-de-France. Un effet de persistance et de reproduction des lieux d'installation des immigrés à l'échelle nationale est donc à trouver dans les espaces les plus densément peuplés ainsi que dans une partie des campagnes françaises. L'observation de ces trajectoires régulières confirme le maintien global d'une partie la structure de répartition des immigrés en France au cours du temps, caractérisée notamment par l'existence de pôles de concentration dans des espaces périurbains et ruraux identifiés depuis les années 1970. Cette inertie de la structure est également renforcée par le fait que la grande majorité des bassins de vie peu denses a de faibles des taux d'immigrés dans la population totale faibles (c.-à-d. inférieurs au troisième quartile) sur l'ensemble de la période d'observation (beige).

D'autres bassins de vie ont vu leur part d'immigrés devenir importante plus récemment (verts clairs). Il s'agit généralement de bassins de vie situés à proximité immédiate de bassins de vie marqués par des taux élevés de longue date. Cela suggère l'existence d'un processus de diffusion par contiguïté de la population immigrée dans certaines régions, comme dans le Sud-Ouest par exemple. C'est également le cas de bassins de vie situés à distance des pôles pérennes d'immigration : dans la région Centre, mais aussi dans les bassins de vie des principales villes de l'Ouest (Rennes, Angers et Nantes notamment). Ces évolutions donnent à penser l'existence parallèle d'un processus d'émergence de nouveaux espaces pérennes d'immigration, dans des régions jusque-là peu concernées par le phénomène migratoire.

Des bassins de vie ont par ailleurs connu une trajectoire inverse : territoires caractérisés par un pourcentage important d'immigrés en 1975 (rouge foncé) ou jusqu'aux années 1990 (rouge clair), ils ne le sont plus depuis. C'est le cas de plusieurs bassins de vie ruraux résidentiels et agricoles du Sud-Ouest de la France (dans les Landes, à la frontière des Pyrénées), mais surtout d'anciens bassins industriels. Les trajectoires de ces bassins de vie sont pour beaucoup celles de territoires marqués par une immigration ancienne et continue depuis le XIXe siècle, croissante pendant l'entre-deux-guerres, diversifiée au cours des Trente Glorieuses, mais toujours principalement liée à l'activité industrielle de ces bassins d'emplois, avant que celle-ci ne périclite. Cela concerne aussi bien des bassins de vie du Berry dans lesquels l'industrie est disséminée entre territoires ruraux et petites villes que des bassins de vie frontaliers et de l'industrie sidérurgique du Nord de la France, ou encore les bassins de vie de la vallée de l'Isère (Aprile, Bertheleu et Billion, 2013 ; Aprile, Billion et Bertheleu, 2009 ; Chavanon et Barou, 2015 ; Noiriel, 1986b ; Rygiel, 2001, 2004b). Dans de nombreux cas, les territoires de ces deux classes (en rouge clair ou foncé sur la carte) partagent donc cette trajectoire sociodémographique de déclin économique parfois accompagné d'un déclin démographique. Sur le plan spatial et en termes d'immigration, ces trajectoires de territoires mettent en évidence une rétraction des espaces de forte immigration dans plusieurs régions depuis la fin des années 1970.

Finalement, un seul type de bassin de vie ne se caractérise pas par une trajectoire régulière ou uniforme : ce sont les bassins de vie qui ont connu un taux élevé en début de période, puis un taux plus faible avant d'avoir de nouveau un taux d'immigrés élevé en fin de période (bleu). C'est en particulier le cas de bassins situés à l'est de l'Ile de France, dans le Tarn ou dans les Alpes-de-Haute-Provence. Il s'agit là aussi, dans de nombreux cas, de bassins de vie marqués par un passé industriel (variété d'activités industrielles dans le bassin de la Seine en Seine-et-Marne, exploitation du charbon dans le Tarn ou la tuilerie-briqueterie en Charente par exemple, requérant systématiquement à une main-d'œuvre étrangère). On peut faire là aussi l'hypothèse que la première partie des trajectoires de ce type de territoires, caractérisée par une baisse relative ou absolue de la population immigrée, est à mettre en lien avec la désindustrialisation de ces bassins de vie. La seconde partie de la trajectoire ouvre quant à elle des pistes de réflexion sur les recompositions de ces territoires : l'augmentation relative ou absolue de l'immigration depuis la fin des années 1990 est-elle toujours liée à l'activité industrielle, éventuellement renouvelée, du bassin de vie, ou bien s'explique-t-elle plutôt par un nouveau contexte socioéconomique ? Beaucoup de ces bassins de vie étant voisins des bassins de vie vert foncé, on peut aussi penser que ce « renouveau » de l'immigration s'inscrit dans la première hypothèse de diffusion par contiguïté. Finalement, de quelles recompositions socioéconomiques des territoires cette évolution des présences immigrées est-elle l'indice ?

La question initialement posée dans cette section à vocation exploratoire pourrait être résumée ainsi : est-ce que les territoires qui comportaient la proportion la plus importante d'immigrés en 1975 sont restés les mêmes en 1990, 1999, 2008 et 2015 ? Selon le seuil choisi pour considérer une « proportion importante » d'immigrés, la réponse à cette question peut varier. Les grandes villes, qui constituent les territoires dans lesquels la proportion d'immigrés est la plus importante, possèdent généralement cette caractéristique depuis les années 1970. Si l'on étend l'analyse au-delà des seuls espaces urbains denses, l'analyse des trajectoires de territoires met en évidence l'inertie de la structure de répartition des immigrés en France, mais donne aussi à voir de potentielles dynamiques spatiales et temporelles de changements dans cette structure. Deux grandes hypothèses peuvent alors être dégagées concernant les dynamiques des configurations spatiales de l'immigration, qui sont explorées dans la section suivante.

La première hypothèse est celle d'une reproduction des localisations des immigrés (Jayet et Ukrayinchuk, 2007 ; Ukrayinchuk, 2008). La littérature a en effet mis en évidence les effets de persistance et de reproduction des lieux d'installation des immigrés à l'échelle locale comme nationale, qui peuvent être le résultat de plusieurs dynamiques : la localisation des activités économiques et les facteurs résidentiels peuvent entrer en jeu (Jayet, Ukrayinchuk et De Arcangelis, 2010), mais aussi les effets de réseau. Les réseaux interpersonnels font le lien entre les lieux de départ et d'arrivée des migrants, et favorisent l'implantation des nouveaux immigrés dans le voisinage d'autres personnes de la même origine (Massey, 1990). La mise au jour, dans les analyses de cette section, de l'existence d'un grand nombre de bassins de vie caractérisés trajectoires linéaires, vient renforcer cette hypothèse d'une inertie de la structure de répartition des immigrés qui reste marquée par une concentration dans les espaces historiques d'installation des immigrés.

En même temps, les résultats présentés montrent des changements démographiques importants dans la répartition spatiale des immigrés hors des grandes villes depuis les années 1970. Je fais alors l'hypothèse qu'il existe des changements dans la structure de répartition des immigrés, caractérisés en particulier par une déconcentration de la population immigrée sur le territoire national, au profit des espaces périurbains et ruraux. Je fais également l'hypothèse que ce processus de déconcentration n'affecte pas de manière homogène l'ensemble des espaces peu denses. Plusieurs types de changements sont envisagés :

1. Les trajectoires de bassins de vie qui accèdent sur la période récente au sommet de la distribution statistique, et situés généralement à proximité immédiate de pôles anciens de concentration de la population immigrée, suggèrent une *diffusion par contiguïté* de la population immigrée depuis les pôles principaux vers les espaces peu denses environnants.

2. Les mêmes trajectoires de territoires dans des espaces régionaux jusque-là faiblement concernés par les présences migratoires évoquent en second lieu l'*émergence de nouveaux pôles ou de nouvelles régions d'immigration* dans les espaces ruraux et périurbains.
3. Enfin, si de nouveaux lieux de concentration de la population immigrée apparaissent dans les espaces ruraux et périurbains, on peut aussi penser qu'un processus de *déconcentration dans des lieux qui ont autrefois polarisé la population immigrée* est à l'œuvre depuis les années 1970. Cela pourrait concerner en particulier les espaces ayant connu des recompositions socioéconomiques importantes et dans lesquels les flux migratoires étaient très liés à une activité économique spécifique, agricole ou industrielle.

b) Une analyse par l'autocorrélation spatiale

Analyser les dynamiques des configurations spatiales de l'immigration, notamment en vue de tester l'hypothèse d'une déconcentration spatiale de la population immigrée au profit des espaces peu denses, implique d'avoir recours à des outils d'analyse spatiale afin de tenir explicitement compte de la position relative des lieux les uns par rapport aux autres. Dans cette démarche d'analyse exploratoire de donnés spatiales (ESDA, Banos, 2001), l'utilisation des indicateurs locaux d'association spatiale est particulièrement adapté (Encadré 6.1).

Encadré 6.1. Mesures d'autocorrélation spatiale

L'autocorrélation spatiale décrit la corrélation, positive ou négative, d'une variable avec elle-même, du fait de la localisation géographique des observations. Une autocorrélation spatiale positive indique que les valeurs proches de la variable étudiée se regroupent géographiquement, et une autocorrélation spatiale négative que des valeurs très différentes de la variable étudiée se regroupent géographiquement. L'autocorrélation spatiale peut être le résultat de processus non observés qui conduisent à une structuration spatiale du phénomène observé : les processus d'interaction ou de diffusion spatiales peuvent par exemple produire de l'autocorrélation spatiale. Structure spatiale et autocorrélation spatiale vont donc toujours de pair et n'existent pas l'un sans l'autre.

Les indices d'autocorrélation spatiale ont été créés à partir des années 1950 (Geary, 1954 ; Moran, 1950), mais développés surtout dans les années 1970, Cliff et Ord proposant de nouvelles versions des indices statistiques de Moran et de Geary (Cliff et Ord, 1981, 1970). Tous les indices prennent en compte deux critères : la proximité spatiale, et la ressemblance ou la dissemblance des valeurs de la variable étudiée. On distingue ensuite les indices d'autocorrélation spatiale globale et les indices d'autocorrélation spatiale locale[1]. Les indices d'autocorrélation spatiale globaux permettent

[1] Seuls quelques indices sont présentés ici. Pour une revue plus détaillée des indices existants, voir Griffith, 1992 et surtout Getis, 2008.

de déterminer l'existence et l'intensité de l'autocorrélation spatiale sur l'ensemble du territoire d'étude. L'indice de Moran (I de Moran) constitue l'indice le plus fréquemment utilisé : il s'agit d'un rapport de la covariance sur la variance des valeurs des individus statistiques, ce qui permet d'évaluer si la relation entre voisins est plus forte que la relation avec le reste du groupe (Oliveau, 2010). Le I de Moran se mesure ainsi :

$$I_W = \frac{n}{\sum_i \sum_j w_{ij}} \frac{\sum_i \sum_j w_{ij}(y_i - \bar{y})(y_j - \bar{y})}{\sum_i (y_i - \bar{y})^2} \quad i \neq j$$

Où y_i = valeur de la variable pour l'unité spatiale « i », la moyenne étant $\bar{y}$

i = unité spatiale

j = voisins de l'unité spatiale « i »

n = nombre total d'unités géographiques

w = matrice de pondération (matrice de voisinage), qui indique le degré de voisinage entre les unités spatiales.

Un indice proche de 1 indique une forte autocorrélation spatiale positive, un indice proche de -1 une forte autocorrélation spatiale négative et un indice proche de 0 une absence d'autocorrélation spatiale. Cet indice informe donc sur le niveau de structuration global du phénomène observé. Il peut toutefois masquer des configurations spatiales très variées. C'est également un indice très sensible au niveau d'observation et à la définition du voisinage choisis (Oliveau, 2010). Les indices d'autocorrélation spatiale locale permettent de dépasser certaines de ces limites, en décomposant les indices globaux à une échelle donnée. Ces indices mesurent l'intensité et la significativité de la dépendance *locale* entre la valeur de la variable d'intérêt dans une unité spatiale donnée et les valeurs de la variable dans les unités spatiales voisines, le voisinage pouvant être défini de différentes manières. Ils permettent donc d'identifier la participation de chaque unité spatiale au niveau d'autocorrélation spatiale global. Ils conduisent aussi à mettre en évidence les « poches » de forte autocorrélation spatiale, appelés *hot-spots* (Oliveau, 2010). Parmi ces indices, les LISA (*Local Indicators of Spatial Association*) sont aujourd'hui les plus utilisés (Anselin, 1995). Ils permettent d'identifier cinq situations locales. Si l'unité spatiale étudiée présente une valeur forte dans un voisinage également marqué par des valeurs fortes, il y a situation d'autocorrélation spatiale positive avec des valeurs fortes, appelée *High-High* (HH). Si l'unité spatiale présente une valeur faible et son voisinage aussi, on est là encore en situation d'autocorrélation spatiale positive, mais du côté des valeurs faibles (*Low-Low*, LL). Si l'unité spatiale possède une valeur forte dans un voisinage dont la moyenne des valeurs n'est pas forte, on parle d'autocorrélation spatiale négative qualifiée de *High-Low* (HL). Si à l'inverse, l'unité spatiale possède une valeur faible dans un voisinage qui ne lui ressemble pas, on est en situation d'autocorrélation spatiale négative *Low-High* (LH). Enfin, les autres unités spatiales sont rassemblées dans une dernière catégorie qui décrit une situation non

significative (*Non Sign.*, NS), le test de significativité étant réalisé à partir d'un tirage aléatoire par méthodes de Monte-Carlo.

Typologie des LISA

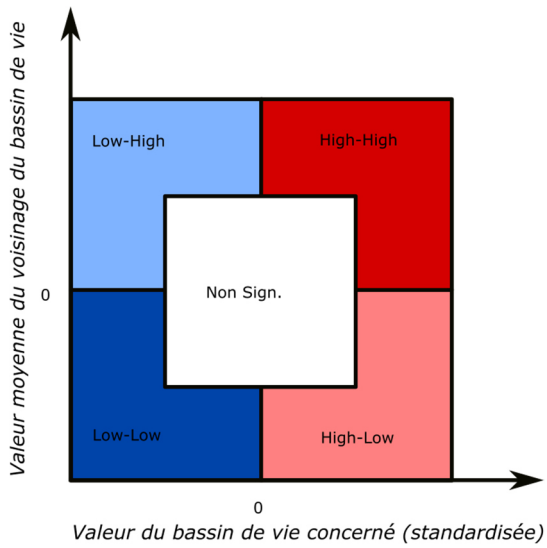

Dans le cadre de l'analyse menée dans cette section, j'utilise des indices globaux (I de Moran) et locaux d'autocorrélation spatiale à partir de la part des immigrés dans la population de chaque bassin de vie à chaque date du recensement. Un voisinage de Queen d'ordre 1 a été retenu, qui considère comme voisins tous les bassins de vie qui partagent au moins un point de frontière avec le bassin de vie étudié. Cette caractérisation du voisinage se justifie par la définition même du bassin de vie : en tant que plus petit territoire par lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants, le bassin de vie constitue un découpage pertinent pour décrire le territoire du quotidien des individus en dehors des grandes villes. En ce sens, considérer les bassins de vie limitrophes d'un bassin de vie donné revient à appréhender l'étendue potentielle du territoire du quotidien des individus. À cette échelle mésoscopique sont donc susceptibles d'émerger les configurations spatiales de la population immigrée, déterminées par des éléments tels que la structuration locale des bassins d'emploi locaux ou celle du marché foncier et immobilier.

Pour analyser l'évolution des configurations spatiales associées à la répartition des immigrés dans le temps et ainsi tester l'hypothèse d'un processus de déconcentration spatiale, je m'appuie sur une méthode et un cadre analytique développés par Tita et Cohen (2004) et repris par Martin, Matthews et Lee (2017) d'analyse des transitions des LISA entre deux dates. Il s'agit de créer des matrices de transition d'état de LISA à l'échelon du bassin de vie pour identifier les permanences et changements dans la structure de répartition de la population immigrée, et donner une interprétation spatiale et dynamique à ces changements ; c'est-à-dire mettre au jour les processus spatiaux sous-jacents à ces

changements de structure. Cinq états de LISA étant possibles à chaque date, il existe vingt-cinq types de transitions théoriques. Pour tester l'hypothèse d'une déconcentration spatiale de la population immigrée, plusieurs types de transitions sont particulièrement intéressants à étudier :

1. Un premier ensemble de transitions permet de mettre au jour un **processus de diffusion par contiguïté des valeurs fortes** : les transitions de *Low-High* vers *High-High* ou de *Non Sign.* vers *High-High*. Dans le premier cas, la transition signifie que l'on est passé d'un bassin de vie avec une valeur faible entouré de bassins de vie avec des valeurs fortes à un bassin de vie et son voisinage à valeurs fortes. Ce type de transition peut assez directement être interprété comme une forme de diffusion par contiguïté des valeurs fortes depuis le voisinage vers le bassin de vie central. Dans le second cas, on passe d'une situation de non significativité, qui peut recouvrir une variété de combinaisons de valeurs entre le bassin de vie principal et son voisinage, à une situation dans laquelle le bassin de vie et son voisinage ont tous les deux des valeurs significativement fortes. Dans l'éventualité où cette transition se produirait à proximité immédiate de bassins de vie en situation continue de *High-High* (*High-High to High-High*), on peut là aussi interpréter ce changement comme une forme de diffusion par contiguïté depuis les bassins de vie qui possèdent déjà des valeurs fortes vers les bassins de vie limitrophes.
2. Un second ensemble de transitions peut être caractéristique de l'émergence de **nouveaux espaces d'immigration**, jusque-là peu concernés par la présence d'immigrés : les transitions de *Low-Low* vers *High-Low* et de *Low-Low* vers *Non Sign*. Dans le premier cas, on passe d'une situation dans laquelle le bassin de vie considéré et son voisinage ont des valeurs significativement faibles à une situation dans laquelle le bassin de vie a une valeur forte dans un voisinage de valeurs faibles. Ce type de transition marque de manière forte l'émergence d'un pôle de concentration de la population immigrée dans un contexte précédemment marqué par des parts d'immigrés dans la population totale très faibles. Dans le second cas, on part de la même situation de départ pour aboutir à une situation non significative. S'il n'est pas possible de dire précisément ce que recouvre la situation de non significativité (valeurs moyennes dans le bassin de vie considéré et son voisinage, dans le bassin de vie uniquement ou le voisinage uniquement, valeurs faibles ou fortes dans le bassin de vie ou le voisinage uniquement, etc.), il est en revanche possible d'affirmer que le bassin de vie et/ou son voisinage ont connu une augmentation de la part des immigrés, de sorte que le bassin de vie et son voisinage ne se caractérisent plus par des valeurs significativement faibles. De manière moins forte et potentiellement moins localisée que dans la situation précédente, on observe donc ici aussi l'émergence de nouveaux espaces de présences immigrées.

3. Enfin, un dernier ensemble de transitions correspond à l'inverse à une **déconcentration de la population immigrée dans des espaces qui la polarisaient auparavant** : les transitions de *High-High* à *Non Sign.* ou de *Non Sign.* à *Low-Low*. Dans le premier cas, le passage d'une situation dans laquelle le bassin de vie et son voisinage ont des valeurs significativement fortes à une situation non significative ne peut se faire que par la baisse relative de la part des immigrés dans le bassin de vie et/ou dans son voisinage, ce qui marque alors la disparition d'un pôle de concentration. La seconde transition exprime la même dynamique, mais de manière atténuée : le passage d'une situation non-significative à une situation dans laquelle le bassin de vie et son voisinage ont des valeurs significativement faibles marque la baisse de la part des immigrés dans au moins un des deux territoires, et donc l'affaiblissement relatif de la présence immigrée dans cette région.

Avant d'étudier en détail ces différentes transitions, un premier indicateur de l'évolution du niveau de concentration de la population immigrée à l'échelle nationale nous est donné par l'évolution de l'indice de Moran, qui permet de mesurer le niveau d'autocorrélation d'une variable (Figure 6.2). Selon l'échelon choisi et donc le niveau d'agrégation spatial considéré, le niveau d'autocorrélation et son évolution sont variables. Les maillages géographiques choisis étant différents, il n'est pas possible de comparer les valeurs de l'indice entre les différents niveaux. On peut en revanche comparer le sens et l'intensité des évolutions temporelles, qui nous informent sur les échelles auxquelles se jouent les processus de concentration/déconcentration de la population.

Figure 6.2. Évolution du I de Moran entre 1975 et 2015 par niveau territorial

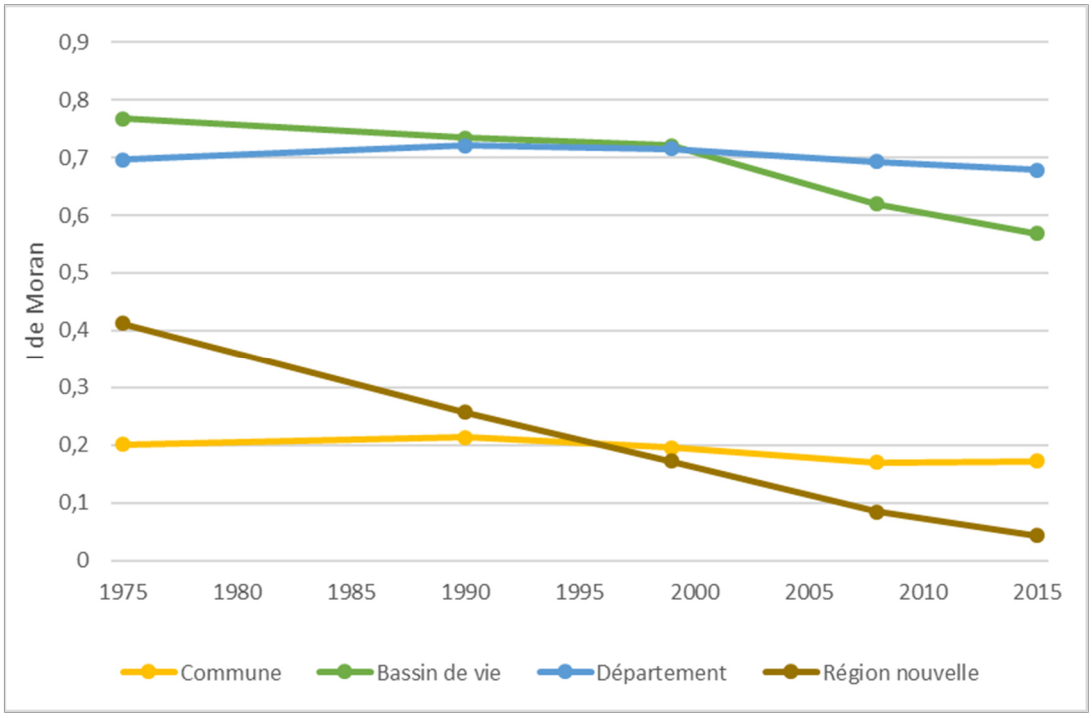

Source : INSEE, RP 1975, 1990, 1999, 2008 2015, exploitation principale
Champ : ensemble des communes, bassins de vie, départements et régions de France métropolitaine, hors Corse pour 1975

On observe ainsi que pour l'ensemble des niveaux considérés, l'indice de Moran connaît une baisse entre 1975 et 2015. Cette baisse est particulièrement notable au niveau régional, ce qui indique une déconcentration de la population immigrée entre les différentes régions françaises tout au long de la période. À l'inverse, aux niveaux communal et départemental, l'indice a faiblement diminué entre les deux dates, ce qui atteste d'un degré de concentration globalement maintenu au cours du temps (faible à l'échelon communal, élevé à l'échelon départemental). On observe enfin une baisse importante de l'indice au niveau du bassin de vie, qui passe de 0,77 à 0,57 entre 1975 et 2015, avec une baisse surtout marquée sur la période 1999-2008 (de 0,72 à 0,62). Si l'indice reste globalement proche de 1, signe d'une autocorrélation spatiale positive forte, la baisse de l'indice indique que les immigrés sont de moins en moins concentrés spatialement au niveau du bassin de vie**.** La déconcentration de la population immigrée depuis les années 1970 s'est donc opérée à la fois par un rééquilibrage entre les régions et entre les bassins de vie au sein de ces régions, tout en sachant que l'hétérogénéité intercommunale et interdépartementale s'est maintenue. Cet indice ne fournit cependant aucune information quant à la répartition géographique des espaces de concentration et son évolution. Il est donc complété par les *Local Indicators of Spatial Association* (LISA), qui sont analysés de deux façons distinctes : j'observe d'abord les transitions entre l'état de départ (en 1975) et

l'état d'arrivée (en 2015), dans la Table 6.1 ; tandis que les transitions intermédiaires entre chaque période intercensitaire sont analysées à partir d'une cartographie en Figure 6.3.

Table 6.1 Table de transition des LISA entre 1975 et 2015 selon le type de bassin de vie

1975/2015	High-High		Low-Low		High-Low		Non Sign.		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
High-High	111	53,4	0	0	0	0	97	46,6	208	100,0
(BV peu denses)	*101*	*52,1*	*0*	*0*	*0*	*0*	*93*	*47,9*	*194*	*100,0*
Low-Low	0	0	37	19,4	1	0,5	153	80,1	191	100,0
(BV peu denses)	*0*	*0*	*37*	*19,6*	*0*	*0*	*152*	*80,4*	*189*	*100,0*
Non Sign.	49	4,7	36	3,4	5	0,5	955	91,4	1045	100,0
(BV peu denses)	*48*	*4,7*	*36*	*3,5*	*0*	*0*	*931*	*91,7*	*1015*	*100,0*
Total	160	11,1	73	5,1	6	0,4	1205	83,4	1444	100,0
(BV peu denses)	*149*	*10,7*	*73*	*5,2*	*0*	*0*	*1176*	*84,1*	*1398*	*100,0*

Source : INSEE, RP 1975, 2015, exploitation principale

Champ : ensemble des bassins de vie de France métropolitaine, hors Corse (n=1450)

Lecture : 111 des 208 bassins de vie qui étaient classés en « High-High » en 1975 sont restés dans cette catégorie en 2015, soit 53 % d'entre eux. En italique sont désignés les bassins de vie peu denses (i.e. les bassins de vie « de densité intermédiaire », « peu denses » et « très peu denses »). 101 des 194 bassins de vie peu denses qui étaient classés en « High-High » en 1975 sont restés classés en « High-High » en 2015, soit 52 % d'entre eux.

Note : les lignes correspondant aux situations « High-Low » et « Low-High » en 1975 et « Low-High » en 2015 ont été retirées, car elles ne caractérisaient aucun bassin de vie.

Le premier résultat issu de ce tableau est le maintien de la structure au cours du temps : les trois quarts des bassins de vie restent dans la même catégorie entre 1975 et 2015. C'est en particulier le cas des bassins de vie qui appartiennent à la catégorie *Non Sign.* et *High-High* en 1975 : 91 % des bassins de vie en *Non Sign.* en 1975 appartiennent encore à cette catégorie en 2015, et 53 % des bassins de vie en *High-High*, ce qui montre la persistance de la structure de concentration locale des immigrés en France. En même temps, près d'un quart des bassins de vie (et 23 % des bassins de vie peu denses) ont changé de situation entre 1975 et 2015. Parmi ces transitions, plusieurs peuvent être interprétées comme des processus de diffusion spatiale de la population immigrée (cf. point 1 ci-dessus) : 49 bassins de vie font l'expérience d'une transition de *Non Sign.* vers *High-High*, 153 de *Low-Low* vers *Non Sign.*, et il s'agit presque systématiquement de bassins de vie peu denses. La Figure 6.3 vient compléter la Table 6.1 en proposant une cartographie des transitions de LISA entre plusieurs dates. Cela permet d'identifier les formes spatiales associées à ces transitions, mais aussi d'observer des variations dans les transitions sur des intervalles de temps contenus entre 1975 et 2015.

Figure 6.3 Cartographie des transitions de LISA entre 1975 et 2015

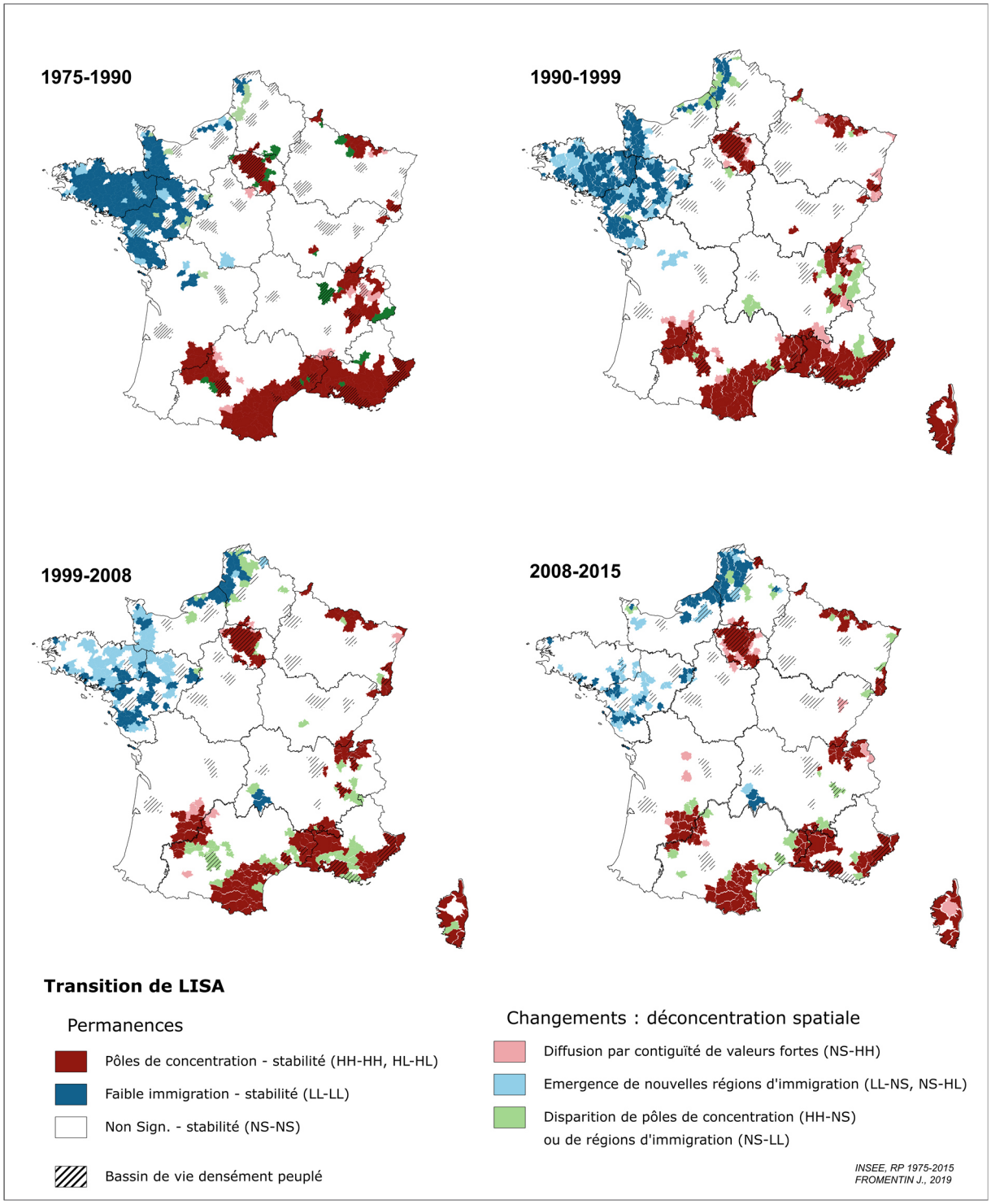

Source : INSEE, RP 1975, 1990, 1999, 2008, 2015, exploitation principale

Champ : ensemble des bassins de vie de France métropolitaine, hors Corse sur la période 1975-1990 (n=1454/1450)

La cartographie des transitions de LISA montre certes des permanences fortes, mais aussi la rétractation des régions qui constituent des « pôles de concentration » et l'homogénéisation progressive du territoire national depuis les années 1970. Cette évolution d'ensemble s'explique par trois dynamiques différentes, que je décris dans la thèse sous l'expression de « déconcentration spatiale » : une diffusion par contiguïté des valeurs fortes, l'émergence de nouvelles régions d'immigration et la déconcentration dans d'anciens lieux de polarisation.

- *La diffusion par contiguïté de valeurs fortes dans le Sud-Ouest et les périphéries franciliennes*

La diffusion par contiguïté de la population immigrée est surtout visible dans les bassins de vie proches de bassins de vie restés en *High-High* sur toute la période d'observation. Jusqu'à la fin des années 1990, c'est une tendance notable dans plusieurs bassins de vie industriels et agricoles du Sud de la France, dans la lignée de la dynamique qui préside à la localisation spatiale des immigrés pendant les Trente Glorieuses. Au cours des années 2000, ce sont les bassins de vie de faible densité et agricoles du Périgord qui connaissent cette diffusion de proche en proche des valeurs fortes. Cela atteste d'une diffusion spatiale de l'implantation des immigrés dans cette région où de nombreux immigrés, notamment britanniques et néerlandais, se sont installés depuis la fin des années 1980. Depuis la fin des années 2000, cette dynamique de diffusion se poursuit dans ces régions, mais affecte surtout les campagnes franciliennes et limitrophes de l'Ile-de-France. Cette dernière observation suggère que la croissance de la population immigrée dans les campagnes périurbaines, mise au jour dans le chapitre précédent, concerne tout particulièrement l'agglomération parisienne et s'étend jusqu'à longue distance de la capitale. Enfin, sur la dernière période, plusieurs bassins de vie non limitrophes de bassins de vie restés pôles de concentration ont aussi vu leur part d'immigrés augmenter significativement pour atteindre la situation de *High-High*, en particulier dans le Limousin. L'analyse détaillée de ces bassins de vie montre que cette transition correspond à des situations où le bassin de vie considéré possédait déjà des valeurs fortes, et que cette situation s'est étendue aux bassins de vie voisins. Cela peut donc être également interprété comme un processus de diffusion par contiguïté depuis des pôles beaucoup plus localisés.

- *L'émergence de nouvelles régions d'immigration dans le Nord-Ouest*

L'émergence de nouvelles régions d'immigration est très localisée dans l'espace et dans le temps. Ce processus s'est surtout produit sur la période 1999-2008 et dans une moindre mesure entre 1990-1999 et 2008-2015. Surtout, les bassins de vie concernés par ces transitions ne sont pas répartis de

manière aléatoire sur le territoire national, et se concentrent géographiquement en Bretagne et en Normandie. On assiste donc ici à une forte reconfiguration à l'échelle régionale avec des territoires qui ne se distinguent plus par la faible présence des immigrés. Ce phénomène est d'autant plus important qu'il intervient sur la période pendant laquelle la part des immigrés à l'échelle nationale a elle-même beaucoup augmenté. L'évolution est telle qu'en 2015, la quasi-totalité des bassins de vie de Bretagne et de Normandie est en situation de voisinage moyenne ou diversifiée (*Non Significativité)*. En ce sens, l'émergence de nouvelles régions d'immigration en France depuis les années 1970 passe plus par la « déspécialisation » de certains territoires qui étaient marqués par l'absence de présences immigrées que par l'apparition de nouveaux pôles de concentration. La trajectoire de cette région apparaît d'autant plus originale lorsqu'on la compare à celle de la côte de la Manche, également marquée par de fortes sous-représentations des immigrés au début des années 1990, mais où cette spécialisation s'est renforcée dans les décennies suivantes.

- *La déconcentration dans d'anciens pôles agricoles et industriels*

On observe enfin un processus de déconcentration dans d'anciens pôles ou régions d'immigration. Ce phénomène concerne là encore surtout les bassins de vie peu denses et affecte des régions variées selon les périodes. En ce qui concerne la déconcentration dans d'anciens pôles d'immigration, il s'agit surtout du Nord industriel en début de période ; de la région Rhône-Alpes entre 1990 et 1999, qui se caractérise aussi par une importante activité industrielle pendant cette période ; enfin du Sud de la France depuis les années 2000. Cette dynamique spatiale s'inscrit donc dans un processus historique de transformation de l'activité économique de ces régions, qui s'est structurée pendant longtemps autour de pôles d'activité économique (industriels ou agricoles) faisant appel à une main-d'œuvre immigrée importante. Alors qu'en début de période, cette transition s'accompagne d'une baisse importante de la population immigrée dans les bassins de vie considérés, dans le Languedoc et le Roussillon dans les années 2000 c'est plutôt l'augmentation importante de la population non-immigrée, accompagnée d'une stagnation ou le plus souvent d'une légère hausse de la population non-immigrée qui caractérise cette transition. On observe également la même dynamique dans le Nord-Pas-de-Calais. Il correspond cette fois-ci à une transition de *Non Sign.* à *Low-Low*, c'est-à-dire à la disparition plutôt qu'à la diminution de la présence immigrée dans cette région. Ce phénomène est par ailleurs récurrent tout au long de la période d'étude dans cette région. Les dynamiques démographiques ne sont toutefois pas les mêmes d'une période à l'autre : de 1975 à 1999, cette transition est due à une baisse à la fois de la population immigrée et non-immigrée ainsi que d'une baisse de la part des immigrés dans le bassin de vie considéré ainsi que dans le voisinage. Depuis 1999, les trajectoires locales sont plus hétérogènes, puisque c'est surtout la baisse de la part des immigrés

dans le voisinage qui conduit à cette transition, les bassins de vie considérés ayant pour certains connu des hausses de la population immigrée, non immigrée et de la part des immigrés.

***

L'évolution de l'inscription spatiale de la population immigrée hors des grandes villes françaises s'inscrit donc dans une **dynamique de déconcentration de la population au profit des espaces ruraux et périurbains**. Cette dynamique spatiale ne doit cependant pas être sur-interprétée et conduire à penser que la géographie de l'immigration est une géographie en perpétuel changement. Au contraire, les analyses montrent avant tout une forte **inertie des configurations spatiales** d'une période à l'autre, avec des régions urbaines, agricoles et industrielles de concentration historique de la population immigrée et des régions dans lesquelles le fait migratoire reste peu visible. Par ailleurs, les changements observés dans la géographie de l'immigration s'inscrivent pour beaucoup dans des **tendances longues et constituent une expression remarquable de certaines des transformations historiques profondes des territoires**. En ce sens, l'observation des faits migratoires dans une approche géographique apparaît hautement signifiante pour comprendre les changements sociaux, démographiques que connaissent les territoires ruraux et périurbains depuis les années 1970, mais aussi pour chercher les indices des évolutions les plus récentes.

Cela implique néanmoins de prendre en compte la variété de ces profils migratoires dans l'analyse. Le processus de déconcentration spatiale de la population immigrée vers les espaces peu denses, tel qu'il a été mis au jour dans ce chapitre, repose en effet sur la catégorie d'« immigré », qui agrège des individus et des groupes aux origines géographiques, temporalités et histoires migratoires variées. Il est pourtant probable que ces groupes ont des inscriptions spatiales différentes. Il faut donc analyser si la déconcentration spatiale est un phénomène qui caractérise l'inscription spatiale de tous les groupes immigrés dans les espaces peu denses ou celle de certains groupes en particulier. Pour cela, je propose d'observer l'évolution de la composition de la population immigrée selon son profil migratoire, c'est-à-dire l'ancienneté d'arrivée en France et l'origine géographique des individus.

2. Des contributions différenciées selon les profils migratoires

Cette seconde section porte sur la caractérisation des profils des immigrés résidant dans les campagnes, du point de vue de leurs caractéristiques migratoires, afin de tester l'hypothèse du caractère général de la déconcentration spatiale des immigrés. Pour cela, j'analyse la répartition spatiale des populations immigrées dans les campagnes françaises selon leur pays naissance et leur ancienneté de présence en France, en accordant un même intérêt à la localisation des populations sur le territoire national qu'à leur répartition selon les différents types d'espaces. Un premier temps est consacré aux différences de répartition des immigrés dans les différents types de campagnes selon leur ancienneté d'arrivée en France. J'étudie ensuite l'importance numérique et relative de chaque groupe dans les espaces peu denses : les groupes historiques ont-ils toujours un poids prépondérant dans les campagnes ? Voit-on émerger de nouveaux groupes numériquement significatifs ? Dans un troisième temps, j'analyse l'évolution de répartition spatiale de chaque groupe sur le territoire national. Enfin, une dernière section approfondit cette analyse en mesurant la concentration spatiale des immigrés selon leur pays de naissance.

a) Une répartition distincte selon l'ancienneté d'arrivée en France

Les immigrés sont susceptibles d'avoir une répartition spatiale différente selon leur ancienneté d'arrivée en France. En effet, les conditions légales d'arrivée en France, les motifs migratoires et les aspirations résidentielles sont autant d'éléments qui varient d'une époque à une autre et peuvent influencer les localisations résidentielles *à l'arrivée en France*. De plus, le parcours géographique des individus n'est pas figé après leur arrivée en France. Il se poursuit tout au long de leur vie et dépend des expériences passées. Selon leur ancienneté d'arrivée en France, les immigrés peuvent donc également connaître *actuellement* (ou au moment de l'enquête) des positions sociales et résidentielles différentes. La question est alors de savoir si les nouvelles générations d'immigrés ont aujourd'hui le même comportement résidentiel que les anciennes générations, à âge égal. Pour répondre à cette question, une analyse exploratoire de la localisation des immigrés en 2015 en fonction de la période d'arrivée en France et de l'âge actuel est proposée. La question concernant la date d'arrivée en France fait toutefois l'objet de très nombreuses non-réponses ou d'erreurs dans le recensement de la population (environ 16 % sur le RP 2015), ce qui en interdit l'usage à un niveau infra-départemental. Cette analyse repose donc uniquement sur l'étude des grandes catégories spatiales, et non sur une étude localisée des inscriptions spatiales des immigrés, tout en faisant l'hypothèse que les non-réponses sont équiréparties à travers les différentes catégories spatiales (Figure 6.4).

Figure 6.4. Un effet d'ancienneté d'arrivée en France qui se combine à un effet d'âge dans la répartition spatiale des immigrés en 2015

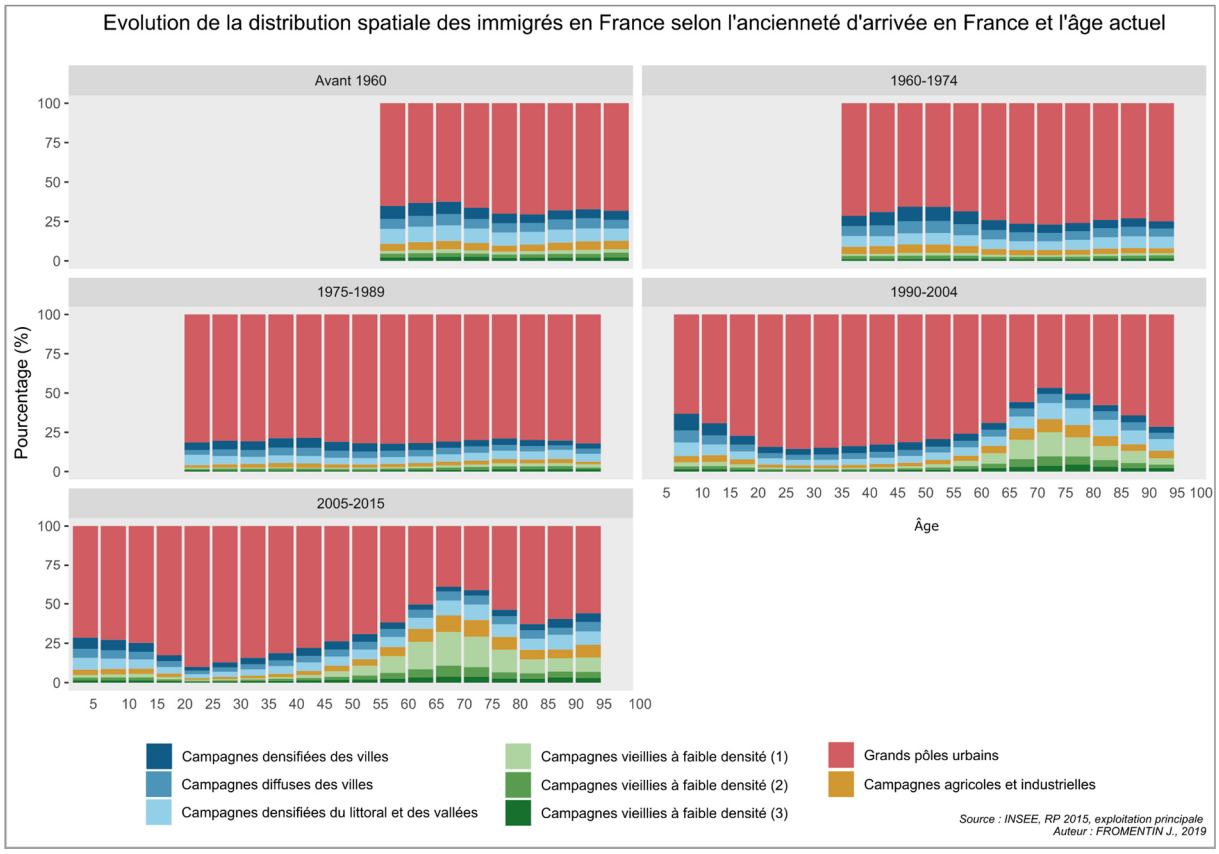

Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale
Champ : ensemble des immigrés résidant en France métropolitaine en 2015

La répartition spatiale de la population immigrée à travers différents types d'espace répond en 2015 en partie à une logique d'ancienneté d'arrivée en France, qui se combine à un effet d'âge. Il apparaît en effet très clairement que selon l'époque d'arrivée en France, les immigrés ne se répartissent pas de la même manière sur l'ensemble du territoire national en 2015. Les immigrés arrivés jusqu'au milieu des années 1970 sont aujourd'hui plus présents dans les campagnes que les immigrés arrivés entre 1975 et 1989, qui ont une inscription urbaine plus marquée. Les immigrés anciennement présents en France ont également, pour les âges actifs (35-60 ans), une répartition moins urbano-centrée et beaucoup plus périurbaine que les immigrés arrivés depuis les années 1990. Cette catégorie correspond à des individus arrivés en France pendant l'enfance – aussi appelés « génération 1.5 » (Rumbaut, 2004) –, dont la répartition apparaît « intermédiaire », c'est-à-dire plus proche de celle des non-immigrés que le reste des immigrés.

Pour les âges plus avancés, ce sont les immigrés arrivés depuis les années 1990 et encore plus depuis les années 2000 qui se distinguent par une très forte implantation en milieu rural. Ainsi, près

de 60 % des immigrés arrivés entre 2005 et 2015 et âgés en 2015 de 65 à 75 ans résident hors des grands pôles urbains, alors que ce n'est le cas que de 20 % de ceux arrivés entre 1975 et 1989. Si tous les types de campagnes ont vu leur part augmenter pour les immigrés arrivés récemment et âgés de plus de 60 ans, c'est plus fortement le cas des campagnes vieillies à faible densité, et en particulier des campagnes à faibles revenus, économie agricole et présentielle. Il est intéressant d'observer que pour ces mêmes groupes, les campagnes agricoles et industrielles sont également plus représentées. Cela suggère des recompositions des usages de ce type d'espace, dont l'attractivité pour ces populations ne repose *a priori* pas sur les fonctions productives et les opportunités d'emploi qu'offrent ces territoires. On retrouve donc un effet combiné de l'ancienneté d'arrivée en France et de l'âge, conduisant à une inscription rurale très nette de certains groupes de populations immigrées. L'effet d'âge joue d'ailleurs différemment d'une génération à l'autre : alors que pour les immigrés arrivés en France avant les années 1990 leur répartition spatiale dans les différents types d'espaces dépend assez peu de la tranche d'âge considérée, l'effet d'âge est au contraire très notable pour les vagues d'arrivées suivantes. L'inscription dans les espaces peu denses est alors très marquée aux âges très jeunes, marqueur des choix résidentiels des parents avec enfants, ainsi qu'aux âges élevés.

L'effet de l'âge sur l'inscription spatiale des immigrés sera approfondi dans le chapitre suivant (chapitre 7). L'ancienneté d'arrivée en France est quant à elle très liée à l'origine géographique des individus, dans le cadre de vagues migratoires qui articulent pendant longtemps régions et pays d'origine avec des implantations spécifiques en France. C'est donc à l'évolution de la population immigrée par pays de naissance qu'il faut maintenant s'intéresser.

b) Une évolution marquée des principales origines géographiques

Cette section s'attache à présenter les principaux changements de composition de la population immigrée dans les espaces peu denses depuis la fin des années 1960. Seuls les quinze pays de naissance des immigrés les plus représentés dans les espaces peu denses au recensement de 2015 sont étudiés[1], soit par ordre décroissant : Portugal, Maroc, Royaume-Uni, Espagne, Italie, Algérie, Belgique, Turquie, Allemagne, Suisse, Tunisie, Pologne, Pays-Bas, Roumanie, Madagascar (Tableau 6.1). Les immigrés de ces quinze pays représentent à eux seuls près de 80 % de la population immigrée des campagnes françaises à cette date et sont représentatifs de la diversité des vagues

[1] La diversité des origines géographiques des immigrés dans les campagnes est plus longuement analysée dans le chapitre 8 de cette thèse.

migratoires connues en France depuis les années 1960. On y retrouve les pays d'immigration européenne ancienne (Belgique, Pologne, Espagne, Italie), les pays d'immigration de la seconde moitié du XXe siècle (Portugal, Algérie, Tunisie, Maroc, Turquie par exemple), mais également des pays caractéristiques de l'immigration récente européenne (Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Roumanie), voire extra-européenne (Madagascar). Pour lire plus facilement les tendances de chaque groupe, et voir comment elles se décomposent par type de campagne, le Tableau 6.1 peut être mis en regard avec la Figure 6.5[1].

La majorité de ces pays de naissance font déjà partie des groupes les plus représentés dans les campagnes françaises à la fin des années 1960, puisqu'ils rassemblent en 1968 près de 95 % de la population immigrée des campagnes françaises. Les immigrations portugaise, espagnole, italienne et polonaise sont particulièrement importantes à cette période et représentent alors 74 % de la population immigrée des espaces peu denses et près de 600 000 individus. Si l'importance relative de ces groupes a diminué depuis 1968 (depuis 1975 pour le Portugal), c'est lié à l'augmentation numérique souvent importante des autres groupes de pays de naissance et à la diminution importante de la population immigrée d'Espagne, d'Italie et de Pologne. La population immigrée portugaise a quant à elle diminué en proportion depuis les années 1970, mais elle a vu ses effectifs croître à nouveau depuis la fin des années 1990. Pour tous les autres pays de naissance considérés, la population résidant dans les campagnes a considérablement augmenté depuis la fin des années 1960. Cela se traduit le plus souvent par une augmentation de leur poids relatif dans l'ensemble de la population immigrée des campagnes métropolitaines. L'accroissement de la population immigrée dans les campagnes françaises depuis la fin des années 1960 résulte donc essentiellement d'une augmentation conséquente de la population immigrée originaire de pays peu représentés en début de période, les pays d'immigration ancienne (Portugal mis à part) ayant vu leur population diminuer dans les espaces peu denses depuis cette période.

[1] Une analyse similaire à partir du Zonage en Aires Urbaines est également disponible en Annexe 6.1.

Tableau 6.1. Évolution de la population des principaux pays de naissance des immigrés dans les campagnes françaises

	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2015
Portugal	87 153	177 217	163 443	151 756	153 879	171 423	198 804
	10,9	*19,5*	*18,5*	*17,3*	*17,2*	*16,1*	*16,5*
Maroc	14 444	57 078	74 674	89 450	91 328	102 525	115 556
	1,8	*6,3*	*8,5*	*10,2*	*10,2*	*9,6*	*9,6*
Royaume-Uni	2 800	5 313	8 569	17 371	35 552	100 867	101 833
	0,4	*0,6*	*1,0*	*2,0*	*4,0*	*9,5*	*8,5*
Espagne	216 664	175 877	145 488	128 918	106 188	87 141	82 409
	27,2	*19,3*	*16,5*	*14,7*	*11,8*	*8,2*	*6,9*
Italie	213 096	180 820	160 695	142 784	114 242	93 173	80 589
	26,7	*19,9*	*18,2*	*16,3*	*12,7*	*8,7*	*6,7*
Algérie	45 120	73 567	72 220	63 070	61 203	67 754	74 036
	5,7	*8,1*	*8,2*	*7,2*	*6,8*	*6,4*	*6,2*
Belgique	40 072	35 435	35 167	35 897	40 290	51 123	59 119
	5,0	*3,9*	*4,0*	*4,1*	*4,5*	*4,8*	*4,9*
Turquie	2 808	19 615	30 910	40 992	37 564	48 529	52 159
	0,4	*2,2*	*3,5*	*4,7*	*4,2*	*4,6*	*4,3*
Allemagne	30 766	30 435	31 697	36 015	49 714	54 070	51 370
	3,9	*3,3*	*3,6*	*4,1*	*5,5*	*5,1*	*4,3*
Suisse	14 656	13 921	10 302	14 380	20 610	26 537	29 725
	1,8	*1,5*	*1,2*	*1,6*	*2,3*	*2,5*	*2,5*
Tunisie	6 784	15 844	17 253	17 374	16 982	19 873	24 682
	0,9	*1,7*	*2,0*	*2,0*	*1,9*	*1,9*	*2,1*
Pologne	72 811	62 866	52 836	39 527	27 661	22 630	23 662
	9,1	*6,9*	*6,0*	*4,5*	*3,1*	*2,1*	*2,0*
Pays-Bas	3 464	4 660	6 981	8 206	13 086	21 818	22 306
	0,4	*0,5*	*0,8*	*0,9*	*1,5*	*2,0*	*1,9*
Roumanie	1 464	1 466	1 420	1 948	3 923	8 154	20 338
	0,2	*0,2*	*0,2*	*0,2*	*0,4*	*0,8*	*1,7*
Madagascar	316	560	949	1 958	4 479	8 315	12 355
	0,0	*0,1*	*0,1*	*0,2*	*0,5*	*0,8*	*1,0*
Part parmi l'ensemble des immigrés	*94,3*	*93,9*	*92,2*	*90,0*	*86,6*	*83,0*	*78,9*

Source : INSEE, RP 1968-2015, exploitations principale et complémentaire

Champ : ensemble des immigrés résidant hors des grands pôles urbains de France métropolitaine, tels que définis dans le ZAU 2010

Lecture : au recensement de 1968, on compte 87 153 immigrés portugais dans les campagnes françaises, qui représentent alors 10,9 % de la population immigrée des campagnes.

Figure 6.5. L'évolution du nombre d'immigrés dans les campagnes françaises entre 1968 et 2015, selon le pays de naissance et la typologie des campagnes

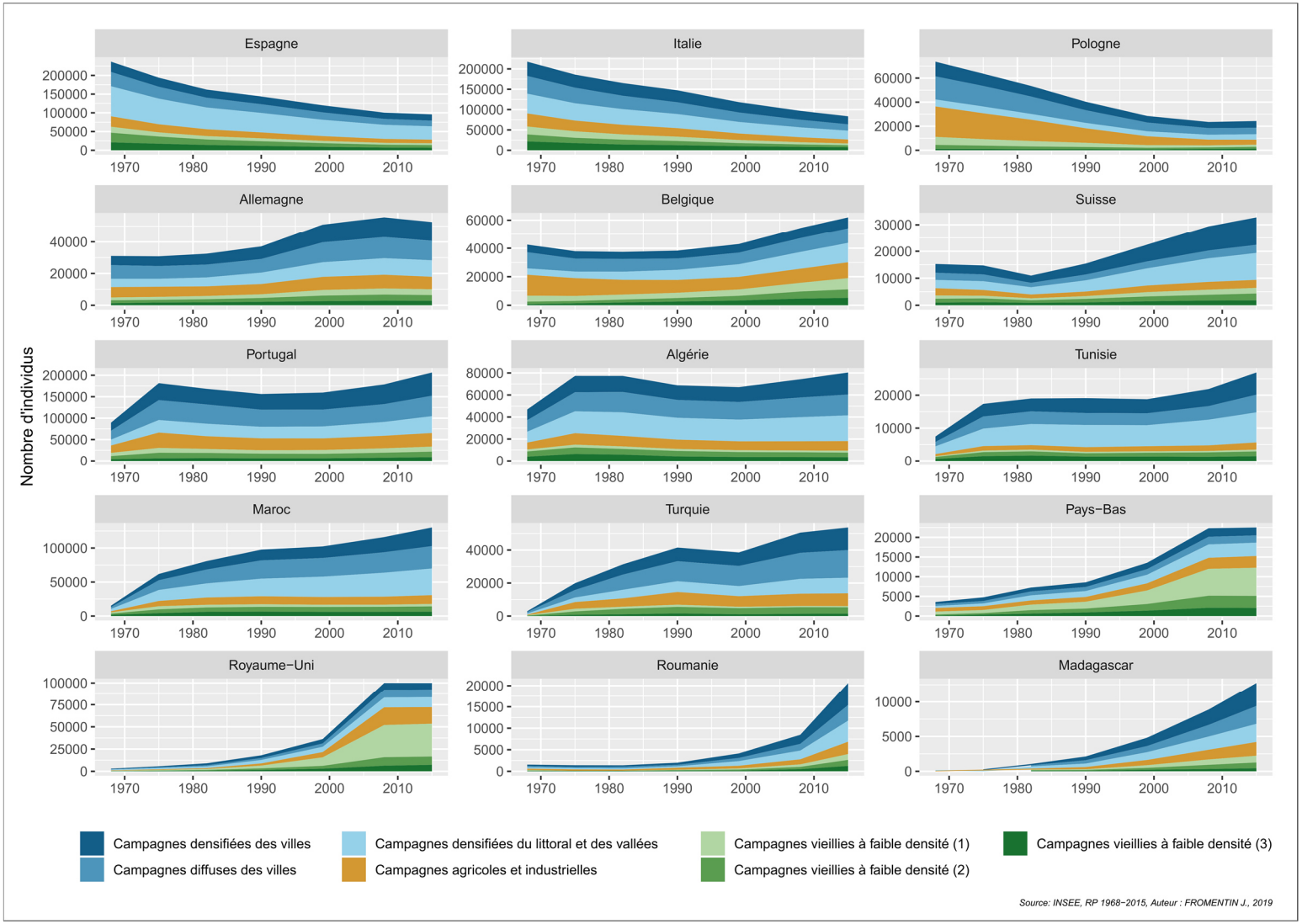

Source : INSEE, RP 1968-2015, exploitations principales et complémentaires Champ : ensemble des immigrés résidant hors des pôles urbains de France métropolitaine, tels que définis dans typologie des campagnes

Les temporalités de l'évolution de la population immigrée varient d'un pays de naissance à l'autre, indépendamment des volumes de départ : alors que pour certains pays comme le Portugal, le Maroc ou la Tunisie, l'augmentation de la population immigrée est continue depuis la fin des années 1960, marquant une inscription ancienne et croissante dans les campagnes, pour d'autres pays cette tendance est plus récente (Royaume-Uni, Allemagne, Suisse, Roumanie, etc.). Cet accroissement n'est par ailleurs pas continu sur l'ensemble de la période pour tous les pays de naissance : la population originaire de Belgique, de Suisse, du Portugal, d'Algérie ou encore de Turquie a connu, à différents moments, des diminutions avant de croître à nouveau. Le peuplement actuel des campagnes françaises par les immigrés est donc le résultat de continuités et de ruptures dans l'évolution de la population des différents groupes d'origines. Deux critères permettent de prendre en compte ces évolutions et de regrouper les différents pays de naissance en sept groupes : la part de la population immigrée que chaque pays représente à chaque date et le taux de variation annuel moyen de la population pour chaque période intercensitaire[1].

L'Espagne et l'Italie constituent les deux pays principaux d'immigration dans les espaces peu denses (et en France d'une manière plus générale) au tournant des années 1970. Ils représentent plus de la moitié de la population immigrée des campagnes en 1968, mais leur nombre et leur importance relative diminuent tout au long de la période, laissant progressivement place à d'autres populations. Ces présences sont largement antérieures aux années 1960 et les premières vagues conséquentes sont recensées à la fin du XIXe siècle. Ces immigrations se sont opérées en plusieurs temps, d'abord dans le Sud de la France en milieu rural surtout (Sud-Ouest pour les Espagnols, Sud-Est pour les Italiens) avant de voir leur implantation spatiale se diversifier dans le contexte de développement du recours à cette main-d'œuvre étrangère dans les secteurs de la construction, de l'industrie ou des services à la personne pour les migrantes espagnoles. Les immigrés italiens ont ainsi diversifié leur activité et leur implantation en s'installant au cours de l'entre-deux-guerres en région parisienne, dans les industries et les mines de Lorraine et du Nord de la France, ou encore en tant qu'exploitants agricoles indépendants dans le Sud-Ouest dans un contexte de forte déprise démographique (Rouch, 1986 ; Saint-Jean, 1994 ; Teulieres, 2015). Côté espagnol, un nombre important de réfugiés arrivent après-guerre, mais aussi des travailleurs dans les années 1950 dans le cadre de migrations avec l'Institut espagnol d'émigration (Lillo, 2006 ; Wingeate Pike, 1977). Ainsi,

[1] Cette classification est issue d'une analyse multivariée (analyse en composantes principales + classification ascendante hiérarchique) réalisée sur la part des immigrés de chaque groupe dans l'ensemble des campagnes françaises et de leur taux de variation annuel moyen au cours de chaque période intercensitaire entre 1968 et 2015. Cf. Annexe 6.2.

les immigrations espagnoles et italiennes se retrouvent dans tous les types de campagnes. Dans les deux cas, la population de ces groupes diminue dans les espaces peu denses depuis la fin des années 1960, en valeur absolue et relative. Dans les années 1970, du fait de la conjonction de la crise économique en France et de la transition démocratique en Espagne, les retours au pays sont nombreux. La fin de l'immigration de travail et le développement économique de l'Espagne et de l'Italie expliquent aussi la diminution des expatriations qui conduisent à la baisse progressive du nombre d'immigrés. Le développement économique de ces deux pays et leur passage de pays d'émigration à des pays d'immigration à partir des années 1990 renforce cette dynamique. Si cette diminution de la population immigrée espagnole et italienne concerne également tous les types de campagnes et se poursuit aujourd'hui encore, ces deux groupes restent numériquement importants et regroupent une part conséquente de la population immigrée dans les espaces peu denses.

Le Portugal constitue depuis 1975 le pays d'origine le plus important des immigrés dans les espaces peu denses. Si en valeur absolue la population a diminué des années 1970 à la fin des années 1990, elle est restée la plus importante sur toute la période et augmente à nouveau depuis les années 2000, pour représenter aujourd'hui 16,5 % de la population immigrée des campagnes. L'immigration portugaise est donc largement surreprésentée dans les espaces peu denses – elle représente 9 % des immigrés à l'échelle nationale – et constitue une composante durable de l'immigration dans les campagnes françaises. On retrouve par ailleurs dans les évolutions de ce groupe dans les espaces peu denses certains des « paradoxes et contrastes » (Volovitch-Tavares, 2006) qui caractérisent cette immigration à l'échelle nationale : le fait qu'il s'agit d'une immigration européenne tardive, qui prend une place très importante en l'espace d'une quinzaine d'années seulement à partir des années 1950 et à un moment où les autres immigrations européennes historiques déclinent. Cette spécificité s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs économiques et politiques (Volovitch-Tavares, 2006). Jusqu'au milieu des années 1970, les immigrés portugais se concentrent massivement dans quelques régions industrielles et surtout en région parisienne. Alors même qu'ils travaillent peu dans les secteurs agricoles ou forestiers et privilégient les secteurs de l'industrie automobile, les chantiers du bâtiment et les travaux publics, leur implantation spatiale est rapidement rurale. Barou a notamment exploré les spécificités de l'immigration portugaise en Auvergne et montré que la communauté portugaise, souvent employée par Michelin ou dans le secteur du bâtiment, participe à la rénovation de nombreuses maisons anciennes en milieu rural, notamment dans les petits bourgs, et limite la décroissance démographique (Barou, 1997). Ces implantations rurales concernent néanmoins surtout les campagnes des villes et industrielles ; ils restent faiblement représentés dans les campagnes vieillies à faibles densités.

Une troisième catégorie regroupe **l'Algérie et la Pologne**, c'est-à-dire des pays d'immigration ancienne marqués par des taux moyens sur toute la période, des évolutions annuelles négatives entre les années 1970 et la fin des années 1990 puis une reprise très légère en fin de période. Les évolutions des volumes sont cependant très différentes entre les deux pays et, alors que l'immigration polonaise est aujourd'hui très faible dans la France rurale, l'immigration algérienne s'est globalement maintenue entre 60 000 et 80 000 individus. Par rapport aux autres anciennes colonies, l'immigration algérienne est en effet précoce, y compris dans les espaces ruraux, ce qui explique sa proximité partielle avec la Pologne dans les dynamiques migratoires. Les espaces peu denses constituent pour les immigrés algériens depuis 1968 un espace de sous-représentation (6,2 % dans les campagnes contre 14,3 % à l'échelle nationale en 2015). Sur l'ensemble de la période, ils se sont surtout installés dans les campagnes des villes, entre petits pôles et couronnes périurbaines des grandes villes. Dans les années 1970 et 1980, ils constituent aussi une main-d'œuvre de travailleurs agricoles employée de façon clandestine dans l'agriculture intensive du Sud de la France, dans les Bouches-du-Rhône notamment (Hubscher, 2005).

L'immigration polonaise s'est quant à elle surtout produite pendant l'entre-deux-guerres, avec des contrats pour venir travailler dans les mines du Nord de la France, mais aussi dans les exploitations de charbon, de fer ou de potasse du Centre, de Lorraine, d'Alsace ou de Normandie. Une partie des travailleurs sont aussi dirigés vers le secteur rural, dans les grandes fermes d'Ile-de-France et surtout au sein des petites exploitations, pour les femmes notamment (Noiriel, 1994 ; Ponty, 1988a, 1988b). Dans les années 1960, cette population, localisée en grande partie dans les campagnes industrielles, est donc déjà en décroissance, du fait du vieillissement de la population, mais également suite à des retours forcés ou volontaires (Hubscher, 2005). Dans une partie des campagnes françaises, la baisse de la population immigrée pour certains groupes d'origine est donc le résultat d'un non-renouvellement de cette population, lié à l'évolution des dynamiques migratoires (situation économique, démographique et politique à la fois du pays de départ et de la France) et aux transformations socioéconomiques des territoires en question. Depuis la fin des années 2000, la population originaire de Pologne croît toutefois légèrement, principalement dans les campagnes vieillies à faible densité (surtout celles de type 2 et 3 dans la typologie des campagnes). On retrouve ici l'effet de l'élargissement européen de 2004, qui a conduit de nombreux Polonais à venir travailler dans le secteur de l'agriculture intensive (Michalon et Potot, 2008).

Les Pays-Bas, la Suisse, la Tunisie, la Belgique et l'Allemagne ont en commun un poids relatif plutôt faible sur toute la période et une augmentation importante de leurs effectifs depuis les années 1990. L'Allemagne, la Belgique et la Suisse sont des pays de l'ancienne immigration

européenne en France qui, dans les années 1960 et 1970, sont dans les derniers temps d'une dynamique de déclin amorcée plusieurs décennies auparavant. La période d'observation donne lieu à un changement majeur de dynamique pour ces trois pays, avec une reprise de l'immigration dans les espaces ruraux à partir des années 1990 qui concerne alors surtout les campagnes des villes et dans une moindre mesure les campagnes vieillies à faible densité. Par rapport aux autres pays, le renouveau de l'immigration suisse concerne en particulier les couronnes périurbaines. Aux immigrations transfrontalières de travailleurs agricoles ou d'artisans se substituent donc à partir des années 1990 de nouvelles immigrations liées tant aux différentiels de marché immobilier entre les deux pays qu'au développement économique des zones transfrontalières (Moine et al., 2011). L'immigration néerlandaise est également ancienne et concerne surtout le secteur agricole avec des implantations en tant que métayers ou propriétaires dès les années 1920 en Aquitaine, mais de nature souvent peu durable (Hoetjes, 1994). Jusqu'à la fin des années 1980, les flux restent néanmoins très modestes, avec des installations privilégiées dans le Limousin, en Midi-Pyrénées et en Bretagne ou Normandie. L'augmentation de la population immigrée néerlandaise est récente et rapide ; elle a également la spécificité de concerner surtout les campagnes vieillies à faible densité. Là encore, derrière l'augmentation des flux se trouve une recomposition des profils : agricoles certes, mais pas uniquement, de nombreuses migrations d'agrément s'étant également produites au cours des années 2000 par les populations nord-européennes vers les campagnes du Sud-Ouest de la France ou de Bourgogne (Cognard, 2011, 2018a). L'immigration tunisienne enfin, partage ce schéma de faibles effectifs à la fin des années 1960 et d'une croissance forte, notamment depuis les années 2000, tournée cependant exclusivement vers les campagnes des villes et des littoraux ou vallées urbanisées.

Le Maroc et la Turquie ont pour spécificité une population immigrée rurale quasiment nulle en 1968 et qui croît très rapidement, pour devenir dans le cas de l'immigration marocaine le deuxième groupe le plus représenté dans les campagnes françaises en 2015 (9,6 %). La population de chacun des deux groupes s'accroît surtout entre 1968 et 1975 puis de façon moins importante, mais continue sur toute la période d'observation. Si l'immigration marocaine remonte au début du XXe siècle, sa population augmente en effet surtout à la fin des années 1960. Depuis les années 1970, elle est marquée par une croissance linéaire de sa population dans les campagnes françaises, qui s'explique pour les années 1980 et 1990 par le passage d'une immigration d'hommes seuls à une immigration familiale qui alimente la croissance du groupe. Si l'immigration marocaine est urbaine, industrielle et ouvrière, elle est également très rurale et concerne tous les types de campagnes. Leur présence est ainsi importante dans les campagnes industrielles du Nord-Pas-de-Calais et d'Alsace-Lorraine et leur répartition dans ces régions épouse celle des grands bassins industriels (Lacroix, 2018). La présence

des Marocains est aussi historiquement très marquée dans les régions de l'agriculture méditerranéenne et dans le bassin de la Garonne, où l'agriculture fonctionne par le recours à une main-d'œuvre étrangère saisonnière abondante. Ces liens entre la France et le Maroc, qui s'inscrivent dans la relation économique entre les deux pays et dans leur histoire – coloniale notamment –, conduisent à la création de filières migratoires qui marquent fortement les campagnes concernées. La population marocaine de ces territoires est cependant très variée et les flux migratoires qui s'inscrivent dans ce marché du travail transnational s'ajoutent à des présences plus anciennes et diversifiées (Baylac, 2015). Par ailleurs, la présence ancienne et durable de l'immigration marocaine dans certaines régions d'agriculture intensive n'est pas signe d'immuabilité et peut s'accompagner de recompositions importantes : dans le Comtat par exemple, la création par d'anciens ouvriers agricoles marocains de leur propre exploitation – souvent de façon informelle – participe au renouvellement des paysages et des modes de production locaux et s'inscrit dans de nouvelles dynamiques agricoles et sociales (Lascaux, 2019).

L'immigration turque, de son côté, présente la particularité de s'être constituée au moment de l'arrêt des flux migratoires de main-d'œuvre en France. Ce sont souvent les spécificités locales qui expliquent l'implantation des Turcs dans les différentes régions françaises. Leur installation en Limousin s'explique notamment par leur spécialisation dans l'exploitation du bois dans le cadre d'opérations d'enforestement de campagnes en déprise à partir des années 1970 (Carof, 1994). Les populations immigrées anciennement présentes dans l'industrie locale (Polonais, Italiens, Portugais, Maghrébins) sont alors relayées par l'immigration turque dont une filière migratoire se met rapidement en place et opère jusqu'à la fin des années 1990 et la crise du secteur. S'ils arrivent en France pour travailler en tant que salariés dans des entreprises, beaucoup se mettent progressivement à leur compte, conduisant à la création de nombreuses petites entreprises artisanales qui jouent un rôle essentiel dans le maintien de la filière bois (Yildirim, 2009). Le même phénomène d'entrepreneuriat est également observable pour les maçons turcs installés en Bretagne à la même période (Guillou et Wadbled, 2006). Comme pour l'immigration marocaine, dans les années 1980 et 1990, c'est en grande partie le regroupement familial qui explique l'augmentation de cette population.

Les deux derniers groupes enfin regroupent le **Royaume-Uni** d'un côté, la **Roumanie** et **Madagascar** de l'autre. Ces deux groupes ont en commun une croissance forte et récente de leur population dans les campagnes françaises. L'immigration britannique repose néanmoins sur des volumes beaucoup plus importants que l'immigration roumaine ou malgache et constitue en 2015 le troisième pays de naissance le plus représenté dans les espaces peu denses avec 8,5 % de la

population immigrée. Cette immigration émerge dans les campagnes dès les années 1980 et connaît sa plus forte croissance pendant les années 2000. Si elle concerne tous les types de campagnes, les campagnes vieillies à faible densité (1) occupent sans conteste la place la plus importante sur la période récente (comme pour l'immigration néerlandaise). Du fait de son ampleur, de sa localisation spécifique et de sa rapidité, ce phénomène a été beaucoup étudié jusqu'au début des années 2010 (Cognard, 2011 ; Diry, 2008 ; Pistre, 2012). Les différents travaux ont mis en avant les figures du retraité ou de l'entrepreneur britannique, installé en Dordogne ou pour les aménités paysagères de ces campagnes et l'accès à un bâti ancien peu onéreux. Plusieurs ont également insisté sur la diversité des profils de migrants britanniques, au-delà de ces quelques figures phares. Peu ont néanmoins pris en compte les évolutions les plus récentes, qui permettent d'évaluer l'effet de la crise économique de 2008 sur ces flux migratoires. Un premier constat peut être dressé à ce sujet : on observe un changement net de tendance, la population britannique n'ayant quasiment pas augmenté entre 2008 et 2015 dans les campagnes françaises (+0,14 % par an). Pour autant, elle n'a pas diminué non plus, de sorte que l'immigration britannique reste aujourd'hui encore une composante majeure de l'immigration dans les espaces peu denses. La question se pose toutefois de savoir si cette stabilité des volumes répond à une interruption complète des flux entre les deux pays ou bien à un ensemble équilibré de flux opposés (départs de France et nouvelles arrivées). Par ailleurs, la sortie récente du Royaume-Uni de l'Union européenne invite à suivre avec attention l'évolution de cette population dans les années à venir.

Pour **la Roumanie et Madagascar**, l'immigration dans les espaces peu denses est plus récente et de moindre ampleur. Ces deux pays se distinguent surtout par des taux de croissance très élevés entre 2008 et 2015. Ils constituent deux groupes émergents des nouvelles immigrations dans les campagnes françaises. Côté malgache, l'évolution récente de la population immigrée dans les campagnes suit une tendance en cours à l'échelle nationale, mais apparaît beaucoup plus marquée que dans les villes. Elle semble contribuer à alimenter la « migration silencieuse » (Crenn, 1997) des Malgaches en France, tout en suscitant des questions sur les profils de ces individus, l'immigration malgache étant traditionnellement le fait des classes sociales aisées de la capitale (Fournet-Guérin, 2010). Côté roumain, cette croissance rapide coïncide avec la date d'adhésion du pays à l'Union européenne (2007) qui permet la libre circulation des travailleurs dans l'espace Schengen. L'évolution de la population roumaine dans les campagnes françaises s'inscrit ainsi plus largement dans une augmentation conséquente de la population roumaine à l'échelle nationale, mais aussi à l'échelle de l'Europe de l'Ouest, d'autres pays comme l'Espagne ou l'Italie connaissant des tendances similaires voire plus marquées (Maisongrande, 2009 ; Potot, 2002, 2003). Dans les espaces ruraux, les

migrations roumaines répondent généralement à des migrations circulaires de travail, au caractère temporaire et qui échappent en très grande partie à la mesure statistique. Les chiffres fournis par le recensement ne donnent alors à voir que la partie la plus visible et la plus ancrée de ces migrations. Pour Maisongrande toutefois, la dispersion croissante des populations roumaines en Espagne à travers les différents types d'espaces et régions, également rendue visible dans les statistiques, serait l'indice des circulations croissantes des familles roumaines, aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'échelle de plusieurs pays européens, afin de cumuler les périodes d'activité à différentes périodes de l'année. En ce sens, on peut penser que l'augmentation de la population immigrée observée sur la période récente s'inscrit dans une tendance à une « circulation rurale » croissante des immigrés roumains en Europe de l'Ouest (Maisongrande, 2009).

Finalement, les analyses de cette section ont mis en évidence les ruptures et les continuités dans la composition de la population immigrée des espaces peu denses par groupe d'origine géographique. Elles ont permis de rappeler que l'immigration actuelle repose en grande partie un héritage de vagues migratoires passées qui, si elles sont progressivement remplacées par d'autres, continuent de structurer les espaces peu denses en termes d'immigration. C'est le cas des anciennes immigrations qui diminuent de façon numérique et relative, mais restent pour certaines très importantes. D'autres groupes restent structurants ou ont (ré)acquis une importance récemment, de sorte que la population immigrée des espaces peu denses est aujourd'hui le résultat de ce mélange entre héritage de vagues anciennes et recompositions contemporaines des flux migratoires. Par ailleurs, les différents groupes de pays de naissance ne s'installent pas dans les mêmes types de campagnes : alors que certains sont majoritairement installés dans les campagnes des villes (Espagne, Suisse, Tunisie, Algérie par exemple), d'autres privilégient les campagnes vieillies à faible densité (Royaume-Uni, Pays-Bas). Ces premiers résultats étant établis, on peut maintenant s'interroger sur le rôle de chacun de ces groupes dans la dynamique de déconcentration spatiale mise au jour dans la première section : quels sont les groupes à l'origine de cette dynamique ? En d'autres termes, on se demande si la déconcentration spatiale observée s'explique par les changements de composition de la population immigrée en termes d'origines géographiques ou par des changements de localisation internes à chaque groupe.

c) Une répartition spatiale différente selon le pays de naissance

Les sept types de courants migratoires mis en évidence dans la section précédente masquent une hétérogénéité interne très forte du point de vue des localisations des groupes en France métropolitaine. Il est donc nécessaire de les décomposer afin de montrer que la répartition spatiale des immigrés en France varie fortement selon l'origine géographique des individus. Ce fait a été étayé depuis longtemps par des travaux menés sur l'ensemble du territoire national, généralement à l'échelon départemental (Desplanques, 1996 ; Desplanques et Tabard, 1991 ; George, 1986), ou bien par des travaux menés à l'échelle de la métropole parisienne (Delage et Weber, 2014 ; Dubucs, 2009 ; Guillon, 1992). Dans cette section, je propose une description fine et systématique de la répartition spatiale de différents groupes d'immigrés caractérisés par leur pays de naissance dans l'ensemble des campagnes métropolitaines (Figure 6.6).

Pour les anciennes immigrations européennes, la répartition spatiale est marquée par une forte concentration dans quelques régions, attestant en premier lieu de l'effet de la proximité géographique au pays de naissance sur la localisation en France de ces populations. Le Sud-Ouest est ainsi une région préférentielle pour les immigrés d'Espagne, le Sud-Est pour l'Italie, le long des frontières du Nord et de l'Est de la France pour l'Allemagne, la Belgique ou encore la Suisse. Au-delà de cet effet de frontières, pour beaucoup de pays de naissance la localisation actuelle des immigrés continue d'être structurée par les lieux d'implantation historique des différents groupes. À titre d'exemple, les présences polonaises les plus importantes sont encore à trouver dans le Nord de la France et l'implantation des immigrés italiens est encore très marquée dans le Nord-Est de la France. Les régions qui accueillent les volumes les plus importants de population immigrée d'Algérie, du Maroc, de Tunisie ou de Turquie sont aussi les régions historiques d'installation de ces populations dans les espaces peu denses, même si leur répartition spatiale apparaît moins concentrée que pour les pays d'ancienne immigration européenne.

Les évolutions récentes montrent cependant des tendances différentes parmi les différents pays, qui permettent d'éclairer les différences observées dans la section précédente. On peut à grands traits distinguer les pays de naissance pour lesquels il y a eu de nombreuses baisses locales de la population immigrée, ceux qui ont surtout connu des évolutions positives et enfin les pays pour lesquels les évolutions locales sont contrastées. Pour les immigrés d'Espagne, d'Italie et de Pologne, la tendance à la baisse de la population ces dernières années se traduit par une diminution de la population immigrée dans la très grande majorité des bassins de vie, avec parfois des baisses relatives très importantes, comme dans la vallée de la Garonne pour les immigrés italiens ou dans le Nord-Est pour les immigrés polonais où le vieillissement de ces populations immigrées est très marqué. Mais

pour d'autres pays d'ancienne immigration européenne, les diminutions dans certaines régions peuvent se combiner avec des reprises conséquentes à d'autres endroits : l'augmentation de la population immigrée suisse reste ainsi très marquée près de la frontière, attestant d'une dynamique de périurbanisation transfrontalière ; l'immigration belge est également encore très active à proximité de la frontière (Clement, 2018), mais aussi et surtout dans le Sud-Ouest de la France où de nouveaux profils se sont installés depuis les années 2000. Ainsi, alors que pour certains pays la localisation reste déterminée depuis les années 1970 par la distance au pays de naissance, pour d'autres les recompositions contemporaines remettent en cause ce schéma et sont susceptibles d'alimenter la dynamique de déconcentration spatiale à l'échelle nationale (Annexe 6.3).

Les immigrés du Portugal, d'Algérie ou du Maroc se caractérisent par une répartition moins concentrée, même si des régions préférentielles apparaissent toujours, notamment en Ile-de-France et dans le sud du pays (Annexe 6.4). Pour ces groupes, les évolutions sont également contrastées : la population immigrée portugaise, historiquement très présente en région parisienne et plus largement dans le Centre de la France, a vu sa population diminuer dans le Nord et le Centre à l'exception de la région parisienne, et augmenter dans l'Ouest et dans le Sud, en particulier en Corse. Pour les immigrés du Maroc et de l'Algérie, l'augmentation est très marquée en région parisienne et dans l'Ouest du pays, mais les diminutions sont aussi notables dans des bassins de vie de diverses régions, notamment dans le Nord de la France. Le plus souvent toutefois, les bassins de vie en diminution côtoient des bassins de vie en augmentation, indiquant surtout l'existence d'évolutions locales très différenciées.

Enfin, la population immigrée des Pays-Bas, de Roumanie, de Madagascar, du Royaume-Uni et dans une moindre mesure de Turquie ou de Tunisie a connu une évolution positive, parfois très forte, dans la quasi-totalité des bassins de vie peu denses où elle est représentée. Cette tendance est très marquée régionalement pour la population du Royaume-Uni, avec une croissance de cette population immigrée très conséquente depuis la fin des années 1990 dans le Sud-Ouest de la France et en Bretagne. Mais l'augmentation de la population dans l'Ouest de la France concerne aussi les autres groupes. Pour l'immigration tunisienne, roumaine et malgache, le bassin parisien apparaît également comme une destination nouvelle et/ou privilégiée.

Figure 6.6. La distribution spatiale des immigrés des principaux pays de naissance dans les bassins de vie peu denses en 2015 et son évolution depuis 1999

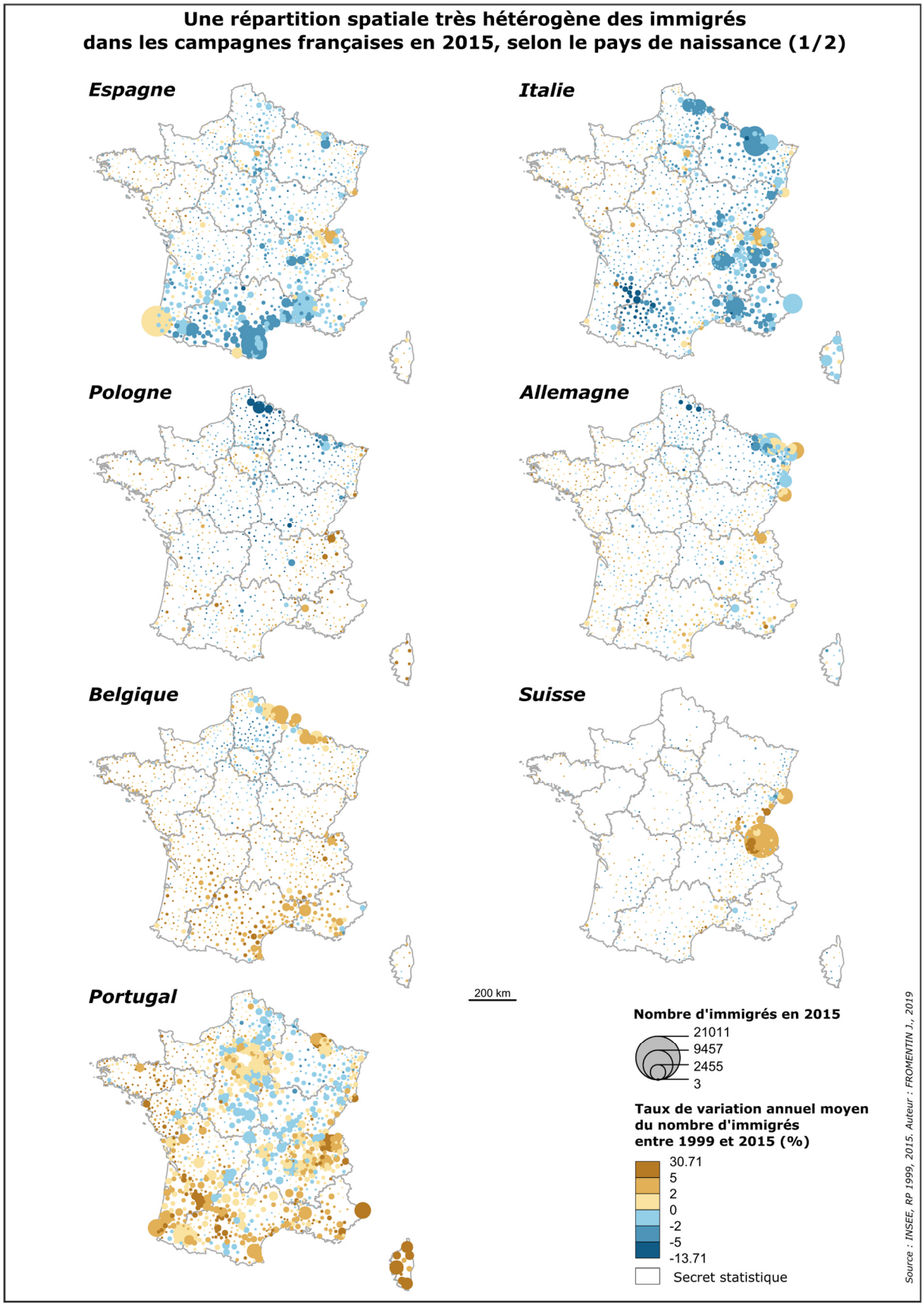

Une répartition spatiale très hétérogène des immigrés dans les campagnes françaises en 2015, selon le pays de naissance (2/2)

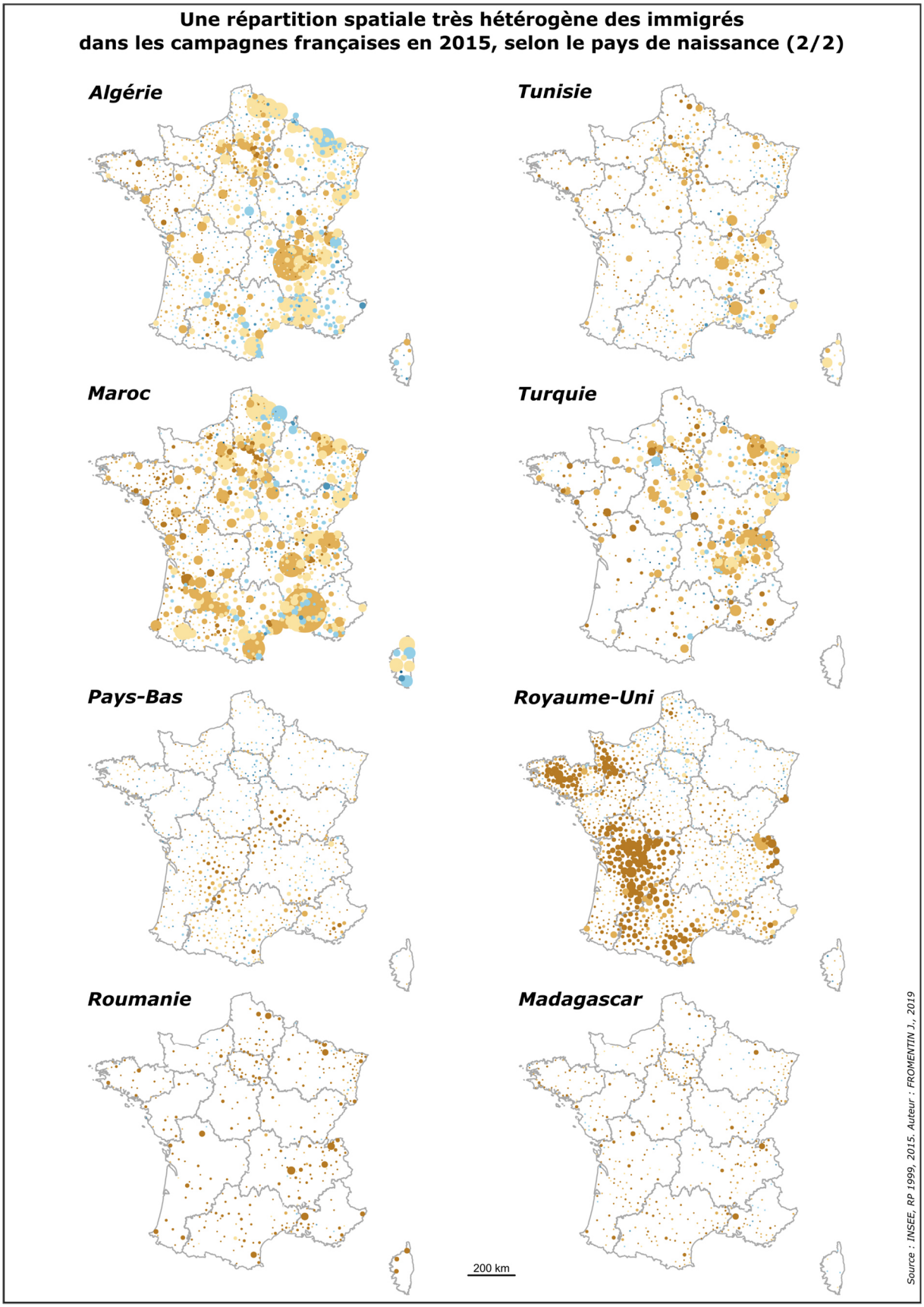

Source : INSEE, RP 1999, 2015, exploitation principale

Champ : ensemble des immigrés résidant dans les bassins de vie de faibles densités de France métropolitaine en 2015 (n=1408)

La répartition spatiale des immigrés selon leur pays d'origine est donc marquée par une forte inertie et reflète les différentes vagues migratoires historiques. Pour les pays d'immigration ancienne, le vieillissement de la population se traduit par une diminution de la population immigrée dans les campagnes historiques d'installation, notamment à proximité de la frontière avec le pays d'origine. Mais cette diminution de la population ne concerne jamais l'intégralité des campagnes françaises, et certains espaces ont vu leur population immigrée originaire des pays d'immigration ancienne croître depuis quinze ans. À l'inverse, d'autres groupes ont vu leur présence considérablement augmenter dans une grande partie des campagnes françaises depuis la fin des années 1990, à commencer par les immigrés du Royaume-Uni.

Les différents groupes participent donc de façon différenciée à la dynamique de déconcentration spatiale de la population immigrée : alors que c'est essentiellement la diminution de la population des anciennes vagues migratoires qui explique la disparition de pôles de concentration dans le Nord industriel ou une partie du Sud agricole de la France, l'ensemble des groupes participe, dans des proportions variables, à l'augmentation des présences immigrées dans l'Ouest de la France ces dernières années. Les immigrations portugaise, nord-africaines ou des groupes les plus récents (Roumanie, Madagascar) semblent également jouer un rôle majeur dans la dynamique de périurbanisation observable en région francilienne.

Outre ces évolutions de la répartition régionale des différents groupes, on peut s'interroger plus précisément sur le niveau de concentration spatiale des immigrés au sein de chaque groupe : les individus de même origine géographique résident-ils loin les uns des autres ou sont-ils regroupés spatialement ? Quelles ont été les évolutions au cours des dernières décennies ?

d) Des proximités spatiales peu marquées par pays de naissance

Le regroupement des individus selon leur origine géographique est un phénomène décrit dans la littérature portant sur la division sociale de l'espace urbain, en tant que dimension parmi d'autres des rapports sociaux (Massey, 1985 ; Préteceille, 2009 ; Roseman, Laux et Thieme, 1996). Si la proximité spatiale avec le pays de naissance peut contribuer à rassembler les individus d'une même origine dans un même espace, d'autres mécanismes à l'échelle individuelle et communautaire sont généralement invoqués de manière complémentaire pour expliquer ce phénomène : les réseaux communautaires, les relations familiales et/ou interpersonnelles, mobilisés pour accéder à un logement, à un ensemble d'aménités urbaines ou à la mise en place d'un projet professionnel, conduisent à des regroupements résidentiels des migrants de même origine (Massey, 1990). De

manière indirecte, la concentration spatiale des immigrés serait alors la traduction spatiale de cet effet de réseau et de persistance (Le Roux, 2015). En même temps, la transformation des territoires ou les changements dans les aspirations résidentielles des individus au cours de leur vie sont des éléments susceptibles de modifier ces mécanismes. L'objectif de cette section est donc de vérifier si les regroupements par pays d'origine sont une caractéristique du peuplement des immigrés dans les campagnes françaises et de voir comment ces regroupements ont évolué au cours des dernières décennies.

Appréhender le niveau de concentration spatiale des individus selon leur groupe d'origine revient à s'interroger sur la distance qui sépare chaque individu d'un autre individu appartenant au même groupe, c'est-à-dire à s'intéresser à la distribution des distances entre les paires d'individus (Figure 6.7). Cette distribution des distances, qui a le précieux avantage de s'extraire des mailles territoriales (Grasland, 1998), peut être analysée en elle-même ou bien être résumée par un indicateur tel que la distance moyenne, qui constitue alors une mesure globale de la dispersion d'un semis de points (Pumain et Saint-Julien, 2010).

Figure 6.7. Évolution des distributions des distances entre paires d'individus immigrés résidant dans les campagnes, selon le pays de naissance (1968-2015)

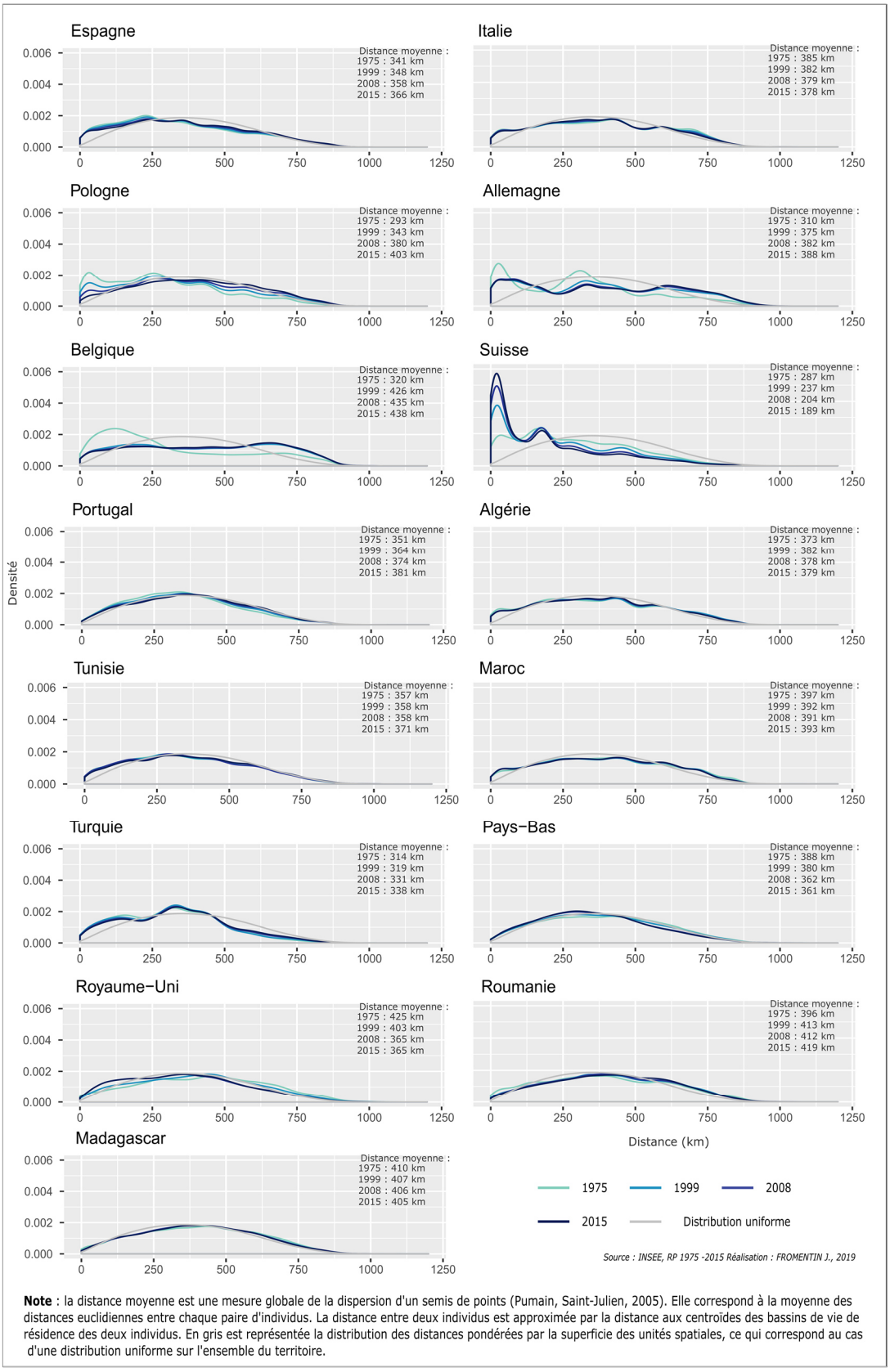

Note : la distance moyenne est une mesure globale de la dispersion d'un semis de points (Pumain, Saint-Julien, 2005). Elle correspond à la moyenne des distances euclidiennes entre chaque paire d'individus. La distance entre deux individus est approximée par la distance aux centroïdes des bassins de vie de résidence des deux individus. En gris est représentée la distribution des distances pondérées par la superficie des unités spatiales, ce qui correspond au cas d'une distribution uniforme sur l'ensemble du territoire.

Source : INSEE, RP 1975, 1999, 2008, 2015, exploitation principale

Champ : ensemble des immigrés résidant dans les bassins de vie peu denses en 1975-2015, France métropolitaine

Il est d'abord intéressant de constater que les distances entre les paires d'individus ne se distribuent pas de la même manière d'un groupe à l'autre : alors que certaines distributions se rapprochent d'une distribution uniforme sur l'ensemble du territoire national peu dense (Portugal, Roumanie, Madagascar, etc.), d'autres distributions sont très dissymétriques, attestant d'une plus grande concentration spatiale des individus d'une même origine géographique dans les espaces peu denses (Suisse, Allemagne, Belgique, Pologne en particulier). Les indicateurs de dispersion spatiale, synthétisés par la distance moyenne entre toutes les paires d'individus confirment également que les immigrés de Roumanie, de Madagascar ou de Pologne sont beaucoup plus dispersés sur le territoire national en 2015 que les immigrés de Turquie, des Pays-Bas et surtout de Suisse.

Les évolutions temporelles sont également variables d'un pays d'origine à l'autre. Dans la majorité des cas, la tendance est à une légère diminution de la concentration spatiale des groupes au cours du temps. Pour les immigrés d'Italie, d'Algérie, du Maroc et de Madagascar, la distribution des paires d'individus est restée stable au cours du temps, avec un niveau de concentration spatiale inchangé. À l'inverse, les immigrés de Pologne, d'Allemagne, de Belgique, de Suisse et du Royaume-Uni ont connu des évolutions importantes : la concentration spatiale des immigrés polonais, allemands et belges dans les campagnes françaises a considérablement diminué, en particulier entre 1975 et 1990. Cela a conduit pour les immigrés polonais à un rapprochement d'une distribution uniforme sur l'ensemble du territoire. Pour les immigrés belges, on est passé d'une distribution concentrée, à proximité de la frontière belge jusque dans les années 1970, à une distribution bimodale marquée par une surreprésentation des faibles comme des longues distances entre paires d'individus, ce qui atteste de l'émergence de nouveaux espaces de concentration, situés à grande distance des précédents. Pour le Royaume-Uni et la Suisse, la concentration spatiale s'est au contraire renforcée de manière continue au cours du temps. Dans le cas britannique, cette concentration spatiale s'opère en deux temps et à deux niveaux : la structure régionale de répartition se met en place entre les années 1970 et 1990, tandis qu'à partir des années 2000, c'est plus à l'échelle locale que se structure la concentration de la population (Annexe 6.5). Cette dynamique est encore plus visible pour l'immigration suisse, dont la distance entre les paires d'individus est de seulement 189km en 2015. Cette concentration est également bimodale : elle se fait à la fois au Nord de la frontière franco-suisse, dans les campagnes françaises à proximité de Bâle, et au Sud dans les environs de Genève. C'est ce que montre la surreprésentation des paires d'individus situés à 200km l'un de l'autre, distance séparant approximativement ces deux villes.

Ces analyses mettent en évidence les différents niveaux de concentration spatiale des immigrés par groupe d'origine à différentes dates. Toutefois, elles ne permettent pas de savoir dans

quelle mesure les arrivées récentes en France des immigrés des différents groupes contribuent au renforcement ou au contraire à l'atténuation des dynamiques d'ensemble. Le dernier objectif de cette section est alors de déterminer si les immigrés récemment arrivés s'installent dans des espaces marqués par une forte présence d'immigrés de même origine ou non.

Sur les deux périodes intercensitaires les plus récentes (1999-2008 et 2008-2015), les résultats apparaissent de nouveau variables d'une origine géographique à une autre (Tableau 6.2), mais dans l'ensemble, la localisation des nouveaux immigrés est positivement corrélée à la localisation des immigrés de même origine, plus anciennement installés. C'est particulièrement le cas pour la localisation des immigrés d'Algérie, du Maroc, de Turquie, des Pays-Bas ou du Royaume-Uni. Mais alors que pour le Maroc, la Turquie et l'Algérie la valeur du coefficient a diminué entre les deux périodes intercensitaires, elle a au contraire augmenté pour les Pays-Bas et le Royaume-Uni. On peut interpréter ce phénomène comme une dynamique de rétraction des espaces d'implantation de ces populations immigrées sur la période la plus récente. Alors qu'au cours des années 2000, la tendance était à l'expansion de proche en proche des espaces d'installation des immigrés britanniques et néerlandais, notamment dans le Sud-Ouest de la France, le contexte de diminution des arrivées à la suite de la crise de 2008 s'accompagne d'un recentrement des installations sur les régions dans lesquelles les immigrés de même origine sont déjà bien établis.

À l'inverse, la localisation des nouveaux immigrés de Pologne, de Roumanie, de Madagascar et dans une moindre mesure d'Italie n'est que très peu dépendante de la localisation des immigrés de même origine déjà présents. Ces éléments vont dans le sens d'une dispersion spatiale croissante des nouveaux profils migratoires dans les campagnes : l'immigration roumaine et malgache, relativement récente dans les campagnes, se développe ces dernières années par de nouvelles implantations progressives sur le territoire, plutôt que par une concentration exclusive dans certains bassins de vie. Une interprétation similaire peut être produite pour l'immigration polonaise qui, si elle est historiquement ancienne, connaît depuis l'élargissement européen un renouveau qui se traduit par de nouvelles implantations spatiales.

Tableau 6.2. Coefficient de corrélation de Spearman entre la part des immigrés anciennement présents et la part des immigrés récemment arrivés en France dans les bassins de vie peu denses

	1999-2008	2008-2015
Espagne	0.42 ***	0.54 ***
Italie	0.41 ***	0.37 ***
Pologne	0.1 **	0.17 ***
Allemagne	0.55 ***	0.56 ***
Belgique	0.52 ***	0.61 ***
Suisse	0.64 ***	0.62 ***
Portugal	0.53 ***	0.59 ***
Algérie	0.73 ***	0.67 ***
Tunisie	0.57 ***	0.52 ***
Maroc	0.81 ***	0.76 ***
Turquie	0.79 ***	0.77 ***
Pays-Bas	0.64 ***	0.71 ***
Royaume-Uni	0.77 ***	0.87 ***
Roumanie	0.2 ***	0.29 ***
Madagascar	0.26 ***	0.27 ***

Source : INSEE, RP 1999, 2008, 2015, exploitation principale
Champ : ensemble des immigrés des quinze principaux pays de naissance résidant dans les bassins de vie peu denses en 2008 et 2015.
Lecture : le coefficient de corrélation entre la part des immigrés d'Espagne dans la population résidente d'un bassin de vie peu dense en 1999 et la part des immigrés d'Espagne arrivés en France entre 1999 et 2008 dans la population résidente d'un bassin de vie peu dense est de 0.42.

***

La concentration spatiale des immigrés par groupe d'origine, qui attesterait d'aspirations résidentielles communes ou de l'existence de réseaux communautaires, apparaît variable d'un groupe à l'autre et d'une période à l'autre. D'une manière générale, **les immigrés sont assez peu concentrés spatialement par groupe d'origine géographique dans les campagnes françaises**, à l'exception notable des immigrés de Suisse et dans une moindre mesure des Pays-Bas ou du Royaume-Uni. Pour les autres pays de naissance, la distribution spatiale est plus dispersée, même si des regroupements régionaux ou locaux peuvent être observés. La tendance est par ailleurs à la diminution de la concentration spatiale dans le temps. **La dynamique de déconcentration spatiale observée dans la première partie de ce chapitre résulte donc en partie d'une dispersion spatiale croissante pour la majorité des groupes d'origine les plus représentés dans les campagnes françaises**. L'évolution du poids relatif et absolu les différents groupes d'origine, l'évolution de leur répartition spatiale et de leur concentration spatiale à différentes échelles, sont autant d'éléments qui contribuent à l'évolution de leur inscription spatiale et au processus de déconcentration spatiale de la population immigrée dans les espaces peu denses. **L'augmentation de la population immigrée**

dans les espaces peu denses depuis la fin des années 1960 résulte ainsi surtout de la croissance des effectifs de groupes initialement peu présents (cf. chapitre 8). À l'inverse, les pays d'immigration ancienne ont pour la plupart vu leur population diminuer, conduisant à des formes de déconcentration dans d'anciennes régions de forte immigration. À l'inverse, les groupes dont les effectifs ont cru ont vu leur répartition spatiale évoluer, favorisant notamment de nouveaux espaces d'installation. Enfin, la concentration spatiale des différents groupes a souvent diminué à l'échelle mésoscopique, masquant parfois des concentrations renforcées à des niveaux plus fins. Finalement, le processus de déconcentration spatiale apparaît comme une **combinaison complexe des multiples temporalités, rythmes et dynamiques spatiales (localisation, concentration) des différents courants migratoires**.

Conclusion

Les apports de ce chapitre sont multiples : il a tout d'abord montré que **l'évolution de la répartition de la population immigrée s'inscrit dans un processus de déconcentration spatiale de la population immigrée à l'échelle nationale dans les espaces les moins densément peuplés**. Ce processus est le résultat de plusieurs dynamiques, avec : une diffusion de proche en proche depuis les grandes agglomérations dans une dynamique de périurbanisation ; une diminution conséquente de la population dans d'anciens bassins ruraux agricoles ou industriels où se concentrait une part importante des immigrés ; enfin des installations nombreuses dans des régions jusque-là peu concernées par le phénomène migratoire, conduisant à un rééquilibrage vers l'Ouest de la répartition spatiale des immigrés. Si ces changements sont considérables, ils n'effacent pas les caractéristiques les plus saillantes de la géographie de l'immigration en France, qui restent inchangées depuis la fin des années 1960 : rôle majeur de l'agglomération parisienne et plus largement des grandes villes dans l'accueil des populations immigrées, répartition régionale très marquée avec des implantations anciennes et persistantes le long de l'arc méditerranéen, dans les zones frontalières de l'Est et dans le Sud-Ouest du pays.

Le deuxième résultat principal de ce chapitre est que **ces évolutions sont complexes à expliquer, car elles résultent de la combinaison des dynamiques propres à chaque groupe migratoire**. Elles articulent ainsi l'apparition de nouveaux profils migratoires dans les campagnes, caractérisés par des implantations moins urbano-centrées, et les recompositions des lieux d'installation d'une partie des groupes historiquement présents dans les campagnes, mais dont les profils socio-démographiques ont pu évoluer au cours du temps. Ce chapitre montre que dans

l'ensemble, la déconcentration spatiale de la population immigrée dans les espaces peu denses résulte de la dynamique de dispersion spatiale des principaux groupes d'origine des immigrés.

Après avoir montré dans ce chapitre l'intérêt de décomposer les dynamiques spatiales observées selon les profils migratoires des individus, une piste d'analyse semble particulièrement féconde pour approfondir la compréhension des transformations de l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses : analyser le rôle de la recomposition des profils socio-démographiques des immigrés. On peut en effet penser que les groupes migratoires ont connu des formes et des degrés de déconcentration spatiale différents notamment parce qu'ils n'appartiennent pas aux mêmes générations d'immigration et n'ont pas les mêmes profils sociodémographiques. L'implantation résidentielle des immigrés dans les espaces peu denses ne répond donc pas nécessairement aux mêmes logiques d'un groupe à l'autre et ne recouvre pas toujours le même sens d'un individu à l'autre. Il est donc nécessaire de ne pas se limiter aux caractéristiques migratoires des individus et de les articuler avec leur position sociale et leurs caractéristiques démographiques, afin de donner du sens à l'évolution des configurations spatiales de l'immigration dans les espaces peu denses.

CHAPITRE 7.

DES CONFIGURATIONS SOCIO-SPATIALES EN MOUVEMENT

Le chapitre 6 a mis au jour des changements importants dans la répartition spatiale des immigrés en France depuis les années 1960 et en particulier un processus de déconcentration spatiale de cette population. Sur l'ensemble du territoire national, les immigrés sont aujourd'hui moins concentrés qu'au cours des années 1970, et cette déconcentration concerne les différents profils migratoires des individus. Ces changements de localisation entre les générations ou entre les groupes d'origines des immigrés s'accompagnent de changements des profils sociodémographiques des populations immigrées résidant dans les campagnes, qui peuvent s'expliquer de trois manières : par des changements de la composition de la population immigrée entre les différents recensements ; par des changements de comportements géographiques et résidentiels des individus selon leurs générations d'arrivée en France ; par des changements « conjoncturels » qui caractérisent l'évolution des contextes géographiques, politiques économiques et sociaux dans lesquels s'insèrent les individus immigrés (Le Roux, 2015).

L'immigration, par les capitaux économiques et sociaux qu'elle requiert, ainsi que les modalités légales d'admission sur le territoire national dont elle dépend, constitue un processus sélectif (Borjas, 1985, 1987 ; Ichou, 2014 ; Lee, 1966). Cette sélectivité se traduit par une surreprésentation de certains profils au sein de la population immigrée et une sous-représentation d'autres, voire une invisibilisation dans le cas de mobilités hors des cadres légaux. L'immigration est également évolutive dans le temps, et conduit à des changements dans la composition interne du groupe des immigrés. Au-delà de l'ancienneté d'arrivée en France et de l'origine géographique, ce sont donc l'ensemble des caractéristiques sociodémographiques des individus qu'il faut prendre en compte, afin de déterminer si la déconcentration spatiale des immigrés sur le territoire français métropolitain est le résultat d'un changement de composition du groupe d'ensemble. Remettre au premier plan les caractéristiques sociales des individus et non leurs seules caractéristiques migratoires est par ailleurs une démarche essentielle pour éviter tout déterminisme spatial et la réification de la catégorie « immigré ». Certaines des différences observées dans la répartition spatiale des différents groupes d'origines ou entre les immigrés et les non immigrés peuvent en effet s'expliquer par des différences de composition sociale entre les groupes en présence.

Il faut également envisager que ces effets de composition ne suffisent pas à expliquer totalement l'évolution de la répartition des immigrés hors des grandes villes françaises depuis les années 1970. Deux types d'explications peuvent alors être mobilisés : les changements de comportement résidentiel et de localisation géographique des immigrés ; les transformations socioéconomiques des territoires. En effet, la localisation résidentielle des immigrés peut évoluer au cours de leur vie en fonction de leurs préférences, opportunités et contraintes. Le vieillissement d'une partie de la population immigrée anciennement arrivée en France pourrait en effet aboutir à une plus grande part de choix de localisation par une émancipation des lieux d'emploi au moment de la retraite. Par ailleurs, certains travaux ont montré que l'accession à la propriété en lotissement pavillonnaire constitue un choix résidentiel récent pour une partie des immigrés, leur permettant d'échapper aux logiques discriminatoires dans le parc HLM dense et saturé des grandes villes (Lambert, 2015) – phénomène qui pourrait expliquer à plus petite échelle leur contribution à la dynamique de périurbanisation observable sur la période récente en région parisienne. Ce choix résidentiel, « nouveau » à l'échelle de l'histoire de l'immigration en France, est aussi le résultat de la transformation des fonctions du territoire en question. L'augmentation des coûts du logement dans les grandes agglomérations, associée à un embourgeoisement de ces espaces, la déqualification du parc HLM de banlieue et sa paupérisation, favorisent les dynamiques de périurbanisation pour une partie des ménages modestes, mais stables, qui ne trouvent plus à se loger dans les centres-villes ou à proximité. Les mutations socioéconomiques des territoires sont donc également au cœur de cette évolution de l'inscription spatiale des immigrés.

Ce chapitre propose une contribution à l'étude des formes de structuration sociale et démographique des espaces ruraux et périurbains, par l'entrée particulière qu'est la population immigrée[1]. Autrement dit, il vise d'une part à caractériser les profils de la population immigrée des campagnes et d'autre part à analyser les spécificités de leurs configurations spatiales par rapport à l'ensemble de la population.

J'examine dans les deux premières sections chaque dimension des profils sociodémographiques séparément, à partir des variables que sont l'âge et les groupes socioprofessionnels d'une part, la taille

[1] Plus précisément, l'ensemble des analyses réalisées dans ce chapitre porte sur la population (immigrée ou non) des ménages, alors que les chapitres 5 et 6 portaient sur l'ensemble de la population – immigrée ou non – de France métropolitaine. Un ménage désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, que ces personnes soient unies ou non par un lien de parenté. Sont considérés dans le recensement comme vivant hors ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles, les bateliers, les sans-abris et les personnes vivant en communauté (par exemple en foyer de travailleurs, en maison de retraite, en résidence universitaire ou en structure collective d'hébergement).

du ménage et sa composition migratoire[1] d'autre part. La troisième section est complémentaire des deux premières : pour saisir les spécificités des profils des immigrés et de leur répartition spatiale dans les espaces peu denses, je les compare de façon synthétique à ceux des non-immigrés. Une fois cette double démarche effectuée – diversité des profils immigrés, spécificités par rapport à la population non-immigrée –, j'articule dans un dernier temps l'ensemble des dimensions socio-démographiques et migratoires des profils des immigrés. Finalement, ces analyses ont pour ambition d'apporter de nouveaux éléments à la réflexion sur les divisions sociales des espaces ruraux et périurbains (Elguezabal, 2018 ; Rivière, 2009 ; Roux, 2019).

1. Évolution des profils sociodémographiques des immigrés

Cette première section porte sur l'analyse des profils sociodémographiques des immigrés résidant dans les espaces peu denses en ciblant plus spécifiquement l'âge et les groupes socioprofessionnels d'appartenance. Il s'agit d'interroger les formes de structuration sociale et démographique de la population immigrée dans les campagnes françaises en étudiant ces deux dimensions de manière indépendante. Cette section s'intéresse uniquement à la population immigrée, mais une analyse synthétique comparative avec la population non-immigrée est proposée dans la section 3 de ce chapitre.

a) Des effets du cycle de vie de plus en plus marqués

Les effets d'âge, entrevus au chapitre précédent, participent de l'évolution de la répartition spatiale de la population immigrée dans les campagnes. La structure de répartition des immigrés entre les différents types d'espace par tranche d'âge possède tout d'abord des points communs d'une période à l'autre : une implantation marquée des immigrés dans les campagnes pendant l'enfance et au-delà de 50 ans (Figure 7.1), alors que les immigrés âgés de 20 à 35 ans sont moins représentés dans ces types d'espaces, quelle que soit la période considérée. Cet écart peut s'interpréter classiquement comme un effet du cycle de vie, qui favorise les espaces urbains au moment des études et de l'accès aux premiers emplois, phénomène qui n'est pas propre aux immigrés (Pistre, 2012).

[1] C'est-à-dire le fait qu'un ménage soit composé uniquement de personnes immigrées ou bien de personnes immigrées et non-immigrées, cf. section 2.b.

Figure 7.1. Une inscription spatiale marquée aux âges avancés dans les espaces peu denses

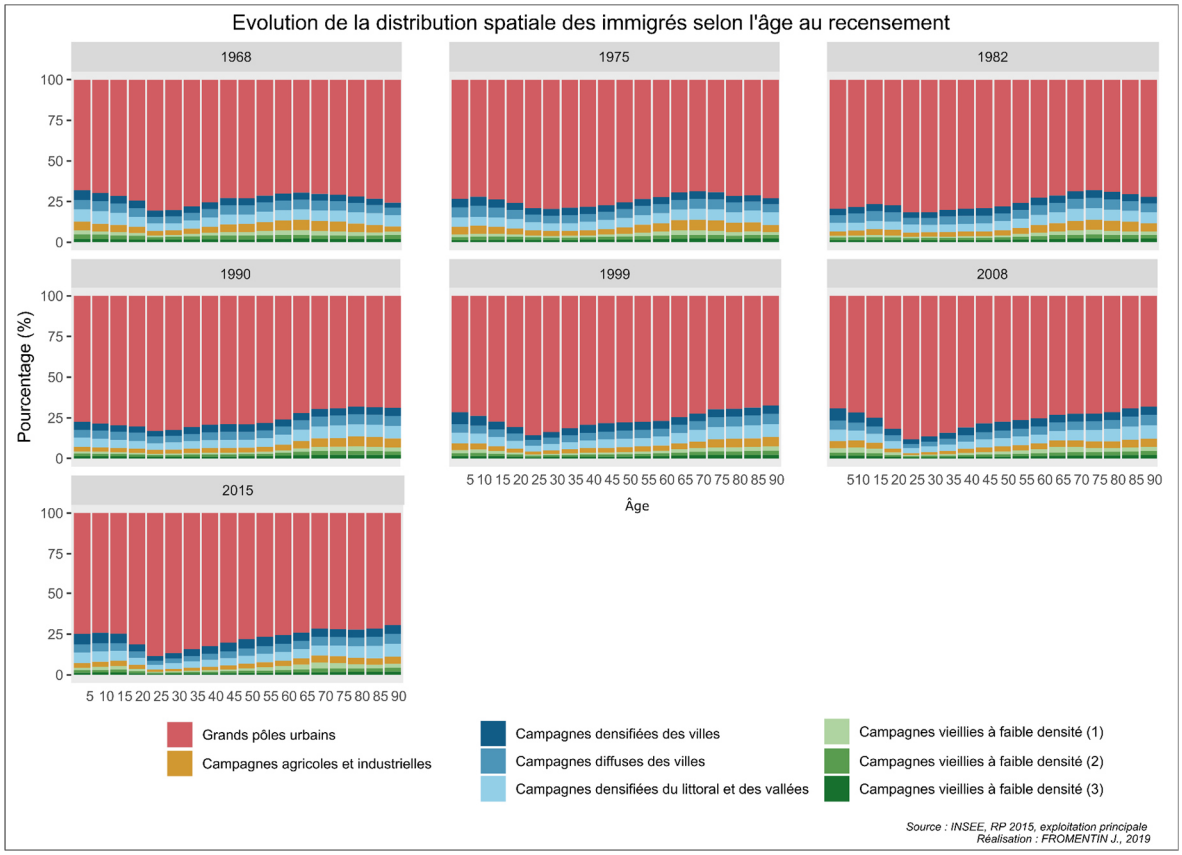

Source : INSEE, RP 1968-2015, exploitations principale et complémentaire
Champ : ensemble des immigrés des ménages résidant en France métropolitaine en 1968-2015

Toutefois, ces effets d'âge se sont largement creusés au cours des dernières décennies. Si des phénomènes structurels peuvent expliquer cette évolution (développement de l'accès aux études supérieures en ville, tertiarisation de l'économie conduisant les jeunes à accéder à l'emploi en milieu urbain, etc.), des motifs propres aux immigrés peuvent également entrer en jeu. En début de période, le recours à l'immigration de travail repose surtout sur l'arrivée de jeunes hommes qui travaillent dans le secteur primaire (agriculture) ou secondaire (industrie) en ville comme à la campagne. L'arrivée de jeunes femmes dans le cadre du regroupement familial prolonge cette dynamique démographique jusqu'aux années 1990. Ces éléments expliquent le poids relatif plus important des jeunes adultes immigrés dans les espaces peu denses sur la première moitié de la période d'observation.

À l'inverse, depuis les années 1990, la part des immigrés qui résident dans les campagnes augmente avec l'avancée en âge, du fait du vieillissement d'une partie de la population immigrée, mais aussi de l'arrivée d'immigrés à l'âge de la retraite en France dans les années 1990 et 2000. Cette dynamique de vieillissement de la population immigrée n'est pas nouvelle dans la mesure où tous les types de campagnes ont vu leur population immigrée de plus de 75 ans augmenter à chaque période

intercensitaire depuis 1968 (Annexe 7.1). Elle s'est néanmoins renforcée depuis les années 1990 par l'augmentation de la population immigrée âgée de 60 à 74 ans dans les campagnes françaises, en particulier dans les campagnes vieillies à faible densité (1) et les campagnes densifiées des villes. Il accompagne la tendance générale à l'accroissement numérique de la population âgée dans les espaces ruraux (Pistre, 2012). Ainsi, si des différences de répartition des immigrés selon les tranches d'âge étaient observables dès les années 1960, en lien notamment avec l'évolution du cycle de vie, elles sont aujourd'hui beaucoup plus marquées.

À ces changements à l'échelle nationale s'associent des répartitions régionales et des évolutions locales variables (Figure 7.2). De grandes tendances traversent les différentes tranches d'âge : augmentation de la population immigrée à l'Ouest et diminution dans le Nord-Est de la France. On observe toutefois que les diminutions sont beaucoup plus marquées non seulement dans le Nord-Est, mais aussi dans le Sud de la France pour les catégories d'âges jeunes et actifs (15 à 44 ans). Du côté des évolutions positives, la Bretagne voit croître sa population immigrée pour toutes les tranches d'âge, et particulièrement la tranche des 30-44 ans. D'autres régions se distinguent par des augmentations numériques pour certaines tranches d'âge seulement : c'est le cas de la Dordogne pour les immigrés âgés de 45 à 74 ans, ou de la région parisienne pour les âges actifs et les 60-74 ans. Les régions frontalières se différencient enfin par des volumes plus importants d'immigrés âgés de moins de 15 ans, ce qui suggère l'existence de migrations familiales avec enfants entre pays frontaliers. Ainsi, alors que certaines régions apparaissent particulièrement dynamiques pour les populations immigrées d'âge actif (campagnes d'Ile-de-France, de Rhône-Alpes, mais aussi de Bretagne), le vieillissement – en termes d'effectifs des plus de 75 ans – reste marqué par une sélectivité spatiale qui concerne surtout les régions d'ancienne immigration – Nord-Est de la France, vallée de la Garonne, Sud-Ouest, couloir rhodanien (Noiriel, 2006). La répartition par âge de la population immigrée et son évolution s'inscrivent donc avant tout dans de grandes tendances générales (croissance à l'Ouest, décroissance dans le Nord-Est, etc.), mais d'intensité variable d'une région à l'autre selon les âges considérés.

Figure 7.2. La localisation des immigrés par tranche d'âge en 2015 et son évolution depuis 1999

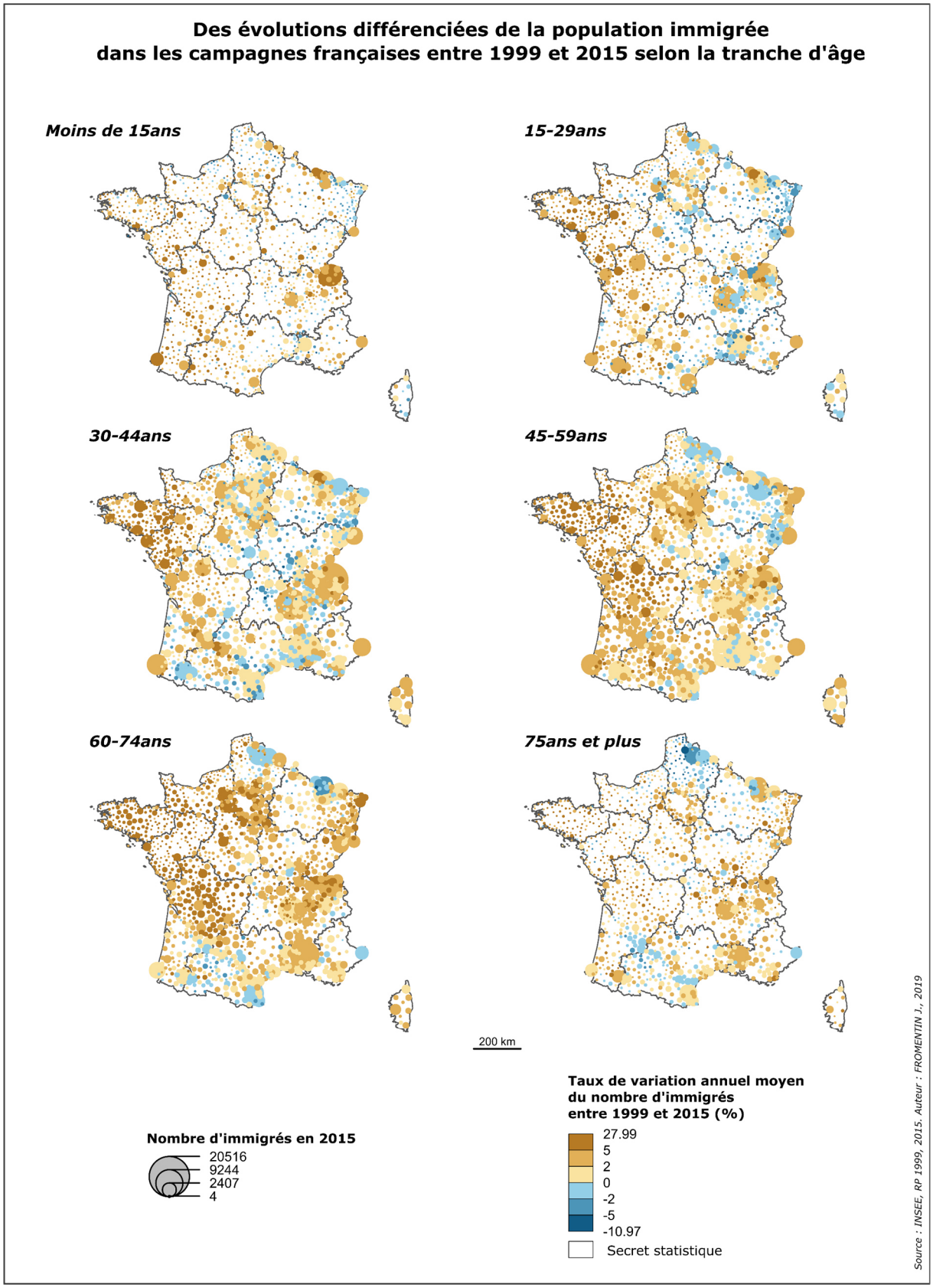

Source : INSEE, RP 1999 et 2015, exploitation principale

Champ : ensemble de la population immigrée des ménages résidant dans un bassin de vie peu dense de France métropolitaine en 2015

b) La diversification sociale de profils historiquement ouvriers

La répartition spatiale des immigrées est souvent mise en lien avec la localisation des activités économiques, en particulier pour les primo-arrivants. De cette répartition spatiale des activités découlerait une division sociale des immigrés dans l'espace. L'implantation spatiale d'immigrés ouvriers ou anciennement ouvriers dans le Nord-Est de la France peut ainsi directement être mise en lien avec la dynamique économique du secteur industriel dans cette région jusque dans les années 1970 et les politiques de recrutement d'une main-d'œuvre étrangère alors en vigueur (Blanc-Chaléard, 2001 ; Ponty, 1995 ; Rainhorn, 2008 ; Schor, 1996). En même temps, la composition sociale d'ensemble de la population immigrée a évolué depuis cette période et l'installation à la campagne est moins déterminée par la seule localisation de l'emploi, pour les immigrés comme les non-immigrés. Quelle est alors la composition des groupes sociaux immigrés dans les campagnes françaises résultant de ces changements (Figure 7.3) ?

Les groupes sociaux sont dans un premier temps définis de manière très large à partir de la classification en groupes socioprofessionnels[1] (premier niveau des Professions et Catégories Socioprofessionnelles – PCS). Dans cette analyse des groupes sociaux, le choix a également été fait de considérer l'ancien groupe socioprofessionnel d'appartenance des retraités plutôt que leur statut de « retraité », qui en lui-même ne dit rien sur la position sociale de ces individus (Bouchet-Valat et Jayet, 2019 ; Penissat, Perdoncin et Bodier, 2018). Des analyses plus fines sont menées dans un second temps pour décrire les évolutions récentes des professions et catégories socioprofessionnelles détaillées des actifs immigrés, notamment en fonction de leur sexe, la division sexuée du travail étant très marquée au sein des classes populaires et des populations peu qualifiées.

[1] Le recours aux groupes socioprofessionnels permet à la fois de proposer une analyse synthétique de la composition sociale et de conserver des effectifs suffisants pour des analyses détaillées sur le plan spatial (par type d'espace ou à l'échelle des bassins de vie), les PCS n'étant disponibles que dans les exploitations complémentaires des recensements (donc à un sondage au quart).

Figure 7.3. Une diminution relative du groupe ouvrier dans tous les types de campagnes

Source : INSEE, RP 1982-2015, exploitation complémentaire Champ : ensemble de la population immigrée des ménages résidant dans les campagnes (typologie des campagnes) de France métropolitaine en 1982-2015

Un grand nombre des caractéristiques sociales d'ensemble de la population immigrée se retrouve dans les différents types de campagnes : la part très importante de la population ouvrière qui, si elle a largement diminué depuis les années 1980, reste dominante dans tous les types d'espace (entre 23 et 41 % en 2015) ; la hausse du nombre et de la part des artisans, commerçants, chefs d'entreprise, des cadres, et surtout des professions intermédiaires et des employés. À l'inverse, le nombre d'agriculteurs[1] a diminué. En ce qui concerne les ouvriers, il est intéressant de noter qu'en volume, cette population est globalement restée stable : elle a légèrement diminué dans les différents types de campagnes en début de période, puis s'est stabilisée depuis les années 1990 (Annexe 7.2). Les campagnes densifiées des villes et vieillies à faible densité (1) se distinguent même par une augmentation du nombre d'ouvriers entre 2008 et 2015. Autrement dit, la baisse de la proportion d'immigrés ouvriers dans les campagnes est le résultat de l'augmentation de la population des autres groupes sociaux et non celui de la baisse numérique de la population ouvrière.

[1] La PCS « agriculteurs » ne regroupe que les indépendants de l'agriculture, c'est-à-dire les chefs d'exploitation, les associés d'exploitation ou les aides familiaux (généralement les conjointes) non-salariés. Les ouvriers agricoles ne font donc pas partie de ce groupe, et appartiennent à celui des « ouvriers ».

Ces grandes tendances sont le résultat de la transformation de la composition d'ensemble de la population immigrée, qui s'inscrit elle-même dans l'évolution de la structure sociale de la population française, marquée notamment par l'élévation des qualifications, le développement du secteur des services, le déclin de l'industrie et de la profession agricole. Elles sont également le produit de la transformation des systèmes productifs et des fonctions des territoires ruraux et périurbains. La population ouvrière se maintient ainsi mieux dans les campagnes diffuses des villes et dans les campagnes agricoles et industrielles que dans les autres types de campagnes, qui sont aujourd'hui plus diversifiés en termes de groupes sociaux représentés, en particulier les campagnes vieillies à faible densité. La conformité de certaines de ces évolutions avec celles des groupes sociaux de la population d'ensemble (Pistre, 2012) interroge alors sur la géographie et les proximités spatiales éventuelles entre immigrés et non-immigrés appartenant aux mêmes groupes sociaux : les évolutions de la répartition spatiale des immigrés suivent-elles les évolutions de la répartition des groupes socioprofessionnels de l'ensemble de la population (cf. section 3 de ce chapitre) ?

La répartition spatiale des immigrés agriculteurs est concentrée dans le Sud-Ouest de la France, espace d'implantation historique des exploitants italiens au début du XXe siècle (Rouch, 1986 ; Saint-Jean, 1994), d'ancrage d'anciens travailleurs saisonniers espagnols, portugais ou marocains dans la seconde moitié du XXe siècle, mais aussi espace d'aventure entrepreneuriale des agriculteurs néerlandais depuis les années 2000 (Cognard, 2011). Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont également concentrés et se trouvent surtout en région francilienne, dans les zones frontalières et dans la vallée de la Garonne (Annexe 7.3). La répartition des professions intermédiaires et des employés apparaît moins spécifique : elle correspond à elle de l'ensemble des immigrés et repose sur des croissances des effectifs sur tout le territoire au cours des quinze dernières années, même si les évolutions sont particulièrement fortes en Bretagne ou à proximité de la frontière avec la Suisse. Enfin, la localisation des immigrés ouvriers reste marquée par une forte présence dans le Nord-Est de la France, mais aussi dans une moindre mesure sur le reste du territoire national, à l'exception d'une partie du Sud-Ouest et de la Normandie. Surtout, il s'agit du seul groupe socioprofessionnel pour lequel les évolutions locales sont différenciées : alors que la population ouvrière a diminué, parfois fortement, du Nord-Est au Sud-Ouest de la France rurale, elle a augmenté entre 1999 et 2015 dans une partie de la région Rhône-Alpes, à la frontière avec l'Allemagne, en Corse, dans une partie de la Dordogne et du Lot-et-Garonne, et très fortement en Bretagne et dans les Pays de la Loire où l'emploi industriel s'est récemment redéveloppé par la croissance de la filière agro-alimentaire (Collectif, 2016 ; Gros-Balthazard, 2019).

L'analyse des volumes et des évolutions des PCS en 39 postes et des professions détaillées dans l'ensemble des campagnes permet d'affiner ces résultats (Tableau 7.1). La baisse relative de la

population ouvrière n'a ainsi pas été homogène et a concerné en premier lieu les ouvriers non qualifiés et les ouvriers agricoles, dont la part dans la population des actifs a considérablement diminué chez les hommes comme chez les femmes dans les années 1980 et 1990. Loin de montrer la disparition de la main-d'œuvre immigrée dans l'agriculture, la diminution de la part des ouvriers agricoles est à réinscrire dans la dynamique de remplacement progressif depuis les années 1980 de la main-d'œuvre ouvrière agricole par une main-d'œuvre temporaire et saisonnière, mais toujours largement étrangère (Michalon et Potot, 2008 ; Morice et Michalon, 2008). Parmi la population immigrée masculine, la population ouvrière, en particulier qualifiée, reste néanmoins conséquente. Chez les femmes, c'est le domaine des services aux particuliers qui est historiquement prépondérant : elles sont aide-ménagères, aides à domicile, auxiliaires de vie, nourrices ou assistantes maternelles, et travaillent aussi dans une moindre mesure dans le secteur de l'hôtellerie-restauration. Depuis les années 1990, elles travaillent également beaucoup en tant qu'employées en entreprise ou dans la fonction publique territoriale ou hospitalière (aides-soignantes dans les hôpitaux, agents de mairie, et autres agents de catégorie C) et employées de commerce (assistantes, agents d'accueil, etc.). Ces éléments confirment ainsi que pour les hommes comme pour les femmes, les immigrés qui résident dans les campagnes françaises occupent historiquement et aujourd'hui encore des emplois avant tout subalternes et peu qualifiés.

Sur la période récente (1999-2015), les évolutions des différentes PCS ont été variables selon le sexe des individus et le type de campagne considéré. Dans l'ensemble des campagnes, l'augmentation de la population des cadres a surtout concerné les professions libérales et les ingénieurs pour les hommes. Ils sont alors conseillers et consultants, ingénieurs et cadres en informatiques, en mécanique ou dans le bâtiment et les travaux publics. Les médecins généralistes libéraux ont également vu leur population augmenter, mais ils étaient déjà largement présents en 1999 et leur évolution relative a finalement été plus faible que pour les « nouvelles » professions des immigrés résidant dans les campagnes. Depuis 1999, les employés administratifs et les techniciens ont également vu leur part s'accroître considérablement, surtout dans les campagnes des villes pour les premiers et plus spécifiquement dans les campagnes vieillies à faible densité pour les seconds. Dans le premier cas, on peut faire l'hypothèse que cette tendance résulte de trajectoires d'ascension résidentielle par l'accession à la propriété en milieu périurbain d'individus qui conservent leur emploi dans les grands centres urbains. Dans le second cas, on peut plutôt penser qu'il s'agit d'implantations à proximité du lieu d'emploi, qui s'inscrivent dans la croissance globale du nombre des techniciens, historiquement présents dans l'industrie et la construction, mais aussi de plus en plus dans les services.

Tableau 7.1. L'évolution des différentes PCS détaillées des actifs immigrés résidant dans les campagnes entre 1982 et 2015

	Hommes				Femmes			
	1982 (%)	1999 (%)	2015 (%)	Evol. 1999-2015 (%/an)	1982 (%)	1999 (%)	2015 (%)	Evol. 1999-2015 (%/an)
Agriculteurs exploitants	3,6	2,1	1,5	*-1,5*	5,3	2,2	1,1	*-1,5*
Artisans	4,8	6,1	**8,6**	*3,1*	1,8	1,7	2,0	*3,6*
Commerçants et assimilés	1,7	3,9	4,6	*2,0*	3,5	3,6	4,1	*3,6*
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	0,4	0,8	0,8	*0,6*	0,2	0,2	0,3	*3,8*
Professions libérales et assimilés	0,4	1,4	2,1	***3,6***	0,3	0,7	1,6	***7,8***
Cadres de la fonction publique	0,1	0,4	0,7	*3,3*	0,1	0,4	0,6	***6,3***
Professeurs, professions scientifiques	0,4	1,5	1,9	*2,6*	0,6	1,7	2,1	*4,0*
Professions de l'information, des arts et des spectacles	0,4	0,9	1,1	*1,7*	0,5	1,0	1,2	*3,9*
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	0,9	1,7	2,5	*3,2*	0,4	1,1	2,2	***7,6***
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	0,9	2,7	4,1	***3,5***	0,1	0,6	1,4	***8,4***
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	0,4	1,3	1,7	*2,3*	1,7	3,2	3,9	*4,1*
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	0,3	1,1	1,5	*3,2*	1,8	4,0	5,5	*4,8*
Clergé, religieux	0,3	0,2	0,3	*2,3*	1,0	0,2	0,1	*-1,7*
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	0,1	0,3	0,5	*3,3*	0,2	0,5	0,9	*5,9*
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	1,1	3,1	4,2	*2,9*	1,8	5,3	**7,9**	*5,3*
Techniciens	1,1	3,0	4,4	***3,4***	0,2	0,7	1,1	*6,1*
Contremaîtres, agents de maîtrise	2,7	3,7	3,3	*0,1*	0,3	0,5	0,8	*5,9*
Employés civils et agents de service de la fonction publique	0,5	1,5	1,9	*2,3*	**7,7**	**11,3**	**13,1**	*3,7*
Policiers et militaires	1,4	1,9	2,6	*2,8*	0,1	0,2	0,4	***7,9***
Employés administratifs d'entreprise	2,1	1,1	1,6	***3,6***	**9,3**	**10,0**	**8,4**	*1,6*
Employés de commerce	0,4	0,9	1,4	***3,7***	3,9	**6,0**	**6,4**	*3,1*
Personnels des services directs aux particuliers	0,8	1,6	2,1	*2,7*	**13,4**	**19,2**	**18,1**	*2,3*
Ouvriers qualifiés de type industriel	**11,0**	**12,7**	**7,6**	*-2,3*	2,6	3,3	1,8	*-1,0*
Ouvriers qualifiés de type artisanal	**10,7**	**13,9**	**12,2**	*0,0*	2,7	2,4	2,3	*2,2*
Chauffeurs	2,9	3,8	4,6	*2,1*	0,1	0,3	0,4	*5,3*
Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	1,8	2,5	2,8	*1,5*	0,3	0,4	0,5	*4,7*
Ouvriers non qualifiés de type industriel	**24,2**	**12,6**	**8,6**	*-1,5*	**26,8**	**11,0**	5,3	*-1,8*
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	**13,1**	**6,1**	**7,1**	*1,8*	**8,9**	4,8	4,0	*1,5*
Ouvriers agricoles	**11,6**	**7,2**	4,0	*-2,8*	4,5	3,6	2,6	*0,6*

Source : INSEE, RP 1999-2015, exploitation complémentaire

Champ : ensemble de la population immigrée active des ménages résidant dans les campagnes françaises au sens de la typologie des campagnes, en 1999 ou 2015.

Note : en rouge sont identifiées les cinq PCS les plus importantes à chaque date en valeur relative ou en évolution sur la période 1999-2015

L'augmentation relative des cadres est encore plus importante chez les femmes – tout en restant mesurée en valeur absolue –, quatre des cinq PCS ayant le taux de variation le plus élevé appartenant à cette catégorie. En ce qui concerne les professions libérales, l'augmentation des médecins généralistes libéraux est cette fois-ci très conséquente, ainsi que celle des psychologues et psychothérapeutes. Elles sont également plus fréquemment ingénieures et cadres de la maintenance et de l'entretien ou dans le secteur agroalimentaire, cadres dans les Petites et Moyennes Entreprises (PME), ou encore cadres de la fonction publique (Biland, 2011). L'essor d'une population féminine immigrée de cadres dans les campagnes est donc récent et marqué par une diversité de profils, qui ne recoupent que partiellement ceux des hommes immigrés de même catégorie socioprofessionnelle. Si toutes les campagnes sont concernées par cette tendance, elle est particulièrement saillante dans les campagnes proches des villes et dans les campagnes agricoles et industrielles. On peut penser que pour une partie de ces cadres, la localisation périurbaine répond à nouveau à une trajectoire d'ascension résidentielle avec des mobilités quotidiennes vers le lieu de travail resté en ville. En revanche, dans les campagnes agricoles et industrielles, la localisation résidentielle pourrait être plus étroitement liée à celle de l'emploi.

Au-delà de ces évolutions qui concernent l'ensemble des campagnes, des PCS ont particulièrement augmenté dans certains types d'espaces (Annexe 7.4). Dans les campagnes des villes, c'est le cas des professions intermédiaires de la fonction publique (cadres de catégorie B notamment), ainsi que les membres de la catégorie « policiers et militaires ». Cette dernière catégorie regroupe surtout des agents de sécurité et de surveillance dont les effectifs augmentent dans les campagnes des villes et agricoles et industrielles, et ce de manière très conséquente pour les hommes immigrés en particulier. Cet exemple donne à voir les transformations de l'insertion professionnelle d'une partie des immigrés dans une économie marquée par le développement du marché de la sécurité privée. Il atteste aussi de l'évolution des orientations économiques de certains territoires peu denses situés en périphéries des grandes villes, où le développement de plateformes logistiques, de zones aéroportuaires, d'entrepôts, de magasins ou encore de zones de stationnement favorisent l'essor des activités de surveillance et de gardiennage (Gilli, 2005 ; Guerrero et Proulhac, 2014 ; Heitz, 2017).

Dans les campagnes vieillies à faible densité (1) – c'est-à-dire les campagnes à faibles revenus, à économie présentielle et agricole essentiellement –, ce sont les artisans et commerçants qui ont connu une forte croissance depuis la fin des années 1990. Cette tendance s'explique en partie par l'attrait pour le statut d'indépendant ou d'auto/micro-entrepreneur qui, notamment depuis 2009, permet aux individus qui y accèdent de choisir plus librement leur lieu d'emploi et de résidence (Abdelnour, 2013, 2017). L'accès au statut d'auto-entrepreneur pourrait alors générer une distension entre la géographie de l'emploi salarié traditionnel des immigrés et leur géographie résidentielle,

conduisant à une plus grande dispersion sur le territoire national et notamment dans les espaces peu denses. Cette tendance répond une fois encore à une division sexuée : du côté des femmes, il s'agit surtout de coiffeuses et d'esthéticiennes. Chez les hommes, le développement de l'artisanat concerne surtout le secteur de la construction, avec l'augmentation très importante dans ce type de campagnes des maçons, peintres en bâtiment, menuisiers-charpentiers ou encore des électriciens et plombiers-chauffagistes. Les campagnes vieillies à faible densité (1) ont en effet connu les signes les plus tangibles de gentrification rurale au cours des années 2000, avec de nombreuses acquisitions et rénovations de maisons anciennes (Pistre, 2012) – notamment de la part de Britanniques et de Néerlandais (cf. chapitre précédent) – qui ont souvent nécessité le recours à des artisans du bâtiment. On voit donc là encore comment le développement économique propre à certaines campagnes s'accompagne d'implantations spécifiques d'immigrés, du fait de leurs choix résidentiels ou de leurs activités professionnelles. On peut alors envisager que dans ces campagnes un phénomène d'implantation de plusieurs profils sociodémographiques complémentaires, les installations d'immigrés artisans dans le bâtiment s'articulant aux migrations d'agrément d'immigrés nord-européens plus favorisés. Si cette question n'est pas plus creusée dans cette section, ces résultats posent néanmoins l'hypothèse de l'existence de « migrations liées » dans les campagnes françaises, comme cela a pu être démontré dans le cas américain (Nelson et Nelson, 2011 ; Nelson, Nelson et Trautman, 2014 ; Nelson, Oberg et Nelson, 2010).

***

L'analyse de la composition démographique sociale de la population immigrée dans les campagnes met finalement en avant plusieurs changements structurels : en premier lieu le **creusement des effets de cycle de vie**, avec une proportion de plus en plus importante d'immigrés âgés résidant dans les campagnes françaises, notamment celles de l'Ouest du pays. On observe ensuite le **passage de campagnes historiquement ouvrières pour les immigrés à une plus grande diversité de profils sociaux**. Ce sont en particulier les **profils les plus favorisés** qui ont gagné en importance relative au cours des dernières années – cadres, professions intermédiaires. Mais les profils appartenant aux classes populaires, loin d'avoir disparu, se sont surtout recomposés, avec le **développement du « salariat subalterne »** (Siblot et al., 2015) qui réunit dans une même condition économique « laborieuse » les ouvriers et une partie des employés : celles et ceux du secteur des services à la personne, de la surveillance et de la sécurité, de la construction, ou encore les employées de commerce. Par ailleurs, ces évolutions de la composition sociale de la population

immigrée dans les campagnes s'accompagnent d'un **maintien des divisions sexuées** qui se reproduisent à travers les nouveaux profils. *In fine*, ces analyses montrent combien **l'immigration reste au cœur de la dynamique des groupes populaires dans des campagnes qui ont connu des dynamiques sociales et économiques variées depuis les années 2000.**

2. L'évolution de la structure des ménages immigrés

Pour mieux saisir le sens des évolutions de la composition sociale et démographique de la population immigrée dans les espaces peu denses, il est nécessaire de réinscrire ces individus dans leur groupe domestique d'appartenance, c'est-à-dire leur ménage[1] (Amossé et Ponthieux, 2011 ; Toulemon, 2011). En effet, les caractéristiques du ménage varient selon la localisation et l'avancée dans le cycle de vie des individus et peuvent permettre d'éclairer l'évolution des positions résidentielles des immigrés dans les campagnes françaises. Par exemple, l'accroissement de la population immigrée des moins de 15 ans dans les campagnes de l'Ouest de la France ne peut être pleinement interprétée qu'en prenant en compte la forte mobilité résidentielle des ménages de familles avec enfants dans cette région. De même, on peut se demander si l'accroissement de la population immigrée âgée dans les campagnes s'accompagne d'une augmentation des ménages de taille restreinte. Les analyses menées dans cette section reposent donc sur un autre niveau d'observation (le ménage) et portent sur l'ensemble des ménages comprenant au moins une personne immigrée[2]. La structure des ménages est ici appréhendée par sa taille (nombre d'individus du ménage) et par sa composition migratoire, c'est-à-dire le nombre de personnes immigrées et non-immigrées qui le constituent[3].

[1] Dans le recensement de la population, un ménage désigne l'ensemble des occupants d'une même résidence principale sans que ces personnes soient nécessairement unies par un lien de parenté. Un ménage peut être composé d'une ou de plusieurs personnes. On compte autant de ménages que de résidences principales.

[2] Dans cette section, est considéré comme « ménage immigré » tout ménage auquel appartient au moins une personne immigrée, qu'il s'agisse ou non de la personne de référence du ménage.

[3] La composition du ménage n'est pas appréhendée dans cette section à partir des liens entre les individus du ménage car cette information (variable MOCO dans les recensements) n'est pas disponible dans l'exploitation principale du recensement de la population.

a) Vers des ménages de taille restreinte

La distribution des ménages immigrés selon leur taille est globalement proche d'un type de campagne à l'autre, et marquée par des évolutions linéaires entre 1968 et 2015 : augmentation relative des ménages de deux personnes, en particulier dans les campagnes vieillies à faible densité ; diminution généralisée de la part des ménages de grande taille, composés de 6 personnes et plus (Annexe 7.5). Certaines configurations et évolutions sont toutefois propres à quelques types de campagnes : on observe par exemple une hausse de la part des ménages de taille intermédiaire (3 ou 4 personnes) dans les campagnes des villes, privilégiées par des familles en formation qui quittent les villes-centres, alors qu'elle diminue dans les campagnes vieillies à faible densité (1).

Cette tendance lourde à l'augmentation des ménages de petite taille, qui concerne tous les types d'espace, ne résulte pas des mêmes dynamiques d'un type de campagne à l'autre (Annexe 7.6) : alors que dans les campagnes des villes, la forte augmentation des effectifs des ménages de petite taille est en partie compensée par la croissance des effectifs des autres tailles de ménage – y compris les ménages de grande taille entre 2008 et 2015 –, l'augmentation relative des ménages de petite taille dans les campagnes agricoles, industrielles et vieillies résulte plutôt d'une augmentation numérique très forte depuis les années 2000 des ménages d'une ou deux personnes et d'une diminution ou d'une stagnation des autres catégories de ménages.

Enfin, l'analyse de la répartition spatiale des ménages immigrés selon leur taille permet d'observer l'importance numérique des ménages de deux personnes dans l'ensemble des campagnes françaises, et des soldes positifs au cours des dernières décennies dans l'Ouest français (Figure 7.4). Cette dernière dynamique est également observable pour les ménages unipersonnels et dans une moindre mesure pour les ménages de taille intermédiaire. À l'inverse, la géographie des ménages de grande taille (5, 6 personnes et plus), caractérisée par une implantation spatiale spécifique notamment autour des plus grandes villes – Paris, Lyon, Marseille – et dans le Nord-Est frontalier, est marquée par des effectifs plus faibles et un recul depuis 1999 dans une très grande partie des campagnes. Ainsi, la tendance à la réduction de la taille des ménages est le résultat depuis 1999 d'une double dynamique d'augmentation des effectifs des petits ménages dans la majorité des bassins de vie[1] et d'une diminution des effectifs des ménages de grande taille dans un grand nombre de bassins de vie – nombre de bassins de vie croissant à mesure que la taille de ménage observée augmente.

[1] L'exception principale à cette tendance s'observe dans le Nord-Est de la France, où les effectifs des ménages unipersonnels diminuent entre 1999 et 2015. On peut néanmoins penser qu'il s'agit principalement des décès de personnes âgées ou de leur placement en institution (maison de retraite, EHPAD, etc.) et que ces soldes négatifs sont finalement également la marque du vieillissement de la population dans cette région.

Figure 7.4. La répartition spatiale des immigrés selon la taille du ménage auxquels ils appartiennent en 2015

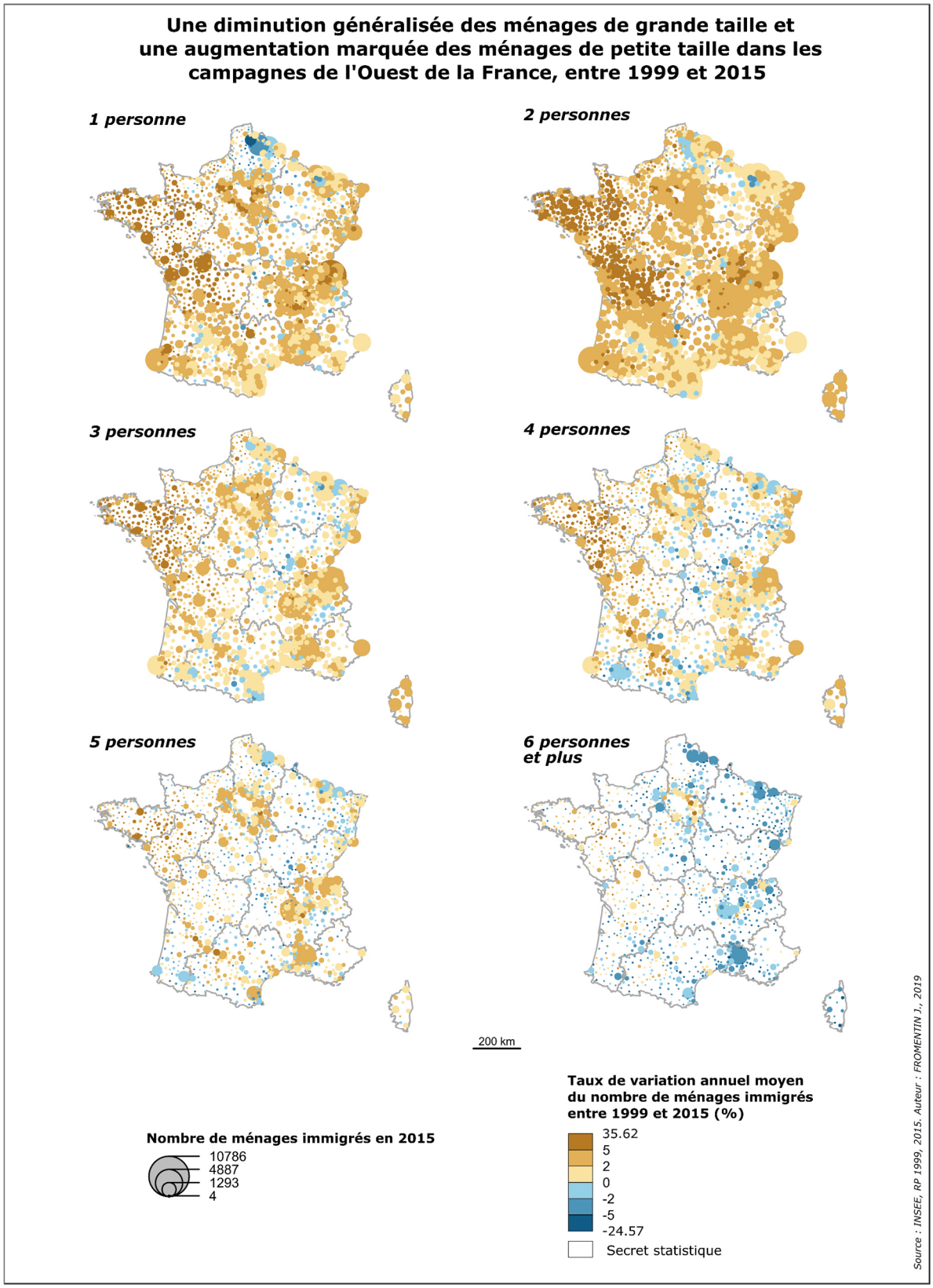

Source : INSEE, RP 1999-2015, exploitation principale

Champ : ensemble des ménages immigrés (c.-à-d. comprenant au moins une personne immigrée) résidant dans un bassin de vie peu dense de France métropolitaine en 2015

b) La part croissante des ménages « mixtes »

La composition d'un ménage, outre sa taille, peut être définie par les caractéristiques des individus qui le composent. On s'intéresse ici au lien à la migration des différents membres du ménage : les individus immigrés appartiennent-ils à des ménages uniquement composés d'individus immigrés ? Observe-t-on une augmentation de la part des ménages composés à la fois d'individus immigrés et non-immigrés[1] ? Pour mener ces analyses, plusieurs catégories de ménages ont été construites. Elles tiennent compte de la taille du ménage et du nombre de personnes immigrées et non immigrées au sein de chaque ménage (Encadré 7.1).

Encadré 7.1. Construction de la variable de composition migratoire des ménages

La variable de « composition migratoire » des ménages permet de déterminer si un ménage est composé uniquement de personnes immigrées ou bien de personnes immigrées et non-immigrées. Pour affiner les interprétations, elle tient également compte de la taille du ménage (1 personne, 2 personnes, 3 personnes ou plus) et pour certaines catégories de l'âge de ses membres (moins de 18 ans, 18 ans ou plus). L'objectif est notamment d'identifier les probables couples : ménage composé de deux personnes adultes. Cette catégorisation est certes moins fine que les variables de composition du ménage proposées dans le recensement pour appréhender les contours de la structure par âge et familiale des ménages, mais elle présente l'avantage de recourir uniquement aux exploitations principales des recensements, et suit en cela le parti pris méthodologique de la thèse. Par souci de concision dans la description de ces catégories, l'expression « ménage mixte » est employée dans cette section pour désigner tout ménage composé à la fois d'individus immigrés et non immigrés[2], quel que soit le statut de l'individu dans le ménage (personne de référence du ménage, conjoint, enfant, autre).

Finalement, les modalités construites répondent à plusieurs logiques : en premier lieu la distinction ménage immigré / ménage mixte ; ensuite l'identification de couples ; enfin celle d'autres types de ménages, notamment en fonction de leur taille. Pour les ménages immigrés, on trouve ainsi la modalité « 1 personne immigrée », la modalité « 2 personnes adultes, 2 immigré(e)s » qui identifie principalement les couples immigrés, et la modalité « 2 personnes ou plus, toutes immigrées » qui peut correspondre aux familles mono ou bi-parentales immigrées, mais aussi à des ménages plus complexes, hors famille par exemple, mais composés uniquement d'immigrés. Du côté des ménages mixtes, la modalité « 2 personnes adultes, 1 immigré(e) » vise à identifier les couples mixtes, alors que la modalité « 2 personnes ou

[1] Un ménage composé d'individus immigrés et non-immigrés peut correspondre à de multiples configurations : il peut par exemple s'agir d'une famille composée de deux parents immigrés et dont les enfants sont nés en France ; d'un ménage composé d'un couple dont un seul membre est immigré ; d'un ménage composé de plusieurs adultes immigrés et non-immigrés, etc.

[2] Cette définition ne correspond donc pas à celle plus communément employée de « couple mixte » ou de « mariage mixte » et qui désigne la situation conjugale ou matrimoniale deux personnes de nationalités différentes, ou entre une personne immigrée et une personne non-immigrée (voir par exemple Mazuy et al. 2016 ; Meng and Meurs 2009; González-Ferrer et al. 2018). Dans le cas présent, un « ménage mixte » de deux personnes peut effectivement constituer un « couple mixte », mais il peut aussi s'agir d'un parent immigré et de son enfant non-immigré, ou encore d'une autre configuration familiale, conjugale et résidentielle.

plus, une seule immigrée » représenterait surtout des familles issues de couples mixtes ou bien des familles monoparentales avec un parent immigré et un/des enfant(s) né(s) en France. Enfin, la modalité « 3 personnes ou plus, dont au moins 2 immigrées » correspond notamment aux familles dont les deux parents sont immigrés, mais pas (tous) les enfants. D'autres configurations de ménage, plus complexes, peuvent également s'inscrire dans cette modalité.

Depuis les années 1960, les immigrés qui résident dans les campagnes françaises appartiennent surtout à des ménages mixtes (Figure 7.5), quel que soit le type de campagne considéré – exception faite des campagnes vieillies de faible densité (1) depuis les années 2000. Cette structure générale est surtout liée au poids relatif des familles mixtes (ménages de deux personnes ou plus dont une seule est immigrée), qui constituent la catégorie de ménage la plus importante dans la plupart des campagnes. À l'inverse, les familles immigrées (ménages de deux personnes ou plus dont toutes les personnes sont immigrées) sont beaucoup plus rares, et ont vu leur proportion diminuer par rapport aux années 1960. Ces évolutions relatives ne doivent cependant pas cacher certaines évolutions numériques, telles que l'augmentation des ménages immigrés de grande taille dans les campagnes des villes sur la période la plus récente (Annexe 7.7).

Si la prédominance des ménages mixtes est une caractéristique constante de la plupart des campagnes françaises depuis les années 1960, la part des ménages composés uniquement d'immigrés tend toutefois à augmenter depuis les années 1990. C'est en grande partie le résultat de l'augmentation de la part des ménages unipersonnels ou composés de deux adultes immigrés, en lien avec la diminution des tailles de ménages montrée dans la section précédente. Cette évolution peut notamment s'expliquer par l'infléchissement des politiques et flux migratoires (migration de travail d'hommes seuls, arrivée de couples sans enfants britanniques dans les années 2000, etc.), ainsi que par le vieillissement de la population immigrée, le départ des enfants du ménage familial à l'âge adulte produisant des ménages d'un ou deux immigrés. Ces dynamiques s'observent différemment d'un type de campagne à l'autre : alors que les campagnes densifiées des villes sont depuis longtemps l'espace résidentiel des familles de couples mixtes avec enfants (2 personnes ou plus, 1 seule immigrée), les campagnes vieillies à faible densité, surtout de catégorie (1), se singularisent par la surreprésentation des ménages uniquement immigrés. Cette tendance, qui correspond surtout au renforcement du poids des ménages d'une personne et des couples, s'est amorcée dans les années 1990 et accentuée au cours des années 2000, ce qui conforte l'hypothèse du rôle majeur de l'arrivée de couples de (pré)–retraités dans cette dynamique.

Figure 7.5. Une majorité de ménages mixtes dans un contexte d'augmentation des ménages immigrés

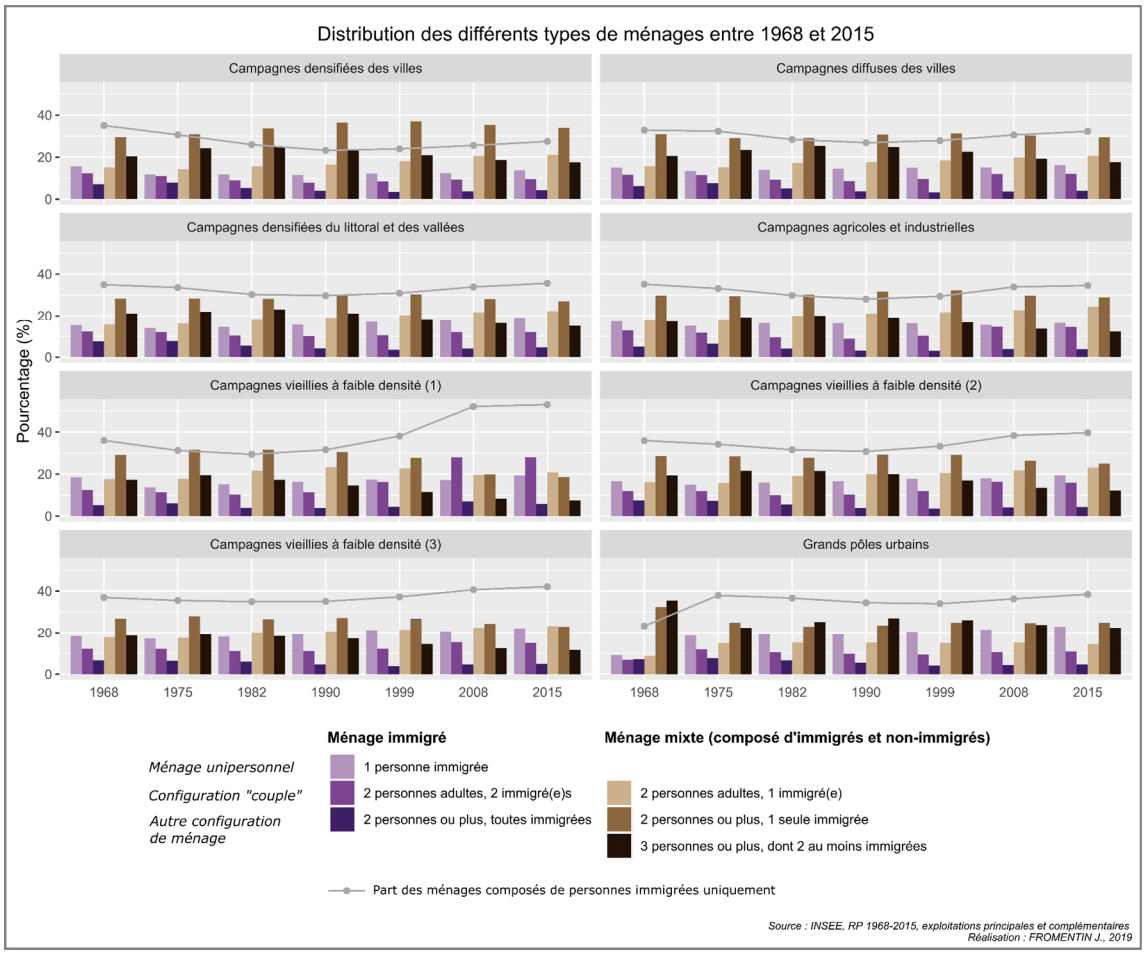

Source : INSEE, RP 1968-2015, exploitation principale
Champ : ensemble de la population des ménages immigrés (c.-à-d. comprenant au moins une personne immigrée) résidant dans les campagnes françaises en 1968-2015

Les évolutions récentes et locales de la composition des ménages immigrés sont également marquées par des tendances communes et des variations régionales (Annexe 7.8). Les ménages immigrés, quelle que soit leur taille, ont connu des croissances de leurs effectifs dans toutes les régions et dans la majorité des bassins de vie entre 1999 et 2015. À l'inverse, les ménages mixtes ont connu une forte transformation de leur géographie régionale depuis 1999, caractérisée par une diminution de leurs effectifs le long d'une diagonale allant du Nord-Est au Sud-Ouest de la France opposée à une forte croissance absolue dans le Grand Ouest. Ainsi, l'ensemble de ces recompositions démographiques de la population immigrée se traduit par des changements spatiaux importants depuis les années 1990 (Figure 7.6). On est passé, d'un côté, de campagnes essentiellement composées de ménages immigrés de grande taille jusque dans les années 1990 à la prééminence de ménages mixtes dans les campagnes du Centre, du Jura et de la région Rhône-Alpes. D'un autre côté, la présence des ménages composés uniquement d'immigrés s'est renforcée, en particulier sous la forme de couples

dans le Sud-Ouest et en Bretagne. Elle prend aussi la forme de ménages d'une seule personne en lien avec de nouvelles dynamiques migratoires depuis les années 2000 et les effets du vieillissement dans certaines régions (Sud de la France, à la frontière avec l'Espagne notamment ; Nord-Est de la France, etc.).

Figure 7.6. Types de ménage les plus représentés dans les bassins de vie peu denses entre 1990 et 2015

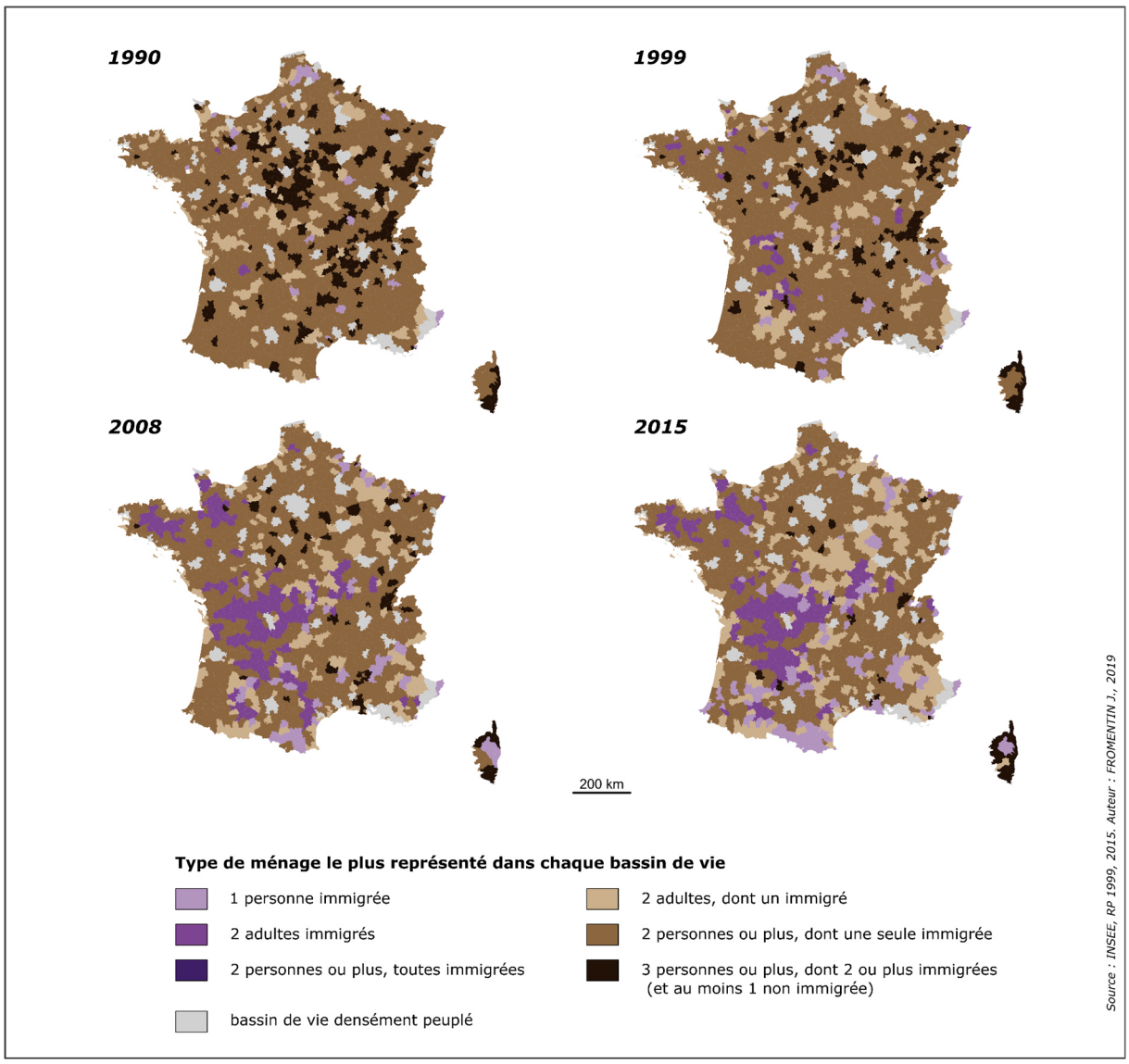

Source : INSEE, RP 1990-2015, exploitation principale
Champ : ensemble des bassins de vie peu denses (n=1408)

***

Par la combinaison d'approches agrégées et d'analyses localisées conduites sur la période 1968-2015, les deux premières sections de ce chapitre ont montré **la diversité des caractéristiques**

sociodémographiques des immigrés et les divisions de l'espace produites par celles-ci dans les espaces peu denses.

Les campagnes du Nord-Est de la France apparaissent ainsi marquées par le fort vieillissement d'une population historiquement ouvrière. Mais les campagnes frontalières de la Belgique, du Luxembourg et de l'Allemagne, se sont distinguées depuis une vingtaine d'années par des évolutions démographiques et sociales distinctes (accroissement de la population jeune et des familles, des classes moyennes et supérieures, etc.). Cela suggère une division sociale croissante de l'espace entre les campagnes intégrées aux dynamiques frontalières et les autres espaces peu denses de la région.

Dans les campagnes périurbaines des grandes villes, les immigrés d'âge actif sont surreprésentés, où ils vivent en famille. Ils ont des positions sociales variées, réparties entre des emplois peu qualifiés dans le domaine des services, des positions plus intermédiaires au sein du groupe des employés et des professions intermédiaires et des emplois de cadres. Mais ces campagnes restent aussi des espaces résidentiels préférentiels pour d'autres profils, comme les ménages de grande taille (6 personnes et plus) ou les immigrés qui accèdent à la retraite. Il semble donc que des **logiques de l'immigration s'entremêlent pour produire une mosaïque sociale complexe dans les campagnes périurbaines**. On peut en particulier penser que ces dernières années, les migrations résidentielles à l'échelle de l'agglomération ont contribué à complexifier et diversifier les profils des immigrés dans ces espaces.

La **croissance démographique des immigrés dans les campagnes de l'Ouest de la France apparaît également comme le résultat de dynamiques sociales et démographiques multiples**. Si les effectifs des immigrés jeunes ou d'âge actif ont crû depuis 1999 dans ces régions, ce sont les régions dans lesquelles les effectifs et le poids relatif des personnes âgées de plus de 60 ans ont le plus augmenté. Les arrivées de couples d'immigrés britanniques, néerlandais et plus largement d'Europe du Nord et de l'Ouest, à la retraite ou en deuxième partie de vie active, semblent avoir particulièrement contribué à cette dynamique. Cela a également conduit à une forte spécificité démographique de certaines régions comme le Périgord, le Quercy, le Limousin ou le Centre-Bretagne dans lesquelles la configuration « couple d'immigrés » est devenue majoritaire. Pour autant, les dynamiques dans l'Ouest de la France ne se limitent pas à l'accroissement de ce profil et on peut faire l'hypothèse qu'elles produisent aussi une forte diversification des profils des immigrés. La variété croissante des profils sociaux, et notamment la croissance exceptionnelle des ouvriers immigrés dans ces régions, suggère en effet que les recompositions socioéconomiques récentes de ces espaces ruraux (développement de l'industrie, attractivité renouvelée des grandes villes de l'Ouest, etc.) contribuent à la complexification des logiques migratoires dans l'Ouest de la France.

Pour comprendre ces dynamiques sociales et démographiques de l'immigration dans les espaces peu denses, et notamment saisir ce qu'elles ont de spécifique, il est nécessaire d'analyser ce qui est partagé et ce qui diffère avec la population non-immigrée. Il s'agit donc maintenant de voir dans quelle mesure ces dynamiques suivent celles de la population non-immigrée ou conduisent au contraire à des configurations socio-spatiales spécifiques de la population immigrée.

3. Proximités socio-spatiales entre immigrés et non-immigrés en 2015

Cette troisième section vise à comparer de manière synthétique la répartition spatiale des immigrés à celle des non-immigrés dans les espaces peu denses selon leurs caractéristiques socio-démographiques. La proximité de conditions démographiques et sociales entre immigrés et non-immigrés s'accompagne-t-elle d'une proximité spatiale aujourd'hui dans les espaces peu denses ?

Pour prendre en compte les différentes dimensions des profils sociodémographiques des individus en 2015 et analyser leur répartition spatiale, j'ai recours aux méthodes d'analyses multivariées exploratoires. Elles permettent d'analyser conjointement plusieurs variables, d'en synthétiser l'information et de regrouper les individus dont les caractéristiques sont proches. L'analyse n'est pas conduite à l'échelle agrégée des bassins de vie, mais à l'échelle des individus eux-mêmes (Piron, Dureau et Mullon, 2004). Cela permet notamment d'éviter l'erreur écologique, qui consiste à inférer à un niveau inférieur à celui de l'analyse les résultats obtenus (Mathian et Piron, 2001). Une analyse factorielle (analyse des correspondances multiples – ACM) est réalisée à partir des caractéristiques des individus résidant dans les campagnes françaises en 2015, suivie d'une classification ascendante hiérarchique (CAH), afin de produire *à l'échelle individuelle* un indicateur synthétique et multidimensionnel du profil sociodémographique des populations des espaces peu denses. Cet indicateur est ensuite mobilisé pour analyser les différences de répartition des immigrés et des non-immigrés par des analyses cartographiques couplées à l'utilisation de coefficients de corrélation de Spearman. La démarche détaillée de cette méthode est présentée en Annexe 7.9.

Les variables choisies pour cette analyse reprennent en grande partie celles des sections précédentes, avec des modalités regroupées, à l'exception de la PCS à laquelle ont été substituées des variables de type d'activité et de position professionnelle afin de pouvoir utiliser les exploitations principales des recensements. Les variables retenues sont donc les suivantes : âge, taille du ménage, sexe, type d'activité et position professionnelle et niveau de diplôme (Annexe 7.10). Suite à la réalisation de plusieurs ACM, j'ai décidé de réduire le champ à l'ensemble des individus des ménages

résidant dans les bassins de vie peu denses en 2015, à l'exclusion des individus de moins de 15 ans et des étudiants, leur profil étant très spécifique en termes d'âge et de position sociale.

a) Une surreprésentation des immigrés parmi les profils les plus précaires

Les dimensions de la structuration sociale des campagnes françaises

Pour cette analyse, les cinq premières dimensions issues de l'ACM ont été retenues[1] (cumulant 34 % de l'inertie) et décrites par la contribution des différentes variables et leur représentation sur les axes (Figure 7.7). Le premier axe de l'ACM, qui résume 11 % de l'inertie du nuage de points, montre que la population des campagnes en 2015 se structure avant tout par sa position dans le cycle de vie : cet axe oppose ainsi les individus âgés, les retraités, et les individus vivant dans de petits ménages, aux individus plus jeunes et encore actifs, suivant une logique de cycle de vie très marquée. Le second axe, qui résume 6 % de l'inertie, met en avant une structuration socio-économique reposant sur la position professionnelle et le niveau de diplôme des individus. Il oppose surtout les individus ouvriers ou manœuvres, diplômés d'un BEP ou d'un CAP, aux individus en emploi « supérieur » et diplômés du supérieur. Cet axe rend ainsi compte des inégales positions sociales de la population active en emploi. Le troisième axe met également en avant les inégalités des positions sociales des individus et surtout la façon dont une division sexuée les structure. Il oppose ainsi les femmes, au foyer ou en emploi peu qualifié et subalterne, aux hommes aux profils d'activité plus variés. Le quatrième axe donne à nouveau à voir des différenciations de profil selon l'âge et la situation familiale des individus, mais en opposant cette fois-ci les individus très âgés vivant seuls aux individus d'âge actif (45-60 ans en particulier) vivant en ménage de deux personnes. Il met donc l'accent sur la réduction de la taille des ménages dans les dernières étapes du cycle de vie. Enfin, le cinquième axe révèle différentes formes de précarité et d'inactivité dans les campagnes, en opposant notamment les individus au chômage à ceux au foyer ou inactifs.

[1] Le choix du nombre d'axes repose ici sur la combinaison entre le critère statistique de la moyenne (sélection des axes qui contribuent plus que la moyenne) et un critère d'interprétabilité des axes (Le Roux et Rouanet, 2010).

Figure 7.7. Les dimensions de la structuration socio-démographique des espaces peu denses en 2015

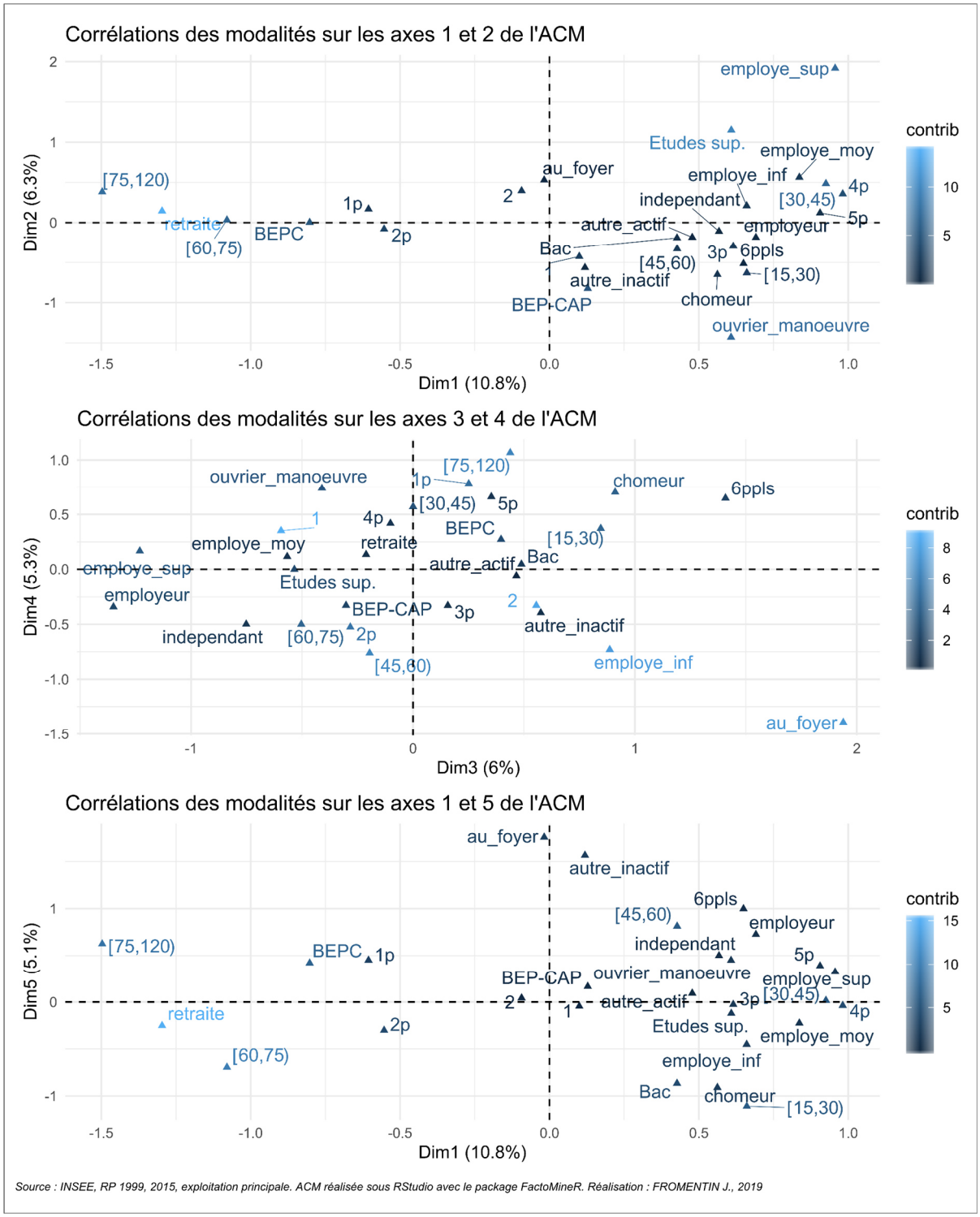

Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale. Champ : ensemble de la population des ménages résidant dans un bassin de vie peu dense en 2015, hors individus de moins de 15 ans et étudiants.

Lecture : [15,30) désigne les individus de 15-29 ans, [30,45) ceux de 30 à 44 ans, etc. ; « 1p » désigne les individus dans des ménages d'une personne, « 2p » de deux personnes, etc. jusqu'à « 6ppls » pour 6 personnes et plus ; « 1 » désigne un homme et « 2 » une femme ; « employe_inf », « employe_moy », « employe_sup », « ouvrier_manoeuvre », « employeur », « independant », « chomeur », « au_foyer », « autre_inactif », « autre_actif » et « retraite » font référence à la position professionnelle et au type d'activité, présentés en Annexe 7.10Annexe 7.. Enfin, « BEPC », « BEP-CAP », « Bac » et « Etudes sup » désignent le niveau diplôme.

Huit profils d'habitants dans les espaces peu denses en 2015

Si les analyses factorielles sont bien adaptées à l'exploration de grands tableaux de données individuelles par leur pouvoir de synthèse et de description, il reste souvent difficile d'en tirer une vue d'ensemble des données et d'en interpréter les résultats (Lebart, Piron et Morineau, 2006). Les méthodes de classification viennent alors utilement compléter les résultats des analyses factorielles, en facilitant l'interprétation des résultats par la production de classes d'individus homogènes. L'objectif est donc maintenant de regrouper les individus en différentes classes, pour analyser ensuite la dimension spatiale de cette structuration sociale. Pour cela, une classification ascendante hiérarchique est réalisée sur les cinq premiers axes de l'ACM, dont les caractéristiques sont décrites dans la Figure 7.8. Le découpage retenu, en 8 classes, est le résultat d'un compromis entre la qualité de la partition choisie, le niveau de précision souhaité et la capacité d'interprétation des classes (Annexe 7.9). Finalement, la classification retenue met bien en avant la structuration de la population selon le cycle de vie et les caractéristiques sociales des individus, telle que mise au jour dans les analyses univariées et dans l'ACM.

Alors que certaines classes regroupent principalement des individus jeunes (classes 6, « jeunes femmes en emploi peu qualifié ou en situation fragile » et 7 « jeunes hommes de classe ouvrière »), d'autres surreprésentent très largement les personnes âgées (classes 1, « retraités très âgés vivant seuls » et 2 « personnes âgées vivant en couple »). Elles combinent par ailleurs systématiquement profil social et profil démographique : se dessinent ainsi des profils sociodémographiques plutôt aisés (classe 8 « actifs aisés, diplômés et vivant en famille », classe 4 « hommes actifs chefs d'entreprise ou indépendants ») et d'autres qui conjuguent fragilités sociales et spécificités démographiques (vieillissement, isolement ou vie en grand ménage). Il s'agit en particulier des classes 3 « femmes au foyer non diplômées » et 5 « inactifs vivant en ménage de grande taille ».

Figure 7.8. La classification ascendante hiérarchique sur les principaux axes de l'ACM

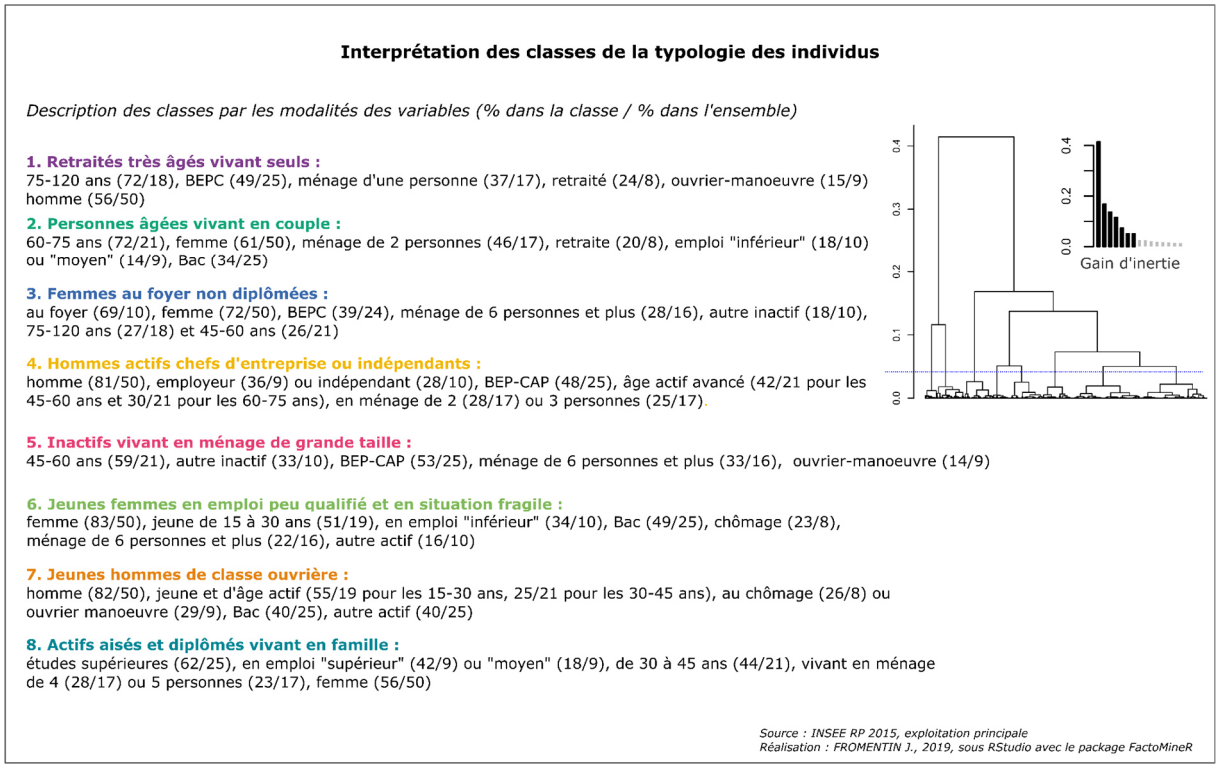

Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale.
Champ : ensemble de la population des ménages résidant dans un bassin de vie peu dense en 2015, hors individus de moins de 15 ans et étudiants.

Des différences de structure entre la population immigrée et la population non-immigrée

Dans l'ensemble, la structure de répartition des immigrés et des non-immigrés à travers les huit classes est relativement proche (Figure 7.9). Les « personnes âgées vivant en couple » (classe 2) constituent ainsi la catégorie la plus importante numériquement à la fois chez les immigrés et les non-immigrés. Cette classe regroupe une variété d'individus, parmi lesquels les femmes, les personnes âgées de 60 à 75 ans et celles qui vivent dans des ménages de deux personnes sont surreprésentées, caractérisées le plus souvent par des positions sociales moyennes ou inférieures. Toutefois, les immigrés appartiennent proportionnellement moins à cette catégorie que les non-immigrés. De même, les « retraités très âgés vivant seuls » (classe 1) constituent une des classes les plus importantes pour les immigrés comme les non-immigrés, mais là encore avec une différence de proportions entre les deux catégories de population. Cette différence est encore plus marquée parmi les « actifs aisés et diplômés vivant en famille » (classe 8), qui représentent près de 15 % de la population non-immigrée mais seulement 10 % de la population immigrée.

Les immigrés sont en revanche surreprésentés dans les classes d'« inactifs vivant en ménage de grande taille » (classe 5), de « jeunes hommes de classe ouvrière » (classe 7) et surtout de « femmes

au foyer non diplômées » (classe 3), c'est-à-dire les classes qui regroupent les individus dans les situations sociales les plus défavorisées. La structure sociodémographique de la population immigrée n'est donc pas exactement la même que celle de la population non immigrée dans les campagnes françaises. Conformément aux résultats de nombreux travaux, il apparaît que les immigrés sont, dans les campagnes comme en ville, plus fréquemment en situation de fragilité sociale, situation qui s'accompagne souvent de caractéristiques démographiques atypiques (jeunesse, grand ménage notamment).

Cette analyse constitue un préalable à notre questionnement principal, qui porte sur les différences de répartition spatiale entre les populations. La section suivante s'attache donc, à partir des analyses qui viennent d'être réalisées, à répondre aux questions suivantes : les immigrés et non immigrés ont-ils une répartition spatiale similaire s'ils appartiennent à la même classe ? Quelles sont les classes les plus proches sur le plan spatial ? Les groupes les moins favorisés partagent-ils les mêmes espaces résidentiels, quel que soit leur lien à la migration ?

Figure 7.9. La répartition de la population selon la classe de la typologie et le lien à la migration des individus

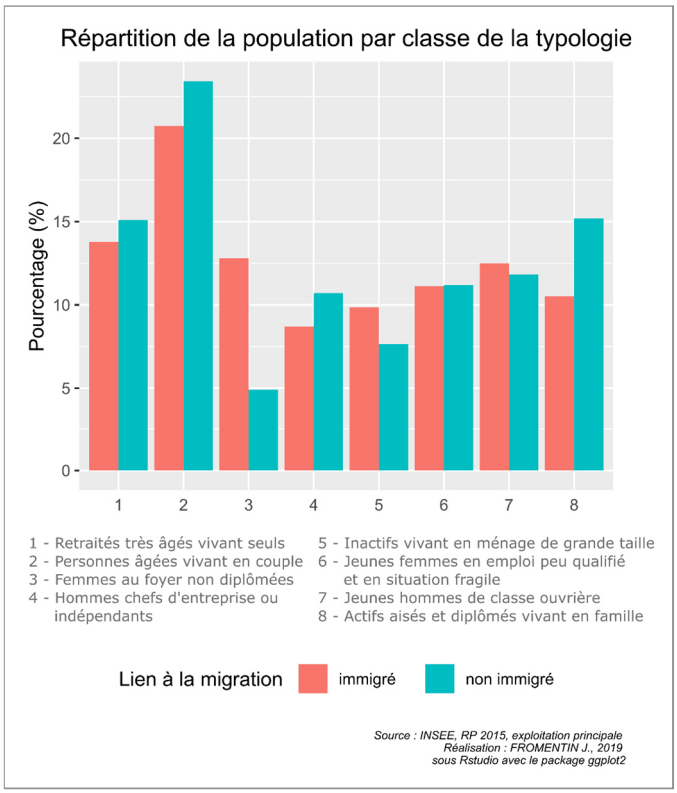

Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale.
Champ : ensemble de la population des ménages résidant dans un bassin de vie peu dense en 2015, hors individus de moins de 15 ans et étudiants.

b) Des répartitions spatiales proches pour les profils les plus favorisés

L'observation de la répartition spatiale de la population de chaque classe socio-démographique (Figure 7.10), combinée à l'interprétation des coefficients de corrélation de Spearman (Figure 7.11), permettent d'évaluer dans quelle mesure les immigrés de chaque groupe ont une répartition spatiale proche des individus non-immigrés appartenant au même groupe.

Avant d'entrer dans le détail de ces analyses, plusieurs résultats généraux doivent être présentés. En premier lieu, si les analyses cartographiques mettent en avant des espaces d'implantation privilégiée de certaines classes d'individus, tous les bassins de vie se caractérisent avant tout par la diversité de la composition sociale de leur population. Les concentrations les plus importantes concernent ainsi les immigrés de la classe 2 (Personne âgée vivant en couple), qui représentent dans quelques bassins de vie plus de 50 % de la population immigrée. Pour les autres classes, les maximums locaux sont beaucoup plus faibles. Ainsi, dans chaque bassin de vie, plusieurs classes sont représentées et, au sein de chaque classe, les caractéristiques des individus varient également (même si certaines sont surreprésentées par rapport à d'autres). Cette diversité de la composition sociale de la population des bassins de vie est donc à garder à l'esprit lorsque l'on analyse les différentes répartitions spatiales de la population par classe dans les espaces peu denses. Le second résultat général est l'existence de grandes différences dans la répartition spatiale de la population d'une classe à l'autre. Bien souvent également, les répartitions spatiales diffèrent au sein d'une même classe selon le lien à la migration des individus (immigrés / non-immigrés).

Certaines classes ont néanmoins des distributions spatiales plus proches que d'autres. Les actifs aisés et diplômés vivant en famille (classe 8) sont ainsi installés principalement dans les campagnes périurbaines des grandes agglomérations ou près de la frontière suisse, quel que soit leur lien à la migration. Si pour les non-immigrés, cette implantation concerne la quasi-totalité des grandes agglomérations, pour les immigrés, il s'agit surtout des campagnes périurbaines des agglomérations du Nord-Ouest de la France. Les valeurs des coefficients de corrélation confirment la proximité de la répartition spatiale des immigrés et des non-immigrés de cette classe, ainsi que leur dissemblance avec les autres classes. La répartition spatiale des immigrés actifs aisés et diplômés vivant en famille (classe 8) est donc non seulement proche de celle des non-immigrés du même groupe, mais aussi distante de celle des autres classes de population non-immigrée. De la même manière, les hommes chefs d'entreprise ou indépendants (classe 4) se caractérisent pour les immigrés comme les non-immigrés par des présences plus fortes dans le Sud et l'Ouest de la France, ainsi que par une corrélation positive entre immigrés et non-immigrés d'une même classe (0,43).

Pour plusieurs classes d'individus, immigrés et non-immigrés partagent une partie seulement leur répartition spatiale, avec quelques régions préférentielles d'implantation communes, que traduit un souvent coefficient de corrélation positif mais de faible intensité. C'est notamment le cas des immigrés et des non-immigrés de la classe « personnes âgées vivant en couple » (classe 2), qui partagent une partie de leur répartition spatiale : la population non-immigrée est fortement présente dans les campagnes de faible densité et vieillies, notamment dans le Massif Central et dans le Sud de la France. Peu présente dans les campagnes périurbaines, elle se retrouve également sur le littoral atlantique et méditerranéen. La migration de retraite vers les littoraux français, mise en évidence dès les années 1980 (Cribier, 1984 ; Cribier et Kych, 1992 ; Kych, 1986), ne concerne cependant pas les immigrés de la classe 2, qui partagent néanmoins avec les non-immigrés une implantation dans les campagnes de faibles densités du Sud-Ouest de la France.

Les immigrés de la classe 6 (jeunes femmes en emploi peu qualifié et en situation sociale fragile) ne partagent également qu'une partie de leur répartition spatiale avec les non-immigrés de la même classe : les deux groupes ont en commun une implantation en grande partie périurbaine, en particulier dans le Nord de la France. La répartition spatiale des jeunes femmes en emploi peu qualifié et en situation fragile est néanmoins plus répartie sur le territoire national pour les immigrées, qui sont également surreprésentées dans une partie du Sud de la France ainsi que dans un plus grand nombre de bassins de vie en Bretagne ou dans les Pays de la Loire, même si les effectifs restent faibles. On peut penser que les dynamiques conjugales et familiales jouent un rôle clé dans cette dernière implantation, qui peut correspondre à l'installation de jeunes couples immigrés bi-actifs composés d'une femme en emploi peu qualifié et d'un jeune homme de classe ouvrière (classe 7) qui travaille dans l'industrie locale – ce que suggère également le coefficient de corrélation positif et élevé entre les deux groupes. Les jeunes hommes immigrés de classe ouvrière (classe 7) sont en effet majoritairement implantés en Vendée et dans les Pays de la Loire, en région Rhônes-Alpes et en Corse. Dans l'Ouest de la France, cette implantation s'inscrit dans le développement de territoires « néo-industriels » (Gros-Balthazard, 2019) constitués d'un tissu industriel très dense de petites et moyennes entreprises (Choletais, etc.), notamment dans le secteur de l'industrie agro-alimentaire. Elle est largement partagée par les jeunes hommes de classe ouvrière non-immigrés. En revanche, les non-immigrés sont également largement surreprésentés dans le Nord de la France.

Les « femmes au foyer non diplômées » (classe 3) sont particulièrement surreprésentées dans les campagnes de l'Est de la France, pour les deux groupes. Néanmoins, la structure spatiale des non-immigrées apparaît beaucoup plus marquée que celle des immigrées : elles se retrouvent dans le Nord-Est de la France, en Corse et le long de l'arc méditerranéen, mais ne sont quasiment pas présentes en Bretagne, dans le reste du Sud-Est de la France ou dans les espaces à proximité immédiate des grandes

agglomérations. Si une partie de l'espace résidentiel des immigrées femmes au foyer non diplômées est partagée avec les non-immigrés de la même classe – dans le Nord-Est de la France surtout –, cette situation sociale apparaît spatialement très spécifique pour la population non-immigrée, alors que les immigrées, proportionnellement plus concernées par ce profil, sont aussi moins concentrées sur le territoire national.

Enfin, certaines classes ont des distributions spatiales plus dissemblables entre immigrés et non-immigrés. Les espaces du vieillissement sont peu partagés entre immigrés et non-immigrés (classe 1). Alors que les plus fortes proportions des non-immigrés de cette classe se trouvent surtout à l'écart des grandes agglomérations, dans les campagnes peu denses du Centre et du Sud-Ouest de la France, les immigrés de cette classe se trouvent pour beaucoup dans les zones d'immigration ancienne du Nord-Est de la France ou le long de l'arc méditerranéen. Les problématiques liées au vieillissement de la population immigrée apparaissent donc en partie spatialement déconnectées de celles des non-immigrés dans les campagnes françaises. Mais la dissemblance s'observe surtout pour les individus inactifs vivant en ménage nombreux (classe 5 – coefficient de corrélation de 0,13). Alors que les non-immigrés se trouvent surtout dans des campagnes éloignées des grandes villes du Nord et du Nord-Ouest de la France, les immigrés de cette classe se trouvent plus dans le Sud-Est de la France et surtout autour de l'agglomération parisienne. Cette différence s'explique notamment par le maintien des structures spatiales des comportements de fécondité en France, les espaces ruraux et catholiques de l'Ouest de la France étant historiquement des régions de surreprésentation des familles nombreuses, familles pour lesquelles les mères sont aujourd'hui encore moins présentes sur le marché du travail (Bertrand et Pihet, 1988 ; Blanpain et Lincot, 2015 ; Buisson et Lincot, 2016 ; Le Bras, 1986). La répartition des immigrés ne coïncide pas avec cette structure spatiale, et la forte implantation des immigrés de cette classe dans les campagnes d'Ile-de-France, mais aussi des régions limitrophes suggère plutôt l'existence de trajectoires d'éloignement géographique en périphérie lointaine de la capitale pour des familles nombreuses qui peuvent connaître des difficultés à se loger dans la capitale ou vouloir échapper à des filières de logement social.

***

La répartition spatiale des individus selon leurs caractéristiques sociodémographiques est donc variable d'une classe à l'autre et peut également, selon les classes, varier entre immigrés et non-immigrés. Les localisations des immigrés selon leurs caractéristiques sociales et démographiques restent en effet souvent spécifiques. **Pour les groupes sociodémographiques les plus favorisés, la répartition spatiale de la population immigrée est néanmoins très proche de celle de la**

population non-immigrée, signe d'une migration sélective dans le pays d'origine (population diplômée et déjà urbaine) et de la capacité des immigrés et des non-immigrés des classes supérieures à accéder à des positions résidentielles valorisées. De même, **les groupes sociaux les plus fragiles ont des répartitions spatiales souvent proches dans certaines régions, quel que soit le lien à la migration.** Les analyses montrent ainsi que dans certaines régions telles que le Nord-Est de la France, les difficultés sociales sont largement partagées par la population immigrée comme la population non-immigrée. En ce sens, si on ne peut affirmer qu'à l'échelle nationale la proximité sociale s'accompagne d'une proximité spatiale entre immigrés et non-immigrés dans les espaces peu denses, c'est néanmoins le cas dans certaines régions et particulièrement pour les groupes situés aux deux extrêmes de la distribution des positions sociales. Enfin, si les analyses ne portaient pas sur les situations de mixité sociale dans les campagnes, la variété des localisations selon les groupes met en avant la **diversité des groupes sociodémographiques présents dans chaque bassin de vie**.

Ainsi, de même qu'il a été montré que les campagnes sont diverses dans leur composition sociale et démographique (Pistre, 2012), les résultats de cette section confirment que **cette diversité est aussi le résultat de la variété et des spécificités des localisations des immigrés en France**. La dernière section de ce chapitre approfondit alors ce dernier point en s'intéressant aux configurations socio-spatiales propres aux immigrés dans les espaces peu denses.

Figure 7.10. La répartition spatiale de la population des espaces peu denses selon ses caractéristiques sociodémographiques et le lien à la migration en 2015

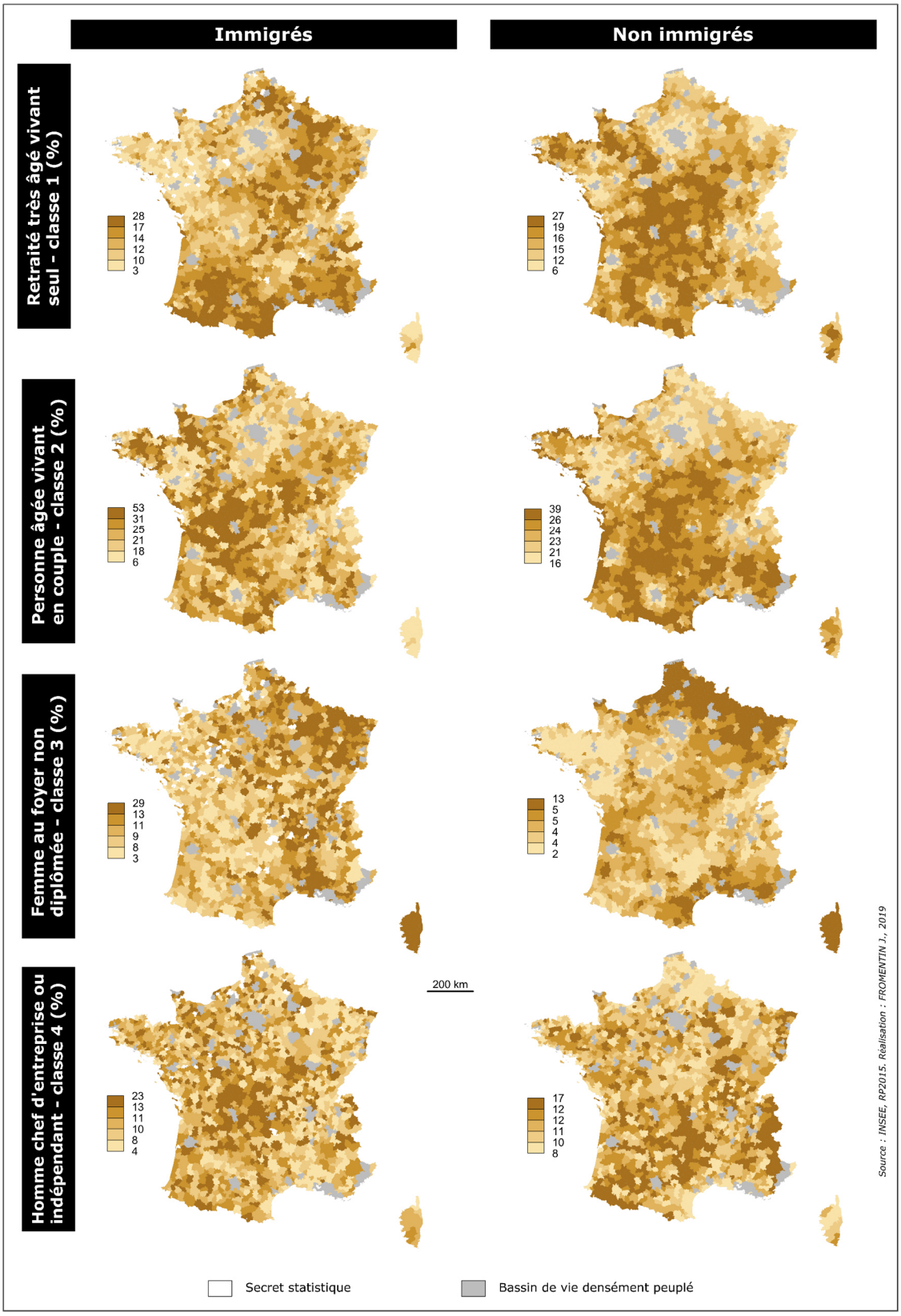

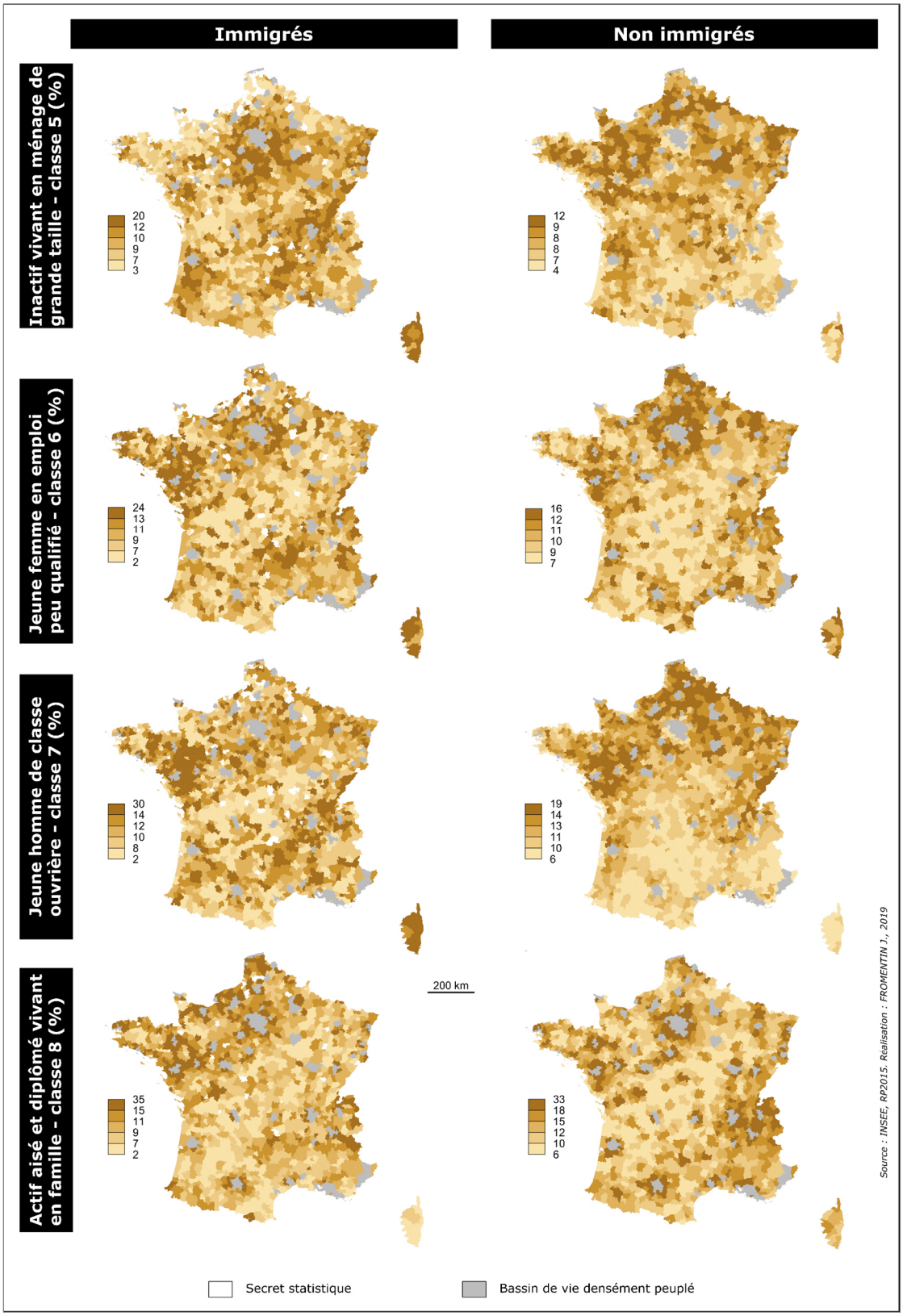

Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale. Champ : ensemble de la population des ménages résidant dans un bassin de vie peu dense en 2015, hors individus de moins de 15 ans et étudiants. Note : la représentation repose sur une discrétisation en quantiles, afin de permettre la comparabilité entre les différentes cartes (Lambert et Tobelem-Zanin, 2016). Les bornes des classes sont donc différentes d'une carte à l'autre, mais permettent la comparaison des cartes entre elles. Par ailleurs, pour la plupart des classes, les bornes de la discrétisation sont assez proches entre immigrés et non-immigrés.

Figure 7.11. Coefficient de corrélation de Spearman entre les différentes classes d'immigrés et de non-immigrés

		Immigrés								Non-immigrés							
		Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7	Classe 8	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7	Classe 8
Immigrés	Classe 1																
	Classe 2	0,29															
	Classe 3	0,13	-0,41														
	Classe 4	-0,16	0,30	-0,48													
	Classe 5	-0,07	-0,46	0,33	-0,16												
	Classe 6	-0,49	-0,69	0,12	-0,26	0,18											
	Classe 7	-0,37	-0,70	0,28	-0,40	0,39	0,58										
	Classe 8	-0,49	-0,43	-0,21	0,09	-0,13	0,47	0,14									
Non-immigrés	Classe 1	0,28	0,60	-0,20	0,10	-0,24	-0,39	-0,34	-0,53								
	Classe 2	0,33	0,51	-0,16	0,10	-0,22	-0,32	-0,38	-0,35	0,70							
	Classe 3	0,39	0,06	0,43	-0,23	-0,11	-0,18	-0,12	-0,26	0,02	-0,03						
	Classe 4	-0,10	0,21	-0,33	0,43	0,05	-0,21	-0,16	-0,04	0,03	-0,01	-0,42					
	Classe 5	-0,01	0,11	0,02	-0,02	0,13	-0,12	0,10	-0,28	0,17	-0,28	0,24	0,05				
	Classe 6	-0,24	-0,63	0,28	-0,23	0,26	0,48	0,45	0,37	-0,78	-0,73	0,15	-0,28	-0,01			
	Classe 7	-0,17	-0,21	0,12	-0,09	0,19	0,11	0,32	0,02	-0,37	-0,72	0,20	-0,05	0,66	0,50		
	Classe 8	-0,32	-0,60	0,12	-0,10	0,21	0,45	0,33	0,62	-0,82	-0,48	-0,32	-0,03	-0,51	0,59	-0,01	

Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale.

Champ : ensemble de la population des ménages résidant dans un bassin de vie peu dense en 2015, hors individus de moins de 15 ans et étudiants.

Note : Le coefficient de corrélation de Spearman mesure le lien entre deux variables, à partir de leur rang. Le coefficient de corrélation varie entre -1 et +1. 0 indique une relation nulle entre les deux variables. Une valeur négative (corrélation négative) signifie que lorsque les modalités d'une des variables augmentent, celles de l'autre diminuent. Une valeur positive (corrélation positive) indique que les deux variables varient ensemble dans le même sens. Les coefficients sont ici calculés sur la part de la population immigrée ou non-immigrée de chaque classe dans un bassin de vie donné par rapport à la part de cette population dans l'ensemble des bassins de vie peu denses.

4. Les configurations socio-spatiales sur la période récente (1999-2015)

Cette dernière section vise à approfondir l'analyse des configurations socio-spatiales de l'immigration en articulant profils migratoires et profils sociodémographiques dans une perspective diachronique. Elle a trois objectifs : résumer la structure sociale de l'immigration dans les campagnes françaises ; rendre compte de la variété des configurations spatiales de cette structure sociale ; enfin intégrer la dimension temporelle et analyser les changements socio-spatiaux de l'immigration dans les campagnes françaises.

Les analyses portent sur la période récente (1999-2015) : les sections précédentes ont en effet montré des changements de structure importants au tournant des années 2000, aussi bien en termes de composition par origine de la population immigrée que du point de vue de ses caractéristiques sociales et démographiques. Le choix de limiter les analyses aux RP 1999 et 2015 est aussi méthodologique : les pays de naissance détaillés dans la nomenclature actuelle ne sont disponibles en exploitation principale que depuis le recensement de 1999. On se demande ainsi si entre 1999 et 2015, les transformations socio-spatiales de la population immigrée dans les campagnes ont engendré des formes plus complexes de polarisation, d'homogénéisation, ou de division sociale de l'espace.

Pour répondre à ces objectifs, une démarche méthodologique complexe développée, articulant échelle individuelle et échelle des territoires. Elle repose à nouveau sur des méthodes d'analyses multivariées exploratoires, utiles pour faire ressortir les « formes sociales » des territoires (Piron, 2005) et adaptées à la prise en compte du temps dans l'analyse. Cette méthodologie est présentée de façon synthétique en Encadré 7.2 et de façon plus détaillée en Annexe 7.11.

Encadré 7.2. Méthode pour une typologie spatiale multidates

Les analyses multivariées exploratoires sont généralement conduites de deux manières dans la perspective d'une analyse spatio-temporelle (Benzécri et al., 1973 ; Rivière, 2009) : la première consiste à décrire chaque individu statistique par une série de variables à différentes dates. Chaque variable est alors présente autant de fois qu'il y a de dates ou de pas temporels considérés. À l'issue d'une telle analyse, chaque unité spatiale appartient à une classe définie d'après l'évolution de l'ensemble des variables. La seconde approche consiste à examiner les individus à chaque date : le tableau qui sert à l'analyse est alors constitué d'autant de lignes qu'il y a d'individus multipliés par le nombre de périodes considérées. L'objectif étant d'aboutir à une typologie multidates qui permette de décrire les changements dans le temps et dans l'espace des profils des immigrés, c'est la deuxième voie qui est ici choisie : elle seule permet de partir d'une observation à l'échelon individuel à partir de données transversales.

En suivant la méthode proposée par Piron et al. (Piron, 2005 ; Piron, Dureau et Mullon, 2004), la démonstration procède alors en plusieurs temps : en premier lieu, une analyse factorielle (analyse des correspondances multiples – ACM) est réalisée à partir des caractéristiques des individus immigrés résidant dans les campagnes françaises en 1999 et 2015, suivie d'une classification ascendante hiérarchique – CAH (Annexe 7.11Annexe 7.). Cette typologie étant produite en tenant compte des deux dates, l'analyse des différences entre les deux dates permet de creuser la question des changements de structure spatiale. Les variables choisies pour cette analyse reprennent en grande partie celles des sections précédentes : âge, taille du ménage, type d'activité et position professionnelle, niveau de diplôme. Sont également ajoutées les variables de profil migratoire analysées dans la première section de ce chapitre : pays de naissance, composition migratoire du ménage et enfin en tant que variable illustrative la période d'arrivée en France (Annexe 7.11 et Annexe 7.12). Le champ retenu est l'ensemble des immigrés des ménages ordinaires résidant dans les bassins de vie peu denses en 1999 et/ou 2015, à l'exclusion à nouveau des individus de moins de 15 ans et des étudiants.

Une nouvelle analyse factorielle suivie d'une classification est ensuite réalisée à l'échelon des bassins de vie à partir de la part des individus de chaque classe dans les différents bassins de vie. Cela permet de rendre compte, pour chacune des deux années considérées, des différences de surreprésentations des groupes sociaux d'un bassin de vie à l'autre. Finalement, une telle analyse permet de synthétiser les configurations socio-spatiales du peuplement immigré dans les campagnes françaises et son évolution.

a) Émergence de nouveaux profils et déclin des profils historiques

La structure de l'immigration dans les espaces peu denses

L'analyse des cinq premiers axes de l'ACM[1] permet de voir la manière dont se structure la population étudiée suivant les variables considérées (Figure 7.12). Conformément aux analyses réalisées dans les sections précédentes, la population immigrée des campagnes françaises se structure

[1] Les cinq premiers axes recouvrent 29,8% de l'inertie du nuage de points. Ce pourcentage assez faible s'explique par le fait que les individus évoluent dans un espace au nombre de dimensions élevé, avec un grand nombre de variables introduites, qui conduisent à une grande diversité de configurations possibles.

avant tout par le fait d'être âgée ou non, et active ou non (opposition sur le premier axe). À ces différenciations principales s'ajoutent également des différenciations selon la taille et le type de ménage. Les individus âgés et retraités, appartenant à des ménages de petite taille et composés uniquement d'immigrés, s'opposent ainsi aux individus plus jeunes et actifs, appartenant à des ménages de trois à cinq personnes, qui correspondent notamment à la configuration familiale du couple avec enfants.

La population immigrée se structure ensuite par la position sociale des individus sur le second axe, opposant ainsi les individus fortement diplômés, en emploi qualifié (agent de catégorie A de la fonction publique, ingénieur ou cadre d'entreprise) aux individus non diplômés. Cette opposition sociale s'inscrit par ailleurs dans une opposition par groupes de pays de naissance, les immigrés du Royaume-Uni, des Pays-Bas et plus largement de l'Union européenne à 15 (avec Suisse et Norvège) s'opposant aux autres groupes du fait de leurs positions sociales élevées. Les logiques de cycle de vie et les logiques sociales occupent donc une place essentielle dans la différenciation des individus immigrés en 1999 et en 2015, et ces logiques s'articulent à des profils migratoires distincts.

La troisième dimension repose surtout sur l'origine géographique des individus, la taille du ménage et la situation d'emploi, mettant en lumière les différences structurelles entre les deux groupes principaux et historiques d'immigration dans les espaces peu denses, à savoir les immigrés d'Europe du Sud et ceux d'Afrique du Nord. L'axe oppose ainsi les immigrés d'Europe du Sud, titulaires d'un diplôme professionnel (BEP-CAP), en activité et en particulier manœuvres ou ouvriers, aux immigrés d'Afrique du Nord vivant seul ou au contraire en ménage de six personnes ou plus, en situation professionnelle précaire ou instable (chômage ou inactivité).

Le fait de vivre seul est la modalité qui contribue le plus à la construction des deux derniers axes, montrant ainsi l'importance de cette configuration de ménage dans la population immigrée des campagnes. Elle se structure cependant suivant des oppositions différentes d'un axe à l'autre. Dans l'axe 4, cette caractéristique de la taille du ménage s'articule étroitement aux variables de position sociale, en opposant les jeunes immigrés, titulaires d'un CAP ou d'un BEP et vivant seuls, aux immigrés du Royaume-Uni et des Pays-Bas, diplômés et en emploi supérieur ou bien en inactivité. Cet axe met notamment en lumière la combinaison de profils actifs et inactifs parmi les immigrés d'Europe du Nord. Le dernier axe enfin[1], met en avant un autre profil d'individus seuls : celui des indépendants, ouvriers ou manœuvres, âgés de 40 à 65 ans, qui s'oppose aux retraités âgés ou à des profils plus jeunes moins fréquemment en ménage unipersonnel.

[1] Dans la Figure 7.12, l'axe 5 est représenté par rapport à l'axe 1. L'information nouvelle du troisième graphique est donc à trouver dans la position en ordonnées des différentes variables du graphique.

Figure 7.12. Les dimensions de la structuration socio-démographique de la population immigrée dans les espaces peu denses en 1999 et 2015

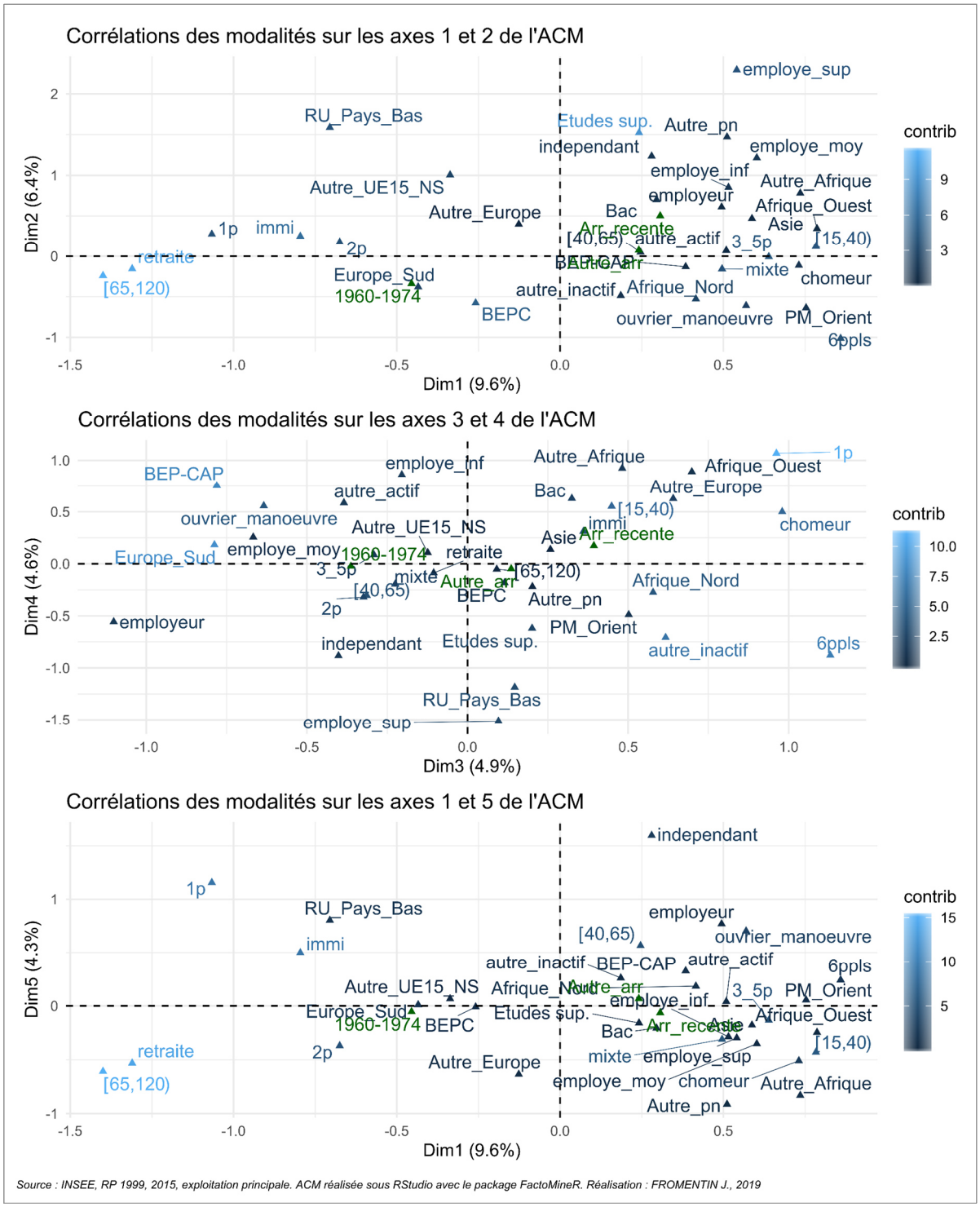

Source : INSEE, RP 1999 et 2015, exploitation principale. Champ : ensemble de la population immigrée des ménages résidant dans un bassin de vie peu dense en 1999 ou en 2015, hors individus de moins de 15 ans et étudiants.

Lecture : [15,30) désigne les individus de 15-29 ans, [30,45) ceux de 30 à 44 ans, etc. ; « 1p » désigne les individus dans des ménages d'une personne, « 2p » de deux personnes, etc. jusqu'à « 6ppls » pour 6 personnes et plus ; « employe_inf », « employe_moy », « employe_sup », « ouvrier_manoeuvre », « employeur », « independant », « chomeur », « au_foyer », « autre_inactif », « autre_actif » et « retraite » font référence à la position professionnelle et au type d'activité ; « BEPC », « BEP-CAP », « Bac » et « Etudes sup » désignent le niveau diplôme ; « immi » et « mixte » à la composition migratoire du ménage ; « Europe_Sud », « RU_Pays_Bas », « Autre_UE15_NS », « Autre_Europe », « Afrique_Nord », « Afrique_Ouest », « Autre_Afrique », « PMO », « Asie » et « Autre_PN » au pays de naissance. Voir Annexe 7.12.

Caractérisation des classes d'individus et évolution de la structure entre 1999 et 2015

Les différents axes de l'ACM retenus[1] permettent de décrire les formes principales de structuration socio-démographique de la population immigrée dans les campagnes françaises. Les individus sont regroupés en 10 classes (cf. Annexe 7.11) à partir d'une classification ascendante hiérarchique[2] qui est présentée en Figure 7.13. Cette classification regroupe donc des individus homogènes du point de vue de leurs caractéristiques sociales et démographiques, qu'il s'agisse d'individus issus du recensement de 1999 ou de 2015. Le choix d'une partition en 10 classes répond au souhait de garder une grande diversité de profils individuels à ce stade de l'analyse, l'objectif étant ensuite de voir comment se combinent ces différents profils dans les bassins de vie peu denses.

Par les combinaisons de groupes d'origine dont elles sont constituées, les classes reproduisent en partie la composition des différentes vagues migratoires des dernières décennies. Elles font également ressortir très clairement des oppositions démographiques et sociales, qui sont constitutives des diverses périodes migratoires. On trouve ainsi des classes caractéristiques des anciennes vagues migratoires de travail auxquelles ont contribué les individus originaires des pays frontaliers et d'Europe du Sud (classes 1 et 2), ainsi que ceux d'Afrique du Nord, souvent non diplômés (classe 8). Si les immigrés des classes 1 et 2 sont aujourd'hui pour la plupart âgés et retraités, les immigrés d'Europe du Sud constituent aussi une part importante de la population active des campagnes, notamment ouvrière (classe 6). Plusieurs travaux monographiques ont en effet montré que les immigrés d'Europe du Sud accédaient plus souvent à la propriété en milieu périurbain ou rural que les autres groupes historiques d'immigration de travail, ce qui peut notamment expliquer la forte proportion d'actifs de ces groupes aujourd'hui encore dans les espaces peu denses et les spécificités de leur profil (Bonnin et De Villanova, 1999 ; Villanova, 1997).

D'autres classes de distinguent en premier lieu par l'homogénéité de leurs positions sociales, parmi les plus favorisées. La classe 7 regroupe ainsi des individus qui ont un diplôme d'études supérieures et qui pour beaucoup occupent un emploi de cadre ou d'ingénieur. Ces caractéristiques sociales s'articulent à une vie en ménage mixte, notamment en famille, et à une diversité d'origines géographiques. Les individus de classe 3 ont également pour beaucoup d'entre eux un diplôme d'études supérieures, mais se caractérisent à l'inverse par une vie en ménage composé exclusivement d'immigrés (souvent d'une ou deux personnes) et par la prédominance des immigrés du Royaume-

[1] Le choix du nombre d'axes repose sur la combinaison entre le critère statistique de la moyenne (sélection des axes qui contribuent plus que la moyenne) et un critère d'interprétabilité des axes (Le Roux et Rouanet, 2010)

[2] Classification ascendante hiérarchique construite selon le critère de Ward et optimisée par la méthode des centres mobiles.

Uni, des Pays-Bas et d'Europe de l'Ouest plus largement. Dans une moindre mesure, les individus de la classe 5 partagent cette combinaison entre origine géographique et niveau de diplôme. Ils se distinguent néanmoins par leur profil d'activité professionnelle, qui comprend une large part d'indépendants et de chefs d'entreprise. Finalement, ces classes donnent à voir trois types de profils socio-démographiques socialement favorisés dans les campagnes françaises, qui sont avant tout composés d'immigrés Europe du Nord et de l'Ouest.

Trois classes enfin se caractérisent par une population immigrée essentiellement jeune, arrivée récemment en France, aux origines géographiques variées. Les immigrés de la classe 9 regroupent ainsi des individus jeunes, diplômés du baccalauréat ou du supérieur, mais en situation professionnelle fragilisée (chômage, agents de catégorie C ou D de la fonction publique, employés de bureau, de commerce, etc.), vivant en ménage de grande taille et mixte, et originaires de pays n'appartenant pas aux principaux groupes de pays d'immigration (« autre Europe », « autre Afrique », « autre pays de naissance », etc.). La classe 10 regroupe également des immigrés jeunes et vivant en ménage de grande taille (familles nombreuses surtout), en position sociale plus fragile encore que la classe précédente (chômage massif et inactivité). Si une variété de groupes de pays de naissance sont surreprésentés dans cette classe, elle est avant tout composé d'immigrés d'Afrique du Nord et du Proche et Moyen-Orient. Enfin, la classe 4 se distingue des deux précédentes par une configuration démographique particulière : elle n'est composée que d'individus vivant seul. Si beaucoup d'entre eux sont diplômés, ils n'occupent pas les positions professionnelles les plus favorisées. Là aussi, une grande variété d'origines géographiques compose cette classe, et en particulier les groupes d'immigration récente. Finalement, ces trois classes mettent en avant l'importance d'une immigration récente et jeune dans les campagnes françaises, qui est souvent le fait d'individus diplômés mais qui peinent à s'insérer sur le marché de l'emploi ou à occuper les postes les plus valorisés.

Figure 7.13. La classification des immigrés sur les principaux axes de l'ACM

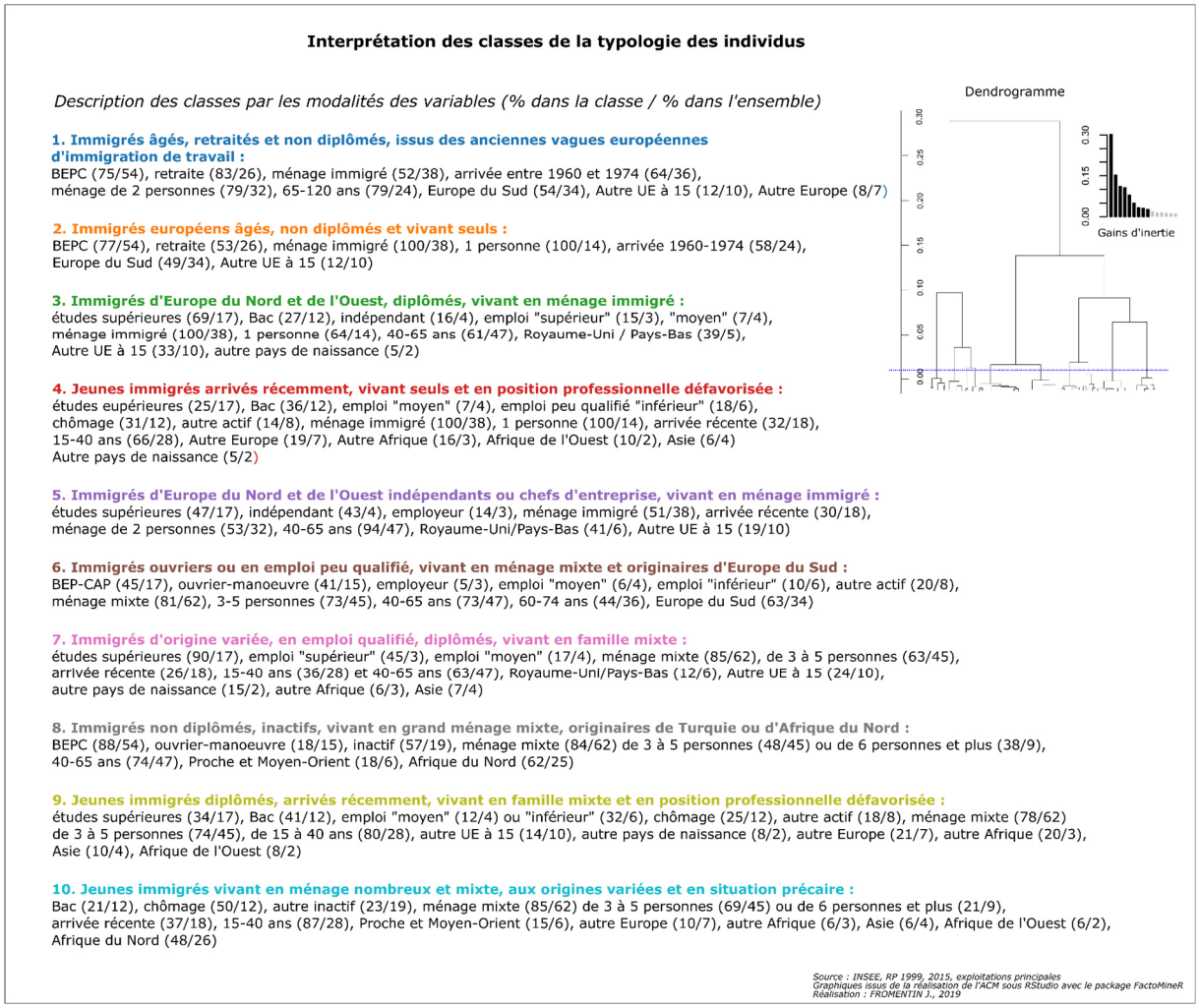

Source : INSEE, RP 1999 et 2015, exploitation principale
Champ : ensemble de la population immigrée des ménages résidant dans un bassin de vie peu dense en 1999 ou en 2015, hors individus de moins de 15 ans et étudiants.

Dans l'ensemble, cette typologie donne à voir les profils des individus immigrés qui résident dans les campagnes en 1999 et en 2015. La structure sociale n'est cependant pas la même aux deux dates (Figure 7.14). En 1999, les immigrés ouvriers ou en emploi peu qualifié, vivant en ménage mixte et originaires d'Europe du Sud (classe 6), constituent la classe la plus importante. En 2015, leur proportion a considérablement diminué, de sorte que ce sont les immigrés âgés, retraités et non diplômés, issus des anciennes vagues européennes d'immigration de travail (classe 1) qui constituent le groupe le plus important, avec un taux proche de celui de 1999. On peut alors penser qu'une partie du vieillissement de la population de la classe 6 a alimenté le maintien de la classe 1 entre 1999 et 2015, confirmant la tendance au vieillissement de la population ouvrière originaire d'Europe du Sud. De la même manière, la part relative des immigrés non diplômés, inactifs, vivant en grand ménage mixte et

originaires de Turquie ou d'Afrique du Nord (classe 8) a considérablement diminué entre 1999 et 2015.

Les classes 1, 6 et 8 restent néanmoins numériquement importantes, y compris en 2015 où elles représentent à elles seules plus de 55 % de la population immigrée. Ainsi, si les principales vagues d'immigration de travail sud-européenne et nord-africaines se sont étiolées, la population de ces groupes reste nombreuse et en constitue encore la composante majeure sur le plan numérique. Elle se caractérise aujourd'hui par son vieillissement, des tailles de ménage réduites et des implantations spatiales durables dans les régions d'installation caractéristiques des années 1950 à 1970 (cf. section 1 de ce chapitre et chapitre précédent).

Parallèlement, la composition de la population immigrée des campagnes a considérablement évolué entre 1999 et 2015, sous l'effet de la diminution de la population de ces groupes et du développement de nouveaux profils. La seule autre classe à avoir vu sa place relative diminuer est en effet celle des immigrés européens âgés, non diplômés et vivant seul (classe 2). Toutes les autres classes ont au contraire vu leur importance s'accroître, même si la hiérarchie des classes reste sensiblement la même. Les immigrés jeunes et diplômés, arrivés récemment, vivant en famille mixte et en position professionnelle défavorisée (classe 9) font néanmoins exception, en ayant vu leur proportion largement augmenter et dépasser celle des classes 5 et 7 entre 1999 et 2015.

Si les grands équilibres demeurent, la composition de la population immigrée des espaces peu denses a donc évolué entre 1999 et 2015 dans le double sens du vieillissement et du déclin d'une partie de la population de l'immigration de travail européenne et nord-africaine d'une part et de l'émergence de nouveaux groupes composés d'individus aux origines géographiques plus variées et aux profils sociaux plus contrastés d'autre part. Ces évolutions s'expliquent à l'échelle nationale par les transformations des politiques et des flux migratoires, le strict contrôle de l'immigration de travail depuis les années 1970 et les politiques de sélectivité accrue des migrants – entre les plus dotés et ceux qui ont besoin de fuir une situation économique et politique dégradée dans leur pays d'origine – conduisant à cette diversification des profils. Pour interpréter l'implantation de ces groupes dans les espaces peu denses, il est néanmoins nécessaire de comprendre les configurations spatiales produites par ces recompositions. Il s'agit donc maintenant d'analyser comment ces évolutions sociodémographiques se sont traduites sur le plan spatial.

Figure 7.14. Les recompositions de la structure de la population immigrée entre 1999 et 2015

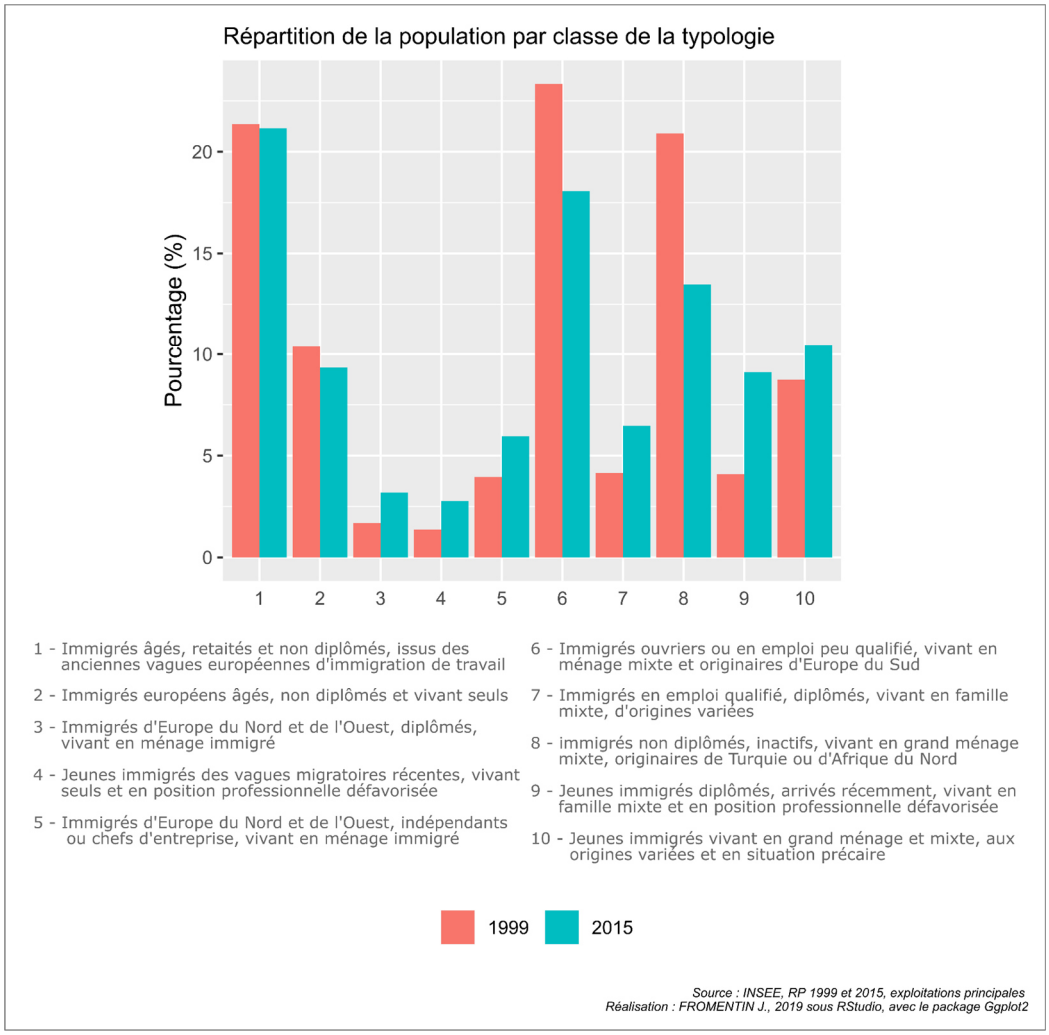

Source : INSEE, RP 1999 et 2015, exploitation principale.
Champ : ensemble de la population immigrée des ménages résidant dans un bassin de vie peu dense en 1999 ou en 2015, hors individus de moins de 15 ans et étudiants.

b) La diversification des configurations socio-spatiales de l'immigration

Des profils individuels aux configurations socio-spatiales

Les analyses à l'échelle individuelle ayant été menées, il s'agit maintenant d'analyser de façon synthétique les changements de composition sociodémographique campagnes. Pour cela, nouvelle analyse factorielle (analyse en composantes principales – ACP – suivie d'une CAH) est réalisée, cette fois-ci à l'échelle des bassins de vie, suivant la démarche méthodologique énoncée (Annexe 7.11Annexe 7.). Les cercles de représentation des variables sur les quatre premiers axes de l'ACP (82 % de l'inertie) montrent les principaux regroupements et oppositions de profils d'individus dans les

bassins de vie (Figure 7.15). Le premier axe, qui résume 32 % de l'inertie du nuage de points, oppose très nettement les classes 3 et 5 aux classes 6 et 8 : les immigrés aisés du Royaume-Uni, des Pays-Bas et d'Europe de l'Ouest, diplômés, vivant en ménages immigrés, s'opposent dans leur répartition spatiale aux immigrés peu diplômés d'Afrique du Nord, de Turquie et d'Europe du Sud, appartenant aux groupes sociaux les moins favorisés. S'opposent donc le long du premier axe les espaces de l'immigration ancienne majoritairement déterminés par l'activité économique et les politiques locales de recrutement de la main-d'œuvre étrangère, aux espaces de l'immigration récente des Nord-européens, plus aisés et moins dépendants de la localisation de l'emploi industriel.

Le deuxième axe (26 % de l'inertie) oppose quant à lui les immigrés des classes 1 et 2 aux immigrés des classes 9, 7, et dans une moindre mesure 4 et 10. Il met au jour des différences fortes entre les espaces d'implantation ancienne des immigrés européens retraités et âgés et les campagnes des immigrés plus jeunes et arrivés plus récemment en France, quelle que soit leur position sociale. Cet axe confirme donc que le renouvellement de la population immigrée s'accompagne de changements spatiaux importants dans les campagnes françaises, ce qui s'inscrit notamment dans la dynamique de dispersion spatiale de la population immigrée vers l'Ouest de la France démontrée dans les chapitres précédents.

Le troisième axe isole les classes 6 et 7 et les oppose aux classes 8 et 10. D'un côté, on trouve des immigrés au profil social certes varié mais qui ont en commun leur activité sur le marché du travail, une composition du ménage mixte et familiale et leur âge (40-65 ans), soit une configuration sociale et familiale caractéristique d'une implantation résidentielle périurbaine. De l'autre, cet axe rassemble des immigrés plus fréquemment inactifs et vivant en ménages de grande taille, originaires en particulier d'Afrique du Nord et du Proche et Moyen-Orient, et dont la localisation est plus souvent celle des campagnes industrielles, de l'Est de la France notamment. Sur le plan spatial, cet axe oppose donc campagnes périurbaines et campagnes industrielles.

Le dernier axe enfin oppose très clairement les classes 2 et 4 à la classe 6, caractérisant une opposition dans la répartition spatiale entre des profils d'immigrés vivant seuls – pouvant être des Européens âgés ou des jeunes arrivés récemment et en position professionnelle défavorisée – et les immigrés ouvriers ou en emploi peu qualifié, vivant en ménage mixte et originaires d'Europe du Sud, implantés en périphérie des grandes agglomérations et très largement dans le bassin parisien.

Figure 7.15. Inertie et position des classes sur les quatre axes de l'ACP retenus

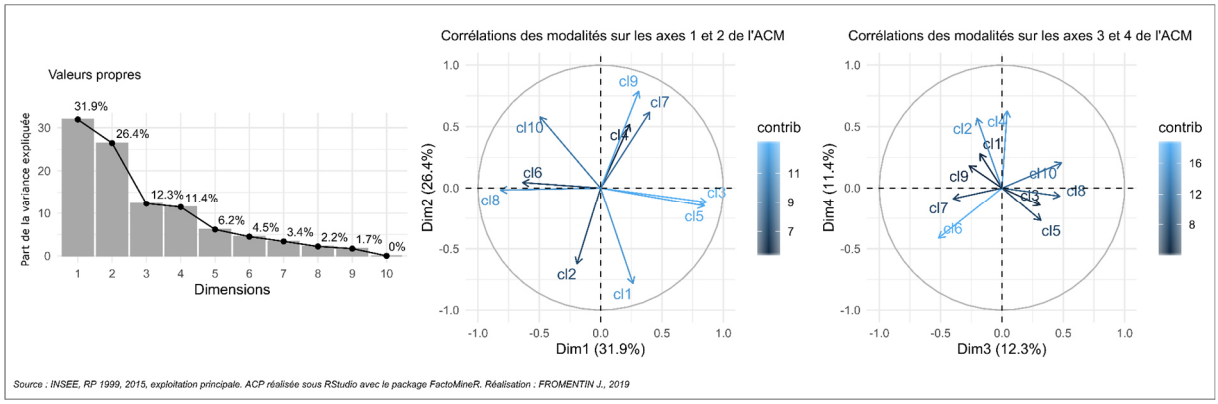

Source : INSEE, RP 1999 et 2015, exploitation principale.
Champ : ensemble des bassins de vie peu denses en 1999 et 2015 (n=2816)

Six classes sont retenues après lecture du dendrogramme, qui synthétisent la composition immigrée des bassins de vie peu denses en 1999 et en 2015[1] (Figure 7.16 et Annexe 7.11). Plusieurs classes de bassins de vie sont marquées par une surreprésentation des groupes historiques d'immigration : c'est en particulier le cas des bassins de vie de l'ancienne immigration européenne (classe C) ou des bassins de vie de l'immigration de travail sud-européenne (classe B). D'autres bassins de vie se distinguent par la surreprésentation de profils marqués par des conditions sociales proches : les bassins de vie de l'immigration peu qualifiée et en situation précaire (classe A), dans lesquels sont surreprésentés les individus des classes 8 et 10 ; les bassins de vie de l'immigration qualifiée et retraitée (classe F), dans lesquels on retrouve surtout les individus des classes 5 et 3. La classe E possède un profil plus moyen, avec une faible surreprésentation de nombreuses classes d'individus. Elle se caractérise finalement plus par la sous-représentation des individus des classes 6 et 8, c'est-à-dire des classes d'individus ouvriers ou inactifs originaires de Turquie, du Maghreb ou d'Europe du Sud. Enfin, une dernière classe se distingue par la surreprésentation de multiples profils d'immigration jeune et récente, aux profils sociaux variés (classe D).

[1] En réalisant cette analyse à partir des données de 1999 et 2015, la typologie ne permet pas d'observer les évolutions qui se sont produites entre les deux dates, notamment entre 1999 et 2008 d'une part et 2008 et 2015 d'autre part. Ce choix est motivé par deux raisons principales : il s'agit tout d'abord de faciliter l'interprétation d'un phénomène qui est déjà analysé dans sa complexité sociale et spatiale. La dimension temporelle est donc ici volontairement simplifiée, mais les rythmes les temporalités du changement spatial sont analysées avec plus de profondeur dans le Chapitre 8. Ensuite, l'objectif est ici de comprendre comment les configurations spatiales actuelles (en 2015) de l'immigration sont le résultat de permanences, mais aussi de changements récents, opérés depuis la période charnière des années 2000. C'est pourquoi c'est cette date de 1999 qui a été retenue comme point de référence dans l'analyse.

Figure 7.16. La classification des bassins de vie sur les principaux axes de l'ACP

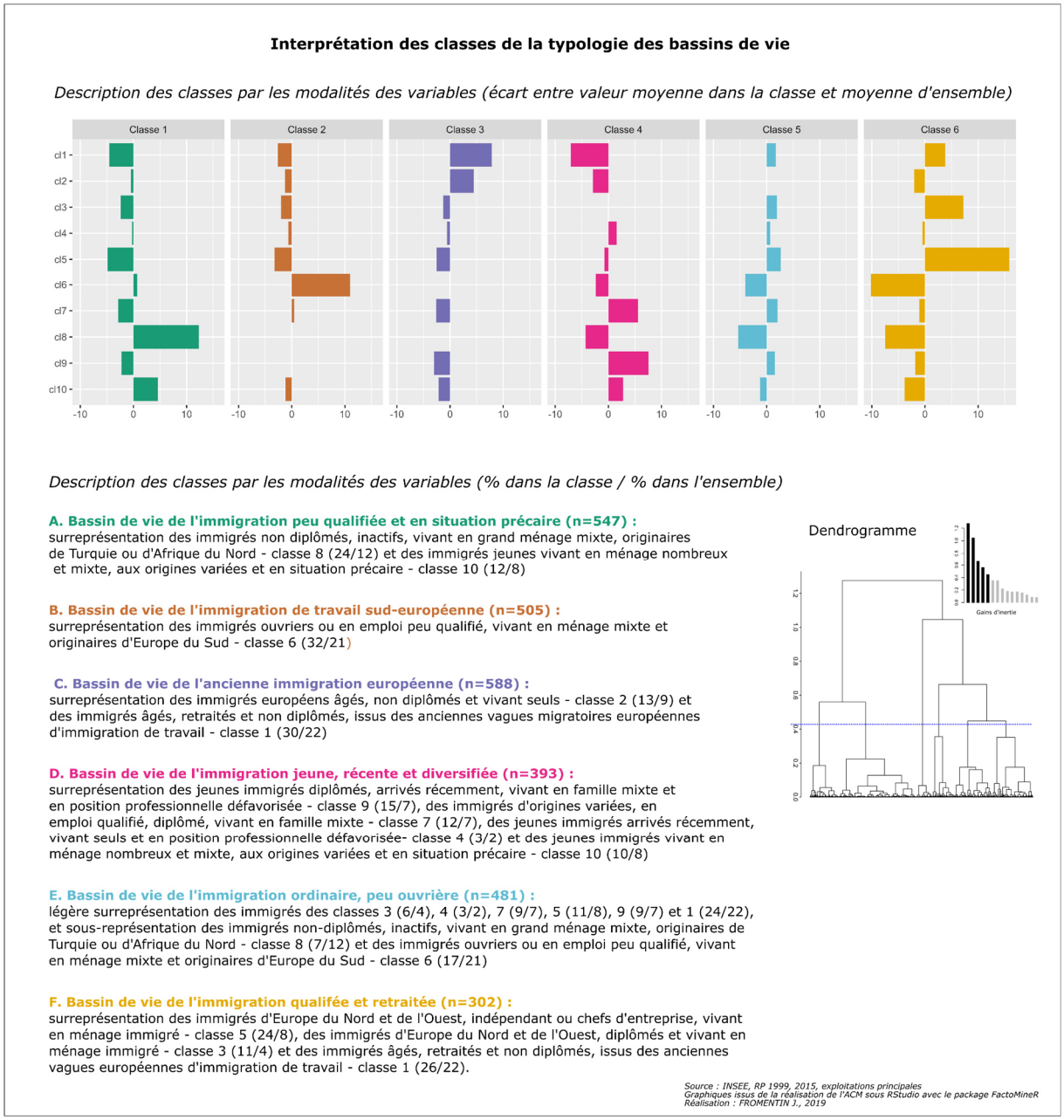

Source : INSEE, RP 1999 et 2015, exploitation principale

Champ : ensemble des bassins de vie peu denses en 1999 et 2015 (n=2816)

Les dynamiques socio-spatiales de l'immigration

Il faut maintenant analyser la répartition spatiale des différentes classes et leur évolution entre les deux dates. Pour cela, il est essentiel de tenir compte de l'évolution globale de la structure des bassins de vie, qui résulte elle-même en partie de l'évolution de la structure sociale immigrée des espaces peu denses métropolitains (Figure 7.17).

En 1999, les bassins de vie les plus importants numériquement sont les bassins de vie de l'ancienne immigration européenne (classe C), les bassins de l'immigration peu qualifiée et en situation précaire (classe A) et les bassins de vie de l'immigration de travail sud-européenne (classe B), qui rassemblent à eux trois les trois quarts des bassins de vie peu denses à cette date. Leur part a cependant considérablement diminué entre les deux dates. Du fait de la diminution relative du profil des immigrés âgés d'Europe du Sud et du Maghreb dans la structure sociale globale des campagnes françaises, un grand nombre de bassins de vie ont ainsi vu leur profil global évoluer, le plus souvent au profit des bassins de vie de l'immigration jeune, récente et diversifiée (classe D) et de ceux l'immigration ordinaire, peu ouvrière (classe E). En 2015, la répartition des bassins de vie à travers les différentes classes est en effet plus équilibrée, les bassins de vie des classes D et E ayant vu leur proportion augmenter entre les deux dates pour devenir les plus nombreux. Ce passage d'une majorité de bassins de vie caractérisés par une surreprésentation des profils de l'immigration de travail européenne et nord-africaine à une majorité de bassins de vie caractérisés par des profils plus jeunes et plus diversifiés montre combien l'évolution de la composition socio-démographique de la population immigrée dans les espaces peu denses s'accompagne de changements de nature spatiale.

Ces transformations ne se sont cependant pas produites de la même manière d'une classe à l'autre. Environ la moitié des bassins de vie de l'immigration précaire peu qualifiée et en situation précaire (classe A) en 1999 le sont encore en 2015, l'autre moitié s'étant répartie entre les classes B, C, D ou encore E. En revanche, quasiment la totalité des bassins de vie appartenant à la classe A en 2015 l'était déjà en 1999. Ces différentes transitions montrent donc le maintien d'une structure sociale ancienne dans certaines campagnes, alors que d'autres connaissent des formes de vieillissement (transition vers la classe C) ou de diversification. De la même manière, une part importante des bassins de vie de l'immigration de travail sud-européenne (classe B) et de l'ancienne immigration européenne (classe C) en 1999 restent dans cette classe en 2015, mais beaucoup d'autres changent de classe. La majorité des bassins de vie de l'immigration de travail sud-européenne de 1999 se répartit en effet en 2015 entre les classes C, D et E. De la même manière, une part très importante des bassins de vie de l'ancienne immigration européenne – classe la plus importante en 1999 – deviennent des bassins de vie de l'immigration ordinaire, peu ouvrière en 2015. Cela montre une dynamique de déspécialisation de l'immigration dans certaines campagnes sous l'effet du vieillissement de la

population et du non-renouvellement de certains profils. Cela concerne principalement des campagnes dans lesquelles l'immigration était et reste faible, et a constitué pendant longtemps une immigration de travail ouvrière et agricole.

Les bassins de vie de l'immigration jeune, récente et diversifiée (classe D) sont peu nombreux en 1999, mais ont vu leur part augmenter de façon conséquente en quinze ans. D'une part, l'intégralité des bassins de vie en classe D en 1999 le sont encore en 2015 ; d'autre part, les classes A, B et E ont alimenté cette augmentation, ce qui montre que la diversification sociale de l'immigration a concerné plusieurs types de campagnes entre 1999 et 2015. De la même manière, les bassins de vie de l'immigration qualifiée et retraitée (classe F) se caractérisent par une structure socio-spatiale stable et en expansion, la plupart des bassins de vie classés comme tels en 1999 l'étant encore en 2015 et de nouveaux bassins de vie ayant rejoint cette catégorie entre les deux dates. La classe E enfin, a également vu sa part augmenter. Mais à la différence des classes D et F, tous les bassins de vie de l'immigration ordinaire, peu ouvrière en 1999 ne le sont pas restés en 2015. Beaucoup sont devenus des bassins de vie de l'immigration jeune, récente et diversifiée ou des bassins de vie de l'immigration qualifiée et retraitée, attestant d'une dynamique de spécialisation de certaines campagnes à partir des profils d'immigration récente.

Les différentes transitions des bassins de vie d'une classe à l'autre montrent donc l'évolution globale de la structure socio-spatiale de l'immigration dans les campagnes françaises, et attestent que la transformation de la composition sociale de l'immigration s'accompagne de transformations spatiales à l'échelle de l'ensemble des bassins de vie peu denses. Ces différents types de transitions ne se font par ailleurs pas de façon aléatoire sur le territoire national. Elles ont la plupart du temps une structure spatiale, comme le montre le travail d'objectivation statistique, dont la description et l'interprétation permettent de décrire les grandes évolutions des configurations socio-spatiales de l'immigration dans les campagnes françaises depuis la fin des années 1990.

Figure 7.17. L'évolution des configurations socio-spatiales de l'immigration entre 1999 et 2015

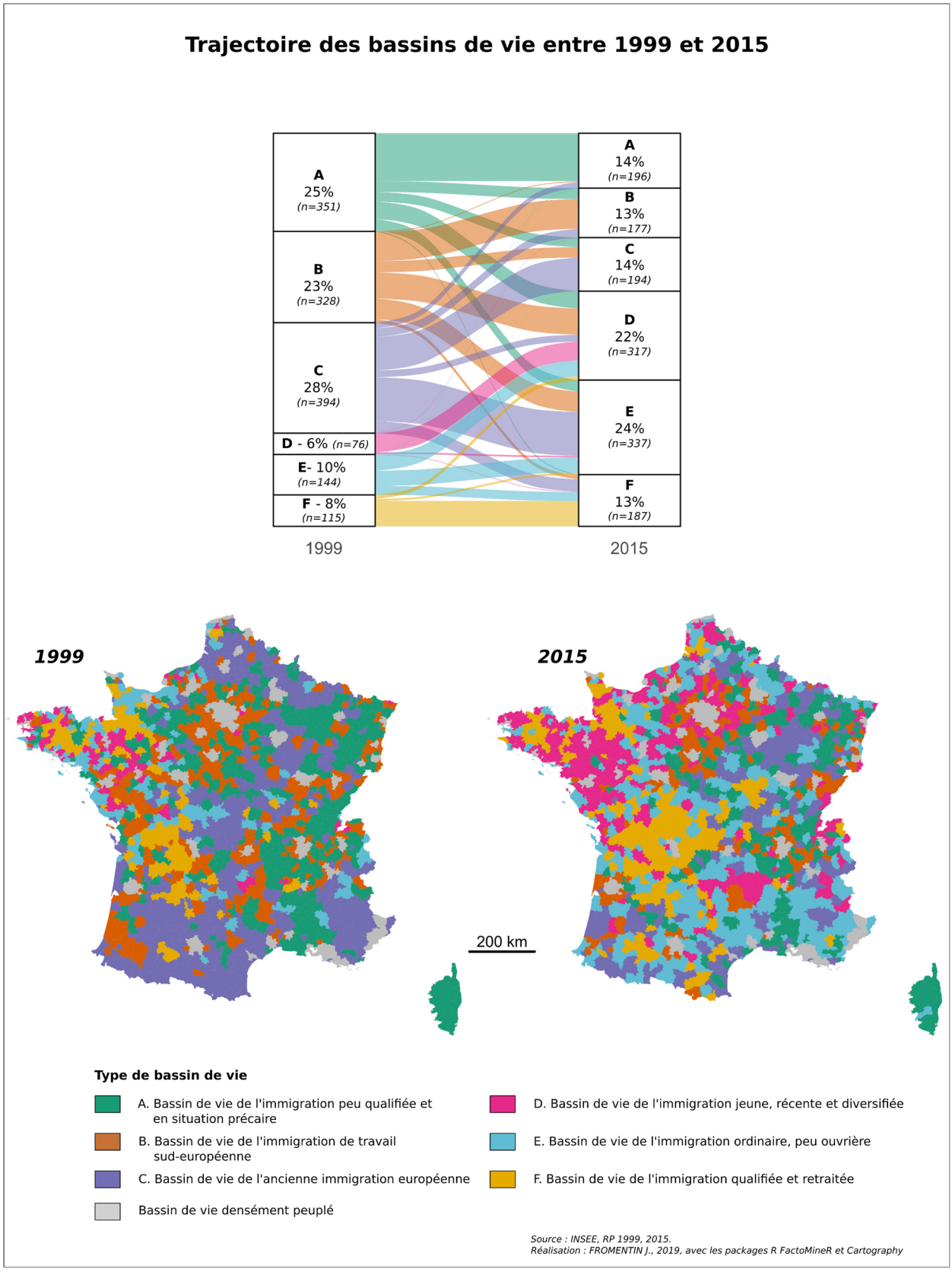

Source : INSEE, RP 1999 et 2015, exploitation principale

Champ : ensemble des bassins de vie peu denses de France métropolitaine (n=1408)

- *La stabilité de l'immigration peu qualifiée dans l'Est de la France*

Dans une grande partie de l'Est de la France, et en particulier le Nord-Est ou en région lyonnaise, ainsi qu'en Corse, les bassins de vie font partie des campagnes de l'immigration peu qualifiée et en situation précaire ou des campagnes de l'ancienne immigration européenne en 1999 comme en 2015. Cette stabilité des profils des bassins de vie est le résultat d'un double processus. D'un côté, dans ces campagnes essentiellement industrielles ou, pour certaines, agricoles, l'activité économique repose encore en grande partie sur le recours à une main-d'œuvre étrangère, ce qui explique le maintien des profils d'immigrés peu qualifiés et souvent en situation professionnelle précaire dans ces régions, notamment dans le Sud-Est (Schweitzer et al., 2009). En Bourgogne et dans le Grand-Est, une dynamique de vieillissement de ces profils de population immigrée est visible par des transitions de bassins de vie de l'immigration peu qualifiée et en situation précaire vers des bassins de vie de l'ancienne immigration de travail. D'un autre côté, comme l'ont montré les analyses de la première section de ce chapitre, ces régions attirent peu d'autres types de profils – à l'exception des zones frontalières. Il résulte de la combinaison de ces deux éléments que la spécialisation de ces territoires en termes de profils migratoires se maintient depuis la fin des années 1990, et ce alors même que la composition d'ensemble de la population immigrée évolue et qu'à l'échelle nationale la part des bassins de vie de classes A et C a largement diminué.

- *Le Nord-Est frontalier en diversification du fait du vieillissement de l'ancienne immigration européenne*

Le Nord-Est de la France (Nord-Pas-de-Calais principalement) se caractérise en 1999 par une forte homogénéité de sa composition sociale, avec une surreprésentation marquée de l'immigration ancienne européenne. Sous l'effet du vieillissement de cette population, qui avait immigré pour une partie d'entre elles dès les années 1930 (Rainhorn, 2008), et d'une dynamique de diversification de ces campagnes dans le cadre de migrations transfrontalières, un grand nombre de bassins de vie ont connu un changement conséquent dans leur composition sociale entre 1999 et 2015. Une grande partie des bassins de l'ancienne immigration européenne sont en effet aujourd'hui des bassins de vie de l'immigration ordinaire, peu ouvrière. Plusieurs bassins de vie appartiennent également aujourd'hui à la catégorie « bassin de vie de l'immigration jeune, récente et diversifiée ». À l'extrême nord de la France, cette diversification des campagnes est le résultat de la surreprésentation de jeunes immigrés vivant en famille ou en ménage de grande taille et en situation professionnelle défavorisée ou précaire (classes d'individus 9 et 10). Elle se caractérise également par une surreprésentation des immigrés fortement diplômés et en emploi qualifié. Cela révèle l'importance d'une immigration très

qualifiée et dotée économiquement dans des bassins de vie historiquement ouvriers, mais qui bénéficient désormais des effets de leur proximité avec la Belgique ou le Luxembourg, qui recrute massivement dans les secteurs de la banque, de la finance, du conseil et de l'audit.

- *La requalification sociale du bassin francilien*

Alors que l'Ile-de-France constitue la première région d'installation des immigrés qui arrivent en France, les campagnes franciliennes et du bassin parisien plus largement ont connu d'importantes transformations depuis la fin des années 1990. Les espaces peu denses les plus proches de l'agglomération étaient principalement des bassins de de l'immigration de travail du Sud de l'Europe en 1999, et ceux plus à distance de la métropole des bassins de vie de l'immigration peu qualifiée et en situation précaire. Le profil de ces espaces peu denses est aujourd'hui plus diversifié socialement, une grande partie d'entre eux étant en 2015 des bassins de vie de l'immigration jeune, récente et diversifiée (classe D), dans lesquels est surreprésentée une diversité de profils migratoires sociodémographiques. En ce sens, le bassin parisien apparaît en forte diversification du point de vue des profils des immigrés qui y résident, avec une augmentation notable aussi bien des profils aisés (immigrés en emploi qualifié, diplômés, vivant en famille mixte, d'origines variées – classe 7) que des profils plus défavorisés (jeunes immigrés diplômés, arrivés récemment, vivant en ménage mixte et en position professionnelle défavorisée – classe 9). Cette transformation notable du bassin parisien peut alors être interprétée comme une des formes de recomposition socio-spatiale produites par les dynamiques de métropolisation[1] de l'agglomération parisienne et d'accentuation de la tertiarisation de son économie.

- *Une double dynamique de diversification récente et de maintien de l'immigration des retraités et des indépendants dans l'Ouest*

En Bretagne et dans les Pays de la Loire, la dynamique d'installation des retraités britanniques ou des Pays-Bas est déjà en cours en 1999 et caractérise plusieurs bassins de vie. Elle se renforce entre 1999 et 2015, mais s'accompagne également d'une diversification des profils, un grand nombre de bassins de vie se caractérisant en 2015 par une immigration jeune, récente et diversifiée. Alors que l'installation de retraités et d'indépendants Nord-Européens au cours des années 2000 dans ces

[1] C'est-à-dire le processus de transformation fonctionnelle, morphologique et démographique des villes conduisant à la concentration des populations, des activités et des valeurs et plus largement à une captation de la croissance par le niveau supérieur de la hiérarchie urbaine. Ces processus conduisent à l'échelle métropolitaine à des dynamiques spatiales et sociales de fragmentation et de ségrégation.

régions a été un élément largement relayé dans de nombreux travaux (Pistre 2012 ; Desplanques 2008 ; voir Chapitre 2), il apparaît clairement que l'émergence de l'Ouest comme une nouvelle région d'immigration à l'échelle nationale ne tient pas seulement à ce phénomène. Elle résulte plus largement de l'implantation d'une diversité de profils parmi lesquels les jeunes immigrés diplômés récemment arrivés en France sont surreprésentés. Dans ces régions, la croissance des présences immigrées va donc de pair avec une diversification des profils plutôt qu'avec une spécialisation des territoires, à l'exception du Centre-Bretagne.

- *La permanence de l'immigration des retraités et des indépendants dans le Sud-Ouest*

Une partie du Sud-Ouest de la France (Dordogne et une partie du Limousin) se distingue très nettement par la surreprésentation régionale et locale des immigrés retraités et qualifiés d'Europe du Nord et de l'Ouest. Ce sont ces profils spécifiques, dont la présence est nombreuse dans ces régions, qui alimentent certaines des spécificités sociales et démographiques observées dans les sections 1 et 2 de ce chapitre, telles que l'importance des ménages immigrés de deux personnes et des personnes âgées de 60 à 74 ans. Cette forme de spécialisation socio-spatiale était déjà visible en 1999, mais elle s'est clairement renforcée entre les deux dates. Elle s'est notamment étendue de proche en proche au nord et surtout à l'est de la région initiale, de sorte que le Limousin, une partie de l'Auvergne et du Berry sont passés de bassins de vie de l'immigration historique de travail (classes A, B et C) à des bassins de vie de l'immigration retraitée et qualifiée. Dans ces campagnes, c'est essentiellement l'arrivée de nouveaux habitants, conjuguée à une légère baisse de la population immigrée historique d'Europe du Sud, qui a conduit à ce changement de la composition sociale.

- *Des trajectoires locales variées dans une partie du Sud et du Centre de la France*

Enfin, si des régions homogènes apparaissent du fait de grandes tendances au renforcement ou au maintien de certains types de bassins de vie, une partie du Sud et du Centre de la France se caractérise au contraire par une perte d'homogénéité des profils à l'échelle nationale entre 1999 et 2015. Le Centre de la France, composé en 1999 principalement de bassins de vie de l'ancienne immigration européenne, de l'immigration peu qualifiée et en situation précaire ou encore de l'immigration de travail sud-européenne (Aprile, Bertheleu et Billion, 2013 ; Aprile, Billion et Bertheleu, 2009), est soumis à des dynamiques multiples au cours des années suivantes, selon les territoires considérés. Plusieurs bassins de vie se diversifient grâce aux profils d'immigration récente, alors que d'autres rejoignent progressivement la dynamique régionale de l'Ouest de la France marquée par le rôle prépondérant des immigrés retraités et d'Europe du Nord. Dans le Sud de la France, les bassins de vie

de l'ancienne immigration européenne laissent également place à une variété de dynamiques territoriales (Drot, 2008 ; Teulières et Souchet, 2008). Dans les campagnes agricoles de la vallée de la Garonne et des Bouches-du-Rhône le recours à une main-d'œuvre agricole étrangère reste important et explique le maintien de ces bassins de vie parmi les bassins de vie de l'immigration peu qualifiée et en situation précaire (Dalla Rosa, 1972 ; Mésini, 2008). En parallèle, le vieillissement prononcé dans un certain nombre de campagnes fait basculer les bassins de vie vers un profil d'immigration moyenne, peu ouvrière, alors que d'autres campagnes se spécialisent progressivement dans la surreprésentation des immigrés retraités et qualifiés ou de l'immigration jeune, récente et diversifiée (dans l'Ardèche ou dans les Alpes par exemple). Dans l'ensemble, ces campagnes sont donc animées au cours des années 2000 et 2010 par une diversification des profils des immigrés qui est assurée par une variété de dynamiques à l'échelle locale.

Conclusion

Ce chapitre visait à analyser l'évolution des configurations socio-spatiales de l'immigration dans les espaces peu denses depuis les années 1970. Plusieurs transformations sociodémographiques ont été mises au jour, résultats du **passage d'une immigration de travail, marquée par la superposition de la géographie résidentielle avec la géographie de l'emploi, à une immigration d'individus et de familles qui déroulent des parcours géographiques plus variés**. La composition par âge de la population immigrée dans les espaces peu denses a ainsi évolué dans le sens d'un **creusement des effets de cycle de vie** et d'un vieillissement dans plusieurs régions. Cela s'accompagne d'une réduction de la taille des ménages avec la forte croissance des petits ménages composés d'une ou deux personnes. Cette tendance résulte en partie de la dynamique de vieillissement de la population immigrée mise au jour, mais elle est également liée aux arrivées récentes et nombreuses d'immigrés en couple sans enfants à charge. **Le vieillissement de la population immigrée dans les campagnes apparaît ainsi comme le produit de différents facteurs**, entre un vieillissement « sur place », notamment dans le Nord-Est de France et l'arrivée par migration internationale de personnes âgées dans le Sud-Ouest[1]. Si les ménages dans lesquels vivent les immigrés sont pour la plupart mixtes, c'est-à-dire composés d'immigrés et de non-immigrés, les campagnes de l'Ouest ont été marquées ces dernières années par la croissance des ménages de couples d'immigrés.

[1] Un troisième facteur est présenté dans le chapitre 10 : la mobilité résidentielle d'immigrés quittant les grandes villes à la retraite pour accéder à la propriété en milieu périurbain.

Enfin, **les campagnes, historiquement ouvrières, se sont diversifiées avec l'essor de profils plus aisés, mais aussi les recompositions des classes populaires et le développement du salariat subalterne**, auquel participent les immigrés, selon des logiques d'emploi et d'activité qui demeurent très largement sexuées.

Certaines de ces transformations de la composition sociodémographique de la population immigrée dans les espaces peu denses participent aux dynamiques globales des campagnes françaises (vieillissement, réduction de la taille des ménages, recomposition des formes de pauvreté et de précarité, etc.). Pour autant, la distribution spatiale des profils sociodémographiques varie souvent entre immigrés et non-immigrés. Les **groupes les plus favorisés ont une distribution spatiale plus similaire aux non-immigrés que les autres**, et partagent donc plus fréquemment les mêmes espaces résidentiels que la population majoritaire de même classe sociale. Si les groupes sociodémographiques les moins favorisés ont souvent une répartition spatiale plus spécifique, notamment du fait de la localisation des activités économiques, ils partagent dans plusieurs régions les mêmes espaces résidentiels que les non-immigrés aux profils sociodémographiques similaires. Ces différents éléments apportent alors un éclairage complémentaire aux débats actuels sur les inégalités socio-spatiales en France, en rappelant que les immigrés font partie des classes populaires contemporaines des campagnes françaises.

Enfin, dans une perspective temporelle, ce chapitre a montré comment la combinaison des profils migratoires et des profils sociodémographiques des immigrés a évolué dans les campagnes depuis la fin des années 1990 pour produire de nouvelles configurations socio-spatiales de l'immigration. Loin d'une vision réductrice et stéréotypée de l'immigration, ces analyses ont dévoilé une variété de dynamiques spatiales sur une période de quinze ans. Elles ont montré les effets du vieillissement de la population immigrée dans certaines régions, la diversification des profils sociodémographiques des immigrés dans d'autres, et le rôle moteur de ces nouveaux profils dans la dynamique de déconcentration spatiale de la population immigrée vers les espaces peu denses.

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

Cette deuxième partie, qui portait sur les configurations spatiales et la morphologie sociale de l'immigration dans les espaces peu denses, permet d'apporter les premiers éléments de réponse à la problématique de cette thèse. Les chapitres 5 et 6 montrent que l'inscription spatiale des immigrés répond depuis les années 1970 à une logique de déconcentration spatiale dans les espaces peu denses. Trois processus sont à l'origine de cette dynamique spatiale : une diffusion spatiale par contiguïté depuis les plus grandes agglomérations, dans une logique de périurbanisation croissante de la population immigrée depuis les années 2000 ; des installations depuis les années 1990 dans des régions qui étaient jusqu'alors à l'écart des dynamiques migratoires ; la diminution importante de la population immigrée dans d'anciennes régions rurales et industrielles de forte concentration des immigrés.

Les chapitres 6 et 7 confirment que cette déconcentration spatiale n'est pas sans lien avec les changements de composition de la population immigrée, en particulier l'émergence de nouveaux courants migratoires, la diversification des positions socioprofessionnelles et le vieillissement de la population immigrée. Les chapitres 5 et 7 montrent également que ces changements de composition et de localisation de la population immigrée s'inscrivent bien souvent dans les recompositions plus larges des espaces peu denses. Les immigrés contribuent ainsi depuis cinquante ans aux grandes dynamiques territoriales et démographiques de la France, y compris dans les espaces ruraux et périurbains. En ce sens, l'évolution de l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses s'articule également étroitement aux recompositions économiques, sociales et démographiques de ces espaces. Les logiques qui peuvent entrer en jeu dans ces évolutions des configurations socio-spatiales de l'immigration sont nombreuses et complexes. Si les différents chapitres de cette partie n'avaient pas vocation à expliquer chacune de ces transformations, ils ont néanmoins permis de suggérer au moins trois pistes explicatives : le rôle des transformations des structures de l'emploi, celui de l'accès au logement et enfin le rôle des politiques migratoires.

Les immigrés restent aujourd'hui encore essentiels dans plusieurs secteurs de l'économie, de sorte que l'évolution de la géographie de l'immigration suit en partie celle des structures de l'emploi. Le fort développement industriel de l'Ouest de la France depuis les années 1990 explique ainsi le nombre croissant de jeunes immigrés au profil ouvrier dans ces territoires. Mais on peut aussi penser que pour une partie de la population immigrée, la dynamique de déconcentration spatiale dans les espaces peu denses s'interprète au contraire suivant une logique de distension du lien à l'emploi salarié privé – industriel en particulier. L'augmentation du nombre d'immigrés employés en catégorie B ou

C de la fonction publique et l'accroissement du travail indépendant (auto-emploi, microentreprise, développement plus général de l'entrepreneuriat, etc.) apparaissent en effet comme des éléments qui permettent d'expliquer l'évolution de la géographie résidentielle de l'immigration. La déconcentration spatiale de la population immigrée marquerait alors le passage de politiques de prise en charge de la main-d'œuvre immigrée jusque dans les années 1970, caractérisées notamment par la proximité du lieu d'emploi et du lieu de résidence des individus, à une déconnexion croissante entre la géographie de l'emploi salarié privé et la géographie résidentielle des immigrés. Plusieurs recherches ont montré que le recours à l'auto-entrepreneuriat ou que l'entrée dans la « petite fonction publique » (Cartier, 2005), accompagnés d'une mobilité géographique, pouvaient répondre à des stratégies de trajectoires de mobilité sociale ascendante pour les immigrés ou les personnes origines des DROM (Abdelnour et Lambert, 2014 ; Biland, 2011). On peut alors penser que de telles stratégies contribuent à expliquer certaines des configurations socio-spatiales de l'immigration observée dans les espaces peu denses et le processus de déconcentration spatiale. Plus largement, l'entrepreneuriat des immigrés dans les campagnes est foisonnant et protéiforme, combinant une variété de profils sociaux et migratoires avec une grande diversité d'activités professionnelles. Il apparaît ainsi comme un mode d'insertion sur le marché du travail privilégié par les immigrés dans les campagnes tout comme dans les grandes villes (Dinh, 2006 ; Kloosterman, 2000 ; Ma Mung, 1994 ; Ma Mung, Body-Gendrot et Hodeir, 1992).

L'hypothèse d'une mobilité sociale ascendante par la combinaison d'une mobilité géographique et professionnelle s'articule par ailleurs étroitement à la question du logement. On peut par exemple s'interroger sur le sens de l'accroissement du nombre d'immigrées qui travaillent dans le secteur du *care* (aides-soignantes, aides à domicile, aide-ménagères, etc.) dans les campagnes françaises. Si cette croissance s'inscrit en premier lieu dans une évolution structurelle de ces professions[1], elle peut aussi répondre à une double logique : une logique d'emploi d'une part, avec des besoins croissants de main-d'œuvre dans des territoires ruraux vieillissants ; une logique d'accès au logement d'autre part, les localisations rurales et périurbaines pouvant également être lues comme le produit de migrations « de repli » liées à des difficultés de logement dans les grandes villes pour les ménages des classes populaires. D'une manière plus générale, la contribution des immigrés à la dynamique de périurbanisation depuis les années 2000, qui n'a pas connu la même intensité pendant la première période de périurbanisation des années 1970 (Cartier, Coutant et Masclet, 2008), montre que les différentes générations d'immigrés, qui évoluent dans des contextes socio-résidentiels

[1] Les métiers du *care* ont vu leurs effectifs considérablement croître ces dernières décennies, dans un contexte d'allongement de la durée de vie et de vieillissement de la population française, de hausse des normes de prise en charge des personnes âgées et des enfants, ainsi que de développement de l'activité féminine salariée (Cresson et Gadrey, 2004).

différents, n'opèrent pas les mêmes choix résidentiels. Se pose alors la question suivante : l'accession à la propriété en maison individuelle en milieu périurbain constitue-t-elle un nouveau choix résidentiel pour une partie de la population immigrée, en particulier dans un contexte d'accroissement des prix et des difficultés de logement dans le cœur des grandes agglomérations (cf. chapitre 10) ?

Selon le statut administratif des individus, la localisation résidentielle et le logement des immigrés peuvent aussi être largement déterminés par les politiques migratoires[1]. C'est par exemple le cas des immigrés qui viennent travailler en France dans les années 1950 à 1980 et sont logés dans des foyers de travailleurs, construits et gérés notamment par la SONACOTRA (Barou, 1999 ; Blanc-Chaléard, 2006 ; Lévy-Vroelant, 2006). Si la localisation résidentielle de certains groupes d'immigrés est aujourd'hui moins soumise au contrôle de l'État, ce n'est pas le cas de tous. L'hébergement des demandeurs d'asile constitue une prérogative de l'État, et les politiques d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile en France s'appuient sur des schémas d'action régionaux qui définissent la localisation des centres d'hébergement (Berthomière et al., 2020). On peut alors penser que la localisation résidentielle de certains profils d'immigrés, tels que les exilés, peut être fortement déterminée par ces politiques, contribuant à la dynamique de déconcentration spatiale des immigrés (cf. chapitre 8). D'une manière plus générale, les politiques migratoires contribuent à modifier la composition sociale et démographique de la population immigrée en France, y compris dans ses espaces peu denses. Ces politiques opèrent aujourd'hui un filtrage social « par le haut », favorisant l'accueil sur le territoire national des étudiants et travailleurs les mieux formés et dotés économiquement[2] (Math et al., 2006), et un filtrage « par le bas », qui assure le maintien le recours à une main-d'œuvre étrangère, sous une forme temporaire et précaire (Morice et Michalon, 2008). La croissance des profils d'immigrés jeunes, récemment arrivés en France et diplômés du supérieur, observée dans les campagnes françaises de l'Ouest, s'explique notamment par ces évolutions.

[1] Les politiques migratoires dans leur ensemble désignent les politiques d'acquisition de la nationalité et de naturalisation, celles d'accueil et de séjour des migrants, d'asile, de reconnaissance des droits des minorités et de contrôle de l'immigration (Fischer et Hamidi, 2016). Dans ce paragraphe, je désigne principalement les politiques d'accueil et de séjour des migrants et les politiques de gestion de l'asile.

[2] Si jusque dans les années 1970 les titres de séjour étaient principalement accordés pour des motifs de travail, le travail représente dans les années 2010 moins de 10 % des entrées légales sur le territoire (Héran, 2017). Si l'immigration de travail a été la première visée par des politiques de réduction et de sélection drastiques, le regroupement familial, la demande d'asile et l'arrivée pour études en France le sont également depuis les années 2000. Du côté des étudiants étrangers, dont le nombre a beaucoup augmenté ces dernières années du fait d'une politique volontariste ancienne de l'État (Geisser, 2018), c'est surtout un objectif de sélection qui prévaut (Foegle, 2013). Pour prendre un exemple récent, la stratégie appelée « Bienvenue en France – Choose France », qui prévoyait notamment l'augmentation substantielle des droits d'inscription des étudiants non communautaires, a été interprétée par beaucoup comme un moyen de réduire le nombre d'étudiants venant d'Afrique (Bréant et Jamid, 2019).

Les trois pistes interprétatives présentées reposent sur la combinaison entre des choix individuels de mobilité résidentielle et des contextes géographiques, politiques et sociaux qui influencent et contraignent ces choix. Dans tous les cas, elles mettent en avant le rôle des parcours individuels pour comprendre le changement social et démographique dans l'espace. Pour mettre en récit les transformations des profils des immigrés et les changements des configurations socio-spatiales de l'immigration dans les espaces peu denses, il semble ainsi nécessaire de prêter attention à l'ensemble des étapes résidentielles et géographiques des immigrés, au-delà de la seule étape à l'arrivée en France. C'est donc par l'analyse des parcours géographiques qu'est éclairée dans une troisième partie l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses.

Troisième partie

Parcourir les espaces peu denses

INTRODUCTION DE LA TROISIÈME PARTIE

La deuxième partie de la thèse a mis en lumière les configurations socio-spatiales qui résultent de l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses et leur évolution depuis la fin des années 1960. Elle a permis d'étayer l'hypothèse d'une dispersion spatiale de la population immigrée dans les espaces peu denses et de caractériser les dynamiques spatiales à l'origine de ce processus. Elle a également mis en évidence les changements de division sociale dans les campagnes qui procèdent de ces évolutions. Tous ces éléments produisent aujourd'hui une géographie complexe de l'immigration dans les espaces peu denses.

La troisième partie propose d'aller plus loin dans l'analyse de l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses à travers l'étude des parcours géographiques des individus. Elle a pour objectif d'étudier comment se matérialisent, dans les parcours individuels, les étapes à la campagne, mais aussi de vérifier l'hypothèse du lien entre la diversification des parcours individuels et la complexification des configurations socio-spatiales de l'immigration. Cette thèse propose en effet d'interpréter l'organisation spatiale du peuplement comme le produit d'une stratification de parcours individuels. Par les formes d'ancrage qui s'y déploient, l'espace se charge d'une mémoire des « traces » individuelles et collectives laissées par ces parcours. En ce sens, les mobilités des individus et des ménages agissent sur l'espace et participent à sa transformation économique, symbolique et sociale.

Réciproquement, les caractéristiques de l'espace influencent ces mobilités en étant prises en compte dans les arbitrages opérés par les individus et les ménages. La localisation et l'environnement physique et social du lieu de résidence constituent – avec le statut d'occupation et le type d'habitat notamment – des caractéristiques essentielles à la construction des choix résidentiels (Authier, Bonvalet et Lévy, 2010 ; Bonvalet et Dureau, 2000 ; Bonvalet et Fribourg, 1990). Les choix de localisation sont par ailleurs porteurs de sens : à partir de ses caractéristiques, le lieu de résidence joue le rôle d'une « vitrine sociale » (Bonvalet et Dureau, 2000, p. 146) et confère aux individus une position socio-résidentielle (Lévy, 2003b). C'est pourquoi la manière dont les individus ou les ménages hiérarchisent et arbitrent entre ces éléments engage de multiples dimensions de l'existence. La mobilité résidentielle et géographique répond ainsi à des déterminants structurels et conjoncturels à l'échelle macroscopique, en particulier les conditions du marché du logement et les politiques du logement. Elles sont aussi fortement influencées à l'échelle mésoscopique par les relations sociales et les groupes familiaux qui produisent une structuration de l'espace qui varie d'un individu à l'autre, par exemple selon la localisation de la famille ou le niveau de connaissance des lieux. Enfin, à l'échelle

individuelle, la situation familiale, économique et sociale, l'histoire résidentielle et migratoire depuis l'enfance et les aspirations personnelles orientent également les choix de localisation des individus qui, malgré les contraintes qui pèsent sur leurs décisions, restent des acteurs de leur mobilité.

La combinaison des différents lieux de résidence successifs d'un individu constitue son parcours géographique, qui évolue au fur et à mesure de sa vie, conjointement avec les autres dimensions du parcours de vie (familial, professionnel, etc.). En ce sens, l'espace est donc le résultat à l'échelle agrégée d'une stratification socio-spatiale complexe de parcours individuels qui laissent des « traces » plus ou moins étendues dans la durée. Partant de ce positionnement, cette partie défend l'idée que l'étude des parcours individuels permet de mieux lire les dynamiques spatiales. Elle vise à analyser les parcours géographiques des immigrés pour éclairer la complexité de la géographie actuelle de l'immigration dans les espaces peu denses.

Pour réaliser cette démonstration, cette partie s'appuie de nouveau sur l'analyse transversale des recensements de la population de 1975 à 2015, mais aussi et surtout sur l'exploitation de données adaptées au suivi des mobilités et parcours géographiques individuels : en premier lieu les données sur les mobilités résidentielles récentes du recensement de 2015, ensuite les données de l'enquête biographique *Histoire de Vie* (Insee, 2003). Dans un premier temps (chapitre 8), les parcours géographiques sont saisis à partir de deux points : le lieu de naissance et le lieu de résidence au moment de l'enquête. À partir de cette formalisation, l'analyse des données de recensement de 1975 à 2015 met en évidence la diversification croissante des parcours géographiques des immigrés, qui génère une diversification migratoire des territoires peu denses, en particulier à partir des années 2000.

Les deux chapitres suivants s'organisent autour de ce seuil qualitatif que représente le tournant des années 2000 : le chapitre 9 s'intéresse à la diversité des parcours géographiques des immigrés au début des années 2000 et à leurs liens avec l'évolution des configurations socio-spatiales de l'immigration au cours des décennies précédentes. En prenant en compte l'intégralité du parcours géographique individuel et non seulement quelques étapes, il montre plus largement la façon dont les immigrés, par leurs comportements de mobilité géographique, ont contribué aux grandes dynamiques territoriales de la seconde moitié du XXe siècle.

Le chapitre 10 vise enfin à analyser les comportements de mobilité plus récents des immigrés dans les espaces peu denses. Il montre en particulier le poids des migrations internes des immigrés sur le territoire national dans l'accélération du double processus de dispersion spatiale – diversification sociale de l'immigration dans les espaces peu denses. Ce faisant, il démontre que l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses résulte aujourd'hui de la combinaison entre différentes

étapes des parcours individuels, qui dépassent largement la seule étape à l'arrivée en France, et des configurations spatiales multiples.

CHAPITRE 8.

DE LA DIVERSITÉ DES ORIGINES GÉOGRAPHIQUES À LA DIVERSIFICATION DES TERRITOIRES

Ce chapitre propose une première manière de comprendre les configurations socio-spatiales de l'immigration à partir des parcours individuels, en les résumant à partir de deux points saillants : le lieu de naissance et le lieu de résidence au moment de l'enquête. Dans le recensement de la population, si le lieu de naissance est situé à l'étranger, c'est le pays de naissance qui est recueilli. Ce point de départ du parcours géographique peut également être articulé au lieu de résidence (la commune) au moment du recensement : on obtient alors un couple de lieux qui constitue un résumé du parcours géographique individuel. La deuxième partie a montré l'existence de changements importants de composition de la population immigrée des bassins de vie peu denses qui conduisent à de nouvelles configurations socio-spatiales. Ce chapitre étudie l'hypothèse qu'une partie de ces changements locaux sont le résultat d'une transformation des parcours individuels, c'est-à-dire qu'ils sont le fait d'individus mobiles et dont les étapes géographiques diffèrent de celles des générations précédentes. Autrement dit, il s'agit de proposer une lecture de la complexification et de la diversification des configurations socio-spatiales comme le résultat agrégé de parcours individuels plus divers à double titre : par des points de départ (pays de naissance) plus variés et par des lieux d'implantation résidentielle en France plus nombreux également.

Ce chapitre propose donc une première entrée dans la piste analytique qui guide cette partie, à savoir le rôle des parcours individuels, mais il peut aussi être lu comme un approfondissement du chapitre précédent. Le chapitre 7 a en effet suggéré que parmi les nouvelles configurations socio-spatiales de l'immigration dans les espaces peu denses, plusieurs avaient pour caractéristique une diversification des profils à l'échelle locale. Cette diversification aurait notamment pour caractéristique une plus grande variété de pays de naissance, par rapport aux configurations plus traditionnelles et marquées par une immigration de travail, coloniale ou post-coloniale originaire de quelques pays seulement (Europe du Sud, Maghreb, etc.). Ainsi, dans l'Ouest de la France peu dense, la déconcentration spatiale visible depuis les années 1990 serait le fait d'individus originaires de multiples pays. De même, la « requalification sociale » du bassin francilien semble passer une grande diversification des pays de naissance des immigrés.

De nombreux travaux considèrent par ailleurs que la diversification croissante des profils migratoires est une des caractéristiques des sociétés occidentales contemporaines (Frey, 2018). Pour certains, il conviendrait même de parler de « superdiversité » pour désigner le processus de « diversification de la diversité », c'est-à-dire la diversification des parcours et des profils à l'intérieur des différents groupes migratoires[1] (Vertovec, 2007). Les campagnes, loin d'être à l'écart de ces dynamiques, connaissent également « *[an] intensification, stretching and complexification of flows of transnational mobility as a feature of the global countryside* » sous l'effet de leur « globalisation » (Woods, 2017). Ces migrations depuis, vers et à travers les espaces peu denses sont génératrices de nouvelles formes de coprésence à l'échelle locale, qui ouvrent alors à des réflexions sur les formes de ségrégation ou de « cosmopolitisme » qui peuvent en découler.

Ce chapitre a ainsi un double objectif : il vise tout d'abord à éclairer une partie des dynamiques spatiales mises au jour dans les chapitres précédents à partir des parcours géographiques des immigrés saisis par leur étape initiale (le pays de naissance) et leur étape la plus récente (lieu de résidence au moment du recensement). Ce faisant, il s'agit aussi de s'interroger sur le niveau de diversité et sur les formes de coprésence dans les espaces peu denses métropolitains, qui restent encore considérés comme très homogènes dans les représentations sociales.

1. La diversification des origines géographiques et des lieux de résidence

Plusieurs chapitres de cette thèse ont intégré l'analyse des pays de naissance des immigrés, soit en considérant les pays les plus représentés dans les espaces peu denses (chapitre 6), soit en opérant des regroupements de pays d'origine (chapitre 7). Aucun ne s'est cependant intéressé directement à la variété des pays de naissance représentés au sein de chaque bassin de vie et à son évolution. Cette section vise à montrer que les parcours géographiques des immigrés qui résident dans les espaces peu denses se sont diversifiés du point de vue de leur lieu de naissance depuis les années 1970. Pour cela, j'analyse dans un premier temps l'évolution du nombre de pays de naissance représentés dans les

[1] Les recherches sur la « superdiversité » ont connu un essor important depuis la deuxième moitié des années 2000, après avoir été proposées dans le contexte de société britannique et en particulier de la métropole londonienne (Meissner et Vertovec, 2015) pour décrire et comprendre une nouvelle situation caractérisée par « *an increased number of new, small and scattered, multiple-origin, transnationally connected, socio-economically differentiated and legally stratified immigrants who have arrived over the last decade* » (Vertovec, 2007, p. 1024). Des critiques de plusieurs ordres ont néanmoins été adressées à l'égard de cette notion, notamment pour son caractère normatif et a-critique (Crul, 2016 ; Doytcheva, 2018 ; Makoni, 2012), sa faible portée théorique (Deumert, 2014), sa trop faible contextualisation historique et son eurocentrisme (Czaika et Haas, 2014), ou encore son utilisation comme un « slogan » dans une logique d'*academic branding* (Pavlenko, 2019).

différents types de bassins de vie depuis les années 1970. Je montre ensuite que la diversification des parcours individuels conduit à une diversification globale des espaces peu denses et à des logiques de spécialisation dans certaines régions.

a) Des pays de naissance de plus en plus nombreux

La diversité des pays de naissance des immigrés peut dans un premier temps être appréhendée à partir du nombre de pays de naissance différents de la population recensée dans les différents types de bassins de vie, indépendamment de leurs effectifs (Figure 8.1). L'analyse conduite sur les pays de naissance identifiés au recensement de 1975[1] montre deux faits majeurs : tout d'abord une plus faible diversité dans les bassins de vie les moins densément peuplés, ensuite une tendance commune à la diversification des pays de naissance dans tous les types d'espace entre 1975 et 2015.

Les rythmes et les temporalités de cette diversification sont néanmoins variables d'un type d'espace à l'autre : entre 1975 et 1999, ce sont les bassins de vie de densité intermédiaire qui connaissent l'augmentation la plus forte du nombre moyen de pays de naissance. S'ensuit une stagnation dans les années 2000, avant une légère croissance au cours des années 2010. Les bassins de vie densément peuplés connaissent également une situation de stagnation depuis les années 2000, qui correspond au plafond du nombre maximal de groupes distincts (72 au total). Si dans les grandes villes l'ensemble des groupes de pays de naissance est représenté depuis les années 2000, ce n'était donc pas encore tout à fait le cas à la fin des années 1970, les flux migratoires n'étant pas aussi diversifiés qu'aujourd'hui. Ce n'est cependant pas au cours de cette période que les bassins de vie les moins densément peuplés se sont le plus diversifiés. Le nombre moyen de pays de naissance représentés a bien augmenté dans les années 1980 et 1990, mais c'est depuis les années 2000 que la croissance est la plus soutenue. Les années 2000 et 2010 constituent donc une période de « rattrapage » pour les espaces peu denses, qui sont investis sur le plan résidentiel par des individus dont les origines géographiques sont de plus en plus diverses.

[1] Les informations sur les pays de naissance au recensement de 1975 ne sont pas détaillées pour tous les pays de naissance, et certains pays sont regroupés entre eux. Depuis le recensement de 1999, les modalités sont beaucoup plus détaillées et ne contiennent plus de regroupements de pays (cf. chapitre 4). Des tendances similaires sont observables sur la période 1999-2015 avec l'ensemble des pays de naissance détaillés.

Figure 8.1. L'évolution du nombre moyen de pays de naissance de la population immigrée représentés dans les différents types de bassins de vie

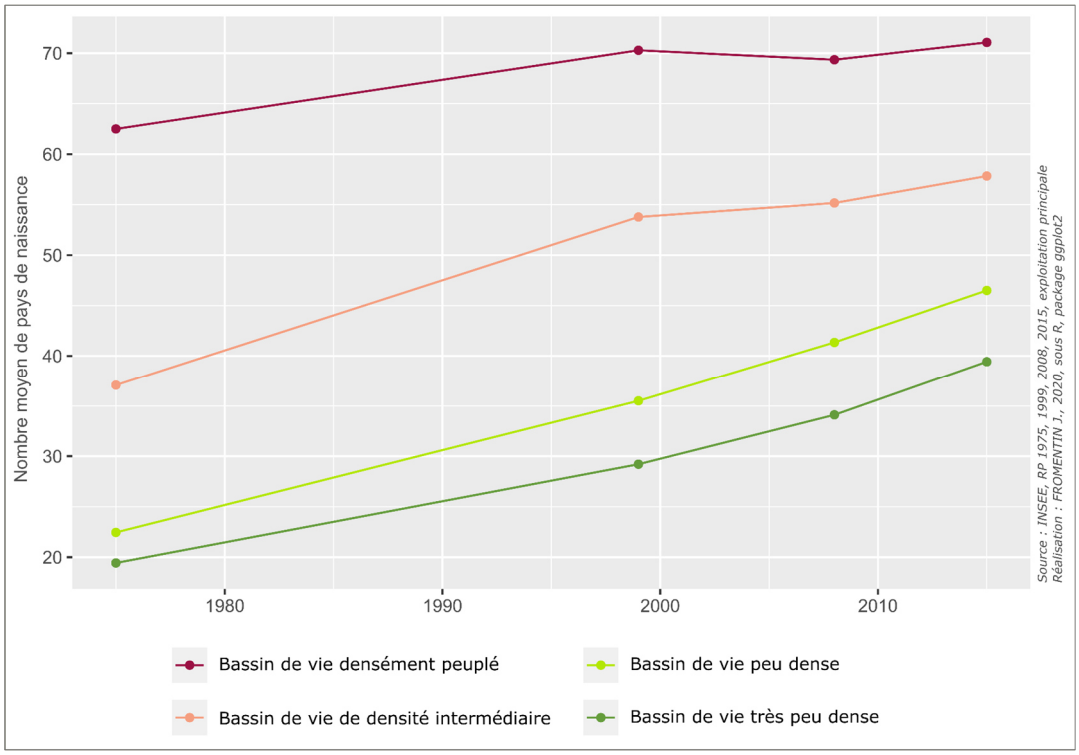

Source : INSEE, RP 1975, 1999, 2008, 2015, exploitation principale
Champ : ensemble des bassins de vie France métropolitaine (n=1454), hors Corse pour 1975
Lecture : en 1999, dans les bassins de vie très peu denses, on compte en moyenne 29 pays de naissance différents parmi la population immigrée. C'est-à-dire qu'en moyenne, 29 pays de naissance sont représentés par la présence d'au moins un immigré dans les bassins de vie très peu denses.

Ce ne sont pas les mêmes individus qui contribuent d'une période à l'autre à cette dynamique de diversification des espaces peu denses depuis les années 2000 (Tableau 8.1). Entre 1999 et 2008, ce sont les immigrés originaires de Guyana et du Suriname, des pays de l'ancienne Union soviétique, et de certains pays africains (Érythrée récemment indépendante, Guinée équatoriale, Zimbabwe, Kenya) ou encore de Cuba qui sont marqués par l'augmentation la plus importante de leur présence à travers les différents bassins de vie (très) peu denses. Entre 2008 et 2015, si certains de ces pays maintiennent cette dynamique, ce sont surtout des immigrés originaires d'autres pays d'Afrique (Soudan, Guinée-Bissau, Gambie, etc.) et d'Asie (Bangladesh, Afghanistan, Taiwan, Pakistan) qui y contribuent. Alors que les chapitres précédents mettaient en avant le poids des principaux pays d'immigration ou de regroupements très larges de pays de naissance dans l'évolution des configurations spatiales, ces analyses montrent la contribution des individus appartenant aux profils moins visibles des « petits » pays de naissance dans la dynamique de dispersion spatiale.

Les pays de naissance présentés dans le Tableau 8.1 ne correspondent par ailleurs pas à une sélection aléatoire de pays. L'accroissement de ces populations dans les espaces peu denses s'inscrit dans l'évolution globale des flux migratoires à chaque période. L'évolution du nombre de bassins de vie peu denses dans lesquels les effectifs d'un pays de naissance sont représentés est en effet positivement corrélée à l'évolution globale de leurs effectifs (Annexe 8.1). Dans de nombreux de cas, il s'agit de personnes ayant fui leur pays de naissance ou de résidence et déposé une demande d'asile à leur arrivée en France. Par les enquêtes sur les communautés[1], le recensement recueille en effet des informations sur les demandeurs d'asile ou les réfugiés qui résident dans les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) ou dans d'autres structures d'hébergement collectives. L'augmentation des effectifs et du nombre de bassins de vie de résidence des immigrés originaires du Caucase et d'Asie centrale doit ainsi être mise en lien avec l'effondrement de l'Union soviétique qui a conduit à la recomposition de l'émigration dans de nombreux pays de l'ex-URSS. Il a notamment entraîné une augmentation considérable des flux migratoires vers l'Allemagne, la Belgique, l'Autriche ou la France à la fin des années 1990 et dans les années 2000, en lien avec les conflits qui se développent dans plusieurs régions (première guerre du Haut-Karabagh, crise albanaise, guerre civile du Tadjikistan, etc.). De la même façon, l'accroissement de la population d'origine bangladaise, érythréenne, soudanaise ou afghane entre 2008 et 2015, peut s'expliquer par des arrivées nombreuses et récentes liées aux désordres politiques du monde (en Afrique notamment[2]), qui conduisent ces individus à venir demander l'asile en France et ailleurs en Europe. Si ces éléments permettent de comprendre que la diversification des origines des immigrés dans les campagnes est très directement liée à l'augmentation de la population totale des divers pays de naissance, cela n'explique cependant pas leur répartition à travers un nombre croissant de bassins de vie.

[1] Pour l'INSEE, une communauté est un ensemble de locaux d'habitation relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie commun. Il s'agit par exemple des maisons de retraites, des foyers, des résidences sociales, des communautés religieuses, des camps militaires, des établissements pénitentiaires et plus largement de toutes les structures collectives d'hébergement. Les enquêtes de recensement des communautés complètent les enquêtes de recensements des logements. Ensemble, elles permettent de connaître la population de la France et ses caractéristiques.

[2] Depuis le milieu des années 2010, les Bangladais font partie des groupes à avoir vu leur nombre de demandes d'asile le plus augmenter – c'est le 10ème pays en nombre de demandes d'asile en 2017 (OFPRA, 2017). Historiquement, l'émigration bangladaise s'opère plutôt vers les pays du Golfe. Cependant, leurs conditions de vie et de travail dans ces pays (salaires extrêmement bas, privation de liberté, etc.) et la réduction des grands chantiers – induisant la diminution de leur employabilité – dans les monarchies pétrolières ces dernières années ont conduit à une redirection des flux migratoires. Si certains migrants sont allés directement en Europe, beaucoup se sont tournés vers la Libye pour travailler dans l'industrie pétrolière. La déstabilisation du pays depuis la chute de Kadhafi a conduit beaucoup d'entre eux à vouloir rejoindre l'Europe en traversant la Méditerranée, comme de nombreux migrants africains. En France, très peu obtiennent l'asile et beaucoup deviennent des sans-papiers (OFPRA, 2016).

Une explication est à trouver dans le fonctionnement du système d'hébergement des demandeurs d'asile. En France, l'hébergement des demandeurs d'asile est une prérogative régalienne, retranscrite dans le Dispositif National d'Accueil (DNA). Depuis les années 2000, le dispositif intègre un objectif de « péréquation » entre les territoires, qui vise à une répartition équilibrée des places d'hébergement à travers les différentes régions et départements français. Cela se traduit par une forte dispersion des centres d'hébergement et donc des exilés sur le territoire national, et notamment de façon croissance dans les espaces peu denses (Berthomière et al., 2020). La création des Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO) en 2015 constitue un des exemples les plus saillants de cette politique de dispersion : ces centres, ouverts à la hâte suite au démantèlement de la « jungle » de Calais et des campements de Paris, sont créés dans toutes les régions sauf en Ile-de-France et sont fortement implantés dans les bassins de vie peu denses. On peut alors interpréter la présence dans un nombre croissant de bassins de vie d'immigrés venant des principaux pays de demande d'asile comme le résultat de cette politique de dispersion spatiale des exilés sur le territoire national, qui s'est notamment fortement renforcée depuis les années 2010.

Tableau 8.1. Nombre total de bassins de vie (très) peu denses de présence d'au moins un immigré pour les vingt pays de naissance ayant connu la plus forte évolution relative de leur emprise spatiale entre 1999 et 2015

1999-2008	**2008-2015**
Guyana (2 ; 45)	Bangladesh (36 ; 142)
Tadjikistan (2 ; 19)	Sainte-Lucie (15 ; 48)
Érythrée (3 ; 20)	Érythrée (20 ; 57)
Azerbaïdjan (20 ; 103)	Soudan (45 ; 128)
Guinée équatoriale (5 ; 25)	Hong Kong (30 ; 73)
Moldavie (39 ; 187)	Afghanistan (85 ; 205)
Kirghizistan (10 ; 47)	Guinée-Bissau (36 ; 74)
Ouzbékistan (18 ; 64)	Albanie (174 ; 346)
Géorgie (53 ; 154)	Dominique (69 ; 137)
Kazakhstan (43 ; 122)	Gambie (19 ; 37)
Cuba (121 ; 287)	Fidji (îles) (15 ; 29)
Dominicaine (Rép.) (51 ; 120)	Moldavie (187 ; 352)
Mongolie (24 ; 55)	Géorgie (154 ; 289)
Biélorussie (104 ; 236)	Guinée (Rép. de) (269 ; 495)
Zimbabwe (50 ; 108)	Guinée équatoriale (25 ; 46)
Guinée (Rép. de) (127 ; 269)	Taiwan (96 ; 171)
Arménie (112 ; 234)	Mongolie (55 ; 97)
Kenya (79 ; 165)	Nigeria (178 ; 312)
Suriname (37 ; 76)	Pakistan (152 ; 265)
Chine (Rép. Pop) (326 ; 669)	Arménie (234 ; 406)

Source : INSEE, RP 1999, 2008 et 2015, exploitation principale
Lecture : entre 2008 et 2015, le nombre de bassins de vie peu denses et très peu denses dans lesquels est présent au moins un immigré du Bangladesh est passé de 36 à 142. Cela en fait le pays de naissance qui a connu la plus forte augmentation relative sur la période. Ce tableau ne présente donc pas les effectifs de ces groupes d'immigrés, qui sont dans l'ensemble faibles.
Note : seuls les pays de naissance pour lesquels le nombre de bassins de vie en fin de période est au moins égal à 15.

Finalement, les parcours des immigrés, observés à partir de leur lieu de naissance et leur lieu de résidence au moment du recensement, montrent une double diversification : d'une part les immigrés viennent d'un nombre de pays de naissance de plus en plus varié, et d'autre part ils s'installent dans un nombre croissant de bassins de vie peu denses. Cette diversification des parcours des immigrés est donc susceptible de conduire, surtout depuis les années 2000, à des coprésences croissantes dans les campagnes françaises entre des immigrés aux origines variées. C'est ce point qu'il s'agit maintenant d'approfondir, en cherchant à comprendre comment cette diversification des origines géographiques et des lieux d'installation s'agencent spatialement.

b) Des dynamiques locales de coprésence

La diversification croissante des origines géographiques des immigrés dans les espaces peu denses est susceptible de produire des formes de coprésence et des niveaux de diversité variables à l'échelle des bassins de vie. Si le nombre de pays de naissance différents des immigrés d'un territoire donné est en est un premier indicateur, il est également nécessaire de tenir compte des effectifs de chaque groupe d'individus. Selon le nombre d'immigrés résidant dans un bassin de vie et la variété de leurs origines géographiques, on peut en effet considérer qu'un territoire est plus ou moins divers : par exemple, un bassin de vie dans lequel résident des individus originaires d'un grand nombre de pays de naissance différents, mais avec un pays particulièrement dominant est moins divers qu'un bassin de vie avec moins de pays de naissance représentés, mais dont les effectifs sont plus proches les uns des autres. En empruntant aux approches écologiques de la diversité, cette section analyse les effets locaux de la diversification des parcours géographiques des immigrés (Encadré 8.1).

Encadré 8.1. Mesures de la diversité d'un territoire

Les mesures de diversité peuvent tenir compte de la *richesse* de la population étudiée, définie comme le nombre de groupes distincts de cette population – en l'occurrence le nombre de pays de naissance —, mais aussi de l'*équitabilité* entre les groupes (Marcon, 2018). L'équitabilité correspond à la régularité de la distribution des groupes et est indépendante de la richesse. Elle tient compte du fait qu'à population et à nombre de groupes égaux, la présence d'un ou de plusieurs groupes largement majoritaires entraîne mathématiquement la rareté d'autres groupes. Dans ces conditions, le maximum de diversité est atteint lorsque les groupes sont équirépartis dans les bassins de vie considérés. Les indices classiques de diversité intègrent ces deux paramètres simultanément (richesse et équitabilité) :

L'**indice de concentration de Simpson** mesure la probabilité que deux individus tirés au hasard appartiennent au même groupe (Simpson, 1949). Parce qu'il varie en fonction de la richesse, des alternatives ont été proposées (Ellerman, 2013 ; Hurlbert, 1971).

$$D = \sum_{i=1}^{S} P_i^2 = \sum_{i=1}^{S} \frac{n_i(n_i - 1)}{N(N-1)}$$

Où ni = nombre d'individus du groupe donné et N = nombre total d'individus

L'indice de Shannon dérive de la théorie de l'information, et relève des fonctions d'entropie (Shannon, 1948). Il donne une mesure de la diversité en tant que quantité d'information : ainsi, l'observation d'un individu d'un groupe

considéré comme rare a une faible probabilité et apporte plus d'information que l'observation d'un individu d'un groupe commun (Marcon, 2018).

$$H = -\sum_{i=1}^{S} p_i \ln p_i$$

Où pi = proportion d'un groupe i par rapport au nombre total de groupes (pi = ni/N)

H est maximal lorsque tous les groupes sont distribués régulièrement. H est généralement compris entre 1 et 5, même s'il n'a pas de maximum théorique.

La diversification des origines géographiques des immigrés a des effets locaux variables au cours des trois périodes d'observation (Figure 8.2)[1]. Dans les années 1980 et 1990, la diversification des origines des immigrés concerne la très grande majorité du territoire métropolitain. La diversification est particulièrement forte dans l'Ouest et le Sud de la France, où les formes de coprésence entre immigrés d'origines variées se renforcent dans de nombreux bassins de vie peu denses. S'il faut tenir compte des faibles volumes d'immigrés résidant dans l'Ouest jusqu'à la fin des années 1990, il n'empêche que l'arrivée d'immigrés entre 1975 et 1999 dans ces campagnes est le fait d'individus aux origines géographiques variées. Seuls quelques bassins de vie font exception à cette dynamique, notamment ceux situés à la frontière allemande, où la spécialisation dans cette immigration transfrontalière se renforce sur la période.

Au cours des années 2000, la diversification de la population immigrée est très marquée dans la région pyrénéenne. Elle s'observe aussi, dans une moindre mesure, dans une grande partie de l'Est de la France. Par rapport aux années 1980 et 1990, les années 2000 se caractérisent toutefois par des dynamiques de spécialisation dans certaines régions de l'Ouest de la France. On retrouve ici l'effet des arrivées importantes d'immigrés britanniques et néerlandais, qui ont conduit à une forte spécialisation dans les bassins de vie où ils se sont le plus implantés : Dordogne, Limousin, Centre-Bretagne, Normandie.

Cette dynamique de spécialisation semble néanmoins circonscrite dans le temps, puisqu'elle n'est plus visible sur la période 2008-2015. Les années 2010 se caractérisent dans l'ensemble par une nouvelle période de diversification, qui a cette fois-ci la particularité de concerner en premier lieu les espaces peu denses, en adéquation avec les observations de la section précédente. La diversification des grandes villes comme Paris, Marseille, Rennes ou Nantes est ainsi de plus faible intensité que dans

[1] L'indice d'entropie de Shannon mesuré ici ne porte que sur la population immigrée, et exclut les non-immigrés qui constituent systématiquement le groupe majoritaire : l'indice mesure alors la diversification de cette population immigrée dans chaque bassin de vie et rend visible les espaces de spécialisation pour un ou quelques pays de naissance donnés.

beaucoup de bassins de vie peu denses. Elle est particulièrement marquée en Bretagne ou en Normandie. On pourrait néanmoins penser que dans ces régions il s'agit moins d'une diversification liée à l'arrivée de nouveaux immigrés aux origines variées sur le territoire que d'une forme de « dé-spécialisation » liée à la baisse du nombre d'immigrés britanniques suite à la crise économique de 2008. L'analyse détaillée de l'évolution du nombre d'immigrés par origine dans ces bassins de vie ne permet toutefois pas de valider cette hypothèse : tout d'abord, dans la majorité des bassins de vie concernés par cette forte diversification entre 2008 et 2015, le nombre d'immigrés originaires du Royaume-Uni ou des Pays-Bas a augmenté. Ensuite, dans ceux où leur nombre a baissé, cette diminution s'est systématiquement accompagnée d'une hausse conséquente du nombre d'immigrés d'autres origines. La diversification marquée en Bretagne, en Normandie et dans une partie du Sud-Ouest de la France entre 2008 et 2015 ne peut donc être réduite à un effet de départ des immigrés britanniques ou néerlandais.

***

Finalement, depuis le milieu des années 1970, les parcours géographiques des immigrés se sont diversifiés d'au moins deux manières : tout d'abord au départ de ces parcours, avec des pays de naissance de plus en plus variés. Une des caractéristiques de l'évolution des flux migratoires à l'échelle mondiale ces dernières décennies est en effet la **diversification des pays d'origine**, qui s'observe également à l'échelle française. À la variété de ces premières étapes s'ajoute la dispersion croissante de leurs localisations résidentielles en France. Cette transformation de la population immigrée a par ailleurs des effets à l'échelle des territoires : elle génère des **formes de coprésences à l'échelle locale**, dont les configurations spatiales et temporelles sont multiples. La combinaison, sur un même territoire et au cours du temps, de parcours individuels plus ou moins variés produit alors des trajectoires de territoires marqués par des dynamiques de diversification ou de spécialisation, que s'attache à décrire la section suivante.

Figure 8.2. L'évolution de l'indice d'entropie de Shannon de la population immigrée dans les bassins de vie entre 1975 et 2015

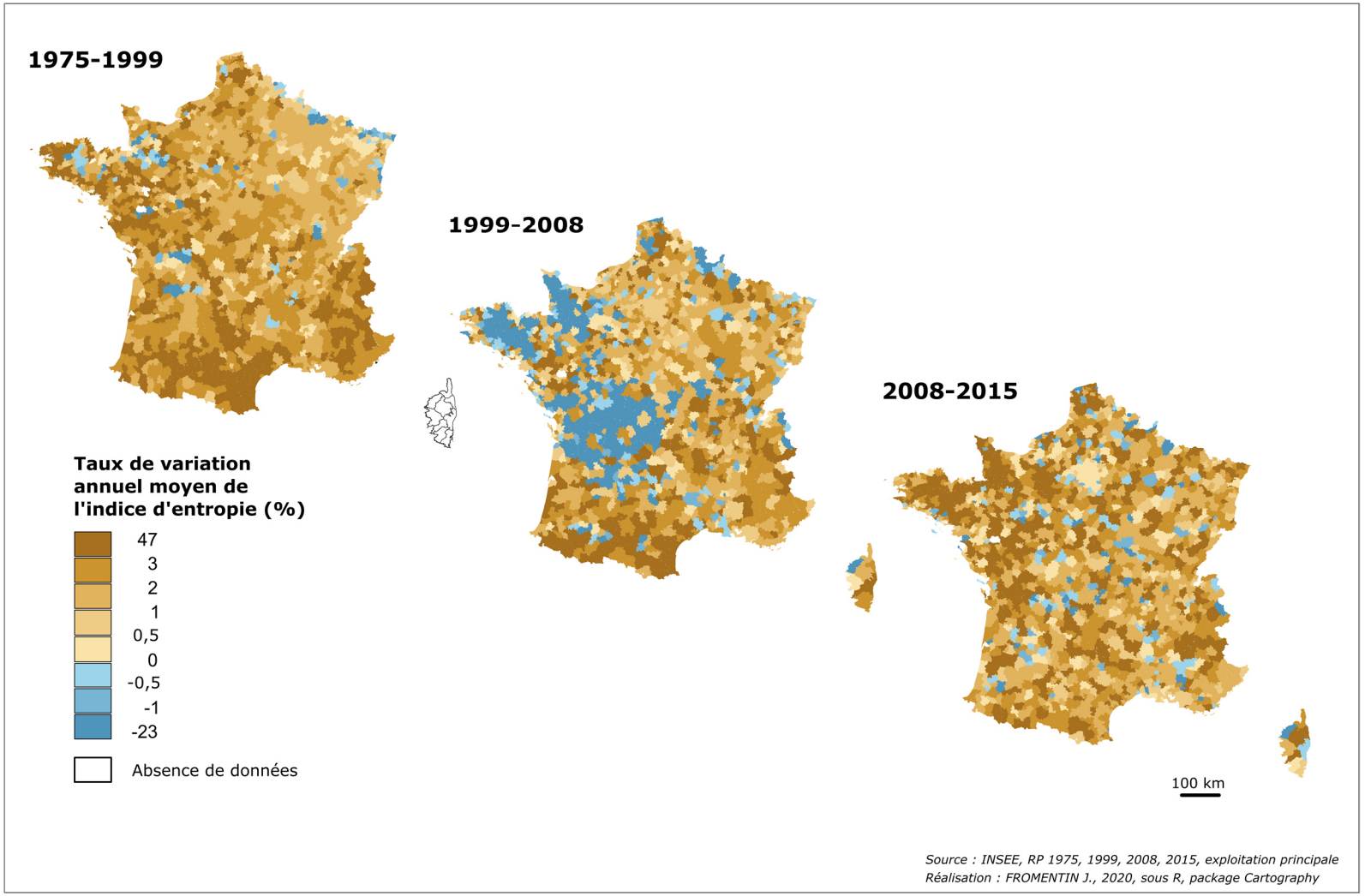

Source : INSEE, RP 1975, 1999, 2008 et 2015. Champ : ensemble des bassins de vie de France métropolitaine (n=1454), hors Corse pour la période intercensitaire 1975-19

2. Les des bassins de vie entre dynamiques de spécialisation et de diversification

L'origine géographique des immigrés en France et leur implantation spatiale dans les espaces peu denses sont de plus en plus diverses, produisant des territoires de plus en plus divers également. Compte tenu de ces premiers résultats, il s'agit maintenant de comprendre comment, dans le temps long, les profils des territoires évoluent et comment les différents groupes d'origine se répartissent dans les espaces peu denses. L'enjeu est aussi d'étudier comment, à l'échelle des bassins de vie, les évolutions démographiques de l'immigration (hausse/baisse absolue ou relative de la population immigrée) se combinent avec l'évolution de la diversité des territoires. Quelles ont été les trajectoires des différents territoires depuis les structures historiques de la fin de l'immigration de travail jusqu'à la diversification actuelle des groupes d'origines ? Comment a évolué la diversité dans les campagnes historiquement marquées par l'immigration de travail dans le Nord-Est de la France et dans lesquelles la population immigrée a parfois diminué ? Quelles ont été les trajectoires des espaces peu denses de l'Ouest de la France, dont on a déjà montré la diversification sociodémographique de la population immigrée ? Dans les campagnes périurbaines de l'Ile-de-France, la trajectoire de diversification est-elle uniquement liée à l'augmentation des immigrés d'origine africaine ?

Autrement dit, il s'agit de se demander si la diversification des parcours individuels des immigrés induit des trajectoires uniformes des territoires ou si elle produit également une diversité de trajectoires à l'échelle des bassins de vie. L'enjeu est ici de synthétiser les dynamiques du changement spatial produites par la diversification des origines géographiques des immigrés qui résident dans les espaces peu denses. Pour conduire cette approche minutieuse des temporalités du changement spatial, je m'appuie sur une méthode de typologie longitudinale déjà exploitée dont de nombreux travaux, notamment dans le champ de la ségrégation urbaine (Duroudier, 2018 ; Le Goix, 2016). Un premier temps de cette section présente la méthodologie adoptée et décrit des différents profils de diversité des bassins de vie ; la deuxième s'attache à analyser les trajectoires de diversification et de spécialisation des bassins de vie de 1975 à 2015 en prêtant attention aux changements de profil entre les différentes dates.

a) Analyser les trajectoires des bassins de vie

Pour caractériser finement la composition de la population des bassins de vie à chaque date, une classification est réalisée sur l'ensemble des bassins de vie peu denses pour l'ensemble des quatre dates d'observation. Si la méthodologie adoptée est proche de celle du chapitre 7, les analyses menées

ici visent plus explicitement à articuler trajectoires individuelles et trajectoires des territoires. En se concentrant sur la seule dimension géographique des parcours individuels, elles permettent tout d'abord d'adopter une perspective temporelle plus longue (depuis 1975). Ensuite, elles réintègrent la population non-immigrée dans l'analyse, et donc le poids total des immigrés dans la population. Enfin, ces analyses mobilisent de façon plus détaillée des groupes de pays de naissance (Encadré 8.2). Finalement, une typologie en six classes est retenue, qui synthétise le niveau de diversité et la composition par groupe d'origine des bassins de vie (Figure 8.3).

Encadré 8.2. Précisions méthodologiques sur la typologie multidates

Pour classer les différents bassins de vie, une nouvelle analyse factorielle est réalisée, qui combine une analyse en composantes principales et une classification ascendante hiérarchique. Le tableau de départ se structure sous la forme suivante : chaque ligne correspond à un bassin de vie peu dense pour une date donnée. On compte donc autant de lignes qu'il y a de bassins de vie multipliés par les quatre dates de recensement (1975, 1999, 2008 et 2015). Sept axes sont retenus, cumulant 78 % de la variance expliquée. La typologie retenue repose quant à elle sur une partition en six classes (Annexe 8.2).

Les variables prises en compte sont : la part de chaque groupe de pays de naissance des immigrés dans la population totale de chaque bassin de vie ; la part de la population non-immigrée dans le bassin de vie ; enfin les valeurs de deux indices de Shannon. Le premier est calculé en tenant compte de la population non-immigrée, le second en ne considérant que la population non-immigrée des différents bassins de vie. Alors que le premier permet surtout de tenir compte du poids des immigrés dans la population totale locale, le second caractérise la diversité interne à la population immigrée. Pour des questions d'effectifs et de fiabilité statistique, les différents pays de naissance proposés dans la nomenclature du recensement de 1975 ont été agrégés en 16 groupes de pays de naissance. Les groupes proposés reposent à la fois sur les nomenclatures classiques des enquêtes nationales (par exemple de l'enquête Trajectoires et Origines, Insee-Ined, 2008 ; Beauchemin, Hamel et Simon, 2010) et sur la réalité historique et contemporaine de l'immigration dans les espaces peu denses : Royaume-Uni et Pays-Bas ; Europe du Sud ; Europe de l'Ouest frontalière ; Autres pays d'Europe du Nord et de l'Ouest ; Europe de l'Est ; Anciens pays de l'URSS ; Autres pays d'Europe ; Proche et Moyen-Orient ; Asie du Sud-Est ; Autres pays d'Asie ; Afrique du Nord ; Afrique francophone sahélienne ; Afrique francophone centrale et du Golfe de Guinée ; Autres pays d'Afrique ; Principaux pays américains et océaniens anglophones ; Autres pays d'Amérique et d'Océanie.

Figure 8.3. Les profils de diversité des espaces peu denses (1975-2015)

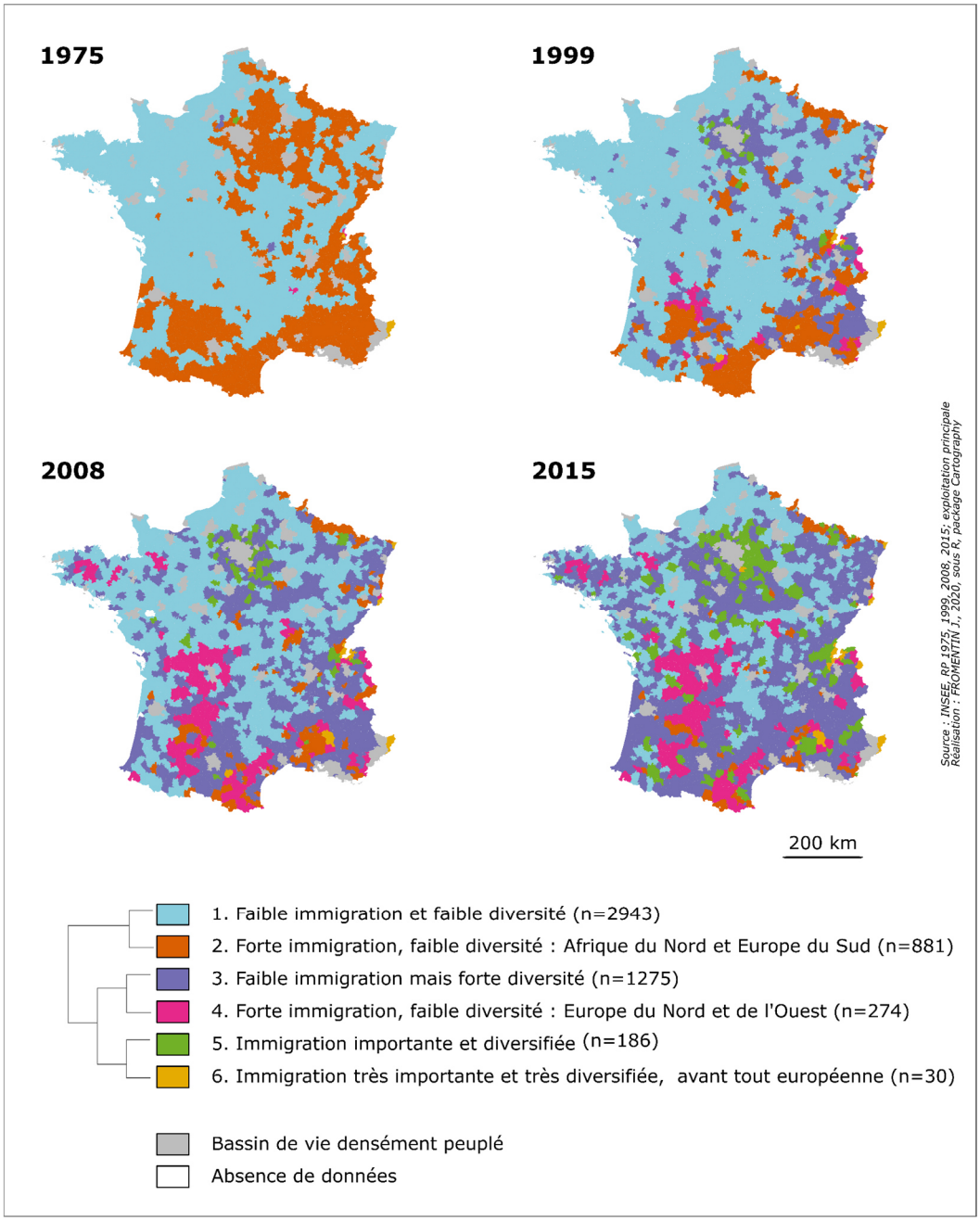

Source : INSEE, RP 1975, 1999, 2008, 2015
Champ : ensemble des bassins de vie peu denses de France métropolitaine, hors Corse (n=1404)

La première classe décrit des bassins de vie caractérisés par une **faible part d'immigrés et parallèlement un faible niveau de diversité (bleu)**. Dans ces territoires, les non-immigrés représentent en moyenne 98 % de la population, contre 96 % pour l'ensemble des bassins de vie peu denses. Corollaire de cette homogénéité, tous les groupes immigrés sont sous-représentés. De façon cohérente avec les résultats de plusieurs chapitres de cette thèse, cette classe voit sa part diminuer considérablement entre 1975 et 2015, surtout à partir des années 2000. En 1975, cette classe

caractérise les deux tiers des bassins de vie peu denses, dont quasiment l'intégralité du quart Nord-Ouest de la France, ainsi qu'une très grande partie du centre du pays. L'évolution s'opère progressivement par la transformation d'une grande partie de ces bassins de vie en bassins de vie d'autres classes, en particulier des classes 3 et 4, c'est-à-dire des bassins de vie où l'immigration reste faible mais diversifiée, ou bien des bassins de vie où la population immigrée a augmenté par certains profils spécifiques.

La seconde classe décrit **des bassins de vie spécialisés dans l'immigration maghrébine et sud-européenne (orange)** : l'immigration y est importante et les non-immigrés sont en moyenne sous-représentés dans ces bassins de vie, mais la population immigrée concerne principalement deux groupes d'origine, les immigrés d'Europe du Sud (5 %) et les immigrés du Maghreb (2 %), de sorte que la diversité de la population immigrée en termes d'origine géographique est faible. Là encore, ce profil perd en importance au cours du temps, puisqu'on passe du tiers des bassins de vie en 1975 à seulement 5 % d'entre eux appartenant à cette classe en 2015. Sans surprise après la lecture des chapitres précédents, on retrouve pour cette classe en 1975 la structure spatiale propre à l'immigration de travail des décennies 1950-1970 : Sud de la France, Nord-Est et bassin francilien. Mais alors que la proportion des bassins de vie de classe 1 reste stable entre 1975 et 1999, la part des bassins de vie spécialisés dans l'immigration maghrébine et sud-européenne diminue fortement dès les années 1980 et se poursuit dans les années 1990, 2000 et 2010. Sur le plan spatial, cette diminution s'opère d'abord dans le Nord-Est de la France pendant la période de désindustrialisation et de décroissance de la population immigrée des années 1980, et s'étend à partir des années 2000 au Sud et au Sud-Ouest du pays.

La troisième classe caractérise des bassins dont la **population immigrée est peu importante, mais fortement diversifiée (violet)** en termes de groupes d'origine géographique. La population non-immigrée n'est donc pas sous-représentée dans ces territoires où les immigrés ne représentent en moyenne que 4 % de la population. Mais leurs groupes d'origines sont très variés, de sorte que la valeur de l'indice d'entropie de Shannon pour la population immigrée est en moyenne dans ces bassins de vie supérieure à celle de l'ensemble des bassins de vie. Des groupes variés, qui ne correspondent pas aux principaux groupes migratoires en France et aux effectifs faibles, sont ainsi surreprésentés : Autres pays d'Amérique et d'Océanie, Asie du Sud-Est, Autres pays d'Afrique, Autres pays d'Asie, Pays de l'ex-URSS, Afrique francophone centrale ou encore Afrique francophone sahélienne. Alors que ce type de bassin de vie est quasiment inexistant en 1975, il voit son importance croître dans les années 1980 et 1990. Cette tendance se poursuit plus fortement encore dans les années 2000 et 2010, de sorte qu'en 2015 il s'agit du type le plus représenté avec 45 % des bassins de vie peu dense. Alors qu'entre 1975 et 1999 l'apparition de ce type de bassin de vie se

fait surtout dans l'Est de la France et autour de Paris en remplacement des bassins de vie l'immigration maghrébine et sud-européenne (classe 2), dans les années 1990 et 2000 le Centre et l'Ouest de la France sont progressivement concernés par des transitions vers ce type d'espace.

La quatrième classe décrit des **bassins de vie marqués par une forte spécialisation dans l'immigration d'Europe du Nord et de l'Ouest (rose)**. La proportion moyenne des immigrés y est supérieure à celle de l'ensemble des bassins de vie (7 %), mais la valeur de l'indice de diversité de la population immigrée est plus faible que pour l'ensemble des bassins de vie peu denses. En effet, seuls quelques groupes d'origine sont fortement surreprésentés : les immigrés du Royaume-Uni et des Pays-Bas surtout, ceux du monde anglophone, d'Europe du Nord et de l'Ouest frontalier et non frontalier. En cohérence avec les analyses des chapitres précédents, ce type de bassin de vie, quasiment inexistant en 1975 et 1999, se développe surtout au cours des années 2000 et reste stable depuis 2008. Ainsi, si des immigrés britanniques se sont installés dès les années 1980 et plus fortement encore dans les années 1990 dans les espaces ruraux français, leur installation à cette époque ne s'inscrit pas dans un mouvement de grande ampleur et ne se traduit pas par une forte concentration spatiale. C'est donc surtout au cours des années 2000, avec les installations nombreuses dans des espaces circonscrits du Sud et de l'Ouest de la France que se développe une configuration spatiale propre à l'installation de ces groupes d'origine.

La cinquième classe décrit des **bassins de vie caractérisés par une immigration importante et diversifiée (vert)**. Les non-immigrés ne représentent en moyenne que 91 % de la population de ces bassins de vie, qui ont une part importante de leur population appartenant aux groupes majoritaires d'immigration tels que les immigrés d'Europe du Sud ou du Maghreb. Mais ces bassins de vie se caractérisent aussi par une forte surreprésentation d'autres profils : les immigrés d'Afrique francophone centrale et du Golfe de Guinée, d'Afrique sahélienne ou d'autres pays d'Afrique subsaharienne, les immigrés d'autres pays d'Asie, des pays de l'ancienne URSS, d'autres pays d'Amérique ou encore d'Europe de l'Est. Ils cumulent un indice de Shannon supérieur à la moyenne pour l'ensemble de la population et pour leur population immigrée. Ces profils de bassins de vie diversifiés sont eux aussi quasiment inexistants en 1975 et 1999. Ils apparaissent au cours des années 2000, mais c'est surtout entre 2008 et 2015 qu'ils se développent, pour représenter 9 % du total des bassins de vie peu denses. D'abord localisés autour du bassin de vie de Paris ou près de l'agglomération grenobloise, c'est dans ces régions que le nombre de ces bassins de vie a augmenté entre 2008 et 2015, mais aussi de façon plus éparse dans le Centre et l'Ouest de la France.

Enfin une dernière classe regroupe une poignée de **bassins de vie très spécifiques, caractérisés par une immigration très importante et très diversifiée, avant tout européenne (jaune)**. Dans ces quelques bassins de vie, où les immigrés représentent en moyenne 17 % de la

population, une grande variété de groupes d'origines sont surreprésentés, mais les groupes européens représentent les groupes les plus importants numériquement : les immigrés des pays frontaliers de l'Ouest, notamment la Suisse (en moyenne 5 % de la population des bassins de vie), ceux d'Europe du Sud (4 %), du Royaume-Uni et des Pays-Bas (1 %), d'Europe de l'Est (1 %) ou des autres pays d'Europe du Nord et de l'Ouest (1 %). Les pays du monde anglophone, d'autres pays d'Asie, d'Amérique, d'Afrique ou les pays de l'ancienne URSS sont également fortement surreprésentés dans ces bassins de vie, même s'ils ont des effectifs beaucoup plus faibles. La spécificité de ce type de bassin de vie s'éclaire à l'observation de sa répartition spatiale : il s'agit surtout de bassins de vie localisés dans les zones frontalières de l'agglomération de Genève ou à la frontière avec l'Italie ou l'Allemagne, dans des environnements sociaux et économiques favorisés et très internationalisés, qui attirent pour les opportunités d'emploi qu'elles génèrent, aussi bien sur le marché du travail très qualifié – dans les organismes internationaux par exemple – que sur le marché du travail peu qualifié – dans le secteur de l'hôtellerie-restauration notamment.

L'analyse de l'évolution de ces six profils de bassins de vie montre qu'en quatre décennies, les espaces peu denses se sont fortement recomposés sous l'effet de la diversification des origines géographiques des immigrés. On est globalement **passé d'une configuration binaire, entre des campagnes homogènes caractérisées par une très faible immigration et des campagnes de l'immigration maghrébine et sud-européenne à des configurations plus complexes, marquées par l'essor de bassins de vie plus ou moins diversifiés**. Les différentes classes attestent d'une variété de la composition par groupe d'origine des bassins de vie, mais aussi de variations dans les niveaux de diversité. Enfin, les transformations des bassins de vie entre 1975 et 2015 confirment l'existence de temporalités et de rythmes différenciés dans l'évolution des configurations spatiales de la diversité. Le tournant des années 2000 apparaît en particulier comme une période charnière dans la dynamique de diversification des espaces peu denses. Il faut maintenant comprendre comment ces différentes dynamiques, leurs intensités et temporalités à l'échelle locale, se combinent pour produire des trajectoires locales multiples.

b) Vers un « cosmopolitisme rural » ?

La transformation des configurations spatiales de la diversité des pays de naissances des immigrés dans les espaces peu denses repose sur deux processus : une dynamique de spécialisation ou de maintien de l'homogénéité et une dynamique de diversification des bassins de vie. Par ailleurs ces deux dynamiques ne sont pas uniformes. Bien au contraire, elles prennent des formes variables selon la nature, l'intensité et les temporalités des changements de composition de la population. Cette dernière section propose donc une analyse des trajectoires locales d'évolution de la diversité dans les espaces peu denses, en combinant dans une approche pseudo-longitudinale la situation des bassins de vie à chaque date (Encadré 8.3). On sépare en deux temps l'analyse des deux processus, y compris dans la cartographie afin de faciliter la lecture des cartes.

Encadré 8.3. Caractériser les trajectoires des bassins de vie

De multiples méthodes existent aujourd'hui pour analyser les trajectoires des territoires dans des approches pseudo-longitudinales tenant compte de la situation de chaque territoire à chacune des dates considérées (Clerval et Delage, 2014 ; Paulus, 2004 ; Paulus et Pumain, 2000 ; Rivière, 2009). Plusieurs empruntent notamment aux méthodes d'analyse de séquence, qui consistent à organiser les données suivant des séquences temporelles définies par des successions d'états (voir Chapitre 4 ainsi que le Chapitre 9 pour une application dans cette thèse). Si ces méthodes sont avant tout adaptées à l'analyse de données de nature longitudinales, plusieurs recherches en sciences sociales produites à partir de données transversales sur plusieurs dates mobilisent ce type de méthode (Delmelle, 2015 ; Duroudier, 2018 ; Le Goix, 2016), en considérant que l'état d'un territoire observé à une date le définit jusqu'à la date suivante d'observation. C'est cette même approche qui est développée ici pour caractériser les trajectoires des bassins de vie : chaque bassin de vie est défini à chaque date par un état qui est sa classe d'appartenance – parmi les six classes de la typologie établie précédemment – et l'enchaînement temporel de ces états sur les quatre dates d'observation entre 1975 et 2015 produit une séquence caractérisant la trajectoire du bassin de vie.

76 séquences distinctes caractérisent les 1399 bassins de vie peu denses de France métropolitaine (hors Corse) entre 1975 et 2015. La question se pose maintenant de savoir comment regrouper les séquences les plus proches entre elles afin de produire une analyse synthétique des trajectoires de diversification/spécialisation des bassins de vie. Si les méthodes d'appariement optimal sont généralement adoptées pour réaliser des typologies de trajectoires (cf. chapitre 4 et chapitre 9), le regroupement des séquences a ici été opéré manuellement, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, un des intérêts des méthodes d'appariement optimal est de pouvoir calibrer l'importance donnée à l'enchaînement des états et à la durée des états dans la constitution des classes. Le fait d'utiliser ici des données transversales et non des données véritablement longitudinales fait perdre de son intérêt à cette méthode, les durées observées ici étant artificiellement créées par les quatre dates d'observation. Ensuite, les états dont on dispose, c'est-à-dire les six classes de bassins de vie, expriment une différence qualitative de composition par groupes d'origine, mais comportent aussi une dimension ordinale suivant le niveau de diversité des bassins de vie. Par exemple, la classe 5 décrit des bassins de vie avec une immigration importante et diversifiée. La classe 6 décrit une immigration plus européenne que

la classe 5, mais également marquée par une immigration plus importante et plus diversifiée encore que dans la classe 5. Il faut donc pouvoir tenir compte de cette hiérarchie entre les classes dans la caractérisation des trajectoires de territoires.

Enfin, l'objectif de cette section est de comprendre les trajectoires qui ont conduit à la diversité actuelle de l'immigration dans les espaces peu denses. On veut donc accorder une attention particulière à l'état des bassins de vie en 2015, en distinguant notamment ceux qui sont faiblement diversifiés (classes 1, 2 et 4) des bassins de vie en situation beaucoup plus diversifiée du point de vue de la composition de leur population immigrée (classes 3, 5 et 6). La classification adoptée a finalement été réalisée à partir de l'ensemble des critères énoncés, regroupant les 76 séquences en 14 classes de séquences (Annexe 8.3).

Les trajectoires de spécialisation et d'homogénéisation

Le premier ensemble de trajectoires correspond à des trajectoires de maintien de l'homogénéité ou de spécialisation de territoires marqués soit par une très faible immigration soit par une immigration composée uniquement d'un ou de quelques groupes d'origine (Figure 8.4). On s'intéresse ici aux séquences qui ont en commun d'être en classe 1 (faible immigration et faible diversité), 2 (bassins de vie spécialisés dans l'immigration maghrébine et sud-européenne) ou 4 (bassins de vie spécialisés dans l'immigration d'Europe du Nord et de l'Ouest) en 2015. Ces trajectoires s'inscrivent dans des évolutions démographiques et morphologiques déjà largement présentées dans les chapitres précédents, c'est pourquoi elles sont présentées succinctement.

Figure 8.4. Les trajectoires de spécialisation et d'homogénéisation des bassins de vie peu denses de France métropolitaine hors Corse (1975-2015)

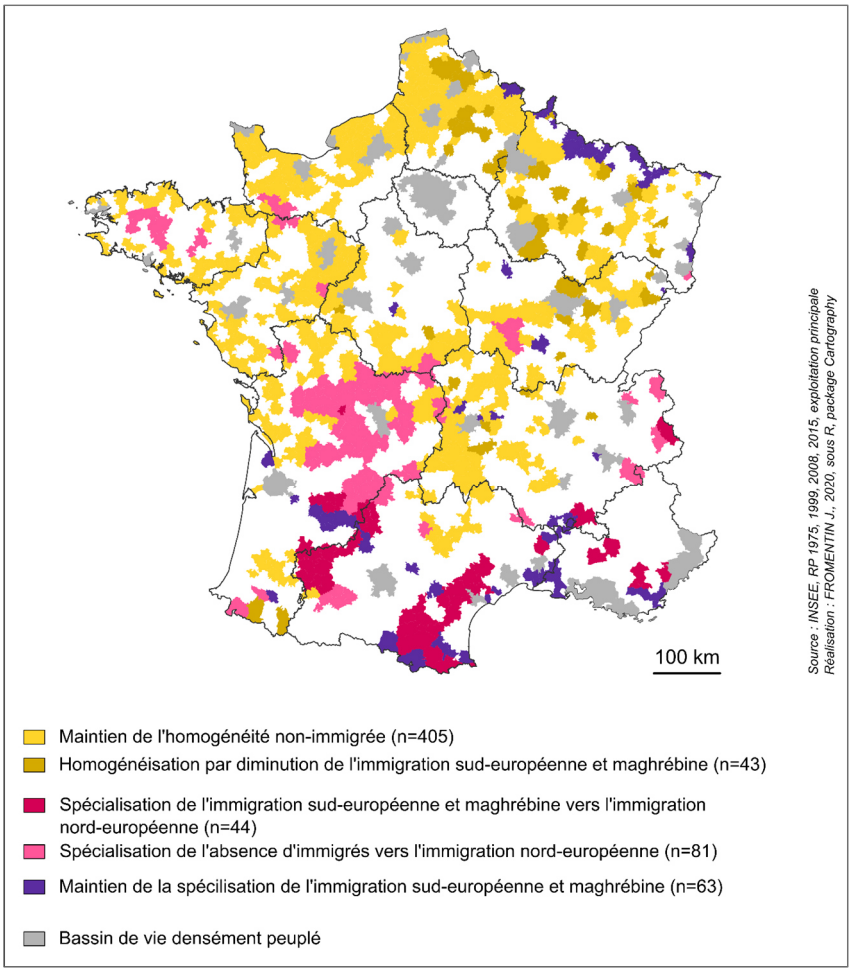

Source : INSEE, RP 1975, 1999, 2008 et 2015, exploitation principale

Champ : ensemble des bassins de vie peu denses de France métropolitaine hors Corse en trajectoire de spécialisation ou d'homogénéisation (n=636).

Note : Par souci de lisibilité, cette carte exclut donc les bassins de vie qui relèvent de trajectoires de diversification (en blanc sur la carte). Elle est complémentaire de la Figure 8.5.

Une première logique relève de la **stabilité dans le temps de zones d'homogénéité caractérisées par une très faible immigration (jaune clair).** Environ 400 bassins de vie connaissent cette trajectoire, surtout localisés dans les Hauts-de-France, en Bretagne et dans le centre du pays. Il s'agit de bassins de vie qui ont peu attiré la population immigrée depuis les années 1970 (pour la partie Nord du pays et les zones du Massif Central) ou, s'ils ont vu leur population immigrée augmenter (dans l'Ouest en particulier), cette dynamique démographique s'est articulée à un renouveau démographique plus large de ces campagnes, conduisant les immigrés à rester largement sous-représentés sur le territoire. Plusieurs bassins de vie ont également connu une trajectoire de dé-spécialisation en passant de bassins de vie caractérisés par une spécialisation dans l'immigration sud-européenne et nord-africaine à des bassins de vie homogènes de faible immigration (jaune foncé). Il

s'agit de territoires désindustrialisés du Nord-Est de la France, qui ont vu leur population immigrée diminuer dans les années 1980 et 1990 avec des départs, avant de se stabiliser dans la classe 1 pour les autres périodes d'observation. Si dans ces régions, la baisse de la population immigrée a entraîné une homogénéisation des territoires, des travaux récents montrent néanmoins que les descendants de ces immigrés sont pour leur part encore largement présents dans ces campagnes en déclin où la disparition de l'emploi et des services publics fragilisent les solidarités locales (Coquard, 2019).

Une seconde logique à l'œuvre est **la trajectoire de spécialisation de certains territoires, dans lesquels réside une proportion d'immigrés supérieure à la moyenne nationale, mais qui est composée principalement de quelques groupes d'origine (roses et violet)**. À la frontière avec l'Allemagne et la Belgique, ou bien dans certaines zones du Sud de la France, cette spécialisation se maintient depuis les années 1970, avec des différences qualitatives d'une région à l'autre : les territoires du Nord-Est sont plus européens que ceux du Sud, davantage marqués par l'implantation historique de l'immigration maghrébine. Cela est lié à des spécialisations fonctionnelles et économiques des territoires, comme le poids de l'agriculture viticole et maraîchère dans certaines régions du Sud, ou la situation frontalière des territoires du Nord-Est, qui connaissent aujourd'hui une immigration transfrontalière très développée. Dans le Sud de la France, des bassins de vie initialement caractérisés par cette spécialisation dans l'immigration sud-européenne et nord-africaine ont vu leur trajectoire évoluer vers une autre forme de spécialisation marquée par la surreprésentation progressive des immigrés d'Europe du Nord et de l'Ouest, en particulier du Royaume-Uni. Enfin, plusieurs bassins de vie de Bretagne ou d'une grande région allant du Berry à la Dordogne ont également connu des trajectoires de spécialisation dans l'immigration d'Europe du Nord et de l'Ouest, mais en ayant pour point de départ une faible immigration.

Finalement, **les campagnes qui sont aujourd'hui les moins soumises à la dynamique d'ensemble de diversification des campagnes s'inscrivent dans deux dynamiques : soit le maintien d'une homogénéité** caractérisée par une très faible présence des immigrés dans ces territoires, même si les origines de ceux-ci peuvent être variées ; **soit une spécialisation dans l'immigration de certains groupes d'origines spécifiques**. Cette logique peut être ancienne et s'inscrire dans l'histoire longue de l'immigration dans ces territoires et de leurs systèmes productifs, le plus souvent agricoles ou industriels ; elle peut aussi être plus récente comme dans le cas de la spécialisation dans l'immigration d'Europe du Nord et de l'Ouest. Dans tous les cas, les configurations spatiales et les temporalités de ces types de trajectoires sont très claires et lisibles. Ce n'est pas le cas des trajectoires de diversifications qui sont beaucoup plus variées dans leurs temporalités, leurs logiques spatiales et leur nature.

Les trajectoires de diversification

Les trajectoires de diversification constituent le deuxième grand ensemble de trajectoires. Cela correspond aux séquences qui sont classées en 2015 dans la classe 3 (faible immigration, mais fortement diversifiée), 5 (immigration importante et diversifiée) ou 6 (immigration très importante et très diversifiée, surtout européenne). La variété des trajectoires de diversification des espaces peu denses français montre combien la diversification des parcours des immigrés a des traductions spatiales variées et complexes (Figure 8.5).

Figure 8.5. Les trajectoires de diversification des bassins de vie peu denses de France métropolitaine hors Corse (1975-2015)

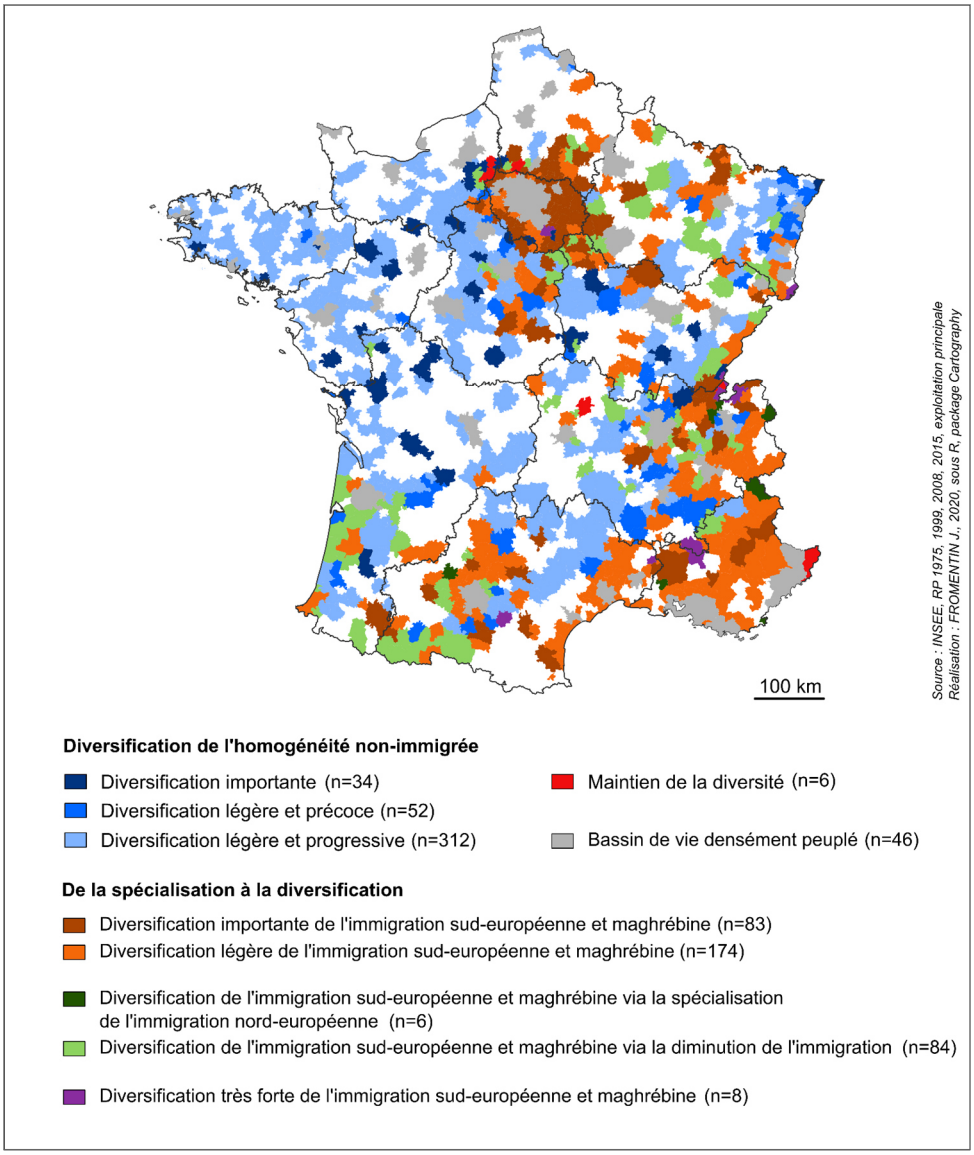

Source : INSEE, RP 1975, 1999, 2008, 2015, exploitation principale
Champ : ensemble des bassins de vie peu denses de France métropolitaine hors Corse en trajectoire de diversification (n=753).
Note : Par souci de lisibilité, cette carte exclut donc les bassins de vie qui relèvent de trajectoires de spécialisation et d'homogénéisation (en blanc sur la carte). Elle est complémentaire de la Figure 8.4.

Le premier ensemble de trajectoires de diversification concerne les bassins de vie qui étaient déjà en 1975 des territoires d'immigration, spécialisés dans l'accueil d'un ou de plusieurs groupes d'origine particuliers. Les différentes classes de trajectoires montrent notamment des intensités et des rythmes variables dans les **trajectoires de diversification de territoires historiquement caractérisés par de fortes présences d'immigrés d'origine sud-européenne ou nord-africaine (oranges, verts et violet).** Dans le bassin francilien, on observe surtout une dynamique de diversification forte, qui démarre dans les années 1980-1990, mais s'accentue dans les années 2000 et 2010. Les bassins de vie deviennent alors des bassins de vie de la classe de forte immigration diversifiée (classe 5), marqués en particulier par une surreprésentation très forte des groupes d'origine africaine et asiatique. Dans les zones situées à l'Ouest de l'agglomération parisienne ou plus en périphérie, des formes également précoces mais moins intenses de diversification sont visibles. On trouve aussi des trajectoires marquées par des périodes de faible immigration puis une diversification dans les années récentes. Ainsi, si les espaces peu denses situés en périphérie de l'agglomération parisienne ont historiquement été des espaces d'immigration, ils connaissent également une forte diversification depuis les années 2000 avec des individus aux origines très variées qui s'y installent de plus en plus.

Le Sud-Est de la France, région historique de l'immigration sud-européenne et maghrébine, se caractérise par une plus grande variété des modalités de diversification : si la diversification est très prononcée dans certaines régions telles que le Genevois français ou le Vaucluse, elle est aussi souvent de moindre intensité, et ce de façon ancienne comme dans les Alpes de Haute Provence ou plus récente comme en Savoie ou le long du littoral méditerranéen. La même variété des modalités de diversification est également observable dans une partie du Sud-Ouest de la France, notamment autour de Toulouse. Alors que dans certains territoires les trajectoires produisent des structures claires, ces régions apparaissent plutôt comme une mosaïque de configurations spatiales et temporelles de la diversification.

Enfin, un nombre important de bassins de vie, localisés dans les Pyrénées, dans les Landes et disséminés dans l'Est de la France se singularisent par une trajectoire en deux temps : dans un premier temps, généralement entre 1975 et 1999, par une diminution de la population immigrée, ce qui conduit à une dé-spécialisation du territoire en termes d'immigration. Dans un second temps, à partir des années 2000 ou 2010, ces territoires observent à nouveau une augmentation de leur population immigrée, souvent en effectifs peu conséquents, mais qui s'accompagne d'une diversité importante des origines géographiques de ces individus. Dans ces territoires, la diversification s'est donc opérée par une bifurcation nette de leur trajectoire, qui s'inscrit souvent dans des recompositions sociales et économiques plus larges : désindustrialisation suivie d'une redynamisation économique, décroissance démographique suivie d'une attractivité résidentielle renouvelée, etc. Les territoires

ruraux des Pyrénées ont par exemple longtemps connu une forte immigration espagnole, de réfugiés notamment, avant de voir ce flux diminuer à partir des années 1970. Mais depuis les années 2000, les migrations d'aménité d'immigrés nord-européens, l'installation d'étrangers inscrits dans des circulations complexes à l'échelle mondiale dans des campagnes valorisées pour le cadre et le mode de vie qu'elles offrent favorisent leur diversification (cf. infra).

Le second ensemble de **trajectoires de diversification concerne des bassins de vie initialement marqués par leur homogénéité et la faiblesse de l'immigration (bleus)**. La trajectoire de diversification la plus courante est légère et progressive, et concerne une grande partie de l'Ouest de la France. Dans ces régions, les bassins de vie de faible immigration et de faible diversité (classe 1) ont conservé une faible part d'immigrés – cf. Chapitre 6 –, mais se sont fortement diversifiés (classe 3), la transition s'opérant le plus souvent entre 1999 et 2008 ou entre 2008 et 2015. Il s'agit donc d'une dynamique de diversification récente, qui s'opère par une augmentation légère des effectifs des immigrés dans les bassins de vie, mais surtout par une grande diversification de leurs origines géographiques.

Souvent à proximité immédiate de ces bassins de vie se trouvent également des territoires inscrits dans une trajectoire de diversification importante : initialement caractérisés par leur faible immigration, ils ont transité par la classe 3 avant de devenir en 2015 des bassins de vie avec une immigration importante et diversifiée (classe 5). On retrouve ici principalement des villes petites et moyennes qui ont été le lieu de déploiement du dispositif national d'accueil et de création des Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) depuis les années 2000 (Niort, Nevers, Cholet, Alençon, Blois, Périgueux, etc.), ce qui explique en partie cette augmentation rapide de la population immigrée et sa diversité dans ces bassins de vie.

Enfin, un certain nombre de bassins de vie situés dans des régions historiques de forte immigration (grand bassin francilien, du Sud-Est de la France et à la frontière avec l'Allemagne) ont connu une trajectoire de diversification légère, mais précoce, amorcée dès les années 1980-1990. Ainsi, si la dynamique de diversification concerne les campagnes productives d'immigration ancienne (agricoles, industrielles) et celles situées près des routes migratoires actuelles (campagnes frontalières, d'Ile-de-France, etc.), elle implique tout autant les campagnes situées à l'écart de ces dynamiques. Dans ces campagnes, dont la population immigrée restait encore très faible au début des années 2000, l'accroissement de la population immigrée apparaît comme le résultat de la combinaison de parcours géographiques variés : dans de nombreuses campagnes, la diversité semble être la modalité la plus courante de l'immigration contemporaine.

***

La diversification des campagnes françaises, du point de vue des origines géographiques de leur population, n'est un processus ni uniforme ni univoque. L'analyse des trajectoires locales proposée dans cette section montre que ce processus se décline suivant des intensités et des rythmes variés d'un territoire à l'autre et dépend des structures héritées. Il est également différencié d'un point de vue qualitatif, les différents groupes n'étant pas uniformément représentés d'un bassin de vie à l'autre. Surtout, ce travail montre comment **la diversification des parcours géographiques des immigrés, caractérisée la combinaison entre des lieux de naissance de plus en plus variés et des localisations résidentielles en France de plus en plus dispersées, génère des dynamiques locales de diversification complexes et multiples dans les espaces peu denses**. L'augmentation de la diversité interne de nombreux territoires peu denses peut alors soulever deux types de questionnements : celui de leur répartition spatiale à l'intérieur des bassins de vie, c'est-à-dire la question des formes éventuelles de ségrégation spatiale ; celui des interactions sociales que peuvent générer ces formes de coprésence. Si ces deux points mériteraient d'être creusés, je propose en guise d'épilogue / d'ouverture de ce chapitre une réflexion sur le second, à partir de la notion de cosmopolitisme rural[1] (cf. Ouverture).

Ouverture : Les campagnes ariégeoises occidentales, une figure « non-productive » du cosmopolitisme rural ?

Les analyses présentées dans ce chapitre montrent des formes de coprésence nouvelles et diverses dans les espaces peu denses. On peut s'interroger sur les interactions sociales et les formes de vivre ensemble que génèrent cette coprésence de populations de plus en plus diverses, c'est-à-dire sur les conditions d'émergence d'un cosmopolitisme rural. Les réflexions autour du cosmopolitisme rural ont déjà été engagées dans plusieurs travaux, qui adoptent souvent des points de vue différents sur la question (Woods, 2018) : si pour certains le cosmopolitisme rural fait référence aux pratiques ou aux expériences de mobilité, notamment internationale, des individus venant ou résidant dans les espaces ruraux (Cheshire, Willing et Skrbiš, 2014 ; Gidwani et Sivaramakrishnan, 2003 ; Notar, 2008 ; Tzaninis, 2020), pour d'autres il constitue une propriété des populations rurales locales, via des pratiques collectives d'hospitalité, d'ouverture à l'altérité et la différence (Krivokapic-Skoko, Reid et Collins, 2018 ; Schech, 2014 ; Torres, Popke et Hapke, 2006). Pour Popke

[1] Pour une lecture approfondie sur la question de la ségrégation résidentielle dans les espaces ruraux, voir la thèse de Roux qui propose une réflexion critique et méthodologique sur cette question ainsi qu'une application empirique à partir de terrains vendéens (2019).

enfin, le cosmopolitisme rural relèverait surtout d'un projet éthique et politique qui viserait à favoriser la responsabilité et l'engagement à titre individuel ou collectif face à cette situation de coprésence (Popke, 2011).

Pour Woods, c'est finalement dans une articulation entre échelle individuelle, échelle collective et modèle normatif que se définit le cosmopolitisme rural, le milieu rural étant tout à la fois producteur de conditions de réalisation spécifiques et de limites au cosmopolitisme (Woods, 2018). Les différentes recherches empiriques sur le sujet ont régulièrement pris pour cadre d'étude des espaces ruraux caractérisés par une forte intégration de leurs systèmes productifs à la globalisation économique : régions d'industrie manufacturière ou agro-alimentaire, espaces d'agriculture intensive, etc. Si les flux de migrants nombreux et d'origines variées sont particulièrement visibles dans ces espaces, les résultats de ce chapitre montrent que la diversité des populations ne s'arrête pas à ces seuls types de contextes ruraux. Un détour par les campagnes ouest-ariégeoises permet de mettre au jour une figure alternative du cosmopolitisme rural, dans un contexte « non productif », qui repose sur la combinaison entre des parcours individuels variés et des formes fortes d'engagement à l'échelle locale[1].

Si l'Ariège est en situation périphérique par rapport aux principales routes migratoires actuelles, ce territoire n'en est pas moins marqué depuis plus de cent ans par des migrations internationales variées : installation de migrants italiens au début du XXe siècle ; accueil de réfugiés espagnols à la fin des années 1930 ; les flux de migration de travail de Portugais ou de Nord-Africains au cours des Trente Glorieuses ; l'installation d'Américains (États-Unis) dans le cadre mouvances alternatives et de retour à la nature dans les années 1970 ; l'arrivée de Britanniques, Allemands, Néerlandais et Belges dans les années 1990 et 2000 ; enfin l'installation de demandeurs d'asile dont les origines ont évolué en fonction de la situation géopolitique mondiale : ils viennent d'Europe de l'Est dans les années 1990, puis du Moyen-Orient et d'Afrique depuis les années 2000 (Bouagga, Barré et Babels, 2017 ; Bouagga et Mandel, 2017). C'est la combinaison de ces différentes migrations qui génère la diversité des profils migratoires en Ariège : le bassin de vie de Saint-Girons, située dans la partie occidentale du département, est ainsi passé de 65 pays de naissance représentés en 1999 à 97 en 2015, et de 5,5 % à 6,8 % d'immigrés dans sa population totale. De plus, si les bassins de vie de l'est du département ont surtout connu des trajectoires de spécialisation, entre maintien de l'implantation historique des immigrés espagnols et recomposition récente par les installations nombreuses d'immigrés d'Europe du Nord et de l'Ouest, les bassins de vie de la partie occidentale du département ont tous connu des trajectoires de diversification variées.

Ces dynamiques de migrations internationales en Ariège doivent par ailleurs être réinscrites dans le contexte plus large de fortes mobilités dans le département. La majeure partie des habitants d'Ariège actuellement ne sont pas nés dans ce département, et viennent fréquemment d'une autre région (Berthomière et Imbert, 2020a). La combinaison de plusieurs phénomènes migratoires explique cette situation : la périurbanisation de l'agglomération toulousaine (Desbordes, 2011 ; Rougé, 2009) ; le renouveau démographique d'un espace de moyenne montagne, alimenté par des mobilités résidentielles de longue distance (Cognard, 2010) ; mais aussi l'importance historique de formes de circulations et d'ancrages associées au développement de modes de vie « alternatifs », notamment en habitat « non-ordinaire » (Imbert, Chapon et Mialocq, 2018 ; Mialocq, 2020). Parmi ces nouveaux habitants, beaucoup sont dotés d'un capital culturel élevé et ont cumulé au cours de leur vie des expériences à l'étranger (Berthomière et Imbert, 2020a). L'Ariège

[1] Les réflexions proposées ici s'appuient sur les données et les informations recueillies dans le cadre du programme de recherche CAMIGRI (UMR 7301 MIGRINTER, Université de Poitiers, CNRS) financé par l'ANR et la Région Nouvelle-Aquitaine. Elles reposent en particulier sur les enquêtes de terrain menées par William Berthomière, Christophe Imbert, Bénédicte Michalon et Sarah Przybyl, qui ont d'ores et déjà donné lieu à plusieurs publications, citées dans cet encadré.

apparaît donc comme un espace de circulation et d'installation pour des populations aux parcours très diversifiés, à l'échelle nationale comme internationale. Il s'agit donc d'un espace cosmopolite au sens où il met en coprésence des individus aux parcours variés, originaires de multiples pays ou ayant connu des expériences à l'étranger variées.

Mais on peut également considérer que ce territoire est cosmopolite au deuxième sens du terme proposé par Woods, étant donné les nombreux réseaux et pratiques de solidarité qui s'y déploient. Les formes prises par soutien aux exilés dans le territoire ouest-ariégeois depuis 2015 rendent visible ce cosmopolitisme à l'échelle collective. L'arrivée de demandeurs d'asile sur le territoire ariégeois est avant tout le résultat de la politique de dispersion des populations exilées sur le territoire national orchestrée par l'État et explicitée précédemment (Berthomière et al., 2020). Les mobilités des exilés sont à ce titre fortement contraintes. La question se pose alors de savoir sous quelles conditions peut naître de ces *coprésences* une *coexistence*, entre des individus et des groupes aux parcours et aux motivations diverses, c'est-à-dire des interactions productrices de cosmopolitisme.

Par rapport à d'autres contextes ruraux, la situation ariégeoise se singularise par deux éléments au moins : premièrement l'ancienneté des initiatives d'accueil des exilés sur le territoire. On trouve en effet en Ariège un des plus anciens Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile, implanté en milieu rural dans un village de 700 habitants depuis la fin des années 1990. Son ouverture a dès le départ été soutenue par la municipalité, qui a rapidement développé des liens étroits et cordiaux avec les acteurs du travail social local et avec les bénévoles et militants locaux (Berthomière et al., 2020). Le second élément est la multiplicité des initiatives locales et leur fonctionnement en interrelation, ce qui permet d'accompagner et d'héberger les exilés pendant l'administration de leur demande d'asile, mais également après l'éventuel refus de cette demande, lorsqu'ils deviennent des « déboutés » et ne bénéficient plus de l'accompagnement de l'État. Berthomière et Imbert ont ainsi montré qu'à l'échelle départementale, les collectifs et les initiatives individuelles ou collectives d'aide aux exilés sont nombreux, et qu'elles sont « prises dans un réseau départemental d'acteurs de la solidarité » qui « démultiplie leur capacité d'action » (Berthomière et Imbert, 2020b). Cet exemple de l'aide aux exilés en Ariège montre donc que de la coprésence entre des groupes aux parcours très différents naissent des interactions. Ces interactions ont avant tout pour objet la garantie de l'accès aux droits et la sécurisation des conditions de vie matérielle des exilés, et constituent en ce sens des liens de nature particulière noués entre habitants d'un même territoire.

Les dynamiques d'engagement en Ariège ne se limitent pas à l'aide aux exilés, qui ne constitue qu'un champ d'action parmi d'autres : promotion de l'agriculture biologique et développement du maraîchage, défense des formes d'habitat léger et mobile, développement de systèmes éducatifs alternatifs, etc. Ces différentes sphères de l'engagement attirent des personnes de l'ensemble du pays voire d'autres pays et, surtout, elles ne sont pas indépendantes les unes des autres et interagissent entre elles à l'échelle locale (Berthomière et Imbert, 2020a). C'est donc également le partage par une partie de la population d'un projet éthique et politique commun qui rend possibles et efficaces les actions de soutien aux exilés, c'est-à-dire le cosmopolitisme au troisième sens du terme. Toutes les dynamiques d'engagement en Ariège ne prennent pas la même forme et n'exigent pas le même niveau d'ancrage et d'interaction à l'échelle locale, certaines étant plus tournées vers l'altérité que d'autres. Mais elles ont en commun considérer l'ouest de l'Ariège « moins comme un territoire où l'on cherche à vivre autrement (Pruvost, 2013), que comme un territoire où l'on cherche à ancrer pleinement ses valeurs d'engagement » (Berthomière et Imbert, 2020a). Ces valeurs d'engagement, qu'elles soient portées par les acteurs publics locaux, les collectifs militants ou des individus, comportent dans de nombreux cas des valeurs d'humanité,

d'accueil et d'hospitalité. C'est donc également le partage par un grand nombre d'acteurs de ces valeurs exprimées sur la scène politique locale qui génère le cosmopolitisme rural en Ariège.

Finalement, l'exemple de l'Ariège montre que c'est dans l'articulation entre des parcours individuels diversifiés, des formes d'engagement et d'interactions à l'échelle locale qui s'accordent avec un projet politique ayant pour dénominateur commun des valeurs d'ouverture et d'humanité, que se construit le cosmopolitisme rural. Par rapport aux figures du cosmopolitisme rural fréquemment mises en avant dans la littérature internationale, l'ouest de l'Ariège constitue donc un exemple de campagne cosmopolite « non-productive », dans laquelle le cosmopolitisme se construit plus dans un écart que dans une forte intégration aux dynamiques politiques et économiques du capitalisme contemporain. Comme dans les autres campagnes, ce cosmopolitisme est toujours incomplet et « précaire » (Woods, 2018) : il produit des tensions, est parfois contesté, n'implique pas tous les groupes sociaux à l'échelle locale, etc. Il semble néanmoins doté d'une résilience plus forte que dans d'autres contextes (Berthomière et al., 2020). L'existence d'un projet politique local porté de longue date tant par les acteurs publics locaux que des citoyens et des collectifs ; la forte interconnaissance et la structuration en réseau sur l'ensemble du territoire ariégeois – et non dans une seule commune – de ces collectifs ; la situation géographique du territoire – à l'écart des centres de décision politique –, apparaissent comme autant d'éléments essentiels pour comprendre cette résilience. Ils constituent également quelques-uns des critères à partir desquels on peut envisager que le cosmopolitisme rural soit plus qu'un simple cosmopolitisme en contexte rural.

Conclusion

À rebours de nombreuses représentations des espaces ruraux et périurbains comme des espaces homogènes – l'espace des « petits Blancs » (Guilluy, 2014 ; Patricot, 2013) –, on peut affirmer à l'issue de ce chapitre que les campagnes françaises sont, dans leur ensemble, de plus en plus diverses du point de vue des origines géographiques de la population qui les compose. Le processus de diversification apparaît comme une caractéristique d'ensemble des campagnes ou, plus précisément, il constitue aujourd'hui la forme la plus courante d'accroissement de la population immigrée dans les campagnes. Alors que pendant longtemps l'augmentation de la population immigrée dans les espaces peu denses reposait sur quelques profils migratoires[1], elle résulte aujourd'hui d'une plus grande diversité de parcours migratoires individuels, ce dont atteste en particulier la diversification des pays de naissance.

Les espaces peu denses sont ainsi positionnés à la croisée de multiples champs et dynamiques migratoires. Ces évolutions sont étroitement liées aux recompositions des campagnes, par exemple

[1] Si les travaux établissaient en général des couples de lieux entre la France et le pays de naissance, certaines recherches ont montré très tôt que sous une sous origine nationale se trouvaient des parcours géographiques en réalité très variés, notamment du point de vue des régions d'origine dans le pays de naissance (Poinard, 1991 ; Simon, 1976 ; Volovitch-Tavares, 2006)

dans la sphère résidentielle (périurbanisation, migrations d'aménité, etc.) ou économique (restructuration de l'industrie, développement de l'agriculture productiviste, essor du salariat subalterne dans le secteur tertiaire, etc.). Ce chapitre a montré la visibilité statistique d'une partie des exilés dans les campagnes françaises, mettant également au jour le poids de la sphère politique – notamment le rôle de l'État – dans l'évolution de l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses. Cette « globalisation » multiforme des campagnes conduit à leur insertion croissante dans des flux et des relations qui dépassent le cadre national. Mais ce chapitre a permis de montrer qu'elle engendre également des différenciations entre les territoires (Woods, 2014, 2007). Parmi les différentes formes de coprésence produites à l'échelle locale, certaines sont susceptibles de générer, sous certaines conditions, du cosmopolitisme rural.

Un des objectifs de ce chapitre était de détailler les rythmes, les temporalités et les intensités des changements spatiaux émanant de cette diversification des parcours individuels. À cet égard, le tournant des années 2000 est de nouveau apparu comme un moment charnière, opérant la bascule vers une période de diversification plus intense dans les espaces peu denses. Les deux chapitres suivants sont donc construits autour de ce « moment », et cherchent à approfondir la compréhension du rôle des parcours individuels dans l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses en tenant compte des autres étapes qui jalonnent le parcours. Le chapitre 9 porte sur les parcours géographiques des immigrés jusqu'au début des années 2000, alors que le chapitre 10 se concentre sur les étapes résidentielles opérées dans les années 2010.

CHAPITRE 9.

LES DYNAMIQUES SPATIALES À L'ÉPREUVE DES PARCOURS GÉOGRAPHIQUES DES IMMIGRÉS AU DÉBUT DES ANNÉES 2000

Comme les analyses des chapitres précédents l'ont montré, la fin des années 1990 et le début des années 2000 constituent une période charnière en matière d'immigration et de dynamiques sociodémographiques des espaces ruraux et périurbains. Du côté des dynamiques migratoires, plusieurs phénomènes conduisent à la recomposition des profils des immigrés en France. On trouve tout d'abord des évolutions structurelles, liées aux transformations sociodémographiques des pays de départ des migrants, telles que l'inscription croissante des femmes et des mineurs dans la mobilité internationale, le développement des migrations étudiantes ou le passage de profils de ruraux non diplômés à celui d'urbains de classe moyenne (Wenden, 2010, 2014). Les évolutions sont aussi de nature conjoncturelle, comme les crises en Europe et en Méditerranée qui donnent lieu depuis les années 2000 et encore plus 2010 à la multiplication des arrivées de demandeurs d'asile[1] (d'Albis et Boubtane, 2018 ; Mansour et al., 2005). Ce dernier élément s'inscrit néanmoins aussi largement dans l'évolution des politiques migratoires nationales et européennes, qui tendent depuis les années 2000 à une plus grande sélectivité des migrants[2] (Hamidi et Fischer, 2017).

Concernant la dynamique des espaces peu denses, le début des années 2000 correspond à une période de renforcement des reprises démographiques amorcées depuis les années 1970, notamment dans l'Ouest de la France, essentiellement du fait de migrations résidentielles nombreuses vers ces espaces (Pistre, 2012). Cette période correspond aussi aux débuts de la seconde période de

[1] Si cette augmentation de l'arrivée de demandeurs d'asile en Europe a souvent fait l'objet d'une lecture en termes de « crise [conjoncturelle] des migrants », plusieurs recherches se sont attachées à montrer que ces migrations révèlent surtout un problème structurel des politiques d'accueil à l'échelle nationale et européenne (Akoka, Carlier et Coussemaker, 2017 ; Wenden, 2018).

[2] Ces politiques opèrent en particulier une distinction croissante entre migrants qualifiés et non qualifiés. Dans les années 2000, gouvernement français durcit ainsi les conditions du regroupement familial pour restreindre les migrations non qualifiées, tout en mettant parallèlement en place des dispositifs visant à favoriser l' « immigration choisie » (Hamidi et Fischer, 2017). À l'échelle européenne, la relative libre circulation permise par la construction et l'élargissement de l'espace Schengen conduit au renforcement de l'immigration européenne en France, alors que le développement des politiques d'externalisation de la frontière de l'UE, de contrôle et de répression de l'immigration visent à empêcher les formes d'immigration illégale non désirées (Lhomel, 2007 ; Migreurop, 2017 ; Weber, 2009).

périurbanisation, rendue possible par la multiplication des mesures d'accession à la propriété pour les familles modestes (Lambert, 2015). Enfin, les chapitres précédents ont également montré que la composition de la population immigrée dans les campagnes évolue au tournant des années 2000, en lien avec les recompositions des espaces ruraux et des flux migratoires qui viennent d'être énoncés : les immigrés nord-européens s'installent massivement dans les campagnes et la diversification des profils migratoires s'accélère.

De fait, il existe un ensemble de relations complexes entre les évolutions des campagnes françaises et les transformations des dynamiques migratoires depuis cinquante ans. Ce chapitre vise à éclairer ces relations par l'analyse des parcours géographiques et résidentiels des immigrés dans la seconde moitié du XXe siècle, en soulevant deux grandes questions : dans quelle mesure les parcours individuels des immigrés participent-ils aux recompositions des dynamiques spatiales des espaces peu denses jusqu'au début des années 2000 ? Comment la diversification des expériences migratoires et des parcours géographiques contribue-t-elle à l'évolution de l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses pendant la seconde moitié du XXe siècle ?

Une telle approche permet également de complexifier la catégorisation des immigrés, en tenant compte de leur parcours. Plutôt que d'étudier l'immigration à partir de l'origine ou de l'ancienneté d'installation des individus – comme le font beaucoup de travaux quantitatifs, dont cette thèse –, on prend ici en compte la diversité des expériences migratoires individuelles pour caractériser ce groupe et comprendre les choix de localisation résidentielle. En s'émancipant de catégorisations figées par la prise en compte des différents pays de résidence des individus, ce chapitre analyse donc la migration comme un *processus* plutôt que comme un état.

Finalement, ce chapitre vise à interpréter le point de basculement essentiel de la dynamique migratoire dans les espaces peu denses, que constitue le début des années 2000, à partir de l'observation des parcours de vie individuels. Il poursuit un double objectif : d'abord celui de montrer comment se manifeste, dans les pratiques de mobilités résidentielles observées à l'échelle des parcours individuels, l'évolution de l'inscription spatiale des immigrés au début des années 2000. Il s'agit ensuite de montrer en quoi les parcours géographiques des immigrés observés au début des années 2000 sont constitutifs des transformations des configurations socio-spatiales de l'immigration des décennies précédentes. Trois grandes questions structurent alors le chapitre, et conduisent à son découpage (Figure 9.1) :

1. Les espaces peu denses sont-ils des espaces de passage ou d'ancrage de la population, et en particulier de la population immigrée ?

2. En 2003, quel est le niveau de complexité et de diversité des parcours géographiques des immigrés résidant dans les espaces peu denses ? Ont-ils un parcours simple et linéaire ou complexe et diversifié, notamment par rapport à ceux résidant dans d'autres types d'espace ?
3. Enfin, comment les immigrés arrivent-ils dans les espaces peu denses et comment en repartent-ils pendant la seconde moitié du XXe siècle ?

En pratique, ce chapitre s'organise en quatre sections : en préalable aux analyses, les enjeux et choix méthodologiques relatifs à ce chapitre sont d'abord présentés. La seconde section situe et quantifie les étapes dans les espaces peu denses dans l'ensemble des parcours des immigrés, en les comparant à ceux des descendants d'immigrés et des personnes sans ascendance migratoire ; la troisième montre la complexité des parcours migratoires et géographiques des immigrés résidant dans les campagnes en 2003. Enfin, une dernière section synthétise ces résultats par une typologie des parcours des immigrés ayant connu au moins une étape en commune rurale ou en petite ville.

Figure 9.1. Organisation du chapitre selon les étapes des parcours individuels

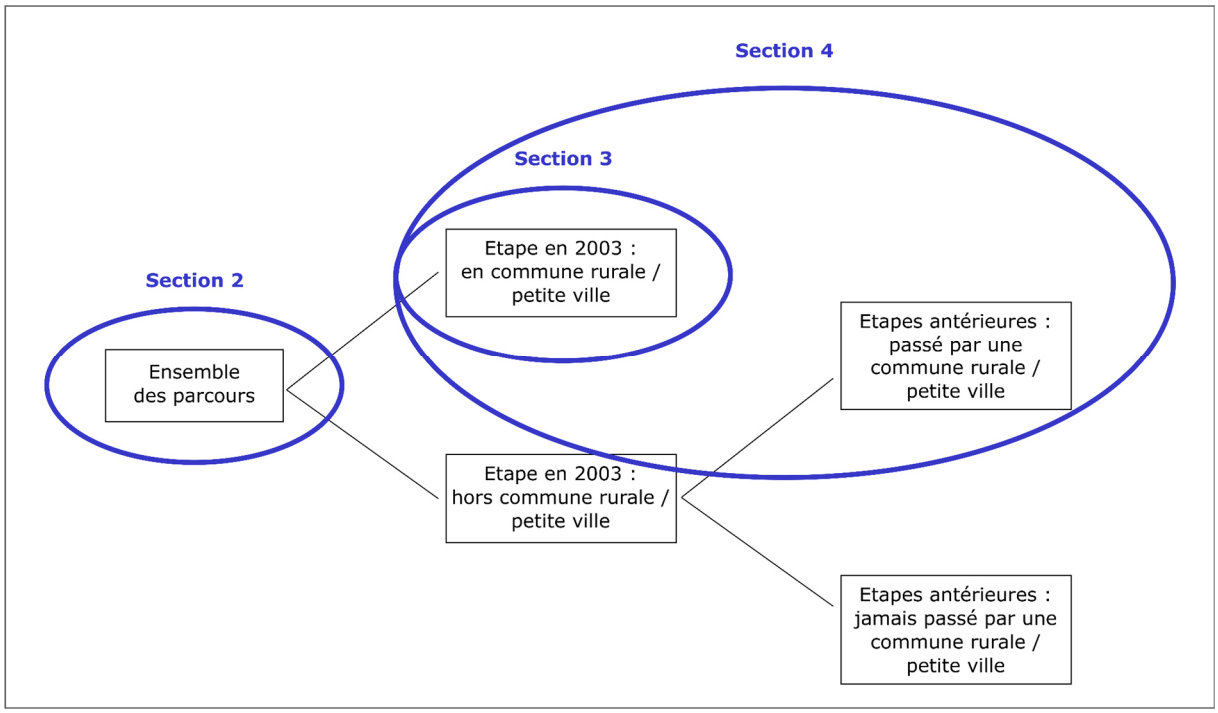

1. Analyser les parcours avec l'enquête *Histoire de Vie*

Pour analyser les parcours géographiques des immigrés, les données de *l'enquête Histoire de Vie* de l'Insee de 2003 sont utilisées. Les spécificités et avantages de cette enquête, déjà présentés dans le chapitre 4, peuvent être résumés ainsi : il s'agit d'une enquête représentative de l'ensemble de la population à l'échelle nationale et régionale ; réalisée à partir d'une grille biographique qui permet de retracer l'intégralité des parcours géographiques, familiaux et professionnels des individus jusqu'à la date de l'enquête ; enfin cette enquête insiste sur la dimension géographique des parcours, donnant une profondeur longitudinale à l'analyse de l'inscription spatiale des individus (Guérin-Pace, 2009).

À partir de ce matériau, il est possible de définir les parcours géographiques des individus, c'est-à-dire à l'enchaînement, par la mobilité résidentielle des individus, des étapes géographiques entre la naissance et le moment de l'enquête (Bonvalet et Brun, 2002 ; Brun, 1993 ; Courgeau, 2002 ; Dureau et Imbert, 2014). Les étapes qui nous intéressent ici sont de nature géographique au sens où elles sont définies à partir des lieux de résidence successifs des individus, recueillis ici à l'échelle des communes. Dans un premier temps, la connaissance des différents pays de résidence et l'enchaînement de ces différents pays permettent de caractériser ce que j'appellerai le *parcours migratoire* des individus. Dans l'enquête HDV[1], les différents pays de naissance sont regroupés en seize modalités. Ensuite, le *parcours géographique* est défini par l'enchaînement des types d'espace de résidence, qui sont distingués selon qu'il s'agit d'une étape en France ou à l'étranger. Pour une étape à l'étranger, le pays de résidence est recueilli en demandant à l'enquêté de préciser si l'étape est localisée dans une « grande ville », « petite ville » ou « à la campagne »[2]. Pour les étapes localisées en France c'est la commune de résidence qui est recueillie[3] et les étapes sont caractérisées d'après la tranche d'unité urbaine au recensement le plus proche de la période de résidence. Les départements et régions de résidence peuvent également être déduits des communes de résidence. Ces éléments permettent alors de déterminer *l'étendue des parcours géographiques* des individus sur territoire national (Guérin-Pace, 2006a, 2009). Les individus peuvent ainsi avoir toujours résidé dans la même

[1] Pour en savoir plus sur le questionnaire, les variables et les métadonnées de l'enquête, voir : http://www.progedo-adisp.fr/enquetes/XML/lil.php?lil=lil-0190

[2] Dans l'enquête, l'information concernant le type d'espace de résidence à l'étranger est obtenue par voie déclarative. On demande à l'enquêté pour chaque étape d'un an au moins dans un pays à l'étranger le pays de résidence et la caractéristique de la commune de résidence, à savoir le fait qu'il s'agit d' « une grande ville, une petite ville ou une commune de campagne ».

[3] En ce sens, l'approche en termes de « parcours géographique » s'éloigne ici du « parcours résidentiel » entendu comme l'ensemble des *logements* dans lequel a successivement vécu un individu. Ici, si une personne change de logement sans changer de commune, l'information n'est pas récoltée et l'étape géographique reste la même.

commune, dans plusieurs communes d'un seul département, dans plusieurs départements d'une même région ou enfin dans plusieurs régions françaises.

Outre la caractérisation de la localisation des étapes (pays, communes ou types d'espace de résidence), les parcours des individus peuvent être analysés à partir d'autres paramètres. En premier lieu, le parcours peut être défini par le *nombre* d'étapes qui le composent, en France, à l'étranger ou les deux. Chaque étape peut ensuite être caractérisée par sa *durée* en nombre d'années. Finalement, c'est la combinaison de ces éléments – type d'étape, nombre d'étapes, durée des étapes, ordre des étapes – qui nous permet d'appréhender pleinement la diversité et la complexité des parcours géographiques des individus.

Ces éléments sont également mis en regard avec les caractéristiques migratoires et sociodémographiques des individus : le sexe, l'âge, le pays de naissance, l'ancienneté d'arrivée en France, l'âge et l'ancienneté de la première installation en rural. Ces variables sont utilisées avec des modalités très agrégées, pour éviter d'avoir des effectifs trop réduits (Annexe 9.1). Afin de déterminer les spécificités des parcours géographiques des immigrés, ceux-ci sont aussi comparés aux parcours des non-immigrés. Par rapport aux recensements de la population, l'enquête HDV permet aussi d'identifier les descendants d'un ou de deux parents immigrés. Au-delà d'une simple distinction immigrés/non-immigrés, c'est donc plus largement le poids du lien à la migration dans la définition des parcours géographiques qui peut être interrogé (Guérin-Pace, 2006b) : les descendants d'immigrés ont-ils des parcours géographiques en France plus proches de ceux des non-immigrés que les immigrés ? S'agit-il de parcours plus étendus et plus divers ?

Il faut enfin rappeler une des limites de l'exploitation de cette enquête longitudinale : la tranche d'unité urbaine est la seule typologie spatiale disponible dans l'enquête pour caractériser les communes de résidence à chaque étape du parcours des individus en France. Cela ne permet donc pas d'appréhender avec la même finesse que dans le reste de la thèse la diversité des types de campagnes. Néanmoins, cette enquête présente le précieux avantage de caractériser la tranche d'unité urbaine au recensement le plus proche de la date effective de l'étape, ce qui permet de tenir compte de la définition et de la taille réelle de chaque unité urbaine à chaque étape. Dans cette section, afin de ne pas se limiter à la stricte définition du rural comme « commune n'appartenant pas à une unité urbaine », je prête attention à l'ensemble des étapes situées dans une commune rurale ou dans une commune appartenant à une unité urbaine de moins de 20 000 habitants, décrites sous le nom de « commune rurale / petite ville ». Les communes appartenant à une unité urbaine de 20 000 à 200 000 habitants sont décrites sous le vocable de « ville moyenne » et celles appartenant à une unité urbaine de plus de 200 000 habitants sous le nom de « grande ville ».

2. L'espace rural dans les parcours des immigrés : entre sédentarité et circulation

Pour comprendre comment les parcours des immigrés sont constitutifs des évolutions de l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses, il faut d'abord établir la place qu'occupent les campagnes françaises dans ces parcours. Cette « place » peut être qualifiée de plusieurs façons : par le fait d'avoir connu ou non une étape à la campagne d'au moins une année dans son parcours ; si oui par le nombre d'étapes distinctes dans ce type d'espace ; enfin par la durée de ces étapes. La combinaison de ces différents éléments peut alors nous éclairer sur la dimension durable ou non des installations en commune rurale / petite ville : l'installation à la campagne est-elle une installation de long terme ou bien les campagnes peuvent-elles également constituer un espace de « passage » à l'échelle d'une ou de quelques années ? Au-delà de la répartition à un instant donné, les individus ont-ils pour beaucoup connu une étape à la campagne en France à l'échelle de leur vie entière ? Les caractéristiques de ces étapes sont-elles spécifiques aux populations immigrées, ou bien sont-elles partagées avec les personnes non-immigrées ou descendantes d'immigrés ?

a) Un nombre d'étapes limité

Les immigrés, comme on l'a vu, ont une localisation principalement urbaine en France. Seuls 18 % d'entre eux résident en rural ou dans une petite ville en 2003. Si cette proportion est relativement stable depuis les années 1970, elle est le produit d'un ensemble de mobilités, entre départs et arrivées dans les espaces peu denses. Lorsque l'on s'intéresse à l'ensemble des étapes des individus, et non à la seule dernière étape, on observe en effet que les étapes en milieu rural ou en petite ville concernent un plus grand nombre d'immigrés : un tiers des immigrés sont passés à un moment ou à un autre de leur parcours par une étape « rurale / petite ville » en France (Figure 9.2). C'est particulièrement le cas des immigrés d'origine européenne, et de ceux arrivés avant 1975 en France, dont plus de la moitié ont connu au moins une étape à la campagne en France (Annexe 9.2). Cela suggère que dans bien des cas, les campagnes sont des espaces transitoires, plus ou moins longs, pour la population immigrée.

Figure 9.2. Le nombre d'étapes en commune rurale ou en petite ville des individus selon leur lien à la migration

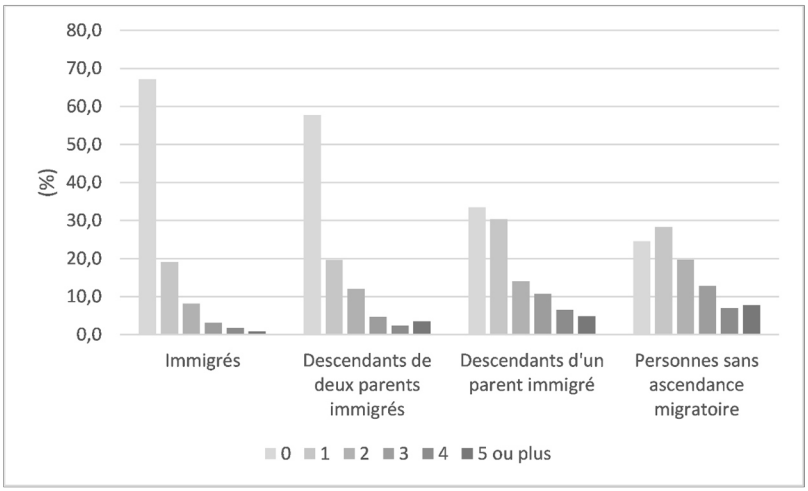

Source : Enquête Histoire de Vie, INSEE 2003
Champ : ensemble des individus (n=8403)
Lecture : le « 0 » indique une absence d'étape, c'est-à-dire le fait de n'avoir jamais vécu dans ce type d'espace. Ainsi, près de 70 % des immigrés de l'échantillon n'ont jamais vécu en commune rurale ou en petite ville. Près de 20 % d'entre eux ont connu une étape dans ce type d'espace.

S'il apparaît que le rural et la petite ville occupent une « place » plus importante dans les parcours de vie des immigrés que ne le laisse voir la seule localisation à un instant *t*, les parcours « passés par » les campagnes françaises restent néanmoins sous-représentés chez les immigrés. Plus précisément, plus le lien à la migration est « distant » et plus les parcours avec des étapes rurales sont nombreux. Ainsi, les descendants de deux parents immigrés ont pour plus de la moitié d'entre eux des parcours exclusivement « urbains » (i.e. aucune étape en commune rurale ou petite ville). Ce n'est le cas que d'un tiers des descendants d'un parent immigré et d'un quart des personnes sans ascendance migratoire.

De plus, les immigrés qui s'installent au cours de leur vie à la campagne n'ont souvent qu'une ou deux étapes dans ce type d'espace. À titre de comparaison, un tiers des descendants d'un parent immigré « passés par » le milieu rural ou la petite ville y ont effectué trois étapes ou plus. C'est particulièrement vrai pour les immigrés du Maghreb qui, aux trois quarts, n'ont connu qu'une étape en commune rurale ou dans une petite ville. Pour les immigrés européens, la multiplicité des étapes à la campagne est plus fréquente et ces étapes constituent alors la majorité des étapes de leur parcours (Annexe 9.2). Les différenciations sont aussi d'ordre social : alors que pour les ouvriers et les non-diplômés les étapes en rural ou en petite ville représentent l'essentiel des étapes de leur parcours, pour les cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires, les étapes dans ce type d'espace n'en constituent souvent qu'une petite partie.

Ces éléments conduisent à formuler deux hypothèses : le faible nombre d'étapes dans les communes rurales et les petites villes pourrait être un indicateur du rôle des campagnes comme espace de passage des immigrés vers une trajectoire urbaine, comme cela a pu être montré dans divers travaux (Hedberg et Haandrikman, 2014 ; Rygiel, 2001). Dans la seconde moitié du XXe siècle, les campagnes ont en effet été pour beaucoup d'immigrés un espace d'installation de courte durée avant la poursuite de la trajectoire en milieu urbain, où les opportunités économiques pouvaient être plus attrayantes et les ressources liées aux réseaux familiaux ou communautaires plus nombreuses. Une hypothèse concurrente, mais pas nécessairement contradictoire, est qu'au contraire l'espace rural et les petites villes représentent pour une partie des immigrés un espace de forte sédentarité, associé à une trajectoire géographique beaucoup moins mobile ou tout du moins limitée aux espaces ruraux, avec des durées de résidence plus longues. En effet, 44 % des immigrés passés par une commune rurale ou une petite ville ont réalisé entre les trois quarts et la totalité de leur trajectoire en France dans ce type d'espace (en nombre d'étapes). À titre de comparaison, ce n'est le cas que de 30 % des descendants d'un parent immigré, ce qui atteste d'une mobilité plus importante entre l'urbain et le rural. Ces éléments accréditent donc l'hypothèse d'une plus grande sédentarité des immigrés dans les campagnes françaises[1]. Pour éclairer ces deux hypothèses, analyser la durée des étapes est essentiel.

b) Des durées d'étapes contrastées

La distribution de la durée des étapes[2] en milieu rural ou en petite ville des immigrés est bimodale : une part importante des étapes dure moins de 5 ans et près d'un quart des étapes ont au contraire une durée supérieure à 20 ans (Annexe 9.3). Cette forme de distribution n'est pas propre aux immigrés, elle est également partagée par les autres catégories de population. Chez les immigrés, elle concerne encore une fois certains profils en particulier (Figure 9.3) : les étapes de longue durée sont surreprésentées chez les immigrés anciennement arrivés en France, originaires d'Europe du Sud, agriculteurs ou inactifs (dont retraités) et sans diplôme. À l'inverse, les étapes rurales des immigrés

[1] Cette hypothèse d'une plus grande sédentarité des immigrés dans les campagnes françaises n'est pas celle d'une spécificité des campagnes françaises en termes de comportement de mobilité des immigrés. Il s'agit plutôt d'étudier la spécificité des comportements de mobilité des immigrés par rapport aux autres groupes, en contexte rural. En effet, les parcours des immigrés, qu'ils résident à la campagne ou en ville, ont d'une manière générale un nombre d'étapes inférieur à ceux des descendants d'immigrés ou de la population sans ascendance migratoire. Cette sédentarité des immigrés n'est donc pas nécessairement propre au milieu rural.

[2] Dans cette section, c'est la durée de chaque étape qui est considérée, et non la durée totale de l'ensemble des étapes au sein d'un même type d'espace.

arrivés entre 1990 et 2003, originaires de pays divers (hors Europe du Sud et Maghreb), cadres et professions intellectuelles supérieures ou employés, diplômés du supérieur, sont beaucoup plus fréquemment de (très) courte durée.

Figure 9.3. La durée des étapes en commune rurale / petite ville selon les caractéristiques sociodémographiques et migratoires des immigrés

Pourcentage en ligne	**Moins de 4 ans**	**5 à 9 ans**	**10 à 14 ans**	**15 à 19 ans**	**20 ans et plus**	**Ensemble**	*p.value*
Pays de naissance							***
Espagne, Italie, Portugal	34,7	16,6	12,4	6,3	30,0	100,0	
Autre pays européen	36,9	25,2	15,0	4,4	18,4	100,0	
Algérie, Maroc, Tunisie	39,0	15,3	11,0	10,2	24,6	100,0	
Autre pays	39,4	26,9	9,6	13,5	10,6	100,0	
Génération d'arrivée							***
Avant 1975	34,7	17,2	11,8	6,7	29,5	100,0	
1975-1990	39,6	24,2	13,4	12,1	10,7	100,0	
1990-2003	46,7	35,0	18,3	0,0	0,0	100,0	
PCS							***
Agriculteurs exploitants	23,3	13,3	13,3	6,7	43,3	100,0	
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	25,4	35,6	11,9	5,1	22,0	100,0	
Cadres et PIS	36,4	28,8	18,2	9,1	7,6	100,0	
Professions intermédiaires	29,8	22,6	17,9	9,5	20,2	100,0	
Employés	43,0	17,9	12,3	6,8	20,0	100,0	
Ouvriers	38,3	15,6	11,2	6,5	28,4	100,0	
Inactifs	26,0	22,1	9,1	9,1	33,8	100,0	
Niveau d'études							***
Sans diplôme	35,7	15,5	9,2	5,8	33,9	100,0	
BEPC_CAP_BEP	36,3	18,0	15,6	9,0	21,1	100,0	
Bac	38,9	27,4	13,3	8,0	12,4	100,0	
Diplôme du supérieur	35,3	30,3	17,6	7,6	9,2	100,0	
Sexe							NS
Homme	37,3	17,2	12,6	7,0	25,9	100,0	
Femme	35,4	21,3	12,5	7,3	23,5	100,0	

Source : Enquête Histoire de Vie, INSEE 2003
Champ : ensemble des étapes des immigrés situées en commune rurale ou en petite ville (n=935).
Note : significativité de la relation (p.value) évaluée par un test du Khi2.

Ainsi, pour les profils d'ancienne immigration européenne, peu diplômée, les étapes rurales ou en petites villes sont nombreuses, de longue durée et composent l'essentiel du parcours. Les campagnes constituent donc pour ces profils des espaces de forte sédentarité. Dans certains cas, comme pour les immigrés retraités et nord-européens, dont on sait qu'une partie d'entre eux est arrivée au cours des années 1990 et 2000 en France, la faible ancienneté de présence en France d'une partie des immigrés de l'échantillon peut également expliquer des étapes de courte durée. Au-delà de

la durée de chaque étape, il faut alors prendre en compte de façon complémentaire le temps qu'occupent les étapes en commune rurale ou dans une petite ville dans la temporalité d'ensemble du parcours individuel en France.

L'analyse de la durée du parcours passée dans une commune rurale ou en petite ville (en pourcentage d'années du parcours en France) confirme l'importance des parcours sédentaires en milieu rural pour les immigrés, mais également pour les descendants d'un parent immigré et les personnes sans ascendance migratoire (Annexe 9.4). Les descendants de deux parents immigrés se distinguent quant à eux par une plus grande fréquence des parcours dans lesquels les étapes en commune rurale / petite ville ne représentent qu'une faible part du parcours en termes d'années. Une fois de plus, tous les immigrés ne sont pas concernés de la même façon par ce phénomène et certains sont plus « sédentaires » en milieu rural que d'autres (Figure 9.4) : c'est en particulier le cas des immigrés d'Europe du Sud, des agriculteurs, retraités et ouvriers, des non-diplômés, et surtout de ceux arrivés récemment en France. Sur ce dernier point, l'ancienneté d'arrivée en France joue de façon mécanique sur la durée de résidence dans un type d'espace donné : plus un individu est arrivé récemment en France, moins il a eu de chances de connaître une mobilité résidentielle et donc de changer de type d'espace. Mais dans certains cas, comme les arrivées récentes d'immigrés nord-européens au cours des années 1990 et au début des années 2000, on peut également penser que la forte proportion d'individus ayant passé la majeure partie de leur temps en France en milieu rural est également le résultat d'un véritable ancrage, en cohérence avec les résultats des chapitres précédents qui mettaient en avant la stabilité des localisations rurales de ces groupes à l'échelle agrégée.

Figure 9.4. Part du temps passé dans une commune rurale ou une petite ville sur l'ensemble du parcours en France des immigrés ayant connu au moins une étape en commune rurale / petite ville

	0-25%	25-50%	50-75%	75-100%	Ensemble	*p.value*
Pays de naissance						NS
Espagne, Italie, Portugal	15,8	13,0	9,8	61,5	100,0	
Autre pays européen	13,2	13,8	15,8	57,2	100,0	
Algérie, Maroc, Tunisie	27,6	18,4	10,6	43,4	100,0	
Autre pays	33,1	12,3	25,6	28,9	100,0	
Génération d'arrivée						**
Avant 1975	19,6	15,0	11,8	53,6	100,0	
1975-1990	29,4	12,1	20,7	37,9	100,0	
1990-2003	8,5	14,1	10,6	66,7	100,0	
PCS						***
Agriculteurs exploitants	0,0	5,7	7,4	87,0	100,0	
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	13,7	24,8	15,9	45,7	100,0	
Cadres et PIS	23,5	14,8	45,1	16,6	100,0	
Professions intermédiaires	34,0	14,7	17,0	34,2	100,0	
Employés	23,3	19,8	9,2	47,7	100,0	
Ouvriers	20,0	9,6	9,7	60,7	100,0	
Inactifs	12,9	9,4	9,7	68,0	100,0	
Niveau d'études						*
Sans diplôme	16,7	10,7	9,2	63,3	100,0	
BEPC_CAP_BEP	22,4	16,8	11,8	49,1	100,0	
Bac	31,7	17,9	14,4	35,9	100,0	
Diplôme du supérieur	17,9	14,9	27,1	40,1	100,0	
Sexe						NS
Homme	24,8	14,4	11,5	49,3	100,0	
Femme	17,9	13,9	15,8	52,3	100,0	

Source : Enquête Histoire de Vie, INSEE 2003. Champ : ensemble des immigrés ayant connu au moins une étape en commune rurale / petite ville (n=510). Note : significativité de la relation (p.value) évaluée par un test du Khi2.

***

Finalement, si l'on s'intéresse au processus d'inscription spatiale des immigrés à partir de l'ensemble de leur parcours et non à partir de la seule étape actuelle, on constate que **l'espace rural et les petites villes occupent une place non négligeable dans les parcours des immigrés et des descendants d'immigrés**. L'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses est donc, tout au long de la seconde moitié du XXe siècle, le résultat d'une **d'un processus d'ancrage en milieu rural qui résulte de la combinaison entre de multiples étapes de mobilité**. Le nombre et la durée des étapes à la campagne varient considérablement selon le lien à la migration des individus et selon les caractéristiques sociodémographiques des immigrés. Les campagnes constituent ainsi **des espaces de forte sédentarité** dans la seconde moitié du XXe siècle pour des populations immigrées sud-européennes et les profils populaires (non diplômés, retraités, ouvriers) arrivés il y a longtemps

en France. La sédentarité se caractérise alors par le cumul d'étapes rurales ou en petite ville, qui composent l'essentiel du parcours et sont de très longue durée. À l'inverse, l'espace rural forme plus un « espace de passage », ou en tout cas un **espace transitoire** dans les parcours d'individus plus dotés économiquement, diplômés, appartenant en 2003 au groupe des cadres ou des professions intermédiaires, et plus souvent originaires du Maghreb. Ce « passage » par les communes rurales ou les petites villes peut alors s'être opéré à différents moments de la vie des individus : à l'arrivée en France, après un certain nombre d'étapes en milieu urbain, avant une trajectoire urbaine ou dans le cadre d'allers-retours entre les différents types d'espaces voire différents pays. Il s'agit donc maintenant de réinscrire ces étapes à la campagne dans la complexité et la diversité des parcours migratoires et géographiques des individus.

3. La complexité des parcours migratoires et géographiques des immigrés résidant dans les espaces peu denses en 2003

Cette section s'intéresse plus spécifiquement à la population immigrée résidant dans une commune rurale ou une petite ville en 2003. Elle vise à déterminer les spécificités des parcours des immigrés des campagnes en 2003 par rapport à ceux des immigrés résidant dans des villes moyennes ou grandes : quels sont les parcours des immigrés résidant en milieu rural au début des années 2000 ? S'agit-il principalement de parcours linéaires d'immigrés arrivés dans les années 1960 ou 1970 en France dans le cadre de l'immigration de travail et installés en commune rurale depuis cette date, ou bien existe-t-il également des parcours plus divers et complexes ? Les analyses des chapitres précédents ont en effet montré la diversification des profils des immigrés présents dans les espaces peu denses au tournant des années 2000. Cette variété des profils sociodémographiques s'accompagne-t-elle d'une diversité des parcours géographiques et migratoires ? À quelles dynamiques spatiales les individus, à l'échelle de leur vie, participent-ils à travers leur parcours ?

Dans cette section, la *diversité* d'un parcours désigne la variété des types de lieux de résidence, tandis que la *complexité* relève de la variété des enchaînements d'étapes. La diversité et la complexité des parcours des individus sont appréhendées sous trois dimensions : d'abord par les parcours migratoires, qui s'intéressent aux différents pays de résidence ; par les parcours géographiques qui qualifient les lieux de résidence entre commune rurale / petite ville, ville moyenne et grande ville en France et/ou à l'étranger ; par l'étendue des parcours en France enfin, de l'échelle communale à l'échelle régionale. Avant d'analyser ces trois dimensions, on restitue la variété des expériences de mobilité des immigrés selon leur lieu de résidence au moment de l'enquête.

a) Une variété d'expériences de mobilités en France et à l'étranger

Selon le type d'espace dans lequel ils résident au moment de l'enquête, les immigrés ne présentent pas les mêmes caractéristiques quant à leur parcours géographique en France et à l'étranger. À l'encontre des représentations des campagnes comme des espaces d'immobilité, les immigrés résidant en milieu rural ou en petite ville en 2003 ont de nombreuses expériences de mobilité : seuls 28 % des immigrés résidant en 2003 dans une commune rurale ou une petite ville n'ont connu qu'une étape en France, contre près de la moitié des immigrés résidant dans les villes moyennes (Figure 9.5). Le niveau de mobilité interne des immigrés résidant dans les campagnes en 2003 est donc proche de celui des immigrés résidant en grande ville, marqué par une multiplicité d'étapes à l'intérieur du territoire national, et en particulier une proportion importante d'individus ayant eu au moins 4 étapes sur le territoire national (27 %). Dans les campagnes, ce sont logiquement les immigrés anciennement arrivés en France qui ont connu de multiples étapes sur le territoire national, notamment les immigrés d'origine européenne. Si ces profils sont souvent associés à l'immigration de travail, la plupart des ouvriers n'observent qu'une seule étape en France. Ce sont beaucoup plus fréquemment les cadres et dans une moindre mesure les professions intermédiaires, qui ont connu de multiples étapes en France.

Cette relative mobilité interne des immigrés résidant en milieu rural s'accompagne également d'une mobilité internationale équivalente, si ce n'est supérieure à celle des immigrés résidant en ville. Si la majorité des immigrés habitants des campagnes n'ont donc effectué qu'une étape à l'international (66 %) et sont donc venus directement de leur pays de naissance vers la France, ils sont en effet légèrement plus nombreux que les immigrés résidant dans les villes à avoir effectué plusieurs étapes à l'étranger. Les profils les plus mobiles à l'international sont par ailleurs très spécifiques : il s'agit d'immigrés arrivés récemment en France, originaires d'autres pays que ceux d'Europe ou du Maghreb, le plus souvent cadres ou professions intermédiaires, détenteurs du baccalauréat ou d'un diplôme d'études supérieures.

Loin d'être résiduelles, les expériences de mobilité interne ou à l'internationale concernent donc une part importante des habitants immigrés des campagnes françaises en 2003. Elles sont également socialement sélectives. Il s'agit maintenant de voir comment ces expériences se combinent à l'échelle de la vie des individus pour produire des parcours plus ou moins complexes et divers.

Figure 9.5. Le nombre d'étapes du parcours des immigrés en France et à l'étranger selon leur localisation en 2003.

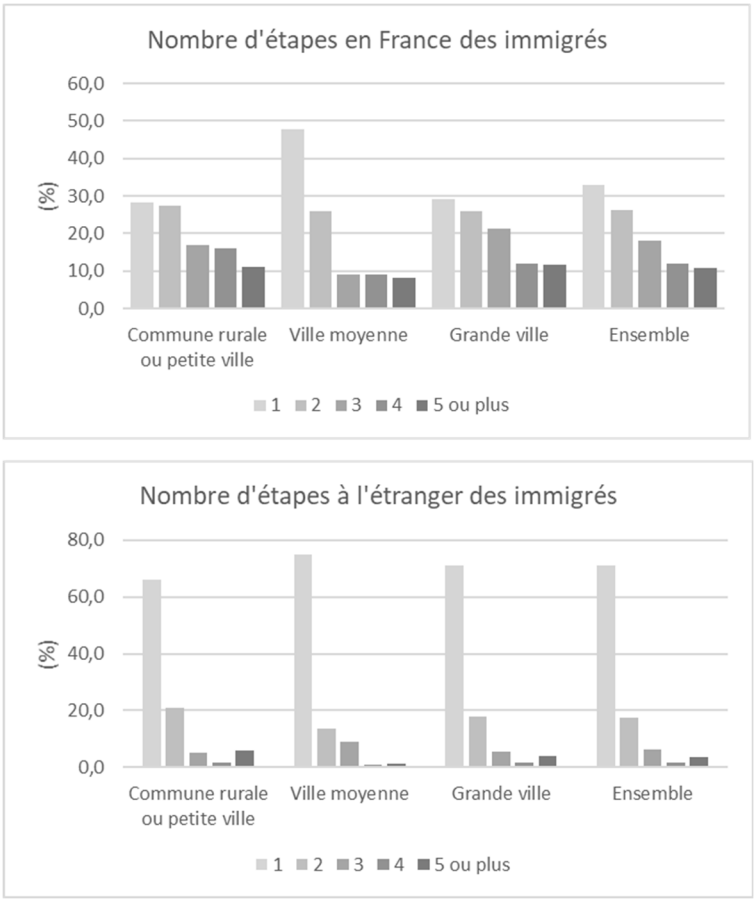

Source : Enquête Histoire de Vie, INSEE 2003
Champ : ensemble des immigrés (n=1104)
Lecture : Parmi les immigrés résidant en 2003 dans une ville moyenne, près de 50 % d'entre eux n'ont connu qu'une étape géographique en France. C'est-à-dire qu'ils ont toujours vécu dans cette même ville moyenne. Parmi les étrangers résidant dans une commune rurale ou une petite ville en France en 2003, 20 % d'entre eux ont connu deux étapes à l'étranger.

b) Des parcours migratoires plus fréquemment complexes

D'après les résultats précédents, il apparaît que certains groupes d'individus ont des parcours migratoires plus complexes que d'autres, au sens où ils impliquent davantage d'étapes à l'étranger. Pour préciser ces observations, cette section vise à mettre en évidence les grands types de parcours migratoires connus par les immigrés résidant en France en 2003. La typologie des parcours migratoires proposée prend alors en compte le nombre d'étapes, le type d'étape (différents pays de résidence) et l'enchaînement de ces étapes. L'objectif est de faire ressortir d'un côté les parcours linéaires et unidirectionnels du pays de naissance vers la France, et de l'autre des parcours *complexes* au sens où ils reposent sur d'autres types de transitions d'étapes entre la France et l'étranger. Il s'agit

notamment de mettre en évidence les expériences de circulation migratoire des immigrés (Cortes et Faret, 2009b ; Courgeau, 1988b ; Imbert et al., 2014), la « migration circulaire » étant entendue ici comme un parcours caractérisé par le fait de quitter la France et y revenir après avoir effectué une ou plusieurs étapes dans le pays de naissance ou dans un autre pays étranger. L'enquête ne collectant que les parcours des individus résidant en France en 2003, une partie de ces migrations circulaires échappe bien sûr à l'observation. L'échantillon n'est donc pas représentatif de l'ensemble des parcours des individus ayant connu une étape migratoire en France, mais on peut néanmoins penser qu'elle reste pertinente pour saisir une partie de ces circulations et donc la diversité des parcours migratoires.

Ces pratiques d'allers-retours peuvent témoigner d'ancrages plurilocaux des individus et de leurs familles, qui s'accompagnent d'étapes géographiques aux temporalités plus courtes. L'analyse des parcours migratoires permet également de sortir d'une approche franco-centrée de la migration et de replacer les étapes en France dans des parcours plus complexes. Ceux-ci reposent alors sur les liens d'attachement et des pratiques de mobilité à travers différents pays qui produisent des migrations transnationales ou des formes plus complexes de circulation migratoire (Carling et Pettersen, 2014 ; Caron, 2019 ; Cortes et Faret, 2009a ; de Haas et Fokkema, 2011 ; Massey et Espinosa, 1997 ; Portes, 1999 ; Schiller, Basch et Blanc-Szanton, 1992). Les parcours suivants sont distingués :

1. Parcours simple à l'étranger (1 pays/région) puis uniquement en France : parcours réalisé d'abord dans le pays de naissance puis en France
2. Parcours complexe à l'étranger (au moins 2 pays/régions) puis uniquement en France : concerne les individus ayant résidé dans au moins deux pays ou groupes de pays[1] différents avant d'effectuer le reste de leur parcours en France
3. Parcours simple à l'étranger (1 pays/région) puis circulaire entre la France et d'autre(s) pays : concerne les individus ayant d'abord effectué une migration du pays de naissance vers la France puis au moins un aller-retour entre la France et un autre pays, qu'il s'agisse de leur pays de naissance ou non.
4. Parcours complexe à l'étranger (au moins 2 pays/régions) puis circulaire entre la France et d'autre(s) pays : parcours qui combinent les caractéristiques des deux derniers types de parcours présentés, c'est-à-dire le fait d'avoir résidé dans plusieurs pays ou groupes de pays

[1] Les pays et régions disponibles dans HDV sont les suivants : France, Italie, Portugal, Espagne, Autre UE, Autre Europe, Maroc, Algérie, Tunisie, Afrique (hors Maghreb), Amérique et Caraïbes, Proche et Moyen-Orient (sauf Turquie), Turquie, Laos/Vietnam/Cambodge, Autre Asie, Océanie.

différents avant la première arrivée en France, puis d'avoir effectué au moins un aller-retour entre la France et l'étranger.

La distribution des individus selon cette typologie et le lieu de résidence en 2003 fait apparaître un fait majeur : quel que soit le type d'espace de résidence des immigrés au moment de l'enquête, la grande majorité d'entre eux a connu des parcours migratoires simples et unidirectionnels, du pays de naissance vers la France. Cette proportion élevée s'explique en partie par le fait que les données de l'enquête HDV, qui se limitent aux expériences migratoires d'une durée d'au moins égale à un an, ne prennent pas en compte les mobilités de courte durée des individus (saisonniers, bi-résidents, etc.). Au-delà de ce point méthodologique, ce résultat confirme que les migrations directes et uniques constituent l'expérience vécue par la grande majorité des immigrés résidant en France métropolitaine au début des années 2000. Par rapport aux immigrés qui vivent dans d'autres types d'espaces, ceux résidant dans les campagnes en 2003 ont néanmoins plus souvent expérimenté des parcours migratoires plus variés, et en particulier des parcours « simples à l'étranger (1 pays/région) puis circulaires entre la France et d'autre(s) pays », et dans une moindre mesure les parcours « complexes à l'étranger (au moins 2 pays/régions) puis uniquement en France ». En ce sens, les parcours des immigrés résidant dans les campagnes apparaissent plus complexes que ceux des résidents des villes moyennes ou grandes au début des années 2000.

Tableau 9.1. Le parcours migratoire des immigrés selon le type d'espace de résidence en 2003

Parcours migratoire	Commune rurale ou petite ville	Ville moyenne	Grande ville	Ensemble
Parcours simple à l'étranger (1 pays/région) puis uniquement en France	76,4	84,7	82,6	81,9
Parcours complexe à l'étranger (au moins 2 pays/régions) puis uniquement en France	13,5	10,6	11,8	11,9
Parcours simple à l'étranger (1 pays/région) puis circulaire entre France et autre(s) pays	9,1	4,4	5,5	5,9
Parcours complexe à l'étranger (au moins 2 pays/régions) puis circulaire entre France et autre(s) pays	1,1	0,2	0,1	0,3
Total	*100,0*	*100,0*	*100,0*	*100,0*

Source : enquête Histoire de Vie, INSEE 2003
Champ : ensemble des immigrés (n=1098)

Ces différents types de parcours migratoires s'inscrivent dans des contextes migratoires distincts (Annexe 9.5). Parmi les immigrés des campagnes, ceux arrivés en France depuis les années 1990 ont moins souvent des parcours migratoires simples du pays de naissance vers la France,

et plus fréquemment des trajectoires marquées par plusieurs étapes à l'étranger avant l'arrivée en France. Les arrivées récentes d'immigrés en France, et particulièrement dans les campagnes françaises, sont donc le résultat de parcours migratoires de plus en plus complexes[1]. En revanche, les immigrés arrivés depuis les années 1990 ont moins souvent des parcours composés de migrations circulaires entre la France et l'étranger, qui sont plus le fait d'immigrés anciennement présents en France. Cet élément va dans le sens d'autres travaux qui ont montré que le retour au pays de naissance, éventuellement suivi d'une nouvelle migration vers la France, concerne plus la période 1975-1982 que les périodes suivantes, dans le double contexte de détérioration de la situation économique et de suspension des politiques en faveur de l'immigration de main-d'œuvre en 1974 (Caron, 2019 ; Gastaut, 2004 ; Lebon, 1979).

Des différences significatives existent également selon les pays de naissance : les immigrés d'Europe du Sud ont dans leur très grande majorité des parcours migratoires simples du pays de naissance vers la France, tout comme les immigrés du Maghreb. Ces derniers sont cependant largement surreprésentés parmi les individus qui ont des parcours circulaires après une première migration simple. Enfin, les immigrés des autres pays européens et du reste du monde ont moins souvent des parcours simples et unidirectionnels. Ils ont beaucoup plus souvent que les autres connu des étapes dans différents pays à l'étranger avant de s'installer dans les campagnes françaises.

Ces analyses confirment et complètent plusieurs des résultats des chapitres précédents de la thèse : tout d'abord, la diversification de l'immigration dans les campagnes françaises résulte d'une diversification des origines géographiques des immigrés, d'une diversification de leurs caractéristiques sociodémographiques, mais aussi d'une diversification de leurs parcours migratoires, qui sont de plus en plus complexes. Ensuite, les analyses confirment également que la position sociale des individus différencie fortement les trajectoires migratoires des immigrés résidant dans les espaces peu denses au début des années 2000 : les trajectoires complexes sont plus fréquemment celles des cadres et des individus les plus diplômés alors que les parcours migratoires simples sont beaucoup plus souvent le fait d'immigrés ouvriers et peu diplômés.

[1] On ne peut exclure également ici un effet de sélection, les individus anciennement arrivés en France mais caractérisés par des parcours complexes ayant pu quitter la France avant la date de l'enquête.

c) Des parcours géographiques divers

À cette complexité des parcours migratoires s'associe une grande diversité des parcours géographiques des individus dans le monde et en France (Tableau 9.2). Il faut en premier lieu insister sur l'importance des parcours qui combinent localisations rurales et urbaines à l'échelle mondiale parmi les immigrés présents en France en 2003 : plus de 80 % d'entre eux ont en effet connu une trajectoire mixte, conjuguant étape(s) à la campagne ou dans une petite ville et étape(s) en ville grande ou moyenne, que ce soit en France ou à l'étranger. Cet élément est en grande partie liée à la nature des migrations internationales vers la France pendant la seconde moitié du XXe siècle, qui lient au sein de champs migratoires espaces ruraux des pays de départ et grandes villes en France ou dans les pays de départ (Noiriel, 2006), de sorte que les parcours composés exclusivement d'étapes urbaines ou d'étapes rurales sont beaucoup plus rares. Par ailleurs, si dans l'ensemble seuls 6 % des immigrés qui résident en France en 2003 ont un parcours uniquement rural, c'est le cas de 31 % des immigrés qui résident en 2003 dans une commune rurale ou une petite ville métropolitaine (Tableau 9.2). Les parcours constitués seulement d'étapes en milieu rural ou dans des petites villes sont donc importants parmi la population immigrée des espaces ruraux français.

Tableau 9.2 Le parcours géographique des immigrés selon le type d'espace de résidence en 2003

		Commune rurale ou petite ville	Ville moyenne	Grande ville	Ensemble
Parcours géographique dans le monde	Commune rurale / petite ville* uniquement	30,9	0,0	0,0	5,8
	Mixte	65,0	76,8	90,9	83,2
	Grande ville uniquement	0,0	18,1	8,3	8,7
	Autre (parcours incomplet)	4,0	5,1	0,8	2,3
	Total	*100,0*	*100,0*	*100,0*	*100,0*
Parcours géographique en France	Une seule étape, en commune rurale / petite ville	29,0	0,0	0,0	5,6
	Plusieurs étapes uniquement rurales ou en petite ville	30,3	0,0	0,0	5,8
	Urbain vers le rural / petite ville	26,2	0,9	0,3	5,4
	Alternance rural / petite ville - urbain	13,6	10,1	6,2	8,4
	Rural / petite ville vers l'urbain	0,8	10,2	7,7	6,9
	Urbain uniquement	0,0	78,8	85,8	68,0
	Total	*100,0*	*100,0*	*100,0*	*100,0*

* Pour les étapes à l'étranger, correspond aux étapes "à la campagne"

Source : enquête Histoire de Vie, INSEE 2003
Champ : ensemble des immigrés (n=1082 pour le premier tableau et n=1029 pour le second)

Si l'on considère maintenant le parcours en France uniquement, on observe que dans l'ensemble, ce sont les parcours exclusivement urbains qui sont les plus importants, et à peine un tiers des immigrés ont connu au moins une étape rurale ou dans une petite ville française. Les parcours des immigrés présents en rural en 2003 sont donc à ce titre atypiques, et présentent eux-mêmes une certaine diversité : les trajectoires linéaires, composées uniquement d'une (29 %) ou de plusieurs (30 %) étapes en milieu rural ou en petite ville sont largement majoritaires. Autrement dit, six immigrés sur dix résidant en 2003 dans les espaces ruraux ou les petites villes françaises n'ont pas connu d'autre type d'espace en France. Cette part reste néanmoins largement inférieure aux 86 % des immigrés qui résident dans une grande ville n'ayant connu que des étapes urbaines. En ce sens, les parcours des immigrés résidents des campagnes en 2003 apparaissent plus divers géographiquement que ceux des immigrés vivant dans les grandes villes. Cette différence est à réinscrire dans l'histoire de l'immigration au cours de la seconde moitié du XXe siècle, qui repose en grande partie sur une immigration de travail étroitement liée au développement urbain et industriel, et qui conduit une grande partie des immigrés à réaliser l'intégralité de leur parcours en France en milieu urbain dense, où se trouvent des types d'emplois – industriels notamment – et des types de logements – dans le parc social – qui tendent à fixer les populations dans les mêmes espaces pour de longues durées. Dans l'espace rural, les « sentiers invisibles » de la mobilité sont en revanche nombreux et s'opèrent notamment sur de courtes distances (Rosental, 1999 ; Rygiel, 2001), ce qui explique le poids des parcours dans de multiples communes rurales ou petites villes.

Si les immigrés aux parcours linéaires ont en commun une localisation exclusivement rurale, les profils diffèrent largement selon que le parcours est composé d'une ou de plusieurs étapes (Annexe 9.6). De façon logique, ce sont les immigrés arrivés en France peu avant 2003 qui ont le plus fréquemment un parcours composé d'une seule étape rurale, alors que les plus anciens multiplient plus souvent les étapes rurales. Mais les différences de profils sur les autres variables permettent de penser que l'effet mécanique de l'ancienneté d'arrivée en France n'est pas seul en jeu. Parmi les immigrés ayant un parcours composé d'une seule étape rurale en France, on retrouve particulièrement les immigrés européens (hors Espagne, Italie, Portugal), alors que les immigrés d'Europe du Sud sont largement sous-représentés. Il s'agit également d'individus agriculteurs ou retraités, titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme d'études supérieures. À l'inverse, ce sont les immigrés d'Europe du Sud, ouvriers et peu ou pas diplômés qui sont les plus fortement surreprésentés parmi les immigrés aux parcours composés de multiples étapes rurales. Ainsi, au début des années 2000, deux types de profils reposant sur des parcours exclusivement ruraux s'articulent dans les campagnes françaises : d'un côté les parcours d'anciens immigrés sud-européens, arrivés en France dans le cadre de recrutements pour des besoins de main-d'œuvre dans l'industrie rurale ou

dans l'agriculture avant 1975, et qui ont changé de commune(s) de résidence au cours de leur vie, en fonction d'événements familiaux ou professionnels, tout en gardant une implantation rurale ; de l'autre les parcours d'immigrés nord-européens arrivés au cours des années 1990, retraités et diplômés, qui se sont installés directement dans une commune rurale ou une petite ville, et n'en ont pas (encore) changé au moment de l'enquête. Le plus souvent, cette installation se fait sous le statut de propriétaire, ce qui contribue à fixer durablement ces installations.

Par ailleurs, un quart des immigrés qui résident en milieu rural ou en petite ville en 2003 a connu un parcours allant de l'urbain (villes moyennes et grandes) vers les campagnes. Certains profils sont particulièrement surreprésentés : les immigrés arrivés en France entre 1975 et 1990, originaires du Maghreb ou des « autres pays » ; diplômés et en position sociale favorisée au moment de l'enquête (cadres, professions intellectuelles et supérieures ou professions intermédiaires). Enfin, une part non négligeable des trajectoires est marquée par une alternance entre les différents types d'espace (13,6 %). Cette part est plus importante pour les immigrés résidant en milieu rural que pour ceux qui résident dans d'autres types d'espace, et en particulier dans les grandes villes françaises. Ces parcours sont en particulier le fait d'immigrés européens (dont italiens, portugais et espagnols), anciennement arrivés en France, et aujourd'hui en situation sociale favorisée (cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, artisans et chefs d'entreprise).

Les parcours géographiques des immigrés résidant dans une commune rurale ou une petite ville en 2003 sont donc marqués par une relative diversité, notamment en comparaison des parcours des immigrés qui résident dans les autres types d'espaces. Selon leurs profils sociodémographiques, les immigrés n'ont pas connu les mêmes mobilités et parcours géographiques, et ne se sont pas inscrits dans les mêmes dynamiques territoriales. Alors que les immigrés sud-européens, arrivés jusque dans les années 1970 en France ont beaucoup contribué à produire des espaces durables de l'immigration dans les campagnes, les individus les plus dotés socialement et économiquement ont des parcours plus divers et ont notamment contribué à la dynamique de contre-urbanisation (sous forme de périurbanisation ou de migrations de plus longue distance) favorisant les reprises démographiques en cours dans les campagnes françaises depuis les années 1970.

d) Des parcours d'étendue variable

Une dernière dimension mobilisée pour appréhender la complexité et la diversité des parcours géographiques des immigrés en France, et en particulier de ceux résidant en 2003 dans les espaces ruraux, est l'étendue des parcours géographiques[1] (Tableau 9.3). Dans la seconde moitié du XXe siècle, comment se sont construits les parcours géographiques des immigrés en France ? S'agit-il uniquement de mobilités à l'échelle administrative locale, ou bien les changements de commune et de type d'espace ont-ils impliqué des mobilités entre régions ?

Tableau 9.3. L'étendue du parcours en France des immigrés selon le type d'espace de résidence en 2003

Etendue du parcours en France	Commune rurale ou petite ville	Ville moyenne	Grande ville	Ensemble
Une seule commune	25,6	42,7	28,5	31,0
Plusieurs communes dans un seul département	36,5	21,7	21,6	24,4
Plusieurs départements dans une seule région	5,3	3,2	24,4	16,4
Plusieurs régions	27,4	26,4	23,5	24,8
Autre (parcours incomplet)	5,1	6,0	2,0	3,4
Total	*100,0*	*100,0*	*100,0*	*100,0*

Source : enquête Histoire de Vie, INSEE 2003
Champ : ensemble des immigrés (n=1104)

Un quart des immigrés résidant en rural ou petite ville en 2003 ont toujours vécu dans la même commune de résidence en France, pourcentage inférieur aux autres immigrés, et en particulier à ceux qui résident dans les villes moyennes. Pour les immigrés résidant dans les villes de taille moyenne ou grande, le fait d'avoir vécu dans une seule commune constitue en effet la modalité la plus fréquente, alors que pour les immigrés qui résident en commune rurale ou en petite ville, leur parcours est plus fréquemment composé d'étapes dans plusieurs communes d'un même département (27 %). Autrement dit, les parcours des immigrés résidant au début des années 2000 dans les campagnes sont moins marqués par l'immobilité géographique que les autres. Ils surreprésentent deux types de mobilités géographiques en particulier : les migrations de courte « distance », au sein du périmètre départemental, et des migrations de longue « distance », entre différentes régions françaises.

[1] L'étendue des parcours est ici mesurée à partir d'une distance territoriale, fondée sur les limites administratives, et non sur une distance spatiale entre les lieux.

Outre une différenciation selon l'ancienneté de présence en France, c'est surtout la position sociale et le niveau d'éducation des individus qui différencient l'étendue des parcours (Annexe 9.7). Les immigrés agriculteurs ou retraités, ceux diplômés du baccalauréat sont ainsi surreprésentés parmi les immigrés ayant un parcours limité à une seule commune et résidant à la campagne en 2003. C'est donc une forte sédentarité qui caractérise ces profils, mais cette sédentarité peut-être de plus ou moins longue durée, selon l'ancienneté d'arrivée en France des individus. Cette sédentarité peut être liée à l'activité professionnelle, mais aussi dans le cas de migrations d'aménités être le résultat d'un choix résidentiel attaché à un logement particulier. De leur côté, les immigrés cadres, professions intermédiaires, artisans et chefs d'entreprise sont surreprésentés parmi les immigrés ayant un parcours étendu à plusieurs régions. Dans ce contexte, les étapes en milieu rural s'insèrent dans un parcours comprenant des migrations interrégionales, qui sont généralement liées à des événements professionnels (Baccaïni, 1989, 1994 ; Debrand et Taffin, 2005 ; Gobillon, 2001) ou à des migrations d'agrément, qui placent la recherche d'un autre mode de vie et d'une meilleure qualité de vie au centre des choix résidentiels (Benson et O'Reilly, 2009 ; Cognard, 2010 ; Moss, 2006). Enfin, les employés et les ouvriers, ainsi que les individus peu ou pas diplômés se distinguent par une forte surreprésentation parmi les parcours entre plusieurs communes d'un même département. L'ensemble du parcours en France se structure donc à l'échelle locale et est associé à des petites mobilités géographiques selon les différentes étapes du parcours professionnel ou familial des individus et de leur famille.

e) Une typologie des parcours au début des années 2000

Ces différentes dimensions des parcours géographiques et migratoires des immigrés résidant en 2003 dans les espaces peu denses s'articulent entre elles pour composer des parcours plus ou moins complexes d'un individu à l'autre, que l'on peut synthétiser en quatre grands types. La faiblesse des effectifs selon les différentes origines géographiques ne permet pas de mener une analyse statistique qui décrive avec précision les profils associés aux différents parcours géographiques et migratoires, ni de mesurer la part que représente chaque type de parcours dans la population immigrée. Plutôt que de proposer une mesure de la mobilité géographique individuelle, cette section vise alors à mettre en évidence les associations dominantes entre les trois dimensions des parcours, et à dessiner de façon

très large les traits les plus saillants des profils sociodémographiques associés à chaque type de parcours[1].

Un premier type de parcours est constitué d'une seule étape en France, dans une commune rurale, à la suite d'une trajectoire migratoire simple et directe depuis le pays de naissance. Dans les campagnes en 2003, ce profil concerne surtout les immigrés arrivés récemment en France et retraités, sans qu'un groupe de pays d'origine ne ressorte particulièrement. Il montre l'importance dans les années 1990 et au début des années 2000 d'un nouveau type de parcours dans les espaces ruraux, qui s'inscrit dans les dynamiques de contre-urbanisation à l'échelle internationale (Buller et Hoggart, 1994a).

Un second type de parcours regroupe des individus ayant vécu dans plusieurs communes rurales en France, le plus souvent au sein d'un même département, après une migration directe depuis le pays de naissance. On y retrouve notamment les individus originaires d'Europe du Sud, anciennement présents en France et ouvriers. Ce parcours s'inscrit donc dans la dynamique de l'immigration de travail de la seconde moitié du XXe siècle, marquée par des migrations directes depuis le pays de naissance et des implantations directement rurales, en lien avec l'activité économique industrielle ou agricole. Au cours de leur vie, les individus multiplient les étapes à l'échelle locale, toujours en milieu rural, en fonction de l'évolution de leur parcours professionnel et familial. Ce sont notamment ces parcours qui expliquent les présences aujourd'hui encore nombreuses d'immigrés âgés, issus des vagues anciennes d'immigration de travail, dans le Sud et l'Est de la France.

Un troisième type de parcours comprend une alternance d'étapes rurales et urbaines en France, et ce à travers plusieurs départements ou régions. Les immigrés d'Europe du Sud et anciennement présents en France sont également surreprésentés dans ce type de parcours, mais il n'est pas associé à une classe sociale particulière. Il s'agit donc d'individus arrivés dans les années 1950 à 1970 en France, et qui ont au moins connu une étape de la campagne vers la ville, impliquant généralement un changement de département ou de région, se produisant en début de vie active en lien avec le parcours professionnel ou familial, avant d'effectuer à nouveau une étape en milieu rural ou en petite ville. Par rapport aux autres types de parcours, celui-ci n'est pas associé à une trajectoire migratoire particulière et montre donc que la diversité des étapes en France se combine à une variété de parcours migratoires entre la France et l'étranger. Ce type décrit finalement les parcours

[1] Les quatre types de parcours sont établis à l'aide d'une analyse des correspondances multiples (ACM) et d'une classification ascendante hiérarchique (CAH). Le détail des analyses n'est pas présenté ici, mais il est disponible en Annexe 9.8.

d'immigrés sud-européens anciennement arrivés en France, mais marqués par une plus grande hétérogénéité et une plus forte mobilité géographique que le type précédent.

Enfin, un dernier type regroupe les parcours migratoires complexes et circulaires, qui se combinent en France à des parcours à l'échelle de plusieurs départements ou plusieurs régions et par une trajectoire allant des villes (grandes ou moyennes) vers l'espace rural et les petites villes. Le profil des immigrés qui connaissent ce parcours est plus précis : il s'agit souvent d'immigrés du Maghreb ou aux origines diverses (hors Europe), diplômés, cadres ou professions intellectuelles supérieures et de sexe masculin. Ce dernier type met donc en évidence l'insertion des espaces ruraux dans des circulations migratoires complexes à l'échelle internationale, circulations qui sont au début des années 2000 surtout le fait d'individus les plus dotés économiquement et les plus favorisés socialement.

***

Au début des années 2000, l'inscription spatiale des immigrés est un processus qui combine une **variété de parcours individuels, qui s'insèrent eux-mêmes dans différentes dynamiques territoriales**. La visibilité statistique de l'immigration dans les espaces peu denses est en premier lieu rendue possible par les **présences durables et nombreuses** d'immigrés arrivés jusque dans les années 1970 en France, et qui ont effectué la majorité voire l'intégralité de leurs parcours en France dans les campagnes d'un même département, sans jamais retourner dans leur pays d'origine. Cette visibilité est aussi liée aux **arrivées récentes d'immigrés dans le cadre de trajectoires de contre-urbanisation** à l'échelle internationale, ainsi qu'à des présences qui s'inscrivent dans des parcours plus complexes, **entre circulations internationales et déplacements résidentiels à travers plusieurs régions**, notamment dans l'Ouest de la France. En revanche, la participation aux dynamiques de périurbanisation, mise en avant dans la deuxième partie de la thèse, reste peu visible dans les parcours des immigrés. Cela confirme les résultats des chapitres précédents qui mettaient en évidence l'importance de cette dynamique territoriale surtout à partir des années 2000. Dans une dernière section de ce chapitre, on s'interroge non sur les parcours des immigrés résidant en milieu rural en 2003, mais sur les parcours précédant et suivant une première étape rurale ou en petite ville en France. Il s'agit donc d'étudier les transitions autour de l'installation en commune rurale ou en petite ville de s'interroger sur ce qui conduit à vivre en milieu rural ou ce qui suit cette étape dans la seconde moitié du XXe siècle.

4. Le moment de l'installation à la campagne

Cette dernière section décrit et analyse les parcours autour de la première installation en milieu rural ou en petite ville. Elle vise à comprendre comment on arrive en milieu rural, et comment on en repart dans la seconde moitié du XXe siècle, pour tous les individus qui n'ont pas quitté la France depuis[1]. Je m'appuie pour cela sur le nombre et l'enchaînement des étapes, comme dans les analyses précédentes, mais aussi sur la durée des étapes. J'ai recours à l'analyse de séquences, qui permet d'appréhender les parcours individuels comme un tout, et de considérer le parcours comme une unité statistique dans une analyse séquentielle (Abbott et Forrest, 1986 ; Billari, 2001b).

a) Des fragments de parcours analysés comme des séquences

L'approche des parcours de vie a pour ambition de saisir les trajectoires des individus dans leur ensemble. Parmi les diverses méthodes développées, l'analyse de séquence considère le parcours d'une personne comme une succession d'états. Issue du champ de la biologie, cette méthode est mobilisée dans les sciences sociales depuis les années 1980, essentiellement à des fins descriptives, son utilisation pour l'inférence causale et l'absence de tests de validité externe étant beaucoup discutés aujourd'hui encore (King, 2013).

Une fois la séquence qui définit le parcours individuel constituée, l'objectif est de regrouper les séquences en mesurant leur dissemblance et ainsi obtenir une typologie de parcours. Cette méthode a été mobilisée pour traiter de questions très diverses : les transitions vers l'âge adulte (Robette, 2010), les trajectoires professionnelles (Cordazzo, 2018 ; Remillon, 2016) ou les migrations (Caron, 2019 ; Kleinepier, de Valk et van Gaalen, 2015 ; Lessault et Imbert, 2013). Le plus souvent, la séquence analysée est l'ensemble du parcours de vie de l'individu, ou une partie déterminée par des bornes d'âge communes pour des questions de comparabilité. Mais une autre approche peut être de définir la séquence à partir d'un événement considéré comme déterminant dans le parcours des individus. La séquence est alors définie par un « encadrement » autour de cet événement. C'est par exemple la démarche adoptée par Gosselin sur les trajectoires autour du diagnostic du VIH et de l'hépatite B (Gosselin, 2016). Étant donné la difficulté à définir des bornes d'âge communes pour les immigrés et l'objectif de comprendre ce qui précède et ce qui suit une étape rurale ou dans une petite ville, c'est cette même approche qui a été ici choisie. On s'intéresse plus précisément aux parcours

[1] La rémigration définitive constitue en effet une dimension importante des parcours des immigrés présents en France, notamment dans les années 1970 et 1980 (Caron, 2018, 2019). Les données rétrospectives de l'enquête ne permettent cependant pas de tenir compte de ces parcours, aussi les analyses présentées ici ne captent-elles que les parcours autour de l'installation en rural pour les individus les plus durablement installés en France.

conduisant et suivant une *première* installation en milieu rural ou en petite ville en France, c'est-à-dire au processus d'installation en milieu rural ou en petite ville. L'entrée adoptée n'est donc pas déterminée par l'âge des enquêtés ou par une période précise d'observation entre deux dates, mais bien par l'enchaînement des étapes, afin de saisir de façon dynamique comment on « entre » et « sort » des campagnes.

L'analyse porte donc ici sur l'ensemble des immigrés ayant connu une étape dans une commune rurale ou dans une petite ville, soit sur 511 individus[1]. Cette étape pouvant intervenir à différents moments de la vie des individus, et notamment à un âge jeune ou à une date très proche de celle de l'enquête, la période d'observation d'une trajectoire n'est donc pas la même d'un individu à l'autre. La censure à droite comme à gauche peut donc poser problème pour explorer les trajectoires et réaliser des typologies de parcours, en regroupant les trajectoires les plus courtes dans une même classe (Robette, 2011). Les choix à opérer quant à cette censure des données dépendent des objectifs fixés, et les avis ne sont pas unanimes (Wu, 2016). Un premier choix adopté dans le cadre de l'analyse des données de l'enquête Histoire de Vie a été de réduire l'analyse aux quinze années précédant l'arrivée en rural et aux dix années suivant une étape en rurale, année d'arrivée en rural comprise. Ce recentrage de la période d'observation a permis de limiter le nombre d'années pour lesquelles aucun état n'est observé, du fait de l'âge à l'arrivée en rural ou de l'ancienneté de cette étape.

Il semblait néanmoins nécessaire de garder des périodes d'observation avant et après l'événement assez longues, la mobilité géographique étant un processus observable à des échelles temporelles de longue durée (plusieurs années). Ce choix a pour effet de produire des trajectoires qui comprennent des années sans état, avant ou après l'étape rurale. Pour maintenir des effectifs suffisants, on a préféré garder les individus ayant des trajectoires « incomplètes » plutôt que de les supprimer de l'analyse, quitte à conduire à la création d'une classe les regroupant. Dans les faits, la majorité des trajectoires concernées sont des trajectoires d'individus immigrés arrivés très jeunes en France rurale, c'est-à-dire avant l'âge de 15 ans. Dans ce contexte, il paraissait par ailleurs pertinent de garder ces individus afin d'observer leurs trajectoires après l'installation en milieu rural. A donc été créé un état supplémentaire « manquant » pour les années pour lesquelles les individus ne sont pas observés, avant ou après l'installation en milieu rural / petite ville. L'analyse porte donc sur des séquences de 25 années, avec un état donné par année, la seizième année étant systématiquement en étant « commune rurale – petite ville ». Huit états possibles au total sont définis pour caractériser les

[1] Conduire une analyse sur l'ensemble des personnes ayant connu au moins une étape rurale / en petite ville permet de regagner en effectifs par rapport aux analyses portant exclusivement sur les individus résidant en 2003 en milieu rural / en petite ville. On notera toutefois que les effectifs restent limités, les résultats de cette section sont donc également à interpréter avec prudence.

trajectoires géographiques des individus, comprenant des états qui décrivent la localisation en France comme à l'étranger, ce qui permet une robustesse suffisante des résultats (Robette, 2011 ; cf. Figure 9.6). Pour synthétiser l'information et résumer la diversité des trajectoires géographiques, celles-ci sont ensuite regroupées en classe selon leur degré de ressemblance grâce à la méthode d'appariement optimal des séquences (Encadré 9.1).

Figure 9.6. Définition de la séquence des états

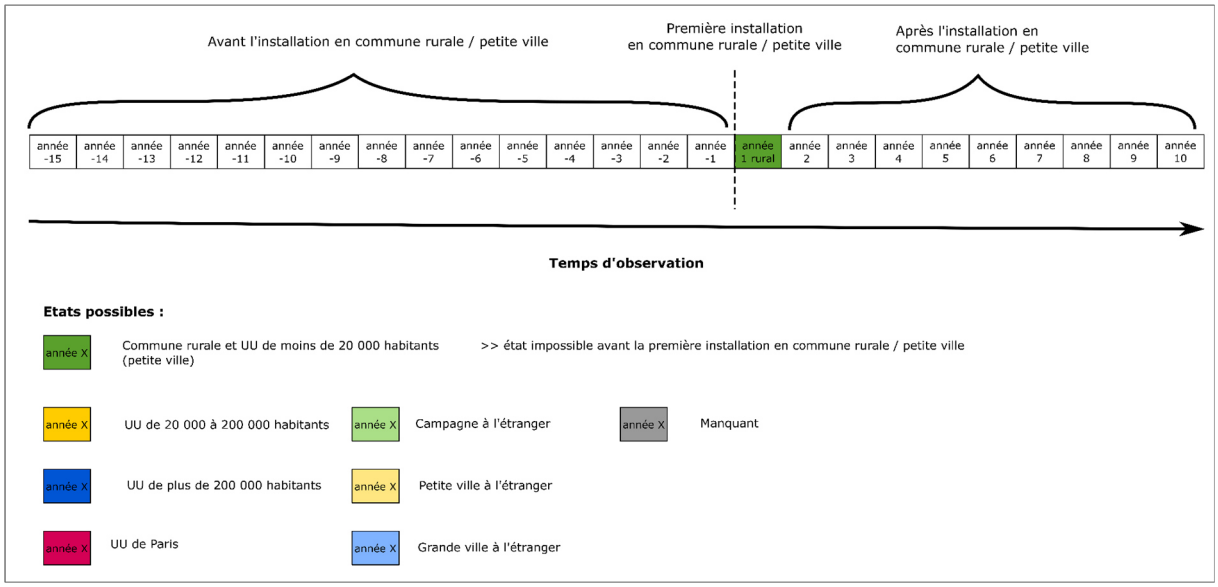

Réalisation : Fromentin J., 2020

Encadré 9.1. La méthode d'appariement optimal pour produire des typologies de trajectoires

La méthode de l'appariement optimal (*optimal matching*) est utilisée pour calculer une matrice de distances entre trajectoires. Le principe de cette méthode consiste à mesurer la dissimilarité entre chaque paire de séquences, en transformant l'une en l'autre à partir d'un certain nombre d'opérations élémentaires : insertion d'un nouvel élément dans la séquence, suppression d'un élément de la séquence, substitution d'un élément à un autre. Ces opérations permettent de déterminer le coût minimal nécessaire pour transformer une séquence en une autre, ce qui définit la distance entre deux séquences.

Il existe plusieurs méthodes de calculs des coûts, qui peuvent donner à chaque opération élémentaire le même coût, dépendre de la probabilité de transition d'un état à un autre, ou être déterminés arbitrairement, par exemple si l'on envisage une structure hiérarchique des états. Il y a donc deux catégories de coûts : les coûts de substitution et les coûts d'insertion/suppression, aussi appelés coûts *indel* (pour *insertion* et *deletion*). Les coûts de substitution sont généralement choisis en premier, et le coût *indel* ensuite, selon l'importance que l'on souhaite donner au calendrier ou à l'ordre des éléments de la séquence. Dans ce travail, aucune hypothèse forte quant à la structure hiérarchique des éléments n'est posée au préalable. Aussi, après avoir essayé plusieurs méthodes (coûts constants et coûts dépendants des probabilités de transition), il a été décidé de déterminer les coûts de substitution à partir des données, en fonction des probabilités de transition entre états (Robette, 2011). Le coût *Indel* est quant à lui fixé à 1, soit un coût moyen proche de

la moitié du coût de substitution maximal. Cela permet de donner plus d'importance à l'ordre des séquences, c'est-à-dire à la présence de sous-séquences communes, sans exclure complètement l'attention accordée à la contemporanéité des situations (Lesnard et Pol, 2009).

À partir de ces coûts est calculée la matrice de dissimilarité, qui permet de créer des groupes de séquences similaires ou proches via des techniques de classification, conduisant ainsi à l'établissement d'une typologie de séquences. Ici, la classification est opérée suivant une méthode de classification ascendante hiérarchique avec un critère d'agrégation de Ward. Le nombre de classes est ensuite déterminé à partir d'un arbitrage entre des critères statistiques (dendrogramme, inertie de la partition selon le nombre de classes) et la pertinence de ces classes du point de vue de l'objectif fixé et de l'interprétation qui peut en être faite. Dans ce travail, une typologie en 7 classes est retenue, après examen de plusieurs typologies en augmentant graduellement le nombre de classes (cf. Annexe 9.9 pour le dendrogramme). Les classes obtenues peuvent alors être représentées par des « tapis de séquences » qui représentent l'enchaînement des séquences sur toute la période d'observation, pour chaque individu.

Il est à noter que les trajectoires n'ont pas été pondérées dans ces analyses. La pondération appliquée aux individus est en effet une pondération calculée sur les caractéristiques des individus au moment de l'enquête, en 2003. Si elle permet d'assurer la représentativité de l'échantillon à cette date, elle ne tient absolument pas compte des caractéristiques passées des individus. Ainsi, pondérer les trajectoires reviendrait à supposer que celles-ci soient représentatives de la population dans le passé, ce qui n'est pas le cas.

b) Typologie des séquences d'installation en rural

La Figure 9.7 propose une représentation graphique des trajectoires géographiques autour de l'installation en rural, pour l'ensemble des personnes sur lesquelles porte l'analyse (N=511) : elle donne les proportions de personnes qui se trouvent dans chacun des huit états possibles pour chaque année. On observe ainsi que la majorité des individus sont à l'étranger avant la première étape en rural, et ce dans des proportions similaires entre campagne, petite et grande ville à l'étranger. Du fait de la présence dans l'échantillon d'un certain nombre d'individus arrivés en France avant l'âge de quinze ans, on observe également une part importante d'individus en état « manquant » avant l'étape rurale, proportion particulièrement forte en début de période et qui tend logiquement à diminuer à mesure que l'on s'approche de l'année 0. La part des individus étant dans une commune française avant l'installation en rural croît également à mesure que l'on se rapproche de l'année 0, marquant l'importance du rural comme espace de relocalisation en France, après des étapes dans d'autres types d'espace au sein du territoire national. Si à l'année 0 tous les individus sont dans l'état « commune rurale / petite ville », on observe également que la plupart d'entre eux restent dans cet état jusqu'à la fin de la période d'observation. Une petite proportion d'individus change visiblement de commune de résidence pour aller dans des communes urbaines, et les étapes à l'étranger restent largement minoritaires.

Figure 9.7. Chronogramme des états de la trajectoire autour de l'installation en rural

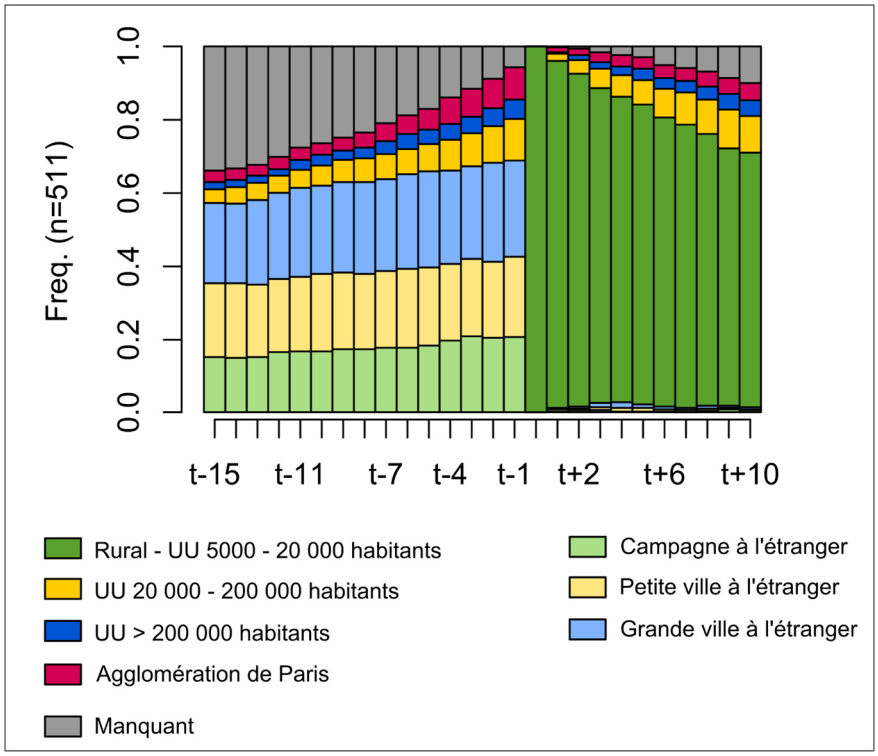

Source : enquête Histoire de Vie, INSEE, 2003
Champ : ensemble des immigrés ayant connu une étape rurale en France (N=511)
Réalisation : Fromentin J., 2020. Réalisé sous R, avec le package TraMineR

Si le chronogramme montre la structure de répartition de la population entre les différents états à chaque date, il ne permet pas de suivre les trajectoires des individus. Il faut donc analyser maintenant la typologie en 7 classes des trajectoires géographiques autour de l'installation en rural ou petite unité urbaine. La Figure 9.8 donne les tapis de séquences par classe, et peut être complétée par la lecture du Tableau 9.4, qui décrit les caractéristiques sociodémographiques et l'ensemble de la trajectoire géographique des individus. L'analyse de séquences permet de décrire finement des transitions vers et depuis les campagnes. Mais ces transitions s'insèrent toujours dans des histoires de vie, et ne peuvent être pleinement comprises qu'en tenant compte des expériences individuelles passées et des autres dimensions des parcours individuels, en particulier le parcours familial et le parcours professionnel. L'interprétation des classes est donc affinée par l'analyse, pour chaque classe, du parcours de de vie intégral d'un individu constituant un médoïde de chaque classe, c'est-à-dire un individu dont la trajectoire est centrale et représentative de la classe.

Figure 9.8. Tapis de séquences des parcours autour de l'installation en rural

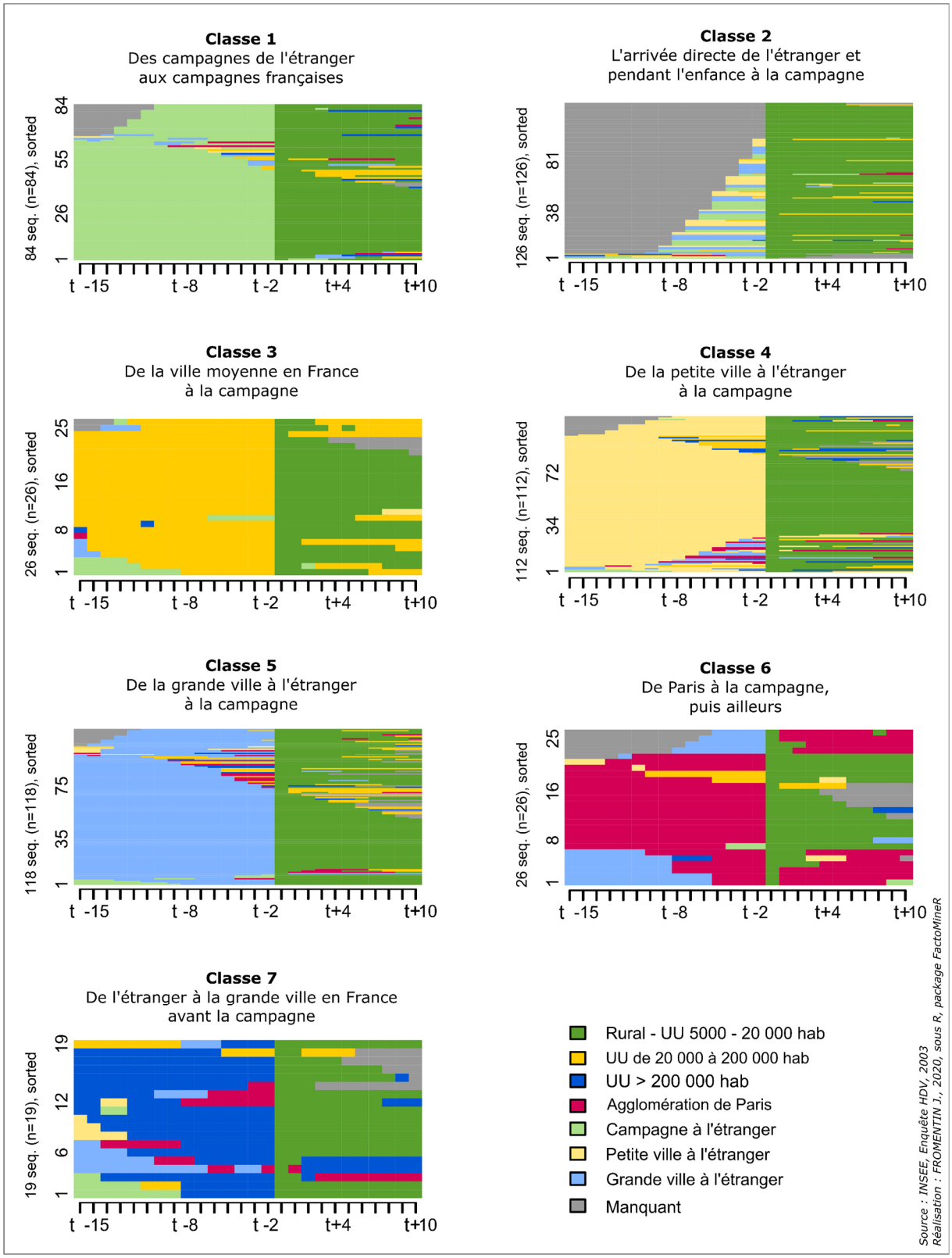

Source : enquête Histoire de Vie, INSEE, 2003

Champ : ensemble des immigrés ayant connu une étape rurale en France (N=511)

Réalisation : Fromentin J., 2020, sous R avec le package TraMineR

Tableau 9.4. Caractéristiques sociodémographiques et parcours des individus selon la classe de la typologie de séquences

Pourcentage en colonne	**Classe 1** Des campagnes de l'étranger aux campagnes françaises (n=84)	**Classe 2** L'arrivée directe de l'étranger et pendant l'enfance à la campagne (n=126)	**Classe 3** De la ville moyenne en France à la campagne (n=26)	**Classe 4** De la petite ville à l'étranger à la campagne (n=112)	**Classe 5** De la grande ville à l'étranger à la campagne (n=118)	**Classe 6** De Paris à la campagne, puis ailleurs (n=26)	**Classe 7** De l'étranger à la grande ville en France avant la campagne (n=19)	**Ensemble** (n=511)	*p.value*
Caractéristiques des individus									
Sexe (%)									*NS*
Homme	46	42	58	43	38	50	58	44	
Femme	54	58	42	57	62	50	42	56	
Pays de naissance (%)									***
Espagne, Italie, Portugal	**60**	**56**	48	48	41	27	16	48	
Autre pays européen	13	20	12	26	27	19	16	21	
Algérie, Maroc, Tunisie	13	15	24	17	12	31	**42**	17	
Autre	14	9	16	9	**20**	23	26	14	
Période d'arrivée en France (%)									***
Avant 1975	79	**79**	85	68	59	85	63	72	
1975-1990	17	18	15	21	20	15	37	19	
1990-2003	5	4	0	11	**21**	0	0	9	
CSP en 2003 (%)									***
Agri., Artisan, Comm., Chef d'entr.	10	12	12	5	9	15	5	9	
Cadre et Profession intell. sup.	**1**	5	12	8	12	19	**26**	8	
Profession intermédiaire	**4**	11	19	7	13	15	21	10	
Employé	18	30	12	22	25	27	32	24	
Ouvrier	**56**	36	35	44	**30**	**19**	**16**	38	
Inactif (hors retraité)	12	6	12	13	12	4	0	10	
Contexte de l'arrivée en rural									
Année d'arrivée en rural									
Médiane (IIQ)	1966 (1957;1974)	1961 (1946;1974)	1982 (1973;1990)	1970 (1959;1981)	1971 (1964;1990)	1982 (1970;1992)	1985 (1971;1994)		
Âge à l'arrivée en rural									
Médiane	22	4	34	24	28	29	33		
(IIQ)	(17;29)	(1;6)	(20;38)	(18;30)	(21;34)	(21;38)	(29;39)		
Trajectoires des individus									
Trajectoire migratoire (%)									***
Uniquement en France	0	**15**	0	0	0	0	0	4	
D'abord à l'étranger puis uniquement en France	**86**	71	85	81	74	58	47	75	
Complexe à l'étranger puis uniquement en France	6	3	0	11	**18**	**23**	16	10	
D'abord à l'étranger puis circulaire	8	11	12	8	7	19	**32**	10	
Complexe à l'étranger puis circulaire	0	0	4	0	2	0	5	1	
Trajectoire en France (%)									***
Rural uniquement	**61**	44	0	48	47	0	0	42	
Urbain vers rural	7	2	**65**	13	15	**46**	**63**	16	
Alternance urbain/rural	12	27	35	16	22	**42**	37	23	
Rural vers urbain	20	**26**	0	22	16	12	0	19	
Etendue de la trajectoire en France (%)									***
Une seule commune	**33**	13	0	21	24	0	0	19	
Plsrs comm. dans un seul dép.	35	29	39	34	29	4	11	29	
Plsrs dép. dans une seule rég.	7	14	4	7	10	23	11	10	
Plusieurs régions	23	33	50	30	32	**69**	**79**	35	
Autres cas	2	**13**	8	8	5	4	0	7	

Source : enquête Histoire de Vie, INSEE 2003. Champ : ensemble des immigrés ayant connu une étape en France (N=511)

Note : significativité de la relation (p.value) évaluée par un test du Khi2.

- *Classe 1 : des campagnes à l'étranger aux campagnes françaises (16 %)*

Les individus de cette classe ont une trajectoire autour de la première installation en milieu rural marquée pour la plupart par une trajectoire à la campagne à l'étranger avant l'étape rurale en France et par un maintien dans cet état dans les dix années qui suivent l'installation. Ces individus, arrivés pour la plupart en France avant 1 975 et venus de pays européens, font partie des vagues d'immigration sud-européenne de l'entre-deux-guerres et des Trente Glorieuses. Leur installation en rural se fait autour de 22 ans. Ils ont très majoritairement connu une trajectoire migratoire directe du pays de naissance vers la France (86 %) et l'installation en rural représente la première étape de leur trajectoire en France. Beaucoup d'entre eux ont par ailleurs connu une trajectoire uniquement rurale en France (61 %), souvent dans une seule commune (33 %) ou au sein du même département (35 %).

Parcours type. Ce parcours est celui d'une femme immigrée née en 1918 dans un pays européen hors Union européenne (Figure 9.9). Âgée de 85 ans au moment de l'enquête, elle est retraitée, veuve et vit seule dans une commune rurale de l'Yonne. Elle quitte le domicile parental à l'âge de 20 ans pour aller travailler en France en tant qu'ouvrière agricole dans l'Yonne, département dans lequel arrivent de nombreuses femmes suisses ou d'Europe de l'Est pour travailler dans l'agriculture pendant l'entre-deux-guerres (Derainne, 2008). Diplômée du premier cycle de l'enseignement général, elle se marie à 25 ans, année pendant laquelle elle devient agricultrice exploitante avec son mari, et a 6 enfants de ses 26 à 39 ans. On peut faire l'hypothèse que les changements successifs de commune de résidence, à l'âge de 28 ans et de 37 ans, sont notamment liés à la nécessité de trouver un logement plus adapté à la vie en famille. Tout le parcours en France se déroule néanmoins dans des communes rurales de l'Yonne, l'activité professionnelle agricole produisant un ancrage local fort et de très longue durée des individus. En ce sens, ce parcours est typique d'une immigration de travail dans l'agriculture dans la première moitié du XXe siècle et montre comment pour une partie de la population migrante cela s'est accompagné d'un fort ancrage, générateur d'une inscription spatiale durable de ces profils, visible à l'échelle mésoscopique (cf. Chapitre 7).

Figure 9.9. Un parcours géographique, familial et professionnel représentatif de la classe 1

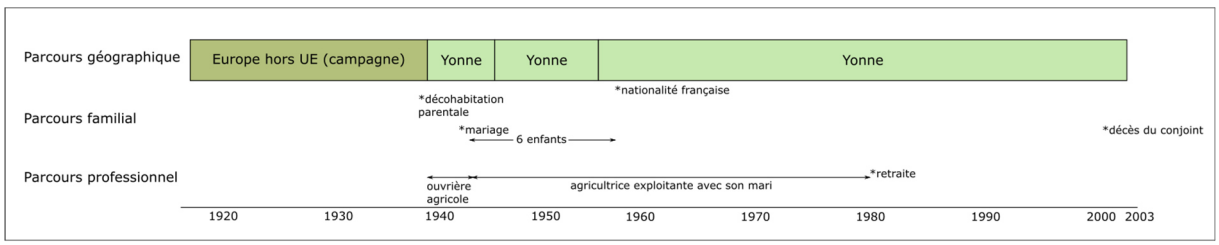

- *Classe 2 : l'arrivée directe de l'étranger et pendant l'enfance à la campagne (25 %)*

Cette classe, la plus fréquente, est constituée de personnes arrivées à un jeune âge en France (avant l'âge de 15 ans, ils ont en moyenne 4 ans à l'arrivée en rural), et dont l'installation en rural se fait dans la plupart des cas directement à l'arrivée en France. Une partie d'entre eux (15 %) est recensée comme ayant une trajectoire uniquement en France : il s'agit des individus arrivés en France dans l'année suivant leur naissance. Ces individus sont très majoritairement d'origine européenne (76 %), et arrivés en France avant 1975 (79 %). Si une part importante de ces individus (44 %) a une trajectoire uniquement rurale en France, ils se caractérisent aussi par une surreprésentation des trajectoires du rural vers l'urbain (26 %), ce qui indique qu'une partie importante de ces individus a connu, de nombreuses années après leur arrivée en rural, des étapes urbaines en France.

Parcours type. Il s'agit du parcours d'un homme né en 1960 et âgé de 42 ans au moment de l'enquête, résidant dans une commune rurale du Nord, vivant en couple, marié avec deux enfants. Il est né en Italie et arrivé en France à l'âge d'un an avec ses parents, directement dans une commune appartenant à une petite unité urbaine du Nord après avoir passé moins d'un an dans une grande ville italienne. Il se marie à l'âge de 27 ans, âge auquel il quitte le domicile parental, sans changer de commune de résidence. Sans diplôme, il travaille de ses 16 à 34 ans successivement en tant qu'ouvrier non qualifié de type industriel, puis artisanal, ou encore en tant qu'ouvrier agricole. Il change de commune en 1994 à l'âge de 34 ans, toujours au sein du même département, pour s'installer dans la commune rurale dans laquelle il réside encore en 2003. Si la raison de ce changement de commune n'est pas connue, elle coïncide néanmoins avec deux événements familiaux et professionnels susceptibles d'y être liés : l'arrivée du deuxième enfant d'une part, le début d'une période d'inactivité professionnelle d'autre part, causée par une invalidité. Sa femme, née dans le Nord et âgée de 49 ans, est quant à elle en situation plus stable puisqu'elle est plus diplômée (titulaire d'un diplôme de l'enseignement technique ou professionnel court) et employée en CDI en 2003. Ce parcours est donc exemplaire de l'ancrage rural local des immigrés et descendants d'immigrés appartenant aux classes populaires ouvrières du Nord-Est de la France et de parcours de vie inscrits dans un marché matrimonial, un marché de l'emploi et du logement de faible portée géographique (Figure 9.10).

Figure 9.10. Un parcours géographique, familial et professionnel représentatif de la classe 2

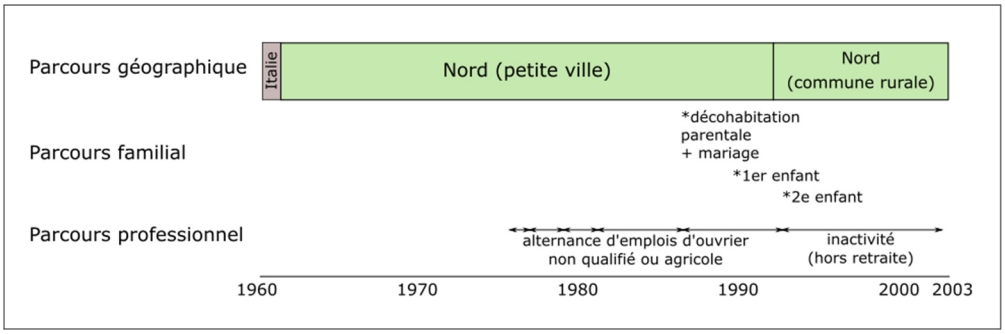

- *Classe 3 : de la ville moyenne en France à la campagne (5 %)*

La troisième classe ne concerne que 5 % des individus et décrit une première installation en rural précédée d'une étape dans une ville moyenne en France, étape elle-même précédée dans quelques cas d'étapes à l'étranger sur la période d'observation. De ce fait, s'ils sont arrivés pour la plupart avant 1975, ces individus ont pour date médiane d'installation en rural 1982. Cette installation se fait aussi à un âge généralement plus tardif que pour les autres classes (médiane à 34 ans). La plupart des individus connaissent une trajectoire fixe à la campagne après la première installation, mais on observe aussi quelques retours vers les villes moyennes.

Parcours type. L'enquêtée est une femme, née en 1956 et âgée de 46 ans au moment de l'enquête, originaire du Portugal, célibataire. Elle réside dans une commune rurale du Portugal jusqu'à ses 11 ans avant de s'installer dans une ville de taille moyenne de la Marne avec ses parents, également portugais. Après avoir quitté le domicile parental à l'âge de 20 ans sans changer de commune, elle se met en couple à l'âge de 21 ans, a deux enfants à l'âge de 21 et 33 ans, avant de se séparer de son compagnon à 39 ans. Diplômée d'une formation courte du supérieur en couture, elle travaille de ses 21 ans à ses 34 ans comme ouvrière dans l'artisanat avant de devenir agente dans les services de la fonction publique. Elle change de commune à l'âge de 36 ans, pour s'installer dans une autre commune rurale de la Marne, dans laquelle elle réside au moment de l'enquête. Si tous les éléments ne sont pas réunis pour expliquer cette installation rurale, on peut néanmoins faire l'hypothèse qu'elle correspond à une trajectoire de petite mobilité sociale ascendante, à l'image de celles mises en avant dans le chapitre 7. Elle se caractérise par une stabilité professionnelle dans la petite fonction publique et par la sécurisation de cette position sociale quelques années plus tard via l'accession à la propriété d'une maison individuelle en milieu rural (Biland, 2011 ; cf. chapitre 7), environnement résidentiel par ailleurs considéré comme plus favorable à la vie en famille avec enfants (Figure 9.11).

Figure 9.11. Un parcours géographique, familial et professionnel représentatif de la classe 3

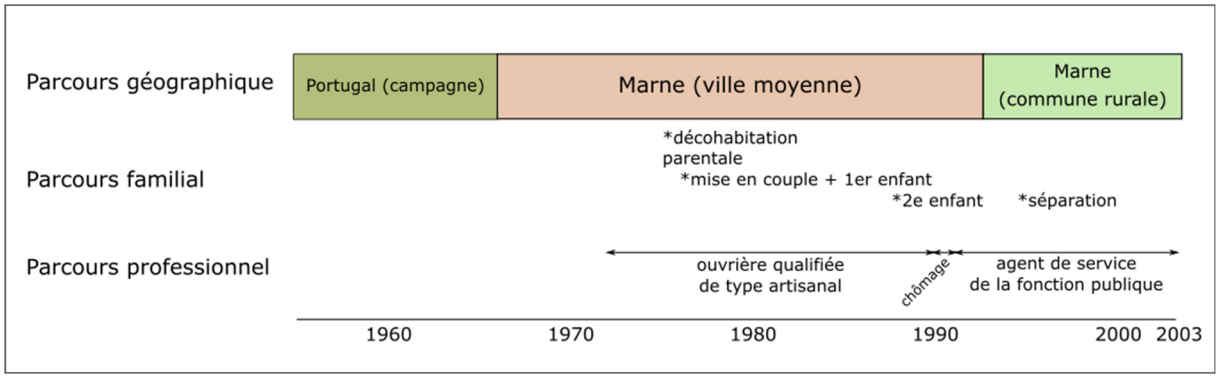

- *Classe 4 : de la petite ville à l'étranger à la campagne (22 %)*

Les individus de cette classe se caractérisent par un parcours d'installation en milieu rural ou en petite ville immédiatement après l'arrivée en France et à la suite d'une longue période de vie dans une petite ville à l'étranger. Après cette installation, la plupart des individus restent en rural pour les dix années qui suivent. À ce type de transition n'est pas associé de surreprésentation significative parmi les caractéristiques individuelles. Les individus sont d'origine européenne (74 %), un peu moins fréquemment arrivés avant 1975 que pour les classes précédentes (68 %), et arrivés en rural plutôt jeunes autour des années 1970. S'ils ont une trajectoire le plus souvent directe de l'étranger vers la France (81 %), il existe aussi quelques situations de migrations circulaires, et à l'échelle de leur vie entière leurs trajectoires en France sont variées tant sur le plan des types de localisation que de l'étendue.

Parcours type. L'enquêtée est née en 1942, originaire d'Espagne, et âgée de 61 ans au moment de l'enquête. Elle se marie en 1963 à l'âge de 21 ans, et a quatre enfants entre ses 23 et 31 ans. Elle arrive en France à 30 ans, après avoir toujours vécu dans une petite ville d'Espagne, et s'installe directement dans une commune rurale de Haute-Garonne. Elle change de commune en 1988 à l'âge de 46 ans pour s'installer dans une autre commune rurale du département, dans laquelle elle réside encore en 2003. Elle a arrêté ses études avant la dernière année des études primaires, et après avoir aidé au travail agricole pendant sa jeunesse en Espagne, elle est femme au foyer toute sa vie adulte. Son conjoint est également né en Espagne, âgé de 69 ans et retraité. On retrouve donc là encore une configuration assez classique de l'immigration de travail des années 1950 à 1970, caractérisée par un parcours linéaire et unidirectionnel conduisant à une forte sédentarité dans le Sud-Ouest agricole de la France (Figure 9.12).

Figure 9.12. Un parcours géographique, familial et professionnel représentatif de la classe 4

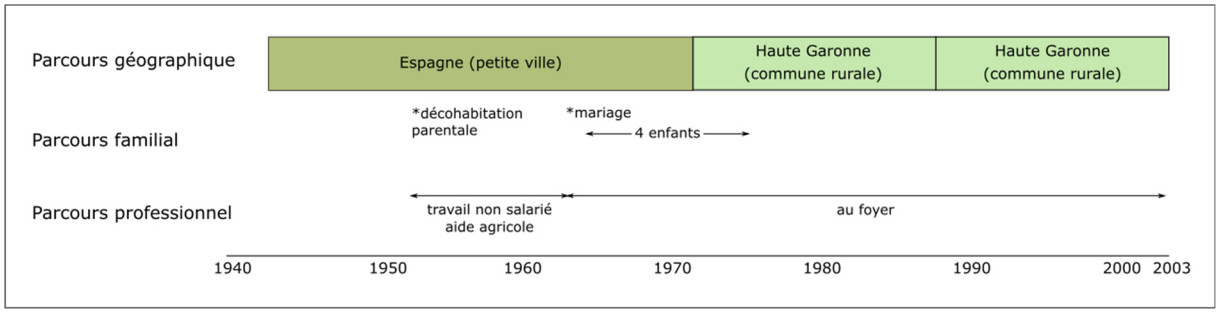

- *Classe 5 : de la grande ville à l'étranger à la campagne (23 %)*

Cette classe décrit des trajectoires autour de l'installation en rural marquées par la résidence en grande ville à l'étranger puis une arrivée en France le plus souvent directement marquée par une installation en rural, qui reste l'état majoritaire dix ans après. Dans cette classe, les individus d'origine extra-européenne et extra-maghrébine sont surreprésentés, tout comme les arrivées récentes, résultat cohérent avec les recherches ayant montré la diversification des profils des migrants et notamment leur origine de plus en plus urbaine depuis les années 1990 (Wenden, 2002). À leur installation en milieu rural, la moitié des individus ont plus de 28 ans. Si la plupart des individus ont une trajectoire directe du pays de naissance vers la France, les trajectoires complexes à l'étranger avant l'arrivée en France sont surreprésentées (18 %).

Parcours type. L'enquêtée est âgée de 54 ans au moment de l'enquête et originaire d'un pays de l'Union européenne, hors Italie, Espagne et Portugal. Née en 1948, elle vit en couple, mariée, et réside dans une commune rurale de l'Aisne. Sa trajectoire à l'étranger est complexe : jusqu'à ses 19 ans, elle réside dans une commune rurale de son pays de naissance. Élevée d'abord par ses parents et d'autres personnes avant d'être accueillie dans un établissement collectif, elle quitte cette structure à l'âge de 16 et se marie à 17 ans. Elle a son premier enfant à 18 ans puis deux autres de cette première union qui se termine à 32 ans. De 19 à 22 ans, elle réside dans une grande ville d'un pays d'Océanie, puis jusqu'à ses 42 ans dans une grande ville d'un autre pays de l'UE (hors Espagne, Italie, Portugal). À 35 ans, elle connaît un nouveau mariage et donne naissance à trois autres enfants jusqu'à ses 40 ans. À 42 ans, elle s'installe en France, dans une commune d'une petite ville de Seine-et-Marne. Elle déménage pour une commune rurale du même département à 45 ans, avant de déménager l'année suivante, en 1994, pour une commune rurale de l'Aisne, où elle réside actuellement. Hormis quelques années au foyer, elle travaille pendant de nombreuses années dans les professions de la santé

et du travail social à un niveau intermédiaire, puis en tant qu'agente de service de la fonction publique. Ces dernières années, elle est inactive, tandis que son conjoint de 56 ans, né à Paris, est ouvrier de type artisanal en CDI (Figure 9.13). S'il est difficile de donner du sens à chacune de ces étapes sans en savoir plus sur le parcours de vie de la personne et de son entourage, con peut néanmoins lire en filigrane le poids de la dimension familiale dans ces trajectoires de mobilité : la première mobilité internationale suit en effet de près le mariage et l'arrivée du premier enfant et pourrait être liée au parcours professionnel du premier conjoint. De la même façon, on peut faire l'hypothèse que l'installation en France, qui commence par une courte période de chômage pour l'enquêtée, s'inscrit dans une logique familiale et professionnelle étroitement associée au parcours de son second conjoint, qui est né en France. D'une manière générale, ce parcours donne à voir une forte imbrication entre un parcours familial aux bifurcations nombreuses (divorce, remariage, perte d'un enfant) et un parcours géographique complexe à l'échelle internationale.

Figure 9.13. Un parcours géographique, familial et professionnel représentatif de la classe 5

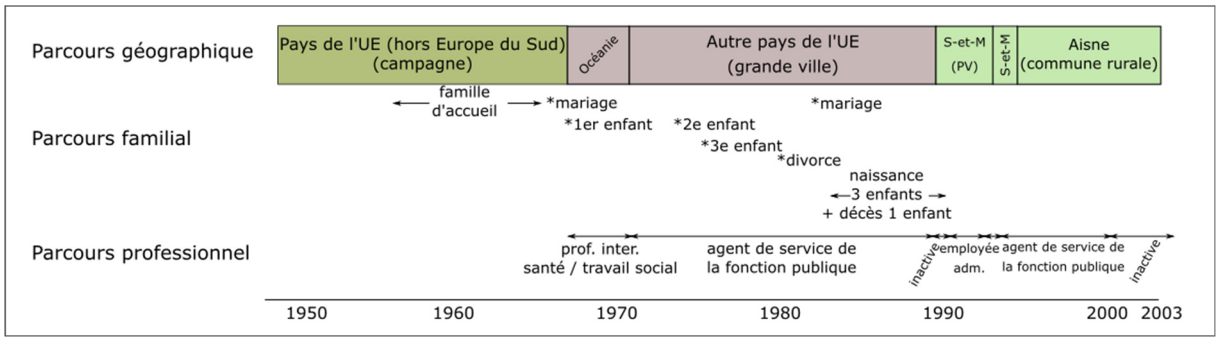

- *Classe 6 : de Paris à la campagne, puis ailleurs (5 %)*

Dans cette classe, l'installation en milieu rural ou en petite ville se fait le plus souvent après une étape dans l'unité urbaine de Paris, ou après une étape dans une grande ville qui peut être suivie d'une étape à Paris. Si une partie des étapes restent rurales dans les dix années qui suivent la première installation, cette classe a la spécificité de comporter également plusieurs individus pour lesquels la campagne n'apparaît que comme une étape transitoire de courte durée entre deux étapes dans l'unité urbaine de Paris ou entre une étape en grande ville à l'étranger et une étape à Paris. Peu d'individus s'inscrivent dans cette classe, mais leurs trajectoires géographiques d'ensemble sont atypiques à plusieurs titres. On observe une surreprésentation des trajectoires complexes à l'étranger avant l'arrivée en France, une surreprésentation des trajectoires d'alternance entre le rural et l'urbain et enfin une

surreprésentation des trajectoires s'étendant sur plusieurs régions en France. Il s'agit donc de parcours de grande mobilité, marqués par une forte diversité et complexité.

Parcours type. Née au Maroc en 1948, l'enquêtée vit dans une grande ville du pays jusqu'à l'âge de 8 ans, avant de s'installer avec ses parents en Seine-Saint-Denis. Elle connaît plusieurs changements de communes en banlieue parisienne pendant son adolescence : changement pour les Hauts-de-Seine à 10 ans, et pour une autre commune du même département à 12 ans. À 25 ans, elle quitte le domicile parental et s'installe l'année de son mariage dans une commune rurale de l'Essonne avec son mari. Ils déménagent pour une autre commune rurale de l'Essonne lorsqu'elle a 32 ans, année de la naissance du premier enfant. Elle a un deuxième enfant à l'âge de 35 ans. Sa dernière mobilité géographique se fait à l'âge de 41 ans pour une installation à Paris, où ils sont propriétaires jusqu'en 2003. Diplômée du supérieur, elle est d'abord employée administrative des entreprises puis devient cadre administrative. Son conjoint, né dans les Yvelines, est également diplômé du supérieur et cadre de la fonction publique. L'installation en milieu rural peut ici s'interpréter comme une étape résidentielle qui permet la stabilisation du parcours professionnel (premier emploi) et familial (décohabitation et mariage puis arrivée des enfants) de l'enquêtée, caractéristique de la dynamique de périurbanisation. Si les deux étapes en commune rurale durent plusieurs années, l'espace rural reste néanmoins un espace transitoire dans une trajectoire d'ascension sociale et professionnelle – passage au statut de cadre – qui conduit à un retour à Paris pour ce ménage de classes supérieures. (Figure 9.14).

Figure 9.14. Un parcours géographique, familial et professionnel représentatif de la classe 6

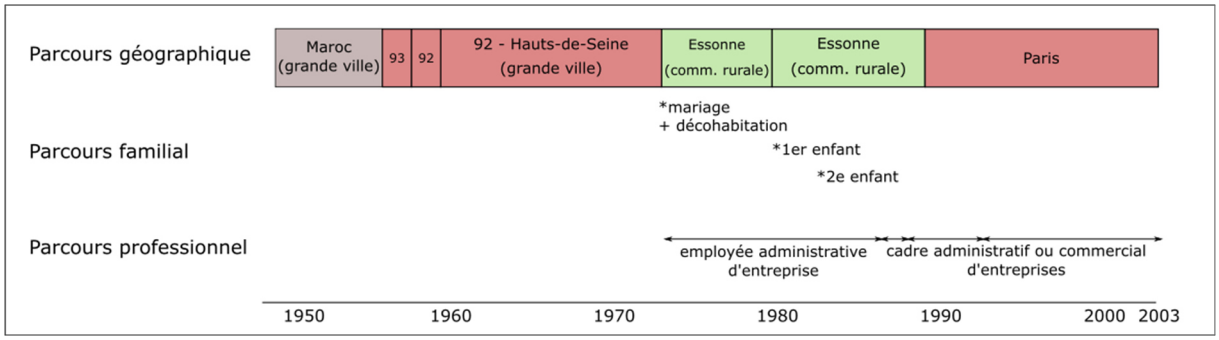

- *Classe 7 : de l'étranger à la grande ville en France avant la campagne (4 %)*

La dernière classe, qui est également celle qui rassemble le moins d'individus, se caractérise par des étapes à l'étranger en début de période suivie d'étapes dans les grandes villes françaises, ou par des étapes dans les grandes villes françaises dès le début de la période, suivies d'une installation en rural et dont l'état est durable pour la plus grande partie des individus. Dans cette classe, les individus du Maghreb sont surreprésentés, et leur installation en rural est plutôt tardive à la fois dans le temps (année médiane 1985) et en âge (33 ans d'âge médian à l'installation en rural). Les trajectoires circulaires entre la France et d'autres pays sont surreprésentées, et la trajectoire en France s'étend sur plusieurs régions.

Parcours type. L'enquêtée est née en 1958 en Asie du Sud-Est (Laos, Cambodge ou Vietnam) et réside dans une petite commune du Gard en 2003. Elle est donc âgée de 44 ans au moment de l'enquête, est mariée et vit en couple. Son parcours migratoire se caractérise par une première période de vie en rural au Laos, Cambodge ou Vietnam, jusqu'à ses 17 ans, avant de vivre dans une ville moyenne ailleurs en Asie. Avant ses 17 ans, plusieurs années sont passées en institution scolaire, tandis que les années passées ailleurs en Asie correspondent à des années en camp de réfugiés. Elle se marie à 18 ans avec une personne également originaire d'Asie du Sud-Est. Elle arrive en France à l'âge de 21 ans et s'installe dans l'unité urbaine de Lyon où elle a quatre enfants entre ses 21 et 26 ans. Elle change de commune à 35 ans pour aller dans une petite commune du Gard. L'enquêtée travaille la plus grande partie de sa vie adulte, mais connaît aussi une reprise d'études autour de 35 ans. Sur le plan professionnel, elle alterne entre divers emplois peu qualifiés dans la fonction publique et dans l'artisanat, avant de réaliser une reprise d'études dans la période où elle s'installe en commune rurale. Cette formation lui permet ensuite de travailler dans le domaine des services directs aux particuliers, secteur souvent compatible avec une vie en milieu rural. Si le motif de la mobilité dans le Gard n'est pas connu et peut potentiellement être lié au parcours professionnel du conjoint, on retrouve néanmoins ici la configuration propre à une petite mobilité sociale ascendante mise en avant dans le chapitre 7. Celle-ci repose sur la combinaison entre une mobilité géographique vers l'espace rural, permettant d'accéder à la propriété, et une petite mobilité professionnelle, opérée ici par une formation aux métiers des services directs aux particuliers, fortement pourvoyeurs d'emplois. (Figure 9.15).

Figure 9.15. Un parcours géographique, familial et professionnel représentatif de la classe 7

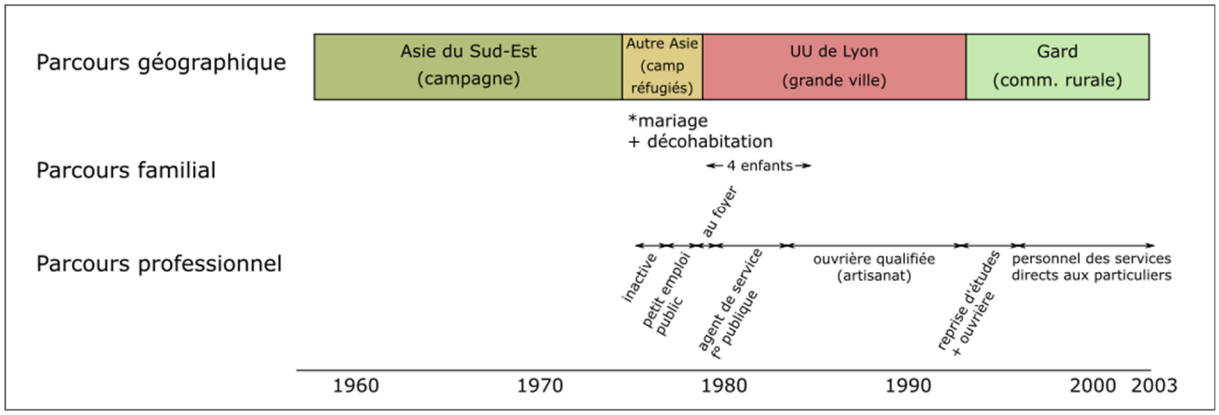

***

Dans la seconde moitié du XXe siècle, les portions de parcours situés autour d'une première installation en commune rurale ou en petite ville sont variées pour les immigrés présents en France au début des années 2000. Les trajectoires directes depuis un pays étranger dominent, sans pour autant qu'un type d'espace à l'étranger caractérise l'ensemble des flux : les installations à la campagne sont aussi bien le fait de parcours rural-rural que de parcours depuis une grande ville étrangère. Par ailleurs, les arrivées en milieu rural par mobilité interne à la France ne sont pas négligeables pendant cette période. Elles s'articulent généralement à des parcours migratoires complexes et des trajectoires en France qui s'étendent sur plusieurs régions. Ainsi, dans la seconde moitié du XXe siècle, **si l'installation directe depuis l'étranger constitue la modalité principale de l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses, des parcours plus complexes façonnent également les espaces de l'immigration, notamment par le biais de mobilités internes**. Enfin, l'installation des immigrés en milieu rural ou en petite commune apparaît durable. Qu'ils restent dans une même commune ou qu'ils multiplient les étapes dans ce type d'espace, leur implantation se fait généralement pour un grand nombre d'années. En opposition à ce schéma dominant, l'espace rural constitue aussi un espace de « passage » pour les profils aux parcours plus divers, attestant de l'inscription des espaces ruraux dans des circulations internationales complexes.

Conclusion

Ce chapitre a analysé la façon dont les parcours géographiques et migratoires des individus sont constitutifs de l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses. En s'intéressant au nombre, aux temporalités et à l'enchaînement des étapes de mobilité, on a pu montrer que les espaces peu denses occupent dans les parcours des immigrés une place plus importante que ne le suggère la seule analyse des localisations à un instant donné. Loin d'être des espaces négligeables de l'immigration en France, **les espaces peu denses sont tantôt des espaces d'ancrage pour les immigrés, tantôt des espaces de « passage » à différents moments importants du parcours de vie individuel** (à l'arrivée en France, à l'occasion d'une nouvelle étape familiale ou professionnelle, etc.), notamment pour les individus les plus dotés socialement et économiquement. Ainsi, il existe à côté des parcours directs depuis l'étranger vers les espaces ruraux français, très majoritaires, des formes de circulation à l'échelle internationale qui s'articulent souvent avec des trajectoires plus étendues et plus variées en France, de sorte que les espaces peu denses constituent des espaces de mobilité de la population immigrée.

À l'échelle de leur vie et par leurs pratiques de mobilité géographique, les immigrés ont donc pris part à plusieurs des grandes dynamiques territoriales de la seconde moitié du XXe siècle : les arrivées nombreuses et directes de l'étranger d'immigrés du Maghreb ou d'Europe du Sud jusque dans les années 1970 ont durablement contribué à la démographie de campagnes agricoles et industrielles. Par leur immobilité géographique ou leur mobilité rurale à l'échelle locale, les individus ont entretenu cette composition sociale des campagnes, jusqu'au vieillissement actuel de cette population. Les arrivées directes de retraités nord-européens, dont l'installation en milieu rural observée au début des années 2000 apparaît durable, s'inscrivent plus largement dans une dynamique de contre-urbanisation à l'échelle internationale, notamment dans l'Ouest de la France. D'autres parcours, marqués par des mobilités entre différents types d'espaces et entre différentes régions, ont contribué aux reprises démographiques des espaces ruraux et à leur recomposition sociale. C'est alors à l'occasion d'un changement dans le parcours familial ou professionnel que les individus, appartenant souvent à des milieux aisés, réalisent une mobilité géographique de longue distance. Enfin, même si dans l'ensemble de la population enquêtée, les parcours migratoires et géographiques complexes semblent marginaux, ces parcours témoignent de pratiques de mobilité significatives à l'échelle de certains groupes sociaux (les individus des classes supérieures en particulier) et confirment l'insertion des espaces ruraux dans des circulations migratoires à l'échelle mondiale.

Au-delà de ces apports empiriques, ce chapitre montre l'intérêt d'analyses quantitatives qui dépassent l'appréhension statique et unidirectionnelle de l'immigration en tenant compte des parcours géographiques et migratoires des individus. Cette approche apparaît pertinente pour comprendre plus finement le processus d'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses en articulant dynamiques individuelles et dynamiques territoriales. Étudier les parcours individuels des immigrés, qui sont le produit de déterminants structurels et historiques, mais aussi de stratégies individuelles, a notamment permis de mieux lire certaines des dynamiques spatiales de l'immigration de la seconde moitié du XXe siècle. Ainsi, **l'analyse des histoires individuelles constitue une manière particulièrement adaptée de saisir et d'éclairer l'histoire des territoires**. De ce point de vue, ce chapitre a en particulier montré que l'analyse de la localisation à l'arrivée dans le pays d'accueil – comme le suggèrent les approches en termes de *gateways* (Singer, Hardwick et Brettell, 2008) – ne suffisent pas à comprendre l'inscription spatiale des individus, la mobilité vers les espaces peu denses pouvant se produire à différents moments du parcours de vie individuel. Si cette mobilité peut être issue de déplacements directs depuis l'étranger qui contribuent à la recomposition de la géographie de l'immigration par de nouvelles implantations résidentielles, l'évolution de la géographie de l'immigration résulte également des migrations internes des immigrés.

On peut notamment faire **l'hypothèse que depuis les années 2000, les mobilités internes ont acquis une importance majeure dans les recompositions socio-spatiales de l'immigration dans les espaces peu denses**. D'un côté, la diversification des flux migratoires et des motifs de migrations depuis la fin des années 1990, de même que le vieillissement de la population immigrée, se traduisent pour une partie des individus par une moindre stricte dépendance à la localisation des emplois industriels ou agricoles et peuvent susciter des opportunités de mobilité résidentielle et géographique au cours de la vie. De l'autre, les dynamiques des espaces peu denses, marquées par la poursuite des reprises démographiques, la diversification des fonctions des espaces ruraux et l'importance de la périurbanisation dans les années 2000, sont autant d'éléments susceptibles de favoriser des migrations internes. Le chapitre suivant s'attache à étudier cette hypothèse, à partir de l'étude des mobilités géographiques récentes.

CHAPITRE 10.

LES MIGRATIONS INTERNES RÉCENTES AU CŒUR DE L'INSCRIPTION SPATIALE DES IMMIGRÉS DANS LES ESPACES PEU DENSES

Ce dernier chapitre vise à mieux caractériser la relation entre l'évolution des parcours individuels et les mutations des territoires, dans une perspective temporelle plus récente. Il s'intéresse en particulier au rôle des migrations internes des immigrés, c'est-à-dire à la variété des étapes en France, et fait l'hypothèse qu'elles jouent un rôle croissant dans la géographie de l'immigration dans les espaces peu denses. Ce faisant, il s'agit de montrer comment l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses est aujourd'hui le résultat de l'interaction entre des parcours individuels complexes et des territoires eux-mêmes inscrits dans des dynamiques variées.

Deux éléments permettent de poser l'hypothèse du rôle moteur des migrations internes dans l'évolution des configurations socio-spatiales de l'immigration : la stabilité des entrées dans un territoire d'immigration ancienne et le poids des mobilités résidentielles dans les évolutions démographiques contemporaines des espaces de faibles densités. Depuis la fin des années 1990, le nombre d'entrées sur le territoire national de migrants « extra-européens »[1] est en effet stable – environ 200 000 entrées par an – et se situe à un niveau bien inférieur aux décennies antérieures de forte immigration (d'Albis et Boubtane, 2015 ; Héran, 2017). Dans ce contexte, on peut imaginer que ce sont davantage les mobilités résidentielles des immigrés déjà présents sur le territoire national – au nombre de 6,2 millions en 2015 – qui contribuent à l'évolution de la répartition spatiale de cette population.

Par ailleurs, la croissance démographique des espaces ruraux et périurbains est alimentée dans les années 2000 et 2010 par les mobilités résidentielles d'individus et de ménages aux profils de plus en plus variés (Pistre, 2012). C'est notamment le cas dans les campagnes périurbaines des grandes agglomérations, qui attirent tout particulièrement les ménages en accession aidée, issus des fractions stables des classes populaires, et dont sont susceptibles de faire partie les immigrés (Lambert, 2015 ; Rougé, 2005). En effet, les mobilités résidentielles centrifuges des immigrés pour accéder à la

[1] C'est-à-dire de migrants venus de pays n'appartenant pas à l'Union européenne, ni de Suisse, de Norvège ou d'Islande, et qui ont obtenu un premier titre de séjour d'une durée d'au moins un an en préfecture.

propriété ne sont pas nouvelles (Cartier, Coutant et Masclet, 2008 ; Guillon, 1992), mais il est probable qu'elles s'opèrent aujourd'hui à plus grande distance des cœurs d'agglomération. Cette dynamique est d'ailleurs observable dans d'autres contextes, comme en Angleterre où depuis les années 2000 les minorités ethniques s'installent majoritairement en périphérie de Londres, ou aux États-Unis où la « suburbanisation » des immigrés s'est considérablement accélérée au cours des années 2000 (Farrell, 2016 ; Finney et Simpson, 2008 ; Hamnett et Butler, 2010 ; Simpson et Finney, 2009). On peut penser qu'une dynamique similaire existe en France, notamment autour des plus grandes agglomérations où l'immigration est importante, comme Paris.

Les enjeux de ce chapitre sont alors multiples : il vise d'abord à mesurer l'importance des migrations internes dans l'évolution de la population immigrée des espaces peu denses en 2015 ; ensuite à saisir les déterminants de ces mobilités ; enfin à réinscrire ces mobilités géographiques dans les dynamiques en cours dans les territoires peu denses, en particulier la dynamique de périurbanisation. Il examine deux hypothèses : la première est que les différents types de campagnes ne sont pas affectés de la même manière par les dynamiques de migrations internationales et de migrations internes des immigrés. Les migrations internes sont-elles bien le moteur principal de la dispersion spatiale des immigrés dans les campagnes périurbaines ? Dans les contextes ruraux moins denses et plus isolés, les migrations internationales sont-elles au cœur des recompositions locales de la population immigrée ? Deuxièmement, je fais l'hypothèse que les déterminants sociodémographiques des mobilités résidentielles des immigrés vers les espaces peu denses sont largement partagés avec la population non-immigrée, même si des spécificités sont propres à certains groupes, notamment en fonction de leur origine géographique.

Pour tester ces hypothèses, le chapitre se décompose en deux temps. Un premier est dédié à l'analyse des migrations internes et internationales des immigrés vers les espaces peu denses et à leurs déterminants. Les données du recensement de la population de 2015 sont alors mobilisées dans une approche nationale. Pour approfondir la compréhension des logiques en jeu dans ces mobilités, le second temps du chapitre propose un « zoom » sur la dynamique de périurbanisation en Ile-de-France, et articule les mobilités résidentielles des immigrés aux enjeux de logement et d'emploi.

1. Les cartes de l'immigration redistribuées par les migrations internes

Cette première section s'intéresse au rôle des mobilités résidentielles récentes dans les recompositions de la géographie de l'immigration. À partir de l'analyse des mobilités entrantes dans les espaces peu denses au recensement de 2015, elle vise à montrer que l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses résulte aujourd'hui de la combinaison entre de multiples migrations internes et migrations internationales. Ces deux types de migrations ne conduisent pas aux mêmes localisations et ne concernent pas les mêmes groupes d'immigrés, selon leurs caractéristiques migratoires, sociales et démographiques. À l'échelle agrégée, ces dynamiques contribuent à renouveler la géographie de l'immigration dans les espaces peu denses, en particulier les migrations internes qui ont un poids très important dans les mobilités des immigrés dans les années 2010. À l'échelle individuelle, ces migrations internes reposent sur des déterminants en partie partagés avec la population non-immigrée, mais aussi sur des déterminants propres aux parcours migratoires des immigrés.

a) Des migrations plus internes qu'internationales

Sur près de six millions d'immigrés résidant en France métropolitaine en 2015, environ 171 000 sont arrivés de l'étranger et 346 000 ont changé de commune en France dans l'année précédant le recensement, alors que 91 % de la population immigrée n'a pas changé de commune[1] (Tableau 10.1). À titre de comparaison, près de 93 % des non-immigrés n'ont pas changé de commune de résidence en France sur la même période. Surtout, cette répartition de la population entre immobilité, migration interne et migration internationale n'est pas la même d'un type d'espace à l'autre et selon le lien à la migration des individus.

Premièrement, les arrivées récentes sont plus importantes pour les immigrés dans les campagnes que dans les pôles urbains alors que c'est l'inverse pour la population non-immigrée. C'est en particulier le cas dans les campagnes vieillies à faible densité (1), qui constituent le type d'espace qui accueille la plus forte proportion d'immigrés « récents ». À l'inverse, pour les non-immigrés, il s'agit du type d'espace dans lequel la population est la plus immobile. En ce sens, ces campagnes, qui ont pour une partie d'entre elles une histoire migratoire récente (cf. chapitre 6), constituent des

[1] Afin de travailler sur un champ homogène, le nombre de migrations internationales a ici été uniquement calculé à partir de la question du recensement portant sur le lieu de résidence un an auparavant. Cette méthode tend à sous-estimer de quelques dizaines de milliers d'individus les flux d'entrée sur le territoire (INSEE, 2014). Il convient donc de s'attacher uniquement à l'analyse des différences de structures entre les différents types d'espaces étudiés et non aux nombres de migrations internationales en eux-mêmes.

espaces de forte mobilité des immigrés, alors qu'elles sont, avec les campagnes agricoles et industrielles aujourd'hui peu attractives pour les non-immigrés.

Les campagnes densifiées des villes sont également des espaces de mobilité pour les immigrés, avec 90,1 % d'immobiles seulement. Cette tendance rejoint celle de la population non-immigrée, dans une contribution commune à la dynamique de périurbanisation des grandes villes françaises par la mobilité résidentielle (Pistre, 2012). Par ailleurs, alors que les arrivées récentes d'immigrés dans les campagnes des villes ou dans les campagnes agricoles et industrielles sont surtout le fait de migrations internes, l'immigration récente dans les campagnes vieillies à faible densité s'explique beaucoup plus par des arrivées directes de l'étranger. Les campagnes dans leur ensemble apparaissent donc comme des espaces caractérisés par des mobilités entrantes importantes pour les immigrés, avec des différences notables selon le type de campagne : alors que les espaces les plus proches des villes sont des espaces de relocalisation interne dans une dynamique de périurbanisation, les espaces ruraux vieillis à faible densité sont beaucoup plus alimentés par des arrivées directes de l'étranger.

Tableau 10.1. La répartition de la population par type d'espace selon le lien à la migration et les mobilités récentes en 2015

	Immobilité		Migration interne		Migration internationale		Ensemble	
	Immigrés	Non-immigrés	Immigrés	Non-immigrés	Immigrés	Non-immigrés	Immigrés	Non-immigrés
Campagnes densifiées des villes	262 398 *90,1*	5 138 076 *92,6*	21 393 *7,3*	403 854 *7,3*	7 596 *2,6*	5 750 *0,1*	291 387	5 547 680
Campagnes diffuses des villes	235 060 *91,3*	4 879 702 *93,0*	15 749 *6,1*	361 125 *6,9*	6 724 *2,6*	3 612 *0,1*	257 533	5 244 439
Campagnes densifiées du littoral et des vallées	271 547 *90,9*	4 562 793 *92,5*	18 460 *6,2*	366 358 *7,4*	8 625 *2,9*	5 530 *0,1*	298 632	4 934 681
Campagnes agricoles et industrielles	153 041 *91,0*	4 955 405 *93,3*	10 282 *6,1*	353 507 *6,7*	4 925 *2,9*	2 819 *0,1*	168 249	5 311 730
Campagnes vieillies à très faible densité (1)	92 724 *89,5*	1 990 987 *93,3*	5 639 *5,4*	140 683 *6,6*	5 194 *5,0*	1 334 *0,1*	103 556	2 133 004
Campagnes vieillies à très faible densité (2)	77 539 *90,6*	1 630 278 *93,1*	5 018 *5,9*	119 146 *6,8*	3 035 *3,5*	1 530 *0,1*	85 591	1 750 955
Campagnes vieillies à très faible densité (3)	63 214 *90,7*	917 397 *92,6*	4 046 *5,8*	72 535 *7,3*	2 402 *3,4*	1 186 *0,1*	69 663	991 118
Pôles urbains	4 280 732 *91,5*	29 161 666 *92,9*	265 221 *5,7*	2 148 495 *6,8*	132 557 *2,8*	75 274 *0,2*	4 678 510	31 385 435
Ensemble	5 436 255 *91,3*	53 236 303 *92,9*	345 808 *5,8*	3 965 704 *6,9*	171 057 *2,9*	97 035 *0,2*	5 953 121	57 299 042

Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale

Champ : population des ménages ordinaires résidant en France métropolitaine en 2015

Note : dans la typologie de la DATAR, les campagnes vieillies à très faible densité (1) désignent les campagnes « à faibles revenus, économie agricole et présentielle », le type (2) les campagnes « à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique » et le type (3) les campagnes « à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique dynamique, éloignement des services d'usage courant » (cf. chapitre 4).

Si l'on s'intéresse maintenant uniquement aux individus immigrés qui ont effectué une mobilité géographique récente au sein du territoire national ou depuis l'étranger, on peut s'interroger sur la localisation antérieure des individus. La Figure 10.1 confirme tout d'abord l'importance des migrations internationales vers les campagnes vieillies de faible densité, et celle des migrations internes dans les campagnes des villes. Dans le premier cas, les migrations internationales représentent plus de 40 % de la population immigrée arrivée récemment, et dans le second cas les migrations internes en représentent 70 %.

On peut ensuite observer que les migrations internes dans les différents types d'espaces ne s'inscrivent pas dans les mêmes transitions d'étapes : alors que les pôles urbains représentent près de 40 % de l'origine des migrations récentes des immigrés vers les campagnes des villes, ils ne représentent que 20 % des migrations vers les campagnes vieillies à faible densité. Très souvent, il s'agit aussi de migrations opérées au sein du même type d'espace. Ainsi, plus de la moitié des migrations vers les pôles urbains viennent des pôles urbains et un quart des migrations vers les campagnes des villes viennent de ce type de campagnes. Si les proportions sont moins importantes pour les campagnes vieillies à faible densité, et surtout pour les campagnes agricoles et industrielles, il reste que les migrations internes vers un type d'espace donné sont toujours plus fortes depuis ce même type d'espace que depuis les autres campagnes ou pôles urbains (13 % pour les campagnes agricoles et industrielles et 19 % pour les campagnes vieillies à faible densité).

À ce stade de l'analyse, trois résultats principaux sont donc à souligner : tout d'abord le rôle des **campagnes des villes comme espace de relocalisation des immigrés en France**, en particulier depuis les villes, dans une dynamique de périurbanisation. Les résultats des chapitres précédents suggéraient l'existence d'une dynamique de périurbanisation par diffusion de proche en proche des présences immigrées depuis les pôles urbains (chapitres 5 et 6). L'analyse des mobilités récentes précise le rôle des mobilités individuelles, et en particulier des migrations internes des immigrés dans cette dynamique. Si ces migrations internes se font pour la plupart depuis les pôles urbains, une part importante se produit aussi au sein des campagnes des villes, suggérant l'existence de nombreuses mobilités internes aux espaces périurbains des grandes agglomérations, et dont le caractère centrifuge ou polycentrique reste à déterminer. Deuxième résultat, dans les **campagnes vieillies à faible densité**, les dynamiques migratoires sont différentes et marquées par une surreprésentation des **arrivées directes de l'étranger**. L'arrivée par migration internationale d'immigrés britanniques ou néerlandais dans ce type de campagnes dans le Sud-Ouest de la France, en Bretagne ou dans le Morvan pendant les années 2000, et en particulier avant la crise de 2008, a été décrite par plusieurs recherches (Cognard, 2011, 2018b ; Desplanques, 2008 ; Pistre, 2012). Si elle peut avoir perdu en intensité

depuis la fin des années 2000 (chapitre 8), les résultats présentés ici montrent que cette dynamique d'installation directe continue de jouer toutefois un rôle majeur dans la composition de la population immigrée dans ces espaces. Mais, troisième résultat, l'importance des migrations internes aux campagnes vieillies à faible densité suggère également l'existence de nombreuses relocalisations de courte portée. **Des mobilités internationales et des mobilités régionales ou locales s'articulent donc dans les campagnes vieillies à faible densité**.

Figure 10.1. Migrations internes et migrations internationales en 2015 selon le type d'espace d'origine et de destination

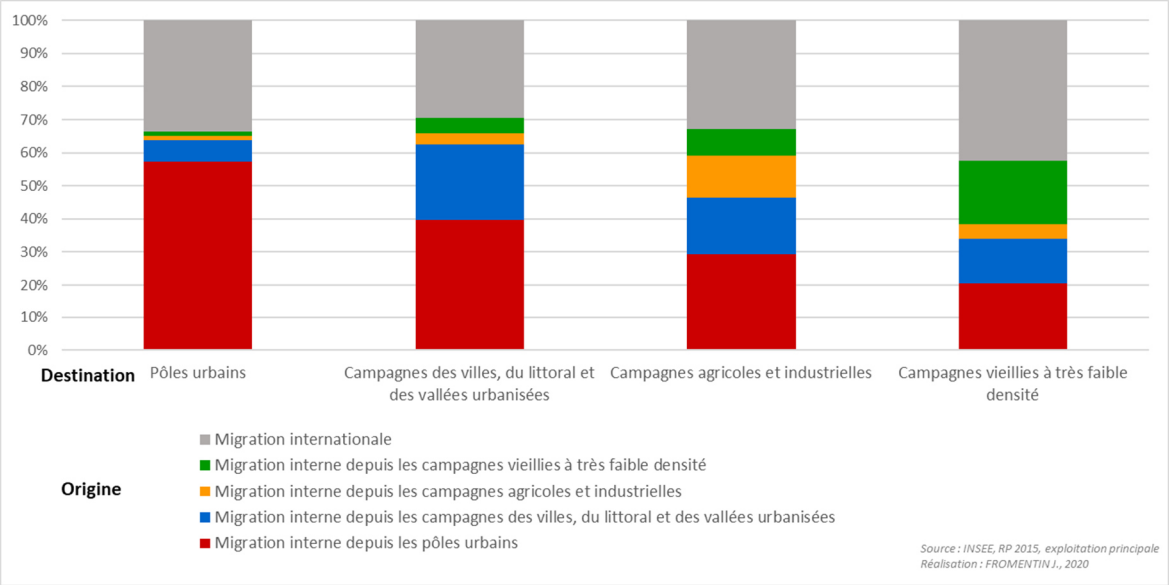

Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale
Champ : population des ménages ordinaires résidant en France métropolitaine au recensement et résidant dans une autre commune ou à l'étranger l'année précédente.

À une répartition différenciée des migrations internes et internationales entre les différents types d'espaces s'associe une répartition régionale distincte (Figure 10.2). Certains espaces, comme les campagnes frontalières de la Suisse, apparaissent sur le plan absolu et relatif comme des régions de forte migration internationale. Dans cette région, la diversification de l'immigration (chapitres 7 et 8) est donc opérée par des migrations transfrontalières récentes, nombreuses et régulièrement renouvelées. Néanmoins, dans tout le reste de l'Est de la France et la vallée du Rhône, les migrations internationales ne représentent qu'une faible part de la population immigrée. Dans ces régions, les arrivées de l'international sont donc nombreuses, mais s'inscrivent dans des territoires d'immigration déjà établie, dont ils renouvellent peu la dynamique. Ce n'est pas le cas de l'Ouest de la France, où les immigrés récemment arrivés par migration internationale représentent parfois plus de 10 % de la population immigrée locale, en particulier en Bretagne, en Normandie, dans le Limousin et le Berry.

La dynamique de dispersion de la population immigrée, démontrée dans la deuxième partie de la thèse, est donc en partie alimentée par des migrations internationales vers de « nouvelles destinations ». Si les pourcentages sont élevés dans certains bassins de vie, c'est surtout car les volumes de population immigrée sont très faibles dans ces espaces, qui comptaient jusqu'alors très peu d'immigrés dans leur population.

Les migrations internes, beaucoup plus nombreuses sur la même période, présentent une géographie plus marquée par des formes de desserrement depuis les grandes agglomérations. C'est particulièrement visible autour de Paris, où les migrations internes sont non seulement nombreuses, mais également importantes en termes de pourcentage de la population immigrée locale. De même, ce phénomène est observable autour de Bordeaux, de Toulouse ou de Lyon. La dynamique de périurbanisation est donc bien alimentée par les migrations internes des immigrés plutôt que par des arrivées directes de l'étranger et concerne surtout les plus grandes agglomérations, dans lesquelles les immigrés sont très implantés. Il convient aussi de souligner que l'augmentation de la population immigrée dans l'Ouest de la France est loin d'être le seul résultat des arrivées de migrants internationaux. Les migrations internes des immigrés, marquées par des déplacements au sein des campagnes vieillies à très faible densité, mais aussi par des déplacements depuis les pôles urbains, alimentent largement la croissance de la population immigrée en Bretagne, en Normandie et dans le quart Sud-Ouest de la France.

Figure 10.2. Une géographie différenciée des arrivées récentes des immigrés dans les bassins de vie peu denses en 2015

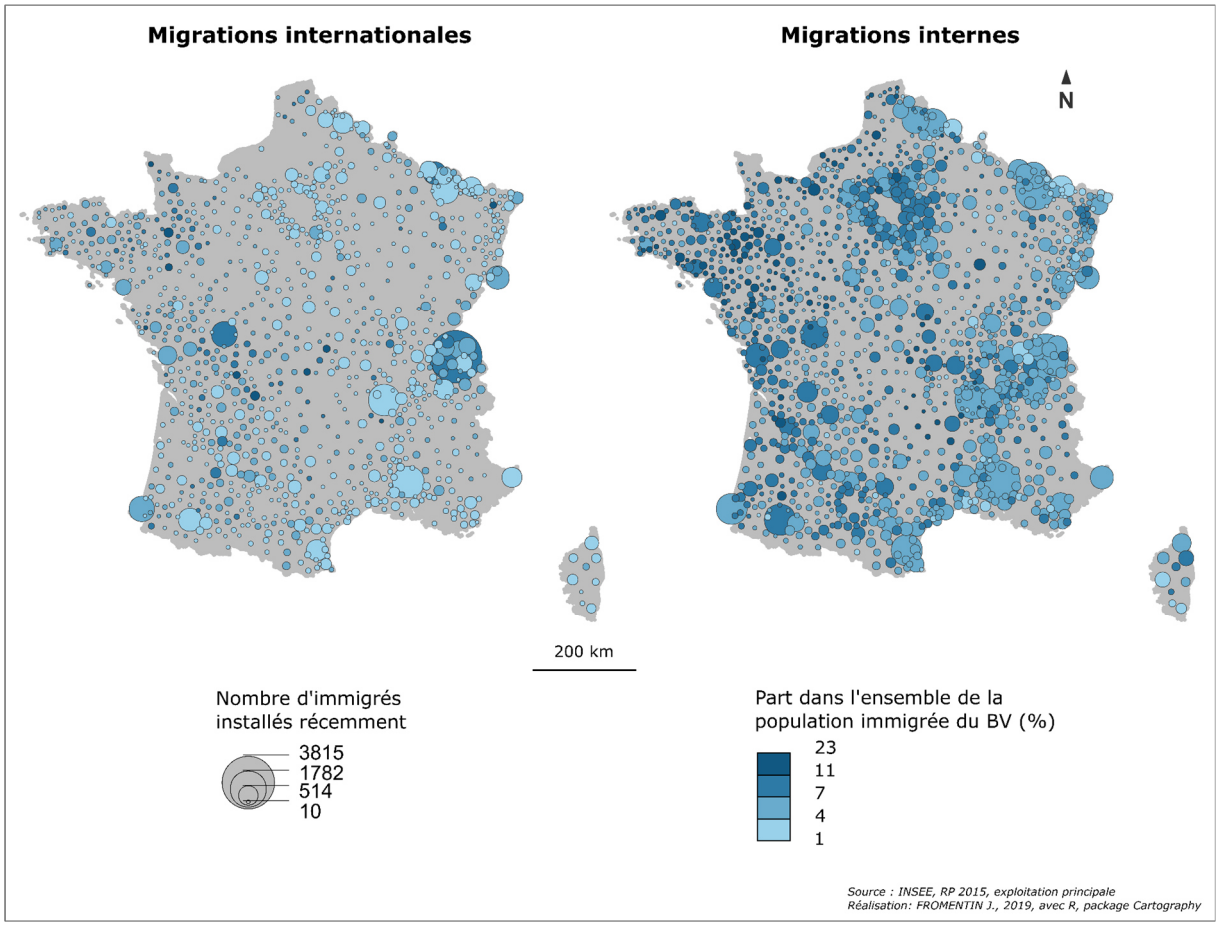

Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale
Champ : ensemble des immigrés vivant en ménage ordinaire résidant en France métropolitaine en 2015 et ayant effectué une migration récente

b) À chaque profil sa géographie

Le poids des migrations internes et des migrations internationales est aussi différencié selon le profil sociodémographique des individus. Pour décrire ces profils, cette section reprend la typologie des individus immigrés établie dans la section 3 du chapitre 7 (Tableau 10.2). De manière attendue, les profils d'immigrés diplômés originaires d'Europe du Nord et de l'Ouest (classe 3) ou que les profils d'immigrés jeunes et arrivés récemment (classes 4, 9 et 10) ont des taux de migration internationale élevés. À l'inverse, les groupes anciennement installés en France, d'immigration européenne ou maghrébine et aujourd'hui âgés, comptent peu de personnes arrivées récemment par migration internationale (classes 1, 2 et 6 notamment). Mais cette opposition entre profils jeunes et récemment arrivés en France et profils âgés et anciens se retrouve aussi dans les taux de mobilité

interne. Certes la taille variable des différentes classes explique en partie ces différences de pourcentages de migrations internes, les groupes d'immigration les plus récents ayant des effectifs totaux plus faibles que ceux de l'ancienne immigration de travail. Il apparaît néanmoins très clairement qu'à l'échelle nationale, les groupes d'immigration jeune et récente sont engagés aussi bien dans des arrivées par migration internationale que dans des relocalisations multiples sur le territoire national. Au contraire, les groupes d'immigration plus ancienne, pour lesquels les flux d'arrivées de l'international sont largement réduits depuis plusieurs dizaines d'années, ont dans leur ensemble une mobilité plus réduite.

Tableau 10.2. Part des migrations internes et internationales vers les différents types d'espaces en 2015 selon les caractéristiques sociodémographiques des immigrés

	Campagnes densifiées des villes		Campagnes diffuses des villes		Campagnes densifiées du littoral et des vallées		Campagnes agricoles et industrielles		Campagnes vieillies à très faible densité (1)		Campagnes vieillies à très faible densité (2)		Campagnes vieillies à très faible densité (3)		Pôles urbains		Ensemble	
	% mig. internes	% mig. internat.	% mig. internes	% mig. internat.	% mig. internes	% mig. internat.	% mig. internes	% mig. internat.	% mig. internes	% mig. internat.	% mig. internes	% mig. internat.	% mig. internes	% mig. internat.	% mig. internes	% mig. internat.	% mig. internes	% mig. internat.
1. Immigré âgé, retraité et non diplômé, issu des anciennes vagues européennes d'immigration de travail	2,4	0,8	2,0	0,9	2,5	1,2	2,4	1,3	2,2	3,1	2,3	1,7	2,1	1,7	1,9	0,8	2,1	1,2
2. Immigré européen âgé, non diplômé et vivant seul	5,9	1,1	4,5	0,9	4,6	1,0	4,2	0,9	4,6	1,9	4,1	1,5	4,3	1,1	3,7	0,7	4,2	0,9
3. Immigré d'Europe du Nord et de l'Ouest, diplômé, vivant en ménage immigré	8,5	5,1	8,2	5,2	7,9	5,3	5,8	6,1	4,5	7,4	5,6	6,7	5,9	6,3	10,4	6,4	7,5	6,2
4. Jeune immigré arrivé récemment, vivant seul et en position professionnelle défavorisée	16,4	5,4	15,7	3,5	13,7	4,0	14,6	4,8	12,6	2,9	12,1	3,9	11,3	5,0	13,2	4,9	13,7	4,6
5. Immigré d'Europe du Nord et de l'Ouest, indépendant ou chef d'entreprise, vivant en ménage immigré	4,5	2,1	4,1	2,4	4,9	3,2	4,0	4,4	3,5	7,1	3,8	5,0	4,3	4,5	4,7	2,6	4,2	4,0
6. Immigré ouvrier ou en emploi peu qualifié, vivant en ménage mixte et originaire d'Europe du Sud	5,8	1,4	5,1	1,6	5,3	1,8	5,6	1,5	7,2	2,2	5,5	2,0	5,1	1,9	4,2	1,5	5,0	1,6
7. Immigré d'origine variée, en emploi qualifié, diplômé, vivant en famille mixte	8,5	2,3	7,9	2,2	8,6	3,2	8,4	2,5	8,1	4,1	8,3	4,1	7,7	3,6	7,9	3,9	8,2	3,2
8. Immigré non diplômé, inactif, vivant en grand ménage mixte, originaire de Turquie ou d'Afrique du Nord	4,6	1,8	3,4	1,8	4,0	2,0	4,3	1,8	7,1	4,9	4,3	2,1	4,0	2,2	3,0	1,6	3,5	1,8
9. Jeune immigré diplômé, arrivé récemment, vivant en famille mixte et en position professionnelle défavorisée	13,2	3,9	12,5	3,9	12,1	4,5	12,3	4,0	13,3	5,7	12,6	5,0	11,5	5,1	9,8	4,6	11,4	4,4
10. Jeune immigré vivant en ménage nombreux et mixte, aux origines variées et en situation précaire	11,4	4,2	9,5	4,7	9,6	5,2	11,7	5,6	13,9	9,1	9,8	5,5	10,6	6,5	7,5	4,1	8,8	4,5

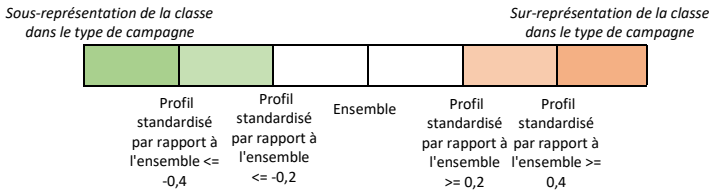

Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale. Champ : ensemble des immigrés âgés de 15 ans et plus, hors étudiants, vivant en ménage ordinaire. Note : dans la typologie de la DATAR, les campagnes vieillies à très faible densité (1) désignent les campagnes « à faibles revenus, économie agricole et présentielle », le type (2) les campagnes « à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique » et le type (3) les campagnes « à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique dynamique, éloignement des services d'usage courant » (cf. chapitre 4).

Par ailleurs, les profils sociodémographiques contribuent de façon différenciée, via leurs parcours géographiques, aux recompositions de l'immigration dans les différents types de campagnes. Cela permet en particulier d'affiner la compréhension des deux phénomènes mis en avant dans la section précédente : le poids des migrations internes dans les campagnes périurbaines (campagnes densifiées des villes en particulier) et la combinaison complexe entre migrations internationales et migrations internes dans les campagnes vieillies à faible densité.

Dans les campagnes périurbaines, ce sont surtout les migrations internes des profils d'immigrés jeunes, arrivés récemment en France (classes 4, 9 et 10) qui sont surreprésentés, mais aussi celles des immigrés européens âgés, vivant seuls. Ces migrations d'immigrés âgés sont le plus souvent le résultat d'un départ des pôles urbains, dans une moindre mesure de déplacements au sein des campagnes densifiées des villes. Il s'agit d'(anciens) ouvriers et employés qui s'installent surtout en appartement en location (seuls 17 % de ceux qui quittent les pôles urbains deviennent ou restent propriétaires), notamment dans des logements récents (près du tiers s'installe dans des logements construits après 2006). On peut donc lire ces migrations comme des déplacements centrifuges en deuxième partie de vie active ou à la retraite pour des individus seuls appartenant aux classes populaires de l'immigration de travail, qui bénéficient de la dynamique de densification et de construction de logements. Ces migrations étant peu associées aux critères classiques de l'ascension sociale par la mobilité résidentielle en milieu périurbain – propriété, maison individuelle –, on peut penser qu'elles s'expliquent plutôt par des changements dans les parcours professionnels (retraite, inactivité, etc.) ou familiaux (séparation, veuvage) des individus. Dans l'ensemble, l'essor de l'immigration périurbaine depuis la fin des années 2000 est donc le résultat des migrations internes nombreuses d'individus aux profils sociaux et migratoires variés mais qui s'opèrent à deux moments-clés de leurs parcours : en début de vie active, notamment au moment de la formation de la famille, et autour de la retraite.

À l'inverse, les campagnes vieillies à faible densité dans leur ensemble sont des espaces de surreprésentation des migrations internationales de nombreux groupes. Dans les campagnes vieillies à faible densité (1), les migrations internationales de toutes les classes de profils sont ainsi surreprésentées, à l'exception des jeunes immigrés arrivés récemment, vivant seuls et en position professionnelle défavorisée (classe 4). Ces derniers s'inscrivent surtout dans une dynamique de périurbanisation via des installations aussi bien directes qu'indirectes. Dans le cadre de migrations internationales, les immigrés âgés européens (classes 1 et 2) et des immigrés d'Europe du Nord et de l'Ouest, indépendants ou chefs d'entreprise (classe 5) privilégient l'installation dans les campagnes vieillies, à faible densité et fortes aménités environnementales et évitent les centres urbains et leurs périphéries. Les immigrés des classes populaires appartenant aux groupes historiques d'immigration

(classes 6 et 8) ainsi que des profils d'immigrés plus jeunes aux origines variées (classe 10) partagent également cette surreprésentation des migrations internationales vers les campagnes vieillies à faible densité, surtout celles qui reposent sur une économie présentielle et agricole (1). Mais leurs migrations internes vers ces campagnes sont également surreprésentées : si les migrations internationales d'une variété de profils contribuent à façonner l'immigration dans les campagnes vieillies de faible densité, les relocalisations internes mises au jour dans la section précédente concernent donc surtout les profils populaires.

L'analyse détaillée des migrations internes des immigrés vers les campagnes vieillies de faible densité (1) permet de confirmer et d'affiner ce résultat. Selon le type d'espace d'origine, deux logiques sont à l'œuvre. On trouve d'une part des migrations internes depuis les pôles urbains réalisées par des immigrés ouvriers, personnels de services aux particuliers – assistantes maternelles, aides à domicile – , mais aussi employés dans le secteur public (adjoints administratifs, aides-soignants, agents de service hospitalier, etc.). Cela confirme alors l'hypothèse émise dans le chapitre 7 de stratégies d'ascension sociale au sein même des classes populaires immigrées contemporaines par des trajectoires conjointes de mobilité géographique et de mobilité professionnelle dans les secteurs de l'emploi public ou du *care*. D'autre part, beaucoup de ces mobilités internes sont aussi des relocalisations au sein des campagnes vieillies à faible densité (1), dans lesquelles on retrouve beaucoup d'ouvriers de l'industrie ou de l'artisanat, mais aussi du secteur agricole. Ces migrations montrent alors l'ancrage et les mobilités résidentielles locales des immigrés du Maghreb ou d'Europe du Sud, employés depuis longtemps dans la viticulture ou l'arboriculture fruitière. Enfin, si beaucoup de ces migrations s'inscrivent dans des parcours d'accession ou de maintien dans la propriété, ce n'est pas le cas des immigrés non diplômés, inactifs, vivant en grand ménage mixte et originaires de Turquie ou d'Afrique du Nord (classe 8), qui résident fréquemment en location dans des logements antérieurs à 1945. Pour certains profils particulièrement défavorisés, les campagnes vieillies à faible densité (type 1) forment donc également des espaces de « repli » où les individus trouvent à se loger dans les portions les plus vétustes du parc de logements en milieu rural, telles que les maisons anciennes de bourg de village.

À partir de la localisation des différentes migrations internes et internationales de chaque groupe sur le territoire national, il est enfin possible d'affiner la compréhension des logiques régionales explicitées dans les chapitres précédents de cette thèse (Figure 10.3). L'Ouest de la France, présenté dans de nombreuses recherches comme un espace d'installation directe de l'étranger pour les immigrés Nord-Européens, constitue surtout un espace dans lequel se conjuguent des installations nouvelles et le renforcement d'implantations anciennes, par le jeu différencié des

migrations internes et internationales des différents profils d'immigrés. Il s'agit en effet d'un nouvel espace d'installation par migration internationale pour les profils favorisés nord-européens (classes 3) et pour des profils plus variés et défavorisés (classe 10). Mais pour les immigrés âgés, issus des anciennes vagues européennes d'immigration de travail (classe 1) ou pour les immigrés indépendants d'Europe du Nord et de l'Ouest (classe 5), les migrations internationales se font dans les lieux déjà établis d'immigration et non dans de nouvelles régions. Enfin, c'est surtout par des migrations internes que l'ensemble des groupes (sauf les classes 2 et 8) ont vu récemment leurs effectifs augmenter dans les campagnes de l'Ouest de la France. Dans la majorité des cas, ces migrations internes constituent une part importante de la population locale de chaque groupe. Elles produisent donc de nouveaux espaces d'installation de ces groupes dans les campagnes de l'Ouest.

Dans l'Est de la France, les campagnes frontalières se distinguent par un nombre important de migrations internationales et de migrations internes des différents profils d'immigrés d'âges actifs et salariés (classes 6 à 10). Le poids relatif de ces migrations, souvent faible quelle que soit la classe considérée, montre qu'elles s'insèrent dans des espaces déjà très dynamiques sur le plan migratoire. Les campagnes du Genevois se différencient néanmoins par le poids absolu et relatif important de ces migrations. Cela confirme l'intensification depuis les années 2000 des dynamiques migratoires dans cette région où se conjuguent migrations qualifiées d'immigrés européens et migrations d'employés peu qualifiés aux origines variées (chapitre 6). Dans le reste de l'Est de la France, ce sont surtout les migrations internes des profils âgés et anciennement installés en France (classes 1 et 2), ainsi qu'une diversité de profils jeunes et actifs (classes 4, 6 à 10) qui renouvellent par des mobilités entrantes la population immigrée locale.

Enfin, ce sont bien les migrations internes de multiples profils d'immigrés qui conduisent depuis les années 2000 à la diversification sociale de l'immigration dans les campagnes périurbaines de l'agglomération parisienne et de plusieurs autres grandes villes (Toulouse, Bordeaux, Lyon notamment). Si ces implantations périurbaines ne sont pas nouvelles pour les immigrés des groupes historiques d'immigration de travail (classes 6 et 8), elles le sont en revanche pour les immigrés jeunes, arrivés récemment et en situation défavorisée (classes 4, 9 et 10) ainsi que pour les profils d'immigrés diplômés et en emploi supérieur (classe 7). En ce sens, la contribution des immigrés à la dynamique de périurbanisation depuis les années 2000 s'opère principalement par des migrations internes sélectives en haut et en bas de l'échelle sociale.

Pour résumer, la géographie de l'immigration est donc alimentée par des flux de migrations internationales, mais aussi beaucoup par les migrations internes des immigrés, qui contribuent à produire une géographie socialement différenciée. Dans la première partie des années 2010, les différents groupes d'immigrés participent de façon variable aux dynamiques de dispersion spatiale et de diversification sociale de la population immigrée. Certains comportements de mobilités originaux entretiennent et génèrent les espaces d'implantation historiques ou récents des immigrés, tandis que d'autres comportements participent aux grandes tendances démographiques des campagnes françaises – migrations vers l'Ouest de la France, périurbanisation, etc. Étant donné ces différences de comportements de mobilités entre les différents groupes d'immigrés, on peut s'interroger dans un dernier temps sur les déterminants de ces migrations internes ; sont-ils les mêmes que pour les non-immigrés ? Existe-t-il des déterminants spécifiques selon les caractéristiques des immigrés ?

Figure 10.3. La répartition spatiale des migrations internes et internationales des immigrés en 2015 selon leurs caractéristiques sociodémographiques

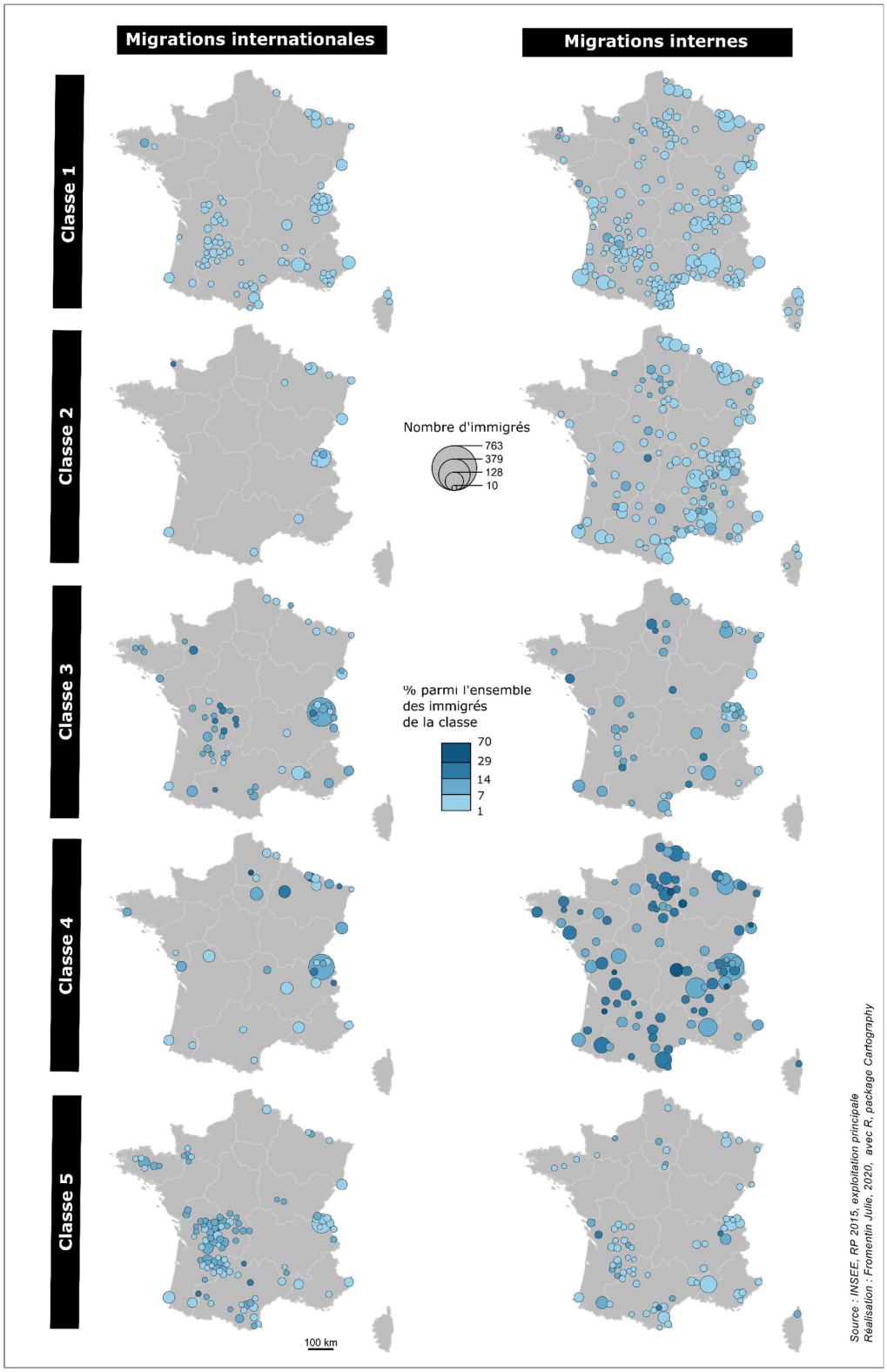

Note : classe 1 = immigré âgé, retraité et non diplômé, issu des anciennes vagues européennes d'immigration de travail ; classe 2 = immigré européen âgé, non diplômé et vivant seul ; classe 3 = immigré d'Europe du Nord et de l'Ouest, diplômé, vivant en ménage immigré ; classe 4 = jeune immigré arrivé récemment, vivant seul et en position professionnelle défavorisée ; classe 5 = immigré d'Europe du Nord et de l'Ouest indépendant ou chef d'entreprise, en ménage immigré.

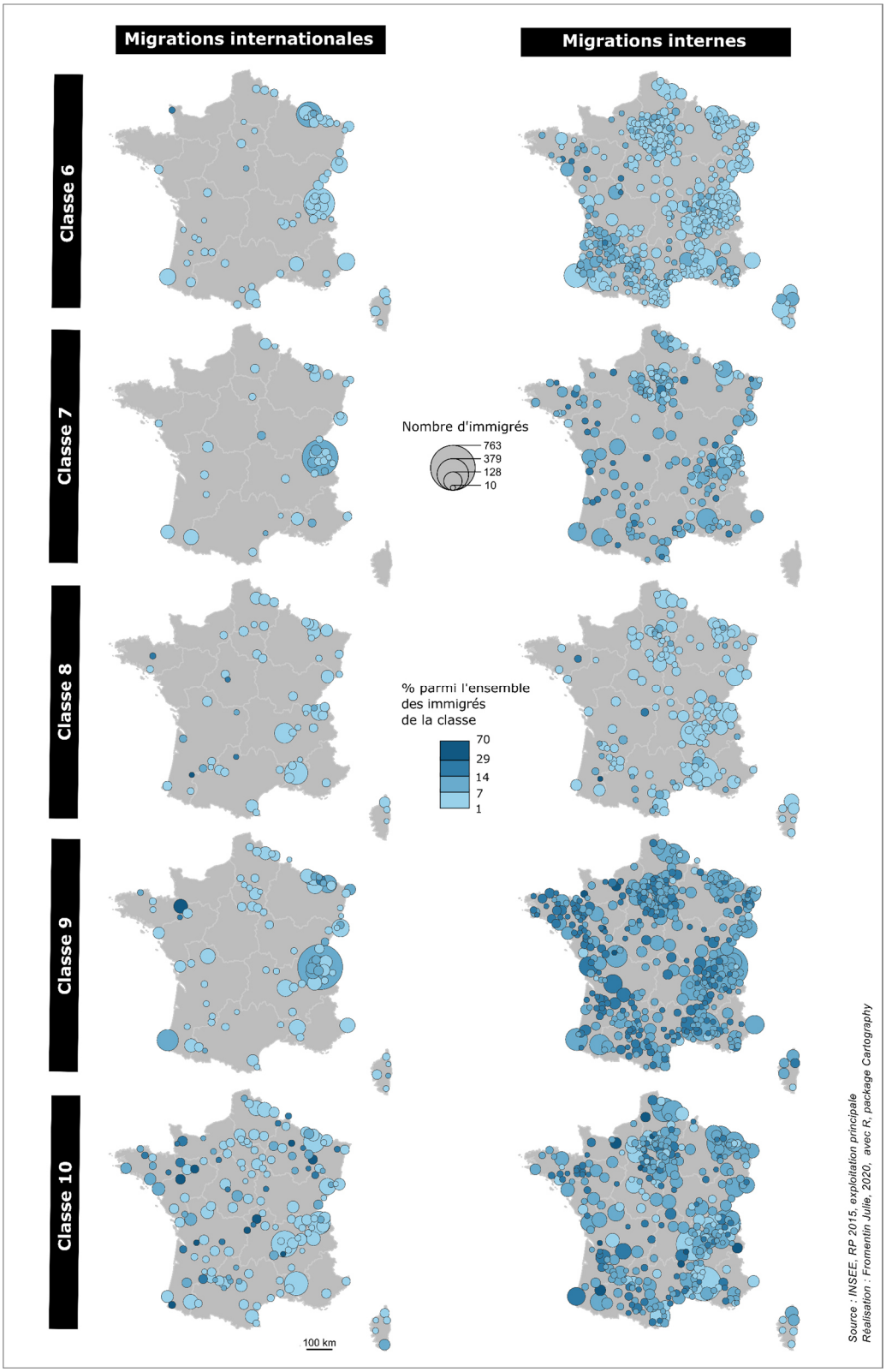

Note : classe 6 = immigré ouvrier ou en emploi peu qualifié, vivant en ménage mixte et originaire d'Europe du Sud ; classe 7 = immigré d'origine variée, en emploi qualifié, diplômé, vivant en famille mixte ; classe 8 = immigré non diplômé, inactif, vivant en grand ménage mixte, de Turquie ou d'Afrique du Nord ; classe 9 = jeune immigré diplômé, arrivé récemment, en famille mixte et position socioprofessionnelle défavorisée ; classe 10 = jeune immigré en grand ménage mixte, aux origines variées et en situation précaire.
Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale. Champ : ensemble des immigrés de 15 ans ou plus en ménage ordinaire, hors étudiants, ayant effectué une migration interne ou internationale vers les bassins de vie peu denses en 2015

c) Immigrés et non-immigrés : entre déterminants communs et spécificités

Cette section propose une mise en perspective des résultats de ce chapitre en s'intéressant de trois façons différentes aux déterminants de la migration interne des immigrés vers les campagnes : tout d'abord en interrogeant la spécificité des déterminants des migrations internes des immigrés par rapport à celles des non-immigrés. Étant donné les résultats des sections précédentes – différences selon la situation professionnelle, familiale, etc. –, on peut faire l'hypothèse que dans l'ensemble, les migrations internes des immigrés vers les campagnes françaises répondent aux mêmes déterminants sociodémographiques que les non-immigrés. Le caractère spécifique des migrations internes des immigrés vers les campagnes françaises peut également être testé en le comparant aux migrations internes aux pôles urbains. Enfin, au-delà des déterminants socio-démographiques, les parcours migratoires des immigrés sont également susceptibles de constituer des déterminants importants des migrations internes vers les différents types de campagnes. Finalement, il s'agit de s'interroger dans cette section sur ce qui est spécifique aux migrations internes des immigrés vers les campagnes, afin de saisir les logiques en jeu et de pouvoir les synthétiser. Cette triple analyse des déterminants sociaux, démographiques et migratoires est menée à partir de méthodes de régression logistique, qui permettent de mesurer l'effet net de chaque variable (Encadré 10.1).

Encadré 10.1. La régression logistique pour établir les déterminants de la migration interne

La régression logistique est une méthode fréquemment utilisée en sciences sociales, car elle permet d'effectuer un raisonnement « toutes choses égales par ailleurs ». Elle permet d'estimer l'effet simultané de plusieurs variables explicatives sur une variable dépendante qualitative (ou « à expliquer ») : on obtient alors l'effet net de chaque variable explicative (indépendante) en contrôlant l'effet potentiel d'autres causes possibles de la variable dépendante (Leridon et Toulemon, 1997 ; Masuy-Stroobant et al., 2013). Elle est utilisée pour prédire la valeur d'une variable dépendante, identifier ses déterminants voire parfois les causes de sa variation.

Cette section repose sur l'analyse des résultats d'un ensemble de modèles de régressions logistiques binaires, qui visent à saisir les déterminants de la migration interne des immigrés dans les campagnes françaises en 2015. Dans un premier temps, les déterminants de la migration interne sont comparés entre immigrés et non-immigrés, à travers une série de modèles qui portent sur l'ensemble des individus (1a), sur les non-immigrés seulement (1b) ou sur les immigrés seulement (1c). Une deuxième série de modèles resserre l'analyse en s'intéressant plus particulièrement aux déterminants de la migration interne vers les campagnes plutôt que vers les pôles urbains pour l'ensemble des individus (2a), pour les non-immigrés (2b) et pour les immigrés (2c). Pour ces deux séries de modèles, l'âge, le sexe, la composition du ménage, les Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) et le diplôme sont utilisés en tant que proxys des caractéristiques démographiques et sociales dans les individus dans des modèles de régressions logistiques, ainsi que le statut d'occupation.

Une variable d'origine géographique est également ajoutée aux modèles pour déterminer si le fait de venir des campagnes ou des pôles urbains a un effet différentiel sur la migration interne.

Dans un second temps, les caractéristiques propres aux immigrés – à savoir la nationalité actuelle, le pays de naissance[1], l'ancienneté d'arrivée en France et la composition migratoire du ménage – sont ajoutées aux modèles. L'enjeu est alors de saisir l'effet du parcours migratoire sur la migration interne. Une troisième série de modèles enrichit donc les deux premiers des caractéristiques migratoires et de nationalité des immigrés (3 et 4). Enfin, une dernière série de modèles porte sur les immigrés ayant effectué une migration interne vers les campagnes et analyse les déterminants des migrations vers les différents types de campagnes.

Cette section repose donc sur l'analyse des résultats d'un ensemble de modèles de régressions logistiques binaires, portant systématiquement sur les individus présents en France métropolitaine au recensement et à l'année précédant le recensement, âgés de 15 ans et plus, qui ne sont pas étudiants, mais peuvent être actifs, inactifs ou retraités. L'ensemble des traitements est réalisé à partir de l'exploitation complémentaire du recensement de 2015, mobilisé dans son intégralité pour les modèles 2, 4 et 5, et à partir d'un échantillon aléatoire d'un million d'individus pour les modèles 1 et 3. Les résultats détaillés des différents modèles ainsi que les statistiques descriptives qui y sont associées se trouvent en annexe (Annexe 10.2 ; Annexe 10.3 ; Annexe 10.4 ; Annexe 10.5 ; Annexe 10.6).

Les analyses menées permettent tout d'abord d'affirmer qu'à caractéristiques sociales et démographiques égales, les immigrés ont en 2015 moins de chances d'effectuer une migration interne (par changement de commune) que les non-immigrés, quel que soit le type d'espace de destination (Annexe 10.2). Une fois ce premier constat réalisé, on cherche à savoir si, malgré ces moindres chances de mobilité, ce sont les mêmes déterminants qui conduisent à une migration interne entre immigrés et non-immigrés, en particulier vers les campagnes. Les résultats des analyses confirment que, dans un cas comme dans l'autre, les déterminants de la migration interne sont largement communs aux deux groupes (Figure 10.4). D'une manière générale, la propension à effectuer une migration interne est plus importante aux jeunes âges qu'aux âges élevés, pour les individus diplômés, les couples plutôt que les familles, et les locataires du parc privé (Debrand et Taffin, 2005 ; Gobillon, 2001 ; Laferrère, 2008).

[1] Les catégories de groupes de pays de naissance utilisées sont explicitées en Annexe 10.1.

Figure 10.4. Facteurs influençant la probabilité d'effectuer ou non une migration interne et d'effectuer une migration interne vers les campagnes ou vers les pôles urbains de France métropolitaine en 2015

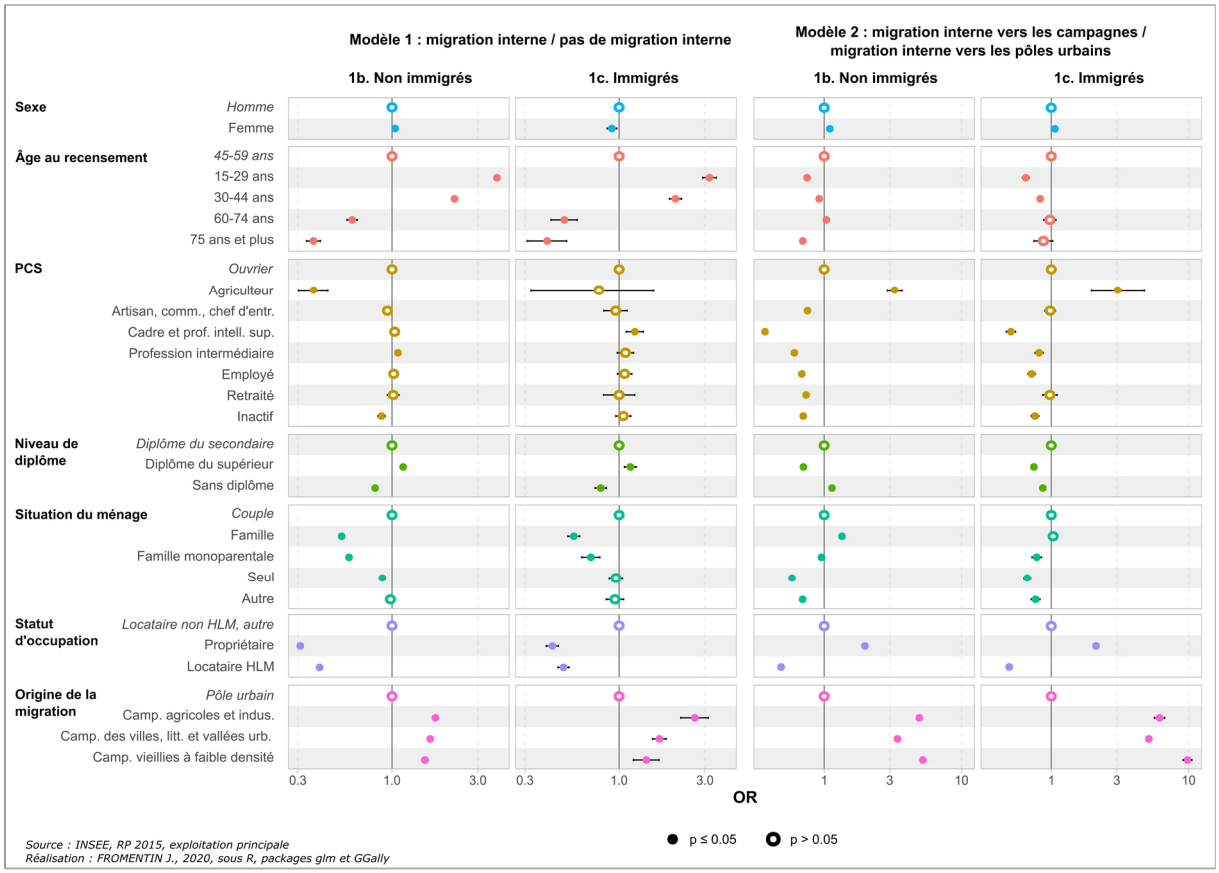

Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire
Champ : pour l'ensemble des modèles : population âgée de 15 ans et plus, hors étudiants, résidant en France métropolitaine au moment du recensement et un an auparavant. Spécification par modèle : modèle 1b : ensemble des immigrés. 1c : ensemble des non-immigrés. 2b : ensemble des immigrés ayant effectué une migration interne dans l'année précédant le recensement. 2c : ensemble des non-immigrés ayant effectué une migration interne dans l'année précédant le recensement. Voir Annexe 10.2 , Annexe 10.3 et Annexe 10.4 pour le détail.
Lecture : cette figure présente les « odds ratio » *(OR) ou « rapports de cotes » des différents modèles de régression logistique. Ils sont utilisés pour apprécier l'effet d'un facteur donné tout en contrôlant l'effet des autres variables. Cet effet se lit par rapport à 1 : un* odds ratio *inférieur à 1 signifie que l'événement est moins fréquent dans le groupe donné que dans le groupe de référence. Un OR égal à 1 signifie que l'événement est aussi fréquent dans les deux groupes, toutes choses égales par ailleurs. Un OR supérieur à 1 signifie que l'événement est plus fréquent dans le groupe donné que dans le groupe de référence. Enfin, plus l'OR est éloigné de 1 et plus l'effet est important. Ainsi, parmi l'ensemble des immigrés, les individus « jeunes » (15-29 ans et 30-44 ans) effectuent plus fréquemment une migration interne que les immigrés de 45 à 59 ans, toutes caractéristiques égales par ailleurs. C'est l'inverse pour les immigrés âgés de plus de 60 ans.*

De la même manière, si les immigrés ont beaucoup moins de chances que les non-immigrés d'effectuer une migration vers les campagnes plutôt que vers les pôles urbains (Annexe 10.2), les déterminants de ce type de migration sont largement partagés entre les deux populations : un âge jeune, le fait de vivre en famille plutôt qu'en couple, d'être une femme ou de venir des campagnes, sont autant d'éléments qui favorisent la migration interne vers les campagnes plutôt que vers les pôles urbains. Toutes choses égales par ailleurs, les personnes qui deviennent ou restent propriétaires ont aussi beaucoup plus de chances d'effectuer une migration interne vers les campagnes que les

locataires pour les deux groupes. Cela résulte certes d'une différence de structure du parc de logement entre les deux types d'espaces, mais aussi de la forte dynamique d'accession à la propriété dans les campagnes. Le partage de ces déterminants démographiques classiques de la mobilité résidentielle vers les espaces peu denses (Détang-Dessendre, Piguet et Schmitt, 2002) entre immigrés et non-immigrés permet d'affirmer qu'au-delà des spécificités liées à leurs parcours migratoires, la participation des immigrés aux différentes dynamiques démographiques dans les espaces peu denses s'opère suivant les mêmes logiques que les non-immigrés. Ces analyses permettent donc d'insister sur le caractère ordinaire de ces mobilités résidentielles des immigrés.

Si les déterminants démographiques (âge, sexe, composition familiale, etc.) sont communs aux immigrés et non-immigrés, les déterminants socioprofessionnels ne sont néanmoins qu'en partie partagés par les deux populations. Alors que les classes moyennes et supérieures ont plus de chances que les ouvriers d'effectuer une migration interne (quel que soit l'espace de destination) dans la population non-immigrée, c'est surtout le cas des employés du côté des immigrés. En ce qui concerne la migration interne vers les campagnes plutôt que les pôles urbains, l'effet de la PCS et du diplôme joue également différemment selon le lien à la migration : le fait d'être non diplômé accroît la probabilité de migrer à la campagne pour les non immigrés alors qu'elle la réduit pour les immigrés. À caractéristiques socio-démographiques égales, les immigrés qui s'installent dans les campagnes par migration interne disposent donc plus souvent ressources scolaires. L'analyse des groupes socioprofessionnels va dans le même sens : pour les deux populations, les ouvriers ont, avec les agriculteurs, significativement plus de chances que les groupes des classes moyennes et supérieures d'effectuer une migration interne vers les campagnes plutôt que vers les pôles urbains. Dans la population immigrée, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, et les retraités ont néanmoins autant de chance que les ouvriers d'effectuer ce type de migration.

Les espaces peu denses apparaissent alors comme des espaces d'opportunité professionnelle ou combinant opportunité professionnelle et résidentielle pour certains profils d'immigrés. Nombreuses sont ainsi les relocalisations de petits artisans britanniques et néerlandais : la création de gîtes, d'hôtels, de commerces ou de restaurants a pu s'opérer quelques années après l'arrivée en France de ces individus et au gré d'une opportunité impliquant une mobilité résidentielle, notamment dans les campagnes vieillies à faible densité. Mais on trouve également sous ces mobilités résidentielles les autres formes d'entrepreneuriat mises au jour dans le chapitre 7 et dont le développement peut être mis en lien avec l'essor du statut d'auto-entrepreneur et plus largement de la promotion de l'initiative privée et de l'autonomie dans le domaine de l'emploi et du logement (Abdelnour et Lambert, 2014). Il s'agit alors surtout de départ des pôles urbains vers les campagnes périurbaines au sein d'un même département. On y retrouve des maçons et des électriciens originaires d'Europe du Sud et d'Afrique

du Nord, des petits restaurateurs pour les immigrés du Proche et Moyen-Orient, ou encore des entrepreneurs des services ou des agents immobiliers originaires d'une variété de pays.

Ainsi, sur le plan socioprofessionnel, les déterminants de la migration interne vers les campagnes sont en partie différents entre immigrés et non-immigrés, notamment parce que les espaces peu denses sont des espaces de déploiement de trajectoires professionnelles et résidentielles plus variées pour les immigrés. C'est alors par la mobilité interne vers ou au sein des campagnes que certains profils d'immigrés – retraités ou entrepreneurs notamment – réalisent leurs aspirations professionnelles ou résidentielles (caractéristiques du logement, environnement résidentiel, etc.).

L'existence de ces déterminants propres aux immigrés interroge sur le rôle des caractéristiques migratoires dans ces différences : ces déterminants valent-ils quel que soit le profil migratoire, ou bien masquent-ils des spécificités liées aux caractéristiques migratoires des individus ? La migration interne vers les campagnes plutôt que vers les pôles urbains constitue en effet un processus sélectif du point de vue des caractéristiques migratoires des individus. Tout en contrôlant l'effet des variables socio-démographiques présentées auparavant, le pays de naissance et l'ancienneté d'arrivée en France apparaissent comme des déterminants majeurs de la migration interne vers les campagnes (Figure 10.5). Toutes choses égales par ailleurs, les immigrés du Royaume-Uni et des Pays-Bas et des autres pays de l'UE à 15 ont plus de chances que les autres d'effectuer une migration interne vers les campagnes[1]. Cela confirme la spécificité de l'origine européenne des profils des migrations internes des immigrés vers les espaces peu denses, ces groupes étant beaucoup plus concernés par des migrations vers ce type d'espace que vers les espaces urbains denses. C'est surtout dans les migrations vers les campagnes vieillies à faible densité que les immigrés du Royaume-Uni et des Pays-Bas se distinguent. À l'inverse, les immigrés d'une variété de pays de naissance, et en particulier les immigrés d'Afrique du Nord et de l'Ouest qui ont beaucoup plus de chances que les immigrés de l'UE à 15 d'effectuer une migration interne vers les campagnes des villes. L'origine géographique est donc un déterminant majeur à la fois des migrations internes vers les campagnes et des migrations au sein des différents types de campagnes.

[1] Dans ce modèle, l'ajout des variables de parcours migratoire – par rapport au modèle 2c – modifie l'effet de certaines variables socio-démographiques. Ainsi, le fait d'être retraité dans le modèle 2c possède le même *odds* que la modalité de référence ouvrier, alors qu'il est significativement inférieur à 1 dans le modèle 4. Plus que le fait d'être âgé, c'est donc le fait de venir de certains pays de naissance (Royaume-Uni, Pays-Bas notamment) ou d'avoir une certaine ancienneté de présence en France qui joue positivement sur le fait d'effectuer une migration interne vers les campagnes.

Figure 10.5. Facteurs influençant la probabilité d'effectuer une migration interne vers les campagnes (modèle 4) et vers les différents types de campagnes (modèle 5) en France métropolitaine pour les immigrés en 2015

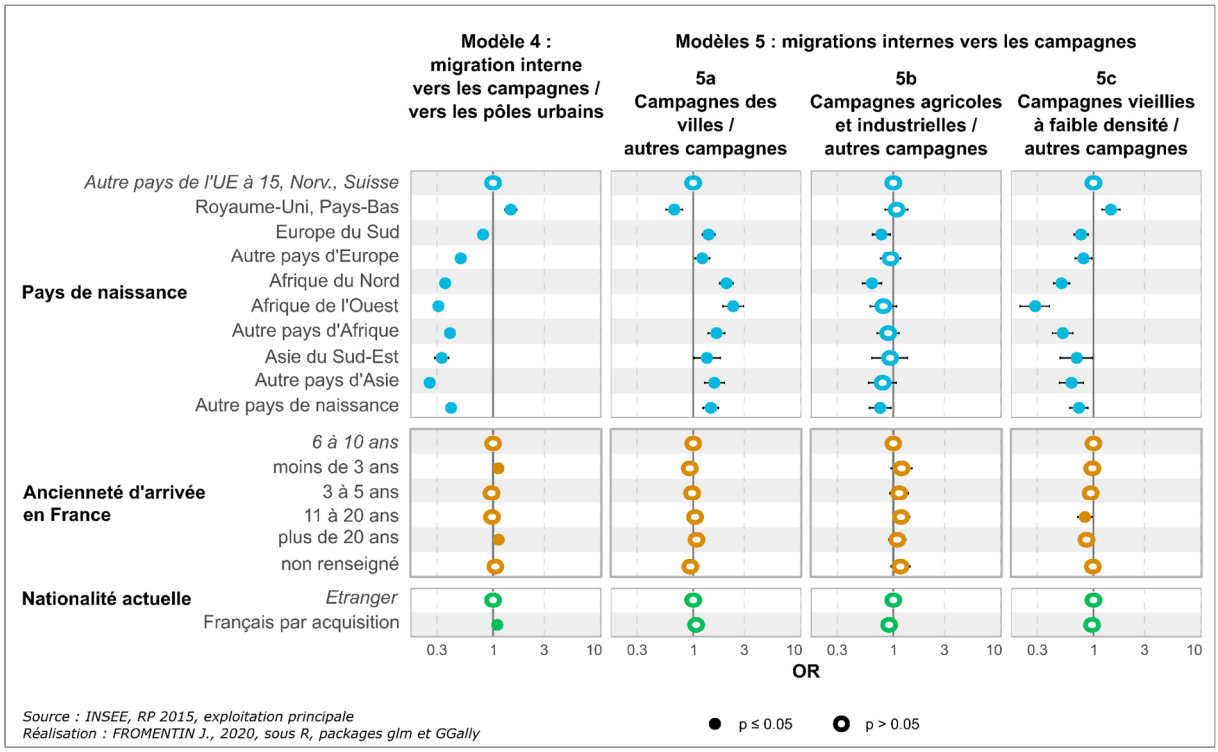

Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire

Champ : Modèle 4 : ensemble des immigrés âgés de 15 ans et plus, hors étudiants, résidant en France métropolitaine au moment du recensement et ayant effectué une migration interne dans l'année précédant le recensement.

Modèle 5 : ensemble des immigrés âgés de 15 ans et plus, hors étudiants, résidant en France métropolitaine au moment du recensement et ayant effectué une migration interne vers les campagnes dans l'année précédant le recensement. Voir Annexe 10.5 et Annexe 10.6 pour le détail.

Lecture : cette figure présente les « odds ratio » (OR) ou « rapports de cotes » des différents modèles de régression logistique, qui sont utilisés pour apprécier l'effet d'un facteur donné tout en contrôlant l'effet des autres variables. Cet effet se lit par rapport à 1 : un odds ratio inférieur à 1 signifie que l'événement est moins fréquent dans le groupe donné que dans le groupe de référence. Un OR égal à 1 signifie que l'événement est aussi fréquent dans les deux groupes, toutes choses égales par ailleurs. Un OR supérieur à 1 signifie que l'événement est plus fréquent dans le groupe donné que dans le groupe de référence. Enfin, plus l'OR est éloigné de 1 et plus l'effet est important. Ainsi, parmi l'ensemble des immigrés ayant effectué une migration interne, les immigrés du Royaume-Uni et des Pays-Bas effectuent, toutes choses égales par ailleurs, plus fréquemment une migration interne vers les campagnes plutôt que vers les villes que les immigrés de l'UE à 15, de la Norvège ou de la Suisse. C'est l'inverse pour les autres groupes d'origine.

L'ancienneté d'arrivée en France et la nationalité actuelle ont également chacune un effet propre sur la migration interne vers les campagnes : les immigrés anciennement installés[1] en France (plus de 20 ans) ou très récemment arrivés en France (moins de 3 ans) ont plus de chances d'effectuer

[1] La variable d'ancienneté d'installation en France fait référence à la première installation en France. Elle n'implique pas une présence continue en France depuis cette date, et n'exclut donc pas des circulations migratoires entre la France et l'étranger entre cette date d'installation et la date du recensement.

ce type de migration, tout comme les personnes ayant acquis la nationalité française. Ces deux éléments montrent que la migration interne vers les campagnes françaises répond à un processus temporel voire générationnel sélectif parmi les immigrés, qui favorise en particulier deux types de parcours (toutes choses égales par ailleurs) : une installation qui s'inscrit dans un parcours de relocalisation rapide sur le territoire national, ou au contraire une installation qui correspond à une étape tardive dans le parcours en France des individus. Les parcours de deux profils d'immigrés mis au jour dans les chapitres précédents cadrent en particulier avec cette situation de mobilité tardive : l'installation d'individus de classes populaires qui effectuent une mobilité résidentielle au moment de la retraite une fois les contraintes liées au cadre professionnel levées d'une part (cf. chapitre 7) ; une nouvelle étape pour des descendants d'immigrés arrivés très jeunes en France et qui s'installent en milieu rural à l'âge adulte dans une configuration familiale d'autre part (cf. chapitre 9).

Indépendamment de leurs caractéristiques démographiques et socioprofessionnelles, les immigrés n'ont donc pas les mêmes chances d'effectuer une migration interne vers les espaces peu denses ou au sein des différents types de campagnes, selon les caractéristiques de leur parcours migratoire. Plusieurs éléments peuvent être mobilisés pour essayer d'expliquer ces différences : le poids des caractéristiques des territoires dans les choix résidentiels des individus tout d'abord, qui permet par exemple de lire les « chances » élevées des immigrés britanniques et néerlandais de migrer dans les campagnes vieillies à faible densité comme le résultat d'une attention particulière prêtée au cadre résidentiel et naturel offert par ces territoires. De même, les migrations internes des immigrés africains vers les campagnes des villes, quel que soit le degré de contrainte qui s'attache à ce choix résidentiel, sont à interpréter en lien avec la proximité urbaine qu'offre ce type d'espace. Les réseaux sociaux, professionnels et familiaux, qui sont plus ou moins étroitement articulés aux parcours migratoires des individus, peuvent également influencer leurs choix de mobilité et de localisation résidentielles. Enfin, ces résultats soulèvent également la question des formes de ségrégation et de discrimination subies par certains groupes, qui pourraient réduire leurs chances de mobilité résidentielle hors des grandes villes (Pan Ké Shon et Scodellaro, 2010). En tout état de cause, ces différents résultats invitent à approfondir, dans le cadre de recherches ultérieures, le sens à donner aux migrations internes des immigrés vers les espaces peu denses.

***

Finalement, les différentes analyses présentées dans cette section permettent de mieux comprendre le double processus de dispersion spatiale et de diversification sociale des immigrés dans les espaces peu denses en 2015. L'inscription spatiale des immigrés, loin de se réduire à une seule étape

des parcours individuels – l'arrivée en France –, repose aujourd'hui sur de multiples étapes, dont une grande partie correspond à des migrations internes. Ces migrations internes se différencient entre elles à la fois selon leur localisation et selon les caractéristiques individuelles des immigrés. C'est finalement **par la combinaison entre des migrations internes, nombreuses et variées, et des migrations internationales, moins fréquentes mais avec des localisations souvent spécifiques**, que s'opère dans la première moitié des années 2010 l'évolution des configurations socio-spatiales de l'immigration dans les espaces peu denses.

Dans ce processus, le rôle des migrations internes est apparu particulièrement important dans la participation actuelle des immigrés à la dynamique de périurbanisation. Cette contribution des immigrés aux dynamiques périurbaines des grandes agglomérations n'était pas encore visible à l'aube des années 2000 (cf. chapitre 9), et constitue un phénomène peu analysé jusqu'à présent dans la littérature. Pour l'éclairer, je propose donc dans la dernière partie de ce chapitre d'effectuer un « zoom » sur les mobilités des immigrés dans la dynamique de périurbanisation autour de Paris.

2. Périurbanisation et immigration : éclairages à partir de la région parisienne

En 2012, près de quatre immigrés sur dix résidaient dans l'aire urbaine de Paris (Brutel, 2016). Cette proportion, qui est restée stable depuis plusieurs décennies, atteste de la permanence du rôle central de la région francilienne dans le système migratoire international. Elle témoigne aussi de la dynamique de métropolisation de la région, qui se caractérise depuis les années 1980 par un double mouvement de concentration-expansion : concentration croissante des fonctions métropolitaines supérieures et des emplois qui y sont associés (conception-recherche, formation et culture, services supérieurs aux entreprises, etc.), desserrement des activités logistiques et de production, polarisation des flux internationaux, étalement urbain, renforcement des inégalités socio-spatiales à l'échelle métropolitaine (Berger, 2004 ; Gilli, 2009 ; Halbert, 2007 ; Méo, 2010). Cette région joue également un rôle pivot dans le système migratoire national, avec des flux de mobilité résidentielle forts avec les autres régions – arrivées au moment de l'entrée sur le marché du travail, départs à la retraite –, mais aussi au sein de l'Ile-de-France (Aubry, 1988 ; Baccaïni, 1996, 2007 ; Berger, 1999 ; Clerval et Delage, 2019 ; Cribier et Kych, 1992). La part importante des jeunes, des actifs qualifiés et l'existence d'un parc de logements locatifs importants sont en effet des conditions favorables à une forte mobilité résidentielle des ménages (Berger, 2000, 2004). Dans ce contexte, on peut faire l'hypothèse qu'une part importante des dynamiques de périurbanisation et de diversification sociale de la population

immigrée, observable depuis les années 2000 (chapitres 6 et 7), est due aux mobilités résidentielles intra-régionales des immigrés.

Conçue comme un « zoom » ayant pour but d'affiner la compréhension de certains des mécanismes mis au jour dans les chapitres précédents, cette dernière section de chapitre porte sur les mobilités résidentielles des immigrés dans la dynamique de périurbanisation de la métropole parisienne au milieu des années 2010[1]. Les analyses présentées s'appuient sur une vision large sur le plan spatial de la dynamique de périurbanisation autour de la capitale, qui couvre l'Ile-de-France et ses franges périphériques (Encadré 10.2). Décomposée en trois temps, cette section montre d'abord comment les mobilités des immigrés vers les espaces peu denses opèrent un filtrage social (section a) puis leurs effets différenciés selon les contextes socio-résidentiels (section b). Finalement, l'analyse des mobilités résidentielles met au jour un processus d'éloignement des immigrés d'Afrique subsaharienne (section c).

Encadré 10.2. La définition de l'aire urbaine étendue de Paris

Comme le rappelle Berger, rares sont les recherches qui portent sur la division sociale de l'espace et qui sortent du périmètre de l'agglomération ou de Paris et sa petite couronne pour intégrer aux analyses de façon systémique les espaces périurbains et ruraux (Berger, 2004). C'est précisément dans cette perspective que s'inscrit cette section, en s'intéressant aux mobilités périurbaines des immigrés et à leur rôle dans la division sociale de l'espace francilien. Se pose alors la question du périmètre géographique adapté pour analyser ces mobilités. Si le zonage en aires urbaines distingue les pôles urbains de leurs couronnes périurbaines, le seuil des navettes domicile-travail établi à 40 % peut apparaître trop restrictif pour appréhender les dynamiques de périurbanisation dans les aires urbaines les plus dynamiques, en particulier l'aire urbaine de Paris[2]. C'est pourquoi le périmètre d'analyse proposé ici ne se réduit pas à la couronne de l'aire urbaine de Paris et se combine avec la typologie des bassins de vie, dans une approche similaire à celle recommandée par Julien et Louis (2007).

L'aire urbaine étendue de Paris, retenue comme cadre des analyses qui suivent, contient tous les bassins de vie qui intersectent, par une commune au moins, l'aire urbaine de Paris, ainsi que le bassin de vie de Provins. Ce périmètre couvre quasiment l'intégralité de l'Ile-de-France ainsi que ses franges périphériques situées dans d'autres départements

[1] Comme dans la section précédente, les analyses sont réalisées à partir du recensement de 2015 de la population, tantôt en exploitation principale, tantôt en exploitation complémentaire, lorsque les PCS sont mobilisées. On s'intéresse en particulier aux mobilités résidentielles récentes des individus, c'est-à-dire à leur changement de logement ou de commune dans l'année précédant le recensement.

[2] Fin octobre 2020, l'INSEE a d'ailleurs dévoilé son nouveau zonage en aires d'attraction des villes, qui modifie le seuil d'attraction. Ce zonage définit l'étendue de l'influence d'une ville sur les communes environnantes et succède au zonage en aires urbaines de 2010. Les aires restent composées d'un pôle (défini à partir de critères de population et d'emploi) et d'une couronne, qui est constituée des communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. Neuf personnes sur dix en France vivent dans l'aire d'attraction d'une ville et une personne sur cinq vit dans l'aire d'attraction de Paris (De Bellefon et al., 2020).

tels que le Loiret, l'Eure-et-Loir, l'Oise ou l'Aisne. Pour distinguer les espaces denses des espaces peu denses, on a eu recours à la grille de densité de l'INSEE, qui a été appliquée à l'ensemble des bassins de vie retenus à l'exception du bassin de vie de Paris (INSEE, 2015b, 2015c). Par souci de concision dans cette section comme dans le reste de la thèse, sont appelés « peu denses » les bassins de vie catégorisés comme « de densité intermédiaire », « peu denses » ou « très peu dense » d'après la grille des densités de l'INSEE agrégée à cette échelle. Pour le bassin de vie de Paris, on distingue Paris et sa petite couronne, considérés densément peuplés, de la grande couronne. La grande couronne est décomposée en territoires de vie – zonage qui découpe les bassins de vie de plus de 50 000 habitants autour des pôles de services, permettant une caractérisation plus fine des espaces urbains (Reynard et Vialette, 2014) – auxquels on applique là aussi la grille des densités de l'INSEE. Sont alors distingués au sein de la grande couronne des espaces densément peuplés et des espaces « peu denses », suivant la même règle qu'énoncée précédemment.

a) Des mobilités résidentielles sélectives

Les mobilités résidentielles internes à l'aire urbaine étendue de Paris sont nombreuses en 2015 pour l'ensemble de la population, quel que soit le lien à la migration. En effet, dans l'année précédant le recensement, 9 % des immigrés ont effectué une mobilité résidentielle interne en changeant de logement, de commune ou de bassin de vie, soit la même proportion que les non-immigrés. Dans les espaces peu denses, les différents types de mobilités s'observent dans des proportions variables, mais pour les immigrés elles alimentent surtout une dynamique de périurbanisation caractérisée par des déplacements résidentiels nombreux depuis les espaces densément peuplés de l'agglomération. Ainsi, alors que les mobilités résidentielles les plus locales des immigrés (changement de logement ou de commune au sein du même bassin de vie) se font surtout dans les espaces densément peuplés, 20 % des changements de bassins de vie se font vers les espaces peu denses (Tableau 10.3). De plus, les trois quarts des immigrés qui ont changé de bassin de vie et se sont installés dans les espaces peu denses viennent d'un bassin de vie densément peuplé (contre 54 % seulement pour les non-immigrés), ce qui confirme le poids du départ de Paris, de sa banlieue ou des autres pôles urbains de la région dans cette dynamique.

Tableau 10.3. Mobilités et immobilités résidentielles des immigrés vers les espaces peu denses de l'aire urbaine étendue de Paris en 2015

	Vers les espaces peu denses		Ensemble de l'aire urbaine étendue de Paris		Part des espaces peu denses dans l'ensemble
	Nombre	*%*	Nombre	*%*	*%*
Immobilité résidentielle	277 906	*88,0*	2 118 808	*88,0*	*13,1*
Mobilité résidentielle par changement de logement au sein d'une même comm.	10 057	*3,2*	95 719	*4,0*	*10,5*
Migration interne par changement de commune au sein du même bassin de vie	3 551	*1,1*	43 708	*1,8*	*8,1*
Migration interne avec changement de bassin de vie	15 062	*4,8*	76 826	*3,2*	*19,6*
Migration externe	2 973	*0,9*	20 235	*0,8*	*14,7*
Migration internationale	6 105	*1,9*	53 433	*2,2*	*11,4*
Ensemble de la population immigrée	315 654	*100,0*	2 408 729	*100,0*	*13,1*

Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale
Champ : ensemble des immigrés vivant en ménage ordinaire et résidant dans les espaces peu denses de l'aire urbaine étendue de Paris en 2015

Ces mobilités sont cependant sélectives selon l'origine géographique des individus et leur position sociale (Tableau 10.4). Du point de vue des pays de naissance, les mobilités résidentielles des immigrés combinent plusieurs processus qui ont des effets variés sur la composition de la population immigrée dans les espaces peu denses. Plusieurs groupes de pays de naissance sont tout d'abord très immobiles dans les campagnes franciliennes et contribuent peu aux recompositions de la population immigrée locale. Il s'agit en premier lieu des immigrés d'Asie du Sud-Est (93 % d'immobiles), mais aussi des immigrés d'Europe du Sud, du Proche et Moyen-Orient ou d'Afrique du Nord (90 % d'immobiles). Les immigrés d'Asie du Sud-Est sont globalement peu implantés dans les espaces peu denses et leurs mobilités numériquement peu nombreuses, alors que les immigrés d'Europe du Sud et du Maghreb sont beaucoup plus anciennement implantés dans les campagnes d'Ile-de-France et que les effectifs de personnes mobiles demeurent importants en valeur absolue (Villanova, 1997 ; Volovitch-Tavares, 2014, 1995). Pour les immigrés européens, il s'agit alors principalement de mobilités résidentielles de courte distance, réalisées dans un bassin de vie proche, ou au sein du même bassin de vie. De même, les mobilités des immigrés du Proche et Moyen-Orient et du Maghreb correspondent surtout à des changements de logement au sein de la même commune. Les mobilités depuis la capitale ou sa banlieue vers les campagnes périurbaines ou rurales de la région sont aujourd'hui rares chez ces profils. Ils ne sont pas au cœur de la dynamique actuelle de

périurbanisation et leurs mobilités modifient peu la composition locale de la population immigrée (Dubucs et al., 2017).

Pour quelques groupes, comme les immigrés du Royaume-Uni, des Pays-Bas ou des autres pays de l'Union européenne à 15, les mobilités sont peu nombreuses et surtout marquées par des liens très distendus avec les centres urbains. Parmi les immigrés de ces groupes arrivés récemment, beaucoup viennent directement de l'étranger, et les mobilités internes se font surtout entre campagnes et s'inscrivent peu dans les dynamiques de desserrement urbain depuis les espaces densément peuplés de l'agglomération. Pour ces immigrés européens, les parcours géographiques en France sont donc uniquement ruraux et les logiques de ces installations rurales ont peu à voir avec celles de la périurbanisation.

Ce sont finalement surtout les mobilités résidentielles des immigrés d'Afrique de l'Ouest, des autres pays d'Afrique subsaharienne, d'Asie (hors Vietnam, Cambodge, Laos) ou d'« autres pays »[1], qui s'inscrivent dans une dynamique de périurbanisation. Dans les espaces peu denses en 2015, plus de 15 % de la population de ces groupes est arrivée récemment, par migration interne, externe ou internationale. Ces nouvelles arrivées contribuent à changer la composition sociale locale de la population immigrée, notamment par de nombreux changements de bassins de vie des zones les plus denses de l'agglomération vers les espaces peu denses. L'implantation résidentielle des immigrés africains aux franges de l'agglomération parisienne n'est toutefois pas complètement nouvelle, puisque cette dynamique de desserrement résidentiel s'observe dès les années 1990. De plus, les micro-mobilités résidentielles nombreuses au sein d'une même commune attestent de l'ancrage local de populations déjà anciennement installées. Elles peuvent notamment s'inscrire dans des trajectoires d'ascension sociale par des installations dans les segments les plus valorisés du parc de logement à l'échelle locale (Cartier, Coutant et Masclet, 2008 ; Guillon, 1992).

Certains groupes d'origine contribuent donc particulièrement à la dynamique de périurbanisation en Ile-de-France. La diversification sociale des campagnes franciliennes, mise au jour dans le chapitre 7, résulte notamment en grande partie des migrations internes des immigrés africains et asiatiques des zones densément peuplées de l'agglomération vers les espaces peu denses.

[1] Pour rappel, les catégories de groupes de pays de naissance utilisées sont explicitées en Annexe 10.1. Les « autres pays » de naissance regroupent ici les pays d'Océanie d'Amérique.

Tableau 10.4. Mobilités et immobilités résidentielles des immigrés dans les espaces peu denses de l'aire urbaine étendue de Paris en 2015 selon le pays de naissance et la PCS

	Immobilité résidentielle	Mobilité résid. par chgt de logement dans la commune	Migration interne par chgt de comm. au sein du même BV	Migration interne avec changement de bassin de vie	Migration externe	Migration internationale	Ensemble
Pays de naissance							
Europe du Sud	90,8	2,2	1,2	3,5	0,5	1,7	100,0
Royaume-Uni, Pays-Bas	89,3	2,0	0,9	3,3	1,3	3,2	100,0
Autre pays de l'UE à 15, Suisse, Norv.	89,5	1,9	1,1	3,4	0,9	3,2	100,0
Autre Pays d'Europe	84,9	2,8	1,3	6,6	1,4	3,1	100,0
Afrique du Nord	89,0	3,8	1,1	3,8	0,9	1,4	100,0
Afrique de l'Ouest	84,6	4,0	1,0	6,9	1,1	2,3	100,0
Autre pays d'Afrique	83,6	4,0	1,1	7,7	1,9	1,8	100,0
Asie du Sud-Est	93,2	1,6	0,7	3,5	0,4	0,6	100,0
Proche et Moyen-Orient	90,4	3,9	1,1	2,8	0,7	1,1	100,0
Autre pays d'Asie	84,4	3,8	1,2	6,3	1,0	3,3	100,0
Autre pays	83,6	3,1	1,2	7,4	1,4	3,3	100,0
Ensemble des immigrés	*88,0*	*3,2*	*1,1*	*4,8*	*0,9*	*1,9*	*100,0*
Catégorie socio-professionnelle							
Cadre d'entreprise, profession libérale ou chef d'entreprise	86,6	2,5	1,3	6,3	1,6	1,6	100,0
Cadre du public ou de la culture	84,6	3,0	1,5	6,4	1,9	2,6	100,0
Médiateur	87,1	3,1	1,2	5,9	1,0	1,6	100,0
Technicien	89,2	2,4	1,4	5,3	0,9	0,8	100,0
Employé non qualifié	86,3	3,8	1,3	6,3	0,8	1,5	100,0
Employé qualifié	88,0	3,6	1,1	5,6	0,8	1,0	100,0
Ouvrier non qualifié	86,8	4,7	1,6	4,8	0,7	1,5	100,0
Ouvrier qualifié	87,2	4,0	1,4	5,4	0,7	1,2	100,0
Petit indépendant	90,2	2,1	1,1	4,6	0,7	1,3	100,0
Ensemble des actifs immigrés	*87,3*	*3,5*	*1,3*	*5,6*	*0,9*	*1,4*	*100,0*

Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale

Champ : ensemble des immigrés vivant en ménage ordinaire et résidant dans les espaces peu denses de l'aire urbaine étendue de Paris en 2015. Réduit à l'ensemble des actifs seulement pour les catégories socioprofessionnelles.

En ce qui concerne la position socioprofessionnelle des immigrés, les campagnes de l'aire urbaine étendue de Paris sont marquées par la forte mobilité des immigrés les plus dotés socialement – cadres du public comme du privé, chefs d'entreprise et professions libérales (Tableau 10.4). Ils s'installent dans les espaces peu denses par mobilité internationale – surtout pour les cadres du public et de la culture –, par mobilité résidentielle de longue distance depuis d'autres régions françaises, mais aussi par mobilité interne à l'aire urbaine étendue de Paris.

Mais les mobilités internes concernent également les immigrés qui ont des positions sociales moins favorisées, en particulier les employés non qualifiés pour les migrations inter-bassins de vie et les ouvriers qualifiés et non qualifiés pour les mobilités résidentielles locales (même bassin de vie ou d'une même commune). Ces différences s'expliquent en partie par l'implantation historique des différents groupes sociaux sur le territoire francilien, mais elles mettent aussi au jour de nouvelles

dynamiques : les mobilités résidentielles locales des ouvriers sont nombreuses dans les espaces peu denses parce qu'ils constituent depuis plusieurs décennies un espace d'implantation privilégié de ces groupes sociaux, immigrés ou non (Guillon, 1988 ; Mischi, 2013a ; Mischi et al., 2013).

Parmi les migrations par changement de bassin de vie, les mouvements centrifuges depuis le centre urbain de l'agglomération sont aussi nombreux et sélectifs socialement : ils concernent principalement les individus les plus aisés (cadres, chefs d'entreprise et professions libérales) et les moins aisés (ouvriers qualifiés et non qualifiés, employés non qualifiés). Ces derniers poursuivent ainsi la dynamique ancienne d'installation des ouvriers dans les espaces ruraux, mais recomposent aussi le profil des classes populaires dans les campagnes périurbaines franciliennes avec l'arrivée d'employés, notamment non qualifiés, pour lesquels l'installation dans les espaces peu denses est plus nouvelle. Les campagnes périurbaines de l'Ile-de-France constituent en effet aujourd'hui une zone pourvoyeuse de nombreux emplois peu qualifiés, en particulier dans le domaine de la logistique (Debrie et Heitz, 2017 ; Guerrero et Proulhac, 2014). Cela concerne en premier lieu le Nord-Est de la région, autour de la zone de Roissy et le long des axes autoroutiers, mais aussi le Sud autour de l'aéroport d'Orly et du marché international de Rungis, et de plus en plus l'Est de la région. Deux tiers des surfaces logistiques franciliennes sont ainsi situés en grande couronne, principalement dans l'Essonne et en Seine-et-Marne où l'on trouve notamment la plus grande plateforme logistique européenne (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme Ile-de-France, 2018). Dans l'ensemble, les mobilités entrantes des immigrés dans les espaces peu denses franciliens conduisent donc au renforcement des profils socioprofessionnels situés aux deux extrêmes de la hiérarchie des positions sociales. Il faut maintenant tenir compte des contextes socio-résidentiels dans lesquels ils s'insèrent pour saisir dans quelle mesure ils contribuent au changement social local.

b) Des effets différenciés selon le contexte socio-résidentiel

Les mobilités résidentielles internes à l'aire urbaine étendue de Paris jouent un rôle majeur, mais sélectif socialement et en termes d'origine géographique, sur les recompositions sociales de la population immigrée dans les espaces peu denses. S'il est important de quantifier ces mobilités et leur poids dans le processus de périurbanisation de la capitale, il faut aussi prêter attention à leurs effets sociaux. Dans une métropole « éclatée » (Berger, 2004) où les divisions sociales se maintiennent voire se renforcent, comment les mobilités résidentielles des immigrés contribuent-elles aux recompositions des marquages sociaux de l'espace ? L'objectif de cette section est donc d'affiner les analyses de la section précédente en tenant compte de la diversité des contextes socio-résidentiels dans

lesquels s'opèrent les mobilités résidentielles des immigrés. Pour caractériser les différents contextes socio-résidentiels, je réalise tout d'abord une typologie des territoires et bassins de vie de l'aire étendue de Paris à partir de la part des différentes catégories socioprofessionnelles en 2015 et de leur évolution entre 1999 et 2015 pour l'ensemble de la population (Encadré 10.3 et

Figure 10.6). Les caractéristiques des immigrés qui s'installent par mobilité inter-bassin de vie dans les espaces peu denses – les autres types de mobilités n'étant pas pris en compte dans cette section – sont ensuite analysées et comparées à la structure globale des types d'espace d'installation de manière à saisir leurs effets sur les divisions sociales de l'espace francilien.

Encadré 10.3. La typologie des territoires et bassins de vie de l'aire urbaine étendue de Paris

La typologie des territoires et bassins de vie de l'aire urbaine étendue de Paris est issue d'une analyse factorielle réalisée sur la part des PCS détaillées dans la population active de chaque unité spatiale en 2015 et sur le taux de variation des effectifs des PCS centre 1999 et 2015 (Annexe 10.7 ; Annexe 10.8). Cette analyse est réalisée sur l'ensemble de la population active résidente et non uniquement sur la population immigrée ou sur la population mobile. Le choix de ces variables permet de caractériser socialement les territoires en 2015, mais aussi les dynamiques sociales qui les animent depuis le début des années 2000. L'analyse est par ailleurs appliquée à l'ensemble de l'aire urbaine étendue de Paris, y compris ses espaces densément peuplés. Le postulat est en effet que les territoires denses et peu denses de l'aire urbaine étendue de Paris évoluent ensemble, de façon systémique, et que les mutations sociales des territoires peu denses ne peuvent être analysées qu'en lien avec celles des territoires plus centraux de l'agglomération. Quatre classes sont distinguées, qui résument les principales divisions sociales de l'espace de l'aire urbaine étendue de Paris1.

1/ L'espace résidentiel des classes supérieures, qui se renforce : dans ces territoires ou bassins de vie, les cadres d'entreprise, les professions libérales ou les chefs d'entreprise ainsi que les cadres du public ou de la culture sont fortement surreprésentés. Les médiateurs2 le sont également dans une moindre mesure, alors que les autres catégories socioprofessionnelles sont sous-représentées. Cette classe se caractérise aussi par la stabilité voire le renforcement de cette tendance à l'exclusivisme social depuis les années 2000. Sur le plan spatial, on retrouve dans cette classe les bastions de la bourgeoisie dans le cadran Sud-Ouest de Paris et de l'Ile-de-France, dont la permanence a déjà été mise en avant dans plusieurs travaux (Berger, 2004, 2006 ; Berger, Aragau et Rougé, 2014 ; Pinçon et Pinçon-Charlot, 1990). Ces territoires tendent par ailleurs à s'étendre : Clerval et Delage parlent ainsi d'une « conquête de l'ouest » francilien par les cadres au

[1] Le choix de se limiter à quatre classes est notamment lié à des questions d'effectifs sur les analyses conduites dans le reste de la section. Elles reposent, rappelons-le, sur les mobilités résidentielles internes à l'aire urbaine étendue de Paris des immigrés en 2015. Un nombre plus important de classes aurait rapidement conduit à des effectifs trop faibles. Des analyses et des classifications beaucoup plus détaillées de la division sociale de l'espace « parisien » ont été produites à l'échelle de la ville de Paris, de l'agglomération et plus rarement de la région Ile-de-France dans de nombreuses recherches. Voir notamment : Berger, 2004 ; Berger et Rhein, 1988 ; Berger et Saint-Gérand, 1993 ; Bessy et Tabard, 1990 ; Chauviré et Noin, 1980 ; Clerval et Delage, 2014 ; Préteceille, 2003, 2006 ; Rendu, Préteceille et Pinçon-Charlot, 1986 ; Rhein, 1998, 2000 ; Tabard, 1990.

[2] Les différents regroupements des catégories socioprofessionnelles utilisés dans cette section sont présentés en Annexe 10.7. Les « médiateurs » désignent les individus appartenant au pôle public et culturel des classes moyennes (professions intermédiaires), par opposition aux « techniciens » qui relèvent du pôle économique.

cours des années 2000 (Clerval et Delage, 2014). On retrouve aussi des bassins de vie de cette classe dans l'Est de la région, comme à Fontainebleau, qui constitue également un bastion local de la haute bourgeoisie, ou autour de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée qui s'est consolidée comme un pôle aisé de cadres et d'ingénieurs (Clerval et Delage, 2019).

2/ L'espace résidentiel des classes moyennes, qui se polarise : ces territoires se caractérisent par une surreprésentation des techniciens, des médiateurs et des employés qualifiés, alors que les employés non qualifiés et les ouvriers (qualifiés ou non) sont sous-représentés en 2015. Ces bassins de vie, peu denses et essentiellement situés en grande couronne, correspondent en effet aux territoires d'installation en pavillon des classes moyennes dans le cadre de la périurbanisation de cet espace depuis les années 1970. Entre les années 1970 et les années 2000, Berger note ainsi la généralisation progressive d'un double dispositif en auréoles et en secteurs en grande couronne, conduisant au « passage d'une division "professionnelle" à une division "sociale" de l'espace » (Berger, 2004, p. 105) par la spécialisation de certaines campagnes périurbaines dans l'accueil de classes moyennes accédant à la propriété en maison individuelle. Depuis le début des années 2000, ces groupes voient néanmoins leur place relative diminuer, au profit notamment des cadres, dans une logique d'embourgeoisement qui s'étend aux bassins de vie limitrophes des bassins de vie de la classe 1. Dans un contexte de diminution globale de la population ouvrière en Ile-de-France, le pourcentage d'ouvriers non qualifiés a également réduit moins fortement qu'ailleurs dans ce type d'espace. Ces deux évolutions marquent finalement une polarisation sociale croissante de ces territoires des classes moyennes, entre embourgeoisement et maintien du poids des ménages populaires.

3/ L'espace résidentiel des classes populaires en recomposition : dans ces territoires sont surreprésentés les catégories populaires, à savoir les ouvriers et employés, qualifiés comme non qualifiés. Dans la typologie proposée, les banlieues denses du Nord de Paris sont regroupées avec les territoires ruraux et périurbains de la grande couronne et au-delà, de par ce caractère populaire. Un découpage avec un plus grand nombre de classes aurait néanmoins distingué ces deux types de territoires, les premiers étant marqués par une surreprésentation beaucoup plus forte des catégories socioprofessionnelles les plus modestes, mais aussi par des niveaux de pauvreté beaucoup plus élevés (Clerval et Delage, 2014 ; François et al., 2007, 2011 ; Ribardière, 2019). Dans les espaces périurbains et ruraux, cette classe se rapproche par sa composition et sa géographie des types populaires ouvriers de Préteceille (2003). Elle confirme l'existence d'une logique aréolaire dans la dynamique de périurbanisation, ces espaces populaires peu denses étant situés à grande distance de Paris (Berger, 2004). Ces espaces connaissent cependant des changements, l'augmentation des médiateurs, des techniciens et des employés non qualifiés entre 1999 et 2015 y étant plus importante qu'en moyenne. Les employés qualifiés y ont aussi un taux de variation moins négatif. Ce que l'on observe, c'est donc la recomposition des classes populaires marquée par la baisse de la population ouvrière au profit des employés, ainsi que la place croissante des classes moyennes.

4/ L'espace résidentiel ouvrier et agricole investi par les fractions stables des classes populaires : la dernière classe rassemble des territoires aux franges du périmètre d'étude, situés à très grande distance de Paris et dans la majorité des cas hors de la région Ile-de-France. Il s'agit avant tout d'espaces ouvriers et agricoles faiblement densément peuplés, où les cadres et les médiateurs sont particulièrement sous-représentés. Les évolutions des quinze dernières années montrent par ailleurs des dynamiques sociales qui confirment l'intégration de ces territoires au système socio-résidentiel francilien : le taux de variation des employés qualifiés, des techniciens et des ouvriers qualifiés est largement supérieur dans cette classe aux taux pour l'ensemble de l'aire urbaine étendue de Paris, alors que la population des petits indépendants, qui contient notamment les agriculteurs, a beaucoup diminué. Ces bassins de vie peu denses constituent donc de plus en plus des espaces d'installation des fractions stables des classes populaires aussi bien employées qu'ouvrières.

Figure 10.6. Quatre classes d'espaces socio-résidentiels dans l'aire urbaine étendue de Paris en 2015

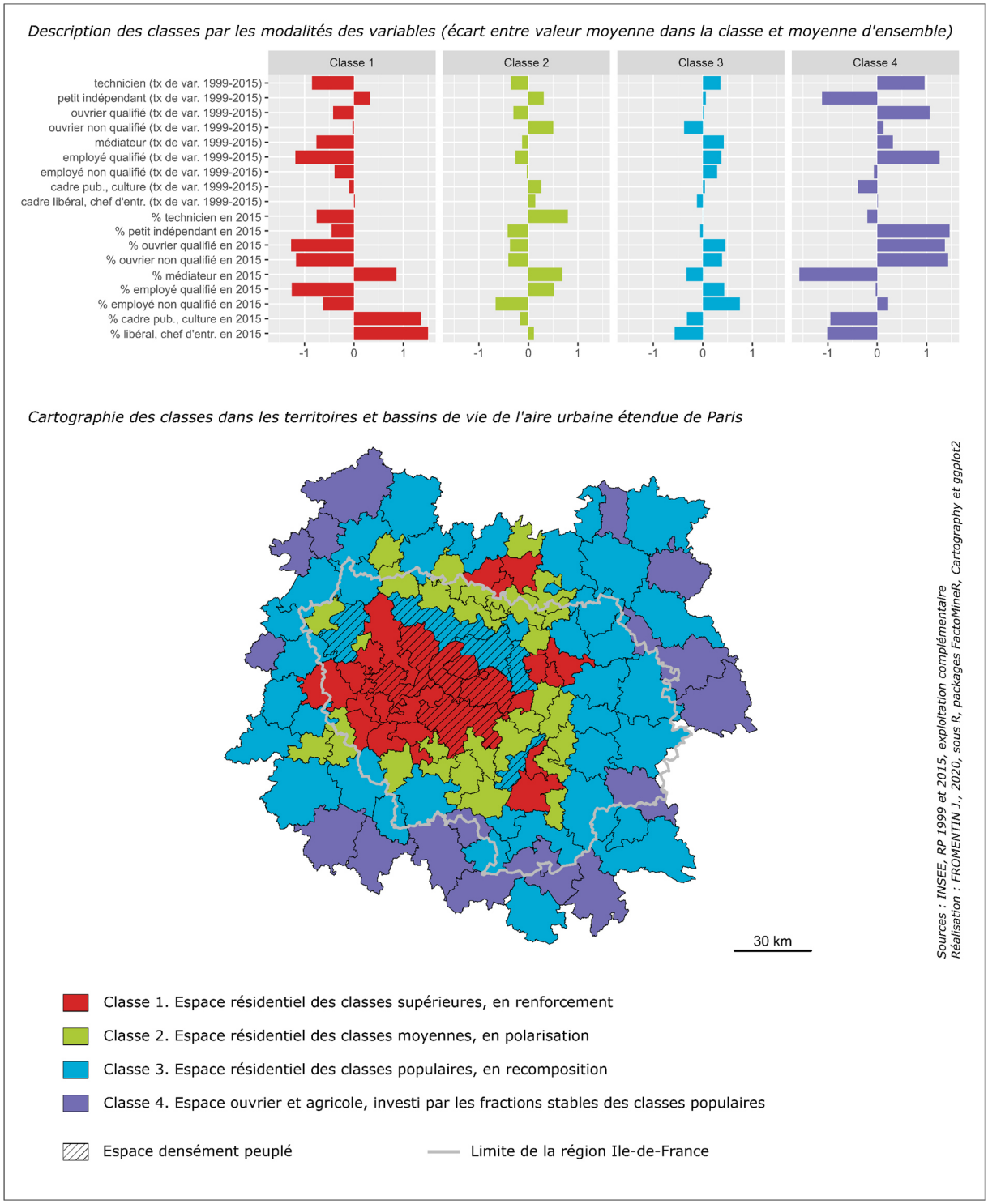

Source : INSEE, RP 1999 et 2015, exploitation complémentaire

Champ : ensemble des territoires et bassins de vie de l'aire urbaine étendue de Paris

Dans l'ensemble, les mobilités résidentielles des immigrés vers les espaces peu denses s'inscrivent dans une division sociale de l'espace qu'elles contribuent à renforcer (Annexe 10.9). Les espaces peu denses des classes supérieures (classe 1) constituent des espaces privilégiés d'installation par migration interne des immigrés cadres et médiateurs, c'est-à-dire des profils socio-professionnels les plus favorisés. Plus de la moitié des immigrés cadres, chefs d'entreprise et des professions libérales qui changent de bassin de vie et s'installent dans les espaces peu denses vont dans les bassins de vie de la classe 1, qui contiennent la plus forte proportion d'individus de ce groupe socioprofessionnel parmi les immigrés comme les non-immigrés. Le même phénomène est dans une moindre mesure également observable pour les cadres du secteur public et de la culture.

Les espaces peu denses des classes moyennes, en polarisation (classe 2), sont également logiquement marqués par une surreprésentation des mobilités entrantes des médiateurs immigrés. Mais ils constituent surtout des espaces privilégiés pour la mobilité des ouvriers, en particulier les ouvriers non-qualifiés. Les mobilités des immigrés contribuent donc à la dynamique de polarisation sociale de ces territoires plus hétérogènes et moins exclusifs en termes de composition sociale.

Enfin, les espaces populaires des classes 3 et 4 se caractérisent par une plus grande hétérogénéité sociale dans les mobilités des immigrés. Dans les espaces peu denses des classes populaires, en recomposition (classe 3), la mobilité des ouvriers qualifiés et des petits indépendants contribue à renforcer les caractéristiques de ce profil. Ce sont cependant les employés non-qualifiés qui connaissent la plus forte surreprésentation, attestant de la contribution des immigrés aux recompositions sociales des classes subalternes dans ces espaces populaires (cf. Chapitre 7).

Si les mobilités résidentielles des immigrés renforcent globalement les divisions sociales de l'espace appréhendées à partir des positions socioprofessionnelles, elles ont en revanche des effets plus différenciés en ce qui concerne la composition par origine géographique. La section précédente a établi le rôle des migrations internes des groupes d'immigration récente dans l'évolution de la composition par origine des campagnes franciliennes. Ces évolutions affectent l'ensemble des types d'espaces peu denses : pour les quatre types d'espaces, les immigrés d'Afrique subsaharienne (Ouest et autre), d'Europe de l'Est (« autre Europe ») et des « autres pays de naissance » sont surreprésentés dans les arrivées par migration interne par rapport à la population d'ensemble de ces espaces (Annexe 10.10). À l'inverse, les mobilités résidentielles inter-bassins de vie tendent à diminuer le poids relatif des immigrés des vagues plus anciennes, d'Europe du Sud, d'Afrique du Nord ou du Proche et Moyen-Orient.

Cette évolution globale n'est cependant pas uniforme, et les mobilités résidentielles des différents groupes ne privilégient pas toujours dans les mêmes proportions les quatre types d'espaces (Annexe 10.11). Les recompositions s'ordonnent alors suivant deux grandes logiques : la première correspond à la mobilité résidentielle des immigrés européens et asiatiques, qui favorise très nettement les espaces peu denses des classes supérieures (classe 1). Les immigrés d'Asie du Sud-Est, du Royaume-Uni et des Pays-Bas, dont on a déjà vu que la présence est limitée dans les espaces peu denses, se concentrent dans les secteurs les plus valorisés socialement et y opèrent la très grande majorité de leurs mobilités résidentielles. Dans une moindre mesure, les mobilités des immigrés des autres pays asiatiques et d'Europe de l'Est s'inscrivent également dans cette logique.

Les immigrés des autres pays de l'UE à 15 (avec Suisse et Norvège) s'inscrivent également en partie dans cette logique, mais ils se caractérisent aussi par une très forte surreprésentation de leurs mobilités vers les espaces ouvriers et agricoles les plus ruraux de la région (classe 4). Ces mobilités se combinent alors en partie à celles des immigrés d'Afrique subsaharienne et du Proche et Moyen-Orient. Suivant une seconde logique, ces groupes sont surreprésentés dans les types d'espaces populaires et éloignés de la capitale (classes 2, 3 et 4). Autrement dit, si les mobilités résidentielles récentes des immigrés d'Afrique subsaharienne (« Afrique de l'Ouest » et « autre Afrique ») renforcent leur présence dans tous les types de campagnes, c'est beaucoup plus fortement le cas dans les campagnes des classes moyennes et populaires. Les mobilités des immigrés d'« autre Afrique » se distinguent en particulier par une très forte surreprésentation des mobilités vers les espaces ouvriers et agricoles (classe 4). La plupart d'entre eux sont employés qualifiés, médiateurs ou techniciens, et s'inscrivent alors pleinement dans la dynamique d'installation des fractions stables des classes populaires dans ces campagnes.

L'accès à la propriété semble jouer un rôle particulier dans ces mobilités : près de la moitié des immigrés d'Afrique subsaharienne qui accèdent à la propriété ou restent propriétaires dans les espaces peu denses en 2015 le font dans les bassins de vie classes 3 et 4 – alors que leurs mobilités résidentielles ne se font qu'à 37 % dans ces espaces. Cela en fait le groupe qui s'installe le plus dans ces campagnes pour accéder à la propriété. On peut dès lors s'interroger sur le sens de cette spécialisation des espaces peu denses populaires, le plus souvent situés à grande distance de Paris, dans l'accueil résidentiel de populations immigrées africaines : s'agit-il d'un processus d'éloignement sélectif de Paris pour une partie de la population immigrée ? Ces mobilités sont-elles liées à des changements professionnels ou familiaux, ou bien s'expliquent-elles également par des difficultés d'accès au logement plus à proximité de Paris ?

c) Quand la distance filtre : l'exemple des immigrés d'Afrique subsaharienne

Dans leur ensemble, les immigrés s'installent plus à proximité de Paris que les non-immigrés lorsqu'ils effectuent une mobilité résidentielle dans les espaces peu denses. Cela varie néanmoins beaucoup d'un groupe à l'autre. C'est particulièrement vrai pour les immigrés d'Asie du Sud-Est, dont la concentration historique dans l'agglomération parisienne et ses franges les plus proches ne se dément pas en 2015 : les deux tiers d'entre eux s'installent à moins de 40 km de la capitale. À l'inverse, d'autres groupes, tels que les immigrés d'Afrique du Nord et ceux du Proche et Moyen-Orient s'installent souvent à plus grande distance de Paris. Ces différences doivent s'interpréter à la lumière de la répartition globale de chaque groupe dans l'espace francilien étendu. Les mobilités à grande distance de Paris sont surtout des mobilités résidentielles locales, au sein du même bassin de vie ou de la même commune, en lien avec l'implantation ancienne de ces groupes à distance de Paris. L'éloignement d'une partie des immigrés turcs en banlieue pavillonnaire au nord de Paris remonte ainsi aux années 1990 (Cartier, Coutant et Masclet, 2008). De même, si les immigrés du Maghreb sont concentrés dans l'agglomération parisienne, une dispersion spatiale est observable dès les années 1980 pour les Algériens et les Marocains (Guillon, 1992).

Pour mesurer le poids des mobilités résidentielles de longue distance, on considère alors la distance à l'ancienne commune de résidence plutôt que la distance à Paris (Tableau 10.5). Plus de 75 % des mobilités résidentielles des immigrés d'Afrique du Nord, du Proche et Moyen-Orient, du Royaume-Uni, des Pays-Bas et d'Europe du Sud s'opèrent à moins de 20 km de l'ancienne commune de résidence. À l'inverse, une part importante des mobilités résidentielles des immigrés d'Afrique de l'Ouest, d'« autre Afrique » ou des « autres pays de naissance » se font à plus de 60 km de l'ancienne commune de résidence. Si les mobilités résidentielles des immigrés dans les espaces peu denses de l'aire urbaine de Paris étendue sont donc avant tout des mobilités de courte distance, pour certains profils les mobilités se caractérisent par un fort éloignement de l'ancienne commune de résidence. Rappelons aussi que parmi l'ensemble des mobilités résidentielles dans les espaces peu denses qui ont impliqué un changement de bassin de vie, les trois quarts viennent des zones densément peuplées de l'espace francilien, et correspondent donc à des mobilités sortantes du cœur de l'aire urbaine[1]. La majorité des groupes s'inscrivent dans cette dynamique, et seuls les immigrés du Royaume-Uni et des Pays-Bas, du Proche et Moyen-Orient, d'Europe du Sud et des autres pays de l'UE à 15 accompagnés de la Suisse et la Norvège ont des taux inférieurs. Cela signifie donc que les mobilités résidentielles de

[1] À titre de comparaison, seuls 54 % des mobilités résidentielles inter-bassins de vie vers les espaces peu denses des individus non-immigrés en 2015 viennent des espaces denses de l'aire urbaine étendue de Paris.

longue distance des immigrés d'Afrique subsaharienne et des « autres pays de naissance » s'inscrivent pour la plupart dans une dynamique de départ des espaces les plus denses de l'agglomération pour aller vers les espaces peu denses éloignés de celle-ci.

Tableau 10.5. Distance à l'ancienne commune de résidence pour les immigrés ayant effectué une mobilité résidentielle vers les espaces peu denses de l'aire urbaine étendue de Paris en 2015

	Moins de 20km	20-40km	40-60km	Plus de 60km	Ensemble
Europe du Sud	76,4	13,6	5,7	4,3	100,0
Royaume-Uni, Pays-Bas	75,1	11,3	9,9	3,7	100,0
Autre pays de l'UE à 15, Suisse, Norvège	72,5	13,1	8,2	6,2	100,0
Autre Pays d'Europe	60,2	21,2	12,2	6,4	100,0
Afrique du Nord	75,1	14,0	5,3	5,7	100,0
Afrique de l'Ouest	62,6	18,9	10,3	8,2	100,0
Autre pays d'Afrique	59,9	21,5	9,1	9,6	100,0
Asie du Sud-Est	71,4	15,3	8,7	4,5	100,0
Proche et Moyen-Orient	80,9	12,0	2,9	4,2	100,0
Autre pays d'Asie	65,6	18,9	9,5	6,0	100,0
Autre pays	61,2	18,1	9,7	11,0	100,0

Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale
Champ : ensemble des immigrés vivant en ménage ordinaire et ayant effectué une mobilité résidentielle interne à l'aire urbaine étendue de Paris en 2015 pour s'installer dans ses espaces peu denses

On peut finalement se concentrer sur les mobilités résidentielles des immigrés réalisées uniquement depuis les espaces denses du bassin de vie de Paris vers les espaces peu denses (Tableau 10.6). Sur le plan social, c'est l'hétérogénéité des profils qui prévaut parmi les installations à longue distance de Paris, même si la logique sociale d'ensemble reste nette : les cadres ont tendance à moins s'éloigner de Paris alors que les ouvriers qualifiés sont surreprésentés parmi les migrations de longue distance. Si près de la moitié d'entre eux deviennent ou maintiennent leur statut de propriétaire avec cette mobilité, l'installation dans le parc social n'est pas négligeable. Par ailleurs, parmi les immigrés qui s'installent à plus de 60 km de Paris, c'est surtout pour les cadres et les employés que les navettes domicile-travail entre le nouveau lieu de résidence et la capitale restent importantes : plus de la moitié d'entre eux continuent de travailler à Paris ou en petite couronne.

Du côté des pays de naissance, près du quart des immigrés d'« autre Afrique » et des « autres pays » qui quittent le cœur urbain de l'agglomération parisienne pour s'installer dans les espaces peu denses s'installent à plus de 60 km de Paris. C'est également le cas de 20 % des immigrés d'Afrique de l'Ouest. Si dans l'ensemble les immigrés qui quittent Paris et la proche banlieue s'installent à plus courte distance que les non-immigrés, pour certains groupes ce déplacement s'opère donc à très longue distance.

L'accession à la propriété apparaît comme un des éléments explicatifs de ces mobilités : 27 % des immigrés d'Afrique de l'Ouest, 35 % des immigrés d'« autre Afrique » et 32 % de ceux d'« autres pays de naissance » qui accèdent à la propriété le font à plus de 60km de Paris, contre seulement 20 % des non-immigrés. La grande majorité de ces propriétaires travaillent encore à Paris ou en petite couronne – 70 % des immigrés d'Afrique de l'Ouest, et près de 60 % de ceux des autres pays d'Afrique subsaharienne. Ces mobilités de longue distance des immigrés d'Afrique subsaharienne apparaissent donc d'une part déconnectées d'un changement de lieu de travail individuel[1] et d'autre part favorisées pour l'accession à la propriété.

Tableau 10.6. Distance à Paris pour les immigrés ayant quitté les espaces denses du bassin de vie de Paris pour les espaces peu denses de l'aire urbaine étendue 2015

	Moins de 20km	20-40km	40-60km	Plus de 60km	Ensemble
Europe du Sud	3,8	58,2	23,2	14,9	100,0
Royaume-Uni, Pays-Bas	SS	45,5	33,5	SS	100,0
Autre pays de l'UE à 15, Suisse, Norvège	10,0	41,8	25,9	22,2	100,0
Autre Pays d'Europe	5,0	55,3	24,2	15,6	100,0
Afrique du Nord	5,7	57,4	20,4	16,5	100,0
Afrique de l'Ouest	4,2	53,5	22,8	19,5	100,0
Autre pays d'Afrique	2,7	55,0	19,1	23,2	100,0
Asie du Sud-Est	SS	65,3	19,8	SS	100,0
Proche et Moyen-Orient	4,6	57,9	25,4	12,1	100,0
Autre pays d'Asie	6,0	60,9	22,2	11,0	100,0
Autre pays	4,9	48,4	23,0	23,7	100,0

Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale
Champ : ensemble des immigrés vivant en ménage ordinaire et ayant effectué une mobilité résidentielle depuis les espaces denses du bassin de vie de Paris vers les espaces peu denses de l'aire urbaine étendue de Paris en 2015.

Dans ces campagnes éloignées, les immigrés d'Afrique subsaharienne restent néanmoins moins fréquemment propriétaires que les autres groupes d'origine et ils sont surtout surreprésentés parmi les locataires du parc privé. Cela suggère que si l'accession à la propriété peut expliquer l'éloignement d'une partie des immigrés d'Afrique subsaharienne à grande distance de l'agglomération parisienne, ce n'est pas le seul mécanisme en jeu. Dans une lecture plus polycentrique du fonctionnement de la région Ile-de-France, on peut notamment envisager le poids des autres centralités régionales. Les villes secondaires constituent en effet des espaces de polarisation importante des dynamiques migratoires

[1] Cela n'exclut toutefois pas l'hypothèse d'un changement de contexte professionnel du conjoint qui, pour être étudiée, mériterait une analyse à l'échelle du couple ou du ménage (Courgeau et Meron, 1995 ; Shapira, Gayle et Graham, 2019 ; Vignal, 2006).

en Ile-de-France. C'est notamment le cas 4M (Meaux, Mantes-la-Jolie, Montereau et Melun), qui se sont développées à la fin des années 1950 dans le cadre de plans d'aménagement de la région qui visaient à contenir l'expansion de l'agglomération parisienne en reportant la croissance sur les villes situées à plus de 50 km de Paris (Fourcaut, 2006 ; Laterrasse, 2019). Cet interventionnisme s'est traduit par la création de ZUP (Zones à Urbaniser en Priorité), dans lesquelles résident aujourd'hui beaucoup d'immigrés (Allen et Bonetti, 2018). Des logiques de rapprochement des pairs à proximité de ces villes pourraient donc contribuer à expliquer ces mobilités intra-régionales de « longue distance ».

Par ailleurs, on peut envisager que la problématique plus large de l'accès au logement – abordable, décent, de taille convenable – génère ce type de mobilités résidentielles. De nombreux travaux ont en effet mis en avant les discriminations et les difficultés d'accès au logement, notamment social, connues par les immigrés d'Afrique subsaharienne dans les grandes agglomérations (Pan Ké Shon et Scodellaro, 2010 ; Sala Pala, 2005, 2007 ; Tissot, 2005b, 2006). La mobilité résidentielle vers les espaces peu denses répond alors parfois à des stratégies d'évitement des filières de logement social saturées et pour lesquelles les temps d'attente sont devenus très longs (Bonnal, Boumahdi et Favard, 2012 ; Dietrich-Ragon, 2013 ; Laferrère, 2011). Guillon a ainsi montré que dès les années 1980, les franges stables des classes populaires immigrées d'Afrique de l'Ouest ont accédé à la propriété dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée et à Torcy, non dans une perspective d'ascension sociale, mais par défaut comme seul moyen se loger correctement dans un contexte de difficultés d'accès au logement social (Guillon, 1992). Le contexte des années 2010, caractérisé par un renforcement des logiques métropolitaines et de la crise du logement abordable (Desjardins, 2011 ; Driant, 2014 ; Lambert, 2015 ; Préteceille, 2006 ; Rougé, 2005), pourrait entretenir le maintien de ce logiques centrifuges et sélectives, avec un éloignement de plus en plus marqué d'une partie des immigrés d'Afrique subsaharienne.

***

La forte dynamique de périurbanisation et l'importance historique des présences immigrées dans la région parisienne se combinent pour expliquer les nombreuses mobilités résidentielles des immigrés vers les espaces périurbains de la grande couronne et des départements limitrophes de l'Ile-de-France. Les caractéristiques sociales, démographiques et migratoires des individus déterminent en partie leurs choix de localisation résidentielle. **Les mobilités résidentielles produisent alors un filtrage social qui prend des formes variées selon les contextes socio-résidentiels.** Ce processus génère plusieurs logiques de peuplement qui, par des mouvements centrifuges, accroissent

l'hétérogénéité ou la polarisation sociale des territoires. Parmi les différentes logiques à l'œuvre, certaines sont déjà connues, comme les mobilités très locales ou centrifuges de courte distance qui correspondent à des réajustements *in situ* des ménages selon l'évolution de leur situation démographique et sociale (Berger, 2004 ; Delage et Miot, 2019). Mais **d'autres logiques semblent plus originales, au premier rang desquelles les trajectoires d'éloignement des immigrés d'Afrique subsaharienne à très grande distance de la capitale.** Ces nouvelles mobilités sont le résultat de choix résidentiels des individus, qui tiennent compte dans leurs arbitrages de l'évolution des contextes à l'échelle locale et régionale. On observe ainsi que des changements structurels, comme la crise du logement de l'agglomération parisienne ou l'évolution du marché et des structures de l'emploi dans la région, ont des effets sur le peuplement du territoire francilien bien au-delà des limites de l'agglomération et de ses espaces les plus densément peuplés.

Conclusion

Ce chapitre a montré que les changements de l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses dans les années 2010 s'expliquent en grande partie par l'évolution des parcours géographiques individuels, en lien avec le poids croissant des migrations internes. Dans un contexte de stabilité des flux migratoires depuis plusieurs décennies (Héran, 2017), les **migrations internes jouent en effet un rôle majeur dans la transformation de la répartition spatiale des immigrés en France**. Cela vaut pour tous les types de campagnes, y compris les campagnes vieillies de faible densité, pour lesquelles les recherches ont surtout mis en avant le rôle des migrations internationales dans les dynamiques socio-démographiques locales. Ces mobilités résidentielles en France s'inscrivent dans des étapes particulières des parcours de vie, liées à la situation sociodémographique des ménages et aux choix résidentiels qu'ils opèrent. En ce sens, **les déterminants de ces migrations internes sont pour la plupart communs aux immigrés et aux non-immigrés**. Les comportements de mobilité et leurs déterminants sont toutefois marqués par des spécificités internes au groupe des immigrés, et qui varient d'un type de campagne à l'autre, contribuant à la spécialisation des territoires et à l'évolution globale des configurations socio-spatiales de l'immigration hors des grandes villes françaises.

Parmi les dynamiques socio-territoriales auxquelles participent les immigrés par leurs mobilités résidentielles, la dynamique de périurbanisation apparaît particulièrement prégnante depuis les années 2000. Ce processus, qui n'était pas encore visible à la fin des années 1990 (cf.

chapitre 9), constitue aujourd'hui un des moteurs les plus puissants de l'inscription spatiale des immigrés hors des grandes villes françaises. Alors que ce phénomène reste assez peu documenté, en particulier sur le plan quantitatif (Lambert, 2013b, 2015), ce chapitre a permis de montrer son ampleur à l'échelle nationale et dans le contexte de l'agglomération parisienne, spécifique par sa place pivot à la fois dans le système des mobilités résidentielles à l'échelle nationale et des mobilités internationales.

Finalement, ce chapitre démontre à plusieurs titres **l'intérêt d'une analyse des recompositions sociales des grandes métropoles qui intègre les espaces peu denses**. D'un côté les dynamiques sociodémographiques qui animent les espaces périurbains ne peuvent être interprétées qu'en tenant compte du contexte métropolitain dans lequel elles s'insèrent. De l'autre, la dynamique de périurbanisation contribue à la division sociale de l'espace aussi bien dans les centres d'agglomération que dans les espaces peu denses périphériques. Développer cette approche apparaît notamment fécond dans les recherches sur l'immigration : alors que la plupart des travaux portant sur la division socio-ethnique de l'espace se concentrent aujourd'hui sur l'espace urbain dense, les analyses de ce chapitre ont montré combien dans un contexte de développement métropolitain marqué par la concentration des emplois très qualifiés et peu qualifiés et une crise du logement abordable dans les parties les plus centrales de la région, les mobilités résidentielles des immigrés dépassent largement le cadre de l'agglomération urbaine. Surtout, ces mobilités sont sélectives selon l'origine géographique des individus et contribuent à modifier la division sociale de l'espace métropolitain.

CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

Dans cette troisième partie, l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses a été analysée à travers les parcours géographiques individuels. L'idée était de montrer que l'évolution de la géographie de l'immigration est le produit d'interactions multiples entre les comportements de mobilité géographique et les choix résidentiels des individus d'une part et les dynamiques propres des territoires d'autre part. Par des données, des approches et des méthodes distinctes à travers les trois chapitres, cette partie a ainsi éclairé les modalités et les temporalités de la déconcentration spatiale et de la diversification sociale des immigrés dans les espaces peu denses.

Le chapitre 8 a tout d'abord montré que le point de départ des parcours géographiques – le lieu de naissance – des immigrés est aujourd'hui de plus en en plus varié, conduisant à des coprésences inédites dans les espaces peu denses. Dans certains contextes, ces coprésences peuvent générer des formes de cosmopolitisme rural. L'installation à la campagne est par ailleurs susceptible de survenir à différents moments du parcours en France : le chapitre 9 montre ainsi que si le parcours direct depuis l'étranger vers les espaces ruraux est très fréquent dans la seconde moitié du XXe siècle, les campagnes constituent aussi des espaces de « passage » pour des individus dont les parcours géographiques sont souvent complexes. En 2015, ce sont surtout les migrations internes des immigrés jouent un rôle essentiel dans les changements des configurations socio-spatiales de l'immigration dans les espaces peu denses (chapitre 10).

Finalement, l'analyse des parcours individuels permet d'éclairer les évolutions de la géographie de l'immigration dans les espaces peu denses, notamment ses transformations les plus saillantes. Les **campagnes vieillies à faible densité** constituent des espaces récents d'immigration, à l'exception des espaces d'agriculture maraîchère ou viticole. Ce sont avant tout les arrivées directes de l'étranger, d'immigrés aux profils spécifiques (nord-européens, (pré)-retraités, indépendants ou chefs d'entreprise) qui ont dans les années 1990 et 2000 alimenté les installations nombreuses d'immigrés dans ces territoires. Aujourd'hui encore, les migrations internationales restent importantes d'un point de vue relatif et absolu dans ces campagnes et entretiennent la spécificité sociale de ces territoires voire conduisent à l'étendre aux bassins de vie limitrophes (cf. chapitre 7). La permanence de cette spécialisation d'une partie des campagnes vieillies à faible densité dans l'immigration nord-européenne résulte aussi des mobilités résidentielles de ces populations, qui sont nombreuses, mais se font souvent à l'échelle locale, de sorte que l'environnement socio-résidentiel reste similaire. Les migrations internes dans ces campagnes ne se limitent cependant pas à ce profil : elles combinent également l'arrivée des villes régionales d'immigrés qui travaillent dans le secteur

public ou celui des services aux particuliers, ainsi que les mobilités résidentielles locales d'immigrés sud-européens et nord-africains installés depuis longtemps dans les régions agricoles (cf. chapitre 9).

Les **campagnes agricoles et industrielles** ont connu des évolutions différenciées, notamment entre l'Est et l'Ouest de la France (cf. partie 2). Alors que les campagnes agricoles et industrielles de l'Est de la France sont des territoires historiques d'immigration, les chapitres de la partie 2 ont montré qu'elles connaissent aujourd'hui un fort vieillissement de leur population qui résulte d'un vieillissement sur place des immigrés et d'un faible renouvellement de cette population. En revanche, la dynamique de déconcentration-diversification dans les campagnes du même type de l'Ouest de la France restait en partie à expliquer. Les logiques conduisant à cette évolution sont multiples et complexes, mais ce sont les migrations internes qui expliquent principalement l'émergence de ces campagnes comme nouveaux espaces d'immigration. Les logiques professionnelles sont au cœur de ces mobilités, qui sont le fait de profils jeunes et actifs, aux origines sociales variées. L'opportunité professionnelle se combine souvent à l'accession à la propriété dans ces campagnes. Par ailleurs, les petites villes de l'Ouest de la France sont aussi ces dernières années des espaces privilégiés d'installation de structures d'hébergement pour les exilés (CADA, CAO, etc.), ce qui contribue à expliquer la diversification importante et rapide de la population immigrée dans certains contextes locaux.

L'analyse des parcours individuels permet enfin d'éclairer l'évolution de l'immigration dans les **campagnes périurbaines**. Si les mobilités résidentielles sortantes des cœurs d'agglomération ne sont pas nouvelles pour les immigrés, en particulier en région parisienne (Cartier, Coutant et Masclet, 2008 ; Guillon, 1992), ceux-ci contribuent très fortement à la dynamique de périurbanisation dans les années 2010. Une fois encore, il s'agit surtout de migrations internes, composées de départs des pôles urbains et de mobilités au sein des campagnes périurbaines. Ce sont ces migrations internes qui conduisent à la requalification sociale rapide et importante des campagnes périurbaines des grandes villes, en premier lieu en région parisienne. Étroitement associées aux dynamiques du marché de l'emploi et du logement dans ces métropoles dynamiques, ces mobilités sont sélectives et ont pour effet tout à la fois de renforcer les contours de la division socioprofessionnelle dans les campagnes franciliennes et de modifier la division par origine géographique en favorisant l'éloignement des immigrés d'origine africaine.

Finalement, les différents chapitres de cette partie ont montré toute la pertinence d'opérer un double changement d'échelle spatiale et temporelle : passer de l'échelle agrégée des territoires à l'échelle individuelle et d'une analyse transversale à une analyse longitudinale permet de rendre compte de la complexité de l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses. Cette

complexité[1] réside dans l'interaction entre des parcours individuels diversifiées, qui font intervenir des déterminants et des calendriers variés, et des configurations spatiales multiples et évolutives.

[1] Pour qualifier la complexité de l'immigration dans les *New Immigrant Destinations*, McAreavey parle aussi du caractère « kaléidoscopique » des migrations vers les espaces ruraux : « *we know that contemporary migration is a complex process; it is kaleidoscopic, involving diverse pathways and implicating a wide array of individuals* » (McAreavey, 2017a, p. 173). Pour exprimer cette même idée, elle ajoute également, de façon éclairante : « *Traditionally, migration was considered as a relatively straightforward organized movement from one place to another, involving large flows to few places and described in one-dimensional terms according to country of origin or ethnicity. In contrast, interweaving and reinforcing issues contribute to contemporary migration, creating different strands and streams. For instance, in a rural context, immigration is not simply about counter-urbanisation, or indeed lifestyle migration and associated gentrification. Employment, an ageing baby boomer generation, globalization and macroeconomic agendas each play a role, as do social trends, including the attraction of amenities and the desire for a particular lifestyle* » (McAreavey, 2017a, p. 30)

Conclusion générale

Cette recherche s'est attachée à étudier les relations entre les dynamiques spatiales des espaces peu denses et les parcours géographiques des immigrés pour comprendre l'évolution de la géographie de l'immigration hors des grandes villes françaises depuis cinquante ans. Dans cette conclusion, il me semble important de revenir sur plusieurs éléments : les apports d'une approche en termes d'inscription spatiale pour ce travail ; les contributions empiriques de cette recherche ; enfin les implications des choix méthodologiques sur les résultats et sur leur portée. Je termine en proposant quelques perspectives de prolongements à cette recherche.

L'inscription spatiale comme outil conceptuel pour analyser les liens entre parcours individuels et configurations spatiales

Dans cette thèse, j'ai utilisé la notion d'inscription spatiale dans une perspective longitudinale pour mettre en évidence les liens entre l'évolution des parcours individuels des immigrés et les changements des configurations socio-spatiales de l'immigration. Cette notion m'a permis de pointer le rôle des individus dans le changement spatial et socio-spatial dans les campagnes françaises. Par leurs pratiques de mobilité ou d'immobilité, les individus contribuent à modifier les configurations socio-spatiales de l'immigration. C'est alors en considérant la variété des parcours individuels des immigrés que j'ai pu décrire et expliquer la déconcentration spatiale et la diversification sociale de la population immigrée dans les espaces peu denses. En ce sens, un des apports du recours à la notion d'inscription spatiale est sans doute d'avoir élargi le spectre d'analyse par rapport à des notions qui articulent plus étroitement une étape d'un parcours individuel à une configuration spatiale (*gateways, suburbanisation of immigrants,* etc.). L'usage de cette notion rend possible une analyse de la diversité sociale et spatiale des campagnes que ni les approches urbano-centrées du changement socio-spatial, ni les recherches sur la géographie de l'immigration, ne permettaient de saisir pleinement et d'interpréter.

Avec la notion d'inscription spatiale, la thèse s'intéresse également aux différentes échelles en jeu dans la production du changement spatial. Elle propose une analyse à l'échelle mésoscopique des territoires qui est éclairée par la prise en compte des interactions complexes entre des éléments d'échelles inférieures et supérieures. En mettant l'accent sur la notion de configuration (spatiale ou socio-spatiale), il s'agissait en effet d'analyser les formes spatiales et les motifs (*patterns)* produits par l'interaction entre individus (échelle microscopique) et société (échelle macroscopique). Pour conduire cette approche morphologique et descriptive, j'ai d'abord produit des analyses à l'échelle macroscopique afin de montrer les grandes tendances d'évolution de la population immigrée dans les campagnes françaises et notamment à travers les différents types d'espaces (chapitres 5 et 6). J'ai relié ces évolutions à divers facteurs structurels démographiques, économiques, sociaux ou politiques qui ont permis de leur donner du sens (chapitres 5, 6 et 7). L'approche menée a également donné à voir des évolutions à contre-courant de ces tendances générales et des singularités locales. Les analyses conduites à l'échelle microscopique par les parcours géographiques individuels ont ensuite permis de saisir comment les profils et les mobilités des immigrés, qui évoluent au cours du temps, contribuent à impulser de nouvelles configurations spatiales (chapitres 7, 8, 9 et 10).

Pour une lecture dynamique de la géographie de l'immigration

Le positionnement théorique de la thèse m'a permis de mettre au jour une géographie évolutive de l'immigration dans les espaces peu denses, portée par trois dynamiques : régionale, frontalière et métropolitaine. Ces dynamiques confirment l'hypothèse d'une dispersion spatiale croissante de la population immigrée résultant de la combinaison entre la diversification des parcours individuels et les recompositions socio-démographiques des campagnes françaises.

L'observation diachronique de la répartition des immigrés dans les bassins de vie français a tout d'abord montré un rééquilibrage vers l'Ouest du pays. Ce processus est le résultat conjoint de la disparition d'anciens pôles de concentration de la population immigrée dans les régions industrielles et agricoles de l'Est de la France depuis les années 1970 et de l'émergence de nouvelles destinations dans l'Ouest de la France, surtout depuis la fin des années 1990. « Terre atypique d'immigrations » (Ponty, 2002), l'Ouest de la France a en effet longtemps été à l'écart des mouvements migratoires internationaux du fait de son éloignement des frontières terrestres et de l'absence de grandes métropoles et des bassins industriels drainant une main-d'œuvre étrangère. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, une variété de parcours individuels conduisant à l'installation d'immigrés en Bretagne, en Normandie, dans les Pays-de-la-Loire et le Sud-Ouest du pays. Ce rééquilibrage entre l'Est et

l'Ouest de la France explique notamment l'augmentation conséquente depuis la fin des années 1990 du nombre de communes dans lesquelles se répartissent les immigrés.

Parallèlement, certains territoires peu denses ont conservé une forte proportion d'immigrés depuis quarante ans. C'est le cas des régions agricoles du Sud de la France et d'une partie des zones frontalières de l'Est et du Sud de la France. La stabilité de cette structure de répartition à l'échelle mésoscopique des territoires n'est pas nécessairement le résultat d'une immobilité à l'échelle microscopique des individus. J'ai montré dans plusieurs chapitres que dans les zones frontalières, c'est grâce à la diversification sociale des profils immigrés à l'échelle locale que s'est maintenue voire renforcée la structure spatiale, en lien avec les nouvelles opportunités économiques que génère cette situation frontalière. À l'inverse, dans les territoires désindustrialisés et plus à distance des frontières, le vieillissement « sur place » de la population immigrée et son faible renouvellement contribuent à la diminution de la population immigrée et au maintien de sa spécialisation, en termes de pays d'origine. C'est donc par ce jeu différencié des mobilités et immobilités des individus que s'opère la transformation de la géographie de l'immigration dans les espaces peu denses.

Enfin, alors que pendant les années 1990 et 2000 les recherches sur les migrations internationales dans les campagnes ont insisté sur l'installation d'immigrés dans les campagnes vieillies de faible densité, cette recherche met en évidence le poids des campagnes périurbaines dans les dynamiques contemporaines de l'immigration dans les espaces peu denses, en particulier depuis les années 2000. Ce phénomène concerne en premier lieu les espaces périurbains des villes les plus grandes et dans lesquelles la part de la population immigrée est importante. Dans ce type d'espace, l'augmentation relative et absolue du poids de la population immigrée résulte surtout de mobilités résidentielles sortantes des grandes agglomérations. En région parisienne, ces mobilités, qui opèrent un filtrage socio-spatial, contribuent à modifier les contours de la division sociale de l'espace francilien.

Les résultats de cette thèse enrichissent finalement les recherches sur la diversité sociale des campagnes françaises. La diversification croissante des origines géographiques, des parcours migratoires et des comportements de mobilité, place les campagnes à l'intersection de multiples dynamiques migratoires. Les temporalités plurielles et les variations spatiales de ce phénomène ont été détaillées avec précision dans la thèse, ce qui n'ôte rien à la validité du constat général suivant : les espaces peu denses sont aujourd'hui plus divers socialement que ne le laissent penser les représentations sociales courantes des campagnes. Ce résultat permet d'inscrire le cas français dans le champ des recherches sur le *global countryside* (Woods, 2007) et celui sur le « cosmopolitisme rural » (Woods, 2018), qui se sont récemment développés dans de multiples pays européens et anglophones (Etats-Unis, Australie) mais restent peu abordés en France.

Les analyses de la thèse confirment également l'intérêt de prendre davantage en compte le lien à la migration et l'origine géographique dans l'analyse des divisions sociales des espaces peu denses, en plus des variables de classe sociale, d'âge ou de sexe. Il ne faudrait cependant pas voir dans la diversification des campagnes françaises un phénomène inédit par sa nature et son ampleur. Ce processus traduit plutôt une normalisation de la présence des immigrés dans les campagnes qui s'inscrit à la fois dans l'histoire longue de l'immigration dans les espaces peu denses (Hubscher, 2005) et dans les dynamiques plus larges de recompositions des campagnes depuis quelques dizaines d'années : renouveau démographique et arrivée de néo-ruraux ; mutations socioéconomiques du monde agricole entre diversification de la sociologie agricole et renforcement de l'agriculture intensive ; développement de l'économie présentielle et résidentielle et rôle prééminent du tourisme, etc.

Questionner la visibilité et l'invisibilité des immigrés et de leurs mobilités

Le parti pris de cette recherche était de s'appuyer sur des sources multidates et avec une couverture géographique nationale afin d'étudier la variation spatiale et temporelle de l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses. J'ai aussi cherché à combiner des sources longitudinales à des sources transversales afin de mettre en relation les temporalités individuelles du changement avec celles des territoires. Pour cela, je me suis appuyée sur deux sources principales : le recensement de la population de 1968 à 2015 et l'enquête *Histoire de Vie* (Insee, 2003). Pour traiter ces données, je me suis appuyée sur une variété de méthodes auxquelles je me suis formée, entre des méthodes traditionnelles d'analyse de données en géographie et de cartographie ou des méthodes d'analyse spatiale et des méthodologies plus fréquemment utilisées en démographie comme l'*Optimal Matching Analysis*. Une originalité de cette recherche provient précisément du croisement de ces données et de ces méthodes.

Sans doute, une telle recherche n'aurait pas été possible il y a encore une quinzaine d'années. Cette thèse arrive en effet à une période qui combine capacité technique à traiter des bases de données volumineuses et mise à disposition des données individuelles des recensements de la population dans un environnement numérique dédié. Réaliser la majorité des analyses à partir de ces données a néanmoins demandé un investissement conséquent, pour lequel le temps d'une thèse était bien nécessaire. Conduire la demande d'accès aux données auprès du Comité du Secret Statistique, se familiariser avec l'environnement numérique du CASD, anticiper les contraintes méthodologiques inhérentes à ce type de données, les traiter à l'échelle individuelle et enfin contrôler le respect du secret

statistique : tout cela a été un travail au long cours. Ce coût humain et financier explique peut-être en partie la rareté de ce type de recherche.

En définitive, l'analyse des recensements de la population a été particulièrement utile pour appréhender les formes et les rythmes du changement spatial et ainsi mettre au jour le double processus de déconcentration spatiale et de diversification sociale de la population immigrée dans les espaces peu denses. L'accès aux données de recensement à l'échelle individuelle a par ailleurs permis d'articuler échelle individuelle et échelle agrégée et ainsi faire le lien entre les changements de profils et de comportements de mobilité individuels et l'évolution des configurations spatiales de l'immigration. Il permet à cette thèse de contribuer à l'analyse des divisions sociales de l'espace dans les campagnes françaises. Une telle analyse mériterait cependant d'être approfondie à une échelle plus fine que celle du bassin de vie, à l'image de recherches conduites au niveau communal voire infra-communal (Roux, 2019), chose difficilement compatible avec le respect des règles du secret statistique.

Une seconde limite des données du recensement tient précisément à leur dimension transversale, qui empêche le suivi des enquêtés au cours du temps et ne permet pas de savoir si ce sont les mêmes individus qui contribuent au changement ou au maintien de la configuration spatiale observée. De ce point de vue, l'utilisation d'une enquête biographique en complément s'est avéré un choix judicieux. Elle a permis d'articuler les temporalités des parcours individuels des immigrés avec celles des transformations des territoires dans la seconde moitié du XXe siècle pour éclairer les changements à l'échelle mésoscopique. Si le recours à cette enquête a permis de valider sur le plan théorique la pertinence d'une entrée par les parcours individuels, ce travail mériterait d'être renouvelé avec des données plus récentes pour renforcer la démonstration empirique. Les sources envisageables à ce jour ne sont pas nombreuses (Echantillon Démographique Permanent, enquête *Trajectoires et Origines 2* – Insee, Ined 2019-2020) et ont toutes pour limite de ne pas saisir l'intégralité des parcours individuels. Enfin, comme pour toute étude quantitative, on pourrait bien sûr souligner les limites de la méthodologie employée pour comprendre les effets et les aspirations produits par les expériences migratoires et résidentielles des individus sur leurs choix résidentiels.

À l'issue de ce travail, je souhaiterais surtout revenir sur les contours de la population étudiée et sur les interprétations qui en découlent quant au rôle de la mobilité dans le changement spatial. À travers ces sources de données quantitatives, je me suis moins intéressée à la mesure des flux de mobilité qu'à leur inertie (Rosental, 2002). Comme je l'ai précisé, le recensement de la population repose sur une opération de sélection de la population qui conduit à exclure les personnes les plus

mobiles de la collecte (chapitre 4). De la même manière, l'enquête *Histoire de Vie* s'intéresse aux étapes géographiques d'une durée minimale d'un an. Je n'ai donc pas étudié la mobilité en général des individus, mais les déplacements qui entraînent une installation durable dans un nouveau lieu de résidence (Rosental, 1999). J'ai ainsi défini dans cette recherche l'inscription spatiale comme le processus conduisant à l'ancrage statistiquement visible des individus dans l'espace (chapitre 3). Les formes plus temporaires et moins institutionnalisées de présence sur le territoire national n'ont donc pas été saisies et leur rôle dans les transformations socio-spatiales de l'immigration dans les campagnes n'a pas été appréhendé dans ce travail.

En revanche, cette thèse s'est attachée à montrer comment d'autres formes de mobilités – les mobilités résidentielles – contribuent également à la diversification des parcours et à l'évolution de l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses. Par ailleurs, l'une et l'autre ne sont pas nécessairement incompatibles, et peuvent s'articuler à l'échelle d'un parcours de vie. On peut ainsi commencer par saisir grâce à des enquêtes de terrain les présences étrangères saisonnières et leur rôle dans le fonctionnement des systèmes productifs agricoles locaux (Mésini, 2013, 2017 ; Morice et Michalon, 2008). Parmi ces individus et ménages qui opèrent des mobilités temporaires répétées, certains peuvent décider de s'installer plus longuement en France. Ils sont alors captés par le recensement de la population, et leur présence devient plus ou moins visible statistiquement à l'échelle agrégée en selon le caractère unique ou commun de leur localisation résidentielle. C'est alors une autre facette de la réalité de ces migrations internationales dans les campagnes qui est mise au jour, marquée par la production de formes d'ancrage.

Perspectives de prolongement

La richesse des résultats de cette thèse ouvre de nombreuses pistes d'approfondissements, qui sont autant de fils qui qui peuvent être tirés à partir de cette recherche. Pour conclure mon propos, j'aimerais en suggérer trois principales.

Premièrement, les résultats de cette thèse permettent d'envisager de nombreux terrains d'enquête originaux. Une des ambitions de cette recherche était de proposer une analyse nationale de la géographie de l'immigration dans les espaces peu denses. En ce sens, cette thèse fournit un cadre global d'analyse des transformations contemporaines de l'immigration dans les campagnes françaises et ouvre la voie à de multiples analyses plus ethnographiques. La contribution croissante des immigrés au développement de l'industrie dans l'Ouest de la France mériterait par exemple d'être analysée plus finement. La Bretagne et les Pays de la Loire sont en effet les deux régions dans lesquelles la part des immigrés dans la population ouvrière des espaces peu denses a le plus augmenté de façon

relative entre 1999 et 2015. La présence massive des travailleurs détachés étrangers dans l'industrie agroalimentaire a déjà été documentée (Tersigni et Souchard, 2013), mais les résultats de cette thèse insistent plutôt sur les formes d'ancrage avec des présences de plus longue durée captées par les recensements. Des enquêtes localisées permettraient d'analyser les parcours de ces individus et de comprendre les positions sociales qu'ils occupent dans l'espace social local, nourrissant une réflexion sur les liens entre transformations des « espaces sociaux localisés » (Laferté, 2014a) et changements globaux de la morphologie sociale de l'immigration dans les espaces peu denses. De la même manière, les analyses esquissées sur la variété des formes du « cosmopolitisme rural » pourraient être creusées dans divers contextes en s'intéressant formes de liens sociaux créés à l'échelle locale en lien avec la question de l'altérité.

C'est notamment la démarche adoptée par le programme de recherche Camigri ces dernières années (Berthomière et al., 2021). Si ma participation à ce projet transparaît peu dans les résultats de cette thèse, elle a pourtant été décisive. Elle m'a notamment permis de développer une approche statistique et quantitative *au plus près* du terrain. D'un côté, les analyses statistiques ont permis d'objectiver après coup des réalités de terrain et de situer les différents terrains du programme les uns par rapport aux autres ainsi que par rapport au reste du territoire national. De l'autre, des idées de traitements statistiques ont pu émaner d'observations de terrain, dont il pouvait s'agir d'analyser la profondeur temporelle ou le caractère généralisable. Il me semble que dans cette combinaison entre des analyses statistiques très fines, sensibles au terrain, et des enquêtes de terrain poussées, ouvertes aux approches quantitatives, la réalité des phénomènes analysés se donne à voir dans toute sa complexité. À l'issue de cette recherche, je défends donc l'idée que les approches statistiques et quantitatives sont des contributions indiscutables et pourtant rares à l'analyse géographique, dont la portée peut être étendue par leur articulation étroite avec des enquêtes de terrain plus ethnographiques. De ce point de vue, il me semble que c'est dans le cadre de projets collectifs entre des chercheurs aux sensibilités différentes, plutôt qu'à l'échelle d'une recherche individuelle, qu'une telle démarche peut être efficacement menée.

Une deuxième piste de prolongement consisterait à mieux prendre en compte les groupes intermédiaires d'appartenance dans les analyses. Si l'articulation entre échelle microscopique (les individus) et macroscopique (dynamiques macro-sociales) défendue dans la thèse est apparue pertinente pour éclairer l'organisation socio-spatiale à l'échelle mésoscopique, cela m'a toutefois conduite à occulter des échelles intermédiaires décisives, en particulier celle du groupe familial. La famille, en tant qu' « assise sociale des pratiques spatiales » (Imbert, Lelièvre et Lessault, 2018, p. 17), est une des entités qui médiatise la relation entre l'environnement global et les comportements

individuels de mobilité (Rosental, 1999). Tenir compte de l'organisation familiale, que ce soit à l'échelle du groupe domestique (ménage) ou à celle du système résidentiel familial (Dureau, 2002 ; Le Bris et al., 1987) voire de l'entourage (Bonvalet et Lelièvre, 2012b), constitue alors une démarche essentielle pour comprendre la variété des choix de localisation résidentielle.

Dans un premier temps, des analyses à l'échelle du ménage permettraient d'éclaircir les logiques sous-jacentes à certaines dynamiques : par exemple, les mobilités résidentielles périurbaines analysées dans le chapitre 10 et interprétées principalement suivant des logiques d'accès au logement, mériteraient d'être mieux examinées en tenant compte du parcours professionnel du conjoint. Une deuxième démarche pourrait consister à « sortir des murs de la résidence principale » pour analyser comment l'inscription spatiale des individus ou des ménages immigrés est liée à celle d'autres individus et ménages avec lesquels ils entretiennent des liens familiaux ou d'élection (Imbert, Lelièvre et Lessault, 2018 ; Pfirsch, 2008). L'interrogation est alors double : comment l'espace des familles immigrées varie-t-il selon les caractéristiques de l'espace (région, type d'espace, structures socio-économiques, etc.) ? Et comment les stratégies familiales influencent-elles les choix résidentiels et donc les configurations spatiales de l'immigration (Dureau et Giroud, 2014) ? Certaines recherches suggèrent par exemple que dans les régions désindustrialisées de l'Est de la France, les descendants d'immigrés maintiennent un ancrage résidentiel local, générant des espaces familiaux très concentrés (Coquard, 2019). Peut-on alors imaginer qu'à l'inverse, la dynamique de déconcentration spatiale des immigrés dans l'Ouest de la France s'inscrit dans une logique de dispersion spatiale croissante des configurations spatiales familiales ?

Une telle approche ouvre la voie à des analyses à la fois intra et intergénérationnelles, qui permettraient d'analyser l'inscription spatiale des descendants d'immigrés dans les espaces peu denses en termes d'élargissement ou de rétractation de l'espace familial. L'étendue géographique des liens familiaux doit alors être pensée à l'échelle nationale (Maison et Ortalda, 1998), mais aussi transnationale (Cortes, 2011), ce qui ne va pas sans poser des questions d'ordre méthodologique. Quelques sources, comme l'*Echantillon Démographique Permanent* pour les analyses à l'échelle du ménage et l'enquête sur la *Famille et les Logements* (Insee, 2011) pour les analyses à l'échelle de la famille non co-résidente, permettent néanmoins d'envisager de telles analyses.

La dernière piste de prolongement que j'aimerais suggérer revient sur le sens des mobilités résidentielles dans les campagnes. Les recherches portant sur cette question, et peut-être plus encore celles portant spécifiquement sur les migrations internationales vers les campagnes, oscillent entre deux cadres interprétatifs principaux : celui des *lifestyle* ou *amenity migration* - migrations

d'agrément - (Benson et O'Reilly, 2009 ; Cognard, 2010 ; Moss, 2006) qui reposeraient sur la recherche d'une qualité de vie et d'aménités résidentielles ; celui des migrations plus fortement rattachées à des déterminants économiques, comme les migrations de travail (Crenn et Tersigni, 2013 ; Morice et Michalon, 2008). Les débats récents sur les façons de reconceptualiser la notion de *counterurbanisation* en sont un bon exemple (Halfacree, 2008), entre des travaux qui ont longtemps défendu une interprétation « *people-led* » des migrations rurales (Halfacree, 1997, 1994) et des auteurs qui défendent davantage une approche « *job-led* » de la *counterurbanisation* (Fielding, 1998). Par rapport à cette question, un des apports de cette thèse est peut-être d'avoir articulé les deux dans une approche biographique des mobilités résidentielles et géographiques. En analysant les mobilités individuelles, j'ai montré que les espaces peu denses constituent un espace de déploiement de multiples parcours, expériences et projets de vie pour les immigrés.

Parmi les différents éléments permettant d'étayer cette affirmation, la diversité des formes d'entrepreneuriat des immigrés dans les campagnes me semble particulièrement pertinente. Plusieurs chapitres ont en effet montré l'importance et la variété de ce phénomène : mobilité sortante des grandes villes vers les campagnes périurbaines pour des immigrés développant une activité entrepreneuriale « classique » (maçonnerie, électricité, plomberie, peinture, etc.) grâce à l'essor du statut d'auto-entrepreneur depuis les années 2000 ; grande diversité de profils (actifs ou retraités, milieu social et origines géographiques variées) d'entrepreneurs du BTP dans les campagnes de faible densité en gentrification ; développement d'une activité touristique (hébergement, restauration) ou culturelle directement à l'arrivée en France ou peu de temps après pour des immigrés Nord-Européens installés dans les campagnes vieillies à faible densité ; création d'une activité agricole – maraîchage, élevage – dans le Sud de la France, etc. Alors que de nombreuses recherches en Europe portent depuis plusieurs années sur ces formes d'entrepreneuriat rural des étrangers (Carson, Carson et Eimermann, 2018 ; Eimermann et Carson, 2018 ; Eimermann et Karlsson, 2018 ; Eimermann et Kordel, 2018 ; Eimermann, Tillberg Mattsson et Carson, 2019 ; Mendoza, Morén-Alegret et McAreavey, 2020), elles émergent seulement en France (Berthomière et al., 2021 ; Clair-Caliot, 2018 ; Darly et al., 2021 ; Lascaux, 2019) ou la traitent de façon secondaire (Cognard, 2011). Loin d'avoir exploré toutes les facettes de phénomène, cette thèse en a surtout montré le caractère généralisé dans les campagnes tout en suggérant une forte diversité selon les contextes locaux.

Ce travail reste donc à poursuivre aussi bien sur le plan théorique qu'empirique. Réfléchir à la question de l'entrepreneuriat des immigrés dans les espaces peu denses invite en effet à articuler les théories des migrations internationales qui voient depuis longtemps l'entrepreneuriat comme un mode d'insertion privilégié pour des individus dont l'insertion sur le marché du salariat public ou privé est difficile (Dinh, 2006 ; Ma Mung, 1994 ; Volery, 2007 ; Waldinger, Aldrich et Ward, 1990)

avec les recherches sur les campagnes comme espaces d'opportunités et d'innovations économiques et sociales (Banos et Candau, 2006 ; Bontron, 2009 ; Margetic, Roth-Sallard et Pouzenc, 2017). Des recherches récentes montrent également qu'au-delà de l'activité entrepreneuriale des immigrés eux-mêmes, ce sont plus largement les présences étrangères dans les campagnes qui sont susceptibles de susciter des expériences entrepreneuriales dans le secteur de l'économie sociale et solidaire (Berthomière et al., 2021). Ces dynamiques, qui produisent « à la fois des biens et du lien » (Berthomière et al., 2021), montrent ainsi les formes d'innovation sociale qui accompagnent le changement social dans les campagnes françaises, dont les migrations sont un des moteurs.

Annexes

Annexes du chapitre 4

Annexe 4.1. Échantillon de l'exploitation complémentaire du recensement de la population depuis 2006

2.1 L'échantillon de l'exploitation complémentaire

L'échantillon destiné à l'exploitation complémentaire est constitué ainsi :

	Communes de moins de 10 000 habitants	**Communes de 10 000 habitants ou plus**
Ménages	20 % (*)	100 % des ménages enquêtés (soit environ 40 % du total des ménages)
Individus des communautés	20 % (*)	
Habitations mobiles terrestres et personnes sans abri	20 % (*)	100 %
Habitations mobiles fluviales (bateliers)	100 %	

(*) : jusqu'à l'enquête annuelle de recensement (EAR) de 2013, ce taux de sondage s'élevait à 25 %

Source : INSEE, 2019, p. 3

Annexe 4.2. Caractéristiques des différents référentiels statistiques

Zonage statistique des communes			Population totale (volume et %) RP 2015		Population immigrée (volume et %) RP 2015		Part de la pop. immigrée dans la pop. tot. (%)	Communes (nombre et %) Découpage au 01/01/2017	
Zonage en unités urbaines		Commune hors unité urbaine (rurale)	14 519 646	*22,6*	512 485	*8,6*	*3,5*	28 154	*79,8*
		Commune appartenant à une unité urbaine	49 781 175	*77,4*	5 469 816	*91,4*	*11,0*	7 133	*20,2*
Zonage en aires urbaines		Grand pôle	37 579 608	*58,4*	4 779 245	*79,9*	*12,7*	3 185	*9,0*
		Couronne d'un grand pôle	12 410 817	*19,3*	525 265	*8,8*	*4,2*	11 873	*33,6*
		Commune multipolarisée des grandes aires urbaines	3 322 819	*5,2*	137 994	*2,3*	*4,2*	3 812	*10,8*
		Pôle moyen	1 766 740	*2,7*	114 474	*1,9*	*6,5*	440	*1,2*
		Couronne d'un pôle moyen	357 509	*0,6*	10 931	*0,2*	*3,1*	774	*2,2*
		Petit pôle	2 404 681	*3,7*	137 555	*2,3*	*5,7*	845	*2,4*
		Couronne d'un petit pôle	165 778	*0,3*	6 026	*0,1*	*3,6*	569	*1,6*
		Autre commune multipolarisée	3 363 230	*5,2*	117 340	*2,0*	*3,5*	6 706	*19,0*
		Commune isolée hors influence des pôles	2 929 639	*4,6*	153 470	*2,6*	*5,2*	7 083	*20,1*
Grille de densité		Commune densément peuplée	22 877 974	*35,6*	3 634 613	*60,8*	*15,9*	607	*1,7*
		Commune de densité intermédiaire	18 778 601	*29,2*	1 471 944	*24,6*	*7,8*	2 964	*8,1*
		Commune peu dense	20 082 088	*31,2*	768 709	*12,8*	*3,8*	19 921	*54,5*
		Commune très peu dense	2 561 909	*4,0*	107 026	*1,8*	*4,2*	13 037	*35,7*
Typologie des campagnes	Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées	(1) densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée	5 839 069	*9,1*	291 387	*4,9*	*5,0*	2 984	*8,5*
		(2) diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée	5 501 984	*8,6*	257 533	*4,3*	*4,7*	4 601	*13,0*
		(3) densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle	5 233 313	*8,1*	298 632	*5,0*	*5,7*	2 439	*6,9*
	Campagnes agricoles et industrielles	sous faible influence urbaine	5 479 989	*8,5*	168 249	*2,8*	*3,1*	9 975	*28,3*
	Campagnes vieillies à très faible densité	(1) à faibles revenus, économie présentielle et agricole	2 236 562	*3,5*	103 556	*1,7*	*4,6*	6 863	*19,5*
		(2) à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique	1 836 546	*2,9*	85 591	*1,4*	*4,7*	3 379	*9,6*
		(3) à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique, très fort éloignement des services d'usage courant	1 060 781	*1,6*	69 663	*1,2*	*6,6*	2 079	*5,9*
	Unités urbaines > 10 000 emplois		36 063 959	*56,1*	4 678 510	*78,2*	*13,0*	2 675	*7,6*
	Communes fusionnées		1 047 849	*1,6*	29 171	*0,5*	*2,8*	290	*0,8*

Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale

Annexe 4.3. Informations concernant le lien à la migration des individus disponibles dans les différents fichiers de recensement

Fichier	Millésime	Type d'exploitation	Mode d'accès	Echelon d'observation	Finesse du découpage géographique du lieu de résidence	Variables disponibles
Tableaux détaillés	2006 - …	Principale ou complémentaire	Libre, site de l'INSEE	région, département, commune	supra-communal	Dépend de l'échelon choisi et de la population de l'unité géographique (classes de 2000 à 9 999 habitants, de 10 000 à 49 999 habitants, ou de 50 000 habitants et plus) : * "Population par sexe, âge et situation quant à l'immigration"; exploitation principale * "Population de 15 ans ou plus par sexe, âge, situation quant à l'immigration et type d'activité"; exploitation principale * "Population par sexe, situation quant à l'immigration et catégorie socioprofessionnelle"; exploitation complémentaire
Fichiers détail anonymisés "individus"	2006-…	Complémentaire	Libre, site de l'INSEE	individu	supra-communal	Localisation à la région, au département ou à l'EPCI si plus de 700 000 habitants : Contient l'ensemble des variables, y compris à diffusion restreinte, comme la nationalité, le pays de naissance ou l'année d'arrivée en France
Fichiers détail anonymisés "individus"	2006-…	Complémentaire	Libre, site de l'INSEE	individu	supra-communal	Localisation au canton-ville Contient des variables avec modalités agrégées : "immigré/non immigré", et seule modalité "étranger" pour le lieu de naissance hors de France
Fichiers détail anonymisés "Migrations résidentielles"	2006; 2007; 2008; 2013-…	Complémentaire	Libre, site de l'INSEE	individu	variable	Localisation au département ou à la commune de résidence selon le fichier Lieu de naissance : France / étranger Nationalité actuelle : Français / étranger Pas d'information concernant la nationalité à la naissance
Tableaux standards	1968-1990	Principale ou complémentaire	Quetelet PROGEDO Diffusion	commune	communal	Tableaux croisés avec des informations portant uniquement sur la nationalité actuelle, détaillée ou non
Tableaux analyses	1999	Principale ou complémentaire	Quetelet PROGEDO Diffusion	triris de + 6 000 habitants	triris de + 6 000 habitants	Tableau NAT4, exploitation au quart, porte que les Français par acquisition et les étrangers, et détaille la nationalité actuelle et ancienne selon le lieu de naissance des individus (en France métro., dans les DOM-TOM, à l'étranger) Tableau NAT5, exploitation principale, porte sur tous les individus : sexe, âge, lieu de naissance (France/étranger) et (ancienne) nationalité détaillée
Fichier harmonisé "individus"	1968-2017	Principale	Libre, site de l'INSEE	individu	départemental	Modalité "étranger" parmi les régions de naissance, et 12 modalités pour la nationalité regroupée, dont "Français par acquisition". Plusieurs variables socio-démographiques détaillées en quelques postes (PCS, diplôme, sexe, type d'activité, statut conjugal, âge, etc.). Localisation résidentielle au département uniquement
Fichiers "individus"	1968-…	Principale ET complémentaire	CASD	individu	communal	Ensemble des fichiers individus produits pour chaque recensement. Contient toutes les informations anonymisées produites par l'INSEE à chaque RP

Annexes du chapitre 5

Annexe 5.1. Évolution de la population des bassins de vie selon la variation de la population immigrée

		Evolution positive				Evolution négative				Ensemble
		SN & SM	SN	SM	Ensemble	SN & SM	SN	SM	Ensemble	*
1968-1975	Positif	31,9	10,3	6,3	48,5	8,9	2,7	9,2	20,9	69,4
	Négatif	5,0	3,1	2,7	10,7	10,2	1,2	8,2	19,6	30,3
	Ensemble	36,9	13,4	9,0	59,2	19,1	3,9	17,5	40,5	99,7
1975-1982	Positif	20,1	5,7	9,5	35,3	3,9	3,3	2,9	10,0	45,3
	Négatif	13,9	5,4	12,4	31,7	9,3	5,9	7,5	22,7	54,3
	Ensemble	34,0	11,1	21,9	67,0	13,1	9,2	10,4	32,7	99,7
1982-1990	Positif	21,0	4,5	9,5	35,1	3,5	3,7	2,6	9,8	44,9
	Négatif	14,6	6,2	8,9	29,7	7,5	6,9	10,8	25,1	54,8
	Ensemble	35,6	10,7	18,4	64,8	10,9	10,6	13,4	34,9	99,7
1990-1999	Positif	24,1	5,6	14,1	43,9	4,1	8,9	2,7	15,7	59,6
	Négatif	9,5	5,4	6,7	21,7	5,7	5,0	8,0	18,6	40,3
	Ensemble	33,6	11,1	20,8	65,5	9,8	13,8	10,7	34,3	99,9
1999-2010	Positif	43,2	6,2	26,4	75,8	1,4	4,9	4,0	10,3	86,1
	Négatif	5,8	1,2	2,3	9,4	1,4	1,1	2,0	4,5	13,9
	Ensemble	49,0	7,4	28,7	85,2	2,8	6,0	6,0	14,8	100,0
2010-2015	Positif	32,2	6,9	15,5	54,5	6,3	8,6	5,6	20,5	75,0
	Négatif	5,1	1,9	4,0	10,9	5,6	4,3	3,9	13,8	24,8
	Ensemble	37,3	8,7	19,5	65,5	12,0	12,9	9,4	34,3	99,8

Source : INSEE, RP 1968-2015, exploitations principales et complémentaires

Champ : ensemble des bassins de vie non soumis au secret statistique sur chaque période intercensitaire (N= 1168/1454 pour 1968-1975 ; N=1187/1454 pour 1975-1982, N=1297/1454 pour 1982-1990, N=1454 pour les trois dernières périodes intercensitaires).

Note de lecture : entre 1968 et 1975, 31,9 % des bassins de vie ont connu une évolution positive caractérisée par un solde migratoire et un solde naturel positifs ainsi que par une croissance de la population immigrée. Seuls 5 % des bassins de vie ont connu sur la même période une évolution positive due à un solde migratoire et naturel positifs mais avec une diminution de la population immigrée.

** : la somme en ligne n'atteint pas systématiquement 100 % car il existe quelques bassins de vie pour lesquels l'évolution démographique est nulle sur une période intercensitaire donnée.*

Annexe 5.2. Typologie des bassins de vie en croissance démographique entre 1968 et 2015

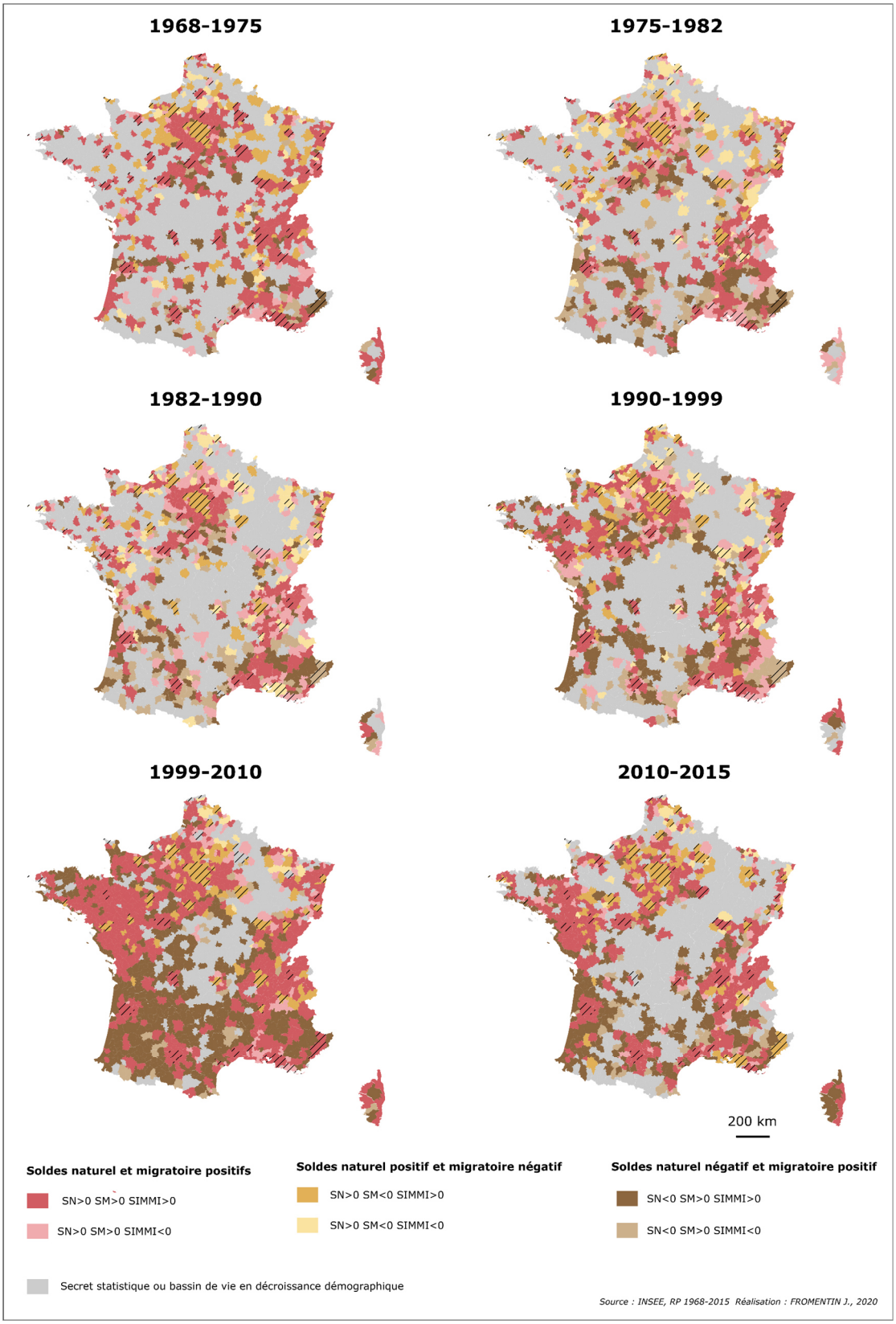

Source : INSEE, RP 1968-2015, exploitations principales et complémentaires

Champ : ensemble des bassins de vie en croissance démographique sur la période intercensitaire (n=692 pour 1968-1975 ; n=795 pour 1975-1982 ; n=840 pour 1982-1990 ; n=953 pour 1990-1999 ; n=1239 pour 1999-2010 ; n=952 pour 2010-2015).

Note : SN = solde naturel ; SM = solde migratoire apparent ; SIMMI = solde de population immigrée

Annexe 5.3. Typologie des bassins de vie en décroissance démographique entre 1968 et 2015

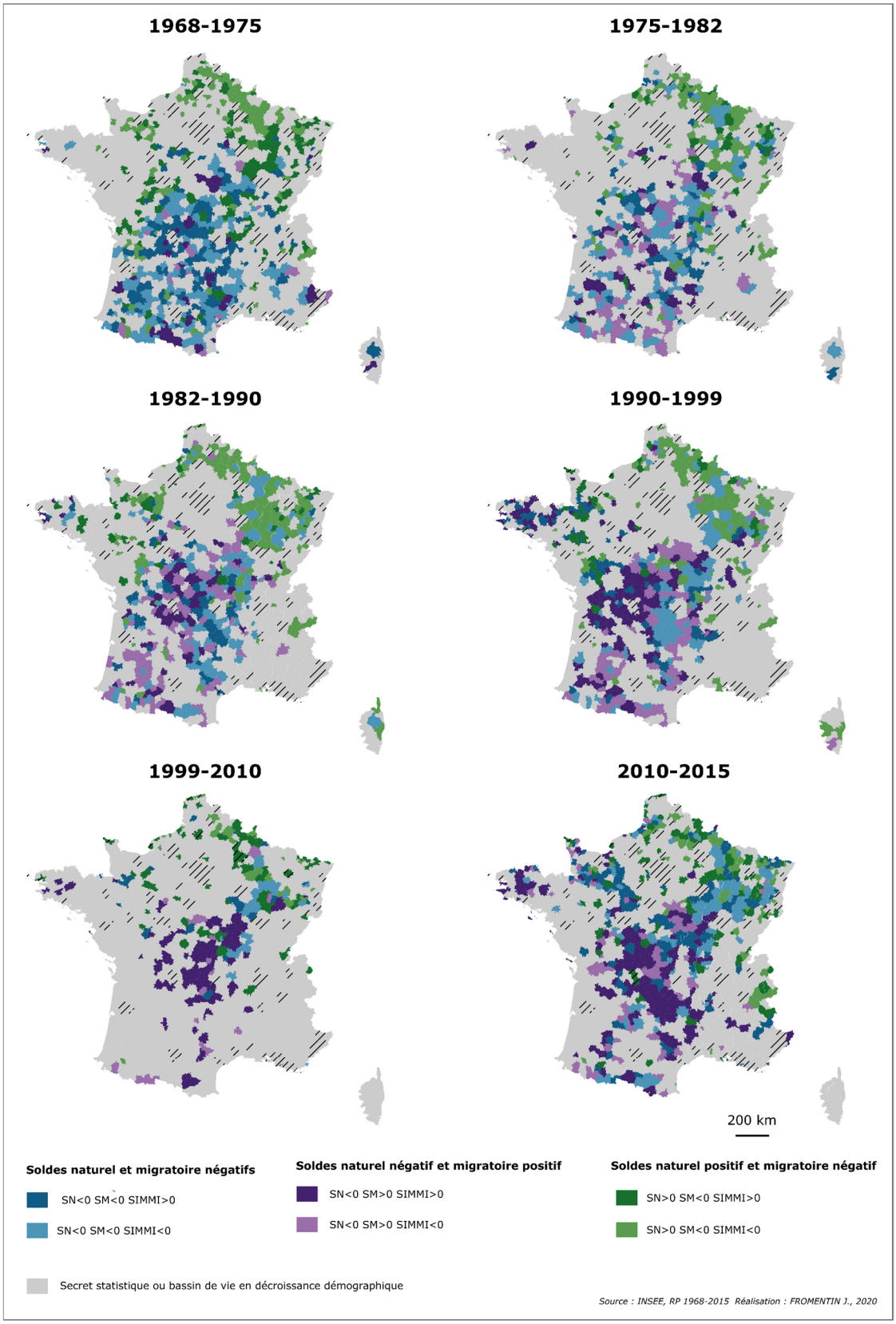

Source : INSEE, RP 1968-2015, exploitations principales et complémentaires

Champ : ensemble des bassins de vie en décroissance démographique sur la période intercensitaire (n=759 pour 1968-1975 ; n=655 pour 1975-1982 ; n=610 pour 1982-1990 ; n=499 pour 1990-1999 ; n=215 pour 1999-2010 ; n=499 pour 2010-2015). Note : SN = solde naturel ; SM = solde migratoire apparent ; SIMMI = solde de population immigrée

<u>Note de lecture commune aux deux planches de carte</u> :

Annexe 5.2 : tous les bassins de vie représentés sur cette carte (hormis ceux en gris) ont connu une croissance démographique. Les modalités cartographiées combinent les paramètres de solde naturel, solde migratoire apparent et d'évolution de la population immigrée, mettant en avant différentes structures spatiales de croissance démographique. Entre 1968 et 1975, les territoires en croissance démographique, peu nombreux, opposent surtout les Paris et une partie du Nord de la France, où la croissance est due seulement au solde naturel, au grand bassin francilien et au Sud-Est où solde naturel et migratoire sont positifs. Dans presque tous les cas, les immigrés contribuent à la croissance de la population des bassins de vie. À partir de 1975, les territoires de décroissance de la population immigrée se font plus nombreux et s'inscrivent dans des dynamiques démographiques et des territoires variés : en accompagnement d'un solde migratoire négatif dans le Nord, à contre-courant de la dynamique de croissance par solde naturel et migratoire positifs dans le bassin francilien et une partie du Sud-Est, en dépit d'un solde migratoire positif dans le Sud-Ouest. À partir des années 1990, la croissance démographique se déplace à l'Ouest de la France, par une combinaison de solde naturel et migratoire positifs dans le Nord-Ouest, uniquement par solde migratoire positif dans le Sud-Ouest. D'une manière générale, la croissance de la population immigrée accompagne ces reprises démographiques jusqu'en 2015.

Annexe 5.3 : de la même manière, sont représentés sur cette planche de cartes tous les bassins de vie (hormis ceux en gris) en décroissance démographique à chaque période intercensitaire. Entre 1968 et 1975 s'opposent à nouveau deux schémas de décroissance : dans le Nord et surtout le Nord-Est de la France, la population décroît uniquement du fait d'un solde migratoire négatif, auquel contribuent les immigrés dans la partie la plus au Nord. Dans le Sud-Ouest de la France, c'est la combinaison entre un solde naturel et un solde migratoire négatifs qui conduit à la décroissance démographique, dynamique à laquelle les immigrés participent différemment d'un bassin de vie à l'autre. Le renouveau démographique des campagnes à partir des années 1970 repose en premier lieu sur les migrations résidentielles vers ces espaces et conduit à une substitution progressive des bassins de vie en bleu par des bassins de vie en violet, marqués par un solde naturel négatif uniquement (1975-1982 et 1982-1990) voire à la fin de leur décroissance démographique. Encore une fois, les immigrés contribuent à cette dynamique de façon différenciée d'un territoire à l'autre. On peut voir que dès les années 1990, les installations d'immigrés contribuent à limiter la décroissance démographique dans certaines régions comme le Centre-Bretagne ou la Dordogne et le Limousin. Dans les années 2000, les zones en décroissance démographique sont plus rares, mais toujours découpées selon une opposition solde migratoire / solde naturel entre le Nord-Est et le Sud-Ouest. Ces décroissances se font le plus souvent malgré une croissance de la population immigrée, à l'exception d'une partie du Nord-Est de la France. Enfin, depuis 2010, les territoires en décroissance sont plus nombreux, en particulier avec le retour de zones où se combinent solde naturel et migratoire négatifs. Si dans la majorité des bassins de vie l'augmentation de la population immigrée freine la décroissance, dans certaines régions du Nord-Est de la France (Haute-Marne, Côte-d'Or, Nièvre), le vieillissement de la population immigrée accentue au contraire cette dynamique.

Annexes du chapitre 6

Annexe 6.1. L'évolution du nombre d'immigrés dans les campagnes françaises entre 1968 et 2015, selon le pays de naissance et le Zonage en Aires Urbaines 2010

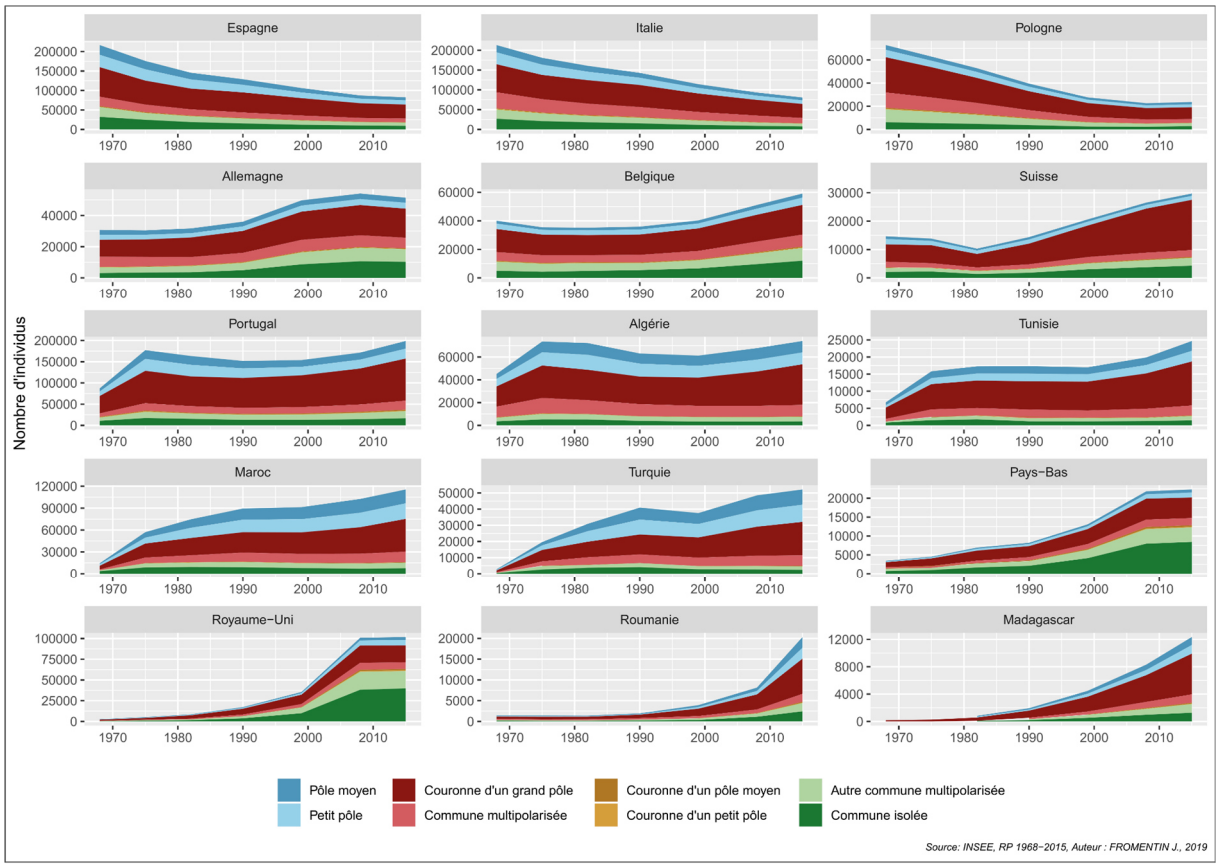

Source : INSEE, RP 1968-2015, exploitations principale et complémentaire

Champ : ensemble des immigrés résidant hors des grands pôles urbains de France métropolitaine en 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, 2008 et 2015, tels que définis dans le ZAU 2010

Annexe 6.2. Analyse factorielle portant sur l'évolution de la population immigrée de chaque pays d'origine

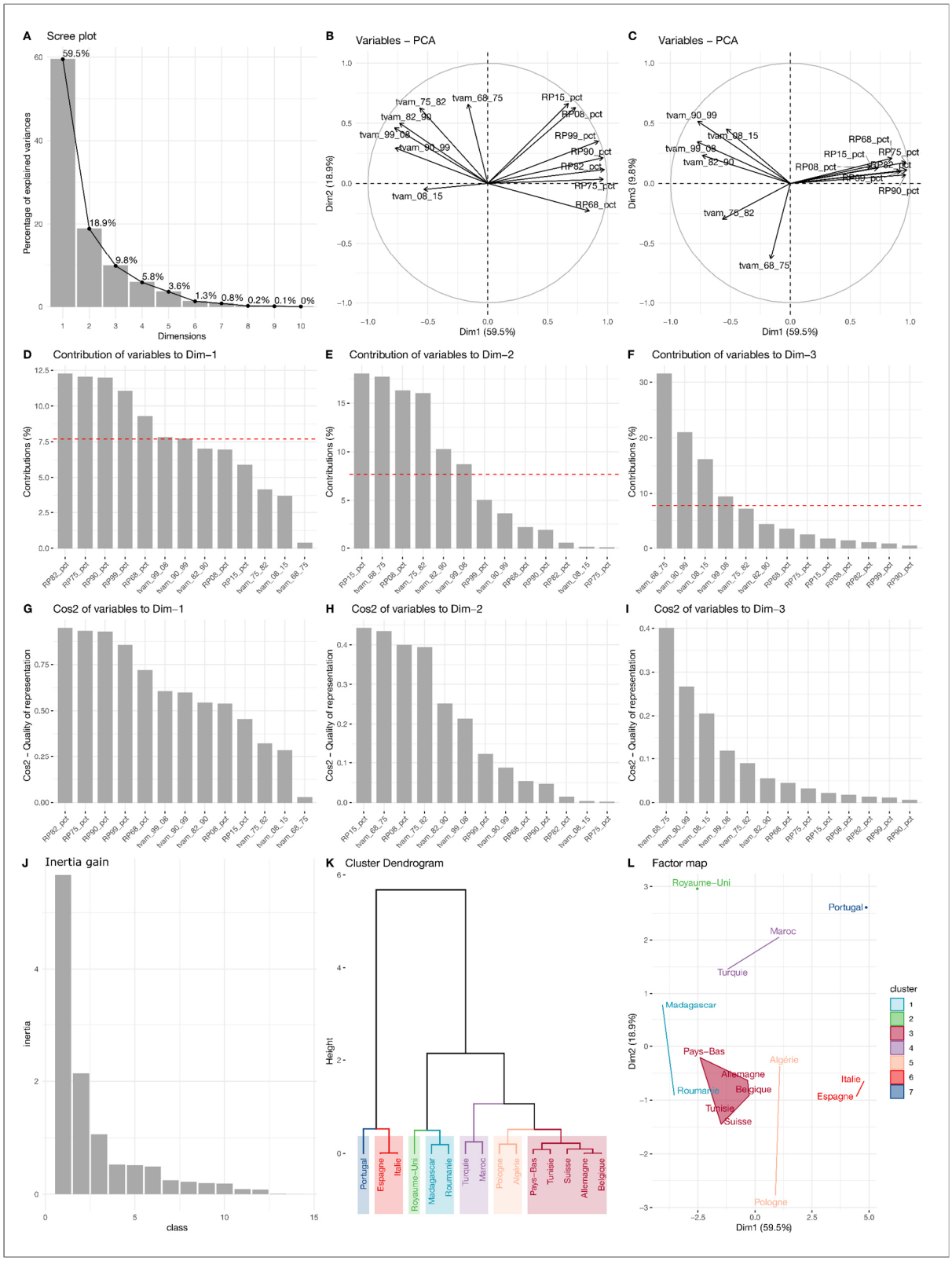

Source : INSEE, RP, 1968-2015, exploitations principale et complémentaire

Champ : ensemble des immigrés résidant dans les campagnes de France métropolitaine entre 1968 et 2015, telles que définies par la typologie des campagnes

Annexe 6.3. Coefficient de corrélation de Spearman entre la part d'immigrés et la distance au pays de naissance des immigrés (en km) entre 1975 et 2015 dans l'ensemble des campagnes de France métropolitaine (hors Corse)

Pays de naissance	1975	1999	2008	2015
Espagne	-0,42 ***	-0,47 ***	-0,44 ***	-0,44 ***
Italie	-0,29 ***	-0,34 ***	-0,35 ***	-0,39 ***
Pologne	-0,34 ***	-0,32 ***	-0,25 ***	-0,19 ***
Allemagne	-0,42 ***	-0,22 ***	-0,17 ***	-0,16 ***
Belgique	-0,43 ***	-0,03 ***	0,08 ***	0,14 ***
Suisse	-0,4 ***	-0,36 ***	-0,37 ***	-0,4 ***
Portugal	0,09 ***	0,02 **	0,02 *	-0,01 *
Algérie	-0,19 ***	-0,18 ***	-0,14 ***	-0,12 ***
Tunisie	-0,25 ***	-0,22 ***	-0,18 ***	-0,19 ***
Maroc	-0,14 ***	-0,2 ***	-0,15 ***	-0,15 ***
Turquie	-0,25 ***	-0,33 ***	-0,34 ***	-0,35 ***
Pays-Bas	0,03 †	0,23 ***	0,21 ***	0,19 ***
Royaume-Uni	0,13 ***	0,2 ***	0,19 ***	0,2 ***
Roumanie	-0,14 ***	-0,05 *	-0,09 ***	-0,07 ***
Madagascar	0 N.S.	-0,09 ***	-0,09 ***	-0,1 ***

Source : INSEE, RP 1975, 1999, 2008, 2015, exploitations principales

Champ : ensemble des immigrés des quinze pays de naissance résidant dans une commune de campagnes (d'après la typologie des campagnes) entre 1975 et 2015

Méthode : par souci de comparabilité, la mesure de la distance a été rapportée à la distance minimale entre l'ensemble des communes de France métropolitaine et le pays considéré. Une telle approche considère que la distance au pays de naissance a un sens dans l'analyse, que le pays considéré soit limitrophe de la France ou situé à grande distance de celle-ci.

Annexe 6.4. Surreprésentations et sous-représentations des immigrés selon leur pays de naissance dans les bassins de vie peu denses en 2015

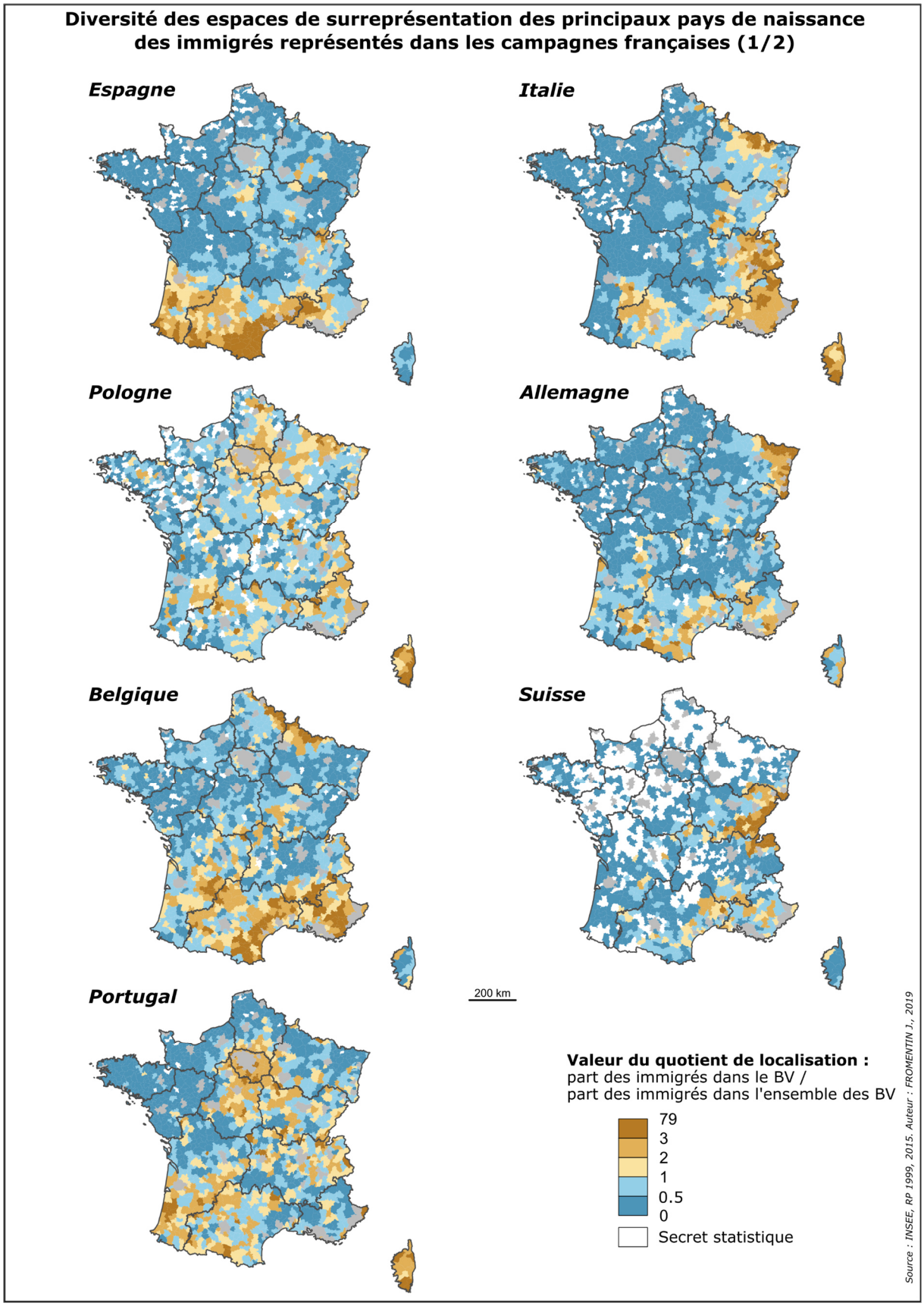

Diversité des espaces de surreprésentation des principaux pays de naissance des immigrés représentés dans les campagnes françaises (2/2)

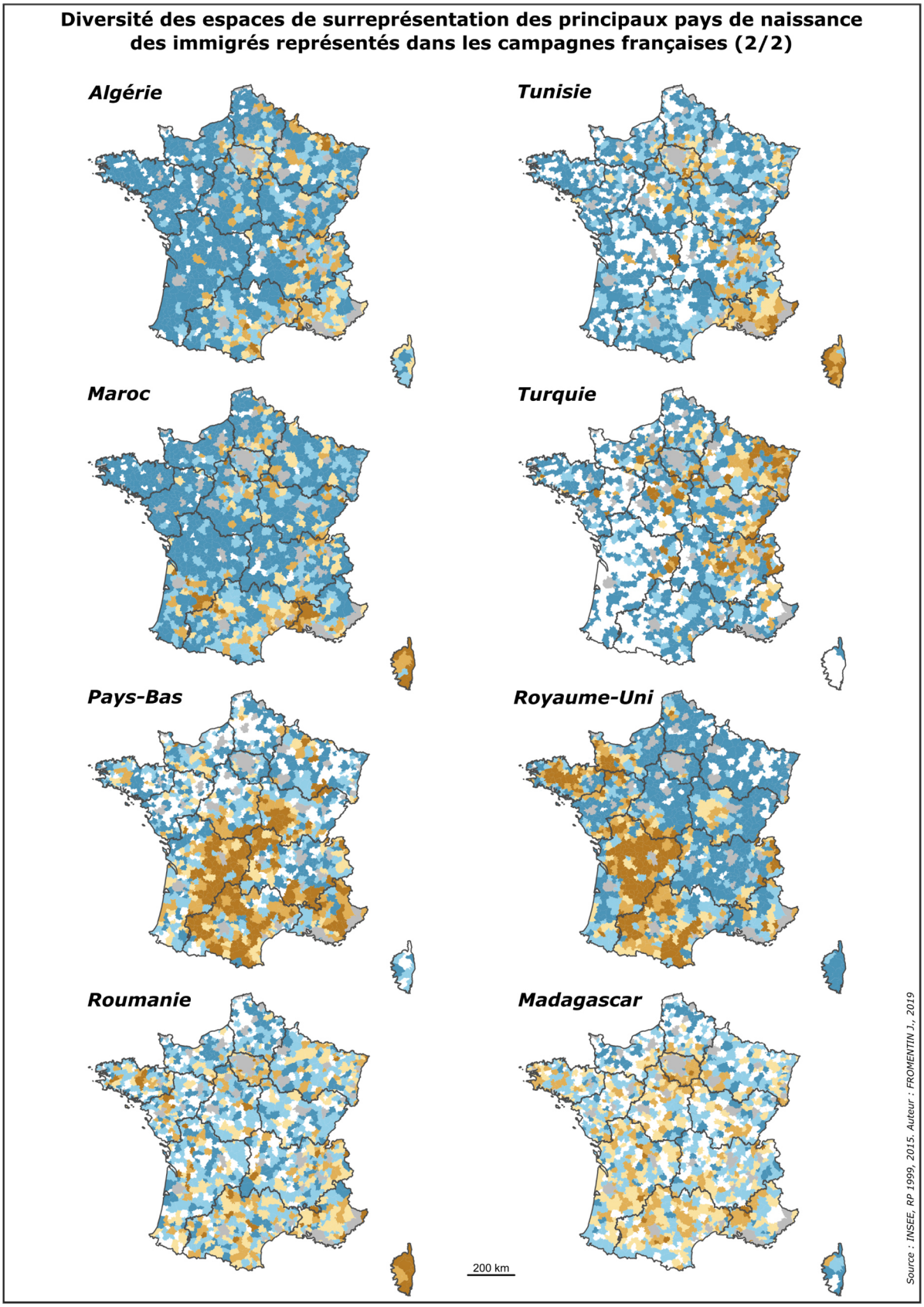

Source : INSEE, RP 1999 et 2015, exploitation principale

Champ : ensemble des immigrés des quinze pays de naissance résidant dans les bassins de vie peu denses de France métropolitaine en 2015

Annexe 6.5. Corrélogrammes de Moran selon le pays de naissance des immigrés (1975-2015)

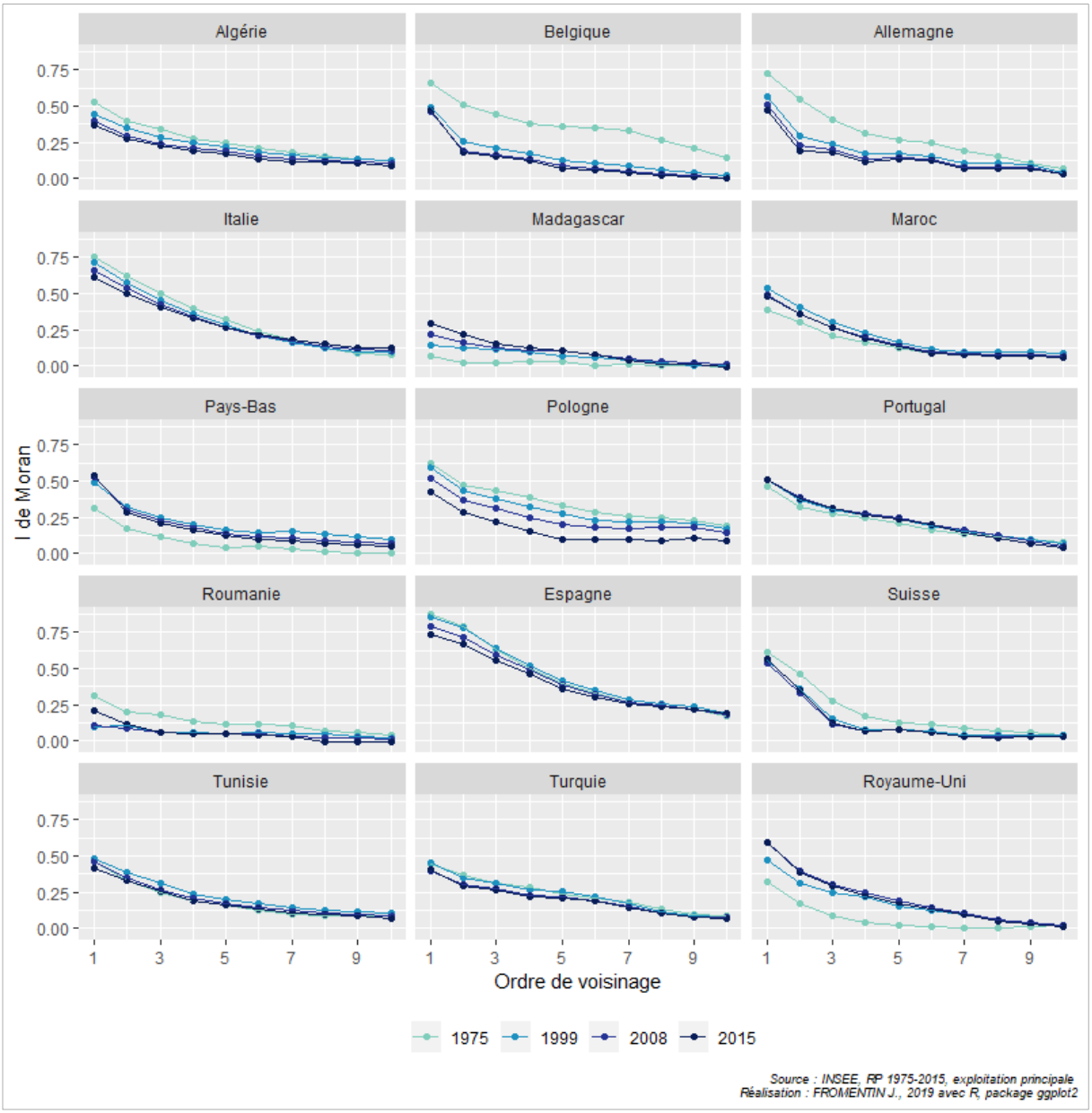

Source : INSEE, RP 1975, 1999, 2008, 2015, exploitation principale

Champ ; ensemble des immigrés des quinze pays de naissance résidant dans les bassins de vie peu denses de France métropolitaine (hors Corse) en 1975, 1999, 2008 ou 2015.

Note : corrélogrammes réalisés à l'échelle des bassins de vie métropolitains (hors Corse), selon une définition du voisinage par contiguïté

Annexes du chapitre 7

Annexe 7.1. Évolution de la population immigrée par tranche d'âge : des tendances communes entre les différents types d'espace

Source : INSEE, RP 1968-2015, exploitation principale.
Champ : ensemble de la population immigrée des ménages résidant en France métropolitaine en 1968-2015

Annexe 7.2. Une augmentation numérique de la majorité des groupes sociaux dans les campagnes françaises depuis les années 1980

Source : INSEE, RP 1982-2015, exploitation principale.

Champ : ensemble de la population immigrée et active des ménages résidant en France métropolitaine en 1982-2015

Annexe 7.3. La répartition spatiale des immigrés selon leur PCS (actuelle ou passée) en 2015

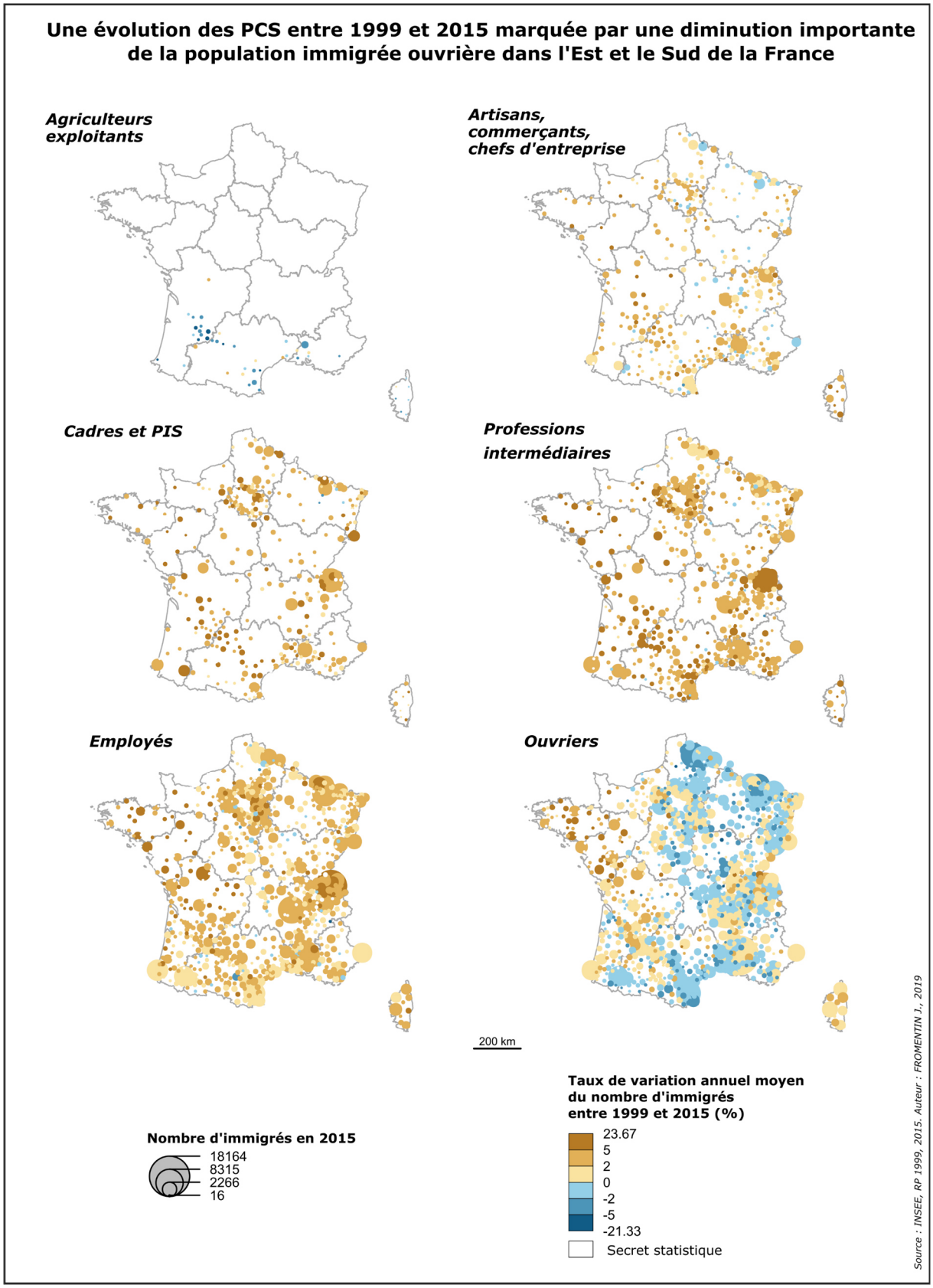

Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale.

Champ : ensemble de la population immigrée des ménages résidant dans un bassin de vie peu dense en 2015

Annexe 7.4. La distribution de la population immigrée active dans les différents types de campagnes par sexe et par PCS détaillée en 2015

	Campagnes densifiées des villes				Campagnes diffuses des villes				Campagnes densifiées du littoral et des vallées				Campagnes agricoles et industrielles				Campagnes vieillies à faible densité (1)				Campagnes vieillies à faible densité (2)				Campagnes vieillies à faible densité (3)			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
Agriculteurs exploitants	0,5	*-17,8*	0,4	*-16,7*	0,8	*-35,6*	0,5	*-46,0*	0,9	*-36,7*	0,6	*-43,6*	2,3	*-20,7*	1,7	*-21,3*	6,0	*0,2*	5,1	*-6,2*	2,8	*-0,2*	2,4	*3,9*	2,0	*-40,3*	1,5	*-22,9*
Artisans	**7,6**	*54,2*	1,5	*57,5*	**6,8**	*45,8*	1,6	*40,5*	**8,3**	*44,7*	1,9	*62,6*	**9,1**	*83,5*	2,3	*103,7*	**15,8**	***194,9***	4,4	***235,2***	**9,3**	*50,5*	2,6	*76,2*	**10,7**	*50,6*	2,5	*71,9*
Commerçants et assimilés	3,6	*19,3*	2,5	*43,8*	4,0	*32,7*	2,8	*45,2*	4,2	*20,1*	3,7	*46,3*	4,7	*46,0*	4,6	*110,7*	**9,4**	***175,6***	**11,1**	***191,5***	5,8	*41,1*	**6,1**	*89,1*	**6,6**	*29,5*	**7,1**	*81,3*
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	0,9	*12,0*	0,2	*15,7*	0,7	*4,9*	0,2	*41,9*	0,7	*-6,3*	0,3	***184,8***	0,7	*-0,8*	0,2	*SS*	1,1	***103,2***	SS	*SS*	0,6	*-21,1*	0,4	*SS*	0,8	***105,7***	0,5	*SS*
Professions libérales et assimilés	2,0	***86,9***	1,4	***191,4***	1,6	*58,2*	1,3	*199,8*	1,9	*66,9*	1,4	*180,3*	2,6	***90,4***	1,8	***227,7***	4,0	*73,0*	2,3	***337,4***	2,1	*61,7*	2,0	***408,5***	2,1	***171,8***	2,2	*SS*
Cadres de la fonction publique	1,0	*78,3*	0,8	***174,3***	0,5	*72,6*	0,5	***205,0***	0,6	*60,0*	0,5	*82,4*	0,4	*56,3*	0,6	***310,9***	SS	*SS*	0,6	*SS*	0,6	***118,7***	0,7	*SS*	0,5	*19,4*	0,4	*48,3*
Professeurs, professions scientifiques	2,6	*69,0*	2,5	*99,1*	1,8	*53,9*	1,9	*76,1*	2,0	*44,5*	2,4	*101,4*	1,6	*25,6*	1,9	*90,9*	1,3	*56,5*	1,4	*40,0*	1,5	*10,8*	1,9	*58,8*	1,2	*48,3*	1,6	*93,6*
Professions de l'information, des arts et des spectacles	0,9	*50,5*	1,0	*73,4*	0,7	*25,8*	0,9	*59,1*	0,9	*23,5*	1,3	*123,9*	1,0	*-2,1*	1,3	*67,0*	2,4	*77,1*	2,1	*95,7*	1,6	*24,3*	1,7	*65,9*	1,6	*29,8*	1,7	***109,8***
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	3,7	*63,3*	3,5	***229,2***	2,3	***83,3***	1,9	***208,4***	2,3	***71,1***	2,1	***247,2***	1,8	*33,5*	1,5	*135,2*	1,4	*35,2*	1,4	***323,5***	1,6	*60,5*	1,5	***231,5***	1,8	***116,2***	1,8	***220,3***
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	6,3	*73,7*	2,0	***239,8***	3,8	*75,2*	1,2	***217,6***	4,0	***78,4***	1,5	***349,2***	3,2	*57,6*	0,9	***380,2***	2,3	*83,8*	0,5	*SS*	2,6	***119,9***	1,1	*SS*	1,7	*21,6*	0,5	*SS*
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	1,6	*60,7*	4,0	*98,5*	1,5	*34,2*	3,3	*75,1*	1,8	*50,3*	4,0	*87,5*	1,5	*26,7*	3,9	*84,1*	1,8	*36,0*	5,2	***147,7***	1,6	*30,5*	4,0	*68,2*	2,8	*50,9*	4,6	*95,6*
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	1,3	*32,5*	5,3	*118,7*	1,5	*54,0*	5,2	*106,6*	1,7	***92,8***	5,7	*122,3*	1,8	***97,5***	5,8	*120,3*	1,5	*69,0*	5,6	*101,5*	1,9	***69,5***	5,0	*60,1*	1,6	*87,4*	**6,6**	***119,5***
Clergé, religieux	0,2	*66,0*	SS	*SS*	0,4	***114,0***	SS	*SS*	0,2	*58,5*	0,1	*44,4*	0,3	*51,0*	SS	*SS*	SS	*SS*	SS	*SS*	0,4	*-33,7*	SS	*SS*	SS	*SS*	SS	*SS*
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	0,6	***110,4***	1,0	*159,9*	0,5	*21,7*	0,9	***210,2***	0,5	*59,8*	0,8	*131,3*	0,6	***195,8***	0,7	*104,3*	SS	*SS*	0,6	*104,7*	0,4	*18,8*	0,7	*SS*	0,4	*27,7*	1,0	***138,1***
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	5,2	*63,3*	**10,0**	*151,4*	3,8	*43,4*	**7,4**	*112,5*	4,3	*58,7*	**8,0**	*134,2*	3,9	*50,9*	**6,9**	*94,0*	3,4	***97,4***	**5,8**	*122,8*	3,3	*62,4*	5,7	***99,1***	4,0	*84,6*	**7,1**	***133,1***
Techniciens	5,4	*62,2*	1,4	*140,4*	4,8	*65,2*	1,2	*183,0*	4,2	***80,1***	0,9	*143,3*	4,3	*60,8*	1,1	*88,0*	2,7	*72,1*	1,1	*SS*	3,6	***92,8***	1,1	***233,3***	3,2	***118,2***	0,9	*SS*
Contremaîtres, agents de maîtrise	3,6	*-4,0*	0,8	*129,8*	3,8	*4,0*	0,8	*127,5*	2,8	*5,1*	0,7	***181,0***	3,6	*-3,6*	0,9	***141,1***	2,1	*19,7*	0,7	*SS*	2,8	*-3,4*	0,7	***104,7***	2,7	*26,1*	0,8	*SS*
Employés civils et agents de service de la fonction publique	2,0	*67,1*	**13,0**	*89,7*	1,8	*41,4*	**14,4**	*73,7*	1,8	*26,3*	**13,4**	*72,2*	1,6	*40,1*	**13,0**	*69,8*	1,5	*96,7*	**10,4**	*133,8*	2,0	*28,5*	**12,1**	*79,0*	2,5	*36,0*	**12,7**	*54,4*
Policiers et militaires	3,0	***81,3***	0,4	***175,4***	2,0	***76,0***	0,4	***233,0***	3,3	*2,7*	0,4	***249,9***	1,7	***98,2***	0,3	*SS*	0,8	*46,6*	SS	*SS*	4,1	***339,0***	0,4	*SS*	2,4	***122,1***	0,4	*SS*
Employés administratifs d'entreprise	1,9	***101,3***	**9,5**	*31,9*	1,7	***76,4***	**8,8**	*22,2*	1,6	*48,0*	**8,2**	*17,0*	1,5	***92,1***	**7,8**	*25,1*	1,1	*90,9*	**6,2**	*62,8*	1,3	*64,8*	**6,5**	*42,4*	1,2	*89,1*	**7,9**	*64,4*
Employés de commerce	1,7	***112,1***	**6,7**	*80,6*	1,5	*65,0*	**6,7**	*47,7*	1,5	***70,6***	**7,0**	*49,4*	1,0	*71,3*	5,7	*64,4*	0,7	*93,8*	3,9	*104,8*	1,0	*57,6*	5,9	*65,8*	1,1	*26,6*	6,5	*71,4*
Personnels des services directs aux particuliers	2,0	*68,9*	**16,9**	*53,8*	2,0	***86,3***	**18,7**	*35,5*	2,6	*41,0*	**19,8**	*43,4*	1,5	*65,4*	**16,8**	*36,5*	1,9	***133,8***	**14,7**	*84,5*	2,1	*49,7*	**18,4**	*46,8*	3,0	*-13,5*	**20,8**	*28,4*
Ouvriers qualifiés de type industriel	**7,3**	*-29,3*	1,7	*-13,6*	**9,1**	*-38,6*	2,2	*-20,9*	**6,2**	*-29,4*	1,1	*-20,1*	**9,7**	*-32,1*	2,9	*-10,9*	5,6	*-15,0*	1,4	*16,7*	**8,0**	*-24,0*	2,4	*-20,6*	5,3	*-25,6*	0,7	*-14,0*
Ouvriers qualifiés de type artisanal	**6,6**	*65,4*	4,2	*31,9*	**7,2**	*19,6*	4,7	*24,0*	**7,9**	*25,6*	4,2	*21,7*	**5,9**	*23,9*	3,3	*15,7*	5,3	*66,4*	2,2	*100,2*	**7,0**	*24,3*	3,3	*35,1*	**10,5**	*36,0*	3,5	*33,2*
Chauffeurs	4,6	*38,1*	0,3	*160,1*	5,2	*36,9*	0,4	*89,5*	4,6	*46,5*	0,3	*152,7*	5,0	*36,4*	0,6	***203,2***	3,3	*56,1*	SS	*SS*	3,8	*31,1*	0,4	*SS*	3,3	*19,2*	SS	*SS*
Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	3,3	*50,2*	0,6	*146,0*	3,3	*12,3*	0,5	*53,0*	2,5	*30,0*	0,4	*99,1*	2,8	*15,4*	0,7	*137,3*	1,3	*54,3*	SS	*SS*	2,2	*5,5*	0,4	*SS*	1,7	*11,3*	0,6	*SS*
Ouvriers non qualifiés de type industriel	**7,7**	*-7,3*	5,0	*-13,1*	**10,7**	*-29,7*	6,4	*-36,2*	**8,2**	*-7,1*	4,3	*-19,8*	**9,9**	*-34,1*	**6,9**	*-36,9*	**6,1**	*-0,7*	4,4	*11,3*	**8,9**	*-40,1*	**6,9**	*-28,3*	**5,7**	*-24,8*	2,5	*-19,6*
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	**11,2**	*-3,2*	1,9	*50,5*	**12,6**	*-1,2*	2,5	*17,0*	**13,6**	*1,0*	2,4	*45,7*	**10,9**	*-5,5*	2,4	*41,1*	**9,1**	*33,2*	2,1	*111,6*	**12,4**	*9,0*	2,6	*68,2*	**15,1**	*7,8*	2,3	*33,1*
Ouvriers agricoles	1,8	*-44,4*	1,3	*-1,8*	3,7	*-34,7*	2,7	*-3,9*	4,8	*-42,3*	2,5	*2,4*	5,0	*-34,4*	3,8	*8,7*	**7,3**	*-19,5*	5,6	*48,6*	4,9	*-42,6*	3,0	*58,7*	4,3	*-14,9*	1,2	*94,8*

Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire. Champ : ensemble de la population immigrée et active des ménages résidant dans les campagnes (typologie des campagnes) en 2015. Lecture : en 2015, 0,5 % des immigrés hommes actifs résidant dans les campagnes densifiées des villes sont agriculteurs exploitants. Entre 1999 et 2015, la population de ce groupe a diminué de 17,8 %.

Annexe 7.5. Une augmentation relative des ménages de petite taille dans toutes les campagnes

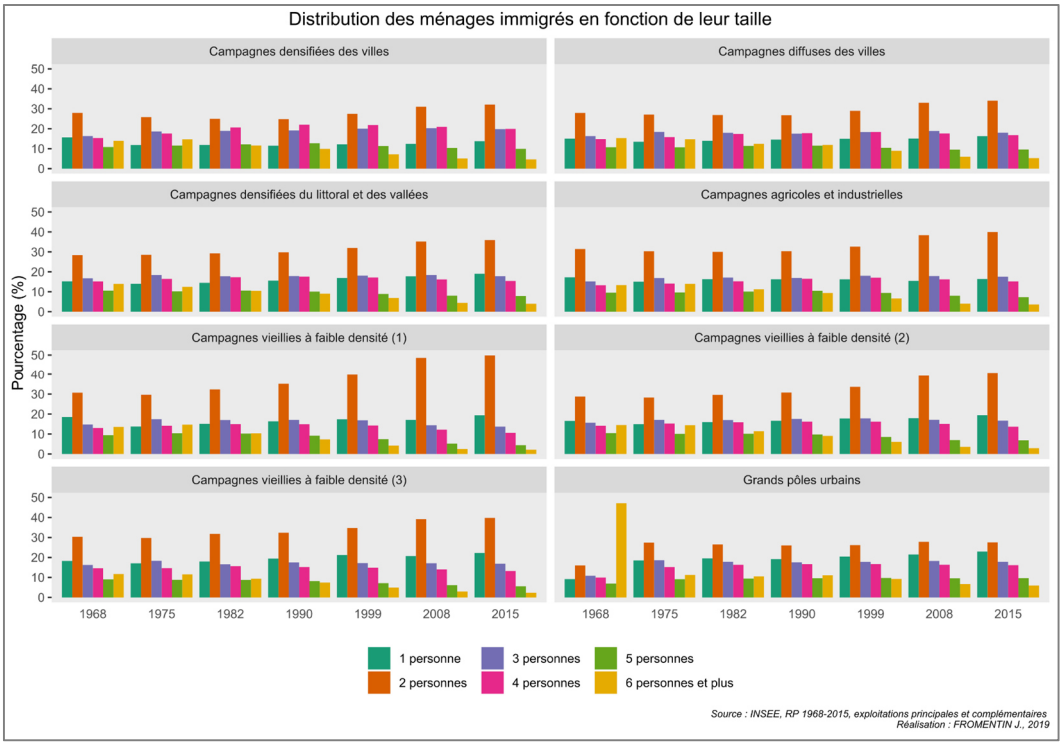

Source : INSEE, RP 1968-2015, exploitation principale.
Champ : ensemble des ménages immigrés de France métropolitaine 1968-2015

Annexe 7.6. Le renforcement numérique des ménages de petite taille depuis les années 2000

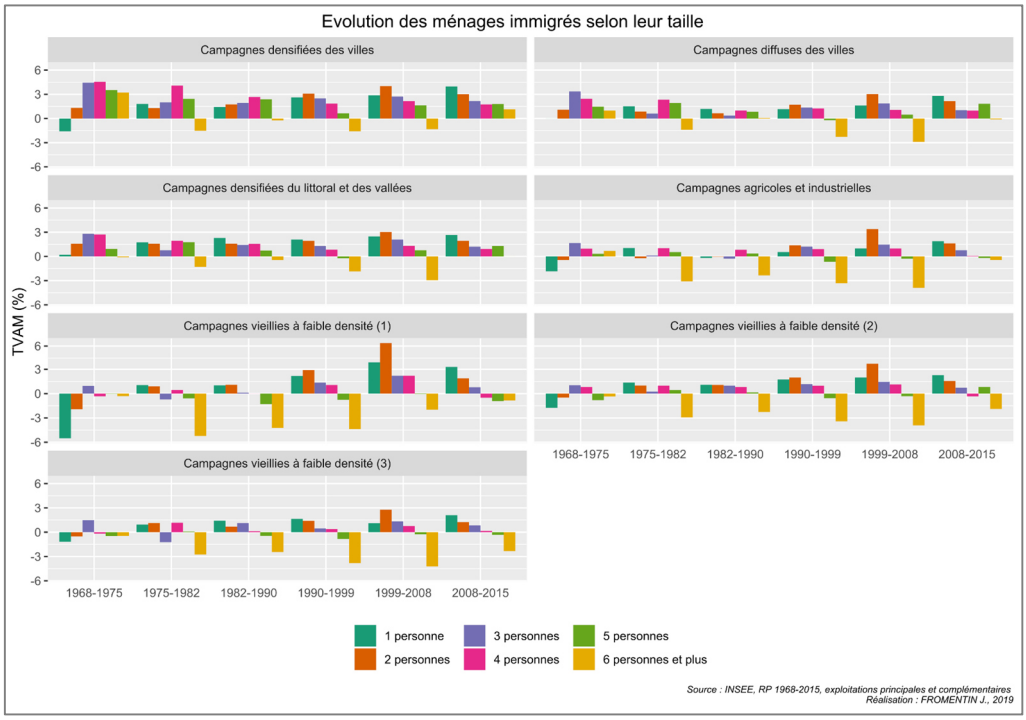

Source : INSEE, RP 1968-2015, exploitation principale. Champ : ensemble des ménages immigrés résidant dans les campagnes (typologie des campagnes) de France métropolitaine 1968-2015

Annexe 7.7. L'augmentation numérique de la population des ménages immigrés depuis les années 2000

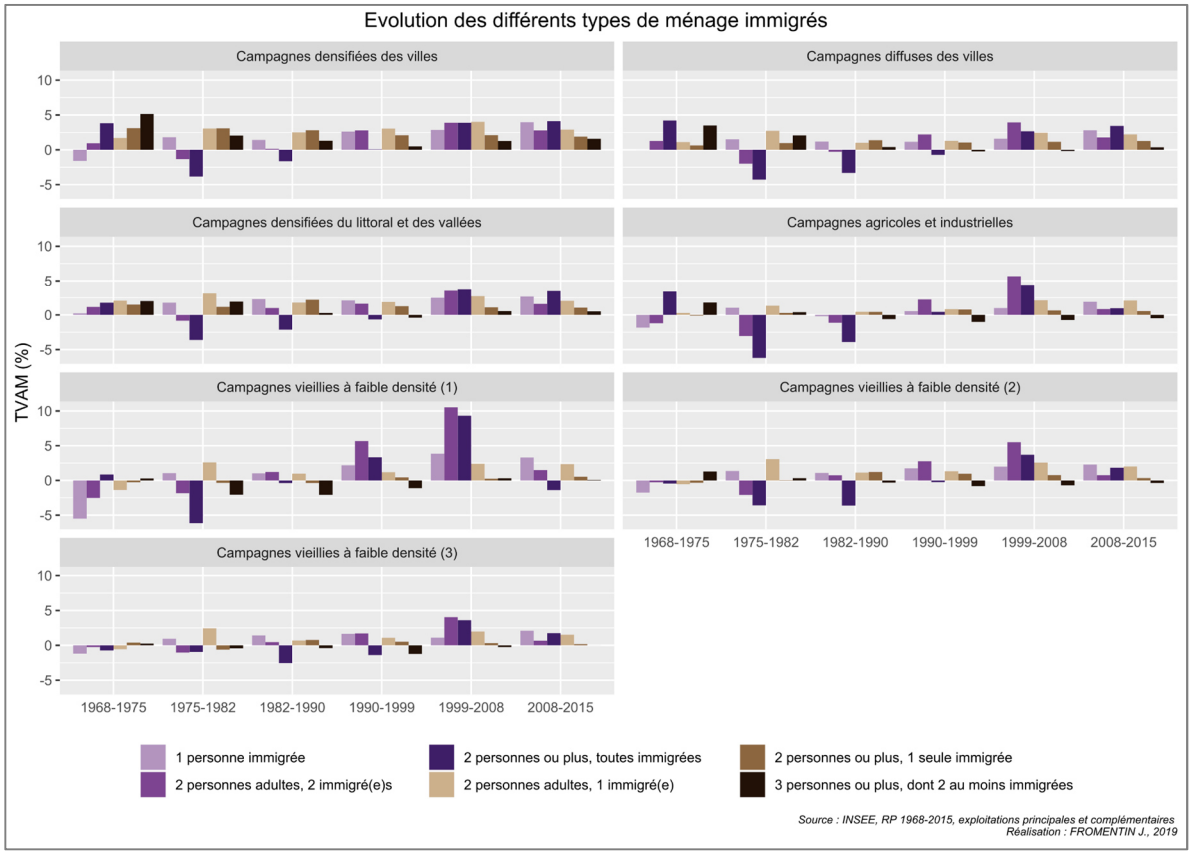

Source : INSEE, RP 1968-2015, exploitation principale. Champ : ensemble des ménages immigrés résidant dans les campagnes (typologie des campagnes) de France métropolitaine 1968-2015

Annexe 7.8. La répartition spatiale des différents types de ménages immigrés en 2015

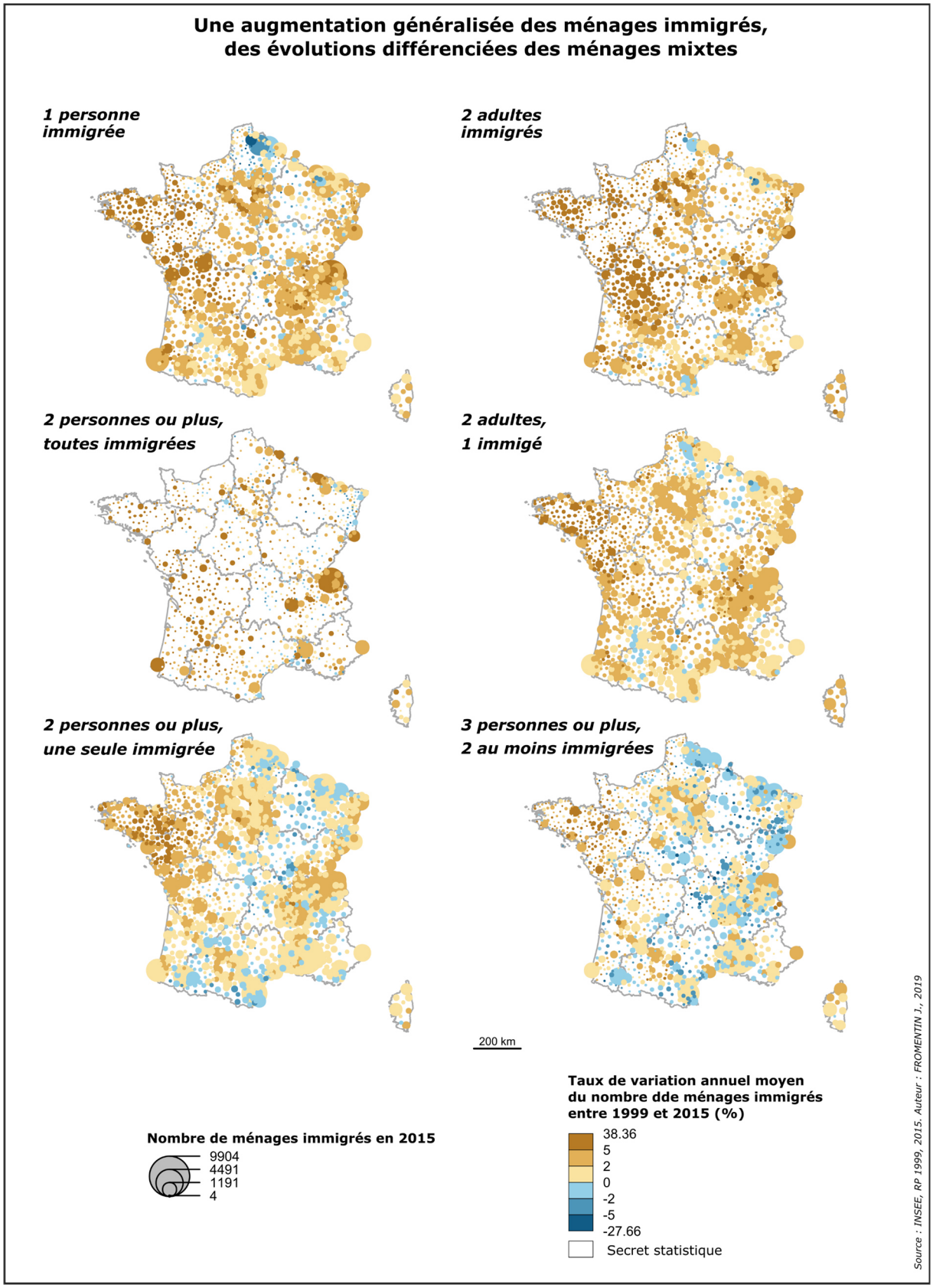

Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale.

Champ : ensemble des ménages immigrés résidant dans les bassins de vie peu denses de France métropolitaine en 2015

Annexe 7.9. Schématisation de la méthodologie adoptée pour l'analyse multivariée exploratoire de la section 3

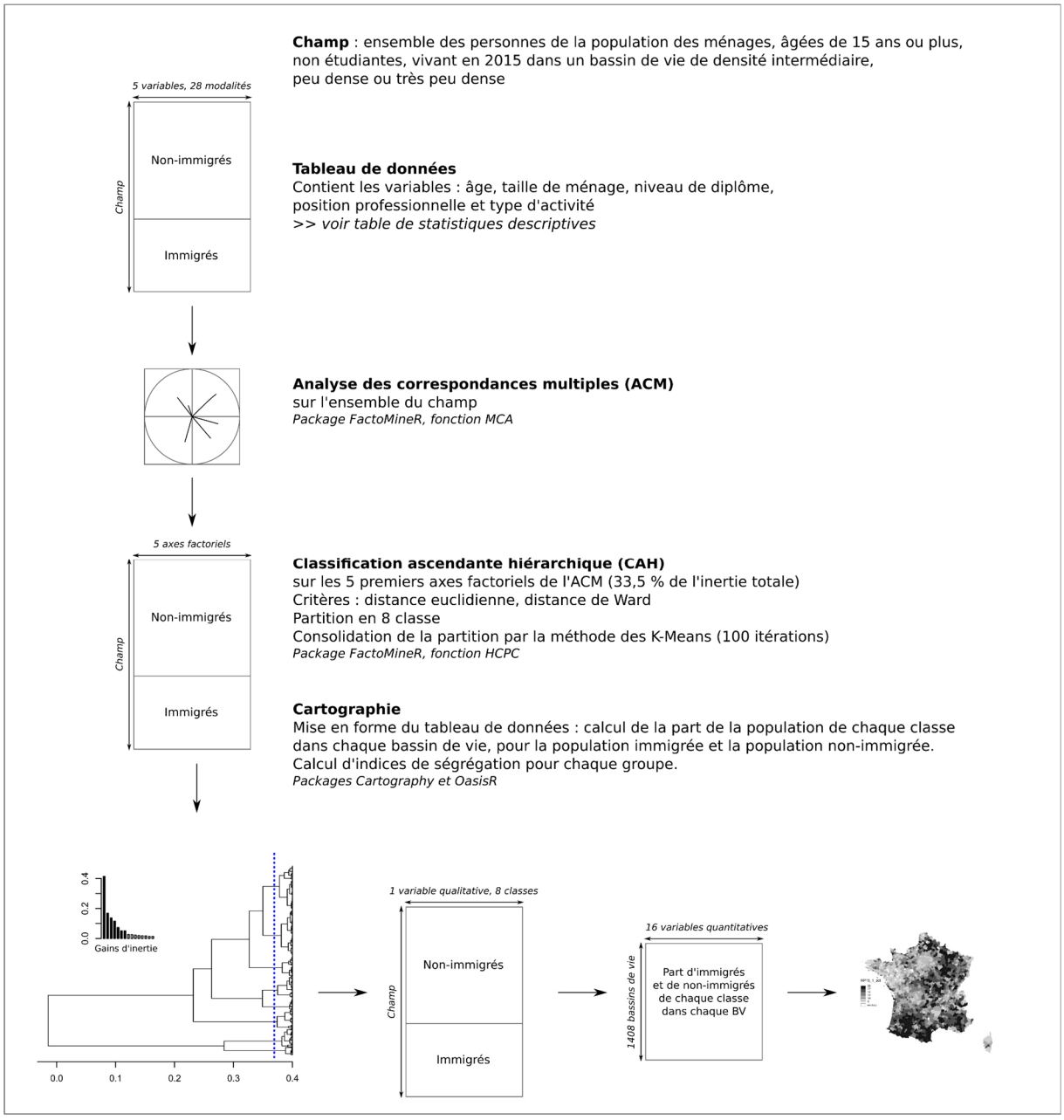

Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale.

Champ : ensemble de la population des ménages résidant dans les bassins de vie peu denses de France métropolitaine en 2015, hors étudiants et personnes âgées de moins de 15 ans.

Annexe 7.10. Variables mobilisées dans l'ACM de la section 3

Variable	Modalité	Libellé	Effectif non pondéré	Effectif pondéré	% non pondéré	% pondéré
Âge	15-29 ans	[15,30)	2 993 298	3 579 908	13,0	13,3
	30-44 ans	[30,45)	5 699 389	6 551 098	24,7	24,3
	45-59 ans	[45,60)	6 358 552	7 365 436	27,6	27,4
	60-74 ans	[60,75)	5 191 273	6 077 831	22,5	22,6
	75 ans et plus	[75,120)	2 797 901	3 348 836	12,1	12,4
Sexe	Homme	1	11 214 902	13 005 446	48,7	48,3
	Femme	2	11 825 511	13 917 663	51,3	51,7
Taille du ménage	1 personne	1p	4 064 231	5 080 291	17,6	18,9
	2 personnes	2p	9 093 730	10 597 653	39,5	39,4
	3 personnes	3p	4 240 427	4 861 955	18,4	18,1
	4 personnes	4p	3 782 754	4 234 326	16,4	15,7
	5 personnes	5p	1 364 623	1 556 413	5,9	5,8
	6 personnes et plus	6ppls	494 648	592 470	2,1	2,2
Diplôme le plus élevé obtenu	Aucun diplôme ou au mieux BEPC, Brevet des collèges, DNB	BEPC	7 093 409	8 412 082	30,8	31,2
	CAP, BEP	BEP-CAP	6 648 762	7 630 065	28,9	28,3
	Baccalauréat (général, technologique, professionnel)	Bac	4 028 239	4 672 148	17,5	17,4
	Diplôme d'études supérieures	Etudes sup.	5 270 003	6 208 814	22,9	23,1
Position professionnelle et type d'activité	Chômeur	chomeur	1 748 588	2 162 571	7,6	8,0
	Manœuvre, ouvrier spécialisé, ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier	ouvrier_manoeuvre	2 862 203	3 228 582	12,4	12,0
	"Emploi inférieur" : employé, agent de catégorie C ou D de la fonction publique	employe_inf	3 558 144	4 124 832	15,4	15,3
	"Emploi moyen" : technicien (non cadre), agent de catégorie B de la fonction publique, agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP	employe_moy	1 903 479	2 166 201	8,3	8,0
	"Emploi supérieur" : ingénieur, cadre d'entreprise, agent de catégorie A de la fonction publique	employe_sup	1 453 012	1 693 692	6,3	6,3
	Employeur	employeur	749 549	840 102	3,3	3,1
	Indépendant	independant	1 029 705	1 145 926	4,5	4,3
	Retraité ou pré-retraité	retraite	7 313 317	8 604 063	31,7	32,0
	Au foyer	au_foyer	733 753	904 868	3,2	3,4
	Autre inactif	autre_inactif	831 488	1 033 917	3,6	3,8
	Autre actif : actif ayant un emploi, position professionnelle non précisée ou aide familiale	autre_actif	857 175	1 018 355	3,7	3,8
Immigrés			1 388 604	1 823 545	6,0	6,8
Non-immigrés			21 651 809	25 099 563	94,0	93,2
Ensemble			*23 040 413*	*26 923 108*	*100*	*100*

Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale.

Champ : ensemble de la population des ménages résidant dans les bassins de vie peu denses de France métropolitaine en 2015, hors étudiants et personnes âgées de moins de 15 ans.

Annexe 7.11. Schématisation de la méthodologie suivie pour la typologie multidates (section 4)

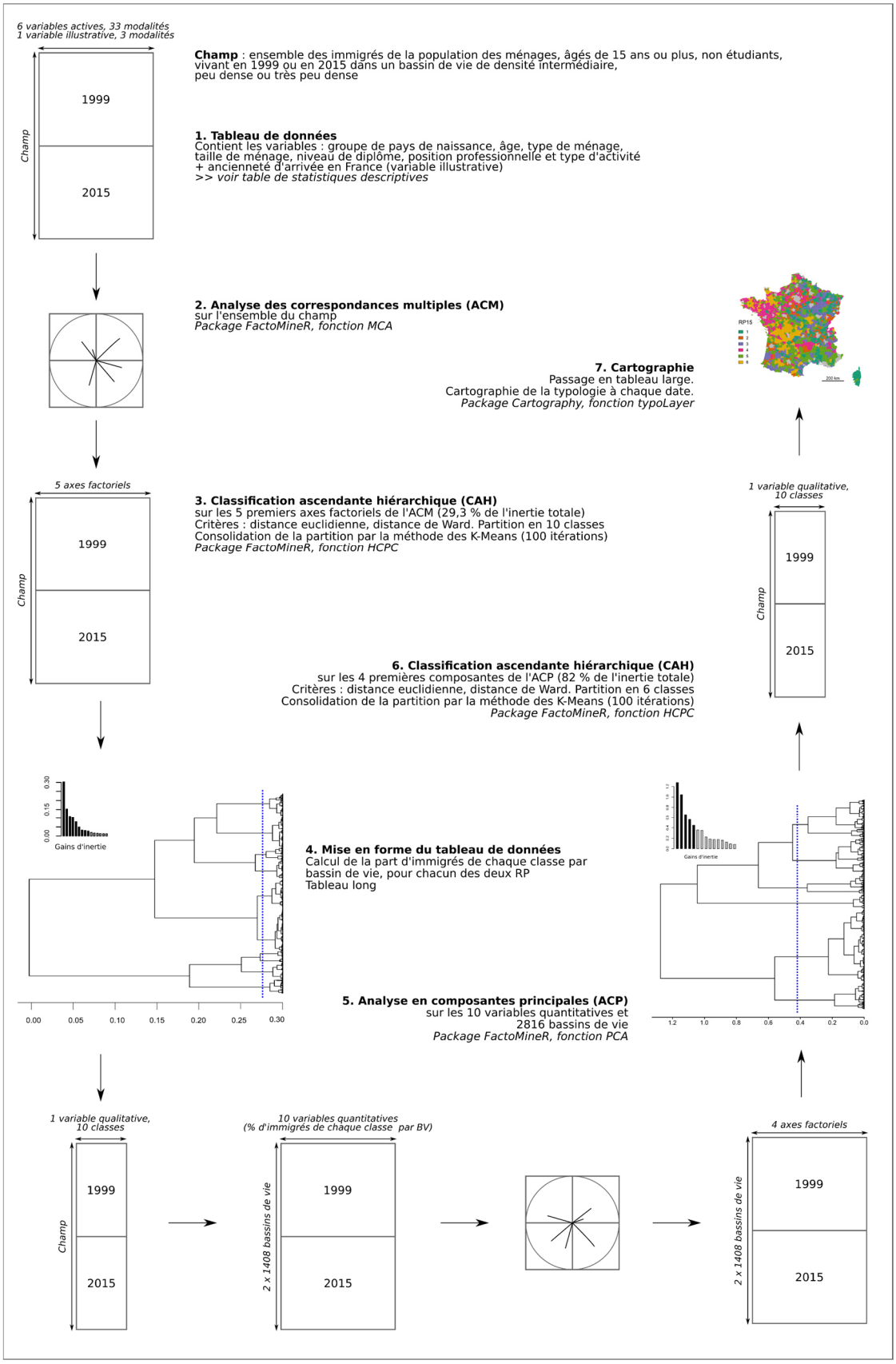

Source : INSEE, RP 1999 et 2015, exploitation principale. Champ : ensemble de la population immigrée des ménages résidant dans les bassins de vie peu denses de France métropolitaine en 2015, hors étudiants moins de 15 ans.

Annexe 7.12. Variables mobilisées dans l'ACM de la typologie multidates (section 4)

Variable	Modalité	Libellé	Effectif non pondéré	Effectif pondéré	% non pondéré	% pondéré
Pays de naissance	Europe du Sud (Italie, Espagne, Portugal)	Europe_Sud	983 210	1 081 343	35,5	33,8
	Royaume-Uni et Pays-Bas	RU_Pays_Bas	171 031	177 308	6,2	5,5
	Autres pays de l'UE à 15 + Norvège + Suisse	Autre_U15_NS	307 748	326 949	11,1	10,2
	Autres pays d'Europe	Autre_Europe	189 588	224 557	6,8	7,0
	Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie)	Afrique_Nord	661 068	828 927	23,9	25,9
	Afrique de l'Ouest (	Afrique_Ouest	52 433	68 559	1,9	2,1
	Autres pays d'Afrique	Autre_Afrique	85 181	107 708	3,1	3,4
	Proche et Moyen-Orient	PMO	159 072	197 139	5,7	6,2
	Asie	Asie	95 890	117 328	3,5	3,7
	Autres pays	Autre_pn	63 666	74 009	2,3	2,3
Ancienneté d'arrivée en France	Entre 1960 et 1974	1960-1974	1 055 775	1 163 301	38,1	36,3
	Arrivée récente (entre 1990 et 1999 pour le RP 1999; depuis 2005 pour le RP 2015)	Arr_rec	465 265	564 076	16,8	17,6
	Autre période d'arrivée	Autre_arr	1 247 847	1 476 450	45,1	46,1
Âge	15-39 ans	[15,40)	766 199	906 981	27,7	28,3
	40-64 ans	[40,65)	1 323 768	1 521 205	47,8	47,5
	65 ans et plus	[65,120)	678 920	775 640	24,5	24,2
Type de ménage	Ménage composé uniquement de personnes immigrées	immi	1 048 570	1 230 612	37,9	38,4
	Ménage composé d'au moins une personne non-immigrée	mixte	1 720 317	1 973 214	62,1	61,6
Taille de ménage	1 personne	1p	367 973	438 033	13,3	13,7
	2 personnes	2p	911 066	1 039 236	32,9	32,4
	3 à 5 personnes	3_5p	1 230 792	1 432 073	44,5	44,7
	6 personnes et plus	6ppls	259 056	294 484	9,4	9,2
Diplôme le plus élevé obtenu	Aucun diplôme ou au mieux BEPC, Brevet des collèges, DNB	BEPC	1 513 221	1 745 585	54,7	54,5
	CAP, BEP	BEP-CAP	479 723	550 156	17,3	17,2
	Baccalauréat (général, technologique, professionnel)	Bac	316 890	372 168	11,4	11,6
	Diplôme d'études supérieures	Etudes sup.	459 053	535 918	16,6	16,7
Position professionnelle et type d'activité	Chômeur	chomeur	303 656	376 192	11,0	11,7
	Manœuvre, ouvrier spécialisé, ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier	ouvrier_manoeuvre	423 041	479 810	15,3	15,0
	"Emploi inférieur" : employé, agent de catégorie C ou D de la fonction publique	employe_inf	154 455	199 027	5,6	6,2
	"Emploi moyen" : technicien (non cadre), agent de catégorie B de la fonction publique, agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP	employe_moy	107 407	119 921	3,9	3,7
	"Emploi supérieur" : ingénieur, cadre d'entreprise, agent de catégorie A de la fonction publique	employe_sup	87 060	99 118	3,1	3,1
	Employeur	employeur	74 766	83 579	2,7	2,6
	Indépendant	independant	109 376	122 879	4,0	3,8
	Retraité ou pré-retraité	retraite	736 627	841 628	26,6	26,3
	Autre inactif (dont au foyer)	autre_inactif	529 998	615 525	19,1	19,2
	Autre actif : actif ayant un emploi, position professionnelle non précisée ou aide familiale	autre_actif	242 501	266 146	8,8	8,3
Ensemble RP 1999			1 380 287	1 380 287		
Ensemble RP 2015			1 388 600	1 823 539		
Ensemble			2 768 887	3 203 826	100,0	100,0

Source : INSEE, RP 1999 et 2015, exploitation principale. Champ : ensemble de la population immigrée des ménages résidant dans les bassins de vie peu denses de France métropolitaine en 2015, hors étudiants moins de 15 ans.

Annexes du chapitre 8

Annexe 8.1. Nuage de points de la relation entre le TVAM de la population immigrée dans les bassins de vie de faibles densités et du TVAM du nombre de bassins de vie peu denses de résidence des immigrés

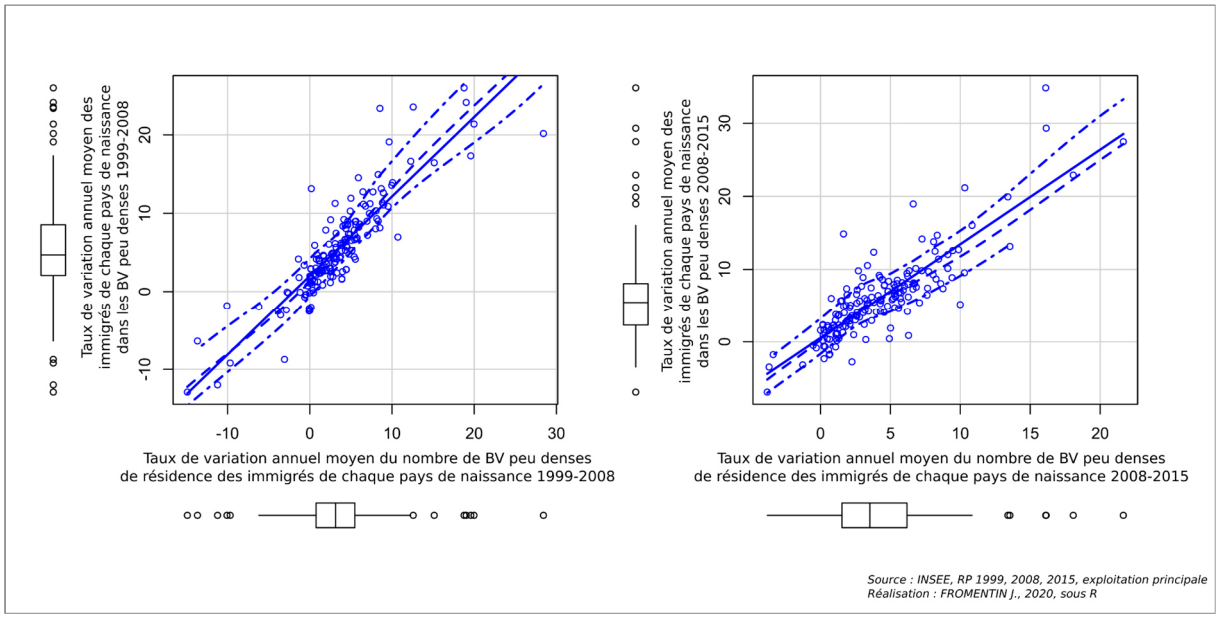

Source : INSEE, RP 1999, 2008, 2015, exploitation principale

Champ : ensemble de la population immigrée des bassins de vie peu denses en 1999, 2008 et 2015

Annexe 8.2. Détail de l'analyse factorielle portant sur l'évolution de profils de diversité des bassins de vie

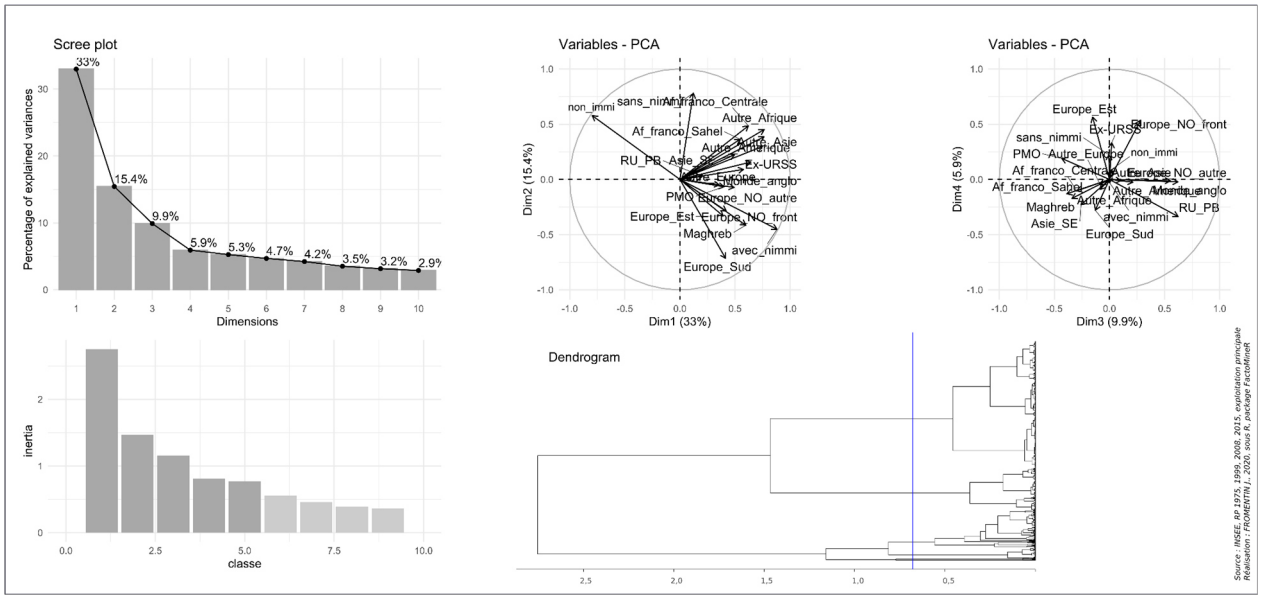

Source : INSEE, RP 1975, 1999, 2008, 2015, exploitation principale
Champ : ensemble des bassins de vie peu denses de France métropolitaine, hors Corse (=1404)

Annexe 8.3. Liste des séquences et trajectoires de diversification, de spécialisation ou d'homogénéisation des bassins de vie peu denses entre 1975 et 2015

Trajectoire de diversité et de diversification	Séquence*	Nombre de bassins de vie
Diversification importante (n=34)	1115	2
	1125	1
	1135	9
	1335	1
	1355	15
	1555	5
	1266	1
Diversification légère et précoce (n=52)	1333	52
Diversification légère et progressive (n=222)	1143	193
	1233	114
	1313	1
	1113	1
	1133	3
Diversification importante de l'immigration sud-européenne et maghrébine (n=83)	2335	8
	2225	6
	2235	1
	2255	34
	2355	19
	2555	15
Diversification légère de l'immigration sud-européenne et maghrébine (n=174)	2333	78
	2223	36
	2233	60
Diversification de l'immigration sud-européenne et maghrébine via la spécialisation de l'immigration nord-européenne (n=6)	2243	1
	2343	2
	2445	1
	2446	2
Diversification de l'immigration sud-européenne et maghrébine via la diminution de l'immigration (n=84)	2113	35
	2133	42
	2135	1
	2143	1
	2213	2
	2313	1
	2323	1
	4133	1
Diversification très forte de l'immigration sud-européenne et maghrébine (n=8)	2266	1
	2366	1
	2466	1
	2566	1
	2656	1
	2665	1
	2666	1
	4666	1
Maintien de la diversité (n=6)	3135	1
	3333	1
	3555	1
	5555	1
	6666	2

Trajectoire de spécialisation ou d'homogénéisation	Séquence*	Nombre de bassins de vie
Maintien de la spécialisation de l'immigration sud-européenne et maghrébine (n=63)	1222	2
	2122	1
	2212	1
	2222	56
	2232	2
	2242	1
Maintien de l'homogénéité sans immigrés (n=405)	1111	400
	1131	2
	1141	2
	1311	1
Spécialisation de l'absence d'immigrés vers l'immigration nord-européenne (n=81)	1114	9
	1134	2
	1144	53
	1344	8
	1444	9
Spécialisation de l'immigration sud-européenne et maghrébine vers l'immigration nord-européenne (n=44)	2134	1
	2144	2
	2224	1
	2244	26
	2334	1
	2344	1
	2444	12
Homogénéisation par diminution de l'immigration sud-européenne et maghrébine (n=43)	2111	38
	2131	1
	2211	3
	2221	1

* Chaque séquence est construite en combinant la classe du bassin de vie à chacune des quatre dates de recensement. Par exemple, la séquence 1135 désigne un bassin de vie catégorisé en classe 1 (faible immigration, faible diversité) en 1975 et en 1999, catégorisé en classe 3 (faible immigration mais forte diversité) en 2008 et en classe 5 (immigration importante et diversifiée) en 2015.

Rappel :
Classe 1 : faible immigration, faible diversité
Classe 2 : forte immigration, faible diversité – Af. du Nord et Eur. du Sud
Classe 3 : faible immigration mais forte diversité
Classe 4 : forte immigration, faible diversité – Eur. du Nord et de l'Ouest
Classe 5 : immigration importante et diversifiée
Classe 6 : immigration très importante et très diversifiée, avant tout européenne

Source : INSEE, RP 1975, 1999, 2008, 2015, exploitation principale.

Champ : ensemble des bassins de vie peu denses hors Corse (n=1404)

Lecture : le premier chiffre de la séquence correspond à la classe du bassin de vie en 1975, le deuxième à celle de 1999, le troisième à celle de 2008 et la dernière à celle de 2015.

Annexes du chapitre 9

Annexe 9.1. Statistiques descriptives de l'enquête Histoire de Vie

Lien à la migration	Nombre d'individus (non pond.)	% en colonne (pond.)
Immigré	1147	8,8
Descendant d'un parent immigré	446	3,3
Descendant de deux parents immigrés	503	4,2
Autre (sans ascendance migratoire)	6307	83,7

	Immigré		Descendant d'un parent immigré		Descendant de deux parents immigrés		Autre (sans ascendance migratoire)		Ensemble	
Sexe										
Homme	518	46,5	196	48,1	230	48,9	2843	48,1	3787	48,0
Femme	629	53,5	250	51,9	273	51,1	3464	51,9	4616	52,0
Age										
18-29 ans	93	15,2	59	27,7	128	42,3	883	19	1163	19,9
30-44 ans	326	34,1	127	29,9	145	27	1869	29,5	2467	29,8
45-59 ans	404	30,3	152	25,5	100	12,5	1996	25,5	2652	25,4
60-74 ans	212	14,8	81	12,5	97	13,9	1083	17,4	1473	16,9
75 ans et plus	112	5,7	27	4,4	33	4,3	476	8,6	648	8,0
Tranche d'unité urbaine de la commune de résidence en 2003										
Commune rurale	150	8,8	92	18,9	65	8,5	1719	30	2026	26,9
UU de moins de 5000 hab	48	2,4	34	6,6	33	5,1	455	6,3	570	5,9
UU 5000 - 9 999 hab	48	2,8	14	1,8	21	2,5	292	4,2	375	3,9
UU 10 000 - 19 999 hab	68	4,7	38	11,3	34	9,1	333	4,9	473	5,3
UU 20 000 - 49 999 hab	115	9	40	6,2	46	8,2	546	7,7	747	7,8
UU 50 000 - 99 999 hab	91	5,7	29	6,6	40	7,5	429	5,7	589	5,8
UU 100 000 - 199 999 hab	95	6,7	28	5,8	40	6,1	523	6,8	686	6,8
UU 200 000 - 1 999 999 hab	309	22,4	115	25,3	157	28,2	1445	20,5	2026	21,1
Agglomération de Paris	223	37,5	56	17,5	67	24,7	565	13,9	911	16,5
Profession et Catégorie Socioprofessionnelle en 2003										
Agriculteurs exploitants	22	1,3	12	2	9	1,7	285	6,3	328	5,5
Artisans, commerçants et chefs d'entr.	67	6,5	26	5,1	28	4,6	375	7	496	6,8
Cadres et professions intell. supérieures	95	7,9	53	11,7	48	7,5	834	12,8	1030	12,2
Professions intermédiaires	114	10,4	92	20,4	83	16,8	1257	19	1546	18,2
Employés	297	26,4	125	25,2	158	25,3	1790	25,9	2370	25,9
Ouvriers	410	32,6	107	24,1	109	24,1	1331	20,3	1957	21,7
Inactifs (dont retraités)	142	14,9	31	11,5	68	20	435	8,6	676	9,7
Niveau d'études										
Aucun diplôme	481	35,4	97	15,6	86	10	1206	18,3	1870	19,4
BEPC, BEP, CAP	292	24,3	175	42,2	180	36	2335	36	2982	35,2
Baccalauréat	151	16,1	82	18,8	119	26,3	1131	18,6	1483	18,7
Diplôme d'études supérieures	217	24,2	91	23,4	118	27,7	1617	27,1	2043	26,8
Pays de naissance										
Espagne, Italie, Portugal	413	36,0								
Autre pays d'Europe	189	16,5								
Algérie, Maroc, Tunisie	296	25,8								
Autre pays	248	21,6								
Ancienneté d'arrivée en France										
Avant 1975	652	42,5								
1975-1990	315	29,7								
1990-2003	180	27,8								

Source : Enquête Histoire de Vie, INSEE 2003. Champ : ensemble de la population de plus de 18 ans résidant en France en 2003 (n=8403)

Annexe 9.2. Le nombre et la part d'étapes en commune rurale / petite ville selon les caractéristiques sociodémographiques et migratoires des immigrés

Pourcentage en ligne	**Nombre d'étapes en rural / petite commune**					**Part des étapes (en nombre) en rural / petite commune**				
	1 étape	**2 étapes**	**3 étapes**	**4 étapes ou plus**	*p.value*	**Moins de 25% des étapes**	**25 - 50% des étapes**	**50 - 75% des étapes**	**Plus de 75% des étapes**	*p.value*
Pays de naissance					***					***
Espagne, Italie, Portugal	44,0	31,9	11,9	12,2		2,5	15,8	27,2	54,5	
Autre pays d'Europe	58,6	19,7	13,3	8,4		2,4	25,0	18,2	54,4	
Algérie, Maroc, Tunisie	76,6	14,7	5,0	3,7		10,4	31,8	23,0	34,8	
Autre pays	68,2	25,3	4,5	2,0		5,3	28,8	44,3	21,6	
Génération d'arrivée					**					NS
Avant 1975	50,0	29,1	12,7	8,1		6,0	21,0	26,3	46,7	
1975-1990	72,4	12,9	3,9	10,8		3,4	33,5	31,9	31,2	
1990-2003	68,8	28,0	3,2	0,0		0,0	12,3	26,2	61,5	
PCS					NS					***
Agriculteurs exploitants	49,7	30,4	10,1	9,8		0,0	5,7	20,2	74,2	
Artisans, commerçants, chefs d'entr.	64,8	22,0	5,8	7,3		0,0	43,7	15,5	40,8	
Cadres et PIS	64,5	21,8	9,3	4,4		17,0	33,1	37,6	12,3	
Professions intermédiaires	72,8	22,2	2,7	2,3		13,7	37,1	24,6	24,6	
Employés	50,3	34,5	7,0	8,2		3,2	24,3	31,4	41,1	
Ouvriers	51,9	21,8	15,0	11,4		2,4	16,7	26,5	54,4	
Inactifs	74,0	17,4	5,0	3,6		0,4	11,5	26,6	61,5	
Niveau d'études					NS					**
Sans diplôme	56,9	26,6	9,2	7,3		3,5	16,8	22,1	57,7	
BEPC_CAP_BEP	47,5	29,3	12,0	11,3		3,9	22,0	29,7	44,3	
Bac	69,1	14,8	6,5	9,6		3,6	41,1	19,3	36,0	
Diplôme du supérieur	67,9	21,3	7,8	2,9		8,9	24,8	42,2	24,1	
Sexe					NS					NS
Homme	61,0	21,3	7,4	10,3		6,8	27,4	23,6	42,1	
Femme	55,6	27,5	10,9	6,0		3,0	20,1	30,7	46,2	

Source : Enquête Histoire de Vie, INSEE 2003.
Champ : ensemble des immigrés ayant connu au moins une étape en commune rurale / petite ville (n=510)
Note : significativité de la relation (p.value) évaluée par un test du Khi2.

Annexe 9.3. Durée des étapes en commune rurale ou en petite ville en France des individus selon leur lien à la migration

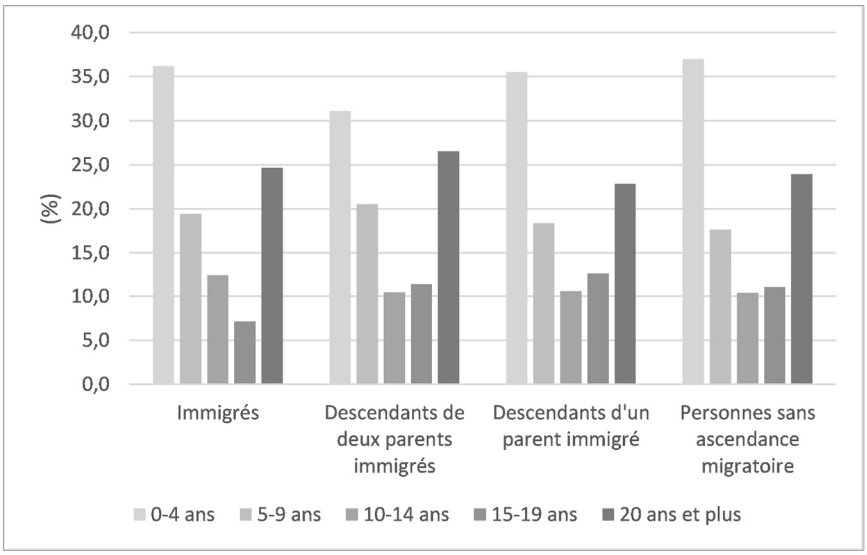

Source : Enquête Histoire de Vie, INSEE 2003
Champ : ensemble des étapes en commune rurale ou petite ville (n=13751)
Lecture : sur l'ensemble des étapes géographiques réalisées par des immigrés en commune rurale / petite ville, 36 % des étapes ont une durée inférieure à 4 ans.

Annexe 9.4. Part du temps passé dans une commune rurale ou une petite ville sur l'ensemble du parcours en France des individus, selon leur lien à la migration

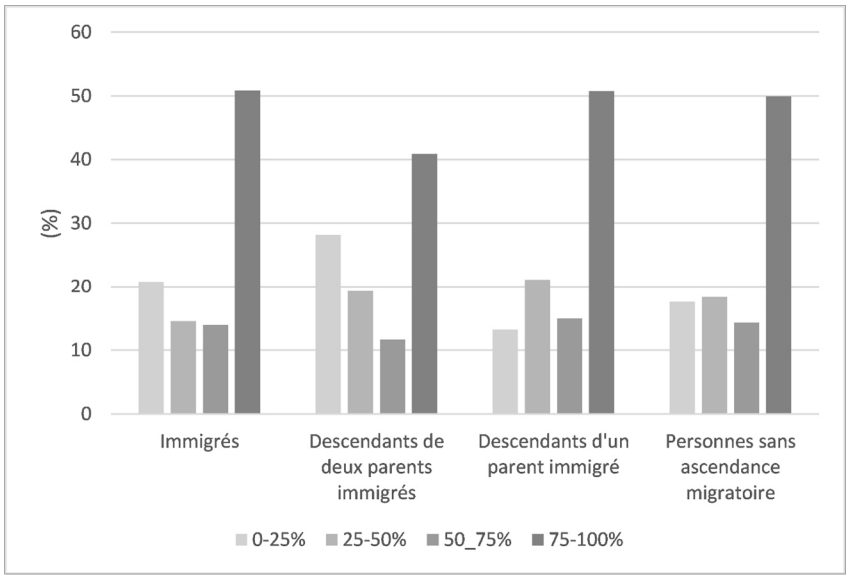

Source : Enquête Histoire de Vie, INSEE 2003
Champ : ensemble des individus ayant connu une étape en commune rurale / petite ville (n=5885)
Lecture : Parmi les immigrés enquêtés ayant connu au moins une étape en commune rurale / en petite ville, 51 % d'entre eux ont passé plus des trois quarts de leur parcours en France dans ce type d'espace (en termes d'années).

Annexe 9.5. Le parcours migratoire des immigrés résidant en commune rurale / petite ville en 2003 selon leurs caractéristiques sociodémographiques et migratoires

Pourcentage en ligne	**Parcours à l'étranger (1 pays/région) puis uniquement en France**	**Parcours complexe à l'étranger (au moins 2 pays/régions) puis uniquement en France**	**Parcours simple ou complexe à l'étranger (1 ou plusieurs pays/régions) puis circulaire entre la France et d'autre(s) pays**	*p.value*
Génération d'arrivée				***
Avant 1975	81,3	6,3	12,4	
1975-1990	74,5	14,5	11,0	
1990-2003	60,7	37,1	2,2	
Pays de naissance				***
Espagne, Italie, Portugal	88,1	3,8	8,1	
Autre pays européen	66,6	26,5	6,9	
Algérie, Maroc, Tunisie	72,8	6,3	20,9	
Autre pays	55,6	36,6	7,7	
CS				***
Agriculteurs exploitants	84,5	15,5	0,0	
Artisans, commerçants, chefs d'entr.	56,2	16,1	27,7	
Cadres et PIS	37,9	47,0	15,0	
Professions intermédiaires	54,0	21,0	25,0	
Employés	73,7	20,1	6,2	
Ouvriers	88,5	7,0	4,4	
Inactifs	84,9	0,0	15,1	
Niveau d'études				***
Sans diplôme	83,1	7,4	9,5	
BEPC, CAP ou BEP	89,1	7,4	3,4	
Baccalauréat	55,9	24,4	19,7	
Diplôme du supérieur	48,5	33,2	18,4	
Sexe				NS
Homme	74,7	13,3	12,0	
Femme	77,3	13,7	8,9	
Nombre d'individus (non pondéré)	227	39	28	

Source : Enquête Histoire de Vie, INSEE 2003
Champ : ensemble des immigrés résidant dans une commune rurale / petite ville en 2003 (n=294)
Note : significativité de la relation (p.value) évaluée par un test du Khi2.

Annexe 9.6. Le parcours géographique en France des immigrés résidant en 2003 dans une commune rurale / petite ville, selon leurs caractéristiques sociodémographiques et migratoires

Pourcentage en ligne	**Une seule étape, rurale**	**Plusieurs étapes, toutes rurales**	**Urbain vers rural**	**Alternance rural/urbain**	*p.value*
Génération d'arrivée					**
Avant 1975	23,9	35,0	20,3	20,7	
1975-1990	26,7	25,7	40,7	6,9	
1990-2003	51,7	22,6	25,7	0,0	
Pays de naissance					***
Espagne, Italie, Portugal	23,7	41,4	17,2	17,7	
Autre pays européen	36,4	27,0	17,0	19,6	
Algérie, Maroc, Tunisie	32,3	17,4	46,1	4,2	
Autre pays	30,7	21,5	44,1	3,7	
CS					**
Agriculteurs exploitants	43,8	39,1	6,7	10,4	
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	39,6	8,6	30,1	21,7	
Cadres et PIS	18,2	8,2	45,1	28,5	
Professions intermédiaires	39,6	4,4	34,2	21,7	
Employés	15,0	50,1	25,3	9,6	
Ouvriers	28,4	38,1	20,5	13,0	
Inactifs	44,9	20,2	28,6	6,3	
Niveau d'études					*
Sans diplôme	33,6	35,5	21,2	9,6	
BEPC, CAP ou BEP	17,3	42,7	23,3	16,7	
Baccalauréat	47,1	10,8	24,3	17,8	
Diplôme du supérieur	29,7	11,7	41,0	17,6	
Sexe					NS
Homme	30,2	32,0	22,7	15,1	
Femme	28,9	29,8	28,1	13,2	
Nombre d'individus (non pondéré)	83	83	74	47	

Source : Enquête Histoire de Vie, INSEE 2003
Champ : ensemble des immigrés résidant dans une commune rurale / petite ville en 2003 (n=287)
Note : significativité de la relation (p.value) évaluée par un test du Khi2.

Annexe 9.7. L'étendue du parcours géographique en France des immigrés résidant en 2003 dans une commune rurale / petite ville, selon leurs caractéristiques sociodémographiques et migratoires

Pourcentage en ligne	**Une seule commune**	**Plusieurs commune dans un seul département**	**Plusieurs départements dans une seule région**	**Plusieurs régions**	*p.value*
Génération d'arrivée					*
Avant 1975	22,0	38,1	4,8	35,1	
1975-1990	26,3	39,9	12,0	21,7	
1990-2003	47,8	35,2	0,0	17,0	
Pays de naissance					NS
Espagne, Italie, Portugal	21,8	49,7	3,7	24,8	
Autre pays européen	32,9	27,8	2,8	36,5	
Algérie, Maroc, Tunisie	32,9	22,2	13,0	31,9	
Autre pays	26,9	41,2	6,3	25,7	
CS					***
Agriculteurs exploitants	44,2	24,5	0,0	31,3	
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	38,9	16,3	0,0	44,8	
Cadres et PIS	13,6	31,8	8,8	45,9	
Professions intermédiaires	27,1	9,0	7,6	56,2	
Employés	13,3	45,7	5,8	35,1	
Ouvriers	26,9	51,7	2,9	18,5	
Inactifs	45,1	20,5	17,2	17,2	
Niveau d'études					**
Sans diplôme	31,6	38,4	5,0	25,0	
BEPC, CAP ou BEP	15,4	51,0	3,5	30,2	
Baccalauréat	40,6	7,7	4,9	46,8	
Diplôme du supérieur	30,9	29,9	11,1	28,1	
Sexe					NS
Homme	26,6	38,9	3,6	30,8	
Femme	27,7	37,3	7,1	27,9	
Nombre d'individus (non pondéré)	77	97	18	88	

Source : Enquête Histoire de Vie, INSEE 2003
Champ : ensemble des immigrés résidant dans une commune rurale / petite ville en 2003 (n=280)
Note : significativité de la relation (p.value) évaluée par un test du Khi2.

Annexe 9.8. Analyse factorielle portant sur les typologies de parcours

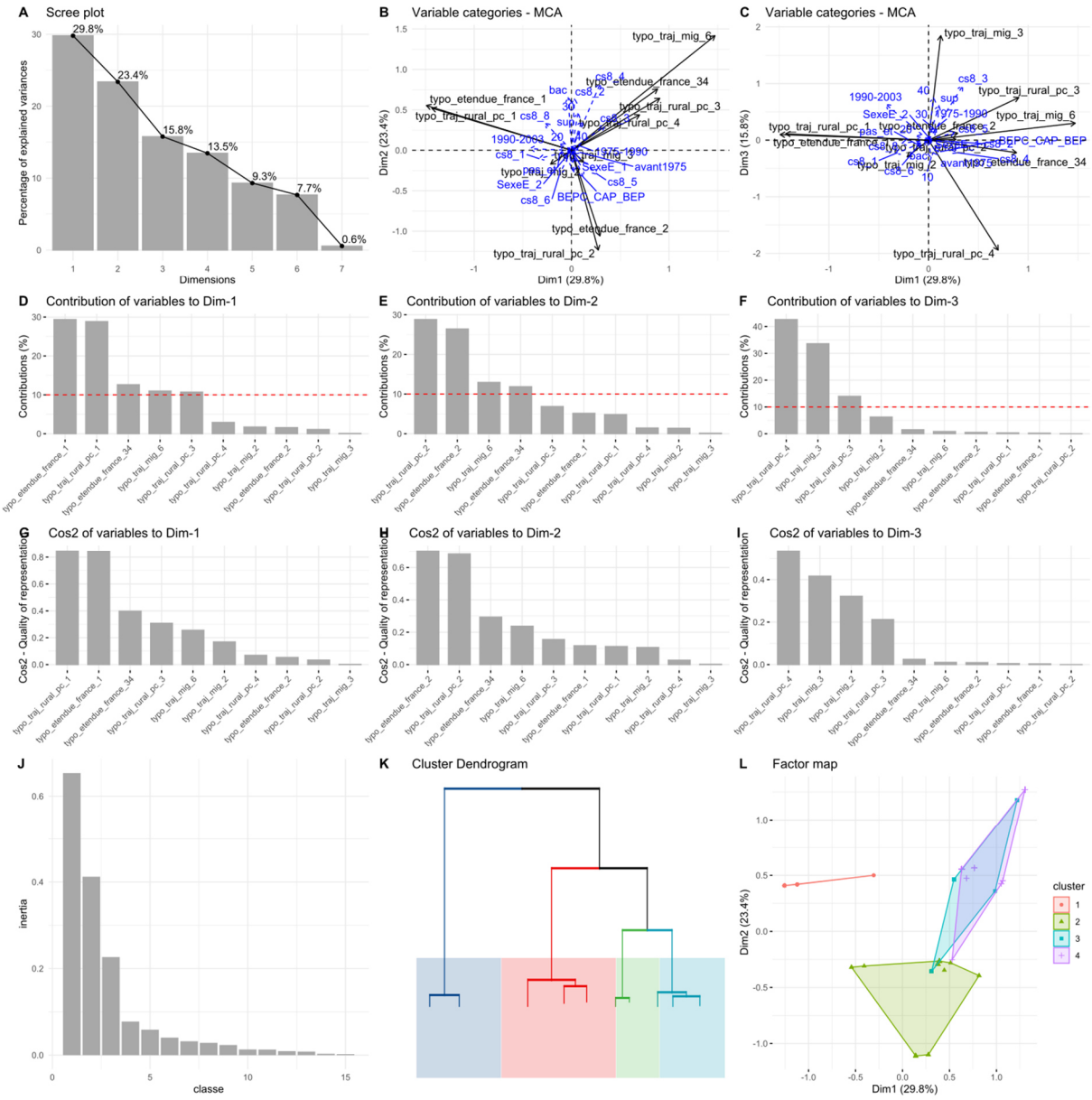

Source : enquête Histoire de Vie, INSEE 2003

Réalisation : Fromentin J., 2020, sous RStudio, avec les packages FactoMineR et ggplot2

Annexe 9.9 Dendrogramme de la classification des trajectoires autour de l'installation en rural / petite commune

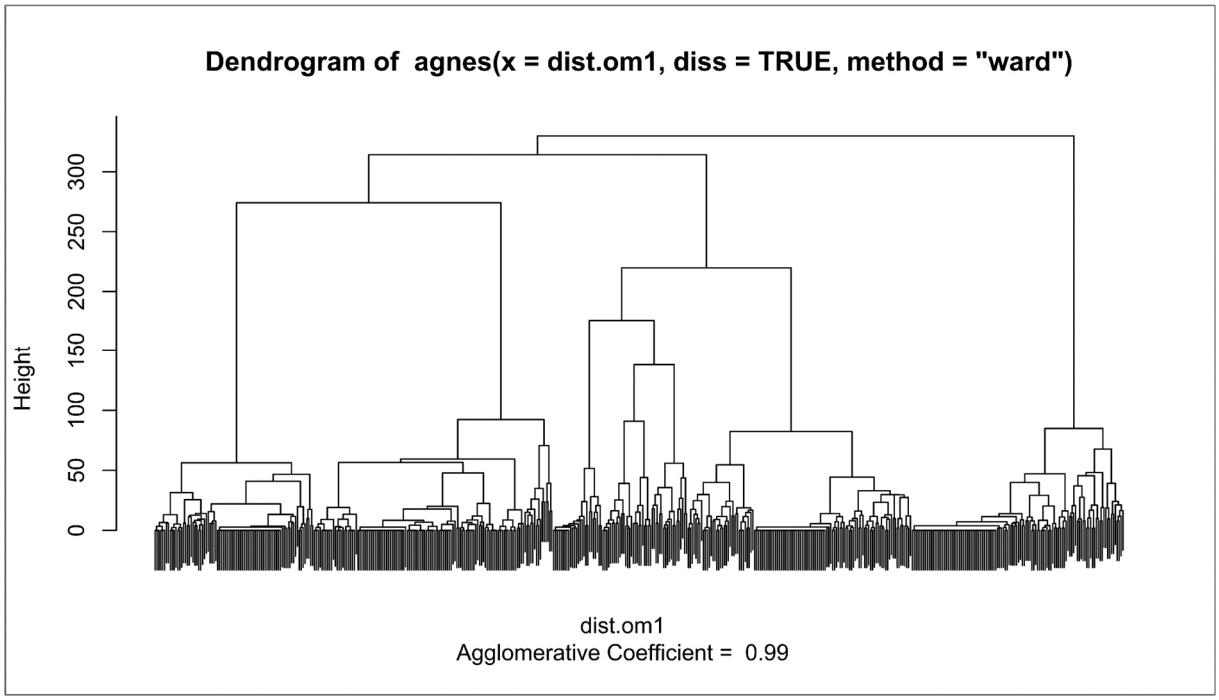

Source : enquête Histoire de Vie, INSEE 2003

Annexes du chapitre 10

Annexe 10.1. Regroupements de pays de naissance utilisés dans le chapitre 10

Niveau 1	Niveau 2	Détail
Europe du Sud	Europe du Sud	Espagne, Italie, Portugal
Royaume-Uni, Pays-Bas	Royaume-Uni, Pays-Bas	Royaume-Uni, Pays-Bas, Irlande
Autres pays de l'UE à 15 (+ Norvège et Suisse)	Autres pays de l'UE à 15 (+ Norvège et Suisse)	Allemagne, Belgique, Luxembourg, Danemark, Grèce, Autriche, Finlande, Suède, Suisse, Norvège
Autre pays d'Europe	Autre pays d'Europe	Autres pays d'Europe, dont Russie : Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovénie, Slovaquie, Croatie, République Tchèque, Serbie, Monténégro, Albanie, Andorre, Bosnie-Herzégovine, Biélorussie, Géorgie, Vatican, Islande, Liechtenstein, Monaco, Moldavie, Russie, Ukraine, Macédoine
Afrique du Nord	Afrique du Nord	Maroc, Algérie, Tunisie
Afrique de l'Ouest	Afrique de l'Ouest	Cap-Vert, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Rép. De Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo, Mauritanie
Autre Afrique	Autre Afrique	Autres pays d'Afrique
Asie du Sud-Est	Asie du Sud-Est	Cambodge, Vietnam, Laos
Autre Asie	Autre Asie	Autres pays d'Asie
Autre pays	Proche et Moyen-Orient	Iran, Iraq, Israël, Palestine, Liban, Syrie, Turquie, Jordanie, Koweït, Arabie Saoudite, Bahreïn, Émirats Arabes Unis, Yémen, Qatar, Oman
	Autre pays	Autres pays d'Amérique et d'Océanie

Annexe 10.2. Facteurs influençant la probabilité d'effectuer ou non une migration interne et d'effectuer une migration interne vers les campagnes ou vers les pôles urbains de France métropolitaine en 2015

	Modèle 1 : migration interne / pas de migration interne						Modèle 2 : migration interne vers les campagnes / migration interne vers les pôles urbains					
Modèle	**Modèle 1a**		**Modèle 1b**		**Modèle 1c**		**Modèle 2a**		**Modèle 2b**		**Modèle 2c**	
Champ	**Ensemble**		**Non-immigrés**		**Immigrés**		**Ensemble**		**Non-immigrés**		**Immigrés**	
	Odds-ratio	p.value										
Lien à la migration												
Non immigré	*Réf.*						*Réf.*					
Immigré	0,91	***					0,42	***				
Sexe												
Homme	*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*	
Femme	1,02	*	1,04	***	0,88	***	1,09	***	1,10	***	1,06	**
Âge au recensement												
45-59 ans	*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*	
15-29 ans	3,78	***	3,87	***	3,24	***	0,74	***	0,75	***	0,65	***
30-44 ans	2,21	***	2,24	***	2,07	***	0,91	***	0,92	***	0,83	***
60-75 ans	0,62	***	0,63	***	0,53	***	1,04	*	1,04	*	0,98	
75 ans et plus	0,38	***	0,39	***	0,35	***	0,72	***	0,70	***	0,88	
Origine de la migration												
Pôle urbain	*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*	
Camp. des villes, littoral et vallées urbanisées	1,66	***	1,67	***	1,62	***	3,52	***	3,41	***	5,13	***
Camp. agricoles et industrielles	1,73	***	1,72	***	2,22	***	5,03	***	4,92	***	6,14	***
Camp. vieillies à très faible densité	1,60	***	1,61	***	1,48	***	5,48	***	5,22	***	9,79	***
PCS												
Ouvrier	*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*	
Agriculteur	0,37	***	0,35		0,87		3,24	***	3,26	***	3,04	***
Artisan, commerçant, chef d'entr.	0,98		0,98	***	0,96		0,78	***	0,76	***	0,98	
Cadre, prof. intell. sup.	1,10	***	1,10	***	1,11	.	0,38	***	0,37	***	0,51	***
Profession intermédiaire	1,12	***	1,12	**	1,11	.	0,62	***	0,61	***	0,82	***
Employé	1,07	***	1,05		1,19	***	0,69	***	0,69	***	0,72	***
Retraité	1,01		1,01	**	1,00		0,75	***	0,74	***	0,98	
Inactif	0,93	**	0,94	***	0,99		0,70	***	0,70	***	0,76	***
Situation du ménage												
Couple	*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*	
Famille	0,54	***	0,53	***	0,64	***	1,31	***	1,35	***	1,03	
Famille monoparentale	0,62	***	0,60	***	0,85	**	0,95	***	0,96	***	0,78	***
Seul	0,93	***	0,92	***	1,10	*	0,59	***	0,58	***	0,67	***
Autre	1,04	*	1,04	***	1,12	*	0,70	***	0,70	***	0,77	***
Niveau de diplôme												
Diplôme du secondaire	*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*	
Diplôme du supérieur	1,15	***	1,14	***	1,18	***	0,71	***	0,71	***	0,75	***
Sans diplôme	0,80	***	0,80	.	0,81	***	1,09	***	1,14	***	0,87	***
Statut d'occupation												
Locataire non HLM, autre	*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*	
Propriétaire	0,31	***	0,30	***	0,44	***	1,99	***	1,98	***	2,12	***
Locataire HLM	0,41	***	0,40		0,45	***	0,49	***	0,49	***	0,49	***
Constante	0,09	***	0,09	***	0,07	***	0,53	***	0,54	***	0,22	***
Nombre d'individus	754 763		656 580		98 183		895 570		797 015		98 555	

Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire. Champ : pour l'ensemble des modèles : population âgée de 15 ans et plus, hors étudiants, résidant en France métropolitaine au moment du recensement et un an auparavant/

Spécification par modèle : modèle 1a : ensemble de la population. Modèle 1b : ensemble des immigrés. Modèle 1c : ensemble des non-immigrés. Modèle 2a : ensemble de la population ayant effectué une migration interne dans l'année précédant le recensement. Modèle 2b : ensemble des immigrés ayant effectué une migration interne dans l'année précédant le recensement. Modèle 2c : ensemble des non-immigrés ayant effectué une migration interne dans l'année précédant le recensement.

Lecture : parmi l'ensemble des personnes ayant effectué une migration interne, une femme a 1,02 fois plus de chances d'effectuer une migration interne vers les campagnes plutôt que vers les pôles urbains qu'un homme, toutes choses égales par ailleurs.

*Seuils de significativité ; ***: 0,1 % ; **: 1 %, *: 5 %*

Annexe 10.3. Statistiques descriptives des modèles 1a, 1b et 1c

Modèle	Modèle 1a		Modèle 1b		Modèle 1c	
Champ	Migrations internes		Migrations internes des non-immigrés		Migrations internes des immigrés	
	Nombre d'individus	*% en col.*	Nombre d'individus	*% en col.*	Nombre d'individus	*% en col.*
Lien à la migration						
Immigré	15 408	*9,5*				
Non immigré	146 522	*90,5*				
Sexe						
Homme	78 964	*48,8*	71 195	*48,6*	7 770	*50,4*
Femme	82 966	*51,2*	75 327	*51,4*	7 638	*49,6*
Âge au recensement						
15-29 ans	60 862	*37,6*	56 948	*38,9*	3 913	*25,4*
30-44 ans	57 827	*35,7*	50 843	*34,7*	6 984	*45,3*
45-59 ans	25 817	*15,9*	22 755	*15,5*	3 062	*19,9*
60-75 ans	13 352	*8,2*	12 200	*8,3*	1 152	*7,5*
75 ans et plus	4 072	*2,5*	3 776	*2,6*	296	*1,9*
Origine de la migration						
Pôle urbain	95 599	*59,0*	83 450	*57,0*	12 148	*78,8*
Camp, des villes, littoral et vallées urbanisées	41 573	*25,7*	39 376	*26,9*	2 197	*14,3*
Camp, agricoles et industrielles	12 666	*7,8*	12 209	*8,3*	457	*3,0*
Camp, vieillies à très faible densité	12 092	*7,5*	11 486	*7,8*	606	*3,9*
PCS						
Agriculteur	482	*0,3*	460	*0,3*	681	*4,4*
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	5 892	*3,6*	5 233	*3,6*		
Cadre, prof, Intell, Sup,	21 588	*13,3*	19 589	*13,4*	2 000	*13,0*
Profession intermédiaire	37 015	*22,9*	34 850	*23,8*	2 166	*14,1*
Employé	40 861	*25,2*	37 029	*25,3*	3 832	*24,9*
Ouvrier	28 679	*17,7*	25 526	*17,4*	3 153	*20,5*
Retraité	14 432	*8,9*	13 392	*9,1*	1 040	*6,8*
Inactif	12 981	*8,0*	10 444	*7,1*	2 537	*16,5*
Situation du ménage						
Couple	48 611	*30,0*	45 054	*30,7*	3 557	*23,1*
Famille	49 751	*30,7*	43 785	*29,9*	5 966	*38,7*
Famille monoparentale	13 985	*8,6*	12 663	*8,6*	1 322	*8,6*
Seul	38 546	*23,8*	35 472	*24,2*	3 074	*19,9*
Autre	11 036	*6,8*	9 547	*6,5*	1 489	*9,7*
Niveau de diplôme						
Sans diplôme	27 045	*16,7*	22 335	*15,2*	4 709	*30,6*
Diplôme du secondaire	69 969	*43,2*	64 957	*44,3*	5 013	*32,5*
Diplôme du supérieur	64 916	*40,1*	59 230	*40,4*	5 686	*36,9*
Statut d'occupation						
Propriétaire	53 847	*33,3*	50 228	*34,3*	3 619	*23,5*
Locataire non HLM, autre	90 985	*56,2*	82 391	*56,2*	8 595	*55,8*
Locataire HLM	17 098	*10,6*	13 904	*9,5*	3 194	*20,7*
Total	161 930	*100,0*	146 522	*100,0*	15 408	*100,0*

Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire. Champ : population âgée de 15 ans et plus, hors étudiants, résidant en France métropolitaine au moment du recensement et un an auparavant, avec déclinaison selon le lien à la migration pour 1b et 1c

Annexe 10.4. Statistiques descriptives des modèles 2a, 2b et 2c

Modèle	Modèle 2a		Modèle 2b		Modèle 2c	
Champ	Migrations internes vers les campagnes		Migrations internes des non-immigrés vers les campagnes		Migrations internes des immigrés vers les campagnes	
	Nombre d'individus	*% en col.*	Nombre d'individus	*% en col.*	Nombre d'individus	*% en col.*
Lien à la migration						
Immigré	66 154	*5,0*				
Non immigré	1 252 004	*95,0*				
Sexe						
Homme	645 494	*49,0*	612 133	*48,9*	33 361	*50,4*
Femme	672 664	*51,0*	639 871	*51,1*	32 793	*49,6*
Âge au recensement						
15-29 ans	443 523	*33,6*	431 500	*34,5*	12 023	*18,2*
30-44 ans	476 840	*36,2*	448 656	*35,8*	28 184	*42,6*
45-59 ans	234 531	*17,8*	218 124	*17,4*	16 407	*24,8*
60-75 ans	128 317	*9,7*	120 911	*9,7*	7 406	*11,2*
75 ans et plus	34 947	*2,7*	32 813	*2,6*	2 135	*3,2*
Origine de la migration						
Pôle urbain	525 310	*39,9*	491 146	*39,2*	34 165	*51,6*
Camp, des villes, littoral et vallées urbanisées	471 199	*35,7*	451 419	*36,1*	19 780	*29,9*
Camp, agricoles et industrielles	166 276	*12,6*	161 625	*12,9*	4 650	*7,0*
Camp, vieillies à très faible densité	155 373	*11,8*	147 814	*11,8*	7 559	*11,4*
PCS						
Agriculteur	8 165	*0,6*	7 890	*0,6*	275	*0,4*
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	58 080	*4,4*	54 002	*4,3*	4 079	*6,2*
Cadre, prof, Intell, Sup,	109 551	*8,3*	103 778	*8,3*	5 773	*8,7*
Profession intermédiaire	275 994	*20,9*	266 376	*21,3*	9 618	*14,5*
Employé	335 182	*25,4*	322 029	*25,7*	13 153	*19,9*
Ouvrier	289 407	*22,0*	273 574	*21,9*	15 833	*23,9*
Retraité	139 790	*10,6*	132 450	*10,6*	7 340	*11,1*
Inactif	101 989	*7,7*	91 904	*7,3*	10 085	*15,2*
Situation du ménage						
Couple	420 972	*31,9*	402 296	*32,1*	18 676	*28,2*
Famille	474 555	*36,0*	446 734	*35,7*	27 821	*42,1*
Famille monoparentale	113 160	*8,6*	108 661	*8,7*	4 499	*6,8*
Seul	240 538	*18,2*	230 481	*18,4*	10 056	*15,2*
Autre	68 933	*5,2*	63 832	*5,1*	5 101	*7,7*
Niveau de diplôme						
Sans diplôme	244 962	*18,6*	223 788	*17,9*	21 174	*32,0*
Diplôme du secondaire	651 313	*49,4*	626 788	*50,1*	24 525	*37,1*
Diplôme du supérieur	421 883	*32,0*	401 428	*32,1*	20 455	*30,9*
Statut d'occupation						
Propriétaire	554 677	*42,1*	529 333	*42,3*	25 344	*38,3*
Locataire non HLM, autre	674 425	*51,2*	641 330	*51,2*	33 096	*50,0*
Locataire HLM	89 056	*6,8*	81 341	*6,5*	7 715	*11,7*
Total	1 318 158	*100,0*	1 252 004	*100,0*	66 154	*100,0*

Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire

Champ : population âgée de 15 ans et plus, hors étudiants, ayant effectué une migration interne vers les campagnes dans l'année précédant le recensement, avec déclinaison selon le lien à la migration pour 1b et 1c

Annexe 10.5. Facteurs influençant la probabilité d'effectuer une migration interne (modèle 3), d'effectuer une migration interne vers les campagnes (modèle 4) et vers les différents types de campagnes (modèle 5) en France métropolitaine pour les immigrés en 2015

Modèle	Modèle 3		Modèle 4		Modèle 5 Migrations internes vers les campagnes					
Champ	Migration interne / Pas de migration interne		Migration interne vers les campagnes / vers les pôles urbains		5.a Campagnes des villes / autres campagnes		5.b Campagnes agricoles et industrielles / autres campagnes		5.c Campagnes vieillies à très faible densité / autres campagnes	
	Odds-ratio	p.value								
Pays de naissance										
Autre pays de l'UE à 15	*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*	
Royaume-Uni, Pays-Bas	0,90		1,46	***	0,67	***	1,07		1,46	***
Europe du Sud	1,15	.	0,81	***	1,39	***	0,77	**	0,77	***
Autre pays d'Europe	1,34	***	0,50	***	1,22	*	0,94		0,81	*
Afrique du Nord	1,20	*	0,36	***	2,04	***	0,63	***	0,50	***
Afrique de l'Ouest	1,50	***	0,31	***	2,36	***	0,81		0,29	***
Autre Afrique	1,73	***	0,40	***	1,65	***	0,90		0,52	***
Asie du Sud-Est	1,21		0,33	***	1,34	*	0,93		0,70	*
Autre Asie	1,32	**	0,26	***	1,58	***	0,79		0,62	***
Autre pays	1,08		0,41	***	1,46	***	0,75	*	0,73	**
Ancienneté d'arrivée en France										
6 à 10 ans	*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*	
moins de 3 ans	1,49	***	1,12	**	0,93		1,19		0,98	
3 à 5 ans	1,33	***	0,97		0,98		1,13		0,94	
11 à 20 ans	0,88	**	0,98		1,04		1,18	.	0,83	*
Plus de 20 ans	0,76	***	1,13	***	1,08		1,09		0,86	.
Non renseigné	0,80	***	1,05		0,94		1,17		0,99	
Nationalité										
Etranger	*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*	
Français par acquisition	0,96		1,10	***	1,06		0,91		0,97	
Sexe										
Homme	*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*	
Femme	0,87	***	1,01		0,98		0,99		1,04	
Âge au recensement										
45-59 ans	*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*	
15-29 ans	2,59	***	0,75	***	1,12	.	1,03		0,84	*
30-44 ans	1,79	***	0,98		1,12	*	0,99		0,86	*
60-75 ans	0,57	***	0,94		0,96		0,92		1,10	
75 ans et plus	0,40	***	0,80	**	1,08		0,83		1,01	
Origine de la migration										
Pôle urbain	*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*	
Camp, des villes, littoral et vallées urbanisées	1,67	***	4,48	***	0,93		1,04		1,09	
Camp, agricoles et industrielles	2,35	***	5,17	***	0,33	***	4,36	***	1,23	*
Camp, vieillies à très faible densité	1,57	***	7,87	***	0,23	***	0,94		5,51	***
PCS										
Ouvrier	*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*	
Agriculteur	0,87		2,86	***	0,62	.	1,35		1,45	
Artisan, comm., chef d'ent.	1,01		0,96		0,80	**	1,10		1,25	*
Cadre, prof. Intell. Sup.	1,16	**	0,49	***	1,35	***	0,82	,	0,76	**
Profession intermédiaire	1,15	*	0,77	***	1,24	**	0,91		0,78	**
Employé	1,19	***	0,74	***	1,08		0,87		0,98	
Retraité	1,03		0,85	*	1,03		1,02		0,94	
Inactif	0,94		0,84	***	1,02		0,96		1,01	
Situation du ménage										
Couple	*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*	
Famille	0,61	***	1,03		1,14	**	0,94		0,87	*
Famille monoparentale	0,83	**	0,79	***	1,25	**	0,84		0,83	.
Seul	1,23	***	0,83	***	1,10		1,01		0,90	
Autre	1,08		0,84	***	1,03		0,91		1,03	
Niveau de diplôme										
Diplôme du secondaire	*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*	
Diplôme du supérieur	1,12	**	0,79	***	1,10	.	0,91		0,93	
Sans diplôme	0,81	***	0,93	**	1,02		0,96		1,00	
Type de ménage										
Mixte	*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*	
Immigré	0,81	***	0,75	***	1,08		0,72	***	1,10	.
Statut d'occupation										
Locataire non HLM, autre	*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*		*Réf.*	
Propriétaire	0,48	***	1,96	***	0,80	***	1,48	***	1,02	
Locataire HLM	0,46	***	0,57	***	1,67	***	0,84	,	0,51	***
Constante	0,08	***	0,43	***	1,79	***	0,14	***	0,31	***
Nombre d'individus	98 183		98 555				16 347			

Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire
Champ : modèle 3 : ensemble des immigrés âgés de 15 ans et plus, hors étudiants, résidant en France métropolitaine au moment du recensement et un an auparavant. Modèle 4 : ensemble des immigrés âgés de 15 ans et plus, hors étudiants, résidant en France métropolitaine au moment du recensement et ayant effectué une migration interne dans l'année précédant le recensement. Modèle 5 : ensemble des immigrés âgés de 15 ans et plus, hors étudiants, résidant en France métropolitaine au moment du recensement et ayant effectué une migration interne vers les campagnes dans l'année précédant le recensement.
Lecture : parmi l'ensemble des immigrés ayant effectué une migration interne, les immigrés d'Afrique de l'Ouest ont 1,44 fois plus de chances d'effectuer une migration interne vers les campagnes que les immigrés des pays de l'UE à 15, toutes choses égales par ailleurs.
*Seuils de significativité ; ***: 0,1 % ; **: 1 %, *: 5 %*

Annexe 10.6. Statistiques descriptives des modèles 3, 4 et 5

Modèle	Modèle 3		Modèle 4		Modèle 5a		Modèle 5b		Modèle 5c	
Champ	Migrations internes des immigrés		Migrations internes des immigrés vers les campagnes		Migrations internes des immigrés vers les campagnes des villes, des littoraux et des vallées urbanisées		Migrations internes des immigrés vers les campagnes agricoles et industrielles		Migrations internes des immigrés vers les campagnes vieillies à faible densité	
	Nombre d'individus	*% en col.*	Nombre d'individus	*% en col.*	Nombre d'individus	*% en col.*	Nombre d'individus	*% en col.*	Nombre d'individus	*% en col.*
Pays de naissance										
Europe du Sud	2 250	*14,6*	16 031	*24,2*	11 005	*24,0*	1 991	*24,1*	3 036	*25,3*
Royaume-Uni, Pays-Bas	350	*2,3*	4 450	*6,7*	1 795	*3,9*	699	*8,5*	1 956	*16,3*
Autre pays de l'UE à 15	779	*5,1*	6 515	*9,8*	3 880	*8,5*	972	*11,8*	1 663	*13,9*
Autre pays d'Europe	1 729	*11,2*	7 235	*10,9*	4 910	*10,7*	971	*11,7*	1 354	*11,3*
Afrique du Nord	4 211	*27,3*	12 807	*19,4*	10 120	*22,1*	1 309	*15,8*	1 378	*11,5*
Afrique de l'Ouest	1 356	*8,8*	3 220	*4,9*	2 584	*5,6*	395	*4,8*	242	*2,0*
Autre Afrique	1 849	*12,0*	5 420	*8,2*	4 065	*8,9*	691	*8,4*	665	*5,5*
Asie du Sud-Est	307	*2,0*	1 307	*2,0*	911	*2,0*	186	*2,2*	211	*1,8*
Autre Asie	1 154	*7,5*	2 829	*4,3*	2 050	*4,5*	340	*4,1*	439	*3,7*
Autre pays	1 421	*9,2*	6 340	*9,6*	4 566	*10,0*	714	*8,6*	1 060	*8,8*
Ancienneté d'arrivée en France										
moins de 3 ans	1 416	*9,2*	5 842	*8,8*	3 882	*8,5*	718	*8,7*	1 242	*10,3*
3 à 5 ans	2 426	*15,7*	7 973	*12,1*	5 469	*11,9*	1 024	*12,4*	1 480	*12,3*
6 à 10 ans	2 566	*16,7*	9 541	*14,4*	6 604	*14,4*	1 104	*13,4*	1 834	*15,3*
11 à 20 ans	3 295	*21,4*	12 594	*19,0*	8 774	*19,1*	1 689	*20,4*	2 131	*17,8*
Plus de 20 ans	3 852	*25,0*	22 522	*34,0*	15 922	*34,7*	2 754	*33,3*	3 846	*32,0*
Non renseigné	1 853	*12,0*	7 681	*11,6*	5 233	*11,4*	977	*11,8*	1 470	*12,2*
Nationalité										
Etranger	5 215	*33,8*	24 001	*36,3*	17 439	*38,0*	2 843	*34,4*	3 719	*31,0*
Français par acquisition	10 193	*66,2*	42 153	*63,7*	28 446	*62,0*	5 423	*65,6*	8 285	*69,0*
Type de ménage										
Mixte	6 532	*42,4*	23 594	*35,7*	15 753	*34,3*	2 579	*31,2*	5 262	*43,8*
Immigré	8 876	*57,6*	42 561	*64,3*	30 133	*65,7*	5 687	*68,8*	6 742	*56,2*
Sexe										
Homme	7 770	*50,4*	33 361	*50,4*	23 267	*50,7*	4 199	*50,8*	5 895	*49,1*
Femme	7 638	*49,6*	32 793	*49,6*	22 618	*49,3*	4 067	*49,2*	6 108	*50,9*
Âge au recensement										
15-29 ans	3 913	*25,4*	12 023	*18,2*	8 528	*18,6*	1 512	*18,3*	1 983	*16,5*
30-44 ans	6 984	*45,3*	28 184	*42,6*	20 529	*44,7*	3 443	*41,6*	4 213	*35,1*
45-59 ans	3 062	*19,9*	16 407	*24,8*	10 942	*23,8*	2 131	*25,8*	3 334	*27,8*
60-75 ans	1 152	*7,5*	7 406	*11,2*	4 516	*9,8*	944	*11,4*	1 946	*16,2*
75 ans et plus	296	*1,9*	2 135	*3,2*	1 370	*3,0*	236	*2,9*	528	*4,4*
Origine de la migration										
Pôle urbain	12 148	*78,8*	34 165	*51,6*	26 008	*56,7*	3 697	*44,7*	4 460	*37,2*
Camp, des villes, littoral et vallées urbanisées	2 197	*14,3*	19 780	*29,9*	14 801	*32,3*	2 188	*26,5*	2 792	*23,3*
Camp, agricoles et industrielles	457	*3,0*	4 650	*7,0*	2 222	*4,8*	1 552	*18,8*	877	*7,3*
Camp, vieillies à très faible densité	606	*3,9*	7 559	*11,4*	2 855	*6,2*	829	*10,0*	3 875	*32,3*
PCS										
Agriculteur	681	*4,4*	275	*0,4*	129	*0,3*	658	*8,0*	92	*0,8*
Artisan, commerçant, chef d'entreprise			4 079	*6,2*	2 521	*5,5*			954	*7,9*
Cadre, prof, Intell, Sup,	2 000	*13,0*	5 773	*8,7*	4 275	*9,3*	637	*7,7*	861	*7,2*
Profession intermédiaire	2 166	*14,1*	9 618	*14,5*	7 018	*15,3*	1 157	*14,0*	1 443	*12,0*
Employé	3 832	*24,9*	13 153	*19,9*	9 426	*20,5*	1 578	*19,1*	2 149	*17,9*
Ouvrier	3 153	*20,5*	15 833	*23,9*	11 063	*24,1*	2 068	*25,0*	2 702	*22,5*
Retraité	1 040	*6,8*	7 340	*11,1*	4 416	*9,6*	944	*11,4*	1 980	*16,5*
Inactif	2 537	*16,5*	10 085	*15,2*	7 039	*15,3*	1 224	*14,8*	1 823	*15,2*
Situation du ménage										
Couple	3 557	*23,1*	18 676	*28,2*	12 085	*26,3*	2 469	*29,9*	4 123	*34,3*
Famille	5 966	*38,7*	27 821	*42,1*	20 042	*43,7*	3 579	*43,3*	4 200	*35,0*
Famille monoparentale	1 322	*8,6*	4 499	*6,8*	3 227	*7,0*	525	*6,3*	748	*6,2*
Seul	3 074	*19,9*	10 056	*15,2*	6 973	*15,2*	1 067	*12,9*	2 016	*16,8*
Autre	1 489	*9,7*	5 101	*7,7*	3 559	*7,8*	626	*7,6*	916	*7,6*
Niveau de diplôme										
Sans diplôme	4 709	*30,6*	21 174	*32,0*	14 733	*32,1*	2 561	*31,0*	3 880	*32,3*
Diplôme du secondaire	5 013	*32,5*	24 525	*37,1*	16 692	*36,4*	3 276	*39,6*	4 557	*38,0*
Diplôme du supérieur	5 686	*36,9*	20 455	*30,9*	14 460	*31,5*	2 429	*29,4*	3 567	*29,7*
Statut d'occupation										
Propriétaire	3 619	*23,5*	25 344	*38,3*	16 673	*36,3*	3 739	*45,2*	4 931	*41,1*
Locataire non HLM, autre	8 595	*55,8*	33 096	*50,0*	23 009	*50,1*	3 783	*45,8*	6 303	*52,5*
Locataire HLM	3 194	*20,7*	7 715	*11,7*	6 203	*13,5*	743	*9,0*	769	*6,4*
Total	15 408	*100,0*	66 154	*100,0*	45 885	*100,0*	8 266	*100,0*	12 004	*100,0*

Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire

Champ : modèle 3 : ensemble des immigrés âgés de 15 ans et plus, hors étudiants, ayant effectué une migration interne dans l'année précédant le recensement. Modèle 4 : idem avec filtre sur les migrations internes vers les campagnes. Modèle 5 : idem que modèle 4, avec filtre sur les types de campagnes.

Annexe 10.7. Regroupement des catégories socioprofessionnelles de l'INSEE

Dans la section 2 du chapitre 10, les catégories socioprofessionnelles détaillées de l'INSEE ont été regroupées en suivant une proposition faite par Cayouette-Remblière et Ichou, elle-même inspirée d'autres travaux (Bouffartigue, 2001 ; Cayouette-Remblière et Ichou, 2019 ; Van Zanten, 2009). Par rapport aux groupes socioprofessionnels, ces regroupements permettent notamment d'opérer deux types de distinction : la première consiste à distinguer les individus appartenant aux classes supérieures de ceux appartenant aux classes moyennes en regroupant les chefs d'entreprise de 10 salariés et plus avec les cadres d'entreprise et les professions libérales. La seconde reconnaît l'opposition entre secteur privé et secteur public ou à dominante culturelle en distinguant pour les classes supérieures les « cadres d'entreprise, professions libérables ou chefs d'entreprise » des « cadres du public ou de la culture » et pour les classes moyennes les « techniciens » des « médiateurs ».

CS regroupée	**CS détaillée**
Petit indépendant	Cs 11, 12, 13 (agriculteurs sur petite, moyenne et grande exploitation), 21 (artisans) et 22 (commerçants et assimilés)
Cadre d'entreprise, profession libérale ou chef d'entreprise	CS 23 (chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus), 31 (professions libérales), 37 (cadres administratifs et commerciaux d'entreprise) et 38 (ingénieurs et cadres techniques d'entreprise)
Cadre du public ou de la culture	Cs 33 (cadres de la fonction publique), 34 (professeurs, professions scientifiques), 35 (professions de l'information, des arts et du spectacle)
Médiateur	Cs 42 (professeurs des écoles, instituteurs et assimilés), 43 (professions intermédiaires de la santé et du travail social), 44 (clergé, religieux), 45 (professions intermédiaires administratives de la fonction publique) et 46 (professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises)
Technicien	Cs 47 (techniciens), 48 (contremaîtres, agents de maîtrise)
Employé qualifié	Cs 52 (employés civils et agents de service de la fonction publique), 53 (policiers et militaires), 54 (employés administratifs d'entreprise)
Employé non qualifié	Cs 55 (employés de commerce), 56 (personnels des services directs aux particuliers)
Ouvrier qualifié	Cs 62 (ouvriers qualifiés de type industriel), 63 (ouvriers qualifiés de type artisanal), 64 (chauffeurs), 65 (ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport)
Ouvrier non qualifié	Cs 67 (ouvriers non qualifiés de type industriel), 68 (ouvriers non qualifiés de type artisanal), 69 (ouvriers agricoles)

Annexe 10.8. Résultats de l'analyse factorielle (ACP + CAH) réalisée sur la part et l'évolution des différents catégories socioprofessionnelles regroupées dans les territoires et bassins de vie de l'aire urbaine étendue de Paris

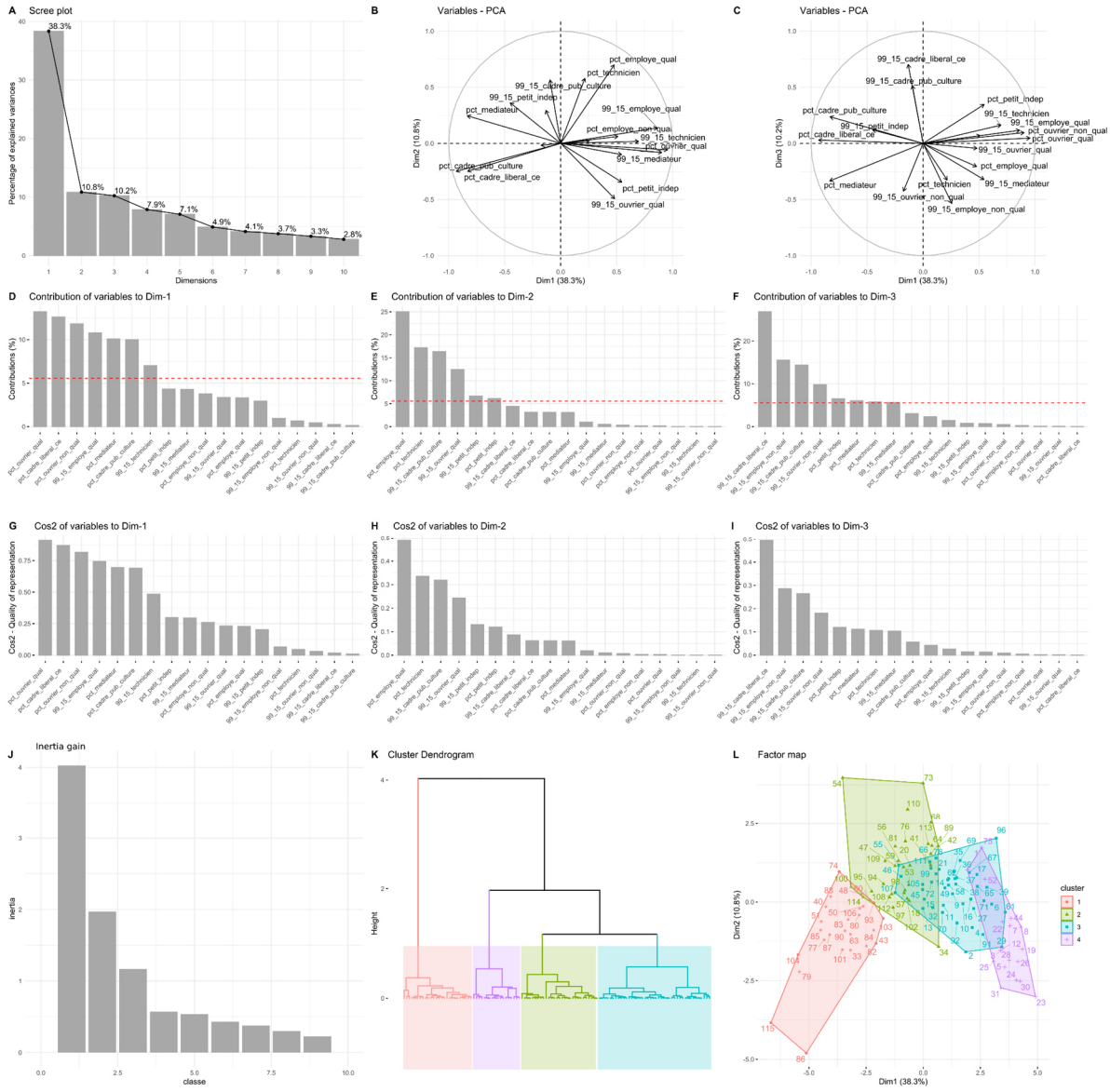

Source : INSEE, RP 1999 et 2015, exploitation complémentaire

Champ : ensemble des actifs résidant dans l'aire urbaine étendue de Paris.

Annexe 10.9. La répartition des immigrés installés par migration interne dans les espaces peu denses de l'aire urbaine étendue de Paris en 2015 selon le type d'espace et la catégorie socioprofessionnelle

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5
Cadre d'entr., prof. libérale ou chef d'entr.	17,4	8,7	6,0	SS	10,9
Cadre du public ou de la culture	5,2	3,5	3,0	SS	3,9
Médiateur	14,8	14,0	11,5	SS	13,6
Technicien	5,9	4,8	4,9	SS	5,5
Employé non qualifié	18,3	15,6	19,6	SS	17,4
Employé qualifié	14,5	15,4	16,1	SS	15,3
Ouvrier non qualifié	7,3	15,1	11,4	SS	11,3
Ouvrier qualifié	11,3	17,3	20,8	21,0	16,4
Petit indépendant	5,1	5,7	6,4	SS	5,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire
Champ : ensemble des immigrés actifs ayant effectué une migration interne vers ou au sein des espaces peu denses de l'aire urbaine étendue de Paris dans l'année précédant le recensement de 2015.
Note : SS = secret statistique

Annexe 10.10. Écarts entre la répartition des migrations internes vers les espaces peu denses et la répartition d'ensemble des immigrés dans l'aire urbaine étendue de Paris en 2015

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4
Europe du Sud	-6,4	-8,2	-5,2	-14,9
Royaume-Uni, Pays-Bas	-0,7	-0,8	-0,4	SS
Autre pays de l'UE à 15, Suisse, Norvège	-1,9	-1,3	0,0	0,0
Autre pays d'Europe	3,7	2,0	2,2	0,8
Afrique du Nord	-1,6	-2,0	-10,0	-1,7
Afrique de l'Ouest	2,7	3,6	5,5	5,3
Autre pays d'Afrique	3,2	7,4	8,3	11,9
Asie du Sud-Est	-1,9	-1,7	0,3	SS
Proche et Moyen-Orient	-0,8	-1,5	-5,2	-2,0
Autre pays d'Asie	2,2	1,2	1,1	-0,1
Autre pays	1,6	1,0	3,3	1,9

Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale
Champ : ensemble des immigrés résidant dans les espaces peu denses de l'aire urbaine étendue de Paris en 2015
Lecture : pour les immigrés sud-européens résidant en 2015 dans les espaces peu denses de la classe 1, l'écart entre la proportion que représente ce groupe parmi l'ensemble des immigrés arrivés par migration interne dans ce type d'espace et la proportion que représente ce groupe dans l'ensemble de la population immigrée résidant en 2015 dans ce type d'espace est de -6,4 points de pourcentage. Autrement dit, les immigrés sud-européens sont sous-représentés dans les arrivées par migration interne dans la classe 1 par rapport à leur poids d'ensemble dans ce type d'espace.
Note : SS = secret statistique

Annexe 10.11. La répartition des immigrés installés par migration interne dans les espaces peu denses de l'aire urbaine étendue de Paris en 2015 selon le type d'espace et le groupe de pays de naissance

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4
Europe du Sud	20,0	17,8	17,1	21,1
Royaume-Uni, Pays-Bas	2,3	0,5	0,7	SS
Autre pays de l'UE à 15, Suisse, Norvège	3,0	1,3	2,4	4,1
Autre pays d'Europe	11,2	8,9	8,9	8,2
Afrique du Nord	19,8	19,8	20,2	19,3
Afrique de l'Ouest	11,8	12,5	14,5	11,8
Autre pays d'Afrique	11,7	19,7	19,1	21,4
Asie du Sud-Est	3,7	1,7	1,7	SS
Proche et Moyen-Orient	2,8	4,8	4,4	3,5
Autre pays d'Asie	7,3	7,5	5,1	2,0
Autre pays	6,3	5,5	5,8	5,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE, RP 2015, exploitation principale
Champ : ensemble des immigrés ayant effectué une migration interne vers ou au sein des espaces peu denses de l'aire urbaine étendue de Paris dans l'année précédant le recensement de 2015.
Note : SS = secret statistique

Bibliographie

ABBOTT A., FORREST J., 1986, « Optimal Matching Methods for Historical Sequences », *The Journal of Interdisciplinary History*, *16*, 3, p. 471-494.

ABDELNOUR S., 2013, « L'entrepreneuriat au service des politiques sociales : La fabrication du consensus politique sur le dispositif de l'auto-entrepreneur », *Societes contemporaines*, *n° 89*, 1, p. 131-154.

ABDELNOUR S., 2017, *Moi, petite entreprise: les auto-entrepreneurs, de l'utopie à la réalité*, Paris, France, PUF, 347 p.

ABDELNOUR S., LAMBERT A., 2014, « « L'entreprise de soi », un nouveau mode de gestion politique des classes populaires ? », *Geneses*, *n° 95*, 2, p. 27-48.

ABOU SADA, G., COURAULT, B., ZEROULOU, Z. (dirs.), 1990, *L'Immigration au tournant: actes du colloque*, Paris, France, L'Harmattan : CIEMI, 331 p.

ADAM G., BON F., CAPDEVIELLE J., MOURIAUX R., 1970, *L'Ouvrier français en 1970*, Colin, Paris, 277 p.

AKOKA K., CARLIER M., COUSSEMAKER S. DE, 2017, « « Ce n'est pas une crise des migrants mais une crise des politiques d'hospitalité » », *Revue Projet*, *N° 360*, 5, p. 77-83.

ALBA R.D., LOGAN J.R., STULTS B.J., MARZAN G., ZHANG W., 1999, « Immigrant Groups in the Suburbs: A Reexamination of Suburbanization and Spatial Assimilation », *American Sociological Review*, *64*, 3, p. 446-460.

ALBIS H. D', BOUBTANE E., 2015, « Caractérisation des flux migratoires en France à partir des statistiques de délivrance de titres de séjour (1998-2013) », *Population*, *Vol. 70*, 3, p. 487-523.

ALBIS H. D', BOUBTANE E., 2018, « L'admission au séjour des demandeurs d'asile en France depuis 2000 », *Population et sociétés*, *N° 552*, 2, p. 1-4.

ALGAVA E., BÈQUE M., 2006, « Perception et vécu des comportements intolérants - Une analyse du module «Relations avec les autres» de l'enquête Histoire de Vie », *Economie et Statistique*, *393*, 1, p. 115-150.

ALLEN B., BONETTI M., 2018, *L'habiter, un impensé de la politique de la ville: pour un renouvellement du sens de l'action*, La Tour d'Aigues, France, Éditions de l'Aube, 349 p.

AMOSSÉ T., 2012, « Catégories socioprofessionnelles : quand la réalité résiste ! Après le crépuscule, une aube nouvelle ? », *Revue Francaise de Socio-Economie*, *n° 10*, 2, p. 225-234.

AMOSSÉ T., 2013, « La nomenclature socio-professionnelle : une histoire revisitée », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, *68e année*, 4, p. 1039-1075.

AMOSSÉ T., CAYOUETTE-REMBLIÈRE J., 2019, « La construction d'une PCS ménage », *Réunion plénière du groupe de travail pour la rénovation de la nomenclature des PCS (2019-2019)*.

AMOSSÉ T., CHARDON O., 2006, « Les travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale ? », *Economie et Statistique*, *393*, 1, p. 203-229.

AMOSSÉ T., CHARDON O., EIDELMAN A., 2019, « La rénovation de la nomenclature socioprofessionnelle (2018-2019) », Rapport du groupe de travail du Cnis.

AMOSSÉ T., PONTHIEUX S., 2011, « Les individus font-ils bon ménage ? », *Travail, genre et societes*, *n° 26*, 2, p. 19-22.

ANSELIN L., 1995, « Local Indicators of Spatial Association—LISA », *Geographical Analysis*, *27*, 2, p. 93-115.

ANTOINE P., BRY X., DIOUF P., 1987, « La fiche "AGEVEN" : un outil pour la collecte des données rétrospectives », *Stateco*, p. 33-46.

APRILE, S., BERTHELEU, H., BILLION, P. (dirs.), 2013, *Étrangers dans le berceau de la France ? L'immigration en région Centre du XIXe siècle à nos jours*, Tours, France, Presses universitaires François-Rabelais, 2013, 198 p.

APRILE S., BILLION P., BERTHELEU H., 2009, « Faire l'histoire de l'immigration en région Centre : un début », *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, 1278, p. 128-141.

ARAGAU C., 2013, « Le bassin de vie, un territoire porteur de ruralité aux marges de l'Île-de-France », *Norois*, 229, p. 7-20.

ARAGAU C., BOULEAU M., MANGENEY C., 2018, « Les bassins de vie ont-ils un sens ? », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, *Décembre*, 5, p. 1261-1286.

ARLAUD, S., JEAN, Y., ROYOUX, D. (dirs.), 2005, *Rural-urbain: nouveaux liens, nouvelles frontières*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, 506 p.

ASCHER F., 1995, *Métapolis ou L'avenir des villes*, Paris, France, Éditions Odile Jacob, 345 p.

ASSUNÇÃO R.M., NEVES M.C., CÂMARA G., FREITAS C.D.C., 2006, « Efficient regionalization techniques for socio-economic geographical units using minimum spanning trees », *International Journal of Geographical Information Science*, *20*, 7, p. 797-811.

ATH-MESSAOUD M., GILLETTE A., 1976, *L'immigration algérienne en France*, Éditions Entente, 284 p.

ATTIAS-DONFUT, C. (dir.), 2006, *L'enracinement: enquête sur le vieillissement des immigrés en France*, Paris, France, vii+357 p.

ATTIAS-DONFUT C., TESSIER P., WOLFF F.-C., 2005, « Les immigrés au temps de la retraite », *Retraite et société*, *no 44*, 1, p. 11-47.

AUBRY B., 1988, « Les migrations interrégionales depuis 30 ans », *Economie et Statistique*, *212*, 1, p. 13-23.

AUDEBERT C., MUNG E.M., 2007, *Les nouveaux territoires migratoires: Entre logiques globales et dynamiques locales*, Universidad de Deusto, 309 p.

AURIAT N., 1996, *Les défaillances de la mémoire humaine: aspects cognitifs des enquêtes rétrospectives*, INED (Cahiers), 232 p.

AUTHIER, J.-Y., BACQUÉ, M.-H., GUÉRIN-PACE, F. (dirs.), 2006, *Le quartier: enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, France, La Découverte, 293 p.

AUTHIER, J.-Y., BONVALET, C., LÉVY, J.-P. (dirs.), 2010, *Élire domicile: la construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, France, Presses universitaires de Lyon, 428 p.

BACCAÏNI B., 1989, « Distances de migration et cycles de vie », *L'Espace géographique*, *18*, 3, p. 235-238.

BACCAÏNI B., 1994, « Comportements migratoires et cycles de vie », *Espace Populations Sociétés*, *12*, 1, p. 61-74.

BACCAÏNI B., 1996, « L'évolution récente des navettes en Île-de-France », *L'Espace géographique*, *25*, 1, p. 37-52.

BACCAÏNI B., 1999, « La rénovation du recensement », *Cybergeo : European Journal of Geography*, [En ligne].

BACCAÏNI B., 2007, « Les flux migratoires interrégionaux en France depuis cinquante ans », *Population*, *Vol. 62*, 1, p. 143-160.

BACHIMON P., 2008, « Les multirésidents "étrangers" dans le Luberon : distinction, assimilation », dans *Les étrangers dans les campagnes: actes du colloque franco-britannique de géographie rurale, Vichy, 18-19 mai 2006*, Presses Universitaires Blaise Pascal, p. 349-360.

BACKER L.H., VAN LEEUWEN N.F.M., LIPATZ J.-L., TAMMILEHTO-LUODE M., TAMMISTO R., MAKARENKI-PIIRSALU D., MARSIK K., BLOCH V.V.H., GUNDERSEN G.I., THORSDALEN B., JABLONSKI R., SANTOS A.M., KUZMA I., KAMINGER I., 2011, « GEOSTAT 1A : Representing Census data in a European population grid », Final report.

BANOS A., 2001, « A propos de l'analyse spatiale exploratoire des données », *Cybergeo: European Journal of Geography*, 197 [en ligne].

BANOS V., CANDAU J., 2006, « Recomposition des liens sociaux en milieu rural », *Espaces et sociétés*, *no 127*, 4, p. 97-112.

BARBARY O., DUREAU F., 1993, « Des citadins en mouvement : analyse des pratiques résidentielles à Quito (Equateur) », *Cahiers des Sciences Humaines*, *29*, 2-3, p. 395-418.

BARBARY O., DUREAU F., HOFFMANN O., 2003, « Mobilités et systèmes de lieux », dans DUREAU F., BARBARY O., GOUËSET V., PISSOAT O. (dirs.), *Villes et sociétés en mutation : lectures croisées sur la Colombie*, Paris, Anthropos (Villes), p. 69-122.

BARCUS H.R., SIMMONS L., 2013, « Ethnic Restructuring in Rural America: Migration and the Changing Faces of Rural Communities in the Great Plains », *The Professional Geographer*, *65*, 1, p. 130-152.

BAROU J., 1994, « Néo-ruraux britanniques et ruraux français », *Hommes et Migrations*, *1176*, 1, p. 9-14.

BAROU J., 1997, « En Auvergne, une immigration portugaise en milieu rural », *Hommes et Migrations*, *1210*, 1, p. 43-59.

BAROU J., 1999, « Trajectoires résidentielles, du bidonville au logement social », dans DEWITTE P. (dir.), *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, Paris, Éditions la Découverte, p. 185-195.

BAROU J., 2008, « Ouvriers agricoles immigrés et exploitants français : représentations croisées », dans *Les étrangers dans les campagnes: actes du colloque franco-britannique de géographie rurale, Vichy, 18-19 mai 2006*, Presses Universitaires Blaise Pascal, p. 349-360.

BAROU J., PRADO P., 1995, *Les Anglais dans nos campagnes*, Paris, France, Ed. l'Harmattan, 237 p.

BARROS F. DE, 2004, *L' État au prisme des municipalités : une comparaison historique des catégorisations des étrangers en France (1919-1984)*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 545 p.

BARROS F. DE, 2005, « Des « Français musulmans d'Algérie » aux « immigrés » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, *no 159*, 4, p. 26-53.

BARTEL A.P., 1989, « Where Do the New U.S. Immigrants Live? », *Journal of Labor Economics*, *7*, 4, p. 371-391.

BASSAND M., BRULHARDT M.-C., 1980, *Mobilité spatiale: bilan et analyse des recherches en Suisse*, Saint-Saphorin, Suisse, Georgi, 300 p.

BATTEGAY A., 1992, « L'actualité de l'immigration dans les villes françaises : la question des territoires ethniques », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, *8*, 2, p. 83-100.

BAUER G., ROUX J.-M., 1976, *La rurbanisation ou la ville éparpillée*, Paris, France, Éditions du Seuil, 189 p.

BAYLAC A., 2015, « Aux origines de l'immigration marocaine en Midi-Pyrénées », *Les Cahiers de Framespa. Nouveaux champs de l'histoire sociale*, 19 [en ligne].

BEAUCHEMIN C., 2015, « Migrations entre l'Afrique et l'Europe (MAFE) : Comprendre les migrations au-delà de l'immigration », *Population*, *Vol. 70*, 1, p. 7-12.

BEAUCHEMIN C., DIAGNE A., LESSAULT D., 2007, « Circulation internationale et développement urbain à Dakar : fondements méthodologiques et résultats attendus », *Atelier sur les migrations africaines : comprendre les dynamiques des migrations sur le continent*.

BEAUCHEMIN C., HAMEL C., SIMON P., 2010, *Trajectoires et origines: Enquête sur la diversité des populations en France*, Institut National d'Etudes Démographiques, Paris (Grandes enquêtes), 626 p.

BEAUD S., CONFAVREUX J., LINDGAARD J., 2006, *La France invisible*, Paris, France, la Découverte, 647 p.

BEAUD S., NOIRIEL G., 1989, « L'« assimilation », un concept en panne », *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, 21, p. 63-76.

BEAUD S., PIALOUX M., 1999, *Retour sur la condition ouvrière: enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, France, Fayard, 468 p.

BEAUJEU-GARNIER J., CHABOT G., 1963, *Traité de géographie urbaine*, Paris, France, Armand Colin, 493 p.

BÉGUIN, M. (dir.), 1984, *140 cartes sur la France rurale*, Paris, France, SEGESA.

BELANGER A., ROGERS A., 1992, « The Internal Migration and Spatial Redistribution of the Foreign-Born Population in the United States: 1965–70 and 1975–80 », *International Migration Review*, *26*, 4, p. 1342-1369.

BELL D., 2006, « Variation on the rural idyll », p. 149-160.

BELTRAMONE A., 1975, « Définition logique des flux migratoires intérieurs », dans *Migrations intérieures, méthodes d'observation et d'analyse*, Paris, CNRS Éditions, p. 491-518.

BENSON M., 2010, « The Context and Trajectory of Lifestyle Migration », *European Societies*, *12*, 1, p. 45-64.

BENSON M., 2011, *The British in rural France: Lifestyle migration and the ongoing quest for a better way of life*, Manchester University Press, 182 p.

BENSON M., 2013, « Living the "Real" Dream in la France profonde? Lifestyle Migration, Social Distinction, and the Authenticities of Everyday Life », *Anthropological Quarterly*, *86*, 2, p. 501-525.

BENSON, M., O'REILLY, K. (dirs.), 2009, *Lifestyle migration: expectations, aspirations and experiences*, London, Ashgate, 168 p.

BENSON M., O'REILLY K., 2016, « From lifestyle migration to lifestyle in migration: Categories, concepts and ways of thinking », *Migration Studies*, *4*, 1, p. 20-37.

BENZÉCRI J.-P., BENZÉCRI F., BLUMENTHAL S., BIROU A., 1973, *L'Analyse des données 2. L'analyse des correspondances*, Paris, France, Bordas, 620 p.

BÈQUE M., 2009, « L'enquête Parcours et Profils des migrants. Une approche statistique originale », *Revue européenne des migrations internationales*, *25*, vol. 25-n°1, p. 215-234.

BERGER M., 1999, « Mobilité résidentielle et navettes domicile-travail en Ile-de-France », *Espace Populations Sociétés*, *17*, 2, p. 207-217.

BERGER M., 2000, « Paris, desserrement de l'habitat et des emplois », dans DUREAU F., DUPONT V., LELIÈVRE E., LÉVY J.-P., LULLE T. (dirs.), *Métropoles en mouvement: une comparaison internationale*, Anthropos, Paris, France, Anthropos : Institut de recherche pour le développement, DL 2000, p. 117-120.

BERGER M., 2003, « Ouvriers des villes, ouvriers des campagnes », *Cahiers nantais*, 58, p. 33-46.

BERGER M., 2004, *Les périurbains de Paris : De la ville dense à la métropole éclatée ?*, Paris, CNRS Éditions (Anthropologie), 317 p.

BERGER M., 2006, « Périurbanisation et accentuation des logiques ségrégatives en Île-de-France », *Herodote*, *no 122*, 3, p. 198-211.

BERGER M., ARAGAU C., ROUGÉ L., 2014, « Vers une maturité des territoires périurbains ?. Développement des mobilités de proximité et renforcement de l'ancrage dans l'ouest francilien », *EchoGéo*, 27 [en ligne].

BERGER M., FRUIT J.-P., PLET F., ROBIC M.-C., 1980, « Rurbanisation et analyse des espaces ruraux péri-urbains », *Espace géographique*, *9*, 4, p. 303-313.

BERGER M., RHEIN C., 1988, « Parc de logements, structure des ménages et division sociale de l'espace en région Ile-de-France », *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales*, 3, p. 85-130.

BERGER M., SAINT-GÉRAND T., 1993, « La division sociale de l'espace périurbain en Ile-de-France. Application d'un système d'information statistique et cartographique », *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales*, 7.

BERLAN J.-P., 1983, « L'agriculture méditerranéenne de la France : dynamique et contradictions. Théorie du marché du travail », *Économie rurale*, *153*, 1, p. 42-49.

BERLAN J.-P., 1986, « Agriculture et migrations », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, *2*, 3, p. 9-32.

BERNARDOT M., 1997, *Une politique du logement: la Sonacotra (1956-1992)*, Thèse de doctorat, France, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 477 p.

BERRY B.J.L., 1976, *Urbanization and counterurbanization*, Sage Publications, 344 p.

BERTHELEU H., 2002, « Idéologie urbaine et relations interethniques : quelques remarques », *Les Cahiers du Cériem*, 9, p. 79-92.

BERTHOMIÈRE W., FROMENTIN J., HOCHEDEZ C., IMBERT C., LESSAULT D., PISTRE P., PRZYBYL S., 2021, « Présences étrangères dans les campagnes du Sud-Ouest de la France. Contribution d'initiatives récentes à la diversification sociale et économique des espaces ruraux », *Article soumis pour publication*.

BERTHOMIÈRE W., FROMENTIN J., LESSAULT D., MICHALON B., PRZYBYL S., 2020, « L'accueil des exilés dans les espaces ruraux en France : orientations nationales et déclinaisons locales d'une politique de dispersion », *Revue européenne des migrations internationales*, *36*, vol. 36-n°2 et 3, p. 53-82.

BERTHOMIÈRE W., IMBERT C., 2020a, « Quand s'engager ancre et s'ancrer « engage » : les voies plurielles de l'autochtonie au sein des réseaux d'aide aux exilés en Ariège », *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, 38 [en ligne].

BERTHOMIÈRE W., IMBERT C., 2020b, « Le refuge ariégeois : atout et diversité d'une topographie de l'accueil », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine*, 108-2 [en ligne].

BERTRAND J.-R., PIHET C., 1988, « Approches d'une géographie des ménages et des familles. Les familles nombreuses dans les Pays de la Loire », *Espace Populations Sociétés*, *6*, 1, p. 119-127.

BÉSINGRAND D., 2008, « Typologie des seniors d'Europe du Nord pratiquant la mobilité résidentielle dans le Lot », dans DIRY J.-P. (dir.), *Les étrangers dans les campagnes: actes du colloque franco-britannique de géographie rurale, Vichy, 18-19 mai 2006*, Presses Universitaires Blaise Pascal, p. 349-360.

BESSIÈRE, C., DOIDY, É., JACQUET, O. (dirs.), 2007, *Les mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales: actes du colloque Dijon, 17-19 mai 2006*, France, 512 p.

BESSIÈRE C., GOLLAC S., 2014, « Des exploitations agricoles au travers de l'épreuve du divorce », *Societes contemporaines*, *N° 96*, 4, p. 77-108.

BESSY P., TABARD N., 1990, *Typologie socioprofessionnelle de l'Ile-de-France: 22 types de communes*, Paris, France, INSEE, 81 p.

BESSY-PIETRI P., HILAL M., SCHMITT B., 2001, « Des évolutions démographiques rurales contrastées liées à la proximité et aux dynamiques urbaines : le cas de la France », *Espace, populations, sociétés*, *19*, 1, p. 19-36.

BÉTEILLE R., 1981a, « Une nouvelle approche géographique des faits migratoires : champs, relations, espaces relationnels », *Espace géographique*, *10*, 3, p. 187-197.

BÉTEILLE R., 1981b, *La France du vide*, Litec, 279 p.

BÉTEILLE R., 1994, *La crise rurale*, Paris, France, Presses universitaires de France, 127 p.

BÉTEILLE, R., MONTAGNÉ-VILLETTE, S. (dirs.), 1995, *Le rural profond français*, Paris, France, SEDES, 166 p.

BILAND É., 2011, « Fonction publique territoriale : de la mobilité interne à la mobilité spatiale ? », *Travail et emploi*, *n° 127*, 3, p. 53-66.

BILLARI F.C., 2001a, « The analysis of early life courses: Complex descriptions of the transition to adulthood », *Journal of Population Research*, *18*, 2, p. 119-142.

BILLARI F.C., 2001b, « Sequence Analysis in Demographic Research », *Canadian Studies in Population*, p. 439-458.

BLANC-CHALÉARD M.-C., 2001, *Histoire de l'immigration*, Paris, Éditions La Découverte, 120 p.

BLANC-CHALÉARD M.-C., 2006, « Les immigrés et le logement en France depuis le XIXe siècle. Une histoire paradoxale », *Hommes & Migrations*, *1264*, 1, p. 20-34.

BLANCHARD P., BANCEL N., 1997, « De l'indigène à l'immigré, le retour du colonial », *Hommes & Migrations*, *1207*, 1, p. 100-113.

BLANPAIN N., LINCOT V., 2015, « Avoir trois enfants ou plus à la maison », *Insee Première*, 1531, p. 4.

BLÉVIS L., 2001, « Les avatars de la citoyenneté en Algérie coloniale ou les paradoxes d'une catégorisation », *Droit et société*, *n°48*, 2, p. 557-581.

BLÉVIS L., 2004, *Sociologie d'un droit colonial : citoyenneté et nationalité en Algérie (1865-1947) : une exception républicaine ?*, Thèse de doctorat, Université Aix-Marseille 3, 508 p.

BLÉVIS L., 2012, « En marge du décret Crémieux. Les Juifs naturalisés français en Algérie (1865 - 1919) », *Archives Juives*, *Vol. 45*, 2, p. 47-67.

BLÉVIS L., 2014, « L'invention de l'"indigène", Français non citoyen », dans *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, Paris, La Découverte (Poche / Essais), p. 212-218.

BLUM A., 1998, « Comment décrire les immigrés ? À propos de quelques recherches sur l'immigration », *Population*, *53*, 3, p. 569-587.

BODIGUEL M., 1986, *Le rural en question: politiques et sociologues en quête d'objet*, Paris, France, l'Harmattan, 183 p.

BODY-GENDROT S., 1993, *Ville et violence: l'irruption de nouveaux acteurs*, Paris, France, Presses universitaires de France, 252 p.

BODY-GENDROT S., WIHTOL DE WENDEN C., 2007, *Sortir des banlieues: pour en finir avec la tyrannie des territoires*, Paris, France, Éditions Autrement, 125 p.

BOLT G., KEMPEN R. VAN, 2010, « Ethnic Segregation and Residential Mobility : Relocations of Minority Ethnic Groups in the Netherlands », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, *36*, 2, p. 333-354.

BOLTANSKI L., 1982, *Les cadres: la formation d'un groupe social*, Editions de Minuit, 523 p.

BOMAN A., 2011, « The Mobility of Immigrants and Natives: Evidence from Internal Migration Following Job Displacement », *Regional Studies*, *45*, 3, p. 283-297.

BONERANDI E., 2008, « L'accueil des demandeurs d'asile à la campagne : des étrangers d'un nouveau genre ? », dans DIRY J.-P. (dir.), *Les étrangers dans les campagnes. Actes du colloque franco-britannique de géographie rurale*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, p. 329-346.

BONERANDI E., BOURGEOIS F., RICHARD X., 2004, « Cartographier la demande d'asile en France. Tendances nationales, représentations départementales et réalités locales », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, *Vol. 20*, 2, p. 7-7.

BONERANDI-RICHARD E., 2014a, « La pauvreté masquée des espaces ruraux français : analyses locales en Thiérache et dans l'Ain », dans BONERANDI-RICHARD E. (dir.), *La pauvreté en Europe : une approche géographique*, Presses Universitaires de Rennes.

BONERANDI-RICHARD E., 2014b, « Disqualification spatiale, disqualification sociale : le rapport à la mobilité des allocataires du RMI en Thiérache », dans BONERANDI-RICHARD E. (dir.), *La pauvreté en Europe : une approche géographique*, Presses Universitaires de Rennes.

BONERANDI-RICHARD E., 2014c, « Démasquer la pauvreté rurale : une approche à partir du département de l'Ain », dans BONERANDI-RICHARD E. (dir.), *La pauvreté en Europe : une approche géographique*, Presses Universitaires de Rennes.

BONNAL L., BOUMAHDI R., FAVARD P., 2012, « Les déterminants de la durée d'accès à un logement social », *Revue economique*, *Vol. 63*, 4, p. 721-741.

BONNET, M., DESJEUX, D. (dirs.), 2000, *Les territoires de la mobilité*, Paris, France, Presses universitaires de France, 225 p.

BONNIN, P., DE VILLANOVA, R. (dirs.), 1999, *D'une maison l'autre, parcours et mobilités résidentielles*, Créaphis, 371 p.

BONTRON J.-C., 2007, « Diversité des espaces ruraux et problèmes d'habitat », *Pour*, *N° 195*, 3, p. 57-64.

BONTRON J.-C., 2009, « Transformations du monde rural et champ du travail associatif », *Pour*, *N° 201*, 2, p. 43-49.

BONTRON J.-C., MATHIEU N., 1966, *Les populations rurales françaises. Etude préliminaire à l'aménagement de l'espace rural*, CRESA, Paris, 49 p.

BONTRON J.-C., MATHIEU N., 1975, *La France des faibles densités. I : Délimitation - problèmes - typologies*, ACEAR, Paris, S.E.G.E.S.A., 170 p.

BONVALET C., 1987, « Les Parisiens dans leur maturité : origine, parcours, intégration », *Population*, *42*, 2, p. 225-247.

BONVALET C., BRINGÉ A., 2016, « L'impact des trajectoires familiales sur les parcours résidentiel et géographique des franciliens nés entre 1930 et 1950 », *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, 54-1, p. 75-102.

BONVALET C., BRUN J., 2002, « Etat des lieux des recherches sur la mobilité résidentielle en France », dans LÉVY J.-P., DUREAU F. (dirs.), *L'accès à la ville: les mobilités spatiales en questions*, Paris, France, Hongrie, Italie, L'Harmattan, p. 15-64.

BONVALET C., BRUN J., 2003, « Quelques éléments de bilan des recherches sur la mobilité résidentielle en France », *Cidades - Comunidades e Territorios*, 7, p. 59-70.

BONVALET C., DUREAU F., 2000, « Les modes d'habiter : des choix sous contraintes », dans DUREAU F., DUPONT V., LELIÈVRE É., LÉVY J.-P., LULLE T. (dirs.), *Métropoles en mouvement : une comparaison internationale*, Paris, Anthropos, p. 131-153.

BONVALET, C., FRIBOURG, A.-M. (dirs.), 1990, *Stratégies résidentielles*, Paris, France, INED, 459 p.

BONVALET C., LELIÈVRE É., 1989, « Mobilité en France et à Paris depuis 1945 : bilan résidentiel d'une génération », *Population*, *44*, 3, p. 531-559.

BONVALET C., LELIÈVRE É., 1991, « Mobilité en France et à Paris depuis 1945. Le filtre parisien », *Population*, *46*, 5, p. 1161-1183.

BONVALET C., LELIÈVRE É., 2005, « Les lieux de la famille », *Espaces et sociétés*, *n° 120-121*, 1, p. 99-122.

BONVALET C., LELIÈVRE E., 2012a, « Présentation de l'enquête "Biographies et entourage" », dans BONVALET C., LELIÈVRE E. (dirs.), *De la famille à l'entourage. L'enquête biographies et entourage.*, Institut National d'Etudes Démographiques, (Grandes enquêtes), p. 19-47.

BONVALET C., LELIÈVRE E., 2012b, *De la famille à l'entourage. L'enquête biographies et entourage.*, Institut National d'Etudes Démographiques, (Grandes enquêtes), 472 p.

BONVALET C., MAISON D., 1996, « Lieux d'ancrage et lieux de passage : itinéraires résidentiels en région parisienne », dans HAUMONT N. (dir.), *La ville: agrégation et ségrégation sociales*, Paris etc., France, Canada, L'Harmattan, p. 173-188.

BORJAS G.J., 1985, « Assimilation, Changes in Cohort Quality, and the Earnings of Immigrants », *Journal of Labor Economics*, *3*, 4, p. 463-489.

BORJAS G.J., 1987, « Self-Selection and the Earnings of Immigrants », *The American Economic Review*, *77*, 4, p. 531-553.

BOUAGGA Y., BARRÉ C., BABELS, 2017, *Bibliothèque des frontières / dirigée par Michel Agier et Stefan Le Courant. - Neuvy-en-Champagne (Sarthe): le Passager clandestin, 2017-. De Lesbos à Calais*, Neuvy-en-Champagne (Sarthe), France, Le passager clandestin, 151 p.

BOUAGGA Y., MANDEL L., 2017, *Les nouvelles de la jungle (de Calais)*, Bruxelles, Belgique, Casterman, 300 p.

BOUCHET-VALAT M., JAYET C., 2019, « La mesure des classes sociales par les nomenclatures : enjeux, problèmes et débats », *L'Annee sociologique*, *Vol. 69*, 2, p. 311-331.

BOUDIMBOU G., 1993, « Stratégies résidentielles des immigrés congolais en France : Entre retour et installation », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, *59*, 1, p. 61-72.

BOUFFARTIGUE P., 2001, *Les cadres: fin d'une figure sociale*, Paris, France, La Dispute, 245 p.

BOUMAZA, N. (dir.), 1989, *Banlieues, immigration, gestion urbaine.: actes du séminaire, Grenoble 26 et 27 mai 1988*, Grenoble, France, Université Joseph Fourier, Institut de géographie alpine, 479 p.

BOURDIEU P., 2001, *Science de la science et réflexivité: cours du Collège de France (2000-2001)*, Paris, France, Raisons d'agir, 237 p.

BOURQUELOT F., 1994, « Les salariés immigrés des serres légumières », *Études rurales*, *135*, 1, p. 145-150.

BOYER J.-C., 1981, « Ségrégation spatiale, Collection Actes de Colloques », *Annales de géographie*, *90*, 502, p. 738-738.

BOZON M., CHAMBOREDON J.-C., FABIANI J.-L., 1982, « Les usages sociaux du cadre naturel : l'exemple de la chasse », *Revue forestière française*, p. 273-279.

BRANCHU M., COSTEMALLE V., FONTAINE M., 2018, « Données carroyées et confidentialité », *13èmes Journées de méthodologie statistique de l'Insee (JMS)*.

BRÉANT H., JAMID H., 2019, « "Bienvenue en France"... aux riches étudiants étrangers », *Plein droit*, *n° 123*, 4, p. 11-14.

BREEM Y., 2010, « Les descendants d'immigrés », *Infos migrations*, 15, p. 6.

BRENNER, N. (dir.), 2014a, *Implosions - explosions: towards a study of planetary urbanization*, Berlin, Allemagne, Jovis Verlag, 573 p.

BRENNER N., 2014b, « Introduction : urban theory without an outside », dans BRENNER N. (dir.), *Implosions - explosions: towards a study of planetary urbanization*, Berlin, Allemagne, Jovis Verlag.

BRENNER N., MARCUSE P., MAYER M., 2012, *Cities for People, Not for Profit: Critical Urban Theory and the Right to the City*, Routledge, 387 p.

BRÈS, A., BEAUCIRE, F., MARIOLLE, B. (dirs.), 2017, *Territoire frugal: la France des campagnes à l'heure des métropoles*, Genève, Suisse, MētisPresses, 251 p.

BRILHAULT G., CARON N., 2016, « Le passage à une collecte par sondage : quel impact sur la précision du recensement ? », *Economie et Statistique*, *483*, 1, p. 23-40.

BRINBAUM Y., MOGUÉROU L., PRIMON J.-L., 2011, « La scolarisation des filles d'immigrés. Succès et orientations différentielles. », *Diversité. Ville Ecole Intégration*, 165, p. 166-172.

BRINBAUM Y., PRIMON J.-L., 2013a, « Parcours scolaires des descendants d'immigrés et sentiments d'injustice et de discrimination », *Economie et Statistique*, *464*, 1, p. 215-243.

BRINBAUM Y., PRIMON J.-L., 2013b, « Transition professionnelle et emploi des descendants d'immigrés en France », *Revue européenne des sciences sociales*, 51-1, p. 33-63.

BROVIA C., 2008, « Dans les Pouilles, les caporali font la loi », *Plein droit*, *n° 78*, 3, p. 30-33.

BRUN A., 1995, « Citoyenneté, individualisme, coopération et lien local », *Economie rurale*, *229*, 1, p. 11-16.

BRUN J., 1993, « La mobilité résidentielle et les sciences sociales: transfert de concept et questions de méthodes », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, *59*, 1, p. 3-14.

BRUN J., BONVALET C., 2002, « Approches quantitatives ou qualitatives de la mobilité résidentielle : éléments de bilan et perspectives », *Espace Populations Sociétés*, *20*, 1, p. 63-72.

BRUN J., CHAUVIRÉ Y., 1983, « La ségrégation sociale: questions de terminologie et de méthode », *Espace Populations Sociétés*, *1*, 1, p. 75-85.

BRUN, J., RHEIN, C. (dirs.), 1994, *La ségrégation dans la ville: concepts et mesures*, Paris, France, L'Harmattan, 258 p.

BRUNEAU I., 2018, « Conclusion. Un peu plus que des effets de lieu : espaces interactionnels, socialisations individuelles et productions des positions sociales », dans BRUNEAU I., LAFERTÉ G., MISCHI J., RENAHY N. (dirs.), *Mondes ruraux et classes sociales*, Éditions EHESS (En temps et Lieux), p. 231-258.

BRUNEAU, I., LAFERTE, G., MISCHI, J., RENAHY, N. (dirs.), 2018a, *Mondes ruraux et classes sociales*, Éditions EHESS (En temps et Lieux), 265 p.

BRUNEAU I., LAFERTE G., MISCHI J., RENAHY N., 2018b, « Introduction. Saisir l'espace sociale à une échelle locale : une enquête collective au sein de campagnes françaises », dans BRUNEAU I., LAFERTÉ G., MISCHI J., RENAHY N. (dirs.), *Mondes ruraux et classes sociales*, Éditions EHESS (En temps et Lieux), p. 9-25.

BRUNEAU I., RENAHY N., 2012, « Une petite bourgeoisie au pouvoir », *Actes de la recherche en sciences sociales*, *n° 191-192*, 1, p. 48-67.

BRUNET, P. (dir.), 1984, *Carte des mutations de l'espace rural français: 1950-1980*, Caen, France, Université de Caen : Centre de recherches sur la vie rurale, 131 p.

BRUNET P., 2008, « Des agriculteurs étrangers en Basse-Normandie », dans *Les étrangers dans les campagnes: actes du colloque franco-britannique de géographie rurale, Vichy, 18-19 mai 2006*, Presses Universitaires Blaise Pascal, p. 349-360.

BRUNO A.-S., 2010, *Les chemins de la mobilité: migrants de Tunisie et marché du travail parisien depuis 1956*, Paris, France, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 286 p.

BRUTEL C., 2014, « Estimer les flux d'entrées sur le territoire à partir des enquêtes annuelles de recensement », [en ligne], Direction des Statistiques Démographiques et Sociales - Insee.

BRUTEL C., 2016, « La localisation géographique des immigrés. Une forte concentration dans l'aire urbaine de Paris. », *Insee Première*, 1591, p. 4.

BRUTEL C., LEVY D., 2012, « Le nouveau zonage en bassins de vie 2012. Trois quarts des bassins de vie sont ruraux », *Insee Première*, 1425, p. 4.

BUISSON G., LINCOT V., 2016, « Où vivent les familles en France ? », *Insee Première*, 1582, p. 4.

BULLER H., 1994, « Introduction », *Études rurales*, *135*, 1, p. 9-11.

BULLER H., 2008, « Du côté de chez Smith : reflections on a enduring research object », dans DIRY J.-P. (dir.), *Les étrangers dans les campagnes. Actes du colloque franco-britannique de géographie rurale*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, p. 53-56.

BULLER H., HOGGART K., 1994a, *International counterurbanization: British migrants in rural France*, Avebury, 168 p.

BULLER H., HOGGART K., 1994b, « Vers une campagne européenne : les Britanniques en France rurale », *L'Espace géographique*, *23*, 3, p. 263-273.

BULLER H., HOGGART K., 1994c, « Les Anglais du coin », *Études rurales*, *135*, 1, p. 59-68.

BULLER H., HOGGART K., 1994d, « The social integration of British home owners into French rural communities », *Journal of Rural Studies*, *10*, 2, p. 197-210.

BUSSI M., 1999a, « Quand l'INSEE projette d'enterrer le recensement de population... et la Géographie avec ! », *Cybergeo : European Journal of Geography*, [en ligne].

BUSSI M., 1999b, « Recensement en continu... Découpages figés. Quelques précisions pour recentrer et élargir le débat. », *Cybergeo : European Journal of Geography*, [en ligne].

BUSSI M., 2000, « Rénovation du recensement de population : enjeux et débats », *L'Espace géographique*, *29*, 1, p. 26-28.

BUSSI M., GUERMOND Y., 2001, « Les nouveaux espaces des recensements de population », *Revue de Géographie Alpine*, *89*, 1, p. 105-117.

CAILLY L., DODIER R., 2007, « La diversité des modes d'habiter des espaces périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre », *Norois. Environnement, aménagement, société*, 205, p. 67-80.

CAIN L.D., 1964, « Life Course and Social Structure », dans FARIS R.E.L. (dir.), *Handbook of modern sociology*, Chicago, Etats-Unis d'Amérique, Rand McNally, p. 272-309.

CALMÈS R., DELAMARRE A., DURAND-DASTÈS F., 1978, *L'espace rural français*, Paris, France, 171 p.

CAMARERO L., SAMPEDRO R., OLIVA J., 2012, « Foreigners, Neighbours, Immigrants: Translocal Mobilities in Rural Areas in Spain », dans HEDBERG C., CARMO R.M. DO (dirs.), *Translocal Ruralism: Mobility and Connectivity in European Rural Spaces*, Dordrecht, Springer Netherlands (GeoJournal Library), p. 143-162.

CARD D., 1990, « The Impact of the Mariel Boatlift on the Miami Labor Market »:, *ILR Review*, *43*, p. 245-257.

CARLING J., PETTERSEN S.V., 2014, « Return Migration Intentions in the Integration–Transnationalism Matrix », *International Migration*, *52*, 6, p. 13-30.

CAROF A., 1994, « Familles turques en Limousin », *Hommes et Migrations*, *1176*, 1, p. 33-36.

CARON L., 2018, « De qui mesure-t-on l'intégration ? Remigration des immigrés et insertion professionnelle en France », *Population*, *Vol. 73*, 3, p. 503-542.

CARON L., 2019, *De l'immigration permanente aux migrations circulaires : l'expérience de la (re)migration dans les trajectoires individuelles en France*, Thèse de doctorat en sociologie, Paris, Institut d'études politiques.

CARRIÈRE P., 1973, « L'insertion dans le milieu rural languedocien des agriculteurs rapatriés d'Afrique du Nord », *Études rurales*, *52*, 1, p. 57-79.

CARRIÈRE P., FERRAS R., 1968, « Les vendangeurs espagnols en Languedoc et Roussillon », *Études rurales*, *32*, 1, p. 7-42.

CARSON D.A., CARSON D.B., EIMERMANN M., 2018, « International winter tourism entrepreneurs in northern Sweden: understanding migration, lifestyle, and business motivations », *Scandinavian Journal of Hospitality and Tourism*, *18*, 2, p. 183-198.

CARTIER M., 2005, « La petite fonction publique, monde stable et séparé ? », *Sociétés Contemporaines*, *no 58*, 2, p. 19-39.

CARTIER M., COUTANT I., MASCLET O., 2008, *La France des « petits-moyens »: enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, France, Editions la Découverte, 319 p.

CASTELLS M., 1972, *La question urbaine*, Paris, France, François Maspero, 451; 1 p.

CASTLES S., MILLER M.J., 1993, *The age of migration: international population movements in the modern world*, Basingstoke, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, x+306 p.

CASTLES S., MILLER M.J., 2009, *The age of migration: international population movements in the modern world*, New York, Etats-Unis d'Amérique, viii+369 p.

CAYOUETTE-REMBLIÈRE J., ICHOU M., 2019, « Saisir la position sociale des ménages : une approche par configurations », *Revue francaise de sociologie*, *Vol. 60*, 3, p. 385-427.

CENTRE D'ÉTUDES ET D'INITIATIVES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, 1975, *Les immigrés: contribution à l'histoire politique de l'immigration en France*, Paris, France, Stock, 383 p.

CHABROL M., 2011, *De nouvelles formes de gentrification ? Dynamiques résidentielles et commerciales à Château-Rouge (Paris)*, Thèse de doctorat, Université de Poitiers, 398 p.

CHABROL M., COLLET A., GIROUD M., LAUNAY L., ROUSSEAU M., TER MINASSIAN H., LÉVY J.-P., 2016, *Gentrifications*, Paris, France, Éditions Amsterdam, 357; 16 p.

CHALAS Y., 2003, « Préface : Les agriculteurs dans la cité. Urbanisation de la nature et ruralisation de la ville », *Revue de Géographie Alpine*, *91*, 4, p. 7-7.

CHAMBOREDON J.-C., 1982, « La diffusion de la chasse et la transformation des usages sociaux de l'espace rural », *Études rurales*, *87*, 1, p. 233-260.

CHAPON J., LE ROUX G., 2011, « Entrer par le logement pour étudier des pratiques de migrants circulaires. Quelques enseignements d'une approche quantitative et d'une approche qualitative à Ouagadougou (Burkina Faso) », *e-Migrinter*, 7, p. 36-57.

CHAPOULIE J.-M., 2013, « Halbwachs et Chicago : un rendez-vous manqué », *Métropolitiques*, [en ligne].

CHARMES É., 2011, *La ville émiettée*, Presses Universitaires de France, 296 p.

CHARMES É., LAUNAY L., VERMEERSCH S., 2013, « Le périurbain, France du repli? », *La Vie des idées*, *28*.

CHAUVIN S., 2010, *Les agences de la précarité, journaliers à Chicago*, Le Seuil, Paris, 339 p.

CHAUVIRÉ Y., NOIN D., 1980, « Typologie socio-professionnelle de l'agglomération parisienne », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 466-467, p. 51-61.

CHAVANON O., BAROU J., 2015, « Les flux migratoires en Savoie et Haute-Savoie : 1860-2015 Rapport de recherche pour le Musée Savoisien », Rapport de recherche, Musée Savoisien Université de Savoie Mont Blanc.

CHESHIRE L., WILLING I., SKRBIŠ Z., 2014, « Unrecognised Cosmopolitans: Mobility and Openness Among Globally Engaged Family Farmers », *Mobilities*, *9*, 1, p. 84-103.

CHEVALIER J., 1974, « Espace de vie ou espace vécu ? L'ambiguïté et les fondements de la notion d'espace vécu », *Espace géographique*, *3*, 1, p. 68.

CHEVALIER L., 1961, « L'immigration en France (1950-1960) », *Population*, *16*, 1, p. 113-113.

CHIGNIER-RIBOULON F., VERSCHAEVE H., 2008, « Les migrants agricoles des bocages bourbonnais : entre figures de l'étranger et révolution sociale », dans DIRY J.-P. (dir.), *Les étrangers dans les campagnes: actes du colloque franco-britannique de géographie rurale, Vichy, 18-19 mai 2006*, Presses Universitaires Blaise Pascal, p. 349-360.

CHISWICK B., 1986a, « Is the New Immigration Less Skilled Than the Old? », *Journal of Labor Economics*, *4*, 2, p. 168-192.

CHISWICK B., 1986b, « Human Capital and the Labor Market Adjustment of Immigrants », *Research in Human Capital and Development*, 4, p. 1-26.

CHISWICK B., 2015, « Are immigrants favorably self-selected? An economic analysis », dans BRETTELL C., HOLLIFIELD J.F. (dirs.), *Migration theory: talking across disciplines*, 3. ed, New York, NY, Routledge, p. 61-76.

CHISWICK B., LEE Y., MILLER P., 2001, « The Determinants of the Geographic Concentration among Immigrants: Application to Australia », *Australasian Journal of Regional Studies*, *7*, 2, p. 125-150.

CHISWICK B.R., 1978, « The Effect of Americanization on the Earnings of Foreign-born Men », *Journal of Political Economy*, *86*, 5, p. 897-921.

CHOAY F., 1994, « Le règne de l'urbain et la mort de la ville », dans DETHIER J., GUIHEUX A. (dirs.), *La ville, art et architecture en Europe: 1870-1993*, Paris, France, Centre Georges Pompidou, DL 1994, p. 26-35.

CHOMBART DE LAUWE P.-H., 1952, *Paris et l'agglomération parisienne*, Paris, France, Presses univ. de France, 261 p.

CLAIR-CALIOT S., 2018, *Géographie de la présence portugaise en Dordogne. La recomposition des espaces ruraux en Pays Vernois à l'épreuve des fraisculteurs portugais*, Mémoire de Master 1 Sciences Sociales, ENS de Lyon, 107 p.

CLANCHÉ F., 2006, « Une nouvelle enquête du système statistique public », *Economie et Statistique*, *393*, 1, p. 3-6.

CLARK J.K., MCCHESNEY R., MUNROE D.K., IRWIN E.G., 2009, « Spatial characteristics of exurban settlement pattern in the United States », *Landscape and Urban Planning*, *90*, 3, p. 178-188.

CLARK J.K., MUNROE D.K., IRWIN E.G., 2006, « Exurban Settlement Pattern and the Exurban Condition: A Typology of US Metropolitan Areas », *53rd Annual North American Meetings of the Regional Science Association International*.

CLÉMENT C., BONVALET C., 2005, « Familles recomposées et ancrage résidentiel », *Espaces et sociétés*, *n° 120-121*, 1, p. 79-97.

CLEMENT G., 2018, *Migrer près de chez soi : trajectoires résidentielles et migratoires de membres des « classes moyennes » dans un espace frontalier franco-belge*, Thèse de doctorat, Université Paris-Est.

CLERC P., GAREL J., 1998, « La réception du modèle graphique de Burgess dans la géographie française des années cinquante aux années soixante-dix », *Cybergeo : European Journal of Geography*, 58 [en ligne].

CLERVAL A., 2016, *Paris sans le peuple: la gentrification de la capitale*, Paris, France, La Découverte Poche, 335 p.

CLERVAL A., DELAGE M., 2014, « La métropole parisienne : une mosaïque sociale de plus en plus différenciée », *Métropolitiques*, [en ligne].

CLERVAL, A., DELAGE, M. (dirs.), 2019, *Vivre à l'est de Paris: inégalités, mobilités et recompositions socio-spatiales*, Paris, France, l'Œil d'or, 349; xvi p.

CLIFF A.D., ORD K., 1970, « Spatial Autocorrelation: A Review of Existing and New Measures with Applications », *Economic Geography*, *46*, sup1, p. 269-292.

CLIFF A.D., ORD J.K., 1981, *Spatial Processes: Models & Applications*, Pion, 288 p.

CLOKE P.J., PHILLIPS M., THRIFT N.J., 1998, « Class, colonisation and lifestyle strategies in Gower », dans BOYLE P., HALFACREE K. (dirs.), *Migration Into Rural Areas*, Wiley.

CLOKE P., 1985, « Counterurbanisation: a Rural Perspective », *Geography*, *70*, 1, p. 13-23.

COGNARD F., 2001, « Reprise démographique et nouvelles populations dans les moyennes montagnes françaises », *Espace Populations Sociétés*, *19*, 1, p. 53-68.

COGNARD F., 2008, « Les résidents néerlandais dans le Morvan : diversité des parcours et facteurs d'attractivité résidentielle », dans DIRY J.-P. (dir.), *Les étrangers dans les campagnes: actes du colloque franco-britannique de géographie rurale, Vichy, 18-19 mai 2006*, Presses Universitaires Blaise Pascal, p. 349-360.

COGNARD F., 2010, *« Migrations d'agrément » et nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : de la recomposition sociale au développement territorial*, thèse de doctorat en géographie, Clermont-Ferrand 2.

COGNARD F., 2011, « Les migrations résidentielles des Britanniques et des Néerlandais. Une figure originale de la nouvelle attractivité des moyennes montagnes françaises », *Espace populations sociétés. Space populations societies*, 2011/3, p. 509-520.

COGNARD F., 2018a, « Les migrations d'agrément des Néerlandais dans le Morvan », dans DEHOORNE S. LA DIRECTION DE R.T. ET O. (dir.), *Entre Tourisme et Migration*, L'Harmattan, p. 151-192.

COGNARD F., 2018b, « Les migrations d'agrément des Néerlandais dans le Morvan », dans TREMBLAY R., DEHOORNE O. (dirs.), *Entre tourisme et migration*, L'Harmattan (Tourisme et Migrations), p. 151-192.

COIRIER E., 2013, « Deux enquêtes sur l'intégration des nouveaux migrants », *Infos migrations*, 56, p. 4.

COLIN S., ROUSSEZ V., 2018, « Elaboration d'une maille géographique pour l'habitat », *13èmes Journées de méthodologie statistique de l'Insee (JMS), [en ligne]*.

COLLECTIF, 1978, « Campagnes marginales, campagnes disputées [numéro thématique] », *Etudes rurales*, *71-72*, 1.

COLLECTIF, 1996, *La moisson des autres. Les salariés agricoles aux XIXe-XXe siècles. Actes du colloque international de Royaumont, 13-14 novembre 1992, Rencontres à Royaumont.*, Editions Créaphis, Paris, 368 p.

COLLECTIF, 1997, *En marge de la ville, au coeur de la société: ces quartiers dont on parle*, La Tour-d'Aigues, France, Éditions de l'aube, 349 p.

COLLECTIF, 2016, « Les usines à la campagne », *Pour*, *N° 229*, 1, p. 35-41.

COLLET A., 2015, *Rester bourgeois: les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, La Découverte, Paris, France, 282 p.

COMITÉ DE DÉFENSE DE LA VIE ET DES DROITS DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS, 1974, *Margoline 73 : d'une grève de « sans papiers » à 7 mois de lutte d'usine*, Nanterre, France, CDVDTI, 58 p.

CONDON S., POURETTE D., 2013, « La place de l'espace de vie transatlantique dans les itinéraires des jeunes d'origine antillaise ou guyanaise », *Migrations Societe*, *N° 147-148*, 3, p. 143-158.

COQUARD B., 2016, « « Nos volets transparents » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, *N° 215*, 5, p. 90-101.

COQUARD B., 2018, « Faire partie de la bande », *Geneses*, *n° 111*, 2, p. 50-69.

COQUARD B., 2019, *Ceux qui restent: faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Paris, France, La Découverte, 211 p.

CORDAZZO P., 2018, « Trajectoires résidentielles et professionnelles des jeunes : quand l'accès à l'emploi ne signe pas la décohabitation », *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, 142, p. 167-185.

CORTES G., 2011, « La fabrique de la famille transnationale. Approche diachronique des espaces migratoires et de la dispersion des familles rurales boliviennes », *Autrepart*, *n°57-58*, 1, p. 95-110.

CORTES, G., FARET, L. (dirs.), 2009a, *Les circulations transnationales: lire les turbulences migratoires contemporaines*, Paris, France, A. Colin, 244 p.

CORTES G., FARET L., 2009b, « La circulation migratoire dans "l'ordre des mobilités" », dans CORTES G., FARET L. (dirs.), *Les circulations transnationales: lire les turbulences migratoires contemporaines*, Paris, France, A. Colin, p. 7-19.

COTTEREAU V., 2015, *Les « invisibles » de l'hôpital : Parcours et projets migratoires des praticiens à diplôme hors Union européenne (PADHUE) dans la région Poitou-Charentes*, Thèse de doctorat, Université de Poitiers.

COUET C., 2006a, « L'échantillon démographique permanent de l'Insee », p. 10.

COUET C., 2006b, « La mobilité résidentielle des adultes : existe-t-il des « parcours type » ? », *France Portrait Social INSEE*, p. 159-179.

COURGEAU D., 1973, « Migrants et migrations », *Population*, *28*, 1, p. 95-129.

COURGEAU D., 1974, « Les premières migrations de Français dans la période contemporaine », *Population*, *29*, 1, p. 11-24.

COURGEAU D., 1975, « Le concept de migration », dans *Actes du 4ème colloque de démographie africaine*, Institut national de la statistique et de la démographie, p. 27-32.

COURGEAU D., 1983, *Étude sur la dynamique, l'évolution et les conséquences des migrations*, Paris, France, UNESCO, 71 p.

COURGEAU D., 1984, « Relations entre cycle de vie et migrations », *Population*, *39*, 3, p. 483-513.

COURGEAU D., 1987, « Constitution de la famille et urbanisation », *Population*, *42*, 1, p. 57-81.

COURGEAU D., 1988a, *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale: migrations internes, mobilité temporaire, navettes*, Paris, France, Institut national d'études démographiques, ix+301 p.

COURGEAU D., 1988b, « Méthodes de mesure de la mobilité spatiale : migrations internes, mobilité temporaire et navettes. Présentation d'un Manuel de l'INED », *Population*, *43*, 4, p. 877-880.

COURGEAU D., 1994, « Du groupe à l'individu : l'exemple des comportements migratoires », *Population*, *49*, 1, p. 7-25.

COURGEAU D., 1999, « Commentaires sur l'estimation de la population légale par le recensement rénové de la population.. », *Cybergeo : European Journal of Geography*, [en ligne].

COURGEAU D., 2002, « Évolution ou révolutions dans la pensée démographique ? », *Mathématiques et sciences humaines*, 160 [en ligne].

COURGEAU D., LELIÈVRE É., 1986, « Nuptialité et agriculture », *Population*, *41*, 2, p. 303-326.

COURGEAU D., LELIÈVRE É., WOLBER O., 1998, « Reconstruire des trajectoires de mobilité résidentielle. Eléments d'une analyse biographique des données de l'EDP », *Economie et Statistique*, *316*, 1, p. 163-173.

COURGEAU D., MERON M., 1995, « Mobilité résidentielle, activité et vie familiale des couples », *Economie et Statistique*, *290*, 1, p. 17-31.

COUSIN B., 2013, « Les quartiers refondés des Hauts-de-Seine et l'entre-soi des cadres d'entreprise », *Savoir/Agir*, *n° 24*, 2, p. 49-52.

COUSIN B., 2014, « Entre-soi mais chacun chez soi », *Actes de la recherche en sciences sociales*, *N° 204*, 4, p. 88-101.

COUTO M.-P., 2013, « L'intégration socio-économique des pieds-noirs en France métropolitaine : le lien de citoyenneté à l'épreuve », *Revue européenne des migrations internationales*, *29*, vol. 29-n°3, p. 93-119.

COUTO M.-P., 2014, *Les paradoxes de la citoyenneté : le devenir des pieds-noirs en France métropolitaine*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS, 456 p.

COUTO M.-P., 2015, « Repenser l'intégration socioéconomique des pieds-noirs en France à l'aide des données de l'Échantillon Démographique Permanent de l'INSEE », *Working Papers*, 2014-49, Center for Research in Economics and Statistics.

COUTROT L., 2002, « Les categories socioprofessionnelles : changement des conditions, permanence des positions ? », *Sociétés contemporaines*, *no 45-46*, 1, p. 107-129.

CRENN C., 1997, *De Tananarive à Bordeaux: l'identité malgache en négociation dans la société française*, Thèse de doctorat, Paris, France, École des hautes études en sciences sociales, 689 p.

CRENN C., 2013, « Des invisibles trop visibles ?. Les ouvriers agricoles "marocains" dans les vignobles du Bordelais », *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, 1301, p. 99-106.

CRENN C., TERSIGNI S., 2013, « Introduction », *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, 1301, p. 7.

CRENNER E., 2006, « Rôles familiaux et identité », *Economie et Statistique*, *393*, 1, p. 185-202.

CRENNER E., DONNAT O., GUÉRIN-PACE F., HOUSEAUX F., VILLE I., 2006, « L'élaboration d'une enquête quantitative sur la construction des identités », *Economie et Statistique*, *393*, 1, p. 7-20.

CRESSON G., GADREY N., 2004, « Entre famille et métier : le travail du care », *Nouvelles Questions Feministes*, *Vol. 23*, 3, p. 26-41.

CRIBIER F., KYCH A., 1993, « A Comparison of Retirement Migration from Paris and London », *Environment and Planning A : Economy and Space*, *25*, 10, p. 1399-1420.

CRIBIER F., 1984, « La retraite au bord de la mer. La fonction d'accueil des retraités des villes touristiques », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, *61*, 500, p. 133-139.

CRIBIER F., 1994, « La migration de retraite des Parisiens : l'apport des enquêtes biographiques par cohortes », *Espace Populations Sociétés*, *12*, 1, p. 75-83.

CRIBIER F., KYCH A., 1992, « La migration de retraite des Parisiens : une analyse de la propension au départ », *Population*, *47*, 3, p. 677-717.

CROWLEY M., EBERT K., 2014, « New Rural Immigrant Destinations: Research for the 2010s », dans BAILEY C., JENSEN L., RANSOM E. (dirs.), *Rural America in a Globalizing World: Problems and Prospects for the 2010s*.

CROWLEY M., LICHTER D.T., 2009, « Social Disorganization in New Latino Destinations?* », *Rural Sociology*, *74*, 4, p. 573-604.

CROWLEY M., LICHTER D.T., TURNER R.N., 2015, « Diverging fortunes? Economic well-being of Latinos and African Americans in new rural destinations », *Social Science Research*, *51*, p. 77-92.

CRUL M., 2016, « Super-diversity vs. assimilation: how complex diversity in majority–minority cities challenges the assumptions of assimilation », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, *42*, 1, p. 54-68.

CUISENIER J., LISLE E.A., BARBICHON G., RANCHON P., 1972, « Les sciences humaines devant la ville et le logement : rapport au Plan-Construction », *Sociologie du travail*, *14*, 3, p. 348-367.

CZAIKA M., HAAS H. DE, 2014, « The Globalization of Migration: Has the World Become More Migratory? », *International Migration Review*, *48*, 2, p. 283-323.

DALLA ROSA G., 1972, « L'immigration étrangère dans le Lot-et-Garonne », *Travaux de l'Institut Géographique de Reims*, *9*, 1, p. 27-41.

DALLA-ROSA G., 1972, « Les saisonniers étrangers dans l'agriculture du Lot-et-Garonne », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, *43*, 1, p. 5-22.

DAMAIS J.-P., 2000, « Pour le retour à la liberté d'accès aux données statistiques à échelle fine », *Espace géographique*, *29*, 1, p. 2-8.

DAMAIS J.-P., 2001, « Du « recensement général » au « recensement rénové » de la population : vers une dégradation de son apport à la recherche géographique », *Revue de géographie alpine*, *89*, 1, p. 119-131.

DARLY S., HOCHEDEZ C., GALL J.L., POULOT M., ARAGAU C., 2021, « L'activité agricole, une ressource pour la circulation ou l'ancrage des migrants ? Exploration bibliographique du lien entre agriculture et migration en France », *Cahiers Agricultures*, *30*, p. 10.

DATAR, 2003, *Quelle France rurale pour 2020 ? Contribution à une nouvelle politique de développement rural durable*, Paris, La Documentation Française, 64 p.

DAVEZIES L., GOUJARD L., VAYSSIÈRE B., 2003, « Les investissements étrangers réalisés sur le territoire national en matière d'immobilier de loisir, le fichier SESDO et les autres sources, exploitation géographique (1994-2000) », Rapport de recherche, Université Paris XII et de Savoie.

DAVID O., JOUSSEAUME V., 2007, « Introduction : éléments pour une nouvelle géographie des campagnes », *Norois. Environnement, aménagement, société*, 202, p. 7-8.

DAVIS J.S., NELSON A.C., DUEKER K.J., 1994, « The New' Burbs The Exurbs and Their Implications for Planning Policy », *Journal of the American Planning Association*, *60*, 1, p. 45-59.

DAWKINS C.J., 2009, « Exploring Recent Trends in Immigrant Suburbanization », *Cityscape*, *11*, 3, p. 81-97.

DE BELLEFON M.-P., EUSEBIO P., FOREST J., PÉGAZ-BLANC O., WARNOD R., 2020, « En France, neuf personnes sur dix vivent dans l'aire d'attraction d'une ville », *Insee Focus*, 211 [en ligne].

DE RUDDER V., 1983, « L'exclusion n'est pas le ghetto. Les immigrés dans les H.L.M. », *Projet*, n° 171-172, p. 80-91.

DEBARBIEUX B., 2005, « Obsolescence ou actualité des objets géographiques modernes ? A props de la ville, de la campagne, du périurbain et de quelques autres objets conventionnels », dans ARLAUD S., JEAN Y., ROYOUX D. (dirs.), *Rural-urbain: nouveaux liens, nouvelles frontières*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, p. 33-43.

DEBRAND T., TAFFIN C., 2005, « Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité résidentielle depuis 20 ans », *Economie et statistique*, *381*, 1, p. 125-146.

DEBRIE J., HEITZ A., 2017, « La question logistique dans l'aménagement de l'Ile-de-France : formulation d'un enjeu métropolitain versus absence de concrétisation dans les projets urbains ? », *Géographie, économie, société*, *Vol. 19*, 1, p. 55-73.

DEBROUX J., 2003, « La dynamique complexe des migrations d'actifs vers l'espace », *Espaces et societes*, *n° 113-114*, 2, p. 215-232.

DEBROUX J., 2015, « Entre espace social et espace résidentiel : des représentations différenciées de la « mobilité » en zone périurbaine », *SociologieS*, [en ligne] Dossiers "La mobilité dans tous ses états. Représentations, imaginaires et pratiques".

DEDEIRE M., RAZAFIMAHEFA L., CHEVALIER P., HIRCZAK M., 2011, « Dynamiques des espaces ruraux en France : vers un modèle des trajectoires démographiques ? », *Espace populations sociétés*, 3, p. 521-537.

DELAGE M., MIOT Y., 2019, « Être propriétaire dans les périphéries parisiennes : des mobilités résidentielles marquées par un filtrage socio-spatial », dans CLERVAL A., DELAGE M. (dirs.), *Vivre à l'est de Paris: inégalités, mobilités et recompositions socio-spatiales*, Paris, France, l'Œil d'or, p. 165-186.

DELAGE M., WEBER S., 2014, « L'espace résidentiel des étrangers dans la métropole parisienne: Une exploration statistique », *Hommes & migrations*, 1308, p. 13-26.

DELMELLE E.C., 2015, « Five decades of neighborhood classifications and their transitions: A comparison of four US cities, 1970–2010 », *Applied Geography*, *57*, p. 1-11.

DEMANGEON A., 1936, « Trois questionnaires et trois enquêtes de géographie humaine », *Annales de géographie*, *45*, 257, p. 512-518.

DEMANGEON, A., MAUCO, G. (dirs.), 1939, *Documents pour servir à l'étude des étrangers dans l'agriculture française*, Paris, France, Hermann & Cie, éditeurs, 654 p.

DEMAZIÈRE D., SAMUEL O., 2010, « Inscrire les parcours individuels dans leurs contextes », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, 11 [en ligne].

DEPRAZ S., 2013, « Mais où est donc passé l'espace rural ? », *Les Cafés géographiques, Lyon*, *[en ligne]*.

DEPRAZ S., 2017, « Les nouveaux bourgeois des campagnes : vers une éviction rurale ? », *Les Cafés Géo*, *[en ligne]*.

DERAINNE P.-J., 2008, « Histoire et mémoire des immigrations en région Bourgogne », Rapport, Dijon, Acsé.

DESBORDES F., 2011, « Cartographier l'évolution de la périurbanisation autour de Toulouse », *Sud-Ouest européen. Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 31, p. 11-27.

DESCHAMPS T., 2008, « Panorama de l'implantation des résidences secondaires étrangères en France », dans DIRY J.-P. (dir.), *Les étrangers dans les campagnes: actes du colloque franco-britannique de géographie rurale, Vichy, 18-19 mai 2006*, Presses Universitaires Blaise Pascal, p. 349-360.

DESJARDINS X., 2011, « Une lecture territoriale de la crise du logement en Île-de-France », *Regards croises sur l'economie*, *n° 9*, 1, p. 46-56.

DESMOND M., 2016, *Evicted: poverty and profit in the american city*, New York, Etats-Unis d'Amérique, Crown publishers, x+418 p.

DESPLANQUES G., 1975, *Les Migrations intercensitaires de 1962 à 1968*, INSEE (Les collections de l'Insee), 92 p.

DESPLANQUES G., 1996, « La répartition des personnes d'origine étrangère en France », *Espace, populations, sociétés*, *14*, 2, p. 287-297.

DESPLANQUES G., 2008, « Les Britanniques et les Néerlandais dans les campagnes françaises vers 2000 », dans DIRY J.-P. (dir.), *Les étrangers dans les campagnes: actes du colloque franco-britannique de géographie rurale, Vichy, 18-19 mai 2006*, Presses Universitaires Blaise Pascal, p. 349-360.

DESPLANQUES G., TABARD N., 1991, « La localisation de la population étrangère », *Economie et statistique*, *242*, 1, p. 51-62.

DESPONDS D., 2007, « Les impacts d'un parc naturel régional (PNR) sur les évolutions socio-démographiques de son espace rural : le cas du Vexin français », *Norois. Environnement, aménagement, société*, 202, p. 47-60.

DESROSIÈRES A., THÉVENOT L., 1988, *Les catégories socio-professionnelles*, Paris, France, Éditions la Découverte, impr. 1988, cop. 1988, 1992, 2000, 121 p.

DÉTANG-DESSENDRE C., PIGUET V., SCHMITT B., 2002, « Les déterminants micro-économiques des migrations urbain-rural : leur variabilité en fonction de la position dans le cycle de vie », *Population*, *Vol. 57*, 1, p. 35-62.

DEUMERT A., 2014, « Digital superdiversity: A commentary », *Discourse, Context & Media*, *4-5*, p. 116-120.

DEWITTE P., 1994, « Terroirs d'asile », *Hommes & Migrations*, *1176*, 1, p. 3-3.

DEWITTE, P. (dir.), 1999, *Immigration et intégration: l'état des savoirs*, Paris, France, Éditions la Découverte, 442 p.

DÉZERT B., METTON A., STEINBERG J., BEAUJEU-GARNIER J., 1991, *La périurbanisation en France*, Paris, France, SEDES, 226 p.

DIETRICH-RAGON P., 2013, « Qui rêve du logement social ? », *Sociologie*, *Vol. 4*, 1, p. 19-42.

DIJKSTRA L., POELMAN H., 2014, « A harmonised definition of cities and rural areas: the new degree of urbanisation », *Regional Working Paper*, 01/2014, p. 28.

DIKEÇ M., 2006, « Badlands of the Republic? Revolts, the French State, and the Question of Banlieues », *Environment and Planning D: Society and Space*, *24*, 2, p. 159-163.

DINH B., 2006, « L'entreprenariat ethnique en France », *Hommes & Migrations*, *1264*, 1, p. 114-128.

DIRY, J.-P. (dir.), 2008, *Les étrangers dans les campagnes: actes du colloque franco-britannique de géographie rurale, Vichy, 18-19 mai 2006*, Presses Univ Blaise Pascal, 648 p.

DODIER R., 2007, « Quelle articulation entre identité campagnarde et identité urbaine dans les ménages « périurbains »? », *Norois. Environnement, aménagement, société*, 202, p. 35-46.

DODIER R., 2013, « Modes d'habiter périurbains et intégration sociale urbaine », *EspacesTemps.net*, [en ligne].

DOIDY, É., MISCHI, J., RENAHY, N. (dirs.), 2008, « Mondes ruraux [dossier] », *Politix*, *3*, 83, p. 248.

DONZEAU N., PAN KÉ SHON J.-L., 2009, « L'évolution de la mobilité résidentielle en France entre 1973 et 2006 : nouvelles estimations », *Population*, *64*, 4, p. 779.

DONZELOT J., 2004, « La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », *Esprit (1940-)*, 303 (3/4), p. 14-39.

DOYLE P., LANE J., ZAYATZ L., 2001, *Confidentiality, Disclosure, and Data Access: Theory and Practical Applications for Statistical Agencies*, North Holland, 474 p.

DOYTCHEVA M., 2018, « Diversité et " super-diversité " dans les arènes académiques : pour une approche critique », *Sociétés Plurielles*, 2.

DRIANT J.-C., 2014, « Les choix résidentiels des ménages face à la crise du logement », dans FOL S., MIOT Y., VIGNAL C. (dirs.), *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 41-64.

DROT C., 2008, « Aquitaine, terres d'immigrations », *Hommes & Migrations*, *1273*, 1, p. 138-150.

DUBOSCQ, P., MATHIEU, N. (dirs.), 1985, *Voyage en France: par les pays de faible densité*, Paris, France, Éditions du CNRS, 179 p.

DUBUC S., 2004, « Dynamisme rural : l'effet des petites villes », *LEspace geographique*, *tome 33*, 1, p. 69-85.

DUBUCS H., 2009, *Habiter une ville lointaine. Le cas des migrants japonais à Paris*, Thèse de doctorat, Université de Poitiers, 455 p.

DUBUCS H., PFIRSCH T., RECCHI E., SCHMOLL C., 2017, « Les migrations italiennes dans la France contemporaine. Les nouveaux visages d'une mobilité européenne historique », *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, 1317-1318, p. 59-67.

DUFAUX, F., FOURCAUT, A. (dirs.), 2004, *Le monde des grands ensembles*, Paris, France, Éd. Creaphis, 251 p.

DUMONT G.-F., 2012, « Un meurtre géographique : la France rurale », *Population et avenir*, 707, p. 3.

DUPONT V., DUREAU F., 1994, « Le rôle des mobilités circulaires dans les dynamiques urbaines: illustrations à partir de l'Equateur et de l'Inde », *Revue Tiers Monde*, *35*, 140, p. 801-829.

DUQUE J.C., ANSELIN L., REY S.J., 2012, « The Max-P-Regions Problem* », *Journal of Regional Science*, *52*, 3, p. 397-419.

DUQUE J.C., RAMOS R., SURIÑACH J., 2007, « Supervised Regionalization Methods: A Survey », *International Regional Science Review*, *30*, 3, p. 195-220.

DURAND-DASTÈS F., 1981, « Les actifs non-agricoles des campagnes françaises : corrélations et autocorrélations », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, *47*, 1, p. 17-38.

DUREAU F., 1987, *Migration et urbanisation, le cas de la Côte d'Ivoire*, Paris, France, ORSTOM, 654 p.

DUREAU F., 2002, « Les systèmes résidentiels : concepts et applications », dans LÉVY J.-P., DUREAU F. (dirs.), *L'accès à la ville: les mobilités spatiales en questions*, Paris, France, Hongrie, Italie, L'Harmattan, p. 355-382.

DUREAU F., 2013, « À l'origine de ces journées, une série d'interrogations sur les rapports entre mobilité et immobilité », *e-Migrinter*, 11, p. 7-14.

DUREAU F., 2014, « Compter les migrations internationales ? Quelques réflexions à propos des statistiques produites en France et en Amérique latine », *e-Migrinter*, 12, p. 7-31.

DUREAU F., BARBARY O., LULLE T., 2004, « Dynamiques de peuplement et ségrégations métropolitaines », dans DUREAU F., BARBARY O., GOUESET V., PISSOAT O. (dirs.), *Villes et sociétés en mutation, Lectures croisées sur la Colombie*, Paris, Anthropos, p. 123-182.

DUREAU F., BEAUCHEMIN C., COUBÈS M.-L., DELAUNAY D., 2006, « Les mobilités spatiales dans des contextes en évolution : analyse croisée des deux dynamiques », dans GRAB (dir.), *Etats flous et trajectoires complexes. Observation, modélisation, interprétation*, Paris, INED (Méthodes et savoirs), p. 157-194.

DUREAU, F., DUPONT, V., LELIÈVRE, E., LÉVY, J.-P., LULLE, T. (dirs.), 2000, *Métropoles en mouvement: une comparaison internationale*, Anthropos, Paris, France, Anthropos : Institut de recherche pour le développement, 656 p.

DUREAU F., GIROUD M., 2014, « La dynamique biographique des lieux de la circulation : une "affaire de famille" ? », dans IMBERT C., DUBUCS H., DUREAU F., GIROUD M. (dirs.), *D'une métropole à l'autre. Pratiques urbaines et circulations dans l'espace européen.*, Paris, Armand Colin, p. 305-362.

DUREAU F., GIROUD M., LÉVY J.-P., 2014, « L'observation des mobilités quotidiennes », dans IMBERT C., DUBUCS H., DUREAU F., GIROUD M. (dirs.), *D'une métropole à l'autre. Pratiques urbaines et circulations dans l'espace européen.*, Paris, Armand Colin, p. 81-132.

DUREAU F., GOUËSET V., 2010, « Formes de peuplement et inégalités de déplacements. L'évolution des mobilités quotidiennes dans deux périphéries populaires de Bogotá : Soacha et Madrid (1993-2009) », *Revue Tiers Monde*, *n° 201*, 1, p. 131-156.

DUREAU F., IMBERT C., 2014, « L'approche biographique des mobilités résidentielles », dans IMBERT C., DUBUCS H., DUREAU F., GIROUD M. (dirs.), *D'une métropole à l'autre. Pratiques urbaines et circulations dans l'espace européen.*, Paris, Armand Colin, p. 33-80.

DUREAU F., IMBERT C., 2019, « Mobilités dans la ville et changements urbains », dans SCIOLDO-ZÜRCHER Y., HILY M.-A. (1946-, MA MUNG E. (1951- (dirs.), *Étudier les migrations internationales*, Tours, France, Presses universitaires François-Rabelais.

DUREAU, F., LULLE, T., SOUCHAUD, S., CONTRERAS, Y. (dirs.), 2014, *Mobilités et changement urbain: Bogotá, Santiago et São Paulo*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, 438 p.

DURIER S., 2018, « L'échantillon démographique permanent a 50 ans : retours sur un dispositif statistique original », *13èmes Journées de méthodologie statistique de l'Insee (JMS)*, *[en ligne]*.

DUROUDIER S., 2018, *Ségrégations et discontinuités dans les villes intermédiaires des Etats-Unis*, Thèse de doctorat, Université Paris Diderot (Paris 7).

EDELBLUTTE S., 2000, « Réflexion sur les modifications du maillage communal francais depuis 1790 », *Revue Géographique de l'Est*, *40*, vol. 40 / 4.

EIMERMANN M., 2015a, « Promoting Swedish countryside in the Netherlands: International rural place marketing to attract new residents »:, *European Urban and Regional Studies*, *22*, 4, p. 398-415.

EIMERMANN M., 2015b, « Lifestyle Migration to the North : dutch Families and the Decision to Move to Rural Sweden », *Population, Space and Place*, *21*, 1, p. 68-85.

EIMERMANN M., CARSON D.A., 2018, « European Lifestyle Migrant Entrepreneurs and their Business Network in Swedish Sparsely Populated Areas », dans KORDEL S., WEIDINGER T., JELEN I. (dirs.), *Processes of immigration in rural Europe: the status quo, implications and development strategies*, Newcastle upon Tyne (GB), Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Cambridge Scholars Publishing, p. 243-269.

EIMERMANN M., KARLSSON S., 2018, « Globalising Swedish countrysides? : A relational approach to rural immigrant restaurateurs with refugee backgrounds », *Norsk Geografisk Tidsskrift*, *72*, 2, p. 82-96.

EIMERMANN M., KORDEL S., 2018, « International lifestyle migrant entrepreneurs in two New Immigration Destinations : Understanding their evolving mix of embeddedness », *Journal of Rural Studies*, *64*, p. 241-252.

EIMERMANN M., TILLBERG MATTSSON K., CARSON D.A., 2019, « International tourism entrepreneurs in Swedish peripheries : compliance and collision with public tourism strategies », *Regional Science Policy & Practice*, *11*, 3, p. 479-492.

ELDER G.H., JOHNSON M.K., CROSNOE R., 2003, « The Emergence and Development of Life Course Theory », dans MORTIMER J.T., SHANAHAN M.J. (dirs.), *Handbook of the Life Course*, Boston, MA, Springer US (Handbooks of Sociology and Social Research), p. 3-19.

ELGUEZABAL E., 2018, « La sociologie des espaces ruraux, bilan et perspectives », *INRA Sciences Sociales*, *2018*, 3-4.

ELIAS N., 1981, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Aix-en-Provence, France, Pandora, 222 p.

ELLERMAN D., 2013, « An Introduction to Logical Entropy and its Relation to Shannon Entropy », *International Journal of Semantic Computing*, *7*, p. 121-145.

ELLIS M., GOODWIN-WHITE J., 2006, « 1.5 Generation Internal Migration in the U.S.: Dispersion from States of Immigration?1 », *International Migration Review*, *40*, 4, p. 899-926.

ELLIS M., WRIGHT R., 1998, « The Balkanization Metaphor in the Analysis of U.S. Immigration », *Annals of the Association of American Geographers*, *88*, 4, p. 686-698.

ERNWEIN M., SALOMON-CAVIN J., 2014, « Au-delà de l'agrarisation de la ville : l'agriculture peut-elle être un outil d'aménagement urbain ? Discussion à partir de l'exemple genevois », *Géocarrefour*, *89*, 89/1-2, p. 31-40.

ESCAFRÉ-DUBLET A., KESZTENBAUM L., 2011, « Mesurer l'intégration des immigrés. Genèse et histoire des enquêtes Girard-Stoetzel, 1945-1953 », *Geneses*, *n° 84*, 3, p. 93-112.

ESCAFRÉ-DUBLET A., KESZTENBAUM L., SIMON P., 2018, « La greffe coloniale en métropole », *Societes contemporaines*, *N° 110*, 2, p. 35-59.

FARRELL C.R., 2016, « Immigrant suburbanisation and the shifting geographic structure of metropolitan segregation in the United States », *Urban Studies*, *53*, 1, p. 57-76.

FASSIN, D., FASSIN, É. (dirs.), 2006, *De la question sociale à la question raciale ?: représenter la société française*, Paris, France, La découverte, 263 p.

FERRARI G., BONNET C., SOLAZ A., 2019, « 'Will the one who keeps the children keep the house?' Residential mobility after divorce by parenthood status and custody arrangements in France », *Demographic Research*, *40*, 14, p. 359-394.

FIELDING T., 1998, « Counterurbanisation and social class », dans BOYLE P., HALFACREE K. (dirs.), *Migration Into Rural Areas*, Chichester, Wiley, p. 41-60.

FILHON A., 2010, « Transmission familiale des langues en france: évolutions historiques et concurrences », *Annales de demographie historique*, *n° 119*, 1, p. 205-222.

FILHON A., 2011, « Appartenances régionales et sentiments nationaux », *Ethnologie francaise*, *Vol. 41*, 1, p. 141-149.

FILHON A., GUÉRIN-PACE F., 2009, « Pratiques linguistiques et parcours migratoires : une articulation complexe », *Espaces et societes*, *n° 136-137*, 1, p. 189-206.

FINNEY N., SIMPSON L., 2008, « Internal migration and ethnic groups: evidence for Britain from the 2001 Census », *Population, Space and Place*, *14*, 2, p. 63-83.

FISCHER N., HAMIDI C., 2016, *Les politiques migratoires*, Paris, France, La Découverte, 127 p.

FISHMAN R., 1987, *Bourgeois utopias: the rise and fall of suburbia*, New York, Etats-Unis d'Amérique, Basic books, xii+241; 16 p.

FOEGLE J.-P., 2013, « Le grand « mercato » des étudiants étrangers », *Plein droit*, *n° 97*, 2, p. 16-19.

FONSECA M.L., 2008, « New waves of immigration to small towns and rural areas in Portugal », *Population, Space and Place*, *14*, 6, p. 525-535.

FOURCAUT A., 2003, « L'histoire urbaine de la France contemporaine : État des lieux », *Histoire urbaine*, *n° 8*, 2, p. 171-185.

FOURCAUT A., 2006, « Les grands ensembles ont-ils été conçus comme des villes nouvelles ? », *Histoire urbaine*, *n° 17*, 3, p. 7-25.

FOURNET-GUÉRIN C., 2010, « Madagascar, île immobile ?. Paradoxes, contrainte et essor des mobilités dans un pays du Sud », *Espace populations sociétés. Space populations societies*, 2010/2-3, p. 237-249.

FOURNY M.-C., 2009, « France Guérin-Pace et Elena Filippova (dir.), Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités », *Géocarrefour*, vol. 84/1-2.

FRADKINE H., 2013, « Fouler les bois & rasseoir une emprise », *Agone*, *n° 51*, 2, p. 153-168.

FRADKINE H., 2015a, « Chasse à courre, relations interclasses et domination spatialisée », *Geneses*, *n° 99*, 2, p. 28-47.

FRADKINE H., 2015b, *Les mondes de la chasse : contribution à une étude de rapports sociaux spatialisés en Seine-et-Marne et en Côte-d'Or*, Thèse de doctorat, Paris, Institut d'études politiques, 645 p.

FRANÇOIS J.-C., MATHIAN H., RIBARDIÈRE A., SAINT-JULIEN T., 2007, « Riches et pauvres en Ile-de-France: formes et sens des voisinages », dans SAINT-JULIEN T., LE GOIX R. (dirs.), *La métropole parisienne: centralités, inégalités, proximités*, Paris, France, Belin, p. 113-137.

FRANÇOIS J.-C., RIBARDIÈRE A., FLEURY A., MATHIAN H., PAVARD A., SAINT-JULIEN T., 2011, « Les disparités de revenus des ménages franciliens : analyse de l'évolution 1990-1999-2007 », DRIEA Ile-de-France.

FREEDMAN D., THORNTON A., CAMBURN D., ALWIN D., YOUNG-DEMARCO L., 1988, « The Life History Calendar: A Technique for Collecting Retrospective Data », *Sociological Methodology*, *18*, p. 37-68.

FREY W.H., 1995, « Immigration impacts on internal migration of the poor: 1990 census evidence for US states », *International Journal of Population Geography*, *1*, 1, p. 51-67.

FREY W.H., 1996, « Immigration, Domestic Migration, and Demographic Balkanization in America: New Evidence for the 1990s », *Population and Development Review*, *22*, 4, p. 741-763.

FREY W.H., 2012, « Population Growth in Metro America since 1980 : Putting the Volatile 2000s in Perspective », *Metropolitan Policy Program*.

FREY W.H., 2018, *Diversity Explosion: How New Racial Demographics are Remaking America*, Brookings Institution Press, 334 p.

FREY W.H., LIAW K.-L., 1998, « Immigrant Concentration and Domestic Migrant Dispersal: Is Movement to Nonometropolitan Areas "White flight"? », *The Professional Geographer*, *50*, 2, p. 215-232.

GALLOU R., 2006, « Le vieillissement des immigrés vivant seuls en France. Les différences entre hommes et femmes », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, *100*, 1, p. 121-128.

GANS H.J., 1967, *The levittowners: ways of life and politics in a new suburban community*, The Penguin Press, 474 p.

GANS H.J., 2009, « Some Problems of and Futures for Urban Sociology: Toward a Sociology of Settlements », *City & Community*, *8*, 3, p. 211-219.

GARREAU J., 1991, *Edge city: life on the new frontier*, New York, Etats-Unis d'Amérique, Doubleday, xiv+546 p.

GARSON, J.-P., TAPINOS, G. (dirs.), 1981, *L'argent des immigrés: revenus, épargne et transferts de huit nationalités immigrées en France*, Paris, France, Ined / Presses universitaires de France (Travaux et Documents), 352 p.

GASTAUT Y., 2004, « Français et immigrés à l'épreuve de la crise (1973-1995) », *Vingtieme Siecle. Revue d'histoire*, *no 84*, 4, p. 107-118.

GATEAU M., 2017, « Les trajectoires résidentielles des pavillonnaires », *SociologieS*, [en ligne] Dossiers, Où en est le pavillonnaire ?

GAUDIN J.-P., 1994, « La ségrégation sociale et la recherche urbaine. Chassés-croisés entre chercheurs et décideurs », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, *64*, 1, p. 29-33.

GEARY R.C., 1954, « The Contiguity Ratio and Statistical Mapping », *The Incorporated Statistician*, *5*, 3, p. 115-146.

GEISSER V., 2018, « Le « double discours » des pouvoirs publics français sur l'accueil des étudiants étrangers : une si vieille histoire », *Migrations Société*, *N° 174*, 4, p. 3-15.

GEORGE P., 1952, *La ville: le fait urbain à travers le monde*, Paris, France, Presses universitaires de France, viii+399; viii p.

GEORGE P., 1963, *Précis de géographie rurale*, Paris, France, Presses universitaires de France, viii+360; 32 p.

GEORGE P., 1981, « Gildas Simon : L'espace des travailleurs tunisiens en France. L'espace des travailleurs tunisiens en France, Structures et fonctionnement d'un champ migratoire international », *Méditerranée*, *43*, 4, p. 57-58.

GEORGE P., 1986, « Les étrangers en France, étude géographique », *Annales de Géographie*, *95*, 529, p. 273-300.

GEORGES P.-M., 2017, *Ancrage et circulation des pratiques artistiques en milieu rural : des dynamiques culturelles qui redessinent les ruralités contemporaines*, Thèse de doctorat, Université Lumière lyon 2, 432 p.

GERVAIS-AGUER M.-M., 2004, « Les fondements de l'attractivité territoriale résidentielle : les enseignements d'une recherche portant sur les résidents britanniques en Aquitaine (France) », *Cahiers du Grès*, 25.

GETIS A., 2008, « A History of the Concept of Spatial Autocorrelation: A Geographer's Perspective », *Geographical Analysis*, *40*, 3, p. 297-309.

GIBAND D., LEMARTINEL B., 2009, « La « nouvelle vague hispanique » aux États-Unis, de l'effet frontière à la figure de la diffusion », *Annales de géographie*, *667*, 3, p. 270.

GIBLIN B., 2006, « Fracture sociale ou fracture nationale ? », *Herodote*, *no 120*, 1, p. 77-95.

GIDWANI V., SIVARAMAKRISHNAN K., 2003, « Circular migration and rural cosmopolitanism in India », *Contributions to Indian Sociology*, *37*, 1-2, p. 339-367.

GILLETTE A., SAYAD A., 1984, *L'immigration algérienne en France*, Paris, France, Éd. Entente, 285 p.

GILLI F., 2005, « La région parisienne entre 1975 et 1999 : une mutation géographique et économique », *Economie et Statistique*, *387*, 1, p. 3-33.

GILLI F., 2009, « Sprawl or Reagglomeration? The Dynamics of Employment Deconcentration and Industrial Transformation in Greater Paris », *Urban Studies*, *46*, 7, p. 1385-1420.

GINESY-GALANO M., 1984, *Les Immigrés hors la cité: le système d'encadrement dans les foyers*, Paris, France, Éditions l'Harmattan, viii+396 p.

GINET P., 2008, « Les achats immobiliers néerlandais en Thiérache ou la périmétropolisation d'un espace de marge par la Randstad holland : pistes méthodologiques et premiers éléments de réponse »,

dans DIRY J.-P. (dir.), *Les étrangers dans les campagnes: actes du colloque franco-britannique de géographie rurale, Vichy, 18-19 mai 2006*, Presses Universitaires Blaise Pascal, p. 349-360.

GIRARD A., BASTIDE H., POURCHER G., 1964, « Mobilité géographique et concentration urbaine en France. Une enquête en province », *Population*, *19*, 2, p. 227-266.

GIRARD, A., STŒTZEL, J. (dirs.), 1953, *Français et immigrés. I, L'attitude française: l'adaptation des Italiens et des Polonais*, Paris, France, Ined / Presses universitaires de France (Travaux et Documents), 531 p.

GIRARD, A., STŒTZEL, J. (dirs.), 1954, *Français et immigrés., Nouveaux documents sur l'adaptation: Algériens, Italiens, Polonais : le service social d'aide aux émigrants*, Paris, France, Ined / Presses universitaires de France (Travaux et Documents), 293 p.

GIRARD V., 2009, *Un territoire périurbain, industriel et ouvrier : promotions résidentielles de ménages des classes populaires et trajectoires d'élus salariés intermédiaires de l'industrie dans la Plaine de l'Ain*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS, 471 p.

GIRARD V., 2017, *Le vote FN au village: trajectoires de ménages populaires du périurbain*, Vulaines-sur-Seine, France, Éditions du croquant, 312 p.

GIRARD V., RIVIÈRE J., 2013, « Grandeur et décadence du « périurbain ». Retour sur trente ans d'analyse des changements sociaux et politiques », *Métropolitiques*, [en ligne].

GIROUD M., 2007, *Résister en habitant ? Renouvellement urbain et continuités populaires en centre ancien (Berriat Saint-Bruno à Grenoble et Alcântara à Lisbonne)*, Thèse de doctorat, Université de Poitiers, 518 p.

GIROUD M., 2015, « Au-delà de "l'urbanisation planétaire" : refonder la recherche urbaine contemporaine" », *Métropolitiques*, [en ligne].

GLAMCEVSKI B., 2007, *Le statut du territoire dans les rapports au travail des femmes en milieu rural : vers une typologie des modes d'habiter par l'analyse des rapports des individus à leurs lieux*, thesis, Paris 10.

GOBER P., 1999, « Settlement Dynamics and Internal Migration of the U.S. Foreign-Born Population », dans PANDIT K., WITHERS S.D. (dirs.), *Migration and Restructuring in the United States: A Geographic Perspective*, Rowman & Littlefield, p. 231-249.

GOBILLON L., 2001, « Emploi, logement et mobilité résidentielle », *Economie et Statistique*, *349*, 1, p. 77-98.

GOBILLON L., SOLIGNAC M., 2020, « Homeownership of immigrants in France: selection effects related to international migration flows », *Journal of Economic Geography*, *20*, 2, p. 355-396.

GODARD, F. (dir.), 1973, *La rénovation urbaine à Paris: structure urbaine et logique de classe*, Paris, France, 148; 1 p.

GODINOT A., DURR J.-M., 2016, « Avant-Propos. La rénovation du Recensement de la population », *Economie et Statistique*, *483*, 1, p. 7-14.

GONZÁLEZ-FERRER A., OBUĆINA O., CORTINA C., CASTRO-MARTÍN T., 2018, « Mixed marriages between immigrants and natives in Spain: The gendered effect of marriage market constraints », *Demographic Research*, *39*, 1, p. 1-32.

GOODWIN-WHITE J., 2007, « Dispersion or concentration for the 1.5 generation? Destination choices of the children of immigrants in the US », *Population, Space and Place*, *13*, 5, p. 313-331.

GOSSELIN A., 2016, *L'impact du VIH/sida et de l'hépatite B sur les trajectoires de vie des migrants subsahariens en France*, Thèse de doctorat, Université Sorbonne Paris Cité.

GOZDZIAK, E.M., MARTIN, S.F. (dirs.), 2005, *Beyond the Gateway: Immigrants in a Changing America*, Lexington Books, 322 p.

GRAB, 1999, *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques*, Paris, INED (Méthodes et savoirs), 340 p.

GRAFMEYER Y., 2006, « Le quartiers des sociologues », dans AUTHIER J.-Y., BACQUÉ M.-H., GUÉRIN-PACE F. (dirs.), *Le quartier: enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, France, La Découverte, p. 21-31.

GRAFMEYER Y., 2010, « Approches sociologiques des choix résidentiels », dans AUTHIER J.-Y., BONVALET C., LÉVY J.-P. (dirs.), *Élire domicile: la construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, France, Presses universitaires de Lyon, p. 35-52.

GRAFMEYER Y., AUTHIER J.-Y., 2008, *Sociologie urbaine*, Paris, France, Armand Colin, 126 p.

GRAFMEYER Y.T., JOSEPH I.T., 1979, *L'École de Chicago*, Paris, France, Éditions du Champ urbain, 334 p.

GRANOTIER B., 1970, *Les travailleurs immigrés en France*, 5e éd, Paris, La Découverte, 300 p.

GRASLAND C., 1998, *Contribution à l'analyse géographique des maillages territoriaux*, HDR, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 372 p.

GRAVIER J.-F., 1947, *Paris et le désert français: décentralisation, équipement, population*, Paris, France, Flammarion, 317 p.

GRIBAUDI M., 1982, « Stratégies migratoires et mobilité relative entre village et ville », *Population*, *37*, 6, p. 1159-1181.

GRIBAUDI M., 1989, « Itinéraires personnels et stratégies familiales : les ouvriers de Renault dans l'entre-deux-guerres », *Population*, *44*, 6, p. 1213-1232.

GRIFFITH D., 1992, « What is spatial autocorrelation? Reflections on the past 25 years of spatial statistics », *L'Espace géographique*, *21*, 3, p. 265-280.

GROS J., 2015, *Des classes populaires à la lisière du salariat : une analyse des bûcherons entre emploi, marché et stratification sociale*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS, 565 p.

GROS J., 2017, « Une injonction à l'entrepreneuriat », *Revue francaise de sociologie*, *Vol. 58*, 4, p. 577-609.

GROS-BALTHAZARD M., 2019, « A la découverte des territoires néo-industriels français », *Géoconfluences*, [en ligne].

GRYSOLE A., BEAUCHEMIN C., 2013, « Les allers-retours des enfants de l'immigration sub-saharienne : « Les filles ou les garçons d'abord » ? », *Migrations Société*, *N° 147-148*, 3, p. 127-142.

GUÉRAUT É., 2017, « Mobiliser ses capitaux d'un espace à l'autre. Le retour qualifié dans les villes moyennes », *Espaces et sociétés*, *n° 168-169*, 1, p. 51-68.

GUÉRAUT É., 2018, *Ascension et fragilisation d'une petite bourgeoisie culturelle : une enquête ethnographique dans une ville moyenne en déclin*, Thèse de doctorat, Université Sorbonne Paris Cité.

GUÉRIN-PACE F., 1995, « Rank-Size Distribution and the Process of Urban Growth », *Urban Studies*, *32*, 3, p. 551-562.

GUÉRIN-PACE F., 2006a, « Lieux habités, lieux investis : le lien au territoire, une composante identitaire ? », *Economie et Statistique*, *393*, 1, p. 101-114.

GUÉRIN-PACE F., 2006b, « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires », *L'Espace géographique*, *Tome 35*, 4, p. 298-308.

GUÉRIN-PACE F., 2009, « La diversité des ancrages territoriaux au regard des parcours individuels », dans GUÉRIN-PACE F., SAMUEL O., VILLE I. (dirs.), *En quête d'appartenances. L'enquête Histoire de vie sur la construction des identités*, Institut National d'Etudes Démographiques, Paris (Grandes enquêtes), p. 145-165.

GUÉRIN-PACE F., 2019, « De la naissance de l'immigré aux statistiques ethniques : 35 ans d'histoire de la statistique publique », dans *Diviser pour unir ? France, Russie, Brésil, États-Unis face aux comptages ethniques*, Les Editions de la MSH.

GUÉRIN-PACE F., DUPONT V., BERTRAND M., 2003, *Espaces de vie : une revue des concepts et des applications*, Institut National d'Etudes Démographiques (Documents de travail), 188 p.

GUÉRIN-PACE, F., SAMUEL, O., VILLE, I. (dirs.), 2009, *En quête d'appartenances. L'enquête Histoire de vie sur la construction des identités*, Institut National d'Etudes Démographiques, Paris (Grandes enquêtes), 223 p.

GUERMOND Y., PUMAIN D., 2000, « Recensements et géographie », *L'Espace géographique*, *29*, 1, p. 1.

GUERRERO D., PROULHAC L., 2014, « Vingt-cinq ans de périurbanisation logistique », *Reflets et perspectives de la vie economique*, *Tome LIII*, 3, p. 31-43.

GUILLAUMIN C., 1972, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Mouton, Paris, La Haye, Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles, 247 p.

GUILLEMOT L., 2008, « Les étrangers au sein des espaces ruraux du Centre-Ouest : études de cas en Anjou et Poitou-Charentes », dans DIRY J.-P. (dir.), *Les étrangers dans les campagnes: actes du colloque franco-britannique de géographie rurale, Vichy, 18-19 mai 2006*, Presses Universitaires Blaise Pascal, p. 349-360.

GUILLON M., 1974, « Les rapatriés d'Algérie dans la région parisienne », *Annales de géographie*, *83*, 460, p. 644-675.

GUILLON M., 1988, « Ouvriers étrangers et français des usines Renault. Pratiques de mobilisation de la main-d'œuvre. », *Espace Populations Sociétés*, *6*, 3, p. 455-466.

GUILLON M., 1992, *Etrangers et immigrés en Ile-de-France. Synthèse des travaux.*, thèse de doctorat d'Etat en géographie, Université Paris I.

GUILLON M., 1993, « Immigration : le renforcement de la polarisation parisienne, 1975-1990 », *Espace, populations, sociétés*, *11*, 2, p. 371-378.

GUILLON M., 1996, « Inertie et localisation des immigrés dans l'espace parisien. », *Espace, populations, sociétés*, *14*, 1, p. 55-63.

GUILLON M., CHAUVIRÉ Y., 1991, « Les populations étrangères dans l'agglomération parisienne », Rapport de recherche à la Direction Régionale de l'Equipement, Paris.

GUILLOU A., WADBLED M., 2006, « Maçons turcs, un exemple de stratification ethnique dans l'économie bretonne », *Hommes et Migrations*, *1260*, 1, p. 81-95.

GUILLUY C., 2014, *La France périphérique: comment on a sacrifié les classes populaires*, Paris, France, Flammarion, 184; 4 p.

GUILLUY C., 2016, *Le crépuscule de la France d'en haut*, Paris, France, Flammarion, 252; 4 p.

GUO D., 2008, « Regionalization with dynamically constrained agglomerative clustering and partitioning (REDCAP) », *International Journal of Geographical Information Science*, *22*, 7, p. 801-823.

GURAK D., KRITZ M., 2000, « "Context Determinants of Interstate Migration of U.S. Immigration." », *Social Forces*, *78*, p. 1017-1039.

GURAK D.T., KRITZ M.M., 2016, « Pioneer settlement of US immigrants: Characteristics of pioneer migrants and places », *Demographic Research*, *34*, p. 705-740.

HAAS H. DE, FOKKEMA T., 2011, « The effects of integration and transnational ties on international return migration intentions », *Demographic Research*, *25*, 24, p. 755-782.

HADDAD M., 2018, *Migration DOM-métropole des années 1960 à nos jours : itinéraires d'une minorité française*, Thèse de doctorat, Paris, Institut d'études politiques, 417 p.

HALBERT L., 2007, « From sectors to functions: producer services, metropolisation and agglomeration forces in the Ile-de-France region », *Belgeo. Revue belge de géographie*, 1, p. 73-94.

HALFACREE K., 1997, « Contrasting roles for the post-productivist countryside : a post-modern perspective on counterurbanisation », dans CLOKE P., LITTLE J. (dirs.), *Contested Countryside Cultures*, London, Routledge, p. 70-93.

HALFACREE K., 2008, « To revitalise counterurbanisation research? Recognising an international and fuller picture », *Population, Space and Place*, *14*, 6, p. 479-495.

HALFACREE K., 2012, « Heterolocal Identities? Counter-Urbanisation, Second Homes, and Rural Consumption in the Era of Mobilities: Counter-Urbanisation, Second Homes, and Rural Consumption », *Population, Space and Place*, *18*, 2, p. 209-224.

HALFACREE K.H., 1994, « The importance of 'the rural' in the constitution of counterurbanization: Evidence from England in the 1980s », *Sociologia Ruralis*, *34*, 2-3, p. 164-189.

HAMIDI C., FISCHER N., 2017, « Les politiques migratoires en Europe », *Idees economiques et sociales*, *N° 189*, 3, p. 28-37.

HAMNETT C., BUTLER T., 2010, « The Changing Ethnic Structure of Housing Tenures in London, 1991--2001 », *Urban Studies*, *47*, 1, p. 55-74.

HANCOCK C., 2008, « Décoloniser les représentations : esquisse d'une géographie culturelle de nos « Autres » », *Annales de géographie*, 660-661, p. 116-128.

HARDWICK S.W., 2008, « Toward a Suburban Immigrant Nation », dans SINGER A., HARDWICK S.W., BRETTELL C.B. (dirs.), *Twenty-first century gateways: Immigrants in suburban America*, Brookings Institution Press, p. 31-50.

HARDWICK S.W., MEACHAM J.E., 2008, « "Placing" the Refugee Diaspora in Suburban Portland, Oregon », dans SINGER A., HARDWICK S.W., BRETTELL C.B. (dirs.), *Twenty-first century gateways: Immigrants in suburban America*, Brookings Institution Press, p. 225-254.

HEDBERG C., HAANDRIKMAN K., 2014, « Repopulation of the Swedish countryside: Globalisation by international migration »,*Journal of Rural Studies*, *34*, p. 128-138.

HEDBERG C., PETTERSSON K., 2012, « Disadvantage, Ethnic Niching or Pursuit of a Vision? : Motives of Immigrant Women Care Entrepreneurs in the Ageing Swedish Society », *Journal of International Migration and Integration*, *13*, 4, p. 423-440.

HEITZ A., 2017, *La Métropole Logistique : Structure métropolitaine et enjeux d'aménagement La dualisation des espaces logistiques métropolitains*, Thèse de doctorat, UPE, Université Paris-Est ; IFSTTAR.

HELLIO E., 2013a, « Saisonnières à la carte: Flexibilité du travail et canalisation des flux migratoires dans la culture des fraises andalouses », *Cahiers de l'Urmis*, 14 [en ligne].

HELLIO E., 2013b, « Futur simple et futur compliqué. Les Travailleurs étrangers en transit dans la roue saisonnière espagnole », *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, 1301, p. 19-27.

HENRY L., 1981, *Dictionnaire démographique multilingue: Volume français*, Liège, Belgique, Ordina, 179 p.

HÉRAN F., 2012, *Parlons immigration: en 30 questions*, Paris, France, La documentation Française, 95 p.

HÉRAN F., 2017, *Avec l'immigration: mesurer, débattre, agir*, Paris, France, La Découverte, 327 p.

HERVIEU B., VIARD J., 1996, *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, La Tour-d'Aigues, France, Ed. de l'Aube, 155 p.

HERVOUËT V., 2001, « La sémantique périurbaine : ou comment se repérer dans un dédale de mots et d'expressions », *ESO, Travaux et Documents*, 15, p. 6.

HETTIARACHCHI R., 2013, « Data confidentiality, residual disclosure and risk mitigation », Working Paper for joint UNECE/Eurostat Work Session on Statistical Data Confidentiality.

HILAL M., BARCZAK A., TOURNEUX F.-P., SCHAEFFER Y., HOUDART M., CREMER-SCHULTE D., 2011, « Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral, montagne et DOM) ».

HIRCZAK M., CHEVALIER P., DEDEIRE M., RAZAFIMAHEFA L., 2011, « Dynamiques rurales et trajectoires démographiques : comparaison France, Italie, Espagne », *L'Information geographique*, *Vol. 75*, 2, p. 68-87.

HOCHEDEZ C., MIALOCQ M., 2015, « Précarités et marginalités en milieu rural: Introduction », *Pour*, *225*, 1, p. 19.

HOETJES B., 1994, « Agriculteurs néerlandais en France », *Études rurales*, *135*, 1, p. 69-74.

HOGGART K., BULLER H., 1995a, « Geographical Differences in British Property Acquisitions in Rural France », *The Geographical Journal*, *161*, 1, p. 69-78.

HOGGART K., BULLER H., 1994, « Property agents as gatekeepers in British house purchases in rural France », *Geoforum*, *25*, 2, p. 173-187.

HOGGART K., BULLER H., 1995b, « British home owners and housing change in rural France », *Housing Studies*, *10*, 2, p. 179-198.

HOGGART K., BULLER H., 1995c, « Retired British Home Owners in Rural France », *Ageing & Society*, *15*, 3, p. 325-353.

HOLLIFIELD J., 2004, « Migration and International Relations: The Liberal Paradox », dans ENTZINGER H., MARTINIELLO M., WIHTOL DE WENDEN C. (dirs.), *Migration between states and markets*, Surrey, Ashgate, p. 3-18.

HOWELL A.J., TIMBERLAKE J.M., 2014, « Racial and Ethnic Trends in the Suburbanization of Poverty in U.S. Metropolitan Areas, 1980–2010 », *Journal of Urban Affairs*, *36*, 1, p. 79-98.

HOYAUX A.-F., 2002, « La dérive du géographe. De la théorie à la rhétorique : où poser les limites de l'argumentation à propos de l'aménagement du territoire ? », *Annales de géographie*, *111*, 626, p. 380-394.

HOYAUX A.-F., 2010, « La pensée géographique de la ville et de l'urbain en France », dans VANIER M., CAILLY L. (dirs.), *La France. Une géographie urbaine*, Armand Colin, p. 75-87.

HUBBARD P., 2005, « 'Inappropriate and incongruous': opposition to asylum centres in the English countryside », *Journal of Rural Studies*, *21*, 1, p. 3-17.

HUBSCHER R., 2003, « 1951, une enquête sur les immigrés : la réalité biaisée ? », dans BLANC-CHALÉARD M.-C. (dir.), *Les Italiens en France depuis 1945*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, p. 191-204.

HUBSCHER R., 2005, *L'Immigration dans les campagnes françaises: (XIXe-XXe siècle)*, Odile Jacob, 291 p.

HUGO G., 2008, « Immigrant settlement outside of Australia's capital cities », *Population, Space and Place*, *14*, 6, p. 553-571.

HUGO G., MORÉN-ALEGRET R., 2008, « International migration to non-metropolitan areas of high income countries: editorial introduction », *Population, Space and Place*, *14*, 6, p. 473-477.

HUNDEPOOL A., DOMINGO-FERRER J., FRANCONI L., GIESSING S., NORDHOLT E.S., SPICER K., WOLF P.-P. DE, 2012, *Statistical Disclosure Control*, John Wiley & Sons, 270 p.

HURLBERT S.H., 1971, « The Nonconcept of Species Diversity: A Critique and Alternative Parameters », *Ecology*, *52*, 4, p. 577-586.

HUYGHE M., 2015, *Habiter les territoires ruraux. Comprendre les dynamiques spatiales et sociales à l'oeuvre, évaluer les perspectives d'évolution des pratiques de mobilité des ménages*, Thèse de doctorat, Université de Tours.

ICHOU M., 2013, « Différences d'origine et origine des différences : les résultats scolaires des enfants d'émigrés/immigrés en France du début de l'école primaire à la fin du collège », *Revue francaise de sociologie*, *Vol. 54*, 1, p. 5-52.

ICHOU M., 2014, « Who They Were There: Immigrants' Educational Selectivity and Their Children's Educational Attainment », *European Sociological Review*, *30*, 6, p. 750-765.

IMBERT C., 2004, « Ancrage et proximités familiales dans les villes nouvelles franciliennes : une approche comparative », *Espaces et sociétés*, *no 119*, 4, p. 159-176.

IMBERT C., 2005, *Les ancrages des habitants des villes nouvelles franciliennes : des bassins de vie en construction*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 371 p.

IMBERT C., CHAPON J., MIALOCQ M., 2018, « L'habitat informel dans l'ouest de l'Ariège : marginalité ou alternative à la norme ? », *Géoconfluences*, [en ligne].

IMBERT C., DUBUCS H., DUREAU F., GIROUD M., 2014, *D'une métropole à l'autre: pratiques urbaines et circulations dans l'espace européen*, Paris, France, Armand Colin, 484; viii p.

IMBERT, C., LELIÈVRE, E., LESSAULT, D. (dirs.), 2018, *La famille à distance: mobilités, territoires et liens familiaux*, Paris, France, Ined éditions, 372 p.

INSEE, 2012, « La méthode de détermination des "bassins de vie 2012" », [en ligne].

INSEE, 2015a, « Les zonages d'étude de l'Insee. Une histoire des zonages supra communaux définis à des fins statistiques », *Insee Méthodes*, 129, p. 100.

INSEE, 2015b, « La méthode de construction de la grille de densité », [en ligne].

INSEE, 2015c, « Méthode d'agrégation pour obtenir la grille de densité à un niveau géographique supracommunal »,.

INSEE, 2016, « Guide des PCS », [en ligne].

INSEE, 2019, « Recensement de la population. Les exploitations principale et complémentaire », [en ligne].

INSEE D.D.L.D., 2000, « Présentation du recensement rénové », *Population*, *55*, 4, p. 803-811.

INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME ILE-DE-FRANCE F., 2018, « La logistique, fonction vitale », *Les carnet pratiques*, 8.

ISNARD M., 1999, « La rénovation du Recensement de la Population », *Cybergeo : European Journal of Geography*, [en ligne].

JACKSON K.T., 1985, *Crabgrass frontier: the suburbanization of the United States*, New York, Etats-Unis d'Amérique, x+396 p.

JANSKÁ E., ČERMÁK Z., WRIGHT R., 2014, « New Immigrant Destinations in a New Country of Immigration: Settlement Patterns of Non-natives in the Czech Republic: New Immigrant Destinations in the Czech Republic », *Population, Space and Place*, *20*, 8, p. 680-693.

JARET C., BAIRD J., 2013, « Patterns of Interstate Migration in the Mid-2000s: Are Racial Groups Moving in Different Directions? », *The Journal of Public and Professional Sociology*, *5*, 1.

JAYET H., UKRAYINCHUK N., 2007, « La localisation des immigrants en France : Une première approche », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, *novembre*, 4, p. 625.

JAYET H., UKRAYINCHUK N., DE ARCANGELIS G., 2010, « The Location of Immigrants in Italy: Disentangling Networks and Local Effects », *Annals of Economics and Statistics*, 97/98, p. 329.

JENSEN L., 2006, *New Immigrant Settlements in Rural America: Problems, Prospects, and Policies*, Carsey Institute Reports on Rural America, University of New Hampshire.

JENSEN L., YANG T.-C., 2009, « Taken by surprise: new immigrants in the rural United States », dans *International migration and rural areas - Global perspectives*, p. 17-41.

JENTSCH B., LIMA P. DE, BRIAN M., 2007, « Migrant Workers in Rural Scotland: "Going to the Middle of Nowhere" », *International Journal of Multicultural Societies*, *9*, 1, p. 35-53.

JOHNSON K., LICHTER D., 2008, « Population growth in new Hispanic destinations », *Carsey Institute - Policy Brief*, 8, p. 5.

JOHNSON K., LICHTER D., 2016, « Diverging Demography: Hispanic and Non-Hispanic Contributions to U.S. Population Redistribution and Diversity », *Population Research and Policy Review*, 35, p. 705-725.

JOLIVET V., 2015, *Miami la cubaine: géographie d'une ville-carrefour entre les Amériques*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, 271 p.

JOLLIVET M., 1966, « Les attitudes des agriculteurs des Combrailles à l'égard de la modernisation agricole : contribution à une typologie des agriculteurs », *Économie rurale*, *70*, 1, p. 15-27.

JOLLIVET M., DION M., EIZNER N., 1974, *Sociétés paysannes ou lutte de classes au village ?: problèmes méthodologiques et théoriques de l'étude locale en sociologie rurale*, Paris, France, Librairie Armand Colin, 266 p.

JOSEPH I., 2003, « La notion du public : Simmel, l'écologie urbaine et Goffman », dans CEFAÏ D., PASQUIER D. (dirs.), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, PUF, p. 329-346.

JOUNIN N., PALOMARES É., RABAUD A., 2008, « Ethnicisations ordinaires, voix minoritaires », *Societes contemporaines*, *n° 70*, 2, p. 7-23.

JOURDAN V., 2014, « ELIPA 2013: les premiers résultats », *Infos migrations*, 72-73, p. 14.

JUGNOT S., 2014, « La constitution de l'échantillon démographique permanent de 1968 à 2012 », *Document de travail Insee*, F1406, p. 83.

JUILLARD E., 1961, « L'urbanisation des campagnes en Europe occidentale », *Études rurales*, *1*, 1, p. 18-33.

JUILLARD E., 1973, « Urbanisation des campagnes », *Études rurales*, *49*, 1, p. 5-9.

JULIEN P., GAUDEY M., AMBIAUD E., BESSY P., BLANC M., COURSON J.P., HILAL M., MÉNARD A., NANOT B., POUGNARD J., SCHMITT B., VALLÈS V., 2003, *Structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie*, 167 p.

JULIEN P., 2000, « Mesurer un univers urbain en expansion », *Economie et statistique*, *336*, 1, p. 3-33.

JULIEN P., 2007, « La France en 1916 bassins de vie », *Economie et Statistique*, *402*, 1, p. 25-39.

JULIEN P., LOUIS S., 2007, « Analyse critique de la pertinence de l'aire urbaine pour étudier l'étalement urbain : quelques éléments de prospective Espaces sous influence urbaine », Rapport de recherche, Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU).

JULIEN P., POUGNARD J., 2004, « Les bassins de vie, au coeur de la vie des bourgs et petites villes », *Insee Première*, 943, p. 4.

KANDEL W., CROMARTIE J., 2004, *New Patterns of Hispanic Settlement in Rural America*, U.S. Department Agriculture, Economic Research Service, 60 p.

KASIMIS C., 2008, « Survival and expansion: migrants in Greek rural regions », *Population, Space and Place*, *14*, 6, p. 511-524.

KASIMIS C., PAPADOPOULOS A.G., 2005, « The multifunctional role of migrants in the Greek countryside: implications for the rural economy and society », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, *31*, 1, p. 99-127.

KASIMIS C., PAPADOPOULOS A.G., ZACOPOULOU E., 2003, « Migrants in Rural Greece », *Sociologia Ruralis*, *43*, 2, p. 167-184.

KASIMIS C., PAPADOPOULOS A.G., ZOGRAFAKIS S., 2015, « The Precarious Status of Migrant Labour in Greece: Evidence from Rural Areas », dans PORTA D. DELLA, HÄNNINEN S., SIISIÄINEN M., SILVASTI T. (dirs.), *The New Social Division: Making and Unmaking Precariousness*, London, Palgrave Macmillan UK (Palgrave Studies in European Political Sociology), p. 101-119.

KATZ M.B., CREIGHTON M.J., AMSTERDAM D., CHOWKWANYUN M., 2010, « Immigration and the New Metropolitan Geography », *Journal of Urban Affairs*, *32*, 5, p. 523-547.

KAYSER B., 1987, « Le regard des géographes sur l'espace rural : les sociétés rurales », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, *58*, 4, p. 303-314.

KAYSER B., 1989, *La renaissance rurale: sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, France, Armand Colin, 316 p.

KAYSER, B. (dir.), 1992, *Naissance de nouvelles campagnes*, Paris, France, DATAR, 174 p.

KAYSER, B. (dir.), 1996, *Ils ont choisi la campagne*, La Tour-d'Aigues, France, éditions de l'Aube, DL1996, 205 p.

KAYSER B., LAGRAVE R.-M., 1986, « La pauvreté mise à l'épreuve du monde rural », dans MACLOUF P. (dir.), *La pauvreté dans le monde rural: actes du Colloque de Toulouse*, Paris, France, A.R.F. : l'Harmattan.

KING R., SKELDON R., 2010, « 'Mind the Gap!' Integrating Approaches to Internal and International Migration », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, *36*, 10, p. 1619-1646.

KING R., WARNES T., WILLIAMS A., 2000, *Sunset Lives: British Retirement Migration to the Mediterranean*, Berg, 250 p.

KING T., 2013, « A framework for analysing social sequences », *Quality & Quantity*, *47*, 1, p. 167-191.

KIRSZBAUM T., SIMON P., 2001, « Les Discriminations raciales et ethniques dans l'accès au logement social », Note de synthèse n°3 du GIP GELD.

KLEINEPIER T., VALK H.A.G. DE, GAALEN R. VAN, 2015, « Life Paths of Migrants: A Sequence Analysis of Polish Migrants' Family Life Trajectories », *European Journal of Population*, *31*, 2, p. 155-179.

KLOOSTERMAN R., 2000, « Immigrant Entrepreneurship and the Institutional Context: A Theoretical Exploration », dans RATH J. (dir.), *Immigrant Businesses: The Economic, Political and Social Environment*, London, Palgrave Macmillan UK (Migration, Minorities and Citizenship), p. 90-106.

KORDEL S., WEIDINGER T., JELEN I., 2018, *Processes of immigration in rural Europe: the status quo, implications and development strategies*, Newcastle upon Tyne (GB), Cambridge Scholars Publishing, 357 p.

KRITZ M.M., GURAK D.T., 2001, « The impact of immigration on the internal migration of natives and immigrants », *Demography*, *38*, 1, p. 133-145.

KRITZ M.M., GURAK D.T., 2015, « U.S. Immigrants in Dispersed and Traditional Settlements: National Origin Heterogeneity », *International Migration Review*, *49*, 1, p. 106-141.

KRITZ M.M., GURAK D.T., 2018, « Spatial dispersion of U.S. national origin groups: Characteristics of dispersed immigrants and settlement places », *Population, Space and Place*, *24*, 8, p. e2154.

KRITZ M., NOGLE J., 1994, « Nativity concentration and internal migration among the foreign-born », *Demography*, *31*, 3, p. 509-524.

KRIVOKAPIC-SKOKO B., REID C., COLLINS J., 2018, « Rural cosmopolitism in Australia », *Journal of Rural Studies*, *64*, p. 153-163.

KYCH A., 1986, « L'arrivée des retraités dans les stations du littoral français », *Espace Populations Sociétés*, *4*, 2, p. 139-147.

LACROIX T., 2018, « Les Marocains en France : maturation d'une communauté transnationale », dans BERRIANE M. (dir.), *Marocains de l'extérieur 2017*, Fondation Hassan II, p. 383-414.

LAFERRÈRE A., 2008, « Les seniors de moins en moins mobiles, les jeunes toujours plus mobiles : l'évolution de la mobilité résidentielle est-elle paradoxale ? », *Économie publique/Public economics*, 20.

LAFERRÈRE A., 2011, « Comment attribuer les HLM ? », *Regards croises sur l'economie*, *n° 9*, 1, p. 231-243.

LAFERTÉ G., 2013, « Trajectoires de l'embourgeoisement agricole », *Agone*, *n° 51*, 2, p. 101-116.

LAFERTÉ G., 2014a, « Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés », *Sociologie*, *5*, 4, p. 423.

LAFERTÉ G., 2014b, « L'embourgeoisement agricole », *Societes contemporaines*, *N° 96*, 4, p. 27-50.

LAFERTÉ G., 2016, « Ferme, pavillon ou maison de campagne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, *N° 215*, 5, p. 16-37.

LAFERTÉ G., 2018, *L'embourgeoisement: une enquête chez les céréaliers*, Paris, France, Raisons d'agir, 363 p.

LAFERTÉ G., 2019, « Du notable à la petite bourgeoisie », *Etudes rurales*, *n° 204*, 2, p. 42-64.

LAGANIER J., VIENNE D., 2006, « Recensement de la population de 2006. La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes », *Insee Première*, 1218, p. 4.

LAMBERT A., 2012, « Des « pionniers » prisonniers : immobilité résidentielle et déclassement social des pavillonnaires en ville nouvelle », *Espaces et sociétés*, *n° 148-149*, 1, p. 53-72.

LAMBERT A., 2013a, « Les métamorphoses « du » périurbain », *Savoir/Agir*, *n° 24*, 2, p. 53-60.

LAMBERT A., 2013b, « Les métamorphoses "du" périurbain. Des "petits blancs" aux "immigrés". », *Savoir/Agir*, *2*, 24, p. 53-60.

LAMBERT A., 2015, *« Tous propriétaires ! ». L'envers du décor pavillonnaire*, Seuil, (liber), 278 p.

LAMBERT N., TOBELEM-ZANIN C., 2016, *Manuel de cartographie: principes, méthodes, applications*, Paris, France, Armand Colin, 221 p.

LANG R.E., 2003, *Edgeless cities: exploring the elusive metropolis*, Washington, Etats-Unis d'Amérique, Brookings Institution Press, c2003, xiv+154 p.

LANG R.E., LEFURGY J.B., 2007, *Boomburbs: the rise of America's accidental cities*, Washington, D.C., Etats-Unis d'Amérique, Brookings Institution Press, xiii+212 p.

LANGEVIN G., MASCLET D., MOIZEAU F., PETERLE E., 2013, « Educational Attainment, Wages and Employment of Second-Generation Immigrants in France », *CIRANO - Scientific Publications*, 33, p. 28.

LASCAUX A., 2019, « La recomposition d'un système agricole méditerranéen au prisme des migrations, l'exemple des cultivateurs marocains dans le Comtat », *Géoconfluences*, [en ligne].

LATERRASSE J., 2019, *Transport et urbanisme: La ville en quête de développement soutenable*, ISTE Group, 331 p.

LAURENCE J., VAÏSSE J., 2007, *Intégrer l'islam. La France et ses musulmans, enjeux et réussites*, Odile Jacob, Paris.

LAURENS S., 2008, « « 1974 » et la fermeture des frontières », *Politix*, *n° 82*, 2, p. 69-94.

LE BRAS H., 1986, *Les trois France*, Paris, France, Éditions du Seuil : Odile Jacob, 266 p.

LE BRAS, H. (dir.), 2000, *L'invention des populations: biologie, idéologie et politique*, Paris, France, Odile Jacob, 264 p.

LE BRIS E., MARIE A., OSMONT A., SINOU A., 1987, *Famille et résidence dans les villes africaines: Dakar, Bamako, Saint-Louis, Lomé*, Paris, France, l'Harmattan, 268 p.

LE GOIX R., 2016, « Du manteau d'Arlequin au Rubik's cube : analyser les multiples dimensions de trente années d'évolutions socio-économiques des quartiers en Californie du Sud », *Géoconfluences*, [en ligne].

LE GOIX R., 2017, « Some reflections on comparing (post-)suburbs in the US and France », dans HARRIS R., VORMS C. (dirs.), *What's in a name ? Talking about urban peripheries*, Toronto, Canada, Toronty University Press, p. 320-350.

LÊ J., 2019, « En 2017, la moitié des personnes arrivées en France sont nées en Europe », *Insee Focus*, 145.

LE ROUX B., ROUANET H., 2010, *Multiple correspondence analysis*, Los Angeles, Calif., Etats-Unis d'Amérique, x+115 p.

LE ROUX G., 2015, *(Re)connaître le stade de peuplement actuel des grandes villes latino-américaines. Diversification des parcours des habitants et des échelles du changement urbain à Bogotá (Colombie).*, Thèse de doctorat, Université de Poitiers.

LE ROUX G., BONVALET C., BRINGÉ A., 2019, « 100 ans de ségrégation urbaine : analyse des inégalités d'accès à la ville à partir des trajectoires résidentielles au sein de l'agglomération parisienne (1911-2015) », Rapport de recherche, Paris, France.

LE ROUX G., IMBERT C., BRINGÉ A., BONVALET C., 2018, « Transformation sociale de Paris et de ses banlieues au cours du XXe siècle : une approche longitudinale et générationnelle de la ségrégation urbaine »,.

LE ROUX G., IMBERT C., BRINGÉ A., BONVALET C., 2020, « Transformations sociales de l'agglomération parisienne au cours du XXe siècle : une approche longitudinale et générationnelle des inégalités d'accès à la ville », *Population*, *Vol. 75*, 1, p. 71-100.

LEBART L., PIRON M., MORINEAU A., 2006, *Statistique exploratoire multidimensionnelle: visualisations et inférences en fouille de données*, Paris, France, Dunod, xvi+464 p.

LEBON A., 1979, « L'aide au retour des travailleurs étrangers », *Economie et Statistique*, *113*, 1, p. 37-46.

LEE B.A., MARTIN M.J.R., HALL M., 2017, « Solamente Mexicanos? Patterns and sources of Hispanic diversity in U.S. metropolitan areas », *Social Science Research*, *68*, p. 171-131.

LEE B., SHARP G., 2017, « Ethnoracial Diversity across the Rural-Urban Continuum », *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, *672*, p. 26-45.

LEE E.S., 1966, « A theory of migration », *Demography*, *3*, 1, p. 47-57.

LEFEBVRE H., 1970, *La révolution urbaine*, Paris, France, Gallimard, 248 p.

LELIÈVRE E., BONVALET C., 2006, « Publications choisies autour de l'enquête "Biographies et entourage" », *INED Documents de travail*, 134, p. 134.

LELIÈVRE, E., LÉVY-VROELANT, C. (dirs.), 1992, *La ville en mouvement. Habitat et habitants*, Paris, France, l'Harmattan, 357 p.

LELIÈVRE E., ROBETTE N., 2010, « Les trajectoires spatiales d'activité des couples », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, 11 [en ligne].

LELIÈVRE E., VIVIER G., BONVALET C., 2002, « L'approche de la mobilité à partir des données de l'enquête "Biographies et entourage" », dans LÉVY J.-P., DUREAU F. (dirs.), *L'accès à la ville: les mobilités spatiales en questions*, Paris, France, Hongrie, Italie, L'Harmattan, p. 383-401.

LERIDON H., TOULEMON L., 1997, *Démographie: approche statistique et dynamique des populations*, Paris, France, Economica, 440 p.

LESNARD L., POL T. DE S., 2009, « Décrire des données séquentielles en sciences sociales : panorama des méthodes existantes », *Xe Journées de Méthodologie Statistique*.

LESSAULT D., IMBERT C., 2013, « Mobilité résidentielle et dynamique récente du peuplement urbain à Dakar (Sénégal) », *Cybergeo : European Journal of Geography*, 662 (n° de document) [en ligne].

LEVASSEUR É., 1889, *La population française: histoire de la population avant 1789 et démographie de la France comparée à celle des autres nations au XIXe siècle : précédée d'une introduction sur la statistique*, Paris, France, A. Rousseau, xlvii+468+533+569 p.

LÉVY J., 1994a, « Oser le désert ? Des pays sans paysans », *Sciences humaines*, *Hors-série*, 4, p. 6-9.

LÉVY J., 1994b, « Urbanité : à inventer. Villes : à décrire », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, *64*, 1, p. 11-16.

LÉVY J., 1999, *Le tournant géographique: penser l'espace pour lire le monde*, Paris, France, Belin, 399 p.

LÉVY J., 2003a, « Vote et gradient d'urbanité », *EspacesTemps.net Revue électronique des sciences humaines et sociales.*, [en ligne].

LÉVY J., 2009a, « La mondialisation des villes », dans STÉBÉ J.-M., MARCHAL H. (dirs.), *Traité sur la ville*, Paris, France, Presses universitaires de France, p. 667-721.

LÉVY J., 2013, « Liens faibles, choix forts : les urbains et l'urbanité », *La Vie des idées*, [en ligne].

LÉVY, J., LUSSAULT, M. (dirs.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, France, Belin, 1033 p.

LÉVY J.-P., 1993, « L'habitat influe-t-il sur la mobilité ? : La mesure de la mobilité résidentielle en France », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, *59*, 1, p. 33-44.

LÉVY J.-P., 1998, « Dynamique du peuplement résidentiel », *Sociétés Contemporaines*, *29*, 1, p. 43-72.

LÉVY J.-P., 2003b, « Peuplement et trajectoires dans l'espace résidentiel : le cas de la Seine-Saint-Denis », *Population*, *Vol. 58*, 3, p. 365-400.

LÉVY J.-P., 2009b, « Mobilités urbaines: des pratiques sociales aux évolutions territoriales », dans DUREAU F., HILY M.-A. (dirs.), *Les mondes de la mobilité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes (Essais), p. 107-136.

LÉVY, J.-P., DUREAU, F. (dirs.), 2002, *L'accès à la ville: les mobilités spatiales en questions*, Paris, France, Hongrie, Italie, L'Harmattan, 411 p.

LÉVY-VROELANT C., 2006, « Migrants et logement : une histoire mouvementée », *Plein droit*, *n° 68*, 1, p. 5-10.

LHOMEL É., 2007, « Immigration et élargissement de l'Union européenne », *Le Courrier des pays de l'Est*, *n° 1060*, 2, p. 4-24.

LI W., 1998a, « Anatomy of a New Ethnic Settlement: The Chinese Ethnoburb in Los Angeles »:, *Urban Studies*, *35*, 3, p. 479-501.

LI W., 1998b, « Los angeles's chinese ethnoburb: From ethnic service center to global economy outpost », *Urban Geography*, *19*, 6, p. 502-517.

LI W., 2006, *From Urban Enclave to Ethnic Suburb: New Asian Communities in Pacific Rim Countries*, University of Hawaii Press, 296 p.

LIAUZU C., 1999, *La société française face au racisme: de la Révolution à nos jours*, Bruxelles, Belgique, Éd. Complexe, 190 p.

LIAW K.-L., FREY W.H., 1998, « Destination choices of the 1985–90 young adult immigrants to the United States: Importance of race, educational attainment, and labour market forces », *International Journal of Population Geography*, *4*, 1, p. 49-61.

LICHTER D., SANDERS S., JOHNSON K., 2015, « Hispanics at the Starting Line: Poverty among Newborn Infants in Established Gateways and New Destinations », *Social Forces*, *94*.

LICHTER D.T., 2012, « Immigration and the New Racial Diversity in Rural America*: Immigration and the New Racial Diversity in Rural America », *Rural Sociology*, *77*, 1, p. 3-35.

LICHTER D.T., JOHNSON K.M., 2006, « Emerging Rural Settlement Patterns and the Geographic Redistribution of America's New Immigrants* », *Rural Sociology*, *71*, 1, p. 109-131.

LICHTER D.T., JOHNSON K.M., 2009, « Immigrant Gateways and Hispanic Migration to New Destinations », *International Migration Review*, *43*, 3, p. 496-518.

LICHTER D.T., JOHNSON K.M., TURNER R.N., CHURILLA A., 2012, « Hispanic Assimilation and Fertility in New Destinations », *The International migration review*, *46*, 4, p. 767-791.

LICHTER D.T., PARISI D., TAQUINO M.C., 2016, « Emerging Patterns of Hispanic Residential Segregation: Lessons from Rural and Small-Town America: Emerging Patterns of Hispanic Residential Segregation », *Rural Sociology*, *81*, 4, p. 483-518.

LIGHT I., 2006, *Deflecting Immigration: Networks, Markets, and Regulation in Los Angeles*, Russell Sage Foundation.

LILLO N., 2006, « Les Espagnols en France dans l'entre-deux-guerres à travers l'exemple du Languedoc-Roussillon », *Exils et migrations ibériques au XXe siècle*, *3*, 2, p. 11-55.

LOISEAU M., BONVALET C., 2005, « L'impact de la loi de 1948 sur les trajectoires résidentielles en Île-de-France », *Population*, *Vol. 60*, 3, p. 351-366.

LOONIS, V., DE BELLEFON, M.-P. (dirs.), 2018, *Manuel d'analyse spatiale. Théorie et mise en oeuvre pratique avec R*, Insee, Eurostat (Insee Méthodes), 392 p.

LUGINBÜHL Y., 1991, « Le paysage rural : la couleur de l'agricole, la saveur de l'agricole, mais que reste-t-il de l'agricole ? », *Études rurales*, *121*, 1, p. 27-44.

LUSSAULT M., 2007, *L'homme spatial: la construction sociale de l'espace humain*, Paris, France, Éd. du Seuil, 363 p.

LUSSAULT M., 2009, « Urbain mondialisé », dans STÉBÉ J.-M., MARCHAL H. (dirs.), *Traité sur la ville*, Paris, France, Presses universitaires de France, p. 723-772.

LUSSAULT M., 2012, « Trans-spatialités urbaines », *Hermes, La Revue*, *n° 63*, 2, p. 67-74.

LUSSAULT M., 2016, « Le rural, de l'urbain qui s'ignore ? », *Tous urbains*, *14*, 2, p. 36.

LUSSAULT M., 2017, *Hyper-lieux: les nouvelles géographies politiques de la mondialisation*, Paris, France, Éditions du Seuil, 307 p.

LYMPEROPOULOU K., 2019, « Immigration and ethnic diversity in England and Wales examined through an area classification framework », *Journal of International Migration and Integration*, *21*, 3, p. 829-846.

LYMPEROPOULOU K., FINNEY N., CATNEY G., 2017, « Local ethnic inequalities and ethnic minority concentration in England and Wales, 2001-11 », *The Routledge Handbook of Census Resources, Methods and Applications*, p. 261-276.

MA MUNG E., 1994, « L'entreprenariat ethnique en France », *Sociologie du travail*, *36*, 2, p. 185-209.

MA MUNG E., 2000, *La diaspora chinoise: géographie d'une migration*, Gap, France, Orphys, 175 p.

MA MUNG E., BODY-GENDROT S., HODEIR C., 1992, « L'expansion du commerce ethnique : Asiatiques et Maghrébins dans la région parisienne », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, *8*, 1, p. 39-59.

MA MUNG E., DORAI K., HILY M.-A., LOYER F., 1998, « Bilan des travaux sur la circulation migratoire », *Rapport à la direction de la population et des migrations, Ministère de la Solidarité et de l'Emploi, MIGRINTER*.

MA MUNG E., GUILLON M., 1986, « Les commerçants étrangers dans l'agglomération parisienne », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, *2*, 3, p. 105-134.

MABOGUNJE A.L., 1970, « Systems Approach to a Theory of Rural-Urban Migration », *Geographical Analysis*, *2*, 1, p. 1-18.

MACLOUF, P. (dir.), 1986, *La pauvreté dans le monde rural: actes du Colloque de Toulouse*, Paris, France, A.R.F. : l'Harmattan, 329 p.

MADORÉ F., 2013a, *Ségrégation sociale et habitat*, Presses universitaires de Rennes, 338 p.

MADORÉ F., 2013b, « La division sociale dans les villes françaises : réflexion épistémologique et méthodologique », dans *Ségrégation sociale et habitat*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Géographie sociale), p. 21-42.

MAGET M., 1989, « Remarques sur le village comme cadre de recherches anthropologiques », *Cahiers d'Economie et Sociologies Rurales*.

MAISON D., ORTALDA L., 1998, « Morphologie spatiale de la parenté : Proximités géographiques au sein de la famille étendue selon l'enquête "Proches et parents" », dans DANSEREAU F., GRAFMEYER Y. (dirs.), *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, Lyon, Presses universitaires de Lyon (Sociologie), p. 101-120.

MAISONGRANDE V., 2009, « Evolution des migrations roumaines en Espagne : vers une circulation rurale ? », *Migrations Société*, *N° 125*, 5, p. 115-128.

MAKONI S., 2012, « A Critique of Language, Languaging and Supervernacular », *Muitas Vozes, Ponta Grossa*, *1*, p. 189-199.

MAMDY J.-F., 2008, « L'accueil d'étrangers d'Europe du Nord dans les campagnes du Massif central : méthodologie pour une étude », dans DIRY J.-P. (dir.), *Les étrangers dans les campagnes: actes du colloque franco-britannique de géographie rurale, Vichy, 18-19 mai 2006*, Presses Universitaires Blaise Pascal, p. 349-360.

MANSOUR B.B., DUFLO M., MARTY B., MATH A., 2005, « L'asile en chiffres », *Plein droit*, *n° 65-66*, 2, p. 53-57.

MARCHAL H., STÉBÉ J.-M., 2018, *La France périurbaine*, Paris, France, Humensis, 127 p.

MARCON E., 2018, « Mesures de la Biodiversité », [en ligne].

MARGETIC C., ROTH-SALLARD H., POUZENC M., 2017, *Les campagnes européennes: espaces d'innovations dans un monde urbain*, Toulouse, France, Presses universitaires du Midi, 222 p.

MARPSAT M., 2009, « Les situations marginales par rapport au logement: méthodes et sources statistiques publiques. Rapport du groupe SML », Document de travail, F0903, Paris, INSEE.

MARROW H., 2011, *New Destination Dreaming: Immigration, Race, and Legal Status in the Rural American South*, Stanford University Press, 387 p.

MARTIN M.J.R., MATTHEWS S.A., LEE B.A., 2017, « The Spatial Diffusion of Racial and Ethnic Diversity Across U.S. Counties », *Spatial Demography*, *5*, 3, p. 145-169.

MARTINI M., 2003, « Carrières ouvrières dans le bâtiment : la mobilité professionnelle des immigrés italiens à l'aune des enquêtes de l'INED des années 1950 », dans BLANC-CHALÉARD M.-C. (dir.), *Les Italiens en France depuis 1945*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, p. 113-129.

MASSELL P., ZAYATZ L., FUNK J., 2006, « Protecting the confidentiality of survey tabular data by adding noise to the underlying microdata: application to the commodity flow survey », *Proceedings of the 2006 CENEX-SDC project international conference on Privacy in Statistical Databases*, p. 304-317.

MASSEY D.S., 1985, « Ethnic residential segregation : a theoretical synthesis and empirical review », *Sociology and Social Research*, *69*, p. 315-350.

MASSEY D.S., 1990, « Social Structure, Household Strategies, and the Cumulative Causation of Migration », *Population Index*, *56*, 1, p. 3.

MASSEY, D.S. (dir.), 2008, *New faces in new places: the changing geography of American immigration*, New York (N.Y.), Etats-Unis d'Amérique, Russell Sage Foundation, 370 p.

MASSEY D.S., DENTON N.A., 1985, « Spatial Assimilation as a Socioeconomic Outcome », *American Sociological Review*, *50*, 1, p. 94.

MASSEY D.S., ESPINOSA K.E., 1997, « What's Driving Mexico-U.S. Migration? A Theoretical, Empirical, and Policy Analysis », *American Journal of Sociology*, *102*, 4, p. 939-999.

MASSEY D.S., HIRSCHMAN C., 2008, « Places and Peoples : the New American Mosaic », dans MASSEY D.S. (dir.), *New faces in new places: the changing geography of American immigration*, New York (N.Y.), Etats-Unis d'Amérique, Russell Sage Foundation, p. 75-98.

MASUY-STROOBANT G., COSTA R., BAUDEWYNS P., MASUY A., MOREAU L., 2013, *Analyser les données en sciences sociales: de la préparation des données à l'analyse multivariée*, Bruxelles etc., Belgique, P.I.E. P. Lang, 301 p.

MATH A., SLAMA S., SPIRE A., VIPREY M., 2006, « La fabrique d'une immigration choisie. De la carte d'étudiant au statut de travailleur étranger (Lille et Bobigny, 2001-2004) », *La Revue de l'Ires*, *n° 50*, 1, p. 27-62.

MATHIAN H., PIRON M., 2001, « Echelles géographiques et méthodes statistiques multidimensionnelles », dans SANDERS L. (dir.), *Modèles en analyse spatiale*, Paris, France, Hermès science : Lavoisier, p. 61-103.

MATHIEU N., 1974, « Propos critiques sur l'urbanisation des campagnes », *Espaces et sociétés*, *n° 12*, p. 71-89.

MATHIEU N., 1982, « Questions sur les types d'espaces ruraux en France », *Espace géographique*, *11*, 2, p. 95-110.

MATHIEU N., 1990, « La notion de rural et les rapports ville-campagne en France. Des années cinquante aux années quatre-vingts », *Économie rurale*, *197*, 1, p. 35-41.

MATHIEU N., 1996, « Rural-urbain, unité et diversité des modes d'habiter en Europe », dans JOLLIVET M., EIZNER N. (dirs.), *L'Europe et ses campagnes*, Presses FNSP, p. 187-215.

MATHIEU N., 1997a, « Les enjeux de l'approche géographique de l'exclusion sociale », *Économie rurale*, *242*, 1, p. 21-27.

MATHIEU N., 1997b, « Pour une nouvelle approche spatiale de l'exclusion sociale », *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales*, 9.

MATHIEU N., 1998, « La notion de rural et les rapports ville-campagne en France Les années quatre-vingt-dix », *Économie rurale*, *247*, 1, p. 11-20.

MATHIEU N., 2004, « Relations ville-campagne : quel sens, quelle évolution ? », *Pour*, p. 4 p.

MATHIEU N., 2012, « L'évolution des rapports villes/campagnes : une mise en perspective historique », Comptes rendus de l'Académie d'Agriculture de France.

MATHIEU N., 2017, *Les relations villes / campagnes. Histoire d'une question politique et scientifique*, Paris, L'Harmattan, 240 p.

MATHIEU N., BONTRON J.-C., 1973, « Les transformations de l'espace rural. Problèmes de méthode », *Études rurales*, *49*, 1, p. 137-159.

MATHIEU, N., JOLLIVET, M. (dirs.), 1989, *Du rural à l'environnement: la question de la nature aujourd'hui*, Paris, France, ARF éd. : L'Harmattan, 352; 16 p.

MAUCO G., 1932, *Les étrangers en France: étude géographique sur leur rôle dans l'activité économique*, Thèse de doctorat, France, Université de Paris (1896-1968). Faculté des lettres, ii+600 p.

MAXWELL R., BLEICH E., 2014, « What Makes Muslims Feel French? », *Social Forces*, *93*, 1, p. 155-179.

MAZUY M., BARBIERI M., BRETON D., ALBIS H. D', 2016, « L'évolution démographique récente de la France : baisse de la fécondité, augmentation de la mortalité », *Population*, *Vol. 71*, 3, p. 423-485.

MCAREAVEY R., 2012, « Resistance or Resilience? Tracking the Pathway of Recent Arrivals to a 'New' Rural Destination: Resistance or resilience? », *Sociologia Ruralis*, *52*, 4, p. 488-507.

MCAREAVEY R., 2017a, *New Immigration Destinations: Migrating to Rural and Peripheral Areas*, Routledge, 302 p.

MCAREAVEY R., 2017b, « Migrant Identities in a New Immigration Destination: Revealing the Limitations of the 'Hard working' Migrant Identity: Migrant Identities in a New Immigration Destination », *Population, Space and Place*, *23*, 6, p. e2044.

MCAVAY H., 2018a, « The ethnoracial context of residential mobility in France: Neighbourhood out-migration and relocation », *Population, Space and Place*, *24*, 6, p. e2138.

MCAVAY H., 2018b, « How Durable Are Ethnoracial Segregation and Spatial Disadvantage? Intergenerational Contextual Mobility in France », *Demography*, *55*, 4, p. 1507-1545.

MCAVAY H., 2018c, « Quels logements et quels quartiers ? L'intégration résidentielle des immigrés en France », *Population*, *Vol. 73*, 2, p. 351-380.

MCAVAY H., SAFI M., 2018, « Is there really such thing as immigrant spatial assimilation in France? Desegregation trends and inequality along ethnoracial lines », *Social Science Research*, *73*, p. 45-62.

MCDONAGH J., NIENABER B., WOODS M., 2012, « Globalization and Rural Europe », *Globalization and Europe's Rural Regions*.

MEISSNER F., VERTOVEC S., 2015, « Comparing super-diversity », *Ethnic and Racial Studies*, *38*, 4, p. 541-555.

MENDOZA C., MORÉN-ALEGRET R., MCAREAVEY R., 2020, « (Lifestyle) immigrant entrepreneurs in Spanish small villages: Rethinking international immigration in rural Alt Empordà, Catalonia », *Belgeo. Revue belge de géographie*, 1 [en ligne].

MENG X., MEURS D., 2009, « Intermarriage, language, and economic assimilation process », *International Journal of Manpower*, *22*, 1, p. 83-97.

MÉO G.D., 2010, « La métropolisation. Une clé de lecture de l'organisation contemporaine des espaces géographiques », *L'Information geographique*, *Vol. 74*, 3, p. 23-38.

MERLIN P., 1971, *L'exode rural*, Paris, France, Presses Universitaires de France, xiv+350 p.

MÉSINI B., 2008, « Contentieux prud'homal des étrangers saisonniers dans les Bouches-du-Rhône », *Études rurales*, 182, p. 121-138.

MÉSINI B., 2013, « Mobile, flexibles et réversibles. Les travailleurs saisonniers maghrébins et latinos "détachés" dans les champs de Provence », *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, 1301, p. 67-76.

MÉSINI B., 2017, *Migrations temporaires dans l'agriculture méditerranéenne: multiplicité des temps sociaux, duplicité des temps politiques*, Paris, Karthala, 408 p.

MIALOCQ M., 2020, *Les territoires ruraux à l'épreuve de nouvelles manières d'habiter : vivre en habitat non-ordinaire dans les espaces de faible densité*, Thèse de doctorat, Poitiers.

MICHALON B., 2003, *Migration des Saxons de Roumanie en Allemagne : mythe, interdépendance et altérité dans le retour*, Thèse de doctorat, Université de Poitiers. Département de géographie.

MICHALON B., POTOT S., 2008, « Quand la France recrute en Pologne », *Etudes rurales*, *n° 182*, 2, p. 87-102.

MICHEL A., 1955, *Les travailleurs algériens en France*, Paris, France, Centre national de la recherche scientifique, 238; 2 p.

MIGREUROP, 2017, *Atlas des migrants en Europe: approches critiques des politiques migratoires*, Malakoff, France, Armand Colin, 173 p.

MILBOURNE P., 2007, « Re-populating rural studies: Migrations, movements and mobilities », *Journal of Rural Studies*, *23*, 3, p. 381-386.

MILZA P., 1993, *Voyage en Ritalie*, Paris, France, Plon, 532 p.

MINCES J., 1973, *Les travailleurs étrangers en France : enquête*, Seuil, Paris, 472 p.

MISCHI J., 2010, *Servir la classe ouvrière: sociabilités militantes au PCF*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, 2010, 341 p.

MISCHI J., 2013a, « Les territoires ruraux, des espaces ouvriers en mutation », *Métropolitiques*.

MISCHI J., 2013b, « Ouvriers ruraux, pouvoir local & conflits de classes », *Agone*, *n° 51*, 2, p. 7-25.

MISCHI J., PASQUIERS O., POTTIER C., RENAHY N., 2013, « Le groupe ouvrier : transformé mais toujours là », *Métropolitiques*, [en ligne].

MISCHI J., RENAHY N., DIALLO A., 2016, « Les classes populaires en milieu rural », dans BLANCARD S., DÉTANG-DESSENDRE C., RENAHY N. (dirs.), *Campagnes contemporaines*, Editions Quæ (Update Sciences & Technologies), p. 23-34.

MOGUÉROU L., SANTELLI E., 2012, « Parcours scolaires réussis d'enfants d'immigrés issus de familles très nombreuses », *Informations sociales*, *n° 173*, 5, p. 84-92.

MOINE A., RÉRAT P., SIGNORET P., GERTSCH K., 2011, « Frontière et mobilité résidentielle : Le cas de l'Arc jurassien franco-suisse », *48ème Colloque l'Association de Science Régionale de Langue Française (ASRDLF)*, p. 14.

MORAN P.A.P., 1950, « Notes on Continuous Stochastic Phenomena », *Biometrika*, *37*, 1/2, p. 17-23.

MOREL-BROCHET A., 2006, *Ville et campagne à l'épreuve des modes d'habiter : approche biographique des logiques habitantes*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 572 p.

MORÉN-ALEGRET R., 2008, « Ruralphilia and urbophobia versus urbophilia and ruralphobia? Lessons from immigrant integration processes in small towns and rural areas in Spain », *Population, Space and Place*, *14*, 6, p. 537-552.

MORÉN-ALEGRET R., WLADYKA D., 2020, *International immigration, integration and sustainability in small towns and villages: socio-territorial challenges in rural and semi-rural Europe*, Londres, Royaume-Uni, Palgrave Macmillan, 380 p.

MORICE, A. (dir.), 2009, *Travailleurs saisonniers dans l'agriculture européenne*, Paris, Éd. de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (Études rurales), 225 p.

MORICE A., MICHALON B., 2008, « Les migrants dans l'agriculture : vers une crise de main-d'oeuvre ? », *Etudes rurales*, *n° 182*, 2, p. 9-28.

MOSS L.A.G., 2006, *The Amenity Migrants: Seeking and Sustaining Mountains and Their Cultures*, CABI, 339 p.

MOULIN M.-F., 1976, *Machines à dormir: les foyers neufs de la Sonacotra, de l'A.D.E.F. et quelques autres*, Paris, France, F. Maspero, 1976, 108 p.

MOZÈRE L., PERALDI M., REY H., 1999, *Intelligence des banlieues*, La Tour d'Aigues, France, Editions de l'Aube, 171 p.

MUNG E.M., 1999, *Autonomie, migrations et altérité*, HDR, Université de Poitiers.

MUÑOZ M.-C., 1994, « Entre campagne et montagne, les Portugais de la région paloise », *Hommes et Migrations*, *1176*, 1, p. 29-32.

MURDOCH J., LOWE P., WARD N., 2003, *The differentiated countryside*, New York, N.Y., Etats-Unis d'Amérique, Routledge, viii+181 p.

MURDOCH J., MARSDEN T., 2003, *Reconstituting Rurality*, Routledge, 256 p.

NEAL S., 2009, *Rural Identities: Ethnicity and Community in the Contemporary English Countryside*, Farnham, Ashgate, 159 p.

NELSON A.C., 1992, « Characterizing Exurbia », *Journal of Planning Literature*, *6*, 4, p. 350-368.

NELSON L., HIEMSTRA N., 2008, « Latino immigrants and the renegotiation of place and belonging in small town America », *Social & Cultural Geography*, *9*, 3, p. 319-342.

NELSON L., NELSON P.B., 2011, « The global rural: Gentrification and linked migration in the rural USA »:, *Progress in Human Geography*, *35*, 4, p. 441-459.

NELSON L., TRAUTMAN L., NELSON P.B., 2015, « Latino Immigrants and Rural Gentrification: Race, "Illegality," and Precarious Labor Regimes in the United States », *Annals of the Association of American Geographers*, *105*, 4, p. 841-858.

NELSON P.B., LEE A.W., NELSON L., 2009, « Linking baby boomer and Hispanic migration streams into rural America - a multi-scaled approach », *Population, Space and Place*, *15*, 3, p. 277-293.

NELSON P.B., NELSON L., TRAUTMAN L., 2014, « Linked migration and labor market flexibility in the rural amenity destinations in the United States », *Journal of Rural Studies*, *36*, p. 121-136.

NELSON P.B., OBERG A., NELSON L., 2010, « Rural gentrification and linked migration in the United States », *Journal of Rural Studies*, *26*, 4, p. 343-352.

NEWBOLD K.B., 1999, « Internal migration of the foreign-born: Population concentration or dispersion? », *Population and Environment*, *20*, 3, p. 259-276.

NOIRIEL G., 1986a, *Les ouvriers dans la société française: XIXe-XXe siècle*, Paris, France, Éditions du Seuil, 317 p.

NOIRIEL G., 1986b, « Les immigrés italiens en Lorraine pendant l'entre-deux-guerres : du rejet xénophobe aux stratégies d'intégration », *Publications de l'École Française de Rome*, *94*, 1, p. 609-632.

NOIRIEL G., 1992, *Population, immigration et identité nationale en France: XIXe-XXe siècle*, BORNE D. (dir.), Paris, France, Hachette, 190 p.

NOIRIEL G., 1994, « L'immigration étrangère dans le monde rural pendant l'entre-deux-guerres », *Études rurales*, *135*, 1, p. 13-35.

NOIRIEL G., 2006, *Le creuset français: histoire de l'immigration XIXe-XXe siècle*, Seuil, 447 p.

NOTAR B.E., 2008, « Producing Cosmopolitanism at the Borderlands: Lonely Planeteers and "Local" Cosmopolitans in Southwest China », *Anthropological Quarterly*, *81*, 3, p. 615-650.

OBERTI M., 1995, « L'analyse localisée de la ségrégation urbaine. Ville, quartiers et cités dans une commune de la banlieue parisienne », *Sociétés Contemporaines*, *22*, 1, p. 127-143.

OFPRA, 2016, « Rapport d'activité 2016 », [en ligne].

OFPRA, 2017, « Rapport d'activité 2017 », [en ligne].

OLIVEAU S., 2010, « Autocorrélation spatiale : leçons du changement d'échelle », *LEspace geographique*, *Vol. 39*, 1, p. 51-64.

OLIVEAU S., DOIGNON Y., 2016, « La diagonale se vide ? Analyse spatiale exploratoire des décroissances démographiques en France métropolitaine depuis 50 ans », *Cybergeo: European Journal of Geography*, 763 (n° de document).

PAGÈS A., 2001, « Pauvreté et exclusion en milieu rural français », *Études rurales*, *3*, 159-160, p. 97-110.

PAGÈS A., 2005, *La pauvreté en milieu rural*, Toulouse, France, Presses universitaires du Mirail, DL 2005, 184 p.

PAGÈS A., 2015, « Pauvreté et précarités en milieu rural », *Pour*, *N° 225*, 1, p. 35-40.

PALOMARES É., 2013, « Le racisme : un hors champ de la sociologie urbaine française ? », *Métropolitiques*, [en ligne].

PAN KÉ SHON J.-L., 2007, « Le recensement rénové français et l'étude des mobilités », *Population*, *62*, 1, p. 123.

PAN KÉ SHON J.-L., 2009, « Ségrégation ethnique et ségrégation sociale en quartiers sensibles: L'apport des mobilités résidentielles », *Revue française de sociologie*, *50*, 3, p. 451.

PAN KÉ SHON J.-L., SCODELLARO C., 2010, « L'habitat des immigrés et des descendants : ségrégation et discriminations perçues », dans BEAUCHEMIN C., HAMEL C., SIMON P. (dirs.),

Trajectoires et origines: Enquête sur la diversité des populations en France, Institut National d'Etudes Démographiques, Paris (Grandes enquêtes), p. 471-497.

PAN KÉ SHON J.-L., SCODELLARO C., 2011, « Discrimination au logement et ségrégation ethnoraciale en France », *INED Documents de travail*, 171.

PAN KÉ SHON J.-L., VERDUGO G., 2014, « Ségrégation et incorporation des immigrés en France », *Revue francaise de sociologie*, *Vol. 55*, 2, p. 245-283.

PAN KE SHON J.-L., 2010, « The Ambivalent Nature of Ethnic Segregation in France's Disadvantaged Neighbourhoods », *Urban Studies*, *47*, 8, p. 1603-1623.

PANDIT, K., WITHERS, S.D. (dirs.), 1999, *Migration and Restructuring in the United States: A Geographic Perspective*, Rowman & Littlefield, 372 p.

PAQUOT T., 1990, *Homo urbanus: essai sur l'urbanisation du monde et des moeurs*, Paris, France, Éditions du Félin, 177 p.

PAQUOT T., 2005a, *Demeure terrestre: enquête vagabonde sur l'habiter*, Paris, France, Les Éditions de l'imprimeur, 188 p.

PAQUOT T., 2005b, « Habitat, habitation, habiter », *Informations sociales*, *n° 123*, 3, p. 48-54.

PAQUOT T., 2006, *Terre urbaine: cinq défis pour le devenir urbain de la planète*, Paris, France, La Découverte, impr. 2006, 221 p.

PARISI D., LICHTER D.T., TAQUINO M.C., 2011, « Multi-Scale Residential Segregation: Black Exceptionalism and America's Changing Color Line », *Social Forces*, *89*, 3, p. 829-852.

PARK R.E., 1936, « Human Ecology », *American Journal of Sociology*, *42*, 1, p. 1-15.

PARK R.E., BURGESS E.W., 1921, *Introduction to the science of sociology*, Chicago (Illinois.), Etats-Unis d'Amérique, The University of Chicago Press, 1040 p.

PARK R.E., BURGESS E.W., MCKENZIE R.D., JANOWITZ M., 1925, *The city*, Chicago, Etats-Unis, University of Chicago Press, 239 p.

PASQUALI, P., LAFERTÉ, G., RENAHY, N. (dirs.), 2018, *Le laboratoire des sciences sociales: histoires d'enquêtes et revisites*, Paris, France, Raisons d'agir, 290 p.

PATRICOT A., 2013, *Les petits blancs: un voyage dans la France d'en bas*, Paris, France, Plein jour, impr. 2013, 163 p.

PATTARONI L., 2016, « La trame sociologique de l'espace. Éléments pour une pragmatique de l'espace et du commun », *SociologieS*, [en ligne] Dossiers, Penser l'espace en sociologie.

PAULUS F., 2004, *Coévolution dans les systèmes de villes : croissance et spécialisation des aires urbaines françaises de 1950 à 2000*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 409 p.

PAULUS F., PUMAIN D., 2000, « Trajectoires de villes dans le système urbain », dans PUMAIN D., MATTEI M.-F. (dirs.), *Données urbaines*, Paris, France, Anthropos, p. 363-372.

PAVLENKO A., 2019, « Superdiversity and why it isn't: Reflections on terminological innovation and academic branding », dans SCHMENK B., BREIDBACH S., KÜSTER L. (dirs.), *Sloganization in Language Education Discourse : Conceptual Thinking in the Age of Academic Marketization*, Bristol, UK, Multilingual Matters, p. 142-168.

PENISSAT E., PERDONCIN A., BODIER M., 2018, « La PCS et ses usages. Etat des lieux », Rapport du CNIS.

PERRENOUD M., 2008, « Les artisans de la « gentrification rurale » : trois manières d'être maçon dans les Hautes-Corbières », *Societes contemporaines*, *n° 71*, 3, p. 95-115.

PERRIER-CORNET P., 2017, « Les sciences sociales et les mutations des mondes ruraux », *Etudes rurales*, *n° 200*, 2, p. 28-41.

PERROT M., 1994, « «Ici les gens sont étranges» : L'émigration matrimoniale des Mauriciennes », *Hommes et Migrations*, *1176*, 1, p. 37-40.

PERROTTA D., SACCHETTO D., 2013, « Les ouvriers agricoles étrangers dans l'Italie méridionale. Entre "séclusion" et action collective », *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, 1301, p. 57-65.

PÉTONNET C., 1968, *Ces gens-là*, Paris, France, François Maspero, 253 p.

PÉTONNET C., 1979, *On est tous dans le brouillard: ethnologie des banlieues*, Paris, France, Éditions Galilée, 259 p.

PÉTONNET C., 1982, *Espaces habités: ethnologie des banlieues*, Paris, France, Éditions Galilée, impr. 1982, 174 p.

PFIRSCH T., 2008, *Des territoires familiaux dans la ville : classes supérieures, relations familiales et espace urbain a Naples*, Thèse de doctorat, Université Paris Nanterre, 436 p.

PHELPS N.A., 2015, *Sequel to Suburbia: Glimpses of America's Post-Suburban Future*, MIT Press, 249 p.

PHELPS N.A., 2018, « In what sense a post-suburban era ? », dans HANLON B., VICINO T.J. (dirs.), *The Routledge Companion to the Suburbs*, Routledge, p. 39-47.

PHELPS N.A., WU F., 2011, « Introduction: International Perspectives on Suburbanization: A Post-suburban World? », dans PHELPS N.A., WU F. (dirs.), *International Perspectives on Suburbanization: A Post-Suburban World?*, London, Palgrave Macmillan UK, p. 1-11.

PHILIFERT P., 2007, « Quand le politique parle du quartier ... », dans AUTHIER J.-Y., BACQUÉ M.-H., GUÉRIN-PACE F. (dirs.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales,* La Découverte, p. 86-97.

PHILLIPS M., 1993, « Rural gentrification and the processes of class colonisation », *Journal of Rural Studies*, *9*, 2, p. 123-140.

PIATIER A., 1939, « Documents pour servir à l'étude des étrangers dans Agriculture Française », *Politique étrangère*, *4*, 1, p. 91-92.

PIERRU E., SPIRE A., 2008, « Le crépuscule des catégories socioprofessionnelles », *Revue francaise de science politique*, *Vol. 58*, 3, p. 457-481.

PINÇON M., 1981, « Habitat et modes de vie. La cohabitation des groupes sociaux dans un ensemble H.L.M. », *Revue française de sociologie*, *22*, 4, p. 523-547.

PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., 1990, « La ségrégation permanente: classes dominantes et processus d'agrégation et d'exclusion dans la région Ile-de-France », dans BONVALET C., FRIBOURG A.-M. (dirs.), *Stratégies résidentielles*, Paris, France, INED, p. 385-395.

PINEL J., 2020, *Les espaces de la retraite internationale : pour une géographie du contre-champ migratoire franco-marocain*, thèse de doctorat en géographie, Université de Poitiers, 400 p.

PIORE M.J., 1979, *Birds of passage: migrant labor and industrial societies*, Cambridge, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Cambridge University Press, 229 p.

PIRON M., 2005, « Comment évaluer et représenter le changement de la structure sociale de Bogota ? Les niveaux d'observation dans l'analyse du changement. », *Actes des Septième Rencontres de ThéoQuant*.

PIRON M., DUREAU F., MULLON C., 2004, « Utilisation de typologies multi-dates pour l'analyse des transformations socio-spatiales de Bogota (Colombie) », *Cybergeo : European Journal of Geography*, 256 (n° de document) [en ligne].

PISTRE P., 2011, « Migrations résidentielles et renouveaux démographiques des campagnes françaises métropolitaines », *Espace populations sociétés*, 2011/3, p. 539-555.

PISTRE P., 2012, *Renouveaux des campagnes françaises: évolutions démographiques, dynamiques spatiales et recompositions sociales*, Thèse de doctorat, Université Paris-Diderot-Paris VII.

PISTRE P., 2016, « Recensements de la population pour l'étude des reprises démographiques et des migrations résidentielles dans l'espace peu dense (1975-2011) », *Economie et Statistique*, *483*, 1, p. 151-178.

PISTRE P., RICHARD F., 2018, « Seulement 5 ou 15 % de ruraux en France métropolitaine ? Les malentendus du zonage en aires urbaines », *Géoconfluences*, [en ligne].

PITTI L., 2004, « Les luttes centrales des O.S. immigrés », *Plein droit*, *n° 63*, 4, p. 43-47.

PLET F., 2003, « La geographie rurale française : quelques jalons », *Sociétés contemporaines*, *49-50*, 1, p. 85.

POINARD M., 1975, « L'immigration étrangère dans un département rural : l'Aveyron », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, *46*, 2, p. 181-199.

POINARD M., 1991, *Les Portugais dans l'émigration: une géographie de l'absence*, Thèse de doctorat, France, Université Toulouse-Jean Jaurès, 803 p.

PONTY J., 1988a, *Polonais méconnus: histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, France, Publications de la Sorbonne, 474 p.

PONTY J., 1988b, « L'immigration polonaise », *Hommes & Migrations*, *1114*, 1, p. 76-81.

PONTY J., 1995, *Les Polonais du Nord ou la mémoire des corons*, Paris, France, Éditions Autrement, 123 p.

PONTY J., 2002, « L'Ouest de la France, terre atypique d'immigrations », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine*, 109-4, p. 11-22.

POPKE J., 2011, « Latino Migration and Neoliberalism in the U.S. South: Notes Toward a Rural Cosmopolitanism », *Southeastern Geographer*, *51*, 2, p. 242-259.

PORTES A., 1999, « La mondialisation par le bas », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, *129*, 1, p. 15-25.

POTOT S., 2002, « Les migrants transnationaux : une nouvelle figure sociale en Roumanie », *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, *33*, p. 101-120.

POTOT S., 2003, *Circulation et réseaux de migrants roumains : Une contribution à l'étude des nouvelles mobilités en Europe*, Thèse de doctorat, Université Nice Sophia Antipolis.

POTOT S., 2009, « Circuler pour travailler: les migrations économiques en Europe », dans PETRIC B., GOSSIAUX J.-F. (dirs.), *Europa mon amour*, Paris, Autrement, p. 193-205.

POTOT S., 2013, « Quand les saisonniers tunisiens de Ghardimaou interrogent le codéveloppement », *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, 1301, p. 79-87.

POURCHER G., 1963, « Le peuplement de Paris. Origine régionale. Composition sociale. Attitudes et motivations. Présentation d'une enquête de l'I.N.E.D. et de la Préfecture de la Seine », *Population*, *18*, 3, p. 545-564.

POURCHER G., 1966, « Un essai d'analyse par cohorte de la mobilité géographique et professionnelle », *Population*, *21*, 2, p. 357-378.

PRÉTECEILLE E., 2003, « La division sociale de l'espace francilien », Rapport de recherche, Observatoire Sociologique du Changement - Sciences Po & CNRS.

PRÉTECEILLE E., 2006, « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? », *Sociétés contemporaines*, *no 62*, 2, p. 69-93.

PRÉTECEILLE E., 2008, « L'analyse sociologique de la différenciation sociale de l'espace urbain: apports et limites de l'analyse statistique », dans JAILLET M.-C., PERRIN É., MÉNARD F. (dirs.), *Diversité sociale, ségrégation urbaine, mixité*, La Défense, France, Plan urbanisme construction architecture, p. 65-84.

PRÉTECEILLE E., 2009, « La ségrégation ethno-raciale a-t-elle augmenté dans la métropole parisienne ? », *Revue francaise de sociologie*, *Vol. 50*, 3, p. 489-519.

PRÉTECEILLE E., BRIQUET J.-L., 1989, « Les marxistes et la question urbaine », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, *2*, 7, p. 24-29.

PRIMON J.-L., HAMEL C., MAUD L., 2014, « L'expérience du racisme des originaires des Dom dans l'hexagone », *Diversité : ville école intégration*, 178, p. 74-80.

PRYOR R.J., 1981, « Integrating International and Internal Migration Theories », *International Migration Review*, *15*, 1_suppl, p. 110-129.

PRZYBYL S., 2016, *Territoires de la migration, territoires de la protection. Parcours et expériences des mineurs isolés étrangers accueillis en France.*, Thèse de doctorat, Université de Poitiers.

PUMAIN D., 1986, « Les migrations interrégionales de 1954 à 1982 : directions préférentielles et effet de barrière », *Population*, *41*, 2, p. 378-389.

PUMAIN D., 2004, « Configuration », *Hypergeo*, *[en ligne]*.

PUMAIN D., SAINT-JULIEN T., 2010, *Analyse spatiale*, Paris, France, Armand Colin, 190 p.

RACINE J.-B., 1971, « Le modèle urbain américain. Les mots et les choses », *Annales de géographie*, *80*, 440, p. 397-427.

RAINHORN J., 2008, « Le Nord - Pas-de-Calais, une région frontalière au cœur de l'Europe », *Hommes & Migrations*, *1273*, 1, p. 18-34.

RATHELOT R., SAFI M., 2014, « Local Ethnic Composition and Natives' and Immigrants' Geographic Mobility in France, 1982–1999 », *American Sociological Review*, *79*, 1, p. 43-64.

RAYMOND S., 2003, *Du « retour à la nature » au « retour à la campagne » : migrants et recompositions territoriales dans le Midi de la France et en Californie du Nord*, Thèse de doctorat, Université Toulouse 2.

RAYMOND S., 2008, « Processus de territorialisation des Européens du Nord à travers la propriété foncière. Le cas des campagnes de l'est du Tarn-et-Garonne et du nord-ouest du Tarn », dans DIRY

J.-P. (dir.), *Les étrangers dans les campagnes: actes du colloque franco-britannique de géographie rurale, Vichy, 18-19 mai 2006*, Presses Universitaires Blaise Pascal, p. 349-360.

REA A., TRIPIER M., 2008, *Sociologie de l'immigration*, Paris, France, la Découverte, 120 p.

RÉGNARD C., DOMERGUE F., 2011, « Enquête ELIPA. Les nouveaux migrants en 2009 », *Infos migrations*, 19, p. 16.

REHER D.S., SILVESTRE J., 2009, « Internal Migration Patterns of Foreign-Born Immigrants in a Country of Recent Mass Immigration: Evidence from New Micro Data for Spain <sup/> », *International Migration Review*, *43*, 4, p. 815-849.

REMILLON D., 2016, « L'analyse de la diversité des trajectoires professionnelles à partir de l'enquête Histoire de Vie (2003) », Documents de travail, 225, Paris, France, Ined.

RENAHY N., 2005, *Les gars du coin: enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, France, La Découverte, 284 p.

RENAHY N., 2010, « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion », *Regards Sociologiques*, 40, p. 9-26.

RENDU P., PRÉTECEILLE E., PINÇON-CHARLOT M., 1986, *Ségrégation urbaine: classes sociales et équipements collectifs en région parisienne*, Paris, France, Anthropos, 291 p.

RETIÈRE J.-N., 2003, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, *16*, 63, p. 121-143.

REVEL, J. (dir.), 1996, *Jeux d'échelles: la micro-analyse à l'expérience*, Paris, France, Gallimard : le Seuil, 243 p.

REYNARD R., VIALETTE P., 2014, « Une approche de la qualité de vie dans les territoires », *Insee Première*, 1519, p. 4.

REYNÈS J., 2018, « Géographie de la pauvreté et de la précarité dans les zones rurales de moyenne montagne », *L'Espace géographique*, *Tome 47*, 1, p. 71-81.

RHEIN C., 1990, « Mobilité résidentielle et dynamique urbaine / Residential mobility and urban dynamics », *Géocarrefour*, *65*, 3, p. 181-192.

RHEIN C., 1998, « Couches sociales et structures des ménages. Le cas du Grand Paris / Social classes and household structures : the case of the greater Paris region », *Géocarrefour*, *73*, 1, p. 83-91.

RHEIN C., 2000a, « Les aspects juridiques et déontologiques de l'accès aux données en sciences sociales », *Espace géographique*, *29*, 1, p. 15-22.

RHEIN C., 2000b, « Structures sociales en Ile-de-France », dans PUMAIN D., MATTEI M.-F. (dirs.), *Données urbaines 3*, Paris, France, Anthropos, DL 2000, p. 211-224.

RHEIN C., 2003, « L'écologie humaine, discipline-chimère », *Sociétés contemporaines*, *no 49-50*, 1, p. 167-190.

RHEIN C., ELISSALDE B., 2004, « La fragmentation sociale et urbaine en débats », *L'Information Géographique*, *68*, 2, p. 115-126.

RIANDEY B., 2012, « Pourquoi existe-t-il peu d'enquêtes longitudinales en France ? », *Revue des politiques sociales et familiales*, *110*, 1, p. 81-86.

RIBARDIÈRE A., 2019, « Les territoires populaires du Grand Paris », *Métropolitiques*, [en ligne].

RICHARD F., 2010, « La gentrification des « espaces naturels » en Angleterre : après le front écologique, l'occupation ?. L'exemple du Lake District et de ses environs », *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, 9 [en ligne].

RICHARD F., DELLIER J., TOMMASI G., 2014, « Migration, environnement et gentrification rurale en Montagne limousine », *Revue de géographie alpine*, 102-3 [en ligne].

RICHARD F., TOMMASI G., SAUMON G., 2017, « Le capital environnemental, nouvelle clé d'interprétation de la gentrification rurale ? », *Norois. Environnement, aménagement, société*, 243, p. 89-110.

RIPOLL F., RIVIÈRE J., 2007, « La ville dense comme seul espace légitime ? Analyse critique d'un discours dominant sur le vote et l'urbain », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, *102*, 1, p. 120-130.

RIVIÈRE J., 2009, *Le pavillon et l'isoloir : géographie sociale et électorale des espaces périurbains français, 1968-2008 : à travers les cas de trois aires urbaines moyennes (Caen, Metz et Perpignan)*, Thèse de doctorat, Université de Caen Normandie, 822 p.

RIVIÈRE J., 2013, « Sous les cartes, les habitants », *Esprit*, *Mars/Avril*, 3, p. 34-44.

ROBETTE N., 2009, *De l'espace de vie à l'espace d'une vie : décrire les espaces de vie individuels*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 438 p.

ROBETTE N., 2010, « The diversity of pathways to adulthood in France: Evidence from a holistic approach », *Advances in Life Course Research*, *15*, 2, p. 89-96.

ROBETTE N., 2011, *Explorer et décrire les parcours de vie: les typologies de trajectoires*, CEPED, 78 p.

ROBETTE N., 2012, « Les espaces de vie individuels: de la géographie à une application empirique en démographie », *Cybergeo: European Journal of Geography*, 605 (n° de document) [en ligne].

ROBIC M.-C., TISSIER J.-L., 1992, « L'environnement et les géographes français : repérages sur vingt ans (1970-1990) », *Géographes associés*, *10*, 1, p. 12-14.

ROBINE J., 2006, « Les « indigènes de la République » : nation et question postcoloniale », *Herodote*, *no 120*, 1, p. 118-148.

ROCHE A., 2016, *Des vies de pauvres: les classes populaires dans le monde rural*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, 340 p.

ROGERS S.C., 1995, « Natural Histories: The Rise and Fall of French Rural Studies », *French Historical Studies*, *19*, 2, p. 381-397.

ROMAN, J. (dir.), 1993, *Ville, exclusion et citoyenneté*, Paris, Esprit, 275 p.

RONCAYOLO M., 1972, « La division sociale de l'espace urbain : méthodes et procédés d'analyse », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, *49*, 395, p. 5-20.

ROSEMAN, C.C., LAUX, H.D., THIEME, G. (dirs.), 1996, *EthniCity: geographic perspectives on ethnic change in modern cities*, Lanham (Md.), Etats-Unis d'Amérique, Rowman & Littlefield Publishers, xxviii+309 p.

ROSENTAL P.-A., 1999, *Les sentiers invisibles: espace, familles et migrations dans la France du 19e siècle*, Paris, France, Éd. de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 255 p.

ROSENTAL P.-A., 2002, « Pour une analyse mésoscopique des migrations », *Annales de demographie historique*, *no 104*, 2, p. 145-160.

ROSENTAL P.-A., 2003, *L'intelligence démographique: sciences et politiques des populations en France (1930-1960)*, Paris, France, O. Jacob, impr. 2003, 367 p.

ROUAULT D., THAVE S., 1997, « L'estimation du nombre d'immigrés et d'enfants d'immigrés », *Insee Méthodes*, 66.

ROUCH M., 1986, « L'arrivée et l'implantation des Italiens dans le sud-ouest (1920-1939) », *Publications de l'École Française de Rome*, *94*, 1, p. 693-720.

ROUGÉ L., 2005, *Accession à la propriété et modes de vie en maison individuelle des familles modestes installées en périurbain lointain toulousain : les captifs du périurbain ?*, Thèse de doctorat, Université Toulouse 2, 381 p.

ROUGÉ L., 2009, « L'installation périurbaine entre risque de captivité et opportunités d'autonomisation », *Articulo - Journal of Urban Research*, 5 [en ligne].

ROUGET N., 2008, « Des agriculteurs belges dans les "campagnes" de la périphérie lilloise : entre prédation et complémentarité », dans *Les étrangers dans les campagnes: actes du colloque franco-britannique de géographie rurale, Vichy, 18-19 mai 2006*, Presses Universitaires Blaise Pascal, p. 349-360.

ROUGET N., SCHMITT G., 2018, *Nature des villes, nature des champs*, Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, 381 p.

ROUX A., 2019, *La ségrégation résidentielle dans les espaces ruraux : approche critique, méthodologique et étude appliquée à des terrains vendéens*, Thèse de doctorat, Université de Nantes.

ROUX G.L., 2015, « (Re)connaître le stade de peuplement actuel des grandes villes latino-américaines. Diversification des parcours des habitants et des échelles du changement urbain à Bogotá (Colombie). », p. 541.

ROY A., 2016, « What is urban about critical urban theory? », *Urban Geography*, *37*, 6, p. 810-823.

RUDDER V. DE, 1991, « La recherche sur la coexistence pluri-ethnique. Bilan, critiques et propositions », *Espaces et sociétés*, *n°64*, 1, p. 131-158.

RUDDER V. DE, 2002, « De l'urbain au social : le « cycle des relations raciales » », *Revue européenne des migrations internationales*, *18*, vol. 18-n°3, p. 41-54.

RUMBAUT R.G., 2004, « Ages, Life Stages, and Generational Cohorts: Decomposing the Immigrant First and Second Generations in the United States », *International Migration Review*, *38*, 3, p. 1160-1205.

RYGIEL P., 2001, *Destins immigrés: Cher 1920-1980*, Besançon, France, Presses universitaires franc-comtoises, 447 p.

RYGIEL, P. (dir.), 2004a, *Le bon grain et l'ivraie: l'état-nation et les populations immigrées (fin XIXe-début XXe siècle)*, Paris, France, Éditions ENS Rue d'Ulm, 168 p.

RYGIEL P., 2004b, « Les Polonais en Berry au XXe siècle », *Les nouveaux cahiers franco-polonais*, *3*, 3, p. 231-238.

SACAREAU I., VACHER L., VYE D., 2010, « Attractivité touristique et attractivité résidentielle du littoral charentais : lorsque les Anglais brouillent la donne », *Sud-Ouest européen. Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 29, p. 7-22.

SAENZ R., TORRES C., 2003, « Latinos in Rural America », dans BROWN D.L., SWANSON L.E. (dirs.), *Challenges for Rural America in the Twenty-First Century*, Penn State Press, p. 57-70.

SAFI M., 2006, « Le processus d'intégration des immigrés en France : inégalités et segmentation », *Revue française de sociologie*, *47*, 1, p. 3.

SAFI M., 2009, « La dimension spatiale de l'intégration : évolution de la ségrégation des populations immigrées en France entre 1968 et 1999 », *Revue francaise de sociologie*, *Vol. 50*, 3, p. 521-552.

SAINT-JEAN D., 1994, « L'intégration des Italiens dans le Sud-Ouest », *Hommes et Migrations*, *1176*, 1, p. 22-28.

SALA PALA V., 2005, « Le racisme institutionnel dans la politique du logement social », *Sciences de la Société*, p. 87-102.

SALA PALA V., 2007, « La politique du logement social est-elle raciste ? Le cas marseillais », *Faire-Savoirs: Sciences de l'Homme et de la Société en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, 6, p. 25-36.

SALT J., KITCHING R., 1992, « The relationship between international migration and internal migration », dans CHAMPION A., FIELDING A. (dirs.), *Contemporary Migration Research: Progress and Prospects*, New York, Wiley, p. 148-162.

SANDERS L., 2012, « Regards scientifiques croisés sur la hiérarchie des systèmes de peuplement : de l'empirie aux systèmes complexes », *Région et Développement*, n°36, p. 127-146.

SASSEN S., 1991, *La Ville Globale: New York, Londres, Tokyo*, Paris, Descartes, 530 p.

SAUTORY O., 1988, « Plus de la moitié de la population a changé au moins une fois de commune en vingt ans », *Economie et Statistique*, *209*, 1, p. 39-47.

SAYAD A., 1980a, « Le foyer des sans-famille », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, *32*, 1, p. 89-103.

SAYAD A., 1980b, « Un logement provisoire pour des travailleurs "provisoires". Habitat et cadre de vie des travailleurs immigrés », *Recherche sociale*, p. 3-31.

SAYAD A., 1990, « Les maux-à-mots de l'immigration. Entretien avec Jean Leca », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, *3*, 12, p. 7-24.

SAYAD A., 2006, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. Tome 1. L'illusion du provisoire*, Raisons d'agir, (Cours et travaux), 224 p.

SCHECH S., 2014, « Silent Bargain or Rural Cosmopolitanism? Refugee Settlement in Regional Australia », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, *40*, 4, p. 601-618.

SCHILLER N.G., BASCH L., BLANC-SZANTON C., 1992, « Transnationalism: A New Analytic Framework for Understanding Migration », *Annals of the New York Academy of Sciences*, *645*, 1, p. 1-24.

SCHMITZ S., 2008, « Le résident secondaire néerlandais en Ardenne, un étranger parmi d'autres », dans DIRY J.-P. (dir.), *Les étrangers dans les campagnes: actes du colloque franco-britannique de géographie rurale, Vichy, 18-19 mai 2006*, Presses Universitaires Blaise Pascal, p. 349-360.

SCHMOLL C., 2004, *Une place marchande cosmopolite. Dynamiques migratoires et circulations commerciales à Naples.*, Thèse de doctorat, Université de Nanterre - Paris X.

SCHOR P., 2009, *Compter et classer: histoire des recensements américains*, Paris, France, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 383 p.

SCHOR R., 1996, *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIXe siècle à nos jours*, Paris, France, Armand Colin, 347 p.

SCHWARTZ O., 1990, *Le monde privé des ouvriers: hommes et femmes du Nord*, Paris, France, Presses universitaires de France, impr. 1990, 531 p.

SCHWEITZER S., CHAPLAIN R., BERBAGUI D., ELONGBIL-EWANE É., 2009, « Regards sur les migrations aux XIXe et XXe siècles en Rhône-Alpes », *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, 1278, p. 32-46.

SCIOLDO-ZÜRCHER Y., 2010, *Devenir métropolitain: politique d'intégration et parcours de rapatriés d'Algérie en métropole, 1954-2005*, Paris, France, École des hautes études en sciences sociales, 461 p.

SÉCHET R., 1996, *Espaces et pauvretés: la géographie interrogée*, Paris, France, 213 p.

SENCÉBÉ Y., 2009, « Une lecture des inégalités et des différenciations de développement local à travers quatre figures de territoires », *Espace populations sociétés*, 2009/1, p. 17-27.

SENCÉBÉ Y., LEPICIER D., 2007, « Migrations résidentielles de l'urbain vers le rural en France : différenciation sociale des profils et ségrégation spatiale. », *EspacesTemps.net Revue électronique des sciences humaines et sociales.*, [en ligne].

SÉNÉCAL G., 2007, « Métaphores et modèles en géographie urbaine : le continuum de l'école de Chicago à celle de Los Angeles », *Annales de géographie*, *n° 657*, 5, p. 513-532.

SHANNON C.E., 1948, « A Mathematical Theory of Communication », *Bell System Technical Journal*, *27*, 3, p. 379-423.

SHAPIRA M., GAYLE V., GRAHAM E., 2019, « Moving on and moving out: The implications of socio-spatial mobility for union stability », *Population, Space and Place*, *25*, 2, p. e2180.

SHERTZER A., TWINAM T., WALSH R.P., 2016, « Race, Ethnicity, and Discriminatory Zoning », *American Economic Journal: Applied Economics*, *8*, 3, p. 217-246.

SIBLOT Y., CARTIER M., COUTANT I., MASCLET O., RENAHY N., 2015, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, France, Armand Colin, 363 p.

SIERRA-PAYCHA C., 2016, « La circulation au sein de l'espace résidentiel de la famille. Le cas des familles de migrants colombiens en Espagne », *Revue européenne des migrations internationales*, *32*, vol. 32-n°1, p. 183-209.

SIERRA-PAYCHA C., 2017, *Morphogénèse d'un système migratoire. Emergence(s), développement(s) et transformation(s) du système migratoire Colombie-Espagne (1988-2014)*, Thèse de doctorat, Université de Poitiers, 388 p.

SIMON G., 1976, « L'espace migratoire des Tunisiens en France », *L'Espace géographique*, *5*, 2, p. 115-120.

SIMON G., 1979, *L'espace des travailleurs tunisiens en France*, Thèse de doctorat, Université de Poitiers, 426 p.

SIMON G., 1981, « Réflexions sur la notion de champ migratoire international. », *Hommes et Terres du Nord*, *1*, 1, p. 85-89.

SIMON G., 1995a, « Solidarités communautaires et implications au Maghreb », dans *Ouvriers spécialisés de Billancourt. Les derniers témoins.*, L'Harmattan, (Logiques sociales), p. 95-128.

SIMON G., 1995b, *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*, Paris, France, Presses universitaires de France, 429 p.

SIMON G., 2008, *La Documentation photographique (Paris. 1949), ISSN 0419-5361. Migrants et migrations du monde*, Paris, France, la Documentation française (La Documentation photographique), 63; 8 p.

SIMON P., 1994, *La Société partagée : relations interethniques et interclasses dans un quartier en rénovation : Belleville, Paris 20e*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS.

SIMON P., 1998a, « Mobilité résidentielle et milieu de vie des immigrés », dans DANSEREAU F., GRAFMEYER Y. (dirs.), *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, Lyon, Presses universitaires de Lyon (Sociologie), p. 417-445.

SIMON P., 1998b, « Nationalité et origine dans la statistique française : les catégories ambiguës », *Population*, *53*, 3, p. 541-567.

SIMON P., 1999, « L'immigration et l'intégration dans les sciences sociales », dans *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, Paris, France, Éditions la Découverte, p. 82-95.

SIMON P., BEAUCHEMIN C., HAMEL C., 2010a, « Trajectoires et origines : enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats », *INED Documents de travail*, p. 152.

SIMON P., BEAUCHEMIN C., HAMEL C., 2010b, « Introduction », dans BEAUCHEMIN C., HAMEL C., SIMON P. (dirs.), *Trajectoires et origines: Enquête sur la diversité des populations en France*, Institut National d'Etudes Démographiques, Paris (Grandes enquêtes), p. 21-30.

SIMON-BAROUH, I., SIMON, P.-J. (dirs.), 1990, *Les étrangers dans la ville: le regard des sciences sociales : communications présentées au colloque international de Rennes, 14-15-16 décembre 1988*, Paris, France, l'Harmattan, 435 p.

SIMPSON E.H., 1949, « Measurement of Diversity », *Nature*, *163*, 4148, p. 688-688.

SIMPSON L., FINNEY N., 2009, « Spatial patterns of internal migration: evidence for ethnic groups in Britain », *Population, Space and Place*, *15*, 1, p. 37-56.

SINGER, A., HARDWICK, S.W., BRETTELL, C.B. (dirs.), 2008, *Twenty-first century gateways: Immigrants in suburban America*, Brookings Institution Press, 331 p.

SKELDON R., 1997, *Migration and Development: A Global Perspective*, Longman, London.

SKOP E., LI W., 2003, « From the Ghetto to the Invisiburb: Shifting Patterns of Immigrant Settlement in Contemporary America. », dans FRAZIER J.W., MARGAI F. (dirs.), *Multicultural*

Geographies: Persistence and Change in the U.S. Racial/Ethnic Patterns, Global Academic Publishing, p. 113-124.

SMITH D., 2007, « The changing faces of rural populations: '"(re) Fixing" the gaze' or 'eyes wide shut'? », *Journal of Rural Studies*, *23*, 3, p. 275-282.

SOEHL T., 2017, « Social Reproduction of Religiosity in the Immigrant Context: The Role of Family Transmission and Family Formation — Evidence from France », *International Migration Review*, *51*, 4, p. 999-1030.

SOLIGNAC M., 2018, « L'émigration des immigrés,une dimension oubliée de la mobilité géographique », *Population*, *73*, 4, p. 693-718.

SORRE M., 1948, « La notion de genre de vie et sa valeur actuelle », *Annales de géographie*, *57*, 307, p. 193-204.

SOUTH S.J., DEANE G.D., 1993, « Race and Residential Mobility: Individual Determinants and Structural Constraints », *Social Forces*, *72*, 1, p. 147-167.

SPIRE A., 1999, « De l'étranger à l'immigré: La magie sociale d'une catégorie statistique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, *129*, 1, p. 50-56.

SPIRE A., 2005, *Étrangers à la carte: l'administration de l'immigration en France (1945-1975)*, Paris, France, Bernard Grasset, 402 p.

SPIRE A., MERLLIÉ D., 1999, « La question des origines dans les statistiques en France. Les enjeux d'une controverse », *Le Mouvement Social*, *n°188*, 3, p. 119-130.

STATEN H., 1985, *Wittgenstein and Derrida*, Oxford, Royaume-Uni, B. Blackwell, xviii+182 p.

STÉBÉ J.-M., MARCHAL H., 2014, *Les grandes questions sur la ville et l'urbain*, Presses Universitaires de France.

STOCK M., 2003, « Pratiques des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter : Pour une analyse trialogique des dimensions spatiales des sociétés humaines », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, *29*, 115, p. 213-229.

STOCK M., 2004, « L'habiter comme pratique des lieux géographiques. », *EspacesTemps.net Revue électronique des sciences humaines et sociales.*, [en ligne].

STOCK M., 2015, « Habiter comme « faire avec l'espace ». Réflexions à partir des théories de la pratique », *Annales de geographie*, *N° 704*, 4, p. 424-441.

STORA B., 1992, *Ils venaient d'Algérie: l'immigration algérienne en France : 1912-1992*, Paris, France, Fayard, 492 p.

TABARD N., 1990, « Les transformations de la morphologie sociale en région Ile-de-France », dans LAKOTA A.-M., MILELLI C. (dirs.), *L'Île-de-France en mouvement*, Montpellier, France, GIP RECLUS, p. 250-255.

TABUTIN D., 2006, « Les systèmes de collecte des données en démogrpahie », dans CASELLI G., VALLIN J., WUNSCH G. (dirs.), *Démographie: analyse et synthèse*, Paris, France, Éd. de l'Institut national d'études démographiques, p. 13-64.

TAFFIN C., 1985, « Accession à la propriété et «rurbanisation» », *Economie et Statistique*, *175*, 1, p. 55-67.

TALANDIER M., 2007, *Un nouveau modèle de développement hors métropolisation : le cas du monde rural français*, Thèse de doctorat, Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC).

TALANDIER M., 2008a, « Etrangers dans les campagnes : un facteur de développement économique des espaces ruraux ? », dans DIRY J.-P. (dir.), *Les étrangers dans les campagnes: actes du colloque franco-britannique de géographie rurale, Vichy, 18-19 mai 2006*, Presses Universitaires Blaise Pascal, p. 349-360.

TALANDIER M., 2008b, « Une autre géographie du développement rural : une approche par les revenus », *Géocarrefour - Revue de géographie de Lyon*, *83*, 4, p. 259-267.

TAPINOS G., 1975, *L'Immigration étrangère en France: 1946-1973*, Paris, France, Ined / Presses Universitaires de France (Travaux et Documents), 154 p.

TARIS T.W., 2000, *A primer in longitudinal data analysis*, London, Royaume-Uni, SAGE publications, 163 p.

TARRIUS A., 1992, « Circulation des élites professionnelles et intégration européenne », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, *8*, 2, p. 27-56.

TARRIUS A., 1993, « Territoires circulatoires et espaces urbains : Différentiation des groupes migrants », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, *59*, 1, p. 51-60.

TAVAN C., 2006, « Migration et trajectoires professionnelles, une approche longitudinale », *Economie et Statistique*, *393*, 1, p. 81-99.

TEIXEIRA C., 2006, « A Comparative Study of Portuguese Homebuyers' Suburbanization in the Toronto and Montreal Areas », *Espace populations sociétés*, 2006/1, p. 121-135.

TEIXEIRA C., 2007, « Residential Experiences and the Culture of Suburbanization: A Case Study of Portuguese Homebuyers in Mississauga », *Housing Studies*, *22*, 4, p. 495-521.

TEMPORAL F., MARIE C.-V., BERNARD S., 2011, « Insertion professionnelle des jeunes ultramarins : DOM ou métropole ? », *Population*, *Vol. 66*, 3, p. 555-599.

TERSIGNI S., SOUCHARD N., 2013, « Entre captation et subjectivation. Les Travailleurs migrant-e-s et travailleurs délocalisé(e)s dans les abattoirs bretons », *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, 1301, p. 89-96.

TEULIERES L., 2015, « Perdus dans le paysage ? Le cas des Italiens du Sud-Ouest de la France », dans BECHELLONI A., BLANC-CHALÉARD M.-C., DESCHAMPS B., DREYFUS M., VIAL É. (dirs.), *Les Petites Italies dans le monde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Histoire), p. 185-196.

TEULIÈRES L., SOUCHET F., 2008, « Histoire des immigrations en région Midi-Pyrénées », *Hommes et Migrations*, *1273*, 1, p. 152-166.

THÉVENOT L., 1983, « A propos d'une définition des couches moyennes et de la nouvelle nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles », *Revue française de sociologie*, *24*, 2, p. 317-326.

THOMAS W.I., ZNANIECKI F., 1958, *The Polish peasant in Europe and America*, New York, Etats-Unis d'Amérique, Dover Publications, 2250 p.

THOMSIN L., 2001, « Un concept pour le décrire : l'espace rural rurbanisé », *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains*, 9 [en ligne].

TIENDA M., WILSON F.D., 1992, « Migration and the Earnings of Hispanic Men », *American Sociological Review*, *57*, 5, p. 661-678.

TISSOT S., 2005a, « Les sociologues et la banlieue : construction savante du problème des « quartiers sensibles » », *Geneses*, *no 60*, 3, p. 57-75.

TISSOT S., 2005b, « Une « discrimination informelle » ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, *no 159*, 4, p. 54-69.

TISSOT S., 2006, « Logement social : une discrimination en douceur », *Plein droit*, *n° 68*, 1, p. 25-28.

TISSOT S., 2007, « Sociologie urbaine et politique de la ville : retour sur une rencontre autour des "quartiers d'exil" », dans AUTHIER J.-Y., BACQUÉ M.-H., GUÉRIN-PACE F. (dirs.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales,* La Découverte, p. p 65-74.

TISSOT S., 2011, *De bons voisins: enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, Paris, France, Raisons d'agir, 313; 16 p.

TISSOT S., POUPEAU F., 2005, « La spatialisation des problèmes sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, *159*, 4, p. 4.

TITA G., COHEN J., 2004, « Measuring spatial diffusion of shots fired activity across city neighborhoods », dans *Spatially integrated social science*, New York, Oxford University Press, p. 171-204.

TOMMASI G., 2018, « La gentrification rurale, un regard critique sur les évolutions des campagnes françaises », *Métropolitiques*.

TOPALOV, C. (dir.), 2002, *Les divisions de la ville*, Paris, France, Éditions UNESCO : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, DL 2002, viii+469 p.

TOPALOV C., 2013, « Trente ans de sociologie urbaine », *Métropolitiques*, [en ligne].

TORRES R., POPKE E.J., HAPKE H., 2006, « The South's silent bargain: Rural restructuring, Latino labor, and the ambiguities of Migrant experience. », dans SMITH H.A., FURUSETH O.J. (dirs.), *Latinos in the New South*, Burlington, VT, Ashgate, p. 37-68.

TOUJAS-PINÈDE C., 1990, *L'Immigration étrangère en Quercy: aux XIXe et XXe siècles*, Toulouse, France, Privat, 239 p.

TOULEMON L., 2011, « Individus, familles, ménages, logements : les compter, les décrire », *Travail, genre et societes*, *n° 26*, 2, p. 47-66.

TREVENA P., MCGHEE D., HEATH S., 2013, « Location, Location? A Critical Examination of Patterns and Determinants of Internal Mobility Among Post-accession Polish Migrants in the UK: Internal Mobility of Post-accession Polish Migrants in the UK », *Population, Space and Place*, *19*, 6, p. 671-687.

TRIBALAT M., 1989, « L'apport démographique de l'immigration », *Hommes & Migrations*, *1119*, 1, p. 72-73.

TRIBALAT M., 1991, *Cent ans d'immigration, étrangers d'hier, Français d'aujourd'hui: apport démographique, dynamique familiale et économique de l'immigration étrangère*, Paris, Institut National d'Etudes Démographiques (Travaux et Documents), 508 p.

TRIBALAT, M. (dir.), 1995, *Faire France: une grande enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, France, la Découverte, 231 p.

TRIBALAT M., 1996a, « L'enquête mobilité géographique et insertion sociale : une remise en cause des habitudes statistiques françaises », *Espace, populations, sociétés*, *14*, 2, p. 215-225.

TRIBALAT, M. (dir.), 1996b, *De l'immigration à l'assimilation: enquête sur les populations d'origine étrangère en France*, INED, 308 p.

TRIBALAT M., 1997, « Chronique de l'immigration. Les populations d'origine étrangère en France métropolitaine », *Population*, *52*, 1, p. 163-219.

TRIPIER M., 1990, *L'immigration dans la classe ouvrière en France*, Paris, CIEMI, 332 p.

TZANINIS Y., 2020, « Cosmopolitanism beyond the city: discourses and experiences of young migrants in post-suburban Netherlands », *Urban Geography*, *41*, 1, p. 143-161.

UKRAYINCHUK N., 2008, *La localisation des personnes d'origine étrangère dans les pays d'accueil*, Thèse de doctorat, Lille, Université des sciences et technologies de Lille, 365 p.

UNITED NATIONS POPULATION FUND, 2007, « State of World Population 2007. Unleashing the Potential of Urban Growth », UNFPA.

VAN ZANTEN A., 2009, *Choisir son école: stratégies familiales et médiations locales*, Paris, France, Presses universitaires de France, xiii+283 p.

VANIER M., 2000, « Qu'est-ce que le tiers espace ? Territorialités complexes et construction politique », *Revue de Géographie Alpine*, *88*, 1, p. 105-113.

VANIER M., 2003, « Le périurbain à l'heure du crapaud buffle : tiers espace de la nature, nature du tiers espace. / The peri-urban area : Nature's third space ? », *Revue de Géographie Alpine*, *91*, 4, p. 79-89.

VARRO G., PERRIAUX A.-S., 1991, « Les sens d'une catégorisation : "les O.S. immigrés" », *Langage & société*, *58*, 1, p. 5-36.

VÉRON J., 2007, « La moitié de la population mondiale vit en ville », *Population & Sociétés*, *435*, p. 1-4.

VERTOVEC S., 2007, « Super-diversity and its implications », *Ethnic and Racial Studies*, *30*, 6, p. 1024-1054.

VERTOVEC, S., COHEN, R. (dirs.), 1999, *Migration, diasporas, and transnationalism*, Cheltenham, UK, Etats-Unis d'Amérique, xxviii+663 p.

VICENTE M., 1994a, « Qui est l'étranger de qui ? Actes du 18e colloque de l'Association des ruralistes français », *Hommes et Migrations*, *1176*, 1, p. 6-8.

VICENTE M., 1994b, « Gitans et néo-résidents, deux figures de l'altérité », *Hommes et Migrations*, *1176*, 1, p. 15-21.

VIEILLARD-BARON H., 1994, *Les banlieues françaises ou Le ghetto impossible*, La Tour d'Aigues, France, Éditions de l'Aube, 157 p.

VIGNAL C., 2006, « Concilier mobilité résidentielle et mobilité professionnelle : cadrage statistique et pistes de réflexion », *Horizons strategiques*, *n° 2*, 2, p. 37-47.

VILLANOVA R. DE, 1997, « L'espace résidentiel des portugais de France », *Hommes & Migrations*, *1210*, 1, p. 32-42.

VILLE I., GUÉRIN-PACE F., 2005, « Interroger les identités : l'élaboration d'une enquête en France », *Population*, *Vol. 60*, 3, p. 277-305.

VOLERY T., 2007, « Ethnic entrepreneurship: A theoretical framework », dans DANA L.-P. (dir.), *Handbook of Research on Ethnic Minority Entrepreneurship: a Co-evolutionary View on Resource Management*, Cheltenham, Edward Elgar, p. 30-41.

VOLOVITCH-TAVARES C., 2014, « Les Portugais dans la région parisienne depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale jusqu'en 1974 », dans MARÈS A., MILZA P. (dirs.), *Le Paris des étrangers depuis 1945*, Paris, Éditions de la Sorbonne (Internationale), p. 95-120.

VOLOVITCH-TAVARES M.-C., 1995, *Portugais à Champigny : le temps des baraques*, Paris, France, Éditions Autrement, 155 p.

VOLOVITCH-TAVARES M.-C., 2006, « L'immigration des Portugais en France, une histoire de paradoxes et de contrastes », *Exils et migrations ibériques au XXe siècle*, *3*, 2, p. 57-102.

VULBEAU J., 2018, « Les « Nord-Africains » dans la rénovation urbaine des années 1960 », *Métropolitiques*, [en ligne].

WACQUANT L., 2006, *Parias urbains: ghetto, banlieues, État*, traduit par CHAUVIN S., Paris, France, La Découverte, 331 p.

WALDINGER R.D., ALDRICH H.E., WARD R., 1990, *Ethnic entrepreneurs: immigrant business in industrial societies*, Newbury Park (Calif.), Etats-Unis d'Amérique, Sage Publications, 226 p.

WALDINGER R., PINEL J.-L., WALDINGER R., 2006, « « Transnationalisme » des immigrants et présence du passé », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, *22*, 2, p. 23-41.

WEBER F., 1989, *Le travail à-côté: étude d'ethnographie ouvrière*, Paris, France, Institut national de la recherche agronomique : Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 212 p.

WEBER S., 2009, « D'un rideau de fer à l'autre : Schengen et la discrimination dans l'accès à la mobilité migratoire », *Géocarrefour*, Vol. 84/3, p. 163-171.

WEIL P., 1999, « Georges Mauco, expert en immigration : ethnoracisme pratique et antisémitisme fielleux », dans TAGUIEFF P.-A. (dir.), *L'antisémitisme de plume 1940-1944, études et documents*, Paris, Berg International Editeurs, p. 267-276.

WEIL P., 2002, *Qu'est-ce qu'un Français ?: histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Paris, France, Bernard Grasset, 401 p.

WENDEN C.W. DE, 2002, « Motivations et attentes de migrants », *Revue Projet*, *n° 272*, 4, p. 46-54.

WENDEN C.W. DE, 2010, « La géographie des migrations contemporaines », *Regards croises sur l'economie*, *n° 8*, 2, p. 49-57.

WENDEN C.W. DE, 2014, « L'inscription des migrations dans la mondialisation », *Etudes*, *juin*, 6, p. 7-17.

WENDEN C.W. DE, 2018, « Crise des migrations ou crise des politiques d'asile et ses effets sur les territoires d'accueil », *Hommes Migrations*, *n° 1323*, 4, p. 23-29.

WHITE M.J., IMAI Y., 1994, « The impact of U.S. immigration upon internal migration », *Population and Environment*, *15*, 3, p. 189-209.

WHITE M.J., LIANG Z., 1998, « The effect of immigration on the internal migration of the native-born population, 1981–1990 », *Population Research and Policy Review*, *17*, 2, p. 141-166.

WHITTEMORE A.H., 2018, « The role of racial bias in exclusionary zoning: The case of Durham, North Carolina, 1945–2014 », *Environment and Planning A: Economy and Space*, *50*, 4, p. 826-847.

WINDERS J., 2006, « 'New Americans' in a 'New-South' city? Immigrant and refugee politics in the Music City », *Social & Cultural Geography*, *7*, 3, p. 421-435.

WINDERS J., 2014, « New Immigrant Destinations in Global Context », *International Migration Review*, *48*, 1_suppl, p. 149-179.

WINGEATE PIKE D., 1977, « L'immigration espagnole en France (1945-1952) », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, *24*, 2, p. 286-300.

WIRTH L., 1928, *The ghetto*, Chicago (Illinois), Etats-Unis d'Amérique, The University of Chicago Press, 306 p.

WOLFF D., 2006, « Albert Demangeon : un géographe face au monde rural (jusqu'en 1914) », *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains*, 18/19.

WOODS M., 2007, « Engaging the global countryside: globalization, hybridity and the reconstitution of rural place », *Progress in Human Geography*, *31*, 4, p. 485-507.

WOODS M., 2016, « International Migration, Agency and Regional Development in Rural Europe », *Documents d'Anàlisi Geogràfica*, *62*, 3, p. 569.

WOODS M., 2017, « Precarious rural cosmopolitanism and neoliberal globalization in Irish small towns », European Rural Geographies Conference. New rural geographies in Europe : actors, processes, policies, Braunschweig (Allemagne), 14 juin 2017.

WOODS M., 2018, « Precarious rural cosmopolitanism: Negotiating globalization, migration and diversity in Irish small towns », *Journal of Rural Studies*, *64*, p. 164-176.

WRIGHT R.A., ELLIS M., REIBEL M., 1997, « The Linkage between Immigration and Internal Migration in Large Metropolitan Areas in the United States », *Economic Geography*, *73*, 2, p. 234-254.

WU F., PHELPS N.A., 2008, « From Suburbia to Post-Suburbia in China? Aspects of the Transformation of the Beijing and Shanghai Global City Regions », *Built Environment (1978-)*, *34*, 4, p. 464-481.

WU L.L., 2016, « Some Comments on "Sequence Analysis and Optimal Matching Methods in Sociology: Review and Prospect": », *Sociological Methods & Research*.

YILDIRIM G., 2009, « Les Turcs en milieu rural. Le cas du Limousin », *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, 1280, p. 78-86.

ZEHRAOUI A., 1976, *Les travailleurs algériens en France : étude sociologique de quelques aspects de la vie familiale*, Paris, Maspero, 262 p.

ZELINSKY W., 1971, « The Hypothesis of the Mobility Transition », *Geographical Review*, *61*, 2, p. 219-249.

ZELINSKY W., LEE B.A., 1998, « Heterolocalism: an alternative model of the sociospatial behaviour of immigrant ethnic communities », *International Journal of Population Geography*, *4*, 4, p. 281-298.

ZENEIDI D., 2013a, *Femmes/fraises*, Paris, Presses Universitaires de France, 176 p.

ZENEIDI D., 2013b, « L'enfermement à la campagne ?. Les conditions de vie des saisonnières marocaines dans la province de Huelva (Espagne) », *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, 1301, p. 9-16.

ZIPF G.K., 1949, *Human behavior and the principle of least effort: an introduction to human ecology*, Cambridge, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Addison-Wesley press, inc, 573 p.

ZUNIGA, V., HERNANDEZ-LEON, R. (dirs.), 2005, *New Destinations: Mexican Immigration in the United States*, Russell Sage Foundation, 319 p.

Tables

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 3.1. L'articulation entre parcours individuels et configurations spatiales dans les recherches récentes sur l'immigration hors des grandes villes 118

Tableau 4.1. Catégoriser la population selon la nationalité et le lieu de naissance 130

Tableau 4.2. Variables du lien à la migration disponibles pour chaque recensement 132

Tableau 4.3. Modes d'accès aux différents fichiers des recensements selon les caractéristiques des individus et le niveau d'observation 139

Tableau 4.4. Synthèse des méthodes de traitement utilisées dans la thèse 173

Tableau 5.1. Coefficients de corrélation entre le taux de variation annuel moyen de la population immigrée et le taux de variation annuel moyen de la population non-immigrée dans les différents types de bassins de vie métropolitains entre 1968 et 2015 203

Tableau 6.1. Évolution de la population des principaux pays de naissance des immigrés dans les campagnes françaises 235

Tableau 6.2. Coefficient de corrélation de Spearman entre la part des immigrés anciennement présents et la part des immigrés récemment arrivés en France dans les bassins de vie peu denses... 253

Tableau 7.1. L'évolution des différentes PCS détaillées des actifs immigrés résidant dans les campagnes entre 1982 et 2015 267

Tableau 8.1. Nombre total de bassins de vie (très) peu denses de présence d'au moins un immigré pour les vingt pays de naissance ayant connu la plus forte évolution relative de leur emprise spatiale entre 1999 et 2015 327

Tableau 9.1. Le parcours migratoire des immigrés selon le type d'espace de résidence en 2003 366

Tableau 9.2 Le parcours géographique des immigrés selon le type d'espace de résidence en 2003 368

Tableau 9.3. L'étendue du parcours en France des immigrés selon le type d'espace de résidence en 2003 371

Tableau 9.4. Caractéristiques sociodémographiques et parcours des individus selon la classe de la typologie de séquences 381

Tableau 10.1. La répartition de la population par type d'espace selon le lien à la migration et les mobilités récentes en 2015 396

Tableau 10.2. Part des migrations internes et internationales vers les différents types d'espaces en 2015 selon les caractéristiques sociodémographiques des immigrés 402

Tableau 10.3. Mobilités et immobilités résidentielles des immigrés vers les espaces peu denses de l'aire urbaine étendue de Paris en 2015 419

Tableau 10.4. Mobilités et immobilités résidentielles des immigrés dans les espaces peu denses de l'aire urbaine étendue de Paris en 2015 selon le pays de naissance et la PCS 421

Tableau 10.5. Distance à l'ancienne commune de résidence pour les immigrés ayant effectué une mobilité résidentielle vers les espaces peu denses de l'aire urbaine étendue de Paris en 2015 429

Tableau 10.6. Distance à Paris pour les immigrés ayant quitté les espaces denses du bassin de vie de Paris pour les espaces peu denses de l'aire urbaine étendue 2015..... 430

TABLE DES ENCADRÉS

Encadré 1.1. Les premiers imports des travaux de l'École de Chicago dans les sciences sociales françaises 26

Encadré 1.2. Le travail de Guillon ou l'exemple d'une recherche sur les liens entre immigration et espace attentive à la diversité des profils individuels 53

Encadré 1.3. New Faces in New Places, un ouvrage emblématique des recherches quantitatives sur les transformations de la géographie de l'immigration aux États-Unis 56

Encadré 4.1. Les quatre zonages statistiques principaux de caractérisation de l'espace, fondés sur la maille communale 146

Encadré 6.1. Mesures d'autocorrélation spatiale 220

Encadré 7.1. Construction de la variable de composition migratoire des ménages..... 273

Encadré 7.2. Méthode pour une typologie spatiale multidates..... 292

Encadré 8.1. Mesures de la diversité d'un territoire..... 328

Encadré 8.2. Précisions méthodologiques sur la typologie multidates 333

Encadré 8.3. Caractériser les trajectoires des bassins de vie 338

Encadré 9.1. La méthode d'appariement optimal pour produire des typologies de trajectoires 377

Encadré 10.1. La régression logistique pour établir les déterminants de la migration interne..... 409

Encadré 10.2. La définition de l'aire urbaine étendue de Paris 417

Encadré 10.3. La typologie des territoires et bassins de vie de l'aire urbaine étendue de Paris..... 423

TABLE DES FIGURES

Figure 0.1. Cinquante ans d'immigration et de transformations des campagnes en France..... 3

Figure 2.1. Les différentes approches du rapport ville-campagne dans un contexte d'« urbanisation planétaire » 81

Figure 3.1. Le cadre théorique de la thèse..... 125

Figure 4.1. Extrait des bulletins de recensement de 1975 et de 2017 135

Figure 4.2. Cartographie des quatre zonages statistiques principaux de caractérisation de l'espace métropolitain..... 148

Figure 4.3. La grille de densité de l'INSEE appliquée aux bassins de vie (2015) 154

Figure 4.4. L'articulation entre le cadre théorique de la thèse et les sources de données..... 176

Figure 5.1. Distribution rang-taille de la population immigrée et de l'ensemble de la population entre les recensements de 1975 et 2015..... 183

Figure 5.2. Distributions des fréquences cumulées de la population immigrée ou d'ensemble par commune, entre 1975 et 2015 185

Figure 5.3 Évolution de la part des immigrés dans la population totale des bassins de vie métropolitains (1975-2015)..... 188

Figure 5.4 Évolutions nettes de la population immigrée dans les bassins de vie métropolitains (1975-2015) 190

Figure 5.5 L'évolution de la population immigrée selon les tranches de taille de commune..... 194

Figure 5.6 Évolution de la population immigrée entre 1968 et 2015 par catégorie du zonage en aires urbaines..... 197

Figure 5.7 Évolution de la population immigrée entre 1968 et 2015 par type de campagne..... 199

Figure 5.8. Évolution de la population d'ensemble des différents types de bassin de vie selon le solde naturel et le solde migratoire apparent selon l'évolution de la population immigrée, entre 1968 et 2015..... 205

Figure 5.9. Typologie de l'évolution de la population des bassins de vie selon l'évolution de la population immigrée et de la population non immigrée, entre 1968 et 2015 208

Figure 6.1 Typologie des trajectoires des bassins de vie selon la part des immigrés entre 1975 et 2015 216

Figure 6.2. Évolution du I de Moran entre 1975 et 2015 par niveau territorial 225

Figure 6.3 Cartographie des transitions de LISA entre 1975 et 2015 227

Figure 6.4. Un effet d'ancienneté d'arrivée en France qui se combine à un effet d'âge dans la répartition spatiale des immigrés en 2015 232

Figure 6.5. L'évolution du nombre d'immigrés dans les campagnes françaises entre 1968 et 2015, selon le pays de naissance et la typologie des campagnes 236

Figure 6.6. La distribution spatiale des immigrés des principaux pays de naissance dans les bassins de vie peu denses en 2015 et son évolution depuis 1999 246

Figure 6.7. Évolution des distributions des distances entre paires d'individus immigrés résidant dans les campagnes, selon le pays de naissance (1968-2015) 250

Figure 7.1. Une inscription spatiale marquée aux âges avancés dans les espaces peu denses 260

Figure 7.2. La localisation des immigrés par tranche d'âge en 2015 et son évolution depuis 1999 262

Figure 7.3. Une diminution relative du groupe ouvrier dans tous les types de campagnes 264

Figure 7.4. La répartition spatiale des immigrés selon la taille du ménage auxquels ils appartiennent en 2015 272

Figure 7.5. Une majorité de ménages mixtes dans un contexte d'augmentation des ménages immigrés 275

Figure 7.6. Types de ménage les plus représentés dans les bassins de vie peu denses entre 1990 et 2015 276

Figure 7.7. Les dimensions de la structuration socio-démographique des espaces peu denses en 2015 280

Figure 7.8. La classification ascendante hiérarchique sur les principaux axes de l'ACM 282

Figure 7.9. La répartition de la population selon la classe de la typologie et le lien à la migration des individus 283

Figure 7.10. La répartition spatiale de la population des espaces peu denses selon ses caractéristiques sociodémographiques et le lien à la migration en 2015 288

Figure 7.11. Coefficient de corrélation de Spearman entre les différentes classes d'immigrés et de non-immigrés..... 290

Figure 7.12. Les dimensions de la structuration socio-démographique de la population immigrée dans les espaces peu denses en 1999 et 2015 294

Figure 7.13. La classification des immigrés sur les principaux axes de l'ACM 297

Figure 7.14. Les recompositions de la structure de la population immigrée entre 1999 et 2015.... 299

Figure 7.15. Inertie et position des classes sur les quatre axes de l'ACP retenus..... 301

Figure 7.16. La classification des bassins de vie sur les principaux axes de l'ACP 302

Figure 7.17. L'évolution des configurations socio-spatiales de l'immigration entre 1999 et 2015..... 305

Figure 8.1. L'évolution du nombre moyen de pays de naissance de la population immigrée représentés dans les différents types de bassins de vie 324

Figure 8.2. L'évolution de l'indice d'entropie de Shannon de la population immigrée dans les bassins de vie entre 1975 et 2015..... 331

Figure 8.3. Les profils de diversité des espaces peu denses (1975-2015) 334

Figure 8.4. Les trajectoires de spécialisation et d'homogénéisation des bassins de vie peu denses de France métropolitaine hors Corse (1975-2015)..... 340

Figure 8.5. Les trajectoires de diversification des bassins de vie peu denses de France métropolitaine hors Corse (1975-2015) 342

Figure 9.1. Organisation du chapitre selon les étapes des parcours individuels..... 353

Figure 9.2. Le nombre d'étapes en commune rurale ou en petite ville des individus selon leur lien à la migration 357

Figure 9.3. La durée des étapes en commune rurale / petite ville selon les caractéristiques sociodémographiques et migratoires des immigrés 359

Figure 9.4. Part du temps passé dans une commune rurale ou une petite ville sur l'ensemble du parcours en France des immigrés ayant connu au moins une étape en commune rurale / petite ville 361

Figure 9.5. Le nombre d'étapes du parcours des immigrés en France et à l'étranger selon leur localisation en 2003. 364

Figure 9.6. Définition de la séquence des états 377

Figure 9.7. Chronogramme des états de la trajectoire autour de l'installation en rural 379

Figure 9.8. Tapis de séquences des parcours autour de l'installation en rural 380

Figure 9.9. Un parcours géographique, familial et professionnel représentatif de la classe 1 382

Figure 9.10. Un parcours géographique, familial et professionnel représentatif de la classe 2 384

Figure 9.11. Un parcours géographique, familial et professionnel représentatif de la classe 3 385

Figure 9.12. Un parcours géographique, familial et professionnel représentatif de la classe 4 386

Figure 9.13. Un parcours géographique, familial et professionnel représentatif de la classe 5 387

Figure 9.14. Un parcours géographique, familial et professionnel représentatif de la classe 6 388

Figure 9.15. Un parcours géographique, familial et professionnel représentatif de la classe 7 390

Figure 10.1. Migrations internes et migrations internationales en 2015 selon le type d'espace d'origine et de destination 398

Figure 10.2. Une géographie différenciée des arrivées récentes des immigrés dans les bassins de vie peu denses en 2015 400

Figure 10.3. La répartition spatiale des migrations internes et internationales des immigrés en 2015 selon leurs caractéristiques sociodémographiques 407

Figure 10.4. Facteurs influençant la probabilité d'effectuer ou non une migration interne et d'effectuer une migration interne vers les campagnes ou vers les pôles urbains de France métropolitaine en 2015 411

Figure 10.5. Facteurs influençant la probabilité d'effectuer une migration interne vers les campagnes (modèle 4) et vers les différents types de campagnes (modèle 5) en France métropolitaine pour les immigrés en 2015 414

Figure 10.6. Quatre classes d'espaces socio-résidentiels dans l'aire urbaine étendue de Paris en 2015..... 425

TABLE DES MATIÈRES

Introduction générale 1

Première partie - Penser une géographie de l'immigration en France au-delà des seuls espaces urbains denses..... 11

Introduction de la première partie..... 13

Chapitre 1. La géographie de l'immigration en France, une géographie urbaine 17

1. L'immigré : figure sociale, figure statistique, et figure urbaine..... 18

a) De la figure sociale à l'institutionnalisation de la catégorie d'« immigré »..... 19

L'immigré, une figure définie par l'évolution du « problème social » 19
L'institutionnalisation de la catégorie d'immigré..... 20

b) Urbanisation et immigration : un lien complexe peu étudié jusqu'aux années 1960.. 22

La localisation urbaine des immigrés en France..... 22
Immigration et urbanisation : deux phénomènes interdépendants, mais non superposables..... 23
Le désintérêt des sciences sociales pour les questions d'immigration jusqu'aux années 1960 24

c) Le rôle de la demande publique dans le (re)nouveau des recherches sur l'immigration depuis les années 1970..... 27

La figure sociale renforcée par l'assise urbaine des recherches sur l'immigration 27
Les perspectives ethnographiques de l'urbain et des migrations internationales..... 29

2. Migrations internationales et études rurales, deux champs de recherche qui se sont peu rencontrés..... 31

a) La figure pionnière du travailleur migrant dans l'agriculture..... 31

De l'enquête de Mauco et Demangeon sur les étrangers dans l'agriculture dans les années 1930 32
... à celles de Girard et Stœtzel sur des groupes ciblés d'immigrés dans les années 1950 35

b) Dans le champ des études migratoires : où sont les campagnes ? 37

L'absence relative du rural dans les modèles théoriques des migrations 37
Le travailleur migrant dans l'agriculture : le renouveau d'une figure sociale dans les espaces ruraux 38

c) Dans le champ des études rurales : où sont les immigrés ?..... 41

Le retour des travaux sur les étrangers dans les campagnes dans les années 1990..... 41
Les migrations des Britanniques et des Européens du Nord et de l'Ouest vers les campagnes françaises, objet central des études rurales des années 1990 et 2000..... 44
Du renouveau démographique des campagnes aux lifestyle migration : un pont jeté entre études rurales et études migratoires depuis les années 2010 ?..... 45
Le constat d'une segmentation thématique qui n'est pas propre à la France 47

3. Pour une géographie nationale des immigrés en France..... 48

a) Mobiliser la définition de l'« immigré » dans une perspective géographique..... 49

Une entrée par la catégorie d'« immigré » 49
... mobilisée dans son acception statistique..... 50

b) Traverser la segmentation des champs 51
Travailler sur l'ensemble des profils d'immigrés 51
... dans la perspective du « global countryside » 54
c) Un travail d'envergure nationale depuis les années 1970 55
Un cadre national attentif à la diversité des espaces peu denses 55
Réinscrire de la continuité temporelle 57
Conclusion 58

Chapitre 2. Inscrire la diversité des espaces peu denses dans l'histoire des relations villes-campagnes 61
1. L'« urbanisation des campagnes », un aveuglement face aux mutations socio-spatiales des campagnes 63
a) Une histoire des relations villes-campagnes 63
Pourquoi analyser l'évolution des relations villes-campagnes ? 63
Une relation longtemps antagonique, mais équilibrée 64
b) La vision hégémonique de l'« urbanisation des campagnes » 65
Uniformisation des faits sociaux et homogénéisation des campagnes 65
La périurbanisation : modalité de la croissance urbaine ou « renaissance rurale » ? 66
De l'habiter au développement durable : vers une nouvelle idéologie ? 68
2. L'« urbanisation planétaire » pour penser la diversité spatiale des processus sociaux 70
a) De l'« urbanisation des campagnes » à l'« urbanisation généralisée » dans les recherches françaises 71
Mondialisation et urbanisation 71
Continuum et catégories spatiales dans l'« urbanisation généralisée » 72
Densité, diversité, urbanité : un continuum hiérarchique ? 73
L'« urbanisation généralisée » en France : une approche citadino-centrée 75
b) L'émergence d'une nouvelle critique urbaine dans les recherches anglo-américaines 76
Les effets du capitalisme à travers tous les types d'espaces 76
La ville, une forme urbaine parmi d'autres 78
Une mise en œuvre empirique qui reste à définir 79
3. Pour une analyse des recompositions socio-spatiales des espaces peu denses 82
a) Aller « au-delà » des seuls espaces urbains denses 82
Pour une approche urbano-décentrée 82
Renouer avec la notion de densité 83
b) Analyser les divisions sociales des espaces peu denses 84
La diversité sociale des espaces peu denses 84
Les apports d'une sociologie des « mondes ruraux » 86
Une entrée originale par le lien à la migration 89
Conclusion 90

Chapitre 3. Articuler mobilités individuelles et parcours géographiques pour comprendre l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses 93

1. Des mobilités résidentielles aux parcours géographiques 94

a) L'extension du champ de recherches sur les mobilités 95

De la migration à la mobilité résidentielle 95
Le développement d'une approche globale des mobilités 96

b) Les apports des approches biographiques dans les recherches françaises 98

Appréhender le parcours dans les approches biographiques 98
Contextualiser les parcours individuels dans le temps et dans l'espace 99
Approches biographiques et études migratoires 101

2. Les mobilités des immigrés dans les espaces peu denses dans les études anglophones ... 102

a) Une nouvelle géographie de l'immigration 103

Les New Immigrant Gateways, ou l'émergence de nouveaux espaces de concentration liés à plusieurs transformations structurelles 103

b) Un intérêt croissant porté aux migrations internes 107

Une approche peu présente dans la géographie française 107
... qui contraste avec l'abondance des travaux américains sur la « suburbanization of immigration » 108
... et avec l'émergence des recherches sur les migrations internes dans d'autres pays 111

3. Caractériser l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses 113

a) Lier migrations internes et internationales par une approche biographique 113

Bénéficier des apports théoriques des deux champs 113
L'apport des recherches sur la contre-urbanisation 114

b) Lier parcours individuels et configurations spatiales par la notion d'« inscription spatiale » 116

Articuler parcours individuels et configurations spatiales à plusieurs échelles 116
Pour une approche en termes d'« inscription spatiale » 118

c) Problématique de recherche et hypothèses principales 120

Conclusion 123

Chapitre 4. Une approche quantitative, diachronique et multiscalaire 127

1. Mobiliser les recensements de la population pour produire une géographie de l'immigration 128

a) Identifier les immigrés 129

Dénombrer les immigrés 129
Une information collectée, mais pas toujours mise à disposition 131

b) Les enjeux d'une étude diachronique sur les immigrés 132

La labilité des variables de nationalité et de pays de naissance 132
Les changements des méthodes de collecte et des définitions des variables socio-démographiques 135

c) Un accès contraint aux données 138

Le respect du secret statistique 138
Réflexions d'une géographe sur les méthodes de gestion de la confidentialité des données 142

2. Une réflexion sur les zonages et les échelles d'observation 144
a) Des zonages communaux pour les analyses nationales 145
b) Le bassin de vie pour les analyses localisées 150
Premiers détours sur l'échelle géographique d'analyse 150
Le bassin de vie, un choix raisonné 151
Méthodes et analyses 154
c) Travailler à découpage géographique constant 156
3. Les grandes enquêtes de la statistique publique pour analyser les parcours géographiques des immigrés 159
a) Les enquêtes sur les immigrés pour analyser des moments-clés des parcours 160
MGIS, première enquête sur les immigrés 161
TeO, une enquête sur les discriminations 162
b) Les enquêtes biographiques pour analyser les parcours 165
Des enquêtes biographiques françaises de plus en plus souvent centrées sur les grandes agglomérations 165
L'enquête Histoire de Vie, une double filiation 168
Analyser les parcours géographiques à partir d'HdV 170
Conclusion 171

Conclusion de la première partie 175

Deuxième partie - Une géographie de l'immigration renouvelée 177

Introduction de la deuxième partie 179

Chapitre 5. La place des immigrés dans les dynamiques territoriales et démographiques des espaces peu denses 181

1. La distribution spatiale de la population immigrée depuis les années 1970 182
a) De plus en plus de communes marquées par des présences immigrées 182
b) La complexification de la géographie de l'immigration 185
Une structure de répartition partiellement modifiée hors des grandes villes... 185
... liée à la généralisation de la croissance de la population immigrée 189
2. Des dynamiques territoriales variées 192
a) Un effet de la taille des communes 193
b) Des types d'espaces particulièrement concernés 195
Évolutions à partir du ZAU 196
Évolutions à partir de la typologie des campagnes 198
3. La contribution des immigrés aux dynamiques démographiques 202
a) À l'échelle nationale, une participation à la reprise démographique des campagnes françaises 203
b) À l'échelle locale, des évolutions contrastées 207
Conclusion 211

Chapitre 6. Un processus de déconcentration spatiale issu d'un jeu complexe entre groupes et individus 213
1. Un processus de déconcentration spatiale à l'échelle nationale 214
a) Explorer les trajectoires des territoires 215
b) Une analyse par l'autocorrélation spatiale 220
2. Des contributions différenciées selon les profils migratoires 231
a) Une répartition distincte selon l'ancienneté d'arrivée en France 231
b) Une évolution marquée des principales origines géographiques 233
c) Une répartition spatiale différente selon le pays de naissance 244
d) Des proximités spatiales peu marquées par pays de naissance 248
Conclusion 254

Chapitre 7. Des configurations socio-spatiales en mouvement 257
1. Évolution des profils sociodémographiques des immigrés 259
a) Des effets du cycle de vie de plus en plus marqués 259
b) La diversification sociale de profils historiquement ouvriers 263
2. L'évolution de la structure des ménages immigrés 270
a) Vers des ménages de taille restreinte 271
b) La part croissante des ménages « mixtes » 273
3. Proximités socio-spatiales entre immigrés et non-immigrés en 2015 278
a) Une surreprésentation des immigrés parmi les profils les plus précaires 279
Les dimensions de la structuration sociale des campagnes françaises 279
Huit profils d'habitants dans les espaces peu denses en 2015 281
Des différences de structure entre la population immigrée et la population non-immigrée 282
b) Des répartitions spatiales proches pour les profils les plus favorisés 284
4. Les configurations socio-spatiales sur la période récente (1999-2015) 291
a) Émergence de nouveaux profils et déclin des profils historiques 292
La structure de l'immigration dans les espaces peu denses 292
Caractérisation des classes d'individus et évolution de la structure entre 1999 et 2015 295
b) La diversification des configurations socio-spatiales de l'immigration 299
Des profils individuels aux configurations socio-spatiales 299
Les dynamiques socio-spatiales de l'immigration 303
Conclusion 309

Conclusion de la deuxième partie 311

Troisième partie - Parcourir les espaces peu denses 315

Introduction de la troisième partie 317

Chapitre 8. De la diversité des origines géographiques à la diversification des territoires 321

1. La diversification des origines géographiques et des lieux de résidence 322
   a) Des pays de naissance de plus en plus nombreux 323
   b) Des dynamiques locales de coprésence 328
2. Les des bassins de vie entre dynamiques de spécialisation et de diversification 332
   a) Analyser les trajectoires des bassins de vie 332
   b) Vers un « cosmopolitisme rural » ? 338
      Les trajectoires de spécialisation et d'homogénéisation 339
      Les trajectoires de diversification 342
      Ouverture : Les campagnes ariégeoises occidentales, une figure « non-productive » du cosmopolitisme rural ? 345

Conclusion 348

Chapitre 9. Les dynamiques spatiales à l'épreuve des parcours géographiques des immigrés au début des années 2000 351

1. Analyser les parcours avec l'enquête *Histoire de Vie* 354
2. L'espace rural dans les parcours des immigrés : entre sédentarité et circulation 356
   a) Un nombre d'étapes limité 356
   b) Des durées d'étapes contrastées 358
3. La complexité des parcours migratoires et géographiques des immigrés résidant dans les espaces peu denses en 2003 362
   a) Une variété d'expériences de mobilités en France et à l'étranger 363
   b) Des parcours migratoires plus fréquemment complexes 364
   c) Des parcours géographiques divers 368
   d) Des parcours d'étendue variable 371
   e) Une typologie des parcours au début des années 2000 372
4. Le moment de l'installation à la campagne 375
   a) Des fragments de parcours analysés comme des séquences 375
   b) Typologie des séquences d'installation en rural 378

Conclusion 391

Chapitre 10. Les migrations internes récentes au cœur de l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses 393
1. Les cartes de l'immigration redistribuées par les migrations internes 395
a) Des migrations plus internes qu'internationales 395
b) À chaque profil sa géographie 400
c) Immigrés et non-immigrés : entre déterminants communs et spécificités 409
2. Périurbanisation et immigration : éclairages à partir de la région parisienne 416
a) Des mobilités résidentielles sélectives 418
b) Des effets différenciés selon le contexte socio-résidentiel 422
c) Quand la distance filtre : l'exemple des immigrés d'Afrique subsaharienne 428
Conclusion 432
Conclusion de la troisième partie 435

Conclusion générale 439

Annexes 449
Annexes du chapitre 4 451
Annexes du chapitre 5 454
Annexes du chapitre 6 458
Annexes du chapitre 7 464
Annexes du chapitre 8 475
Annexes du chapitre 9 479
Annexes du chapitre 10 487

Bibliographie 499

Tables 577
Table des tableaux 579
Table des encadrés 581
Table des figures 583
Table des matières 589

Parcours singuliers, campagnes plurielles.

L'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses français

Résumé

Composante essentielle et durable de la société française, la population immigrée augmente numériquement dans les campagnes comme dans les villes depuis les années 1970. Alors que les travaux sur les migrations résidentielles dans les campagnes tout comme ceux portant sur les parcours géographiques des immigrés font peu de place à la localisation rurale ou périurbaine des immigrés, cette thèse s'intéresse précisément à l'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses de France métropolitaine. Elle vise à comprendre l'articulation entre la diversification des parcours individuels des immigrés et leur installation dans des territoires qui connaissent des mutations profondes. À partir de l'analyse statistique des données de recensement (1968-2015) et d'une enquête biographique, cette recherche retrace l'évolution de la géographie de l'immigration dans les espaces peu denses depuis cinquante ans. Elle met au jour un processus multiforme de déconcentration spatiale de la population immigrée dans les campagnes. Celui-ci se caractérise par l'émergence de nouveaux espaces d'immigration dans l'Ouest de la France et par l'augmentation des migrations internes des immigrés vers les campagnes périurbaines des grandes agglomérations depuis les années 2000. Cette dynamique spatiale s'accompagne d'une diversification sociale des profils des immigrés dans les espaces peu denses. Dans un contexte de globalisation des campagnes, ces processus peuvent conduire à l'émergence d'un cosmopolitisme rural. Ainsi, cette thèse apporte un regard urbano-décentrée à l'analyse de l'immigration en France tout en enrichissant les connaissances sur la diversité sociale des campagnes.

Mots-clés : immigration, immigrés, migrations internationales, mobilités résidentielles, mobilité spatiale, campagnes, rural, périurbain, espaces peu denses, parcours géographiques, parcours migratoires, France, géographie rurale, géographie de la population, études migratoires

Singular paths, plural countryside

The spatial embedding of immigrants in low density areas of metropolitan France

Abstract

An essential and long-lasting component of French society, migrant populations have been growing in number in the countryside and cities since the 1970s. While most works on residential migration to the countryside and on the geographical paths of migrants rarely foreground rural and suburban settlements, this dissertation focuses specifically on the spatial settling of migrants in low density areas of metropolitan France. This project aims to understand the articulation of the increasing variety of migrants' individual paths, and their settling in spaces undergoing deep changes. Using statistical analysis of census data (1968-2015) and a biographical study (*Histoire de Vie,* Insee, 2003*),* this project recounts the development of the geography of migrants in low density areas in the last fifty years. This dissertation uncovers a multilayered process by which migrant populations have become less concentrated in the countryside. This process is characterized in part by the emergence of new destinations for migration in Western France, and by the rise in internal migrations towards the outer periphery of large urban centers since the 2000s. This spatial dynamic is often accompanied by the diversifying social profiles of migrants in low density areas. In the context of the globalization of the countryside, these processes can in some cases lead to the development of a rural cosmopolitanism. Therefore, this dissertation provides a lens that decenters urban areas in our analysis of immigration in France, while adding to our knowledge of the social diversity of France's countryside.

Keywords : immigration, international migration, residential mobility, spatial mobility, countryside, rural areas, suburban areas, low density areas, migration trajectories, residential trajectories, France, rural geography, population geography, migration studies

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE
ÉCOLE DOCTORALE DE GÉOGRAPHIE DE PARIS
DISCIPLINE : GÉOGRAPHIE

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE